Les conférences socio-économiques du Québec

La grande région de la capitale
Québec

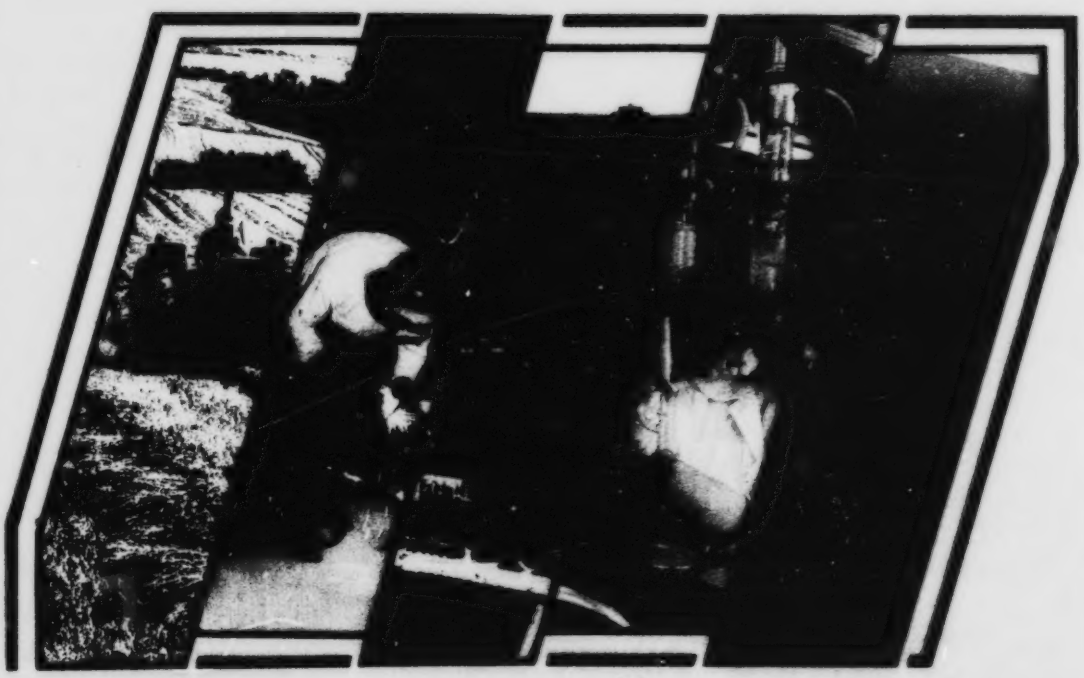

Rapport

Québec

85-3130/

La grande région de la capitale Québec

Rapport

Vous trouverez à la fin de cet ouvrage deux index:
Index des intervenants; Index thématique ou des sujets traités.

Les conférences socio-économiques du Québec

La grande région de la capitale
Québec

Rapport

Rapport des délibérations de la Conférence sur l'économie de la grande région de la capitale tenue à Québec les 27, 28 et 29 septembre 1983

© Gouvernement du Québec, 1984

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec
troisième trimestre 1984
ISBN 2-551-08937-9

Avant-propos

Au moment où furent engagés les préparatifs en vue de la tenue d'une conférence sur l'économie de la grande région de la capitale, le Québec était aux prises avec les séquelles d'une crise économique difficile, tant pour les personnes que pour les entreprises et les gouvernements.

La situation ne devait cependant pas faire de ce sommet un événement conjoncturel. Elle a plutôt fourni une vision plus réaliste des engagements nécessaires à la consolidation de la vitalité socio-économique de la région et indiqué, avec un meilleur recul, les virages à prendre.

Pendant plus de quinze mois, les partenaires ont fait le bilan de l'économie régionale, discuté des orientations de développement aux tables sectorielles et élaboré plus de 300 propositions d'action dans un effort de concertation sans précédent dans la région de Québec.

Pour les 350 participants, la conférence n'aura été qu'une étape dont la pratique du dialogue et de l'action se traduiront dans la mise en oeuvre de leurs consensus et engagements.

La préparation de cette conférence a été déléguée à **l'Office de planification et de développement du Québec — région de Québec**, dirigé par monsieur Gaston Ouellet. Le Secrétariat des conférences a été heureux de s'associer à cette équipe dont la connaissance et la pratique du «terrain» ont sans doute contribué au succès que tout le monde a reconnu.

Le présent rapport est le texte fidèle des débats tenus lors de la conférence. Il permet de connaître avec exactitude la réaction des différents partenaires aux propositions d'action et aux engagements de chacun. Il s'adresse d'abord aux invités, participants et conseillers, ainsi qu'à tous ceux et celles qui veulent procéder à une analyse des débats.

Nous sommes au service du dialogue entre partenaires.

Gilles Châtillon
directeur général

Secrétariat permanent des conférences
socio-économiques du Québec

Table des matières

Avant-propos V

Introduction 1

PARTIE I — L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE 7

Chapitre 1 — Les points de vue des participants 9

1.1 Le mot de bienvenue 11
1.2 Les organismes de recherche et de développement 12
1.3 Le Conseil régional de développement de la région de Québec 13
1.4 Les associations de consommateurs 14
1.5 Les organismes féminins 15
1.6 Les organisations syndicales 16
1.7 Les producteurs agricoles 19
1.8 Le mouvement coopératif 20
1.9 Les organismes régionaux d'affaires et d'économie 22
1.10 Le milieu des affaires 23
1.11 Le monde municipal 27
1.12 Les organismes consultatifs 31
1.13 Le gouvernement du Québec 32

PARTIE II — LES PROPOSITIONS D'ACTION 37

Chapitre 2 — L'industrie agro-alimentaire 39

2.1 Les marchés publics 41
2.2 Le financement des coopératives et l'éducation coopérative 46
2.3 L'acériculture 48
2.4 Le secteur horticole: encadrement-recherche 50
2.5 La pisciculture 55
2.6 Le changement technologique dans le milieu de travail 57
2.7 La création d'un conseil régional de l'agro-alimentaire 59
2.8 Le mandat du conseil régional de l'agro-alimentaire 62
2.9 Un moratoire sur la création de nouveaux centres d'enseignement 63

Chapitre 3 — L'industrie de la forêt 67

3.1 La mise en valeur de la forêt privée 69
3.2 Le problème de la tordeuse du bourgeon de l'épinette 72
3.3 Les routes d'accès aux ressources 74
3.4 La gestion des sources d'approvisionnement 75
3.5 La réglementation de la coupe du bois et du reboisement .. 78

Chapitre 4 — Les mines 81

4.1 Le secteur primaire et les ressources minérales 83
4.2 La silice 83
4.3 Le redémarrage de l'industrie de l'amiante 85

Chapitre 5 — L'industrie manufacturière 89

5.1 Le développement des secteurs modernes 91
5.2 La productivité 102
5.3 La consolidation du secteur manufacturier traditionnel 106
5.4 La fiscalité, les lois et la réglementation 107
5.5 Les secteurs de pointe 112
5.6 La modernisation des chantiers maritimes 114
5.7 L'aménagement d'une zone industrialo-portuaire 118
5.8 Les sites Deschambault-Portneuf 122
5.9 Le gaz naturel 124
5.10 Les infrastructures industrielles 125
5.11 La promotion industrielle 128
5.12 Les parcs industriels 131
5.13 La Loi 17 et le Code du travail 134
5.14 La place des femmes dans l'entreprise 137

Chapitre 6 — La recherche, la finance, le commerce extérieur et les communications 139

6.1 La création d'un institut d'optique 141
6.2 La bureautique et l'informatique de gestion 142
6.3 La formation professionnelle 146
6.4 Un consortium sur la biomasse 146
6.5 La valorisation de la biomasse 148
6.6 Un contrat de développement sur la biomasse 149
6.7 La permanence du GATIQ; son membership 152
6.8 La condition des femmes au travail 155
6.9 La politique du faire-faire 157
6.10 Le commerce extérieur 163
6.11 Le commerce au détail 166
6.12 L'ergonomie 169
6.13 Une école de technologie supérieure 170
6.14 Le vidéotex au Centre municipal des congrès 171

6.15 Des projets-pilotes en bureautique ... 172
6.16 La publicité nationale ... 173
6.17 Point d'ordre sur les questions d'intérêt national ... 173

Chapitre 7 — La construction ... 175

7.1 Le programme Corvée-habitation ... 177
7.2 L'allocation des logements ... 178
7.3 Un sommet sur l'habitation ... 180
7.4 La revitalisation des centres-villes ... 182
7.5 Des mesures fiscales particulières pour Québec ... 185
7.6 Le centre-ville de Québec ... 188
7.7 L'axe majeur d'intervention au centre-ville ... 195
7.8 Le Palais Montcalm et le Capitol ... 198
7.9 La planification des travaux ... 199
7.10 La centrale Delaney ... 201
7.11 L'assainissement des eaux ... 202

Chapitre 8 — Le transport des personnes et des marchandises ... 207

8.1 La planification des transports ... 209
8.2 La mise en place d'un centre intermodal ... 216
8.3 La formation d'un comité d'efficacité ... 218
8.4 L'aménagement du port de Québec ... 219
8.5 Le parc industriel aéroportuaire ... 223
8.6 La promotion de l'aviation légère ... 225
8.7 Les liaisons aériennes ... 226
8.8 Les réseaux d'aéroports régionaux ... 229
8.9 L'amélioration des voies urbaines ... 231
8.10 Les immobilisations du MTQ pour 1983—1987-1988 ... 234
8.11 La voirie tertiaire ... 238
8.12 Les liaisons ferroviaires ... 239
8.13 La gare intermodale de Lévis ... 242
8.14 Le tram Saint-Raymond - Québec ... 243

Chapitre 9 — Le tourisme ... 247

9.1 Question de privilège sur le financement des coopératives ... 249
9.2 L'office régional du tourisme ... 249
9.3 L'accueil touristique ... 256
9.4 La promotion touristique ... 257
9.5 Les centres d'accueil ... 261
9.6 L'animation touristique ... 265
9.7 La signalisation ... 265
9.8 L'Office du tourisme de Portneuf ... 267
9.9 Les ATR sous tutelle des MRC ... 269

9.10 Le produit touristique ... 269
9.11 Les centres et activités thématiques ... 271
9.12 Les événements ... 275
9.13 Le parc Frontenac ... 277
9.14 Le couloir Beauce-Appalaches ... 278
9.15 La restauration de la Jacques-Cartier ... 280
9.16 L'aménagement des Sept-Chutes ... 282
9.17 Les dossiers de Charlevoix ... 283
9.18 Le contrat de développement ... 292
9.19 Le «train des neiges» Québec-Charlevoix ... 293
9.20 La gare intermodale de Lévis ... 297
9.21 Le financement des coopératives ... 297
9.22 L'enseignement de la coopération ... 298

Chapitre 10 — L'industrie gouvernementale ... 301

10.1 L'industrie gouvernementale et l'économie ... 303
10.2 La conférence de la capitale ... 312
10.3 Le Fonds de développement régional ... 321
10.4 La petite entreprise familiale ... 324
10.5 Le statut du conjoint collaborateur ... 326
10.6 La caisse de stabilisation des emplois ... 327
10.7 La déconcentration des services gouvernementaux ... 331
10.8 Le gouvernement du Québec comme partenaire ... 334

Chapitre 11 — L'industrie culturelle et les équipements de loisirs ... 337

11.1 La publication des comptes nationaux ... 339
11.2 Les goélettes du Saint-Laurent ... 339
11.3 Le Centre des métiers d'art de Baie-Saint-Paul ... 340
11.4 La formation d'un conseil des arts ... 342
11.5 La mise en valeur de la baie de la Malbaie ... 346
11.6 Une maison de la culture en Charlevoix ... 347
11.7 L'Écomusée de la Haute-Beauce ... 348
11.8 La mise en valeur de l'Île-d'Orléans ... 349
11.9 L'industrie des métiers d'art ... 350
11.10 La revalorisation du patrimoine ... 352
11.11 Le planétarium ... 353
11.12 Le Musée de la civilisation ... 354
11.13 Le Palais Montcalm et le théâtre Capitol ... 355
11.14 Les équipements structurants ... 358
11.15 La station de ski du mont Orignal ... 360
11.16 La création d'un circuit d'établissements muséologiques ... 362
11.17 Le Parc de l'Artillerie ... 362
11.18 Le manoir de Pointe-Platon ... 366
11.19 Le parc Lac Long – Montauban ... 367
11.20 Les parcs linéaires de la région 03 ... 368
11.21 Le Jardin zoologique ... 371

11.22 La base de plein air de la Jacques-Cartier 372
11.23 Le Massif du Sud 374
11.24 Les sites et équipements à vocation récréative 375
11.25 Les carences régionales en équipements 377
11.26 Les jeux olympiques d'hiver 379

Chapitre 12 — L'industrie manufacturière 385

12.1 Tour de table 387

PARTIE III — LA CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE 397

Chapitre 13 — La synthèse et les conclusions 399

13.1 La mise en place d'un mécanisme pour le suivi du Sommet 401
13.2 Le processus 402
13.3 Le dépôt des consensus et engagements 403
13.4 Les conclusions des participants 406
13.5 L'envoi 421

Annexes

I Le discours du Premier ministre lors du dîner officiel 423

II Les invités présents 435

III La réalisation de la conférence 457

IV Les documents des conférences socio-économiques du Québec 461

Index

I Index des intervenants 465

II Index thématique ou des sujets traités 471

Introduction

Introduction

Le projet de tenir une conférence au sommet sur l'économie de la grande région de la capitale a été une initiative de la députation de la région de Québec. Le Conseil des ministres ratifia ce projet en avril 1982. Un Comité ministériel[1] fut chargé de lancer le projet, de former un Comité d'orientation et de coordonner la participation gouvernementale à la conférence.

La responsabilité administrative de la conférence fut confiée au Secrétariat permanent des conférences socio-économiques qui fit appel à la Direction de Québec de l'Office de planification et de développement pour la coordination des travaux préparatoires, du contenu et du déroulement.

La conférence s'est tenue les 27, 28 et 29 septembre 1983. Elle a réuni quelque 350 invités, participants et conseillers, qui représentaient le Gouvernement du Québec, les associations d'affaires et d'économie, les organismes consultatifs, le mouvement coopératif, les producteurs agricoles, les syndicats, le milieu de la recherche, les associations de consommateurs, les groupes de femmes, les municipalités locales et régionales, la Ville de Québec, la Communauté urbaine de Québec ainsi que des observateurs.

L'orientation de la conférence

Un Comité d'orientation[2], composé d'élus et de représentants des différents milieux socio-économiques de la région, a défini les objectifs et précisé les orientations de la conférence en plus d'en superviser la préparation et le déroulement. Il était secondé par un Comité administratif regroupant des fonctionnaires et conseillers des organismes impliqués.

Le Comité d'orientation a tenu quatre réunions préparatoires : la première, le 2 décembre 1982, pour approuver les objectifs, les orientations et la démarche générale; la seconde, le 10 mars 1983, pour discuter de la première version du document *État de la situation*; la troisième, le 2 juin 1983, pour prendre connaissance des travaux des dix tables sectorielles, revoir la thématique et approuver la version finale du document *État de la situation*; la quatrième, le 16 septembre 1983, pour discuter du *Cahier des propositions d'action* et du programme de la conférence.

Une cinquième réunion du Comité d'orientation s'est tenue le 13 décembre 1983 pour approuver la version finale et confier les travaux de l'après-sommet à l'Office de planification et de développement.

1 Voir la composition du Comité ministériel en annexe III.
2 Voir la composition du Comité d'orientation en annexe III.

La préparation

Deux grandes opérations ont marqué les travaux préparatoires: la première, d'information et de concertation sur la participation des partenaires aux travaux de la conférence et la seconde, d'analyse et de discussions autour des projets et orientations de développement régional. Plus de 400 personnes, pour la plupart élus et décideurs, ont pu ainsi participer aux travaux préparatoires.

Durant plus de quinze mois, et sous la coordination du Comité de gestion[1], les partenaires ont en effet analysé les multiples facettes de l'économie régionale et échangé des informations autour d'une dizaine de tables sectorielles portant sur les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, l'exportation, les transports, le tourisme, la recherche et le développement, les industries culturelles et les entreprises de loisirs, la construction et l'industrie gouvernementale. Ces opérations ont permis aux partenaires de déposer quelque 300 propositions d'action qui ont fait l'objet de 103 consensus et engagements lors de la conférence.

En collaboration avec les partenaires, les milieux gouvernementaux et universitaires, une étude, intitulée *La grande région de la capitale, Québec*, a été réalisée sous la coordination de l'Office de planification et de développement du Québec et publiée, avant le tenue de la conférence, par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques. Bilan de l'économie de la région, cet état de la situation a servi de cadre de travail aux partenaires de la conférence.

Le déroulement de la conférence

Dirigée par un président technique des délibérations, la conférence s'est déroulée en séance plénière autour d'une table centrale assignée aux groupes de participants et en présence de conseillers, d'observateurs et de journalistes.

Essentiellement, la démarche comprenait trois phases: tour de table d'ouverture permettant aux participants d'exposer leurs préoccupations et leurs attentes; discussions sur les propositions d'action suivant un ordre du jour correspondant à la thématique du sommet; synthèse des conclusions comprenant une discussion sur le suivi de la conférence, un sommaire des consensus et engagements et finalement, un échange d'opinions entre les partenaires.

Dans l'exercice de son mandat, le président technique, monsieur Rémi Gagné, devait assurer l'expression des opinions, l'amorce du dialogue, la continuité des échanges et l'identification des consensus et des propositions d'action.

Pour des motifs d'efficacité, les propositions d'action avaient été regroupées par centres d'intérêts. Tout au long de la conférence, elles furent appelées soit individuellement ou par groupes d'intérêts.

1 Voir la composition du Comité de gestion en annexe III.

Le rapport de la conférence

La presse a eu accès à toutes les activités de la conférence; les délibérations furent transmises en direct à la télévision et captées dans la grande région métropolitaine de Québec, sur le canal 9.

Toutes les délibérations furent enregistrées sur bande magnétique et un sténotypiste a fourni une transcription exacte et fidèle de ses notes.

La transcription d'interventions orales n'étant pas toujours facile à lire, il a fallu en retoucher la forme pour en faciliter la compréhension. Là où la clarté n'était pas en cause, la transcription exacte est reproduite ici, d'où ce caractère de langage parlé qu'on retrouvera tout au long du rapport.

Partie I

L'ouverture de la conférence

Chapitre 1

Les points de vue des participants

Chapitre 1
Les points de vue des participants

1.1 Le mot de bienvenue

Fernand Paré
président, Comité d'orientation de la conférence

Mesdames, messieurs! Je suis heureux de vous accueillir à cette rencontre, très certainement historique, qu'est la conférence au sommet sur l'économie de la grande région de la capitale. Le sommet économique, c'est essentiellement un moyen, un processus, une démarche pour amener des décideurs tels que vous, des gens qui ont quelque chose à dire et à faire dans le domaine économique, d'abord à se rencontrer et ensuite, à rechercher ensemble des moyens pour accélérer le développement économique et puis enfin, à s'unir pour réaliser ce développement.

Vous vous rappelez que c'est en décembre dernier, il y a de cela 9 mois déjà, qu'ensemble nous avons décidé d'entreprendre cette démarche collective qui s'est traduite au fil des mois par de très abondantes recherches et réflexions, par d'innombrables rencontres et débats sur les items économiques faisant l'objet du sommet. En tout, depuis décembre dernier, soit au sein des organismes ou des institutions que vous représentez, soit au niveau des tables thématiques ou du Comité d'orientation, c'est au-delà de 500 personnes, intervenants ou décideurs en matière économique, qui ont eu l'occasion de se rencontrer, de discuter d'économie, de confronter leurs idées et enfin, de dégager des consensus d'où pourraient sortir une volonté et une action communes. Déjà, cela constitue en soi une retombée importante et durable de la démarche que nous avons menée jusqu'à ce jour.

Les autres retombées importantes de cette démarche s'incarnent dans des propositions d'action et prennent ainsi une forme populaire, je dirais visuelle; d'autres, plus discrètes et plus subtiles, prennent la forme de dialogues entre partenaires, de consensus de plus en plus fermes et de plus en plus larges et qui ressemblent à des volontés d'action en commun.

Ces 3 jours que nous nous apprêtons à passer ensemble et que nous appelons le sommet sur l'économie de la grande région de la capitale ne sont, de fait, que l'aboutissement, la dernière étape de notre démarche. Une dernière étape, certes, mais combien essentielle et combien déterminante; une dernière étape inséparable également de la première étape de réflexion que nous avons vécue jusqu'à ce jour mais, cette fois-ci, tout orientée vers la concertation, vers l'engagement et vers l'action.

Le sommet économique, c'est donc à la fois ce que nous avons vécu et ce que nous nous apprêtons à vivre. Ce que nous nous apprêtons à vivre, c'est l'étape de vérité. Nous nous sommes engagés, en décembre dernier, dans une voie que nous savions être la voie de la concertation et de l'action. Nous nous sommes engagés, non pas à titre de conseillers ou d'observateurs, mais à part entière, à titre d'acteurs et de participants.

Cette voie, bien sûr, n'était pas sans risque et nous le savions. Nous savions aussi à l'époque tout ce que les autres devaient faire pour accélérer le développement économique de notre région; il nous restait cependant à découvrir ensemble ce que nous pouvions faire nous-mêmes. Et cela, je dois le dire, nous l'avons découvert au fil des mois. À preuve l'abondance et la richesse des propositions d'action que nous avons élaborées; à preuve aussi les concertations multiples qui se sont déjà amorcées entre divers partenaires présents autour de cette table.

Je souhaite donc que ces 3 jours de réflexion que nous débutons débouchent sur des engagements féconds pour le développement économique de la grande région de la capitale.

Je vous invite maintenant à vous exprimer à tour de rôle sur les motifs de votre participation à cette conférence ainsi que sur votre perception de l'état de l'économie de la grande région de la capitale.

1.2 Les organismes de recherche et de développement

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

Vous me permettrez, comme porte-parole de l'INRS, du CRIQ et de l'Université Laval, de rappeler brièvement les principes de base sur lesquels s'appuie l'action que nous menons, et que nous voulons mener dans l'avenir aussi, pour relancer l'économie de la grande région de la capitale.

Nous affirmons, en nous appuyant sur l'expérience vécue ailleurs, qu'aucune relance économique valable ne peut être envisagée sans qu'il y ait d'abord une relance industrielle importante; celle-ci doit se faire par la création d'entreprises nouvelles, génératrices d'emplois, vouées à la fabrication de produits et de services disponibles sur le marché local bien sûr, mais aussi et surtout, exportables à l'extérieur de notre région.

Un examen de la situation industrielle de l'heure nous indique qu'au cours des prochaines décennies, l'évolution du secteur industriel sera marquée principalement par la création d'entreprises de haute technologie utilisant les résultats de découvertes scientifiques émanant des laboratoires de recherche.

Nous envisageons le développement industriel en question en 3 étapes principales. Premièrement, il faut, de toute urgence, obtenir dans la région de Québec l'implantation de nouveaux laboratoires de recherche gouvernementaux; ceci amènerait immédiatement des activités de recherche et de développement dans certains secteurs névralgiques que nous avons identifiés comme étant l'optique et les lasers, la biomasse, l'informatique et l'agro-alimentaire. Des propositions concrètes à ce sujet ont déjà été transmises aux 2 paliers de gouvernement et font partie des propositions soumises à ce sommet.

Deuxièmement, il faut faire en sorte que les grandes entreprises viennent établir dans la région de Québec des centres de recherche et de développement à caractère industriel.

Troisièmement, il faut viser, par la suite, à implanter dans la grande région de Québec des entreprises de haute technologie qui profiteraient du transfert technologique rendu possible

par la présence de l'ensemble des centres de recherche, regroupant à ce moment-là plusieurs centaines de chercheurs.

Ce scénario qui devra se réaliser pleinement sur un horizon de plusieurs années, et même de plusieurs décennies, conduit à la création dans la grande région de la capitale d'un véritable parc technologique. Ce scénario exigera un travail soutenu d'animation et de coordination au niveau de tous les intervenants. À cette fin, nous avons mis sur pied le Groupe d'action pour l'avenir technologique et industriel de la région de Québec (GATIQ) pour assurer le suivi de ce dossier et servir de centre névralgique aux actions nécessaires. J'ajouterai que ce scénario n'est pas utopique.

Nous sommes à la croisée des chemins en ce qui a trait au développement technologique et industriel de Québec; ou bien nous décidons maintenant de jouer dans les ligues majeures ou bien nous nous contentons de jouer chez les juniors pour les années à venir.

1.3 Le Conseil régional de développement de la région de Québec

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Après 18 mois de préparation, nous sommes rendus à l'heure des choix et comme outil de discussion, nous avons devant nous un cahier comportant au-delà de 300 propositions visant à améliorer la situation économique de la grande région de la capitale.

Ce menu abondant, varié et quelque peu disparate témoigne d'une intense activité préparatoire de la part des partenaires présents autour de la table. Cependant, l'abondance même des propositions d'action pose un défi de taille, dès lors qu'il s'agit d'effectuer des choix et d'établir des priorités. Sur quelle base, sur quel critère devrait-on s'appuyer pour choisir un projet plutôt qu'un autre?

La réponse serait plus facile si on pouvait tabler sur des orientations claires de développement, à la suite d'un débat de fond sur les stratégies mises en pratique jusqu'à maintenant et les alternatives possibles pour l'avenir. Comme organisme de consultation préoccupé par le développement régional, nous avons fait un effort dans cette direction à l'occasion d'un colloque tenu le 10 septembre dernier.

Mais il apparaît clairement que certains intervenants ne souhaitent pas vraiment remettre en question ce qui s'est fait jusqu'à maintenant. Il s'en est fait beaucoup si on considère les investissements publics réalisés au cours des 10 dernières années; mais le débat sur les orientations à privilégier pour l'avenir reste à faire.

Tout se passe comme si en pleine tempête économique, encore aux prises avec une récession et un taux de chômage sans précédent, il fallait revenir au pilotage à vue sous prétexte d'efficacité, de pragmatisme.

Nous sommes fiers, au CRD de Québec, d'avoir suscité le débat et ceci, sans jeu de stratégie de dernière minute. Faute de consensus et d'orientations claires de développement, chacun des partenaires est bien obligé de définir ses propres critères d'évaluation des projets présentés au sommet économique.

Dans le cas du Conseil régional de développement, les critères reposent sur 2 principes de base. D'abord, nous croyons qu'il faut accorder une plus grande place aux régions dans les investissements publics; et quand nous parlons de régions, nous pensons à Charlevoix, à Portneuf, à Lotbinière, à la Beauce, à la Côte-du-Sud et à la région de L'Amiante. Bien entendu, il ne s'agit pas d'opposer de façon systématique les intérêts des régions périphériques à ceux de la région métropolitaine; ce serait trop simpliste. Il ne faut pas non plus nier l'importance de certains investissements dans la région de la capitale mais il importe d'admettre, une fois pour toutes, que les composantes régionales ont peu ou pas profité dans le passé des investissements considérables faits au centre puisque les retombées prévues ne sont jamais venues.

Il s'agit maintenant de reconnaître que les régions périphériques, où l'on trouve d'ailleurs un taux de chômage plus élevé que dans les régions métropolitaines, et des revenus plus bas, ont le droit d'exiger et de recevoir autre chose que des miettes. À cet égard, le sommet économique devrait permettre d'amorcer le débat sur le virage qui s'impose pour corriger les déséquilibres interrégions à l'intérieur de la grande région de Québec.

Dans cette perspective, nous aurions souhaité que le cadre d'intervention proposé par le gouvernement ne s'arrête pas à la région de la capitale mais s'étende également aux composantes régionales. D'autre part, la création d'emplois là où sont les chômeurs, c'est-à-dire dans les régions comme au centre, doit être une préoccupation majeure des intervenants au sommet économique. Ce sont les attentes du Conseil régional de développement.

1.4 Les associations de consommateurs

Martine Fortier

administratrice. Association coopérative d'économie familiale – Région de Québec

L'ACEF de Québec considère primordial que l'on tienne compte dans le développement économique futur de la région 03 des intérêts des consommateurs et consommatrices, particulièrement de ceux et celles à faible revenu. La région 03 renferme un nombre effarant de chômeurs et chômeuses parmi la population active et un nombre encore plus élevé de ménages bénéficiaires de l'aide sociale. Parmi eux, les jeunes sont particulièrement touchés par la crise actuelle. En les excluant du marché de l'emploi, la société est en train de détruire le potentiel de toute une génération.

Pour l'ACEF, le développement économique de la région 03 doit donc passer par une politique de plein emploi, c'est-à-dire par une augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs et consommatrices. De plus, à l'instar du regroupement des sacrifiés, des jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans, nous recommandons que cette politique vise en premier lieu ces jeunes bénéficiaires de l'aide sociale. L'ACEF les appuie aussi dans leur demande d'ajustement des prestations d'aide sociale, au niveau des 30 ans et plus, soit à 403 dollars par mois et ce, tant que leur droit au travail sera bafoué.

Nous retrouvons aussi, à l'intérieur de la région 03, d'autres inégalités, mais cette fois-ci entre les différentes composantes. On y observe en effet des écarts importants en ce qui a trait au pouvoir d'achat des consommateurs et consommatrices. Selon les statistiques de 1981, c'est dans le Québec métro que l'on compte le plus de consommateurs et consommatrices ayant de hauts revenus. À l'autre extrémité, c'est dans les autres régions que nous retrouvons le plus de contribuables ayant un revenu inférieur à 8 000 dollars.

Présentement, on assiste à un vidage progressif des régions au profit de l'agglomération urbaine de Québec. Selon les prévisions de l'Office de planification et de développement du Québec, dans 20 ans, la population de l'agglomération de Québec représentera 80% de la population de la région. Cette situation, à notre avis, serait tout à fait catastrophique. D'ailleurs, nous sommes surpris que ce point n'ait pas été discuté dans la phase préparatoire au sommet. À notre avis, l'État doit se doter dès maintenant d'un plan global de développement de toutes les composantes de la région et non pas seulement de la capitale. Ce plan de développement devrait tenir compte, entre autres, de l'évolution démographique des diverses composantes de la région et être orienté vers l'élimination des concentrations de pauvreté et de chômage.

Dans cette perspective, l'ACEF appuie la proposition de stratégie de développement des emplois de base présentée par les corporations économiques de développement de la région 03 et ce, pour 2 raisons majeures: premièrement, elle reconnaît qu'il n'existe pas seulement l'entrepreneurship individuel mais aussi un entrepreneurship des collectivités qui, par leur mode de gestion coopératif, rend ces entreprises moins fragiles aux prises des contrôles étrangers; deuxièmement, elles développent des emplois là où habitent et vivent les consommateurs et consommatrices, constituant ainsi une stratégie économique décentralisée et bien adaptée à toutes les régions.

1.5 Les organismes féminins

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

La relance économique est le but qui anime notre présence à ce sommet. Nous désirons tous trouver des solutions qui, par notre concertation, aboutiront à des actions précises qui permettront à notre économie régionale de reprendre et de se développer. Mais si on pénètre directement au coeur du problème, une question nous vient spontanément à l'esprit: sur quelles ressources primordiales repose véritablement le développement d'une économie? Sur des hommes et sur des femmes qui travaillent quotidiennement à réaliser les actions préconisées par les hautes instances décisionnelles.

La part de la gent masculine dans les activités économiques est bien connue et ce, depuis longtemps; nous constatons également que les femmes participent activement depuis longtemps à notre économie et ce, à tous les niveaux. Nous connaissons tous d'ailleurs dans notre propre milieu des femmes oeuvrant au niveau administratif, que ce soient des femmes qui collaborent avec leur conjoint à la gestion de leur entreprise familiale, tout comme des femmes entrepreneurs, tant dans les secteurs de l'agriculture et du manufacturier que dans ceux du commerce et des services.

Comment expliquer alors le fait qu'il soit impossible aujourd'hui, en 1983, d'évaluer tant quantitativement que qualitativement l'importance réelle de l'entrepreneurship des femmes et les retombées économiques qui en découlent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre région! Même si la contribution des femmes au niveau économique est méconnue pour l'instant, nous avons à notre disposition la ressource fondamentale de base de notre économie, cette ressource humaine, existante et inestimable, qui ne demande qu'à se développer pour le mieux-être économique de notre région. Cependant, pour décider des meilleurs moyens pour

développer une ressource, il faut préalablement identifier, connaître les éléments qui la constituent; en somme, la reconnaître et bien la situer, pour ensuite alimenter ses composantes, de telle sorte que son exploitation devienne une force qui profite à l'ensemble d'une société.

Comme dans tout, il est nécessaire de commencer par le commencement; nous sommes heureuses de constater que vous procédez à la première étape, c'est-à-dire que vous reconnaissez la participation des femmes dans l'économie et que vous les considérez comme des partenaires à part entière en attribuant un siège aux organismes féminins à ce sommet économique. Pour cette première expérience, les organismes féminins ici représentés demandent à tous les partenaires concernés de s'engager dans des actions précises et de contribuer ainsi aux responsabilités que requièrent la formation, le développement, la participation et l'intégration complète des femmes dans les nouveaux défis qui assureront une économie saine et prospère à la grande région de la capitale pour les prochaines années.

1.6 Les organisations syndicales

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Le Conseil du travail de Québec est l'organisme régional de la Fédération des travailleurs du Québec pour la région 03; il est, de ce fait, le porte-parole officiel de la Fédération en région. Il représente quelque 33 000 travailleurs et travailleuses, membres de 87 sections locales de syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec.

La Fédération des travailleurs du Québec a toujours participé et ce, de façon positive, à tous les sommets économiques du Québec; elle a toujours su imposer, sans aucune espèce d'équivoque, sa présence dans tous les milieux de notre société québécoise. D'ailleurs, c'est grâce à des propositions de la FTQ que nous avons vu naître des réalisations telles que Corvée-habitation et Fonds de solidarité FTQ. Ces réalisations sont le fruit d'une prise de conscience sociale commune de nos travailleurs et travailleuses face à la crise économique actuelle.

Tout comme la Fédération des travailleurs du Québec, nous venons ici, avec une attitude positive, représenter les travailleurs et travailleuses de tous les secteurs d'activité de notre région. Nous sommes inquiets de la situation économique actuelle dans notre région, ce qui prive d'emploi une quantité énorme de travailleurs et travailleuses; ce qui nous semble plus grave encore, ce sont surtout des jeunes travailleurs et travailleuses qui chôment, avec derrière eux un bagage de connaissances et de qualifications sans précédent.

Nous nous interrogeons sur le pourquoi d'un taux de chômage aussi élevé dans une région comme la nôtre. Nous nous questionnons également sur l'attitude des gouvernements fédéral et provincial et du patronat face à cette situation économique devenue maintenant intolérable.

Nous sommes déçus de la non-participation du gouvernement fédéral à ce sommet économique. Nous représentons quelque 8 000 membres du syndicat de l'Alliance de la Fonction publique fédérale qui sont des travailleurs et travailleuses des différents ministères du gouvernement fédéral; nous aurions cru que le gouvernement du Québec inviterait le gouvernement fédéral à participer à ce sommet à cause de l'impact économique qu'il a sur notre région.

Cependant, nous croyons que notre participation, si modeste soit-elle, à ce sommet économique, est importante pour tous nos membres. Nous surveillerons attentivement toutes les propositions soumises par les intervenants et ferons valoir notre point de vue en fonction des politiques déjà véhiculées par notre centrale, la Fédération des travailleurs du Québec, et les préoccupations de nos membres dans la grande région de la capitale.

Claude Gingras

vice-président, Centrale des syndicats démocratiques

La CSD participe à cet important sommet économique régional de Québec animée d'un désir profond, celui d'être un partenaire de premier plan engagé dans la recherche de solutions au développement régional et à la création d'emplois. C'est avec un sentiment ancré de légitimité que la CSD entend prendre sa place à ce sommet.

Depuis plus d'un an, la CSD a mobilisé pas moins de 10 travailleurs de la base, de la région, en leur fournissant l'aide technique nécessaire afin de participer à toutes les étapes du sommet, tant à sa préparation que lors de la participation aux tables sectorielles. Ces 3 journées ne sont pas pour nous un spectacle mais bien l'aboutissement d'un effort considérable, démontrant notre volonté d'assumer les responsabilités qui nous incombent.

Nos objectifs fondamentaux au présent sommet sont de relever les vrais défis de l'après-crise, c'est-à-dire obtenir un consensus sur l'organisation d'une économie de plein emploi et d'une économie de concertation.

Après avoir pris connaissance de certaines propositions, il nous apparaît toutefois impératif de préciser que le succès des présentes délibérations repose sur les attitudes des partenaires. Ceux qui ne croient pas à la concertation n'ont pas leur place ici; ceux qui sont ici pour défendre des intérêts propres dans un esprit de clocher n'ont pas non plus leur place; ceux qui sont ici pour proposer des mesures visant à miner l'existence même de certains partenaires n'ont pas non plus leur place ici; ceux qui sont ici pour tenter de politiser le débat, avec des annonces-surprises et des éclats de dernier instant, n'ont pas choisi la bonne table.

Les travailleurs représentés par la CSD attendent beaucoup de ce sommet. Ce qu'ils souhaitent avant tout, ce n'est pas l'annonce de 60, 70 ou 100 consensus mais la preuve évidente qu'ils sont reconnus comme des partenaires à part entière des défis que nous avons tous à relever; ils souhaitent que les décisions du présent sommet pourront avoir des effets importants, non seulement par rapport à quelques secteurs d'entreprises particuliers mais sur l'ensemble des secteurs, incluant la petite et la moyenne entreprise.

Nous sommes confiants que la bonne foi, la reconnaissance réciproque des partenaires nous permettront des échanges et nous mettront tous sur la voie de la réussite et de la reconnaissance des travailleurs comme des partenaires essentiels dans la mise sur pied d'une économie remodelée, progressiste, tout en atteignant l'objectif de remettre aux travailleurs leur emploi.

Robert Monette

président, Syndicat des travailleurs des chantiers maritimes Davie

Si le Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon est présent à ce sommet, c'est tout simplement pour revendiquer du travail pour nos travailleurs présentement mis à pied et faire l'impossible pour qu'un jour, le chantier de Lauzon ait une place compétitive sur le marché international. Toutes les revendications et propositions que nous apporterons sont essentiellement dans le but de stimuler l'économie de la Rive-Sud et de faire travailler les gens de la région dans la plus grande industrie privée du Québec métro.

Nous sommes convaincus que si les chantiers maritimes Davie de Lauzon fonctionnaient à pleine capacité, ça serait un stimulant économique pour la grande région de la capitale; un stimulant, oui, parce que si un travailleur du chantier est à l'emploi, cela crée indirectement 5 emplois dans d'autres industries, qu'elles soient maritimes, industrielles ou alimentaires. Notre présence à ce sommet est véritablement un cri de désespoir à vous, représentants du gouvernement, donc élus du peuple, et à vous, représentants de divers organismes municipaux et autres, car la situation actuelle du chantier de Lauzon est dramatique.

À l'instant même où je vous parle, le chantier est désert; à peine 500 personnes syndiquées y travaillent sur une possibilité de 2 300 et il semble que l'on va plus vers une fermeture que vers une relance. Un plan de modernisation du chantier maritime est à l'étude présentement par des organismes régionaux mais on doute fortement que le gouvernement ait présentement un plan de relance préparé conjointement avec le gouvernement fédéral. Donc, c'est une de nos préoccupations que de connaître et d'étudier ce plan de modernisation et de relance; c'est une de nos préoccupations ainsi que pour 700 travailleurs qui, d'ici novembre, n'auront d'autre choix que de s'inscrire comme bénéficiaires de l'aide sociale du Québec, que de savoir ce que le gouvernement a l'intention de faire avec l'octroi de la construction de 2 traversiers pour le compte de la Société des traversiers du Québec.

Avec ces 2 grandes préoccupations à l'esprit, nous savons très bien que si les responsables s'impliquent en pensant Davie, il n'en sera que bénéfique pour l'économie de la grande région de la capitale, pour les 2 300 travailleurs du chantier et pour les bénéficiaires des 10 000 emplois créés indirectement.

En terminant, nous espérons qu'à la clôture de ce sommet économique, toutes les propositions et revendications visant la relance et la création d'emplois à court, moyen et long terme au chantier de Lauzon ne seront pas laissées sur les tablettes; qu'il y aura un suivi et que nous, représentants des travailleurs, aurons notre mot à dire dans ces futures préoccupations. Sur ce, puissions-nous dire à nos syndiqués que le gouvernement du Québec a su élaborer et faire ce que d'autres n'ont pas voulu faire pour la région et les travailleurs du chantier naval de Lauzon. Nous espérons retrouver l'unanimité des participants sur nos propositions et revendications.

1.7 Les producteurs agricoles

Jean-René Bouchard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord

Permettez-moi d'exprimer, au nom de nos 5 fédérations de l'UPA de la région 03, tout l'intérêt que nous avons à être partie à cette conférence socio-économique de la grande région de la capitale. Nous nous présentons avec la volonté sincère d'apporter notre contribution au développement socio-économique de notre grande région, et plus particulièrement au développement de nos ressources naturelles. Compte tenu de l'importance de notre secteur et suite aux discussions et aux échanges que nous aurons entre nous au cours de ce présent sommet, les quelque 13 000 producteurs agricoles que nous représentons espèrent obtenir un appui concret de nos partenaires dans la cause de nos propositions d'action. Ces dernières projettent des réactions positives et importantes en termes de développement des ressources forestières, horticoles et piscicoles de notre territoire.

Après avoir consolidé notre position dans plusieurs domaines de base de l'agro-alimentaire, il faut maintenant exploiter au maximum le potentiel agricole et agro-alimentaire de notre région de la capitale. Le moment est venu de regarder certaines productions qui sont plus diversifiées et plus complexes au point de vue technique, soit les productions horticoles, piscicoles et forestières.

Animés par ces défis que nous avons à relever et conscients des retombées économiques engendrées par la réalisation de ces objectifs dans notre milieu, nous avons identifié les prérequis essentiels à l'intérieur de nos propositions d'action sous le vocable des sous-thèmes suivants: l'acériculture, une industrie à développer; politique d'encadrement pour fins de développement du secteur horticole; la pisciculture, un potentiel à développer; recherche pour le développement de l'horticulture fruitière et maraîchère; plans régionaux pour la mise en valeur de la forêt privée.

Au sujet de notre perception de l'économie de la région de la capitale, notre conception rejoint ce qui a été énoncé antérieurement dans le document de réflexion intitulé *État de la situation*. Par ailleurs, nous croyons que notre économie régionale possède tous les atouts pour ravir la première place au Québec en termes de création d'emplois. Par sa population d'environ 1 million d'habitants, par un bassin de main-d'oeuvre qualifiée, par des ressources scientifiques et technologiques du milieu, par les infrastructures routières et portuaires, en plus de toutes les autres composantes économiques régionales, notre grande région démontre un potentiel énorme qui, malheureusement, n'est pas utilisé à sa pleine valeur et qui devient, à l'occasion, une contrainte importante dans notre développement économique.

Nous n'avons pas la prétention de posséder la ou les véritables solutions miracles à un redressement de notre économie régionale mais par ailleurs, nous sommes convaincus que c'est par la confiance et la concertation de tous les agents économiques que nous réussirons à mettre en valeur toutes les richesses naturelles, humaines, technologiques et économiques de notre milieu. Par les résultats que nous obtiendrons de nos discussions et par l'intérêt que l'on portera sur l'après-sommet, nous traduirons notre volonté et notre confiance collective pour le redressement et le développement de notre économie régionale: la fédération régionale de la grande région de la capitale.

1.8 Le mouvement coopératif

Roger Pelletier
premier vice-président, La Fédérée

Nous, représentants des coopératives agricoles de la région, sommes heureux de nous joindre aux différents partenaires de ce sommet. Au fil des ans, nos coopératives se sont développées pour répondre aux attentes de leurs membres. Aujourd'hui, la coopération est fortement présente dans le secteur agricole, tant en amont par les coopératives d'approvisionnement qu'en aval, par les coopératives laitières et d'abattage. Ainsi, la coopération agricole constitue l'un des piliers majeurs de l'agriculture régionale.

Avec un chiffre d'affaires approchant les 700 millions de dollars, les coopératives agricoles de la région exercent une activité économique très importante. Pour ne citer qu'un exemple, dans le domaine de l'exportation, l'expédition de poudre de lait et de carcasses de porc constitue un apport très intéressant au niveau de l'activité portuaire de Québec. Parce que certaines coopératives ont atteint une dimension respectable (dans certains secteurs, l'agro-alimentaire joue un rôle de leadership), elles semblent causer des inquiétudes au secteur privé et même aux autorités gouvernementales. On entend même parler à l'occasion du monopole des coopératives dans le secteur laitier et des entraves qu'elles causent à la libre concurrence. Or, dans les faits, plusieurs coopératives très autonomes et, bien souvent, compétitrices entre elles se partagent le marché et sont loin de constituer un monopole.

Quant à la libre concurrence, les coopératives en ont toujours respecté les règles du jeu. En fait, elles sont assujetties aux mêmes contraintes économiques que les entreprises privées et ne peuvent s'y soustraire sous peine de voir diminuer leur efficacité, limitant ainsi leur champ d'action et leur possibilité d'intervention et d'expansion.

Cette perception erronée du rôle des coopératives provient du fait que l'éducation publique coopérative est quasiment inexistante et que, conséquemment, la population en général ne comprend ni le sens ni le mode de fonctionnement des coopératives . Il est bon de rappeler ici que les coopératives sont issues du milieu et que, de ce fait, elles se doivent de servir les intérêts du milieu et de répondre à ses aspirations. Ainsi, les trop-perçus seront toujours redistribués aux membres. Ces derniers dépenseront ces argents dans leur localité ou dans les centres d'achat régionaux, engendrant ainsi des retombées économiques importantes.

Historiquement, les coopératives agricoles ont été financées par un apport minimum de capital de leurs sociétaires, le reste provenant des trop-perçus réalisés par les entreprises. Contrairement aux compagnies, elles ne peuvent faire appel aux investisseurs potentiels, les modalités de répartition des bénéfices des coopératives étant proportionnelles au chiffre d'affaires réalisé par les usagers et non en relation avec le capital investi. Or, les fermes familiales requérant elles aussi des capitaux, les producteurs agricoles ne sont pas toujours en mesure d'investir les sommes nécessaires au développement de leur coopérative; ces contraintes sont particulièrement perçues au niveau de la relève et des jeunes exploitants. C'est dans ce cadre d'action que notre groupement demandera, entre autres, des mesures législatives en vue de promouvoir les coopératives ainsi qu'une réforme du régime d'épargne-actions mieux adaptée à la formule coopérative.

En terminant, nous voudrions assurer tous les participants de notre désir de collaboration, tant au niveau du présent sommet que dans toute action individuelle ou commune favorisant le développement économique de la grande région de la capitale.

Jacques Bertrand
premier vice-président, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Le mouvement coopératif dans son ensemble et plus spécifiquement les caisses populaires, les caisses d'établissement et les caisses d'économie reconnaissent depuis toujours la nécessité de la concertation et du regroupement régional des énergies, des ressources matérielles et humaines dans le développement régional. C'est la base même de leur fonctionnement. Elles ont, depuis leur début, des assises régionales.

Selon cette expérience, il est jugé comme essentiel que les organismes qui veulent s'impliquer dans le développement régional doivent définir ensemble des objectifs précis qui semblent désirables à tous, s'entendre sur les moyens à prendre pour atteindre ces objectifs, proposer la contribution de chacun à l'oeuvre commune selon sa spécificité et accepter aussi toute la discipline nécessaire au succès d'une action de groupe.

Le mouvement coopératif sait, pour l'avoir vécu, que toute action de groupe doit être basée sur la solidarité et non sur la confrontation. La concertation, c'est une question d'attitude et de comportement; ça exige des compromis, c'est-à-dire l'acceptation de céder une parcelle de soi-même pour le bien commun lorsqu'arrive le moment de l'établissement des priorités; ça nécessite de la collaboration par la suite. C'est dans ce cadre global que nous sommes présents à ce sommet.

Les coopératives d'épargne et de crédit, pour la région 03, sont au nombre de 339 et totalisent plus de 4,3 milliards de dollars d'actifs leur permettant d'être très actives dans leur milieu. Qu'il suffise de mentionner leur portefeuille de 1,7 milliard de dollars de prêts hypothécaires qui a favorisé l'accès à la propriété et, indirectement, soutenu l'industrie de la construction. Notre rôle de chef de file dans les programmes Corvée-habitation, Loginove et dans les projets d'habitations coopératives OSBL et SHP contribue largement à la relance de cette industrie.

Quant aux prêts agricoles, ils ont connu une croissance annuelle de 20% en 1982 pour atteindre 200 millions de dollars. Notre implication dans le milieu agricole ne s'est jamais démentie, même en période difficile.

Les prêts aux commerces et entreprises ont connu une croissance de 20% en 1982 et ont dépassé 407 millions de dollars.

Nous partageons les conclusions du document *État de la situation*. À notre avis, le secteur secondaire est le plus faible maillon de la chaîne. C'est pourquoi nous souhaitons que les efforts de ce sommet soient orientés vers ce secteur, sans toutefois négliger le primaire et le tertiaire qui ont, jusqu'à maintenant, été l'épine dorsale de notre économie régionale.

Nous voulons assurer les participants à ce sommet que les Caisses continueront de supporter les partenaires du développement régional dans leurs besoins de financement et d'investissement.

1.9 Les organismes régionaux d'affaires et d'économie

Jean Labbé
président, Association touristique régionale de Charlevoix

Le sommet qui débute nous apparaît l'occasion rêvée pour que les principaux agents touristiques de la région 03 fassent plus ample connaissance et continuent cette amorce de concertation. Notre objectif est de faire de la grande région de Québec une destination où les visiteurs pourront aller de découvertes en ravissements au cours d'un séjour de plus en plus prolongé. Pour y arriver, il importe de se donner des outils de promotion ainsi qu'un produit suffisamment articulé, tout en respectant les spécificités de chacun.

Pour renforcer le pôle du Québec métropolitain, de fortes régions sont indispensables, plus précisément les régions du Pays de l'érable et de Charlevoix. Nous, des ATR, croyons en une grande région forte où les partenaires s'associent et se concertent pour la promotion hors Québec, pour l'installation d'un centre d'accueil touristique international à Québec, pour le développement d'un produit touristique plus fort dans le Québec métropolitain, pour le développement de sous-régions touristiques fortes comme dans Charlevoix et au Pays de l'érable.

Nous croyons utile de proposer que Charlevoix constitue l'un des plus puissants pôles d'attraction que possède la grande région de Québec. Nous affirmons que le Pays de l'érable doit développer son corridor touristique de Beauce-Appalaches pour augmenter la durée de ses séjours touristiques, que Charlevoix doit consolider et développer ses industries culturelles, que la région de Québec peut posséder l'un des circuits de ski, l'un des corridors de neige des plus importants avec le mont Sainte-Anne, le massif de Petite-Rivière-Saint-François et le mont Grand-Fonds.

Nous souhaitons que chacun puisse profiter de ce sommet pour une meilleure compréhension des besoins des autres et que l'avenir soit dans une association concertée des forces économiques, politiques et touristiques.

Fabien Roy
trésorier, Conseil économique de Beauce

Les corporations de développement économique régionales sont très heureuses de participer à ce sommet et d'y apporter toute la collaboration possible. Déjà très présentes dans leurs régions respectives avec plus de 1 000 entreprises manufacturières sur une population de 360 000 habitants, nos corporations se sont impliquées dès le départ. Elles ont participé à la préparation de nombreux dossiers ainsi qu'aux discussions concernant la présentation. De plus, elles sont conscientes qu'il faut aller beaucoup plus loin, et même jusqu'à reprendre complètement la stratégie de développement industriel du Québec tout entier.

Ce sommet économique de la grande région de la capitale arrive au moment où il est plus urgent que jamais de débloquer et d'enlever les freins sur nos possibilités d'expansion industrielle. Québec, c'est plus qu'une région, c'est la capitale; c'est aussi le centre même du Québec tout entier. De par sa situation géographique, la capitale rejoint toutes les régions et son développement peut avoir des retombées dans chacune d'elles; c'est pourquoi nous estimons que Québec doit devenir un pôle économique fort. L'avenir des régions périphériques en dépend dans une large mesure et le Québec tout entier en a besoin.

Géographiquement parlant, dans un rayon inférieur à celui qui comprendrait Montréal, Québec est déjà à Chicoutimi, dans Charlevoix, dans la Mauricie en passant par Portneuf, dans la région des Bois-Francs en passant par Lotbinière, L'Amiante, la Beauce, Les Appalaches, Montmagny, La Pocatière et même Rivière-du-Loup; et si nous comparons avec Montréal, un même rayon nous situe en Ontario bien avant d'atteindre Québec et ses régions. Montréal, pour garder son statut de métropole, a besoin d'une économie forte à l'est pour mieux se rapprocher du centre de l'axe économique canadien. Les retombées économiques, suite au développement d'un pôle économique fort à Québec, sont essentielles à toute l'économie québécoise et, bien sûr, premièrement, au développement des régions périphériques.

Qu'il suffise de nous rappeler qu'en plus d'être la capitale et le centre même du Québec tout entier, cette région a d'autres facteurs dont nous devons tenir compte: port de mer intérieur ouvert à l'année, chantiers navals, centre universitaire, complexe scientifique, axes routiers à la portée des grandes lignes électriques; il y a aussi 4 provinces à l'est, un accès direct aux États de la Nouvelle-Angleterre et bien d'autres avantages ayant également leur importance sans oublier bien sûr que dans toutes les régions, les ressources naturelles et humaines sont abondantes et qu'elles attendent d'être transformées ou d'être utilisées.

Québec a tous les atouts; il suffirait d'une volonté du milieu d'abord, puis ensuite d'un appui politique positif et actif. Le Québec métropolitain a un potentiel immense; ses régions sont là avec leur dynamisme et leurs réalisations. Québec doit être beaucoup plus qu'une région historique et touristique; il n'a pas à choisir, il doit être aussi très fort industriellement et économiquement.

Si le présent sommet réussit seulement à nous faire prendre conscience de nos possibilités, de l'urgence de la situation, il aura déjà été une grande réussite.

1.10 Le milieu des affaires

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

La Chambre de commerce régionale regroupe les chambres de commerce locales de l'Île-d'Orléans, de Beauport, de Charlesbourg, de Loretteville, de l'Ancienne-Lorette, de Sainte-Foy et une toute dernière, à Stoneham, ainsi que l'Association touristique du Lac-Beauport. Elle couvre donc une partie importante du territoire de la Communauté urbaine et de la région 03. Elle représente une population globale de 250 000 personnes qui s'échelonne de Portneuf à La Malbaie. Plus de 6 000 entreprises paient la taxe d'affaires aux municipalités ci-haut mentionnées. Notre organisme prétend donc avec raison être un des porte-parole autorisés du secteur privé et c'est à ce titre que nous avons accepté de participer aux travaux du sommet économique de la région 03.

Nous avons accepté d'être présents au sommet malgré une forte réticence des représentants à constater l'absence du gouvernement fédéral. Nous souhaitons fortement nous engager à collaborer et travailler ensemble pour le développement ordonné et cohérent de notre région.

Nous avons conscience que le développement économique de la région 03, s'il peut être grandement facilité et orienté par les décisions des pouvoirs politiques, s'appuie bien davantage sur le goût du risque, sur le travail, le talent, l'audace et l'initiative des milieux d'af-

faires qui, chaque jour, prennent des décisions qui engagent non seulement la survie des entreprises qu'ils dirigent, mais également sont d'importants pourvoyeurs de fonds nécessaires au bon fonctionnement des gouvernements municipaux, supramunicipaux, provincial et fédéral. Il faudra donc davantage faire confiance au secteur privé, le soutenir dans son action, le valoriser et surtout lui procurer un climat et un environnement dans lesquels il n'aura pas la conviction d'être décrié et laissé pour compte.

Nous ne pouvons dissocier la tenue de ce sommet de tous les autres débats politiques qui servent de toile de fond au réalignement des tables de concertation et des organismes de planification. C'est ainsi que pour nous, cette réunion au sommet est plus qu'un simple exercice de représentation ou un forum prestigieux où s'alignent des forces et où l'on cherche des engagements et des appuis; elle sera en quelque sorte le meilleur point d'observation qui nous aura été fourni depuis longtemps pour vérifier l'ampleur de la décentralisation, de la concertation et de la régionalisation.

Nous souhaitons être satisfaits de la souplesse que démontreront les différents intervenants et de leur ouverture à la dimension régionale du développement économique. La faisabilité et la fiabilité du Conseil régional de concertation et d'intervention (CRCI) proposé dans le document *Le choix des régions* trouveront ici un laboratoire d'essai idéal.

Même si nos chambres de commerce locales ont pour mission la promotion du développement économique de leur territoire respectif, nous sommes convaincus de l'importance et de la nécessité d'un juste équilibre entre toutes les parties du vaste territoire de la région 03. Nous sommes venus ici pour collaborer au développement économique de la grande région de la capitale.

Charles Poulin
président, section de Québec, Association des manufacturiers canadiens

L'extrême importance de cette réunion des institutions financières, économiques, académiques et politiques de notre région ne fait aucun doute. Le document intitulé *État de la situation* décrit bien l'industrie manufacturière de la région 03 et nous invite à faire une réflexion sérieuse sur son avenir immédiat et sur les moyens à prendre pour augmenter la productivité de nos entreprises existantes, attirer de nouveaux capitaux et créer de nouveaux emplois.

La région compte sur le secteur privé pour relever l'économie et elle a raison car l'industrie gouvernementale, ce secteur important de notre économie, n'est pas appelée à grandir dans les années à venir. Mais pour permettre à l'entreprise privée de prendre son essor dans la région, il nous faut créer un climat favorable à l'investissement en allégeant le fardeau fiscal tant des entreprises que des individus, en éliminant certaines réglementations, surtout au niveau des relations de travail.

Notre système industriel a besoin de toute la souplesse et de l'auto-adaptabilité voulues pour être sain et concurrentiel.

Nous espérons que ce sommet permettra d'en arriver à une compréhension mutuelle de la nature des problèmes à surmonter, à une entente concernant les options à explorer dans notre domaine de responsabilités respectif, à un consensus concernant les actions positives à prendre pour faire grandir l'industrie manufacturière dans la grande région de la capi-

tale. Espérer la réalisation de ces 3 objectifs est peut-être ambitieux; néanmoins, notre apport sera positif. C'est dans cet esprit que nous vous soumettrons nos observations et nos propositions.

Il nous faut aussi améliorer la productivité, assouplir les attitudes, favoriser la concertation, préparer la main-d'oeuvre à accepter l'instauration de technologies nouvelles propres à économiser le travail, à créer de nouveaux emplois, voire de nouvelles occupations.

Employeurs, employés, gouvernement, tous doivent s'y appliquer. L'AMC sera présente et prête à collaborer; bâtir notre économie, c'est l'affaire de tous.

Yvon Dolbec
président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Si la région de Québec veut retrouver et maintenir au cours de la prochaine décennie un niveau décent de prospérité, si elle veut éviter de redevenir une région exportatrice de population et de main-d'oeuvre plutôt que de produits et de services, elle devra résolument mettre le cap vers des objectifs bien définis. Nous croyons plus que jamais que l'objectif le plus impératif, mais aussi le plus exigeant, est de procéder étape par étape, projet par projet, à une véritable restructuration de notre base industrielle.

Cette restructuration devra se réaliser par l'implantation volontaire, avec le concours déterminant du gouvernement, d'industries à grand gabarit, par la revalorisation et la revitalisation de l'entrepreneurship dynamique, de l'innovation technologique, du développement de nouveaux marchés des industries existantes, par le développement d'industries de haute technologie dans les corridors de recherche appliquée que nous devons raffermir et consolider.

Si nous voulons relancer à court terme et à moyen terme l'économie de la région, il nous faudra poursuivre les objectifs suivants : tirer un meilleur profit de l'industrie touristique en mettant l'accent sur la promotion puisque, vous en conviendrez, nous avons un excellent produit; consolider et raffermir les services dans le domaine de la formation des ressources humaines et dans les domaines de la recherche; raffermir l'agro-alimentaire qui a toujours constitué un point d'ancrage de notre économie; élargir le rayonnement de la vie culturelle de notre région et sa contribution à la vie économique. Voilà des objectifs qui animent actuellement l'action de la Chambre; voilà des objectifs qui soutiennent les propositions que nous avons soumises pour ce sommet; voilà des objectifs qui guideront les engagements que la communauté des affaires est prête à prendre dans un esprit de concertation avec les autres partenaires.

Dans ce but, entre le succès et l'insuccès, il nous apparaît y avoir 3 conditions de base : la première, la plus déterminante, est la mise en place d'un contexte et de moyens propices à stimuler, orienter et supporter l'esprit d'entrepreneurship dans toutes les sphères de notre vie économique et culturelle. Il nous faut être conscients que la prospérité ne se décrète pas; elle se conquiert par la volonté, par l'imagination, par l'esprit d'entrepreneurship. Il y a dans les documents qui ont été déposés par le gouvernement une approche nouvelle, prometteuse, une politique de «faire-faire». Si l'action correspond à cet état d'esprit, voilà toutes les promesses de mariages plus fructueux entre les pouvoirs publics et le secteur privé.

La deuxième condition est un support bien défini en faveur de la région de Québec. La région est consciente qu'elle ne pourra plus compter sur la croissance de la fonction publique mais elle est en droit de s'attendre, au nom de l'équité, à ce que les politiques de décen-

tralisation ne viennent pas ajouter au traumatisme qu'a subi son économie. Aussi, veuillez croire que nous surveillerons de très près les déménagements. Il est de notre intention d'approcher la Communauté urbaine en vue de mettre sur pied un comité de vigilance afin de prévenir et de combattre cette érosion. D'ailleurs, le gouvernement devra, en assumant ses responsabilités, devenir un partenaire actif.

Nous sommes conscients que notre avenir économique est lié à celui de la province et nous contestons la fiscalité castrante, l'épuisant problème des affrontements de travail et enfin, la CSST.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Notre participation à ce sommet est à titre de représentant principal de la trame urbanisée de la Rive-Sud de Québec, mandaté auprès de tous les intervenants économiques de la région 03 pour établir des consensus susceptibles de mettre en valeur pour le bien de la population l'énorme potentiel que nous avons en main comme région.

Ce sommet nous a permis de faire une évaluation de nos préoccupations régionales immédiates tout en faisant revivre certains dossiers que notre organisme avait préparés et véhiculés au gouvernement du Québec, sans toutefois avoir la réceptivité à laquelle nous nous attendions. Cette évaluation et l'illustration de l'*État de la situation* pour la préparation de ce sommet ont démontré que notre région a connu un déclin marqué au cours des dernières années et cela, dans tous les secteurs d'activités. Nos principales interventions sont orientées vers l'industrie secondaire, avec un accent marqué sur la modernisation des chantiers Davie, les lois qui influent sur leur évolution, le virage technologique en fonction de la formation et du perfectionnement de la main-d'oeuvre en collaboration avec le Cégep de Lévis-Lauzon, l'acquisition et l'aménagement d'une zone industrialo-portuaire permettant d'y amener une aluminerie et d'autres industries à haut gabarit, les infrastructures industrielles, touristiques et de loisirs.

Pour le Conseil économique de Lévis-Lauzon et ses intervenants, c'est un tremplin où nous avons l'opportunité de nous positionner dans la grande région et à travers tous les intervenants politiques et socio-économiques. Les 13 propositions d'action que nous avons déposées sont le résultat d'un exercice de réflexion, de mûrissement et en les présentant, nous nous attendons à recevoir un appui régional et des engagements gouvernementaux.

Déjà, certains participants siégeant à cette table ont présenté des mémoires dans le même sens que les nôtres, ce qui démontre la pertinence de nos revendications.

Étant au centre même de ce grand territoire, nous nous sentons complètement à l'aise autant lorsqu'on parle de la capitale du Québec que de sa région périphérique. Nous espérons donc que ce sommet engendrera un changement rapide du profil économique de notre région et que les orientations gouvernementales, ajoutées à la participation des villes, municipalités et gens d'affaires, permettront de démontrer un bilan positif sur ce même territoire, à très court terme.

Nous sommes conscients que l'ensemble des propositions d'action qui ont été déposées par tous les intervenants ne pourront recevoir de la part du gouvernement des engagements définitifs à cette table; mais nous souhaitons qu'un suivi soit fait sur chacun de ces dossiers sans quoi l'exercice auquel nous nous sommes soumis ne connaîtra pas le succès attendu.

1.11 Le monde municipal

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Malgré certaines inquiétudes encore à notre esprit concernant le caractère tellement diversifié des problèmes d'un aussi grand territoire que celui représenté à cette table de concertation, c'est en toute bonne foi et avec beaucoup d'espoir que la Ville de Québec vient participer aujourd'hui à ce sommet économique.

La région de Québec constitue le deuxième pôle du Québec et dans la conjoncture actuelle, il est important, pour tous les Québécois, qu'une planification cohérente et réaliste se fasse pour en relancer l'économie. Depuis plusieurs mois, la Ville de Québec a participé avec les divers intervenants régionaux à toutes les tables de concertation, a travaillé sérieusement à élaborer une stratégie de développement économique ainsi qu'à soumettre des propositions dans des domaines variés d'activités. De plus, nous avons proposé un programme d'action à court, moyen et long terme, *Bâtir la capitale*, car pour nous, il y a un postulat de départ: la région de Québec ne peut être forte sans une affirmation de sa capitale.

Québec présente un potentiel à exploiter, tant par sa main-d'oeuvre qualifiée, la concentration de sa population que par les nombreuses opportunités qu'elle offre dans toutes les sphères d'activités économiques. Près de 114 000 citoyens y travaillent, soit 45% des emplois générés dans la région métropolitaine de Québec. La capitale est incontestablement le pôle majeur de la région en termes d'emploi, ceci malgré une baisse marquée dans l'industrie ces dernières années et une stabilisation et un certain éparpillement ailleurs des effectifs gouvernementaux.

Québec est non seulement le siège du gouvernement mais aussi un important centre d'affaires. Cependant, avec la récession économique que nous vivons, plusieurs milliers d'emplois ont été perdus à Québec et c'est pourquoi nous venons ici pour tenter, avec les autres participants, de relever le défi de relancer l'économie et de participer activement à la reprise économique du Québec.

Nous devons créer des emplois rapidement tout en consolidant et diversifiant la base économique existante. C'est dans ce sens que s'inscrivent nos propositions déposées au sommet et à propos desquelles nous espérons des engagements fermes et concrets.

Il faut absolument renforcer le pôle majeur de l'Est du Québec et du lien entre la capitale et sa région. Une région forte implique un pôle actif où se retrouvent une multitude d'activités et où les échanges économiques en sont d'autant plus facilités.

Beaucoup d'intervenants économiques sont animés par la même volonté de transformer et de développer Québec et sa région; il faut profiter de ce dynamisme naissant. La région de Québec ne peut être forte sans une affirmation de sa capitale.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

En se présentant au sommet économique de la grande région de la capitale, la Communauté urbaine poursuit 3 objectifs. Dans un premier temps, elle veut témoigner d'une situation con-

traignante qui existe entre les gouvernements, les ministères et les municipalités lorsque celles-ci, sous le chapeau de la Communauté urbaine ou de leur localité respective, veulent favoriser le développement économique. Je signalais, à l'occasion de la dernière rencontre du Comité d'orientation, comment un exemple banal de non-coordination entre les ministères impliqués pouvait réduire l'efficacité de nos services d'accueil touristique. D'autres situations facilement identifiables seront présentées au cours des prochains jours; nous illustrerons là encore ce qu'une mauvaise concertation coûte d'entraves au développement économique de la Communauté urbaine.

Deuxièmement, la Communauté urbaine se présente au sommet avec l'intention de bien prendre sa place au plan du développement économique régional. Lorsque se pose la question de la pertinence de notre action, on doit se rappeler que l'action publique, avant d'être accomplie, doit se justifier en s'appuyant sur 2 critères. Le premier critère est de nature économique et la question qu'on doit se poser est de savoir si l'instance publique, en posant une telle action, sera plus efficace, c'est-à-dire atteindra les résultats, ou même plus efficace, c'est-à-dire au moindre coût, que l'entreprise privée. Le deuxième critère est d'ordre politique et doit s'appuyer sur des réponses aux questions d'équité et de responsabilité politiques; en d'autres mots, qui bénéficie davantage? qui paie? et d'autre part, qui décide et en vertu de quel pouvoir?

Nos propositions, avant d'être présentées ici, ont donc subi ce tamisage. En les discutant avec nos collègues autour de la table, nous entendons rassurer le secteur privé en lui disant que nos actions, loin de viser le dépouillement des citoyens par des augmentations de taxes, seront au contraire de nature à tout faire pour que les intervenants économiques privés s'associent avec nous pour mieux coordonner les décisions susceptibles de s'harmoniser à notre territoire. Je voudrais d'ailleurs faire ici une courte parenthèse: en vertu de l'amendement à la loi constituante de la Communauté urbaine, nous avons déjà 3 réalisations avec l'entreprise privée. Qu'il me suffise de mentionner la gestion de l'incinérateur régional, l'entretien du réseau de l'assainissement des eaux et, tout dernièrement, le transport des handicapés par voitures-taxis.

Enfin, notre troisième motif en est un que nous tirons de notre propre loi constituante! En effet, nous entendons nous engager à assumer pleinement notre responsabilité quant à la promotion industrielle et touristique, que ce soit de façon autonome ou par association. De même, notre volonté d'améliorer l'action aux entreprises extérieures ou aux touristes sera un motif de plus pour appuyer, dénoncer, nous concerter et nous engager, face à l'une ou l'autre des propositions, dans la mesure, bien sûr, où le respect des intentions d'aménagement du territoire de la Communauté retenues par ses municipalités membres sera sauvegardé.

Dans notre document servant d'avant-propos à 40 propositions, nous avons signalé notre volonté très nette de changement de cap, une intention ferme. Mes collègues des municipalités seront donc vigilants; nos conseillers administratifs seront sensibles à tout ce qui se dira ou sera convenu. Les lendemains du sommet seront à la hauteur de ce que nous déciderons ensemble de convenir.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

L'action publique, comme le disait le président de la CUQ, se fait par des hommes politiques. Or, le rôle de leurs politiques, c'est aussi d'animer leur milieu; notre vision de changement de cap invite donc l'homme public à s'impliquer. Nous le ferons avec enthousiasme, sachant que la volonté derrière ce sommet consiste à donner à notre région la place économique qu'elle doit tenir dans la province.

La région de la grande capitale fut jadis un lieu manufacturier et industriel d'importance au Canada; notre changement de cap veut le faire redécouvrir aux citoyens de la grande capitale.

Si nous nous associons à la CUQ de façon si claire, à l'occasion de ce sommet, c'est principalement parce que nous croyons à l'importance de définir certaines fonctions devant être exercées à l'échelon de la zone métropolitaine. Le président de la CUQ vous a dit tantôt que l'action publique serait nécessaire là où l'utilisation des ressources techniques, humaines et financières serait plus apte que l'entreprise privée à atteindre des résultats. D'autre part, nous pouvons ajouter qu'au plan industriel, par exemple, si les effets du développement devaient être négatifs pour une localité membre, il va de soi que la région devrait prendre en considération les compensations requises.

À ce titre, on voit déjà l'importance pour une municipalité de se situer dans un ensemble régional; un centre fort protège les plus faibles contre l'extérieur. C'est donc, pour la CUQ, une opportunité de première importance qui s'offre à elle depuis ses débuts. C'est pourquoi elle entend jouer son rôle d'animation du milieu et veut se donner une politique de développement économique susceptible d'allier le passé au futur.

Les propositions de la CUQ sont élaborées et envisagées pour assurer l'optimisation de toutes les facettes de l'économie urbaine et régionale de la grande capitale. Aussi, nous croyons que les forces vives de notre milieu sont en mesure de voir à ce que les activités économiques de toute la région soient des plus productives. Dans un sens bien pratique, nous acceptons les limites territoriales et administratives comme des indications aux partenaires plutôt que comme des barrières à l'action cohérente. Tous nos efforts visent donc une meilleure santé pour les entreprises actives dans notre milieu.

Dans un premier temps, il est souhaitable de se préoccuper de l'avenir des entreprises des secteurs traditionnels qui ont su s'engager dans un processus d'adaptation aux exigences du milieu en général autant qu'aux conditions économiques et techniques qui leur sont particulières. Parallèlement, la CUQ doit, comme elle le fait d'ailleurs, s'intéresser aux différents aspects des activités nouvelles du monde occidental. Elle a pu observer que les industries de pointe et les activités de recherche ont leur potentiel propre mais aussi des effets d'entraînement. Dans ce domaine, il faudra bien s'assurer de l'implantation des entreprises mais aussi de l'accueil de leurs cadres et de leurs employés.

Dans un deuxième temps, la CUQ se doit d'être attentive aux gestes de développement régional de plus longue portée. C'est ainsi que nous vous proposons d'évaluer les possibilités de doter la région d'infrastructures uniques et de grandes capacités de développement, tant par leur taille que par leur intégration à de vastes activités. Certaines de nos propositions portent justement sur les nouvelles facettes des équipements de région.

En conclusion, ces visions de la CUQ seront présentées plus spécifiquement au cours des jours qui viennent; elles sont fondées. C'est ma conviction profonde que le potentiel de croissance et de développement de la grande capitale et des régions voisines est réel; il n'appartient qu'à nous de le réaliser.

Gaston Gagnon
préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré

Je représente ici mes collègues de la Rive-Nord, à savoir les préfets des MRC de Portneuf, de la Jacques-Cartier, de l'Île-d'Orléans, de Charlevoix-Ouest et de Charlevoix-Est.

Actuellement, les MRC sont à définir leur politique d'aménagement et de développement. Dans ce contexte, nous sommes de nouveaux gouvernements municipaux qui sont ici pour échanger et connaître le point de vue de nos partenaires du développement régional, pour présenter et recevoir des appuis politiques à certains projets et faire connaître à nos partenaires l'orientation des dossiers régionaux. Nous présentons donc nos projets avec beaucoup d'optimisme en précisant que l'aspect régional est notre préoccupation.

Pierre-Maurice Vachon
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce

Si les municipalités régionales de comté de la Rive-Sud (Bellechasse, Lotbinière, L'Amiante, Les Etchemins, Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et la Nouvelle-Beauce) sont présentes à ce sommet économique, c'est pour 2 raisons. D'abord, pour nous, l'aménagement, c'est le début du développement; et deuxièmement, nous croyons au développement économique régional.

Le concept d'aménagement du territoire n'est pas nouveau; on en parle déjà depuis 20 ans au Québec et on l'applique depuis 40 ans chez nos voisins de l'Ouest. L'aménagement du territoire, selon Larousse, c'est la meilleure répartition des activités économiques, dans un cadre géographique, en fonction des ressources naturelles et humaines. Et en partant de cette définition, on peut facilement dire que l'aménagement du territoire n'est donc que le support aux volontés du milieu et aux actions du développement.

Nous avons la volonté d'aménager en supportant et même en intensifiant les activités de notre milieu respectif. La vocation de la région d'appartenance, selon nous, c'est d'être un élément d'impulsion et d'accélération de notre économie et non pas un instrument de dirigisme et d'intervention.

Il faut donc créer et promouvoir une responsabilité régionale qui permettra à des hommes et à des femmes représentatifs de prendre en toute liberté un certain nombre de décisions essentielles. Mais cela doit se faire dans le strict respect des municipalités locales. C'est pourquoi, à l'avenir, le développement économique régional devra s'appuyer sur les agents socio-économiques et sur les initiatives locales à tous les niveaux.

Nous croyons que, de plus en plus, la croissance urbaine ne sera plus alimentée substantiellement par les populations rurales. Nous remarquons, et ce plus particulièrement depuis la crise économique des années 1980, que nos populations locales tendent à rester et même à revenir chez nous.

Nous nous engageons à tout mettre en oeuvre pour les influencer à demeurer dans nos milieux respectifs et nous les inciterons davantage à participer à nos grandes orientations.

Sous quelque forme qu'elles soient, les interventions gouvernementales ayant pour but d'atténuer les inégalités territoriales doivent s'ajuster afin de maintenir un équilibre de saine compétition, sans favoriser des régions communément appelées zones sinistrées ou désignées. Il ne faut pas que nos économies régionales paient pour les erreurs de l'interventionnisme de l'État.

Les critères de localisation et d'implantation des entreprises, tant des secteurs public que privé, qui sont actuellement centrés sur la région immédiate de la capitale, doivent également changer. Nous devons penser aux composantes régionales, à la richesse de leur environnement et au potentiel de leur capital humain. Nous ne voulons pas créer de polémique mais nous nous devons de citer monsieur Jean-Jacques Servan-Schreiber qui illustre bien une situation. Nous avons ajusté sa citation à notre contexte. Même si les paroles peuvent sembler dures, nous devons commencer par refuser, chacun de nous, que la grande région de la capitale soit coupée en deux fractions, l'une entièrement subordonnée à l'autre: la région de Québec en haut et le reste dessous. Ainsi, au sommet, la région de la capitale qui absorbe et stérilise toujours davantage le pouvoir et la richesse et nous, les régions, dépouillées de nos ressources et, parfois, frustrées dans nos aspirations par une bureaucratie omnipotente. À cette bureaucratie, nous voulons opposer une société de participation.

De toute façon, nous voulons étudier la possibilité d'un redécoupage de la région administrative 03. Nous devons également combler toutes les lacunes de nos grandes infrastructures de communication, c'est-à-dire nos réseaux routiers, primaires, secondaires, tertiaires, ainsi que nos aéroports régionaux. Nous devons aussi combler les lacunes reliées au service de base de la vie sociale et économique, c'est-à-dire notre alimentation en eau et son assainissement. Et toutes ces lacunes étant comblées, tous nos efforts devraient porter sur des équipements qui conditionneront le développement régional, c'est-à-dire la formation des hommes et des femmes, les réseaux d'information, un meilleur service aux entreprises, un service institutionnel plus adapté au développement économique régional.

Nous espérons donc que par notre participation la grande région de la capitale découvre que ça peut être enrichissant de travailler avec les régions et de les avoir comme partenaires à part entière.

1.12 Les organismes consultatifs

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture — Région de Québec

Le Conseil de la culture de la région de Québec et le Conseil régional des loisirs ont effectué des démarches afin qu'un siège de la table d'orientation soit réservé aux industries culturelles et aux entreprises de loisirs. Nous croyons en effet que toute activité de loisir génère des retombées économiques importantes. Que l'on songe au Grand Théâtre de Québec ou au Colisée de Québec dont le chiffre d'affaires dépasse de beaucoup les chiffres d'affaires de petites et moyennes entreprises.

Notre présence, de surcroît, avait pour but de sensibiliser à cette réalité les autres intervenants ayant des préoccupations de nature économique ou politique. Ce sommet économi-

que aura été l'occasion pour nous d'une prise de conscience collective dont les étapes n'auront pas été faciles à franchir. Nous avons constaté combien il est difficile d'établir des consensus, de définir des priorités et des objectifs en étayant et évaluant tous les moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre. Quoi qu'il en soit, nous nous sommes arrêtés à cette priorité que nous avons fait connaître aux participants et aux partenaires du sommet.

Nous sommes jusqu'ici satisfaits du déroulement de cette opération, conscients plus que jamais des nombreux problèmes économiques auxquels la région de la capitale doit faire face. Admettre que cette région est en effet la capitale du Québec, avec tout ce que ce terme sous-entend, est sans doute un pas dans la bonne direction.

En outre, nous souhaitons que ce sommet puisse être l'occasion de mieux percevoir et mesurer l'important apport de la culture et des loisirs à la vie économique régionale. D'une part parce que ces secteurs génèrent des activités économiques importantes; aussi parce qu'ils apportent à la qualité de vie des citoyens un élément important. En somme, le secteur culturel et des loisirs influence aussi tout le secteur touristique.

Nous vous réitérons notre confiance dans les lendemains de ce sommet; la grande région de la capitale aura fait un pas en avant par la tenue de ce sommet économique.

1.13 Le gouvernement du Québec

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Cette conférence veut essentiellement cerner, définir et raffermir autant que faire se peut le devenir économique de la capitale et de sa région. Les industries culturelles doivent généralement prendre appui sur la force économique de la région où elles se trouvent mais l'inverse est également vrai. On oublie trop souvent dans notre société que le développement culturel constitue une composante essentielle de la dimension globale du développement et que les industries culturelles jouent toujours un rôle vital dans l'affermissement d'une économie.

Dans les divers documents qui ont servi à préparer ce sommet, il est beaucoup question de Québec, capitale nationale. Il m'apparaît évident qu'on ne saurait parler de capitale nationale sans des institutions culturelles à vocation nationale.

Le ministère des Affaires culturelles a déjà entrepris de consolider les institutions culturelles de la capitale et de sa région. La musique, le théâtre, la danse, les arts visuels, le cinéma et les travailleurs qui exercent ces différentes formes d'art, comme créateurs, interprètes ou techniciens, sont des agents économiques de toute première importance pour une capitale. Dans ces conditions, toute forme de chauvinisme devra donc être écartée et le ministère des Affaires culturelles devra pouvoir compter sur l'appui de tous ces partenaires pour permettre l'essor des industries et des institutions culturelles sans lesquelles il deviendrait tristement outrancier de parler de capitale nationale, voire de capitale tout court.

On aura compris que le ministère des Affaires culturelles considère que tout comme le ministère de l'Agriculture, il est un ministère à vocation économique.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je crois qu'une grande partie de nos réalisations, de nos aspirations sont déjà sur la bonne voie puisqu'un sommet économique et sa préparation, c'est un sommet de concertation. C'est un temps d'arrêt et de réflexion; c'est ce qu'on a fait ensemble depuis maintenant au-delà d'un an. C'est un temps d'arrêt et de concertation, de réflexion pour faire le point sur notre action à nous, bien sûr, et sur l'action des autres; c'est un temps d'arrêt aussi et de réflexion pour identifier nos forces, nos faiblesses et les outils de développement disponibles.

Maintenant que cette première étape est franchie, nous sommes aujourd'hui à décider d'actions collectives prioritaires et de défis à relever; nous sommes à mettre de l'avant certains moyens d'action. Nous aurons aussi, au cours des prochains jours, à confier des mandats afin de réaliser les objectifs fixés, avec une stratégie de développement basée sur les forces du milieu.

Et quelles sont les forces du milieu? À mon point de vue, c'est d'abord et avant tout, comme le disait le maire de la capitale, l'affirmation de sa capitale; c'est son immense potentiel touristique encore inexploité à sa pleine valeur dans la grande région de Québec; c'est sa base industrielle et commerciale, à la fois traditionnelle et de haute technologie; c'est sa capacité en recherche et développement. Mais comment développer ces forces? Ce n'est pas le gouvernement seul qui les développera, ces forces, ni même un ministère; c'est, comme le disait madame Desrosiers, en se fiant à l'initiative du secteur privé, à son talent.

Et là-dessus, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, au cours des années, a toujours incité les forces vives des régions à actualiser leur potentiel respectif de développement, contribuant notamment à la mise en place de corporations de développement économique, d'associations touristiques régionales, d'infrastructures industrielles municipales, voire même de sociétés d'État dotées de mandats régionaux, telle la Société Inter-Port. J'accepte avec beaucoup d'ouverture les suggestions faites par le président de la Communauté urbaine de Québec dans ce sens-là pour faire en sorte qu'une société d'État, telle qu'Inter-Port, puisse remplir, d'une meilleure façon encore, son rôle de développement.

Et bien sûr aussi, notre rôle à nous, comme ministère à vocation industrielle, commerciale et touristique, c'est d'apporter l'assistance d'appoint aux entrepreneurs locaux. Là-dessus, je dois mentionner qu'au cours des 5 dernières années, dans la grande région de Québec, nous sommes intervenus dans plus de 900 projets de développement industriel, commercial ou touristique, par des investissements de tout près de 1 milliard de dollars. Cela représente environ 60% de tous les investissements manufacturiers dans cette région.

Nous développerons la région de Québec si nous faisons preuve, comme disait monsieur Dolbec tout à l'heure, de volonté et d'imagination; si nous travaillons avec ardeur, si nous produisons avec efficacité en employant toutes les ressources sans les gaspiller et si nous savons bien identifier les marchés et occuper toute notre place.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Comme vous l'avez remarqué, je partage ce siège avec Pauline Marois. Je suppose que c'est un peu symbolique parce que les femmes, comme les agriculteurs, doivent souvent savoir partager pour occuper toute la place qui leur revient!

Comme député de la Rive-Sud, je peux vous dire que je me sens un peu chez nous à Québec; puis je me sens également chez nous, comme l'ont dit d'autres de la Rive-Sud, dans le comté de Bellechasse et dans la Beauce, dans Montmagny ou dans Lotbinière. Ce qui est bon pour l'Université Laval, j'ai l'impression que c'est bon pour nous, d'autant plus que l'Université Laval est bonne pour le Cégep de Lévis-Lauzon; elle est bonne pour le Parc des Anciens Combattants quand elle fait des recherches sur les vents.

Mais en même temps, nous, de la Rive-Sud, quand quelque chose se passe à Québec ou à Sainte-Foy, on a l'impression que ça se passe un peu à la même place, un peu, je pense, comme les gens de la Rive-Nord, quand ça se passe à Lévis ou à Lauzon, il n'y a pas une grande différence dans leur esprit.

D'ailleurs, comme ministre de l'Agriculture et représentant du gouvernement, Québec, pour nous, est une région économique très importante. On n'a pas encore fait pour d'autres régions, ni de façon aussi précise, les chiffres que l'on a faits pour le sommet de la région de Québec mais c'est peut-être la région économique la plus importante puisqu'elle représente 25% du secteur économique dans lequel nous travaillons.

Au sommet, nous n'avons pas voulu «bulldozer»; nous avons peut-être été trop précautionneux sur ce plan-là. Nous avons voulu être beaucoup à l'écoute des propositions qui viendraient du milieu et essayer de contribuer à les mettre en valeur dans la mesure du possible.

Dans ce sens-là, quand on parle de la Faculté d'agriculture de l'Université Laval, pour nous, c'est la seule faculté d'agriculture de langue française en Amérique du Nord; et tout ce qui est bon pour elle est bon pour la région, mais est bon aussi pour tout le Québec.

Alors, c'est dans cet esprit de collaboration, en regardant mon ami de la Beauce, Fabien, que nous allons travailler pour développer la grande capitale, sa banlieue, sans oublier la Rive-Sud, les comtés environnants qui l'entourent et qui font sa richesse et son air pur.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le sommet que nous entreprenons aujourd'hui ensemble ne constitue ni un point de départ ni un point d'arrivée. En effet, considérer que ce sommet est un point de départ équivaudrait à reconnaître qu'il ne s'est jamais rien fait de significatif et de valable dans notre grande région. Au contraire, nous savons que nous pouvons continuer de bâtir sur la base de nombreux acquis qu'il nous faut maintenant consolider et valoriser. Considérer que ce sommet est un point d'arrivée équivaudrait, d'autre part, à une forme de démission devant les nombreuses difficultés qu'il nous faudra surmonter pour relancer notre économie régionale.

Si ce sommet n'est donc ni un point de départ ni un point d'arrivée, il est en tout cas un point tournant et c'est évident après les propos que vous avez tenus. Il est l'occasion privilégiée d'effectuer tous les virages qui s'imposent si nous désirons vraiment projeter l'image d'une région forte et dynamique.

Le quasi-million de Québécois et de Québécoises que nous représentons tous collectivement a le droit de savoir s'il a un avenir ici. Nous avons le devoir de lui répondre oui. Pas un oui de voeux pieux, de beaux discours et de palabres sans fin mais un oui de décisions, d'actions et de projets concrets. J'ai la conviction que nous pouvons, que nous devons y parvenir.

Il nous faudra pour cela faire preuve d'une très grande maturité au cours de nos délibérations et cette maturité passe par l'esprit de partage. Et cet esprit de partage suppose que nous abordions chaque enjeu avec un sens profond et poussé de ce qu'on appelle la conscience régionale. Ça ne peut pas être, ça ne doit pas être le sommet du «tous contre un, un contre tous».

C'est donc dans un esprit d'écoute, de solidarité et de concertation véritable que nous ferons progresser cette belle région de la capitale. Et nous pourrons vraiment être fiers de nous-mêmes si, au terme de ce sommet, nous pouvons tirer la conclusion qu'un juste équilibre a été respecté pour permettre à tous les partenaires que nous sommes de bâtir leur coin de pays avec plus d'audace et, dans toute la mesure du possible, avec plus de moyens.

Mission impossible, non; mission difficile, certes. Si nous pensons que ce sommet est un centre d'achat et que chacun doit en sortir après s'être habillé des pieds à la tête, aussi bien rentrer chez nous tout de suite. Nous devons savoir choisir avec discernement et réalisme en sachant qu'en bout de ligne, c'est, bien sûr, toujours le contribuable qui paie.

Monsieur le président, votre tâche ne sera pas facile: nous avons la responsabilité de mettre de l'ordre dans notre région; vous avez la responsabilité, pour nous aider à y parvenir, de mettre de l'ordre dans notre réunion. Souhaitons-nous bonne chance et, si possible, que tout le monde gagne!

François Gendron

ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional, président du Comité ministériel de la conférence.

Les deux jours et demi que nous nous apprêtons à vivre ensemble constituent pour moi un temps privilégié. En tant que ministre responsable du développement régional, j'attache en effet une importance fondamentale aux sommets régionaux. Ceux qui ont eu l'occasion de lire le document *Le choix des régions* que j'ai proposé en consultation en juin dernier et qui m'amènera à faire le tour des régions du Québec à partir de la mi-novembre connaissent le rôle que je souhaite voir jouer aux sommets régionaux.

Ces sommets constituent, à mon point de vue, le moyen principal de mise en place des conseils régionaux de concertation et d'intervention, ces organismes étant appelés à devenir, en quelque sorte, des sommets régionaux permanents.

Dans le document *Le choix des régions*, je propose que le ministre responsable du développement régional, de concert avec d'autres ministres sectoriels, rencontre chaque année le CRCI pour définir conjointement les grands axes de développement et les priorités d'intervention qui orienteront, dans chacune des régions du Québec, les actions des principaux intervenants régionaux et la programmation des différents ministères.

La proposition de cette nouvelle relation gouvernement-régions, par l'intermédiaire des CRCI, autorise à désigner ces organismes comme des sommets régionaux permanents.

Pourquoi privilégier cette formule des sommets régionaux? Par leur caractère d'événement politique majeur, par cette mise en scène à laquelle nous acceptons tous de participer, ces événements amènent chacun des participants à sortir de ses positions traditionnelles et

à accepter le risque de la concertation. La concertation se produit autour d'un projet quand le proposeur accepte de s'engager autant qu'il demande aux autres de s'engager.

Je nous souhaite à tous que ces moments forts de la concertation se produisent au cours de ce sommet. Cet exercice de concertation peut décevoir deux types d'attentes: celles des nostalgiques des grands textes de planification et celles des experts en lobbying. La concertation se fait en vue de projets bien précis; elle n'a besoin de réflexion en profondeur que dans la mesure où celle-ci éclaire l'action et débouche sur des projets.

Dans ce contexte, il faut saluer les heureuses tentatives faites en ce sens par divers intervenants, CRD, Communauté urbaine, Ville de Québec, CRIQ, etc., sans oublier le cadre d'intervention pour la capitale que nous avons produit. Personnellement, j'ai le goût de faire confiance à une planification qui est le produit d'une longue démarche d'analyses faite par des intervenants, des entrepreneurs, des décideurs confrontés avec la réalité et qui ont une bonne connaissance concrète de ce dont ils parlent.

Par ailleurs, il faut souligner le virage majeur qu'impose la concertation au processus habituel de décision. Certes, on n'empêchera pas les discussions de coulisse mais le forum du sommet oblige à plus de transparence; il force à mettre cartes sur table, à confronter les intérêts et les positions, à prendre des décisions collectives, à faire des compromis entre interlocuteurs qui avaient l'habitude de s'ignorer, à prendre le risque d'avoir des comptes à rendre.

Cette dynamique propre à un sommet a déjà commencé à tracer la configuration de la région administrative 03 de demain; le sommet a permis l'émergence d'un dynamisme autour du GATIQ qui cherche à faire prendre à la région le virage technologique qui s'impose à nos sociétés post-industrielles. Ce que je souhaite aux participants du sommet, c'est que nous puissions effectivement prendre ce virage.

Partie II

Les propositions d'action

Chapitre 2

L'industrie agro-alimentaire

Chapitre 2
L'industrie agro-alimentaire

2.1 Les marchés publics

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Nous commençons par l'industrie agro-alimentaire en abordant un premier thème, les marchés publics. Nous avons un sous-thème sur l'évolution et la pénétration des marchés et j'appelle les 3 propositions suivantes: la proposition 1 présentée par l'ACEF sous le titre «Marchés publics»; la proposition 8 (2 et 3) présentée par la CUQ a pour titre «Politique de développement agro-alimentaire» et la proposition 5 (2A, 2B) de la Ville de Québec s'intitule «Commercialisation des produits agricoles».

Je résume les 3 propositions. L'ACEF propose la création de marchés publics régionaux et de quartiers, moyennant des études préalables qui sont demandées. La CUQ propose d'explorer la possibilité de mise en place de marchés publics sur le territoire de la CUQ et la Ville de Québec propose de développer les marchés publics (central et de secteurs) et propose également que la relocalisation du marché actuel soit en tête du Bassin Louise.

J'amorce, si vous voulez, l'accord. Est-ce que vous êtes d'accord pour qu'il y ait d'abord la création de marchés publics et de secteurs? Ça paraît une évidence.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Nous sommes d'accord mais à une condition: qu'on soit prudent sur le nombre qu'on implante parce qu'à un moment donné, on pourrait manquer de maraîchers et avoir des installations qui ne serviraient finalement à rien. Oui à l'idée mais prudence sur le nombre à créer.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

J'aimerais apporter une dimension à la proposition que l'ACEF a faite, à savoir qu'il y ait un comité de coordination dans le cadre de la Communauté urbaine de Québec, lequel pourrait servir de soutien au développement des marchés de quartier ou de villes et de villages, pour l'ensemble de la région 03, afin que dans la région, on puisse développer des objectifs communs en concertation.

Il y a des marchés qui existent actuellement, que ce soit à Baie-Saint-Paul, que ce soit à La Malbaie; il y a des demandes aussi de marchés, que ce soit à Sainte-Marie, à Saint-Georges; d'autres municipalités semblent également intéressées.

Je pense que ce qui serait intéressant de la part de la Communauté urbaine, ce serait de servir d'organisme ressource pour l'ensemble de la région 03, pour justement établir une politique et apporter un soutien technique aux différentes municipalités. Par ailleurs, les municipalités situées à l'intérieur de la Communauté urbaine de Québec sont, bien sûr, absolument libres de fonctionner comme elles l'entendent mais elles pourraient aussi apporter à l'ensemble de la région leur expérience en la matière.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est enregistré.

Roland Allard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Est

Nous, de l'UPA, sommes d'accord avec la création de marchés publics mais à des conditions: premièrement, que ces marchés donnent accès seulement aux producteurs agricoles pour écouler leurs produits; il va de soi que ce sont des produits québécois; deuxièmement, nous voulons en contrôler la qualité ainsi que l'offre et la demande de façon à garantir une sécurité d'approvisionnement tant pour le consommateur que pour le producteur.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Mon intervention rejoint celle du maire Pelletier. Il faut être prudent car il y plusieurs implications. C'est sûr que du côté des consommateurs, il y a avantage à mettre en relation directe le producteur et le consommateur, ne serait-ce que pour les prix.

Il y a aussi l'aspect des producteurs. Je vais vous donner l'exemple de Sainte-Foy. Lors de la conférence socio-économique, nos travaux ont révélé qu'il y avait 87 producteurs agricoles et qu'il n'y en a pas qui vont au marché de Sainte-Foy. C'est déplorable! Si on installait une série de marchés publics et que les producteurs locaux de la grande région de Québec n'y allaient pas, je pense qu'on ne rejoindrait pas essentiellement la commercialisation des produits; on n'encouragerait pas la production locale. Il y a donc plusieurs aspects à considérer; il faut qu'il y ait des études et que celles-ci se fassent en collaboration avec les producteurs.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, si je comprends bien, on est d'accord sur la création de marchés publics à la condition qu'il y ait des études préalables.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je n'ai pas exactement compris l'implication de la CUQ par rapport au marché de Baie-Saint-Paul.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

Ce dont il s'agit tout simplement, c'est que la CUQ assume un minimum de coordination et de ressources techniques dans la région à l'ensemble des municipalités; qu'elle fasse profiter l'ensemble des autres municipalités de la région de son expertise, à la limite, des études internes qui pourraient se faire à l'intérieur de son territoire. Je pense que ça n'est pas sorcier. Avec l'explication que je viens de donner, je crois qu'il y a un consentement du côté de la CUQ pour que ce comité regroupe des gens de l'UPA, tel qu'inscrit dans le projet, des consommateurs, des municipalités, qu'elles soient de la CUQ ou de l'extérieur, ainsi que tout autre intervenant qui se sentirait concerné par ce type de projet.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Le soin de faire des études devrait revenir à l'UPA parce qu'en fait, c'est sûr que la CUQ est hors son territoire; puis je me vois mal, en tant qu'élu municipal, réglementer le commerce en détail.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce qu'on est d'accord sur le principe qu'il y ait des études? Bon! il y a consensus là-dessus. Maintenant, qui serait le maître d'oeuvre de ces études?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Si c'est pour l'ensemble de la région, vu que la Communauté urbaine ne chapeaute pas toute la région, cela revient au ministère de l'Agriculture! Qu'il fasse son «job»!

Roland Allard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Est

Bien sûr, le ministère de l'Agriculture est intéressé mais les producteurs sont les premiers intervenants; ils veulent être consultés à propos du développement de ces marchés.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Donc, vous acceptez le principe que le ministère de l'Agriculture soit le maître d'oeuvre, à condition que vous soyez consultés?

Roland Allard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Est

Que les agriculteurs soient les maîtres d'oeuvre, aidés du ministère de l'Agriculture s'il y a lieu.

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Nous sommes d'accord en autant que la concurrence demeure équitable et que les conditions de paiement de taxes, etc., demeurent pour les marchés publics comme pour les autres éléments de la distribution. En somme, il ne faut pas disloquer tout le réseau de distribution des épiceries, des chaînes, etc.; alors, prudence de ce côté-là.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Donc, il y a accord entre les partenaires sur la création de marchés publics régionaux et de secteurs, moyennant une étude préliminaire ayant comme maître d'oeuvre l'UPA et avec le support financier du gouvernement concerné.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

L'expérience passée me démontre qu'il y a beaucoup de gens qui veulent ouvrir des marchés publics mais parmi tous ceux qui sont venus me voir jusqu'ici, il n'y avait jamais de producteurs. C'étaient toujours d'autres gens qui voulaient sauver les producteurs mais les producteurs ne venaient pas me voir.

Et c'est pour ça que, quant à moi, si une étude ou une demande doit venir, elle doit provenir des producteurs eux-mêmes puisque des canaux de commercialisation existent. Je pense qu'il faut toujours être prudent et ne pas subventionner des choses qui n'existent pas ou qui viendraient en concurrence avec celles qui existent. Si j'avais écouté le monde, moi, dans mon comté, j'aurais peut-être bien 10 marchés publics; il y a déjà 3 ou 4 marchés privés qui marchent «au coton» et je pense qu'on nuirait à ceux qui existent si on venait à en subventionner d'autres.

C'est pour ça que je pense que si une demande doit venir dans ce sens-là, elle doit originer des producteurs eux-mêmes. On n'a habituellement pas d'objection à aider les producteurs à mieux faire la mise en marché quand ils le jugent nécessaire.

Roland Allard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Est

J'ai bien mentionné tantôt que l'avenir des marchés publics est une préoccupation à laquelle nous devons faire face et je dis que nous, les producteurs, nous voulons assumer la responsabilité de servir adéquatement les consommateurs.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que vous voulez me dire comment vous envisagez le partage des coûts dans la création de ces marchés?

Roland Allard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Est

Ça, ça reste à définir; je pense qu'il faudra qu'il y ait concertation entre les intervenants.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Dans la réalisation d'études?

Roland Allard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Est

Il faut des intervenants de même qu'un support technique, celui du gouvernement bien sûr.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que la Ville de Québec serait prête à partager les coûts d'une étude comme celle-là?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Pour ce qui est de nos problèmes, c'est déjà fait.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

Il n'y a pas de problème quant à nous sur le partage des coûts; on n'a pas d'argent!

On va aller voir la Ville de Québec, la Communauté urbaine, ensuite l'Union des producteurs agricoles et le ministère de l'Agriculture; je pense qu'il y a ici, autour de cette table, des intervenants qui ont à coeur d'offrir aux producteurs de la région un accès aux marchés dans le respect évidemment de ceux qui sont déjà établis, notamment les fruitiers qui ont des étalages sur les trottoirs. Je pense que les craintes qui sont soulevées sont très réelles mais qu'elles ne sont pas insurmontables. Lorsqu'on regarde ce qui se passe à Montréal, on a évidemment un bel exemple à suivre.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Donc, il y accord entre les partenaires afin qu'il y ait des études préalables ayant comme maître d'oeuvre l'UPA ; les modalités seront à définir quant au partage des coûts.

Un troisième point, monsieur Pelletier, relativement à la relocalisation au Bassin Louise. Désirez-vous faire une intervention rapide à ce sujet?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je pense que c'est un des grands marchés publics qu'on essaie de garder là où il y a une concentration de clientèle déjà bien habituée. Je pense que c'est dans la foulée de l'idée d'avoir des marchés publics à la disposition des consommateurs.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

Il y a une proposition de l'ACEF à ce sujet qui suggère que la même étude puisse établir la localisation d'un véritable marché d'envergure régionale dont les sites à considérer sont le site de l'Expo qui est central et proche du marché de consommateurs qu'est Limoilou, Beauport, Charlesbourg et Sainte-Foy.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Bien, c'est enregistré comme demande.

2.2 Le financement des coopératives et l'éducation coopérative

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 3 et 4 des coopératives agricoles. La proposition 3 a pour titre «Financement des coopératives»; celui de la proposition 4 est «Éducation coopérative».

Je résume la proposition 3 : que le régime d'épargne-actions du gouvernement soit applicable aux coopératives après modification, que le rôle de la Société de développement coopératif soit modifié pour qu'elle puisse fournir du capital à long terme. La proposition 4 : que le gouvernement favorise l'éducation coopérative par les programmes d'enseignement et l'attribution de crédits aux groupes populaires.

Le propos, c'est le développement des coopératives; c'est une demande qui s'adresse au gouvernement. Est-ce que le gouvernement contribue ou est prêt à contribuer au développement des coopératives, premièrement en appliquant le régime d'épargne-actions, deuxièmement, en permettant à la Société de développement coopératif de fournir du capital à long terme et troisièmement, en favorisant l'éducation coopérative auprès des groupes populaires?

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Cette question-là devrait être reportée au débat sur les finances; le programme prévoit un débat sur la recherche, les finances, le commerce, etc.; le ministre des Finances pourra répondre à cette question à ce moment-là.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Je n'ai pas d'objection à ce que la question soit reportée. Nous sommes d'accord avec la proposition 4, en particulier s'il s'agit du financement par les employés. Et dans ce cas, on voudrait renvoyer cette motion à la proposition 10 de la CSD dans laquelle nous parlons d'un comité d'étude; nous voulons justement qu'il soit tenu compte de cet aspect de la question; on voudrait que les employés soient autorisés à participer au financement des coopératives. Cependant, on aimerait beaucoup qu'ils aient aussi leur mot à dire concernant leur gestion.

Gérard Lehoux
président, Fédération de l'UPA de Beauce

Je me permets d'intervenir comme producteur agricole et membre de coopératives. Moi, il me manque des éléments pour me prononcer. Quels pouvoirs seraient donnés à ceux qui auraient des régimes d'épargne-actions? Étant donné que les coopératives appartiennent aux producteurs, nous voulons conserver nos droits de gérance.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est enregistré et nous reportons à plus tard une discussion plus poussée sur les propositions 3 et 4.

2.3 L'acériculture

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 2 de l'UPA concernant l'acériculture. On souhaite la mise en place d'un programme de support des inventaires pour pallier aux variations de production, l'intensification des recherches de nouveaux produits et leur promotion. L'enjeu derrière ça, c'est que vous proposez la formation d'un comité pour mettre sur pied un programme de support aux inventaires et en fixer les modalités dans le but de rationaliser les variations de production.

Gérard Lehoux
président, Fédération de l'UPA de Beauce

Notre région a un potentiel acéricole assez remarquable: plus de 20 millions de livres sont produites dans la région, soit environ 65% de la production provinciale. Un peu plus de la moitié de cette production est exportée à l'état brut vers les États-Unis. Ce que nous proposons comme élément de solution, c'est le regroupement des producteurs afin de pouvoir négocier, défendre notre intérêt collectif, connaître les coûts réels de production et assurer un approvisionnement sûr aux transformateurs et aux consommateurs.

Nous demandons un support d'inventaires, compte tenu que la production annuelle est cyclique, donc variable, qu'elle est très reliée au facteur climatique. Sa mise en marché est inadéquate et son programme de promotion est à mettre au point. Dans la recherche, il y aurait beaucoup de nouveaux produits à créer, en collaboration avec l'Université Laval. Au niveau de la transformation, Culinar a, selon nous, les moyens nécessaires pour faire de la promotion, ce qui créerait beaucoup d'emplois. Il faudrait aussi explorer les marchés d'exportation, surtout les pays d'Europe.

Cette résolution a reçu l'accord de principe de tous les participants.

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

Conformément à la demande de l'UPA, je vous assure que les recherches seront intensifiées, à la fois à l'Université Laval et au CRIQ, de façon à pouvoir mettre au point de nouveaux produits et à travailler aussi avec nos partenaires sur ce sujet.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Concernant le support des inventaires, un certain financement est déjà fait actuellement par le gouvernement fédéral par le biais des avances de paiement. Pour aller plus loin dans ce support, le ministère de l'Agriculture du Québec a indiqué à plusieurs reprises qu'il était d'accord, dans le cadre d'un plan conjoint et d'une discipline de mise en marché. Pourquoi? Parce que quand on parle des inventaires actuellement, on parle de toutes sortes d'inventaires: inventaires de produits d'excellente qualité et inventaires de produits qui ne sont pas d'excellente qualité.

Deuxièmement, il faut aussi être capable de donner aux usines de transformation des garanties d'approvisionnement. Il y a des gens qui sont prêts à s'embarquer dans la transformation du sirop d'érable à condition d'avoir des garanties d'approvisionnement. S'il s'agit tout simplement de supporter les inventaires pour permettre une plus grande spéculation avec le produit, je pense qu'il n'y a pas là beaucoup d'intérêt. S'il s'agit de supporter les inventaires pour une meilleure commercialisation, une meilleure garantie d'approvisionnement et pour développer l'industrie, nous sommes d'accord à cent pour cent. Tout ça peut se faire dans le cadre d'un plan conjoint pour une mise en marché ordonnée.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Était-ce l'esprit de votre proposition, monsieur Lehoux?

Gérard Lehoux
président, Fédération de l'UPA de Beauce

D'accord, oui.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce qu'il y a accord sur la création d'un groupe de travail pour rationaliser les variations de production au moyen d'un support aux inventaires?

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Quand on se place dans le cadre d'un plan conjoint et dans la peau d'un industriel, je suppose par exemple Culinar dans la Beauce, on s'assure évidemment d'une garantie d'approvisionnement. Supposons qu'on réussisse à convaincre Culinar de faire la commercialisation du sirop d'érable dans de petits contenants à mettre sur les tables pour des gens qui mangent des crêpes, et cela au même titre que les produits Kraft ou les produits Vachon (on a le beurre de «peanut», le miel, les framboises, les fraises), il faudra lui garantir une régularité d'approvisionnement. Ça me prend une garantie d'approvisionnement, mettons de 1, 2, 3 millions de livres par année. Si les producteurs mettent en place le plan conjoint qui est nécessaire pour donner ces garanties d'approvisionnement-là, nous sommes d'accord pour supporter les inventaires. Mais si c'est uniquement pour encourager la spéculation sur la vente à la ferme, à ce moment-là, il n'y a pas d'intérêt.

Gérard Lehoux
président, Fédération de l'UPA de Beauce

C'est clair mais il reste quand même que l'UPA, actuellement, est structurée en fédérations spécialisées qui s'occupent du produit visé; elles seront sensibles aux avantages qu'il y a

de s'assurer aussi d'une régularité d'approvisionnement pour les produits de l'érable parce que les saisons ne donnent pas toujours le même volume de production. Ça, ça reste très important.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il y a 2 éléments dans la position du ministère. Il est d'accord si, d'une part, on s'engage dans des plans conjoints qui garantissent l'approvisionnement et si, d'autre part, vous faites en sorte d'assurer la régularité de la production.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Je dirais aussi: pas n'importe quelle qualité de sirop!

Gérard Lehoux
président, Fédération de l'UPA de Beauce

D'accord avec ça et pour que le plan fonctionne, il faut que la Régie rende, elle aussi, sa décision.

2.4 Le secteur horticole: encadrement-recherche

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 6 de l'UPA sur la politique d'encadrement du secteur horticole, la proposition 11 de l'UPA sur le développement de l'horticulture fruitière et maraîchère et enfin, la proposition 71 de la MRC de Portneuf concernant l'intensification de la recherche agricole.

Il est demandé par l'UPA que le gouvernement accorde une aide au développement de l'horticulture par (a) un support financier et des études en rapport avec la matière organique, (b) une distribution gratuite d'arbres pour brise-vents, (c) une aide technique à la commercialisation mise à la disposition des ressources humaines.

Dans la proposition 11, l'UPA demande que le gouvernement accorde à l'Université Laval les ressources financières pour l'engagement de 3 chercheurs dans le domaine horticole. Dans la proposition 71, la MRC de Portneuf demande d'intensifier la recherche agricole à la station de Portneuf et de vulgariser les résultats.

Les proposeurs demandent au MAPAQ sa réaction sur les points a, b et c, c'est-à-dire un support financier et des études en rapport avec la matière organique, une distribution gratuite d'arbres pour brise-vents et une aide technique à la commercialisation mise à la disposition des ressources humaines.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Des études sur la matière organique, on est toujours d'accord pour en faire. Au ministère, on en fait plusieurs à condition d'avoir des projets spécifiques; c'est assez vaste comme sujet. Quant à la distribution gratuite d'arbres pour les brise-vents, je pense que mon collègue de l'Énergie et des Ressources peut vous dire que son ministère en fait déjà. Pour ce qui est de l'aide technique à la commercialisation, nous, on est d'accord; nous avons un service des marchés intérieurs et un service des marchés extérieurs qui, sur demande, travaillent avec les producteurs. Par exemple, dans le secteur de la fraise, nous travaillons avec les producteurs au moment de la mise en marché régionale. Nous le faisons aussi pour d'autres mises en marché mais en fonction de besoins spécifiques.

Marcel Beaudoin
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

Concernant la matière organique, je pense que c'est assez facile à déterminer par l'analyse des sols. On dispose d'assez de tourbières dans la grande région de la capitale pour fournir les éléments dont les sols ont besoin. Par contre, je pense qu'il y a là-dessus une nécessité d'implication du gouvernement qui doit jouer son rôle social parce que vous savez, souvent, ceux qui ont épuisé les sols ne sont pas nécessairement les agriculteurs.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Quel rôle demandez-vous au gouvernement de jouer?

Marcel Beaudoin
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

Qu'il intervienne financièrement pour aider à remettre en valeur ce sol auquel il manque de la matière organique.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Est-ce que vous pourriez donner des cas plus concrets?

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La question, monsieur Garon, c'est : est-ce que le gouvernement est prêt à nous aider financièrement à développer nos sols organiques?

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ce n'est pas ça la question! Il dit: «quand la matière organique a été enlevée des sols, ça n'a pas toujours été enlevé par les agriculteurs»; je voudrais savoir plus concrètement à quoi on réfère!

Marcel Beaudoin
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

Je dis qu'il y a des spéculateurs qui, à un moment donné, ont pensé produire sans se préoccuper du fait qu'un sol, ça s'épuise.

Et nous demandons que le gouvernement s'implique pour redonner au sol les matières organiques dont il a besoin, pour le rendre plus productif. J'entendais tout à l'heure le maire de Québec dire oui aux marchés publics; mais est-ce qu'on va être capable de répondre à ces besoins-là? Je pense que c'est un domaine où il va falloir, pour répondre aux demandes, que nos sols soient en condition de produire. Nous demandons au gouvernement une aide financière pour ça.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que vous voulez qu'il joue un autre rôle à part son aide financière? Voulez-vous qu'il joue un rôle du genre de maître d'oeuvre, par exemple?

Marcel Beaudoin
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

Oui, ça va jusque-là.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

La seule demande concrète qui est venue jusqu'à maintenant à propos de la surutilisation de la matière organique, c'est à l'Île-d'Orléans et on travaille avec les gens de l'Île-d'Orléans pour améliorer les sols, le drainage et l'irrigation parce qu'on pense que c'est un endroit important sur le plan de la production maraîchère.

Mais il n'est jamais venu d'autres demandes d'ailleurs, au ministère de l'Agriculture, pour compenser la matière organique. Faites-nous une demande concrète, pas au niveau des principes, mais à quel endroit, dans quel cadre; on est prêt à regarder ça.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il y a accord de principe du ministère pour vous aider à la condition que vous fassiez une demande concrète.

Maintenant, qu'en est-il de la question de la distribution d'arbres pour brise-vents?

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Je suis en train d'expliquer à mon collègue de l'Agriculture que si son ministère et sa clientèle ont besoin d'arbres à des fins de brise-vents, on pourrait très certainement examiner ça; c'est directement relié à l'Agriculture. On donne de toute façon des plants à des fins de reboisement; alors, j'imagine que ce sont des scénarios qui peuvent s'examiner. Je sais qu'il y avait une objection de principe, au ministère, pendant un bout de temps mais il faut que les choses évoluent. Alors, en autant que le ministère de l'Agriculture est prêt à les payer, moi, je ne fais pas d'objection!

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Oui, mais que le ministère de l'Agriculture les paie ou que ce soit le ministère de l'Énergie et des Ressources, c'est pas mal la même chose.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Le troisième point concerne la commercialisation. Monsieur Beaudoin, est-ce que vous êtes satisfait de la réponse? Nous avons cru comprendre que vous demandiez une aide technique à la commercialisation par la mise à votre disposition de ressources humaines.

Marcel Beaudoin
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

Oui, c'est pour évaluer les besoins des marchés locaux, des marchés nationaux et même des marchés internationaux. On a besoin d'aide technique pour faire l'étude des marchés et pour les développer. La demande s'adresse au ministère de l'Agriculture ainsi qu'à l'Université.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Il n'y a aucun problème puisque nous avons, au ministère, 2 services administrés par le sous-ministre adjoint à l'industrialisation et à la commercialisation. Sur l'aspect commercialisation,

il y a le service des marchés intérieurs, puis le service des marchés extérieurs; les marchés intérieurs pour faire en sorte qu'on fournisse, si possible à 100%, le marché intérieur; et le marché extérieur qui concerne l'exportation.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Concernant le développement de l'horticulture fruitière et maraîchère, on demande que le gouvernement accorde à l'Université Laval des ressources financières pour l'engagement de 3 chercheurs.

Marcel Beaudoin
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

Là-dessus, on est d'accord parce que l'Université a son rôle à jouer et elle est prête à le jouer mais il faut lui en donner les moyens.Nous demandons donc au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de subventionner l'Université Laval pour des programmes de recherche.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Notre façon d'opérer là-dedans, c'est que nous avons des centres de recherche. Nous en faisons aussi beaucoup sous contrat. Les besoins sont analysés par des comités afin de voir si ça fait double emploi avec des travaux qui se font déjà.

On est d'accord pour regarder avec l'Université Laval des projets de recherche qui ne dédoublent pas des projets existants relativement à la recherche dans le secteur de l'horticulture.

On ne donne jamais d'argent en blanc, sans but précis, et il y a de la recherche universitaire de même que de la recherche commanditée.

Dans le cadre de projets spécifiques, nous sommes d'accord pour faire le maximum de la recherche qui est utile à l'agriculture.

Paul-Eugène Drolet
préfet, MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf s'interroge sur les intentions du gouvernement face à la ferme expérimentale de Deschambault. C'est la seule station de recherche agricole où le gouvernement du Québec (le ministère de l'Agriculture) effectue des recherches sur les productions animales. Dans Portneuf, on l'oublie souvent, il y a une agriculture de haute qualité et c'est dû en partie, je pense, à la présence de la ferme de Deschambault. Les 3 lauréats du mérite agricole cette année sont de la région de Portneuf. On ne voudrait pas qu'à un moment donné, nous n'ayons plus de lauréat mais surtout que notre agriculture dépérisse parce qu'on se priverait d'un capital qui est investi depuis des années à la ferme de Deschambault.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ce n'est peut-être pas votre meilleur argument parce qu'ils faisaient de la production dans des domaines où on ne fait pas de recherche à Deschambault!

Voici les orientations du ministère là-dessus! On doit avoir, au cours de l'automne, une conférence socio-économique sur l'orientation de la recherche dans le secteur agro-alimentaire. Un certain nombre de choses vont être définies et des orientations seront étudiées quant à l'utilisation de l'équipement existant.

Concernant Deschambault et Saint-Augustin, on s'apprêtait à discuter avec l'Université Laval puis on s'est aperçu qu'elle avait loué sa ferme. On voudrait faire avec l'Université Laval, Deschambault et Saint-Augustin un genre de protocole pour qu'il y ait une utilisation peut-être conjointe de certains équipements afin de développer le secteur de la recherche.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le CRD voudrait apporter son appui à la demande de l'UPA concernant une plus grande ouverture au niveau des productions nouvelles. On sait qu'il est difficile de s'attendre à un développement actuellement, à une forte expansion au niveau du secteur des productions déjà contingentées; alors, on appuie les démarches de l'UPA à ce niveau-là.

Quant à la demande de la MRC de Portneuf, on est satisfait de l'ouverture du ministère au niveau de l'intensification de la recherche au centre de Deschambault.

2.5 La pisciculture

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 7 de l'UPA concernant la pisciculture. Je résume: que le gouvernement favorise la production de la truite de consommation par les mesures suivantes: un plan de santé piscicole, une politique d'achat de produits d'ensemencement et une aide technique et financière aux producteurs regroupés.

Jean-René Bouchard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord

Nous voudrions ajouter un paragraphe à notre proposition principale à l'effet que le MAPAQ reconnaisse officiellement le syndicat des pisciculteurs et qu'il permette à la Régie des marchés agricoles de rendre des décisions en conformité avec les demandes légitimes des producteurs. Par ailleurs, nous voudrions que le MLCP légalise immédiatement la commercialisation de la truite mouchetée d'élevage.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Je pense bien que l'UPA devrait se rendre compte qu'elle est rentrée dans l'élevage de la truite alors que le développement était déjà assez avancé, grâce au ministère de l'Agriculture!

C'est un secteur beaucoup plus complexe que l'UPA n'a jamais voulu le reconnaître, et c'est le problème. Concernant la santé de la truite, il y a des questions fauniques qui relèvent du gouvernement du Québec et certaines qui sont, par délégation, du ressort du gouvernement fédéral.

Jusqu'en 1977, il n'y avait pas de programme de développement de l'élevage de la truite; à toutes fins pratiques, on élevait 86 000 livres de truites en 1977 au Québec. Depuis que les juridictions ont été transférées au ministère de l'Agriculture grâce à l'entente intervenue, en décembre 1977, entre le ministre Yves Duhaime et moi, nous avons donné aux pisciculteurs accès au crédit agricole et à différentes mesures du ministère de l'Agriculture.

L'UPA est entrée au dossier peut-être 3 ou 4 ans plus tard et je dois dire qu'à ce point de vue-là, il y a un certain nombre de choses à clarifier avant d'aller plus loin. Il y a eu ce matin même une rencontre entre le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et le ministère de l'Agriculture pour clarifier ces choses-là.

C'est évident que dans le plan de développement, il faut tenir compte de la santé piscicole. Quant à l'aide technique et financière aux producteurs, c'est une chose qui est déjà acquise dans des programmes déjà existants. Le potentiel du marché est beaucoup plus grand que les gens l'ont reconnu. On évalue que 68% de la truite produite dans la région de Québec s'en va à la pêche en étang de ferme, 18% va à l'ensemencement et 14% seulement pour la truite de table. Et nous pensons qu'il y a encore du développement possible.

Jean-René Bouchard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord

Si l'UPA est embarquée dans cette production-là, c'est à la demande des producteurs et parce qu'il y avait un besoin.

Souvent, le ministère de l'Agriculture est embarqué dans des programmes pour développer des productions sans tenir compte de la mise en marché, justement. Il y a des producteurs qui ont actuellement des tonnes et des tonnes de truites mouchetées qui sont en voie de se perdre et qui devraient êtres mises sur le marché pour la consommation. C'est justement ce qu'on demande, de légaliser la vente de la truite mouchetée; cela tarde depuis un an et c'est déplorable.

Je ne voudrais pas embarquer dans une polémique mais il y a quand même des problèmes qui devraient se régler rapidement parce que des producteurs sont en difficulté parce qu'ils ne peuvent pas commercialiser la truite qui est dans leurs étangs.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Tout le monde sait que j'ai toujours été en faveur de la commercialisation de la truite mouchetée sauf que l'aide qu'on a accordée à des producteurs pour développer de la truite l'a été dans le cadre de la réglementation existante. La réglementation actuelle ne permet pas la commercialisation mais permet la pêche en étang de ferme.

On est d'accord, au ministère, pour que ça aille dans le sens de la commercialisation, sauf qu'il y a un certain nombre d'objections. On essaie, dans des discussions avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de régler un certain nombre de questions qui sont soulevées surtout par les gens de la faune qui ne souhaitent pas la commercialisation de la truite mouchetée.

Comme on vit dans une société ouverte et non pas dans une société fermée, je ne suis pas tout seul pour décider. Je suis obligé de tenir compte de certaines revendications des gens de la faune; qu'on essaie de régler ces questions-là le plus possible à l'amiable, pour tenir compte de nos objectifs et puis des leurs. On espère faire ça le plus rapidement possible et ce matin, il y avait encore une séance de discussions qui a duré plus de 2 heures pour régler ces questions-là. Je suis persuadé que les problèmes vont être réglés dans un avenir rapproché.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ce que je comprends, en réponse à la demande précise de monsieur Bouchard, c'est que ça pourrait aller jusqu'au changement de la réglementation.

Jean-René Bouchard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord

Juste un mot pour dire qu'il faut que ça se fasse rapidement parce que compte tenu du zonage, il y a un grand nombre de producteurs qui ne peuvent pas élever autre chose que de la truite mouchetée.

2.6 Le changement technologique dans le milieu de travail

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 9 et 10 de la CSD. Le titre de la proposition 9 est «Bureau régional de la technologie du travail» et la proposition 10 s'intitule «Démocratisation du milieu de travail». La CSD, si je comprends bien, a décidé de créer des comités d'entreprise sur les changements technologiques dans les usines agro-alimentaires appelées à se moderniser. Elle prend l'initiative également d'un comité d'étude pour analyser les formes possibles de démocratisation des milieux de travail dans les laiteries.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Je voudrais signaler ici que nous aimerions que cette proposition ne soit pas discutée à ce moment-ci.

Concernant la démocratisation des syndicats à l'intérieur de nos coopératives, nous considérons que les gens qui travaillent dans des usines ont besoin de faire partie intégrante de l'usine. Quand on parle du mouvement coopératif, il faut tenir compte du fait que dans l'industrie de transformation, en particulier dans les produits laitiers, dans les produits alimentaires, les coopératives sont en très grande force.

Donc, on demanderait au gouvernement qu'avant d'accorder toutes sortes de subventions, il tienne compte du fait que les travailleurs devraient faire partie intégrante de leur usine par le biais de comités allant de la gestion au financement.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Étant donné que la proposition 9 a une implication directe sur la création d'un bureau régional de technologie proposée par la CSD, je pense que la proposition 9 est directement reliée aux propositions 27 et 43 et qu'il serait nécessaire qu'on reporte la discussion de l'ensemble à la proposition 43.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

On crée toujours un nouvel organisme pour une idée nouvelle qui nous arrive au lieu peut-être d'utiliser les organismes déjà en place; est-ce qu'il n'y a pas un centre de formation professionnelle qui existe déjà et qui pourrait s'occuper de ça, au lieu de créer un organisme distinct?

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Nous sommes bien d'accord avec monsieur Pelletier; on sait qu'il y a des centres de formation. Mais on ne peut pas dire que ça répond exactement aux problèmes dans lesquels on vit. C'est que le centre de formation semble toujours être un peu en retard: lorsqu'il y a des changements technologiques, on ne veut pas le savoir seulement 2 mois avant.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Baribeau, vous reviendrez là-dessus lorsqu'on discutera du Conseil.

2.7 La création d'un conseil régional de l'agro-alimentaire

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 12 et 13 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, les propositions 8 (1) et 40 de la CUQ ainsi que la proposition 5 de la Ville de Québec!

Le titre de la proposition 12 est «Création d'un conseil d'agro-alimentaire»; celui de la proposition 13 «L'enseignement et la recherche en agro-alimentaire»; la proposition 8 de la CUQ a pour titre «Politique d'aménagement et de développement du domaine agricole» et la proposition 40 s'intitule «Prospective ou programme d'études prioritaires» et enfin, la proposition 5 a pour titre «Commercialisation des produits».

Je résume donc la proposition 12: la Chambre de commerce souhaite une table permanente de consultation à des fins de recherche et de développement, sous l'égide du GATIQ, et dont le mandat serait de déposer un projet de création du conseil régional de l'agro-alimentaire, avec la participation des partenaires concernés.

Dans votre proposition 13, concernant l'enseignement et la recherche en agro-alimentaire, vous proposez la suspension de la création de tout nouveau centre d'enseignement et, sous l'égide du Conseil, vous proposez la formation d'un groupe de travail pour préparer un programme quinquennal de développement de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

La Communauté urbaine de Québec, dans la proposition 8, veut qu'on définisse la politique d'aménagement et de développement du domaine agricole en collaboration avec les autres partenaires; dans la proposition 40, elle préconise la mise sur pied d'un programme de faisabilité sur les questions suivantes: entrepôt pour la réfrigération et la congélation, la manutention et la transformation des produits agro-alimentaires et forestiers locaux.

La Ville de Québec, pour sa part, préconise le groupement des intervenants dans le but de développer un programme de commercialisation des produits locaux, avec le mandat d'élaborer un programme de commercialisation des produits locaux.

L'enjeu de la discussion porte donc, quand on regarde ça dans son ensemble, sur la création d'un conseil régional de l'agro-alimentaire.

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Je voudrais tout simplement rappeler les raisons qui nous ont amenés à apporter cette proposition ici: d'abord, la reconnaissance de l'importance du secteur agro-alimentaire dans la région de Québec, lequel constitue un des points d'ancrage de notre économie; la reconnaissance aussi du rôle d'exportateur que notre région joue dans le domaine de l'enseignement et de la recherche agricoles; enfin, une prise de conscience de l'évolution que va connaître ce secteur-là, comme tous les autres secteurs. Les spécialistes parlent de bouleversement au cours de la prochaine décennie. Bref, notre proposition vise à institutionnaliser un

dialogue, une concertation; on veut un promoteur régional de nos intérêts régionaux, un chien de garde, un agent catalyseur de l'évolution; on veut un entremetteur entre fabrication, producteurs, etc.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Et c'est ce que vous appelez un conseil régional de l'agro-alimentaire?

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Une structure simple, souple, une place de rencontres.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Ce qu'on voudrait, c'est que les salariés soient représentés sur ce comité-là par le biais de leur syndicat; que cela soit ajouté.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Mon intervention va dans le même sens; je n'élaborerai pas plus mais on y tient!

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

Nous sommes tout à fait d'accord, à la fois au GATIQ et à l'Université Laval, pour la mise sur pied d'un tel programme, pour y participer pleinement et pour travailler avec les autres partenaires, notamment ceux qui viennent d'être mentionnés.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Je voudrais signifier que les consommateurs ne sont pas représentés dans la composition actuelle. Alors, si jamais on est intéressé à nous voir là, on n'a seulement qu'à nous inviter.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Quant au principe, un tel organisme nous apparaît être souhaitable. Mais dire de qui il va relever, là, il nous semble qu'une juste représentativité dans le territoire n'est pas assurée par cette formule-là.

On n'a qu'à consulter le volume déposé par le ministre Garon pour voir où en sont la qualité, la quantité, la richesse de la production agricole dans le territoire 03! La production n'est pas concentrée dans la Communauté urbaine de Québec alors qu'ici, on propose des intervenants qui sont essentiellement au coeur de la Communauté urbaine. Je pense qu'il devrait y avoir une représentation beaucoup plus large à ce conseil régional afin d'y compter d'une façon importante les sous-régions qui sont des grandes productrices agricoles du territoire. Quant au principe de l'organisme même, nous sommes d'accord.

Marcel Beaudoin
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

Nous sommes d'accord avec le principe du conseil. Seulement, comme il a été souligné par un de mes prédécesseurs, pour la commercialisation, nous aimerions être les maîtres d'oeuvre.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

On devrait étudier davantage les structures existantes: l'UPA et les fédérations spécialisées, les fédérations régionales, etc.

En principe, on peut bien dire que ça va être beau et gentil; personne n'est contre un conseil sauf que dans les faits, il n'arrivera pas grand-chose avec ça parce que, d'un côté, il y a trop d'organismes forts, tels l'UPA et les coopératives, tandis que le secteur secondaire n'est pas encore vraiment regroupé au niveau régional et le tertiaire non plus. Je pense qu'il faudrait commencer par le commencement: regrouper le secondaire, puis le tertiaire, avant de former véritablement un conseil.

Quand on va arriver dans chacun des secteurs de la transformation, on va s'apercevoir que le monde n'est pas si nombreux qu'on pense!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Mais en fait, ce que les partenaires disent, c'est ceci: nous sommes d'accord sur la création d'un conseil régional représentatif de la grande région de l'agro-alimentaire. Vous êtes d'accord là-dessus?

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Je n'ai pas d'objection, mais à condition qu'ils ne nous demandent pas de le financer! J'aimerais aussi voir qui va s'occuper de le former.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

À propos de ce que vient de dire monsieur Garon, tantôt, il a dit qu'il y aurait une conférence au sommet sur l'agro-alimentaire au mois d'octobre ou au mois de novembre. Peut-être que c'est une résolution qui pourrait être rediscutée à ce moment-là, pour voir jusqu'où c'est faisable en pratique sans entraîner des coûts et sans faire de duplicata.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Cloutier, j'enregistre qu'il y a un accord de tous les partenaires ici sur le principe de la création d'un conseil régional de l'agro-alimentaire, dûment représenté. On s'entend là-dessus? Oui, il y a un accord!

Brigitte Carpentier
animatrice - Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices

À certains moments donnés, sur des propositions, on fait allusion à des hommes d'affaires mais il y a aussi, à ce sommet, des femmes d'affaires; il faudra y penser quand on nommera des comités. Nous voulons en être car nous désirons qu'on considère les femmes en tant que partenaires égales.

2.8 Le mandat du conseil régional de l'agro-alimentaire

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Deuxième dimension de cet ensemble de propositions : ce conseil aurait comme mandat d'élaborer un programme de développement de la Faculté d'agriculture qui serait peut-être une partie de ce grand programme de développement.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

J'aimerais avoir une explication sur la teneur de la proposition comme telle; j'aimerais qu'on m'explique exactement ce qu'est ce programme quinquennal dont on parle.

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Je pense qu'il faut séparer les 2 propositions. Quand on parle de renforcer, de consolider l'excellence de la Faculté agronomique versus d'autres régions, je ne vous cache pas que ce qui nous effraye, c'est d'entendre parler de création d'un nouveau centre à Laval alors

qu'on sait que notre Faculté a besoin de ressources additionnelles pour être au diapason de ce qui existe dans d'autres provinces. Alors, renforcer la Faculté, c'est une proposition. La création du conseil, c'est différent. Et s'il fallait abandonner une proposition, j'abandonnerais plutôt la première.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, revenons au mandat. Tout le monde a parlé ou à peu près de programme de commercialisation. Ce qu'on a compris, c'est que ce programme de commercialisation relèverait du conseil, dans l'esprit des propositions qui ont été soumises.

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

On veut un organisme autonome, si possible aidé par le gouvernement, car je pense qu'on peut se débrouiller sans le gouvernement. Mais on aurait voulu collaborer avec lui. Il me semble tout simplement que les gens autour de la table préciseront le mandat. On exprime une idée de concertation mais laissons à l'UPA et à l'Université Laval, qui sont des intervenants de premier plan, le soin de définir avec précision le mandat.

2.9 Un moratoire sur la création de nouveaux centres d'enseignement

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Relativement au programme de développement de la Faculté d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain souhaite un moratoire sur la création de nouveaux centres d'enseignement.

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Un moratoire tant et aussi longtemps que la province n'aura pas éclairci ses politiques en ce qui concerne le financement de l'enseignement agricole. C'est au ministère de l'Éducation, au gouvernement et à ceux qui ont la responsabilité de financer la formation des ressources humaines que nous nous adressons.

Je ne cache pas notre inquiétude, dans la région, de voir se disperser, se dissoudre, un des domaines d'excellence de la région, l'enseignement agricole. C'est ce qu'on veut défendre.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

J'aimerais d'abord faire une mise au point. Pour moi, l'Université Laval est située dans une région mais ce n'est pas une institution uniquement régionale. Pour le ministère de l'Agricul-

ture, c'est une institution nationale dans le sens qu'on trouve des gens de tout le Québec qui viennent étudier à la Faculté d'agriculture de l'Université Laval. C'est même une institution qui déborde le Québec puisque des francophones des Maritimes et même d'autres pays viennent étudier ici.

Quant au reste, l'établissement des universités, ce n'est pas une chose qui regarde le ministère de l'Agriculture. Je pense que la question regarde, au premier chef, le Conseil des universités et le ministère de l'Éducation.

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Mais ça regarde notre députation de voir à ce que la région de Québec préserve, consolide son excellence dans ce domaine-là; et c'est surtout à nos députés de la région qu'on s'adresse parce qu'on sait que les députés des autres régions cherchent à attirer dans leur milieu ces centres-là, ce qui est normal.

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

Sur la première proposition, on a décidé un conseil mais on n'a pas décidé qui le mettait sur pied; j'allais dire que le GATIQ est disposé à le faire.

Quant à la deuxième proposition, j'apprécie beaucoup les appuis qui nous viennent en faveur de notre Faculté d'agriculture. Nous sommes aussi très inquiets du développement dans la région montréalaise d'une troisième faculté d'agriculture au Québec. En accord avec le ministre Garon, je pense que la seule faculté francophone qui existe au Québec et en Amérique du Nord est chez nous et qu'elle doit être renforcée avant que tout autre établissement d'enseignement et de recherche en agriculture soit établi dans la région montréalaise.

Marcel Beaudoin
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

J'appuie entièrement l'intervention de monsieur Paquet. Pour nous autres, il est extrêmement important de continuer à exploiter, à développer les ressources qu'on a actuellement et que l'Université Laval devienne vraiment le carrefour de recherche en agro-alimentaire, pour tout le Canada français et même pour l'Amérique du Nord. C'est déjà le premier centre; il y a déjà des choses de faites. À partir de là, je pense qu'il est extrêmement important de ne pas multiplier les institutions et d'aller au maximum du développement de celle-ci avant d'en créer d'autres ailleurs.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je voulais donner mon appui le plus formel à ça. Nous aussi, nous sommes inquiets; il semble qu'il y ait une politique qui se généralise au Québec où l'idée, c'est de voler le vêtement des autres pour s'habiller! Je trouve ça absolument détestable!

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Nous faisons affaire avec les institutions existantes; alors, pour nous, la Faculté d'agriculture de l'Université Laval, c'est la faculté d'agriculture de langue française du Québec. Il y a une faculté anglaise, rattachée à McGill, avec le Collège MacDonald qui est une bonne institution. Il y a aussi une faculté de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe. Essentiellement, ce sont les principales institutions universitaires dans le domaine agricole.

Je vous dirai, sans être méchant, que la plupart du temps, on se plaint plutôt que l'Université Laval n'a pas assez de projets; on voudrait lui en faire faire davantage. Pour nous, le principal interlocuteur, c'est nettement la Faculté d'agriculture de l'Université Laval et on souhaite que les projets débordent au point qu'on manque de budgets et qu'on doive en demander davantage.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Dans la proposition 40, la CUQ annonce son intention de faire des études sur l'opportunité d'entrepôts de réfrigération et de congélation, de centres intermodaux, de centres de traitement de produits de la forêt, de zone franche, etc.; je demande s'il y a un consensus sur ce projet que la CUQ va réaliser elle-même via son département de promotion industrielle.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que vous faites un lien entre cette initiative de votre part et le conseil éventuel?

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Je la distingue. Je pense que la CUQ pourrait faire ces études-là de sa propre initiative.

Marcel Beaudoin
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

L'Université nous dit qu'elle manque de budgets puis là, un intervenant vient de dire qu'elle manque de programmes de recherche. Je pense que des programmes, ce n'est pas ça qui manque! J'ai ici un tableau qui indique que le gouvernement du Québec est, au Canada, à peu près celui qui subventionne le moins ses facultés d'agriculture.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ce n'est pas comme ça. C'est qu'on compare souvent avec l'Ontario et l'Université de Guelph. Le ministère de l'Agriculture de l'Ontario fait affaire uniquement avec l'Université de Guelph. Les liens de dépendance de l'Université de Guelph par rapport au ministère de l'Agriculture

de l'Ontario sont très étroits; on compare ici 2 choses différentes. Au Québec, historiquement, on a fait affaire avec différentes institutions et le ministère lui-même a été un agent important de recherche en même temps qu'il a commandité de la recherche. Le ministère de l'Agriculture de l'Ontario, lui, consacre en entier son budget à la Faculté de l'agriculture et puis il approuve une programmation. Chez nous, une partie du budget va sous forme de recherche universitaire mais une grande partie va aussi sous forme de recherche commanditée, souvent avec l'entreprise privée, souvent même avec l'UPA, souvent avec d'autres. La conception est différente, tout simplement. Mais si on compare l'ensemble des budgets qui sont disponibles pour la recherche dans un cas ou dans l'autre, on verra que ça se compare très bien.

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

En ce qui concerne la recherche, c'est tout à fait exact qu'en ce qui concerne le budget total, j'ai les chiffres qu'a le président de l'UPA. Du provincial, nous recevons 8% de notre budget sur un total de 6 millions de dollars tandis que Guelph en reçoit 53% sur un budget de 8 millions de dollars.

Je suis d'accord en partie avec le ministre lorsqu'il dit qu'il finance les projets mais il serait plus intéressant de pouvoir - et les discussions sont déjà engagées avec le ministère - accroître cette subvention venant du ministère de l'Agriculture, de façon à compétitionner un peu McGill et Guelph.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Je suis d'accord avec monsieur Paquet là-dessus; je suis d'accord pour modifier la façon dont se fait la recherche au Québec. D'ailleurs, c'est le but d'une conférence socio-économique cet automne. Traditionnellement, ça se fait de la façon suivante : un conseil de recherche scientifique au ministère, composé de chercheurs originant de différents milieux, accepte ou refuse les projets qui lui sont présentés. Ce conseil de recherche ne donne pas plus de projets à Laval parce que, disait-il, il n'y en avait pas plus. On en donne cependant à certains endroits parce qu'on trouve que le projet n'en dédouble pas d'autres et qu'il est nécessaire. On pense que la recherche ne devrait plus être commandée comme elle l'est maintenant; c'est vers ça qu'on s'oriente.

Chapitre 3

L'industrie de la forêt

Chapitre 3
L'industrie de la forêt

3.1 La mise en valeur de la forêt privée

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle maintenant le groupe de la forêt et le sous-thème de la mise en valeur de la forêt privée. Seront discutées les propositions 14, 14a, 17 et 18.

Je résume. La proposition 14 est soumise par les syndicats de producteurs de bois des régions de la Beauce, de Québec et de La Pocatière. Ils préconisent la diversification des programmes d'aménagement et l'extension de leur application; on demande notamment que l'aide financière soit plus généreuse et accessible dans ce cadre-là. Au niveau des plans régionaux pour la mise en valeur de la forêt privée (proposition 14a), on demande que ces plans soient complétés et réalisés dans les plus brefs délais. De son côté, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain demande dans la proposition 17, en rapport avec la perpétuité de la ressource forestière, que soit revalorisé le capital de la forêt privée par 3 moyens: le reboisement de 300 000 acres de terrain, la production de plants et l'aide financière et technique. Enfin, la MRC des Etchemins préconise, dans la proposition 18, que la forêt privée soit revalorisée par la recherche de nouveaux débouchés et de nouvelles techniques ainsi que par l'aide financière aux producteurs.

Jean Bernier
président, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

La demande pourrait s'adresser aux 2 paliers de gouvernement, au ministère de l'Énergie et des Ressources d'abord qui est beaucoup impliqué, parce que déjà il a une participation de 15 millions de dollars, et aussi aux instances fédérales bien que je n'aie pas d'assurance qu'on y mettra toute l'attention qu'on devrait y mettre.

Étant donné les budgets restreints, je pense qu'on pourrait trouver une formule pour faire en sorte qu'ils soient plus importants afin de rejoindre plus de propriétaires car le pourcentage de gens qui sont impliqués présentement est faible par rapport à ce qu'il devrait être.

Il y a beacoup de travail à exécuter en forêt, notamment au niveau du drainage.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Je voudrais souligner qu'il y a un réservoir, un potentiel humain considérable pour travailler justement à ces objectifs-là. Ça devrait donc se faire en collaboration très étroite avec le ministère des Affaires sociales.

Je crois que le fédéral vient d'entrer dans cette voie-là en permettant, dans le secteur privé, que des travaux soient financés au moyen des programmes d'emplois communautaires. Alors, je pense que dans la restauration de la forêt, dans le domaine privé surtout, il y aurait une possibilité énorme d'utiliser les budgets et les travailleurs qui sont disponibles dans d'autres ministères.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Je pense que 3 thèmes majeurs ressortent des résolutions que vous venez d'appeler. Il y a les plans de mise en valeur de la forêt privée, la question des aménagements et le lancinant problème de la tordeuse de bourgeons d'épinettes qui est dans toutes les discussions lorsqu'on parle de forêts privées et publiques.

La proposition qui est faite demande essentiellement au ministère de l'Énergie et des Ressources qu'il mette davantage d'argent et de crédits à la disposition des propriétaires privés pour qu'on accélère l'effort de reboisement et d'aménagement au Québec. Je vous dirai là-dessus que dans le budget pour l'année en cours, par exemple, au total, on consacre 21,2 millions de dollars pour le soutien à l'aménagement de la forêt privée par rapport à des chiffres de 6 ou 7 millions de dollars en 1976-1977.

Sur les plans de mise en valeur de la forêt privée, tout le monde s'entend dans le milieu pour tenir un colloque dès le printemps qui vient. L'organisation de ce colloque est en marche et il devrait donner des résultats.

Je pense que la question se résume toujours à dire ceci : combien d'argent le gouvernement du Québec peut-il consacrer à la forêt, que ce soit via des ententes fédérales-provinciales ou autrement? On a mentionné une inquiétude à l'effet que l'entente auxiliaire qui est en vigueur se termine en 1984-1985. Je voudrais vous donner l'assurance que le ministère de l'Énergie et des Ressources est tout à fait prêt à reconduire cette entente pour une autre période de 5 ans et qu'il en discute avec le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, mon approche est, bien sûr, d'accélérer l'effort, dans des plans d'aménagement, non seulement envers la forêt privée mais aussi sur la forêt publique. Le défi qu'on aura à relever dans les années qui viennent, si on veut augmenter nos capacités de production, que ce soit dans le secteur du papier journal ou encore dans l'industrie du sciage ou les panneaux gaufrés, les panneaux-particules, etc., ce sera de déplafonner et probablement de modifier aussi nos scénarios de mise en valeur.

Je suis très réceptif à cela. Le seul problème que j'ai, c'est que les propositions sont fort généreuses mais non chiffrées. Par exemple, sur la période de 5 ans, un programme est en cours qui, sur le plan des plantations, fait un effort considérable par rapport au passé mais encore insuffisant à mon point de vue. Nous prévoyons mettre en terre 100 millions de plants sur un programme qui se termine, je crois, en 1986. J'ai rencontré récemment le ministre de la Forêt de la Chine dont les ambitions sont beaucoup plus grandes, si on tient compte bien sûr des populations; elle prévoit, sur un plan quiquennal, mettre en terre 8 milliards de plants par année. Alors, ça vous donne une idée.

Ma question, je la retournerais à l'industrie. Quelle est la part que l'industrie est prête à faire dans le financement d'un programme explosif sur le plan du reboisement?

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

En autant que cette question-là peut lui être adressée, l'industrie répond qu'elle serait prête à faire de la sylviculture dans la mesure où elle aurait des garanties que les bois que l'on va faire pousser vont lui appartenir à la fin, qu'ils ne seront pas rétrocédés.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Je pense que c'est parfaitement réconciliable. Nous avons mis de l'avant ce que d'autres avant nous avaient amorcé, c'est-à-dire un programme de rétrocession; la contrepartie, ce sont les garanties d'approvisionnement.

Je comprends que dans ses propres parterres de coupe, l'industrie veuille faire son chez-soi et mettre de l'avant ses propres programmes de reboisement mais faisons un scénario: disons qu'on a un programme de 100 millions de plants, qu'on veuille le doubler et qu'on demande au ministère de l'Énergie et des Ressources de le financer à 100%; j'ai l'impression que mon collègue du Conseil du Trésor aurait tendance à me demander de l'autofinancer. Si je l'autofinance, ça va se répercuter, bien sûr, sur les droits de coupe. Par voie de conséquence, ça va représenter un coût de production additionnel que les producteurs devront considérer. Je pense qu'on n'en sort pas si on n'a pas une réponse claire et nette de l'industrie en dehors du scénario traditionnel de maintenir les concessions.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je ne sais pas si on peut appeler cela un accord mais, en tout cas, le genre de réponse que vous venez de donner, monsieur le ministre, signifie que vous êtes d'accord sur le principe de revaloriser la forêt privée. Vous êtes prêt à contribuer à cela financièrement à la condition que l'industrie fasse sa part.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Oui, puis on n'a pas besoin de régler aujourd'hui les ratios de financement de chacun; si on a un accord de principe, moi, je vous réponds tout de suite que nous sommes prêts à aller de l'avant.

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

Ça nous convient mais, bien entendu, il faut tout de même réaliser que ces pousses-là vont varier dépendamment de la qualité du sol et des moyens techniques mis à la disposition du développement. Il y a aussi un apport qu'on doit attendre du côté universitaire pour essayer de déterminer les priorités dans ce domaine.

Je serais d'accord pour qu'il y ait une certaine étude. L'Association de l'industrie forestière du Québec serait certainement disposée à rencontrer le ministre ou ses adjoints ainsi que les milieux de la recherche pour travailler à un programme dans lequel elle aurait un apport mais ce, en autant qu'à la fin, les garanties soient données pour que les efforts faits par une compagnie particulière, en matière de boisés, lui bénéficient spécifiquement.

3.2 Le problème de la tordeuse du bourgeon de l'épinette

Jean Bernier
président, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

Le ministre a parlé de revaloriser la forêt; je pense qu'on s'entend tous sur ça. Tout le monde tire du même côté; seulement, il ne faudrait pas oublier que présentement, il y a d'immenses quantités de bois qui sont en perdition. Quand on veut revaloriser la forêt, il faut l'aménager. Et pour l'aménager, il faut commencer au moins par enlever les mauvaises tiges. C'est ça de la sylviculture; c'est ça un travail efficace. Ce qu'on dit présentement, c'est qu'on n'a pas de budgets suffisants. Deuxièmement, il ne faudrait pas oublier les pertes subies par les propriétaires de forêts privées qui ne trouvent pas les marchés nécessaires.

Des demandes ont été faites puis répétées par les offices de commercialisation. Ça n'a pas donné les résultats escomptés. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu du travail de fait; je n'accuse personne.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Votre demande précise là-dessus concerne les forêts endommagées par la tordeuse, n'est-ce pas? Vous demandez un support, que soient déclarés zones sinistrées les secteurs affectés par la tordeuse du bourgeon et que les producteurs obtiennent des remboursements. Est-ce bien là le sens de vos demandes?

Jean Bernier
président, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

Oui.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Il y a 2 volets à la réponse. Je ne vous ferai pas l'historique de la tordeuse – cela prendrait le reste du temps de ce «colloque» – mais je pense devoir dire que nous devrons maintenir, et efficacement, des programmes de pulvérisation, que ce soit avec la chimie ou avec du BT. C'est évident qu'il va falloir qu'on maintienne un effort de pulvérisation cette année parce que la tordeuse est en effervescence, en appétit presque sans précédent. Nous avons, comme citoyens vivant en Amérique du Nord en 1983, à tenir compte aussi de contraintes environnementales, ce qui, dans ce dossier, nous amène, mon collègue de l'Environnement et moi, à de longs et fructueux échanges.

Alors, la réponse, c'est qu'on va maintenir les programmes de lutte à la tordeuse des bourgeons d'épinettes.

Le deuxième volet, c'est: est-ce qu'il est imaginable que le gouvernement du Québec, via un programme quelconque, puisse absorber le manque à gagner causé par cette épidémie? Si vous voulez une réponse très catégorique, en un mot, c'est non!

Cependant, je pense qu'il y a lieu de moduler un peu ce non en disant que le ministère rencontre régulièrement – je l'ai fait moi-même – et les industriels consommateurs et les producteurs pour tenter d'arrimer tout ça ensemble. Le problème, c'est lorsque le papier journal tourne à 80% de sa capacité de production au Québec, comme c'est le cas cette année, lorsque l'industrie du sciage n'est peut-être pas encore rendue à 50% de sa capacité de production. Il est bien évident que l'offre est en déséquilibre avec la demande.

Imaginer qu'on pourrait rembourser à 100% tout le bois qui est atteint par la tordeuse du bourgeon et qui est irrécupérable, c'est vouloir se payer le Pérou: on n'a pas les moyens de faire ça.

Ce qu'on fait cependant, c'est une diminution très nette des activités de coupe en forêt publique, dans la région de Québec en particulier, j'ai des chiffres avec moi, alors qu'on a à peu près maintenu le niveau de coupe de forêt privée; ce qui veut dire que l'industrie absorbe maintenant beaucoup plus de bois affecté par la tordeuse de bourgeons d'épinettes que par le passé. Je suis parfaitement au fait de la demande de la Fédération des producteurs de bois et des différents syndicats qui m'incitent à ressortir une vieille loi qui est passée à l'histoire dans mon ministère comme étant la Loi Bona, en l'honneur de l'ancien ministre, j'imagine, loi qui nous permettrait de contraindre l'industrie, tant aux niveaux des volumes que des prix, à faire des transactions d'achat.

Moi, ma question au secteur privé a toujours été la même: est-ce que les producteurs de forêts privées sont prêts à s'engager à long terme envers l'industrie sur des contrats d'approvisionnement?

Je ne sais pas comment l'industrie peut répondre à ça mais je pense que c'est ce qu'ils recherchent plutôt que de travailler sur des variables d'année en année, avec des scénarios absolument époustouflants au ministère quant à son rôle entre les producteurs et l'industrie.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Duhaime, ce que je comprends, c'est que vous maintenez les programmes de lutte à la tordeuse; quant au remboursement des frais, c'est non?

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Exact.

3.3 Les routes d'accès aux ressources

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 20 de la MRC de Charlevoix et la proposition 31 (2) de la Corporation de développement industriel de Charlevoix-Est.

La proposition 20 concerne la route d'accès au lac des Pas-Perdus. On demande que le tracé de la route des Pas-Perdus soit défini et que les travaux soient entrepris en vue d'un accès à l'approvisionnement pour la Donohue à Clermont. De son côté, la Corporation de développement industriel de Charlevoix-Est voit dans ce projet un des éléments importants pour la transformation de la silice. Au fond, la route des Pas-Perdus pourrait servir à l'accès en forêt, et pour le bois et pour la silice.

Mario Lacroix
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le CRD, le Conseil économique et social de la région de Charlevoix et la majorité des intervenants charlevoisiens, c'est-à-dire l'Association pour la conservation de la vallée du Gouffre, l'Association touristique régionale et les 2 municipalités régionales de comté, ainsi que la population en général appuient la construction, et le plus rapidement possible, de cette route, ainsi que le déblocage des fonds nécessaires.

Jean Lajoie
préfet, MRC de Charlevoix-Est

Ma question s'adresse au ministre Duhaime. D'abord, je déplore le fait que le ministère de l'Environnement ne soit pas ici parce que je crois que c'est lui qui est la plupart du temps la grande cause de retard dans certains projets. Cette proposition date quand même de 1979; alors, je demande au ministre Duhaime où en est rendu ce dossier.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Nous, on est prêt à y aller là-dedans. Une étude d'impact a été demandée au ministère de l'Environnement. Il n'y a pas, cependant, suivant les informations qu'on me donne, de demande d'audience publique comme telle dont pourrait être saisi le Bureau des audiences publiques de l'Environnement. Alors, à partir du moment où le ministère de l'Environnement émettra son permis, nous, nous serons prêts à commencer.

Jean Lajoie
préfet, MRC de Charlevoix-Est

Monsieur le ministre, est-ce qu'il y a aussi une demande d'enquête?

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Oui, je crois qu'il y a une demande d'enquête mais ça, c'est moins compliqué qu'une demande d'audience publique.

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

Une question que le ministre a posée tout à l'heure est restée sans réponse, à savoir quelle serait la position de l'industrie des pâtes et papier sur la signature des contrats à long terme avec les producteurs pour l'utilisation du produit des boisés privés.

L'industrie des pâtes et papier en général, et principalement ma compagnie, nous serions intéressées à signer des contrats d'au moins 10 ans pour donner la sécurité à laquelle ils font référence dans leur présentation. Il y aurait certainement lieu, alors, de regarder et d'examiner de quelle façon on pourrait y procéder. Les prix pourraient être établis d'une année à l'autre. Il faudrait cependant que les volumes soient garantis. C'est ça que l'industrie des pâtes et papier veut avoir.

3.4 La gestion des sources d'approvisionnement

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle maintenant les propositions 15 et 16 du Syndicat des producteurs de bois concernant la gestion des sources d'approvisionnement. La proposition 16 demande la mise en place d'un mécanisme de concertation pour créer un plan équilibré et sécuritaire d'allocation des bois selon les sources d'approvisionnement. Elle préconise aussi un amendement à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles pour permettre à la Régie des marchés de statuer sur les volumes transigés entre l'industrie et les syndicats. En troisième lieu, on demande que les droits de coupe en forêt publique soient établis à des taux équitables afin de limiter la concurrence de l'État.

Dans la proposition 15, en ce qui concerne la recherche forestière, le Syndicat demande que la recherche forestière soit intégrée et planifiée afin de favoriser les secteurs de la biomasse, des nouvelles utilisations, des méthodes d'exploitation et des nouveaux marchés.

Il y a donc 4 éléments dans ces propositions. Le premier, c'est la mise en place d'un mécanisme de concertation; le deuxième, c'est un amendement à la Loi; le troisième, les droits de coupe, et un quatrième, la mise sur pied d'un comité conjoint.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Sur la proposition 16, le paragraphe c, à savoir que les droits de coupe en forêt publique soient établis à des taux équitables de façon à limiter la concurrence de l'État: est-ce qu'on

vise le différentiel entre les droits de coupe en forêt privée et en forêt publique ou vise-t-on la concurrence de l'État vis-à-vis de sociétés d'État qui oeuvrent dans la fabrication du papier journal ou encore de l'industrie de sciage?

Il est entendu, bien sûr, qu'il n'y a pas de droit de coupe à payer sur la forêt privée mais veut-on arriver à comparer une corde de bois qui vient du secteur privé à la même corde qui viendrait du secteur public? Est-ce que c'est ça que vous considérez comme étant la concurrence de l'État ou visez-vous les activités de l'État à travers les sociétés d'État, telles REXFOR ou la Société générale de financement et ses intérêts dans Donohue, par exemple?

Jean Bernier
président, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

Il n'y a peut-être pas de société comme telle de mentionnée; seulement, c'est un équilibre qu'on veut avoir entre le prix de revient d'une corde de bois utilisée par l'industrie et provenant de la forêt publique et le prix de revient d'une corde de bois en provenance de la forêt privée. S'il y a un écart trop marqué dans le prix de revient, il y a distorsion de sorte qu'on peut très bien être désavantagé concernant l'alimentation des usines.

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

Bien, il faut tout de même faire le point dans tout ça. Le bois des terrains privés est endommagé par la tordeuse. On le paye plus cher que celui qu'on peut acheter présentement aux États-Unis. Ce n'est pas une question de concurrence. S'il fallait que l'État décide de demander le même prix que l'entreprise privée, nous ne pourrions plus vendre notre produit fini parce qu'il ne serait plus concurrentiel sur le marché international.

Alors, c'est ça qu'il faut regarder. Dans les 2 dernières années, le prix du papier journal s'est effrité alors que les prix des producteurs de bois, principalement les vôtres, à l'UPA, ont augmenté d'une façon plus que raisonnable. Il ne faudrait pas suivre la règle des 5-6% à ce moment-là.

Je n'ai aucune hésitation à dire que pour faire un effort, on a acheté à un prix plus élevé du bois affecté par la tordeuse et qui ne nous est presque pas utile en raison des problèmes qu'il nous cause. On en a acheté, depuis les 2 dernières années, à un point tel qu'il a fallu couper ce qu'on faisait dans les terres gouvernementales.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Voici un élément d'information qui est important! Si le scénario qui nous est proposé consiste, essentiellement, à augmenter le prix du bois provenant de la forêt publique pour rejoindre à la hausse, en quelque sorte, le prix de celui qui vient des forêts privées, je rejoins l'argumentation de monsieur Sarasin. On va certainement placer une partie de la capacité de production hors marché.

Il faut comprendre aussi que les droits de coupe qui sont actuellement versés par les producteurs qui s'approvisionnent à même la forêt publique sont des droits réalistes; les Américains nous ont fait un grand procès, l'an passé, que nous avons heureusement et glorieusement gagné. Mais cette Commission d'enquête américaine en est venue à la conclusion que les droits de coupe qui étaient payés par les utilisateurs qui s'approvisionnent à même la forêt publique du Québec sont des droits réalistes; ils ne déguisent pas de subventions.

J'ai l'impression qu'on rejoindrait l'objectif si les producteurs de la forêt privée, dans la mesure où cela peut s'envisager et en tenant compte, bien sûr, des effets de la tordeuse sur la qualité du bois, travaillaient à baisser leur propre coût de production plutôt que de faire l'opération inverse.

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

J'aurais une suggestion à faire! Peut-être qu'il faudrait regarder les périodes au fur et à mesure qu'elles passent. Si à un moment donné, il y avait une économie flamboyante, il pourrait y avoir alors un temps de rattrapage. Il y a par contre des temps où les choses sont plus difficiles. Il ne faudrait pas penser que l'industrie des pâtes et papier peut toujours, en même temps qu'elle investit d'une façon flamboyante dans la province de Québec, maintenir les coûts et en même temps continuer son expansion. C'est là que réside le problème : continuer notre expansion et, en même temps, rester concurrentielle sur le marché international. Il faudra qu'à un moment donné, on s'assoie ensemble et qu'on puisse en discuter.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Ah, pour s'asseoir ensemble, il n'y a pas de problème! Le problème, c'est qu'il y a des producteurs de forêt privée qui vendent à un prix X et plus souvent qu'autrement, dans les discussions que j'entends, l'industrie est disposée à payer en bas du prix demandé. C'est toujours une question d'offre et de demande, de force de marché.

Ça m'étonne toujours que les gens du milieu des affaires invitent le gouvernement à réglementer alors qu'on travaille d'arrache-pied pour essayer de déréglementer et de ne pas mettre le nez dans les affaires de tout le monde! Quand je lis ce genre de proposition, j'y vois une invitation à laquelle je me dois de résister; elle permettrait de modifier, par exemple, la Loi sur la Régie des marchés agricoles. Est-ce que vous voulez qu'on abolisse cette régie et que ça devienne un pouvoir ministériel de fixer les quantités et les prix? Moi, je vous avoue que je souhaiterais m'épargner cette pénible tâche.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Sarasin, est-ce que vous êtes prêt à agir comme maître d'oeuvre pour organiser une rencontre éventuelle entre le ministère et votre groupe?

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

Bien entendu, il faudrait d'abord déterminer les objectifs que l'on veut atteindre; c'est ça qui est difficile à définir. Je ne suis donc pas prêt à être maître d'oeuvre d'une telle démarche. Il faudrait que je connaisse davantage les implications et surtout les raisons pour lesquelles les producteurs ont avancé cette proposition. Mais nous sommes disponibles.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que le Syndicat des producteurs serait, lui, prêt à agir comme maître d'oeuvre pour organiser une rencontre éventuelle?

Jean Bernier
président, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

Sûrement.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Si vous voulez mon avis, ça ne fera pas une grosse résolution parce que les syndicats des producteurs sont à mon ministère presqu'à toutes les semaines. Si ce n'est pas la Fédération, ce sont les syndicats; moi, je rencontre les industriels à l'année longue, justement pour parler de ce genre de problèmes. Je voudrais plutôt qu'on poursuive l'effort entrepris; ça m'apparaît méritoire pour tout le monde.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

D'accord, on en reste là.

3.5 La réglementation de la coupe du bois et du reboisement

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 19 de la MRC de la Côte-de-Beaupré sur la réglementation de la coupe de bois et du reboisement des territoires non organisés. On propose de réglementer la coupe du bois et le reboisement des territoires non organisés afin de protéger la ressource. Dans la proposition 21, la CUQ se propose d'élaborer une politique visant l'exploitation optimale de la ressource forestière sur son territoire.

Gaston Gagnon
préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré

Je veux simplement préciser que la réglementation sur la coupe de bois et le reboisement fera partie intégrante de notre schéma d'aménagement dans le cadre de la Loi 125.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Les ⅔ du territoire de la CUQ sont forestiers, nous voulons donc prendre les mesures pour le conserver tout en préservant également le côté récréatif de cette ressource.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Je prendrais pour acquis, au niveau de vos travaux, que, profitant d'une réglementation sur les territoires non organisés, vous ayez des contacts étroits avec les industriels visés afin de voir comment cela se marie.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Effectivement, ils vont être consultés. Nous allons nous asseoir avec eux pour discuter de notre programme.

Jean Bernier
président, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

Je diffère un peu par rapport à la résolution en ce sens où je ne vois pas l'intérêt pour une MRC, aujourd'hui, d'aller jusqu'où elle veut aller dans la mise en marché d'une forêt privée qui fait déjà l'objet d'un plan conjoint, celui de Québec, et par lequel, il me semble, elle est très bien «desservie».

Je comprends que le ministre s'interroge sur la destination des bois parce que normalement, c'est le syndicat de Québec, l'Office de Québec, qui doit y voir. Les forêts du Séminaire sont incluses dans la forêt privée. Alors, déjà, on est censé avoir statué sur la direction puis l'utilisation de ces bois-là.

Gaston Gagnon
préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré

À l'intérieur du plan d'aménagement, dans le cadre de la Loi 125, on est obligé de faire l'évaluation des territoires non organisés (TNO); c'est déjà en cours, c'est même presque terminé. C'est dans ce cadre-là que nous voyons la nécessité de réglementer la coupe du bois et la plantation futures.

Chapitre 4

Les mines

Chapitre 4
Les mines

4.1 Le secteur primaire et les ressources minérales

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 22, de la CUQ, qui porte le titre: «Politique de développement du secteur primaire et des ressources minérales». La CUQ y propose qu'une politique de gestion et de contrôle des matières minérales du territoire de la CUQ soit élaborée avec les intervenants.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Naturellement, nous parlons ici des mines au sens le plus large. Il faut prévoir les espaces pour une exploitation rentable des sablières, des gravières et des carrières afin d'assurer, pour l'avenir, une disponibilité de ces matériaux pour les travaux de construction; prévoir également les conditions d'implantation, de développement des sites d'extraction actuels et futurs afin que les principales affectations du sol, notamment résidentielles, n'aient pas à subir les effets généralement associés à l'exploitation des matières minérales; finalement, ce qui est très important, prévoir des mesures de sécurité, des programmes de restauration des sites d'extraction abandonnés, ce que nous faisons, à titre d'exemple, dans Beauport, avec nos gravières. On s'en sert pour enfouir les cendres de l'incinérateur et ainsi, on récupère ces sites-là. La CUQ annonce qu'elle se chargera de ce dossier.

4.2 La silice

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 31 et 39 de la Corporation de développement industriel de Charlevoix-Est. Ces 2 propositions concernent la transformation de la silice et la recherche pour le développement de la silice. Je résume: l'exploitation est liée à la mise en place des infrastructures suivantes: l'aménagement du quai qui est en voie de réalisation; l'aménagement d'une route d'accès aux ressources, demande étudiée précédemment avec la proposition 20; le transport (avion et train): il y a une infrastructure en place. La mise en exploitation des gisements est liée aux conditions suivantes: possibilité de «joint ventures» pour la transformation; énergie disponible à un prix abordable; présence d'une main-d'oeuvre qualifiée; acceptation par la population d'industries transformant la silice et enfin, SOQUEM va débuter l'exploitation des gisements de silice dans Charlevoix.

Mario Lacroix
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

La transformation de la silice dans Charlevoix et la création d'un centre de recherche lié à cette matière constituent la principale priorité charlevoisienne. Le Conseil économique et social de Charlevoix, les intervenants régionaux, le CRD, la MRC et la population appuient cette priorité pour relever un secteur manufacturier, à date très peu développé, et pour relever une économie très nettement axée sur le tertiaire.

Julien Dufour
président, Corporation de développement industriel de Charlevoix-Est inc.

La SOQUEM est le maître d'oeuvre de la mine de silice qui se trouve au lac Malbaie, dans Charlevoix; la SOQUEM est une créature du gouvernement provincial et c'est elle qui est supposée exploiter la mine. On voudrait non seulement que la SOQUEM exploite la mine mais qu'elle trouve les moyens de s'adjoindre des partenaires pour le développement de la mine, le développement des dérivés de la silice et que ces usines secondaires s'implantent dans la région de Charlevoix.

Jean Lajoie
préfet, MRC de Charlevoix-Est

Nous appuyons ce qui a été proposé.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Nous avons publié, en avril dernier, une étude de marché sur la silice dans l'Est canadien; je vous fais grâce de tout ce document mais la conclusion claire, c'est qu'il y a, bien sûr, de la place pour de nouveaux producteurs dans l'est du Canada à la condition de pouvoir rencontrer la contrainte de tout produit destiné au marché international, c'est-à-dire les exigences des marchés quant à la qualité et au prix.

Pour vous donner une idée, les nouveaux producteurs auraient à déplacer des producteurs américains qui fournissent actuellement 1 million de tonnes par année. Le scénario qu'on envisage comporte une production de l'ordre de 145 000 tonnes au Québec et de 900 000 tonnes du côté de l'Ontario, à l'intérieur d'une consommation totale de 2 ¼ millions, approximativement, dans l'est du Canada. La seule contrainte, ce n'est pas la bonne volonté. La SOQUEM a des intérêts dans ce projet, bien sûr, si elle peut trouver des partenaires intéressés, et je sais qu'il y en a, mais ce qui arrête la SOQUEM aussi bien que ces partenaires à l'heure actuelle, c'est le retour sur l'investissement et l'incertitude de la rentabilité.

4.3 Le redémarrage de l'industrie de l'amiante

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 2[illegible] la Société économique de la région de L'Amiante, concernant le redémarrage de l'ind[illegible]minière dans la région.

Je résume les 3 points majeurs de la proposition: premièrement, que la Société nationale de l'amiante privilégie la région de L'Amiante comme centre d'extraction et d'usinage, ce qui impliquerait la fermeture des installations d'Allemagne et d'Asbestos Hill dans le Nord québécois; cela pourrait augmenter le nombre d'emplois dans la région et diminuer les arrêts de production; deuxièmement, que la SNA privilégie la région de L'Amiante comme site d'implantation d'usines-pilotes touchant la transformation de résidus d'amiante, plus spécifiquement à Thetford Mines; troisièmement, que le siège social de la SNA à Thetford Mines soit le centre de décision de la SNA. Cette proposition globale correspond à la réalité d'un centre mondial de production d'amiante; elle requiert peu de déboursés à court terme mais constitue plutôt une réorientation des priorités de la SNA quant à son implication régionale. Ces projets ont un effet d'entraînement important.

Fabien Roy
trésorier, Conseil économique de Beauce

Je veux attirer l'attention sur le fait qu'il y a eu 1 000 pertes d'emplois dans le secteur de l'amiante depuis un certain temps. En ce qui a trait au déménagement ou encore à l'installation du siège social de la Société nationale de l'amiante dans la région de Thetford, il n'y aurait actuellement qu'une seule personne, un seul cadre, dans la région de L'Amiante comme telle. Alors, si on faisait en sorte, à un moment donné, d'y installer plus de cadres, ça pourrait peut-être donner une meilleure idée puis un meilleur redémarrage de cette industrie importante dans la région.

Georges Nadeau
préfet, MRC de L'Amiante

L'implantation d'une société d'État dans une région apparaît, à première vue, pour une population, comme la prospérité pour cette région. Dans le cas de l'amiante, la situation économique mondiale n'a pas donné cette prospérité tant attendue. Alors, je demanderais au ministre de l'Énergie et des Ressources de nous faire connaître les vues de son ministère sur la politique d'avenir de l'amiante, à court et à long terme, ainsi que sur la possibilité de la transformation des résidus de l'amiante.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je me pose 2 questions: premièrement, qu'est-ce qu'on aurait comme réaction si les gens d'Asbestos Hill, qui sont au Québec, je pense, venaient nous demander de fermer à la fois

les installations d'Allemagne et d'Asbestos? Deuxièmement, quant à l'usine d'Allemagne — et là, j'aimerais que le ministre nous dise ce qu'il en pense — il y a, j'imagine, une question d'accords internationaux et de réciprocité de marché. Ou bien on est carrément protectionniste ou bien on est libre-échangiste. Ce serait intéressant de savoir où le ministre se situe par rapport à ça. J'imagine qu'on ne pourra pas toujours demander aux autres pays d'acheter nos produits tout en étant bien sûr de ne jamais acheter les leurs.

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Il y a plusieurs choses. Je voudrais d'abord saluer la remarque bienveillante d'un ancien collègue de l'Assemblée nationale; c'est vrai qu'un siège social avec une personne, ce n'est pas tellement fort! S'il n'y a qu'une personne, j'avoue que j'en suis surpris; je vais vérifier auprès de monsieur Perlstein si c'est le cas mais j'ai toujours pris pour acquis que le siège social d'Asbestos s'en allait à Thetford Mines.

Par ailleurs, nous avons bien sûr plusieurs projets d'investissement qui sont en marche depuis quelques années. J'avais l'intention d'émettre un communiqué aujourd'hui parce qu'avec les travaux de ma Commission parlementaire, je ne trouve pas le temps de me rendre à Thetford Mines pour annoncer un projet d'investissement mais je vais le faire ici. Nous allons donner le feu vert à la Société nationale de l'amiante pour aller de l'avant avec le projet de fabrication de laine de roche à même les résidus et les travaux vont commencer dès cet automne. Il s'agit d'un investissement de 5 millions de dollars en aval.

Un fait un peu curieux se produit à l'heure actuelle. Il y a davantage, à même les résidus, de fibres qui peuvent être mises en marché que ce qu'on peut trouver en mine à l'heure actuelle. Ça vous donne une idée du genre d'écrémage que certaines compagnies, les anciens propriétaires d'Asbestos et de Bell, ont fait au Québec dans le dossier de l'amiante. Nous allons continuer sur l'aval.

Il y a également un projet très intéressant qu'on appelle le projet SINBOD dans lequel on va engager au-delà de 1,5 million de dollars pour des études sur l'utilisation de la fibre dans le secteur de l'automobile, en particulier les freins, etc.

J'ajoute également qu'un projet d'investissement est à l'étude actuellement. Nous sommes prêts, du côté du gouvernement du Québec, à le financer. Ce projet ajouterait 13 ou 14 millions de dollars d'investissement à la mine Bell et créerait de l'emploi dans l'immédiat. Nos discussions se poursuivent avec le ministère fédéral de l'Énergie et des Mines dans le cadre, je crois, du Programme relais. Moi, je reste optimiste quant au feu vert qui pourrait être donné de ce côté-là. Le nôtre est déjà donné.

Pour répondre à la question plus précise de monsieur Pelletier, un scénario qui est à l'étude actuellement — il pourrait commander une décision à brève échéance — consisterait à déplacer la production d'Asbestos Hill vers la région de L'Amiante. Moi, je vous avoue que je n'ai pas d'idées claires là-dessus. Ça voudrait donc dire que la fin des opérations à Asbestos Hill serait envisagée et cela signifierait la mise aux boules à mites de cette exploitation et le déversement de la production dans la région immédiate de L'Amiante. Ça n'aurait pas beaucoup d'impact sur Nordenham puisqu'on continuerait d'approvisionner cette usine, pour les années qui viennent en tout cas, à partir des mines de la région de L'Amiante plutôt qu'à partir d'Asbestos Hill.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Si j'ai bien compris la réponse du ministre, il nous dit: «Asbestos Hill, à fermer; nos installations en Allemagne, à maintenir mais à approvisionner différemment».

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Dans la mesure où le Parti vert allemand, dans ses coalitions et ses tractations politiques, ne réussira pas dans l'immédiat à nous sortir du marché allemand.

Fabien Roy
trésorier, Conseil économique de Beauce

Je voudrais une précision. Est-ce que les investissements en aval dont le ministre a fait mention, en ce qui a trait à la transformation ou à l'utilisation des résidus, seraient effectivement des investissements dans la région de Thetford?

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Je pourrais vous répondre par un calembour: le plus proche possible du tas! En fait, les résidus sont à l'endroit où vous les voyez. Ce projet-là s'en va à Thetford Mines; on va bien sûr se rapprocher du site même de l'exploitation minière.

Chapitre 5

L'industrie manufacturière

Chapitre 5
L'industrie manufacturière

5.1 Le développement des secteurs modernes

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 24, 26 et 62A, en rapport avec le sous-thème de la consolidation du secteur manufacturier. La proposition 24 est celle des corporations économiques de développement de la région 03; elle préconise la mise sur pied d'un comité de coordination des intervenants économiques de la région 03. Dans la proposition 26, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain souligne l'importance d'avoir une stratégie de développement industriel pour la région de Québec.

Enfin, les organismes féminins, dans la proposition 62A, disent que le développement industriel et le soutien à l'entrepreneurship doivent se faire pricritairement dans l'industrie manufacturière.

Au fond, l'enjeu de vos 3 propositions, c'est la création d'un comité de coordination des intervenants de la région, avec le mandat d'élaborer une stratégie de développement du secteur manufacturier et technologique.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

À la FTQ, nous sommes d'accord avec les orientations générales de cette recommandation, en particulier la proposition 24, mais nous croyons qu'il est important de situer la stratégie du développement du secteur manufacturier dans la perspective d'une politique de recherche de plein-emploi. Je pense que ça, c'est conditionnel.

Deuxièmement, nous demandons de participer au comité de coordination des intervenants, soit par le biais de la centrale ou des syndicats ou des membres des syndicats affiliés.

Donald Doyon
secrétaire, Conseil économique de Beauce

Comme proposeur de la résolution 24, nous aimerions apporter quelques précisions. Il y a 2 buts dans la proposition 24.

Premièrement, le Conseil économique de Beauce a été le premier commissariat industriel, en 1976, à se donner une véritable stratégie de développement économique, spéciale-

ment dans le développement industriel, stratégie assortie de programmes et de plans d'action très explicites et concrets, avec une orientation de 5 ans.

Au bout de 8 ans, donc récemment, nous avons fait une évaluation des résultats de cette stratégie et de ces plans d'action. Dans la région du Conseil économique de Beauce, nous vivions un accroissement des emplois de base de l'ordre de 4% par année; après 8 ans, nous avons obtenu un accroissement des emplois de base de l'ordre de 4,5% par année et cela malgré la récession. En fait, si on prend la période d'avant la récession, nous avons connu pendant 3 ans une période d'accroissement de l'ordre de 20% par année. C'est donc largement supérieur à la moyenne provinciale et à ce qu'a connu l'ensemble de la région 03. Les emplois manufacturiers dans la région du Conseil économique de Beauce représentent maintenant 30% du total des emplois, ce qui est 2 fois plus élevé que pour l'ensemble de la région 03.

Donc, à notre avis, la preuve de l'utilité d'une telle démarche est faite et, pour cette raison-là, nous recommandons que les gouvernements supérieurs appuient financièrement, de façon immédiate, les demandes individuelles qui leur viendront des autres commissariats industriels de la région 03 pour se donner de telles stratégies concrètes de développement régional. C'est le premier point.

Deuxièmement, le Conseil économique de Beauce et l'ensemble des commissariats industriels de la région 03 jugent urgent et impératif que la zone métropolitaine de Québec se développe un noyau industriel technologiquement moderne et solide d'ici 5 ans et qui puisse servir de véritable pôle de croissance autonome. Pour y arriver, nous proposons la mise sur pied immédiate d'un groupe d'action, majoritairement composé d'hommes d'affaires, qui puisse concerter les efforts des différents intervenants. Les études sont déjà réalisées (des gens ont mentionné, et c'est vrai, qu'il y a eu un tas d'études sur Québec) mais ce qu'on dit, ce n'est pas de faire d'autres études car les grandes orientations sont déjà esquissées. Ce qu'on veut plutôt viser ici, c'est l'élaboration d'un véritable plan d'action avec des programmes, des échéanciers précis pour obtenir des résultats majeurs d'ici 5 ans. À cette fin-là, les gouvernements devraient appuyer massivement un effort qui serait piloté majoritairement par le secteur privé.

Jean-Paul Cloutier

président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Si je comprends bien le sens de la résolution, il s'agirait d'un comité de coordination, au niveau de la grande région, pour l'élaboration de stratégies de développement. Je pense que les stratégies de développement, d'une façon immédiate, doivent se préparer d'abord dans chacune des sous-régions. La Beauce en a préparé une, la Côte-du-Sud en a préparé une et possiblement, d'autres sous-régions du territoire en ont préparé avec les intervenants locaux.

À l'intérieur de la Communauté urbaine, il y a bien sûr du rattrapage à faire au point de vue du développement économique, du développement industriel surtout. Il y a peut-être aussi, il ne faut pas se le cacher, un certain malaise causé peut-être par les structures, peut-être par les délégations de responsabilités. À la Conférence socio-économique de Sainte-Foy, nous avons eu une résolution proposant la création d'un conseil d'orientation économique comme suivi de la conférence. C'est donc signe que le premier dynamisme de mobilisation des forces du développement industriel se trouve au niveau non pas de la grande région mais au niveau de la sous-région immédiate. Qu'il y ait après ça une coordination au niveau de la grande

région de Québec, une fois que les plans de stratégie seront établis, c'est très bien. Mais je pense qu'il faut y aller avec une certaine prudence dans l'établissement du comité de coordination et ne pas déléguer des responsabilités qui peuvent être mieux assumées aux niveaux local et sous-régional qu'au niveau de la grande région.

Donald Doyon
secrétaire, Conseil économique de Beauce

Monsieur Cloutier ne m'a absolument pas contredit; nous sommes entièrement d'accord. Les sous-régions, faites vos stratégies de développement industriel; la région métropolitaine de Québec devrait en avoir une, mais surtout orientée vers l'action. Et ça, ça devrait être coordonné par les hommes d'affaires; un groupe d'action dirigé par des hommes d'affaires parce qu'il y a une multitude d'intervenants dans la région métropolitaine de Québec et c'est peut-être là un peu une source de problèmes éventuels. Évidemment, comme gens de l'extérieur de la zone métropolitaine de Québec, comme Beaucerons, nous ne voulons pas identifier de qui ça devrait relever en particulier mais je vois des gens comme messieurs Sarasin, Lafrance, Marceau; je vois tous ces gens-là. Je suis sûr que si on laissait la chance à quelques-uns de ces gens-là de lancer un mouvement, ils le feraient sûrement.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Je veux seulement préciser que dans la région de Québec, il y a un organisme qui s'appelle Inter-Port et qui est déjà mandaté pour assurer une coordination des plans de développement dans la grande région du Québec métropolitain.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Puisqu'il est question de stratégies de développement industriel, je crois que le CRD doit préciser ici que dans la région de Québec, depuis une dizaine d'années, une stratégie a été appliquée. Ce qu'on nous propose actuellement, c'est véhiculé en particulier par la Chambre de commerce et la Ville de Québec, c'est d'avoir une stratégie équivalente à celle qui a abouti depuis une dizaine d'années.

Or, au CRD, nous refusons de souscrire à cette nouvelle stratégie, à savoir celle qui veut que l'on multiplie les infrastructures et qu'on fasse de Québec un pôle fort avec, en principe, des retombées dans la région. Cette stratégie a déjà été appliquée; elle n'a pas donné les résultats escomptés, ni dans les sous-régions, dans les régions périphériques, ni dans l'agglomération. Alors, nous tenons à dire tout de suite que nous nous opposons à ces stratégies parce qu'elles n'ont pas donné de résultat et qu'il faudrait voir maintenant à développer d'autres alternatives avant de s'engager à nouveau dans des choses qu'on a faites il y a 10 ans.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que votre position irait par exemple dans le sens de celle de monsieur Cloutier qui dit: les sous-régions d'abord et puis l'organisme chapeauterait ce qui se ferait dans les sous-régions en premier lieu?

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Non, pas tout à fait. Notre analyse veut que pour que les sous-régions puissent faire quelque chose, il faut qu'on change les choses aussi dans l'agglomération, l'articulation entre ce qui se passe dans l'agglomération et ce qui se passe dans les sous-régions; il ne s'agit pas de séparer les deux. Notre préoccupation, c'est qu'on pense aux sous-régions pour articuler une stratégie; ce n'est pas ce qui se passe dans l'agglomération actuellement vis-à-vis des sous-régions.

Pierre Marois
ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Je pense bien que tout le monde veut éviter qu'il y ait autant de comités qu'il y a d'intervenants en bout de piste. Il y a une chose qui me frappait beaucoup en écoutant les interventions et en lisant non seulement les propositions qui viennent de nous être présentées mais également d'autres émanant des corporations économiques de développement de la région 03, de la CSD, de la FTQ, de l'Association des manufacturiers canadiens, de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain. Bon nombre de ces propositions-là nous indiquent très clairement — et ça, je pense que les agents socio-économiques de la région de la grande capitale doivent en être félicités — un désir et une volonté de prendre en main le développement économique de la région, d'examiner de façon active — quelqu'un a utilisé le mot «de l'action, que ça débouche!» — son impact sur la main-d'oeuvre et tout ce que ça implique.

Bien sûr, dans l'ensemble des diverses propositions qui sont là, y incluant celle que je viens d'ajouter — et là, je ne me prononce pas sur le fond de chacune de ces propositions; je sais bien que mes collègues, aussi bien de la Science et de la Technologie que de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ou que de l'Énergie et des Ressources, auront sûrement des commentaires plus particuliers sur l'une ou l'autre de ces propositions — il me semble qu'il y a des similitudes qui émergent de ces diverses propositions. L'idée d'une stratégie, d'un accent beaucoup plus important sur la productivité et sur la compétitivité; l'idée d'un accent majeur sur une main-d'oeuvre qui soit bien équipée pour faire face aux besoins nouveaux, que ce soit en termes de recyclage, de réadaptation, de formation, tout le dossier de la formation professionnelle, des possibilités de formation en entreprise, des jonctions qui pourraient être développées avec beaucoup de souplesse. Il y a des accents dans certaines des propositions; on nous propose des maisons de l'industrie et on nous propose un forum sur la productivité; tous ces éléments-là se recoupent.

Mes collègues et moi serions d'accord pour participer aux travaux d'une petite équipe de travail impliquant les divers intervenants de la région de la grande capitale pour faire en sorte d'éviter la multiplication des structures et pour déboucher précisément sur les éléments concrets des objectifs qui sont visés, peu importent les formulations qu'on peut utiliser. Quant à nous, on peut certainement donner un bon coup de main, intervenir comme partenaires très actifs. Si on nous demandait d'aller plus loin, on est bien prêt à regarder.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Il faut quand même voir comment on va déboucher sur le comité. Mon collègue Pierre Marois suggère qu'on essaie de voir qu'est-ce qu'on peut faire pour déboucher sur plusieurs des recommandations que vous faites mais il ne faut quand même pas oublier qu'il se fait déjà beaucoup d'actions dans les régions et dans les sous-régions de la grande région de la capitale. Par exemple, nous aidons 11 corporations de développement économique comme celle de la Beauce. Ces 11 corporations de développement économique sont quand même des institutions qui existent dans le milieu. Il ne faut pas leur passer par-dessus la tête demain matin; je pense que c'est plutôt aux corporations de développement économique existantes de se parler, d'échanger davantage ensemble.

Dans ce sens-là, des choses se font présentement. Monsieur Gauthier nous a parlé d'Inter-Port à Québec comme d'une structure de coordination qui n'a peut-être pas rapporté ce qu'elle devrait rapporter. Tout le monde autour de la table est d'accord pour admettre que la région immédiate de la capitale elle-même est peut-être un peu plus faible au point de vue discussions entre les différents groupes que les régions de la Beauce, de Lotbinière ou de Montmagny et les autres.

Il ne faut pas oublier des structures existantes qui sont subventionnées à l'heure actuelle et dont le financement est également assumé par les industriels et les commerçants dans le milieu. Alors, il ne faut pas oublier ces structures qui existent et qui sont au service de la région ou de la sous-région. Tout à l'heure, il va falloir y penser parce qu'on a d'autres propositions qui s'en viennent dans le même sens. Ce que mon collègue Marois voulait, c'était de ne pas avoir 5 ou 10 comités de coordination.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

On parle du comité de coordination et tout à l'heure, monsieur Doyon disait qu'il devait y avoir des représentants d'hommes d'affaires du milieu. Je ne sais pas si le mot «homme» est avec un H majuscule ou avec un h minuscule mais nous demandons que dans tous les comités, dans tous les organismes qui seront créés, il y ait une représentation féminine d'au moins 2 femmes, au niveau administratif, pour tout ce qui sera décidé : stratégies, plans d'orientation, etc. À ce moment-là, on sera sûr que la représentativité des femmes d'affaires dans le milieu sera vraiment effective.

Il serait peut-être préférable aussi de parler de gens d'affaires ou de personnes en affaires.

Donald Doyon
secrétaire, Conseil économique de Beauce

Remarquez que si, pour la région de la capitale, l'interlocuteur, c'est Inter-Port, ce qu'on souhaite, finalement, c'est que les gens d'affaires aient un poids encore plus grand, qu'ils jouent un rôle encore plus grand au sein d'Inter-Port.

Deuxième point : un modèle concret existe pour le développement, un peu dans le sens des orientations qui se sont esquissées ici. Un modèle de développement industriel concret

existe; il s'est développé à Boston il y a 40 ans avec une orientation de haute technologie où on a réussi à associer des centres de recherche et des universités et des entreprises privées. Je pense que Québec pourrait regarder cela d'un peu plus près. En tout cas, je vois le recteur Paquet qui opine; je pense que ce serait un bon point.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Pour faire le point et dans la mesure où j'y vois clair, on est d'accord pour une stratégie de développement régional mais son élaboration devrait commencer par faire ses racines dans les sous-régions. L'organisme responsable pourrait être ou la Société Inter-Port ou un comité représentatif pour axer le développement de cette stratégie. Le ministre Marois est d'accord avec monsieur Doyon quand il dit que cette stratégie doit se situer dans un cadre de plein-emploi.

Donald Doyon
secrétaire, Conseil économique de Beauce

Gardons quand même les 2 dimensions! Monsieur Gagné, ce que vous appelez des sous-régions, nous autres, on n'aime pas l'expression parce que ça a l'air de quelque chose de sous-développé, le sous-développement perpétuel! Mon ami Fabien Roy n'entend pas ça! Chacune de ce que vous appelez les sous-régions devrait avoir sa propre stratégie de développement régional mais la zone métropolitaine de Québec devrait elle aussi, et c'est important, développer ici un noyau industriel fort; elle est le coeur de la région 03. Si le coeur bat fort, nous en profiterons dans la Beauce comme ailleurs.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

Je suis un peu gêné d'intervenir maintenant parce qu'il m'apparaîtrait que c'est la CUQ qui devrait intervenir dans la mesure où les gens des différentes composantes disent à la CUQ: marchez donc; donnez-vous donc une stratégie de développement des endroits de base et axez vos efforts en conséquence, en collaboration avec la Société Inter-Port dans la mesure où elle est responsable du marché d'exportation.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Dans le cas d'Inter-Port, je veux faire une mise au point. Je ne suis pas ici pour déprécier Inter-Port; je suis conscient qu'elle fait un excellent travail. Il faut cependant se souvenir que faire la promotion industrielle, ça relève de la Communauté urbaine de Québec; c'est dans la Loi.

Je veux ajouter également que la plupart de ces organismes sont subventionnés et que la CUQ ne l'est pas; ce sont les payeurs de taxes qui nous subventionnent et non pas les gouvernements qu'on appelle supérieurs.

Maintenant, on est aussi en train de parler d'organismes de coordination, de concertation. Ce document qu'on nous a présenté en fin de semaine (*L'État du Québec et sa Capitale*), on appelle ça ici un document de réflexion mais en page 90, on y dit que, pour faciliter la concertation, «Le gouvernement propose la création d'une conférence pour la mise en valeur de la région de la capitale...». C'est semblable à la proposition 197 de la CUQ; on y parle d'organismes de concertation et on en retrouve dans pratiquement tous les thèmes. Alors, ou bien on suit la proposition de monsieur Marois, c'est-à-dire qu'on n'en parle plus d'ici la fin du sommet puis on se fait un mini-sommet par après pour savoir de quelle façon on va se concerter, ou bien on règle le problème immédiatement.

La CUQ arrive avec une action concertée qui s'appelle le COEUR (Comité d'optimisation de l'économie urbaine et régionale de la grande région de la capitale); vous en avez la description à la proposition 197; le gouvernement en propose une à la page 90 de son propre document, *L'État du Québec et sa Capitale*, et d'autres organismes arrivent avec d'autres scénarios.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je vous rappelle qu'on est toujours dans le dossier de l'industrie manufacturière.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Mais c'est général quand même. Le COEUR s'applique également à l'industrie manufacturière et, à la CUQ, la promotion industrielle, ça comprend également l'industrie manufacturière.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec.

Si je comprends bien ce que le ministre Marois a dit, c'est qu'il voudrait créer peut-être un plus petit comité, mais avec les différents intervenants; je comprends bien également que nous serons parmi les intervenants comme représentants des travailleurs et je veux m'en assurer car ça, je ne l'ai pas entendu d'une façon très claire. Quand on parle de comité majoritairement composé d'hommes d'affaires, je peux vous dire qu'on n'y souscrit pas si on n'y est pas présent.

Roland Tapin
directeur, Centrale des syndicats démocratiques

Nous sommes d'accord sur un comité régional de stratégie mais pour l'avoir vécu pendant plusieurs années à l'intérieur de chacune des municipalités, je dis que lors de la création de comités, les travailleurs sont toujours les derniers invités, les perdants. Si une stratégie économique est établie, la CSD est prête à l'appuyer à condition que cela amène de l'entreprise où les gens vont pouvoir s'épanouir.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Je regarde cette proposition et un certain nombre d'autres qui sont dans le cahier et j'ai l'impression, à voir leur richesse, qu'on ne parle pas tellement de mécanismes de coordination ou de gestation de projets; je pense qu'il y en a déjà dans la région qui ont généré une foule de projets intéressants. Manque-t-on de coordination dans la région? A-t-on insuffisamment d'organismes? Moi, je ne le pense pas et si je regarde cette proposition-là, je constate qu'on y parle d'un comité de coordination des intervenants économiques. Peut-être que si les intervenants économiques sentent le besoin de se rencontrer plus souvent, il nous est difficile à nous de leur dire: vous ne vous rencontrez pas suffisamment longtemps, rencontrez-vous plus souvent!

Je pense que si les gens du commerce, les municipalités, la Communauté urbaine de Québec veulent se rencontrer plus souvent, ils peuvent le faire mais si c'est d'un organisme de concertation qu'il s'agit, eh bien! il faut que tous les secteurs soient représentés. Je prends un exemple. Prendre le virage technologique, moi, évidemment, ça m'intéresse! Ce dont on se rend compte, c'est que les projets deviennent efficaces quand les milieux d'affaires, les centres de recherche, les laboratoires gouvernementaux se mettent ensemble et se mettent à dire: quelle est la particularité de la région? On génère un projet quand le projet reçoit suffisamment de consensus. Alors, qu'on mette sur pied des groupes de travail pour réaliser ça. C'est pour ça que je vois la proposition 24 en particulier – on va en avoir d'autres – plutôt comme une intention de certains groupes économiques de se concerter avec d'autres. Je n'ai pas d'objection à ça. Plus les gens vont se parler, mieux ça va être! Mais de là à dire qu'on va mettre sur pied une structure permanente, je trouve ça un peu embêtant.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Dans cette idée-là, il semble qu'il est clair qu'avec la création du GATIQ, c'est exactement ce qu'on a fait. On a réuni l'Université, les MRC, le CRIQ, la Chambre de commerce, justement pour essayer de développer, de s'entendre, de faire une stratégie industrielle pour les industries de pointe.

Inter-Port, de son côté, a réuni tous les commissaires industriels de la région; il y a à peu près consensus général pour qu'Inter-Port s'occupe de la promotion externe et que les commissaires industriels s'occupent de la promotion interne. Peut-être qu'on ne le crie pas assez fort dans les journaux ou partout mais ça se fait continuellement. Amener un nouveau comité, c'est faire des comités pour faire des comités! En toute sincérité, je n'en vois pas la nécessité.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Marceau, est-ce que la Chambre de commerce serait d'accord pour accepter comme participants et comme partenaires des représentants des travailleurs?

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Avec plaisir s'ils nous apportent des idées, des suggestions; s'ils nous aident à mieux voir les problèmes, nous en sommes à 200%. Mais qu'ils ne soient pas là seulement pour critiquer! Il faut apporter des idées positives. Ça se peut qu'on ait des projets que ne soient pas parfaits; il n'y a rien de parfait, tout peut s'améliorer. Mais dans un esprit coopératif, positif, je suis convaincu que tous les gens qui font partie des 3 000 membres de la Chambre de commerce vont être plus qu'heureux de les avoir.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce qu'il y aurait un accord sur le principe que les mécanismes existants, Inter-Port ou GATIQ, pourraient assumer ce mandat de stratégie de développement régional, avec la participation de tous les partenaires?

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec.

Non, absolument pas. Je ne vois pas du tout en quoi le GATIQ représente le développement régional et peut oeuvrer en ce sens. C'est un projet qui a uniquement pour but de travailler essentiellement sur la technologie de pointe; alors, je ne vois pas du tout en quoi le GATIQ peut être un organisme de promotion qui peut remplacer la CUQ, Inter-Port, les commissaires industriels et tout ça.

Sur ce point-là, actuellement, on a exactement l'image de la région que le CRD a analysée. C'est pour ça que je parle ici en son nom! On a à la fois monsieur Doyon qui nous parle de permettre à toutes les sous-régions et régions de faire leurs propres plans et l'agglomération de Québec fera la sien; tout ça en compétition. Alors, on surnage dans l'incohérence et on le sait puisqu'on propose également un comité de coordination.

D'autre part, on signale aussi Inter-Port. Or, je ne vois pas en quoi Inter-Port peut chapeauter cette opération-là. Inter-Port, comme monsieur Michel Rivard l'a signalé, entre dans les plates-bandes de la CUQ. Alors, tout ça est assez confus. Je crois qu'effectivement, il y a un effort considérable à faire mais pas en créant de nouvelles structures comme on en trouve plein dans le cahier de propositions mais plutôt en regardant celles qui existent et en essayant de voir ce qu'on peut y faire. Mais il n'y a pas une structure qui peut tout d'un coup, par miracle, régler tous ces problèmes.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

À toutes fins pratiques, des choses existent déjà; on n'est quand même pas ici pour débâtir des choses qui peuvent fonctionner mais plutôt pour renforcer des éléments déjà existants ou pour en inventer s'ils n'existent pas. Mais il y a déjà des structures de conseils économiques où il y a participation des ouvriers et des travailleurs de tous les niveaux; ils ont la possibilité de le faire.

Dans la région de la grande capitale, on a un organisme de coordination, la Société Inter-Port. On pourra l'appeler n'importe comment mais il faut qu'il y en ait un et il est là. On n'a pas à chercher midi à quatorze heures.

Si d'autres régions (qu'on les appelle sous-régions ou régions) ont le goût de se regrouper sous ce genre de chapeau afin qu'il y ait un peu de concertation dans la région 03 entre de tels blocs monolithiques, eh bien! ça peut être instrumenté sans intervention très rigide.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Je pense que le problème ne se situe pas au niveau des sous-régions. Elles ont des conseils d'orientation économique et les intervenants se regroupent au sein du conseil ou d'autres organismes.

Le problème est davantage ici, dans l'agglomération urbaine de Québec, où il faudrait voir quelles sont les structures qui sont là et qui pourraient assumer le mandat de mettre l'accent sur le développement de l'industrie, une nécessité qui semble bien faire consensus dans cette conférence. Mais je pense qu'on devrait reporter à plus tard le débat sur la maîtrise d'oeuvre de cette promotion, au moment où on va discuter de la Société Inter-Port, parce que je suis certain que ce débat-là va revenir.

Quant au comité de coordination dont il est question, il s'agirait que la grande région métropolitaine de Québec, après s'être trouvé un maître d'oeuvre, s'assoie avec les sous-régions qui, elles, ont déjà ce maître d'oeuvre et qu'ensemble, elles voient à une grande planification du développement industriel de la région 03.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ce que j'interprète du débat, c'est que premièrement, les partenaires, du moins ici autour de la table, sont d'accord pour qu'on utilise au maximum les organismes existants; deuxièmement, vous ne semblez pas d'accord avec la proposition du gouvernement de créer un comité qui reporterait le débat. Si je comprends bien, c'est votre position?

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Non, non! Il y en a qui ont sorti leurs patins de fantaisie. Moi, je veux être bien clair! Quand on dit qu'il y a des organismes existants, il n'y a rien qui nous assure d'une participation; d'ailleurs, on n'est pas là et on veut y être. On veut s'assurer que les travailleurs y soient présents.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est une des conditions que vous posez à votre engagement, peu importe la structure.

Quant à la Société Inter-Port en tant qu'organisme, il va en être question éventuellement. Je ne veux pas noyer le poisson mais j'ai l'impression qu'il faudrait sortir du cul-de-sac dans lequel nous nous trouvons. Il y a 2 possibilités: qu'on vide la question ici ou encore qu'on mette cela sur la glace et lorsqu'on discutera d'Inter-Port, on verra comment traiter ce mandat-là dans le contexte. Est-ce que ça va?

Donald Doyon
secrétaire, Conseil économique de Beauce

La proposition était précise et visait le financement de stratégies, de plans d'action; est-ce que si, d'ici une semaine, la Corporation Dorchester-Bellechasse, par exemple, disait qu'elle veut réaliser chez elle une stratégie de développement régional orientée vers l'action, est-ce que vous pouvez lui accorder un financement spécial pour l'aider? Si le groupe X de la Communauté urbaine de Québec décide de faire la même chose, comme on le souhaite, est-ce que le gouvernement est prêt à l'appuyer? C'est ça l'objet de la proposition.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Des subventions sont déjà données aux corporations de développement économique.

Donald Doyon
secrétaire, Conseil économique de Beauce

Ce sont des subventions de fonctionnement.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Ce sont des subventions de fonctionnement! Puis à date, il n'y a pas de projets industriels qui ne sont pas aidés lorsqu'ils font l'objet d'une demande; nous avons des sommes d'argent pour ça. Si vous me demandez de financer un autre comité au niveau de chacune des régions, là, je ne suis pas prêt à dire oui. Des comités, des corporations de développement sont déjà financés; ça me prendrait un projet très précis afin qu'on regarde où on va déboucher avec tout ça.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Financer une stratégie de développement industriel au niveau de la région, ce n'est pas la même chose qu'un budget de fonctionnement du conseil économique de la région. Il y a déjà des régions qui ont pu le faire mais avec des subventions spéciales, en dehors des subventions de fonctionnement. On ne peut pas penser faire une recherche comme celle-là sans lui consacrer un montant d'argent substantiel.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ce qu'on demande, c'est une subvention à l'élaboration de stratégies des constituantes; est-ce que vous pouvez aller jusque-là?

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Il faudrait peut-être s'entendre sur un consensus général autour de la table; je n'ai pas vu de consensus général là-dessus. Déjà, vous avez des corporations de développement qui ont un mandat. La preuve, la Beauce l'a fait. Dans la grande région de Québec, avec Inter-Port et 5, 6 ou 7 commissariats industriels différents, on a un comité de regroupement des activités industrielles; il y a déjà des choses qui se font présentement. Je suis bien prêt à aider s'il y a quelque chose de bien précis; mais à l'heure actuelle, il y a des choses qui se font.

5.2 La productivité

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 23 et 27 de la CSD ainsi que les propositions 33 et 44 de l'Association des manufacturiers canadiens. Ces propositions concernent le problème de la productivité.

La CSD s'engage à élaborer un guide d'accroissement de la productivité à l'intention de ses syndicats affiliés et s'attend à ce que les entreprises se préoccupent davantage de la qualité de vie des travailleurs.

La CSD s'engage également à mettre sur pied un bureau régional de la technologie du travail afin de préparer les travailleurs et les syndicats aux changements technologiques.

L'Association des manufacturiers canadiens organise, quant à elle, un forum sur la productivité et lance une invitation à y participer. Elle sollicite la participation des syndicats, des milieux gouvernementaux et de ceux de la recherche.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Je signale d'abord que ce résumé ne correspond pas exactement à notre proposition. Ce qu'on veut dire, c'est que nous, nous allons faire le guide d'accroissement de la productivité et ensuite, nous irons voir les industries pour voir si elles sont prêtes à fonctionner à l'intérieur d'un cadre de productivité tel qu'on l'aura défini chez nous. Je reviens sur la proposition 10 et je demanderais aux mouvements coopératifs s'ils sont nettement intéressés à former un comité d'étude dans lequel on pourrait voir le rôle de leurs travailleurs à l'intérieur de leurs coopératives de production. Je pense que le mouvement coopératif devrait, à ce moment-ci, nous donner une réponse, parce que c'est évident qu'on l'attend avec impatience.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec — FTQ

Au Conseil du travail de Québec, nous ne voulons pas discuter de la partie du guide d'accroissement de la productivité. Cependant, lorsqu'on parle de qualité de vie des travailleurs et qu'on demande aux employeurs de s'en préoccuper davantage, il faut bien comprendre que nous voulons que le syndicat ait son mot à dire dans l'élaboration d'un programme. Actuellement, dans plusieurs industries, il semble y avoir des employeurs qui préconisent des programmes de qualité de vie au travail mais ceux-ci ne sont pas nécessairement à l'avantage des travailleurs.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Ce qu'on privilégie, c'est une réforme du Code du travail pour favoriser une libre négociation sur ce sujet.

André Forcier
directeur général, Agrinove, Coopérative laitière du sud du Québec

Sur la résolution 10, je pense que les coopératives sont, en principe, d'accord pour examiner le rôle des travailleurs mais je pense que les autres entreprises non coopératives pourraient s'y intéresser elles aussi. Je trouve un peu malheureux qu'on identifie en particulier les coopératives. On dirait qu'à ce stade-ci, ce sont de mauvais employeurs! Alors, je dis: oui, nous sommes d'accord pour examiner le rôle des travailleurs et des travailleuses comme les autres entreprises doivent elles aussi l'examiner un jour ou l'autre.

Charles Poulin
président, section de Québec, Association des manufacturiers canadiens

Le premier rôle social d'une entreprise, c'est d'être rentable et pour être rentable, il faut être concurrentielle et saine. Et nous allons le devenir grâce à une productivité accrue. Ce que nous demandons, c'est d'avoir une communication plus facile, une motivation conjointe avec les différents intervenants; et si vous relisez notre proposition, nous nous proposons comme maître d'oeuvre d'un forum de productivité.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

À propos des propositions 23, 33 et 44 concernant soit un forum sur la productivité, soit un guide d'accroissement de la productivité, il ne faut pas oublier qu'un sommet précédent a créé un Institut national de la productivité qui pourrait sans doute contribuer à ces projets; je pense que c'est intéressant, qu'il faut discuter le plus possible de ces questions-là et essayer de se concerter.

Quant à la proposition 27 concernant la création d'un bureau régional de concertation sur la technologie du travail, c'est une initiative originale qui demande à être considérée par tous les partenaires. Ce problème-là va devenir de plus en plus central dans notre société; il l'est déjà beaucoup. C'est une question qui est au coeur du développement économique parce qu'il faut qu'on prenne le virage technologique, qu'on augmente la compétitivité de nos entreprises; c'est une façon défensive de voir les choses, de protéger les emplois existants.

Il y a aussi le fait que c'est par la technologie qu'on va créer de nouveaux emplois, qu'on va créer de nouveaux produits et qu'on peut espérer ouvrir de nouveaux champs économiques qui vont créer des emplois. À travers tout ça, il y a toute la question de la qualité de vie au travail, les relations de travail vont être chambardées. Une transition gigantesque va se faire dans les années qui viennent.

J'ai regardé le document soumis par la CSD. Il vaut mieux jouer sécuritairement et être plus pessimiste qu'optimiste: 40% d'emplois perdus dans le secteur financier, je trouve ça un peu énorme. Une étude récente faite par Thibodeau, Julien et Mattews parle plutôt d'un léger accroissement dans le secteur financier.

Je pense qu'on ne devrait pas, a priori, partir avec un projet trop spécialisé. D'autre part, je tiens à vous dire, tout simplement sur le plan de l'information, qu'on va mettre en branle bientôt une table de concertation sur l'informatique et la microélectronique dont un des sujets de discussion va être justement l'impact de l'informatique sur le travail. Il y a tellement de facteurs, de dimensions interreliées que ça mérite qu'on creuse ça plus à fond. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas poser des gestes immédiatement parce qu'il y a déjà des travailleurs qui commencent à être touchés par l'impact des technologies.

Dans ce sens-là, mes collègues de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et des Communications et moi sommes à articuler, pour présentation au Conseil des ministres, une politique de la bureautique gouvernementale dans laquelle nous tenons compte de ces facteurs-là. Ça aussi, ça pourrait être discuté régionalement.

Il y a également un projet de l'Université Laval où on parle d'un centre de recherche en bureautique et en informatique de gestion. Ce centre-là pourrait être orienté d'abord sur la recherche qui est nécessaire pour améliorer la qualité de vie au travail.

Autrement dit, beaucoup d'initiatives sont en train de se prendre et je pense que c'est un projet qu'il faudrait regarder de plus près avec les proposeurs; peut-être qu'il faudrait un organisme régional pour intégrer les différentes dimensions. En tout cas, j'en ai parlé avec mon collègue de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu qui va peut-être intervenir là-dessus lui aussi. Nous serions, en tout cas, intéressés à approfondir ce projet-là.

André Baribeau

directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Je dois intervenir ici pour dire qu'on n'en veut pas au mouvement coopératif. Considérant sa tradition démocratique, je pense que s'il y a des jalons à jeter concernant le rôle des travailleurs dans la productivité, ça serait une bonne initiative de sa part d'accepter que ceux-ci aient un autre rôle que celui qu'on a déjà connu. Avant, les coopératives pouvaient se vanter de ne pas avoir d'usine de production; aujourd'hui, elles sont très fortes. Donc, je pense que c'est un geste qu'elles doivent poser.

André Forcier
directeur général, Agrinove, Coopérative laitière du sud du Québec

Il faut comprendre que les coopératives sont des institutions démocratiques mais que ceux qui siègent au conseil d'administration des coopératives n'ont pas nécessairement les mêmes objectifs que les travailleurs. Le travailleur, parfois, ce qu'il veut, c'est plus d'argent et des fois, celui qui siège au conseil veut lui aussi faire de l'argent.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Voulez-vous donner une réponse claire et précise! Est-ce oui ou non à son invitation?

André Forcier
directeur général, Agrinove, Coopérative laitière du sud du Québec

J'ai dit oui tantôt, en autant que tous les autres secteurs d'activité concernés en fassent autant.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je résume. La CSD, dans la proposition 23, annonce qu'elle étudie un guide de productivité et demande à des partenaires de lui ouvrir la porte pour en discuter. Deuxièmement, elle demande aux coopératives d'être l'endroit privilégié pour développer un nouveau modèle d'organisation du travail, ce à quoi les coopératives répondent oui, à condition que le principe ne soit pas restreint aux coopératives seulement. Troisièmement, vous avez l'accord de monsieur Paquette qui lance aussi un appel à tous pour appuyer votre projet de bureau régional de la technologie du travail.

De son côté, l'Association des manufacturiers canadiens précise que son forum sur la productivité est ouvert à tout le monde, en particulier à ceux qui s'intéressent à cette question-là, dont la CSD.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

On me dit en arrière qu'on est nettement intéressé à rencontrer le gouvernement pour discuter justement de participation au financement, etc.

5.3 La consolidation du secteur manufacturier traditionnel

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 25 et 28 de la Société de développement de Lotbinière concernant l'aide au développement et à la restructuration de l'entreprise traditionnelle. Ce que vous demandez substantiellement, c'est la révision des critères d'admissibilité aux programmes d'aide du gouvernement.

Par ailleurs, concernant le marketing, vous demandez que le gouvernement relance une espèce de programme de formation comparable à celui de gestion-marketing qui a déjà été réalisé.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Nous appuyons la Société de développement de Lotbinière sur cette question. Il nous apparaît en effet que s'établit un large consensus depuis quelque temps sur le développement technologique de pointe, en particulier dans l'agglomération de Québec; la Ville de Québec, dans une autre proposition, parle d'ailleurs de désigner la zone de Québec comme zone spéciale du développement de secteurs de pointe. Tout cela nous laisse penser que les secteurs traditionnels qui sont assez développés en région risquent peut-être de ne pas être considérés avec autant d'attention et il y a là un potentiel important; nous appuyons donc la proposition.

Yves Laroche
vice-président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Comme proposeur, je voudrais ajouter que les industries du secteur traditionnel sont, pour la plupart, installées depuis plusieurs années. Ces industries-là emploient un nombre assez important de travailleurs et une aide au point de vue marketing n'est jamais perdue; ça permet de créer un besoin. C'est donc une force d'entraînement.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Sur le premier point, ma réponse est oui parce que c'est déjà en marche par des programmes gouvernementaux, tels Innovation – meubles, – textiles, – vêtements, – bonneterie, – chaussures; il y a déjà une conscientisation de la part du gouvernement pour protéger les emplois dans les secteurs traditionnels; nous sommes même en train de revoir les critères d'admissibilité.

Sur la proposition 28 relative au programme de gestion-marketing, j'annonce aujourd'hui que, la semaine dernière, j'ai eu l'approbation du gouvernement pour ajouter des crédits de 2 millions de dollars et apporter certains changements dans le sens préconisé par la Société de développement de Lotbinière, c'est-à-dire en tenant beaucoup plus compte des études de marché, des stratégies de développement, tel que suggéré.

5.4 La fiscalité, les lois et la réglementation

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 35 et 36 de l'Association des manufacturiers canadiens ainsi que la proposition 62-A des organismes féminins.

L'Association des manufacturiers canadiens demande que l'État révise toute la question des avantages fiscaux et que, par exemple, au lieu de donner des subventions, il donne des stimulants fiscaux; qu'il abolisse les droits de succession pour favoriser l'investissement et qu'il étende davantage les rabais sur la consommation industrielle de l'électricité, à titre d'incitation à l'industrialisation.

L'Association des manufacturiers canadiens propose également différentes études dans le but de réduire les coûts d'opération des manufacturiers en ce qui concerne, par exemple, les frais de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST), les politiques d'information et de consultation sur les projets de loi, etc.

Les organismes féminins demandent, pour leur part, que le développement de la région et la reprise se fassent en priorité dans le secteur de l'industrie manufacturière; ils demandent de créer un service unique d'inventaire permanent de toutes les entreprises du Québec et d'inciter les institutions financières à établir des taux préférentiels et des conditions de financement adaptés aux problèmes du milieu.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Pour ce qui est d'étendre davantage les rabais sur la consommation industrielle de l'électricité, en tant qu'organisation de consommateurs, nous ne pouvons faire autrement que de nous y opposer, du moins d'après la formulation de la proposition. Il est à craindre que, finalement, les rabais qu'on accorderait à l'entreprise constitueraient éventuellement un manque à gagner qui serait transféré sur le prix de l'électricité aux consommateurs. Cela n'est pas nécessairement une politique souhaitable.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Concernant les législations, la Fédération des travailleurs du Québec n'est pas d'accord sur un moratoire de 2 ans sur le projet de loi 17. Le mouvement syndical, à coups de revendications, est allé chercher quelques articles de loi ou des lois qui favorisent quelque peu les travailleurs. Ces lois-là ne sont pas parfaites mais nous allons nous objecter fermement à ce qu'on s'attaque au projet de loi 17 qu'on a gagné de peine et de misère.

Nous allons nous objecter fermement à des amendements à la Loi 45 qui vont à l'encontre de la protection des travailleurs.

Je trouve ça un petit peu conflictuel que l'Association des manufacturiers canadiens apporte ça ici aujourd'hui, étant donné que c'est un programme d'envergure provinciale. On ne peut pas avoir des lois pour la région de Québec et des lois pour le restant de la province!

Autre chose concernant l'étude sur la réglementation et son impact dans le secteur manufacturier: il n'y a rien là pour nous autres.

Je crois que tous les intervenants sont en mesure d'avoir, par le biais du conseil d'administration, toutes les informations sur les coûts et dépenses de la CSST.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Sur la proposition 36, il m'apparaît important de souligner que pour le secteur de pointe des entreprises de haute technologie, il est extrêmement important que les programmes de subvention, certains d'entre eux en tout cas, soient remplacés par des stimulants fiscaux.

Quant aux droits de succession, eh bien! ça a été suffisamment élaboré en dehors de ces 2 réunions et je ne pense pas qu'on ait besoin d'aller bien loin dans la discussion là-dessus.

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

L'Association des manufacturiers a soulevé ces points-là ici parce qu'ils ont une incidence directe sur les problèmes qu'on a dans la région de Québec. Ce qu'on a voulu faire, c'est d'amener, pour discussion, certains problèmes qui sont reliés à la région et qui ne sont pas dissociés des problèmes provinciaux.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Mais je pense que l'esprit de l'affaire, c'est comme les tentacules d'un poulpe; le poulpe est peut-être ailleurs mais les tentacules sont dans la région! Comment régler le problème? Ça demeure un problème de type national. Ce que je voudrais, c'est que vous essayiez de circonscrire votre intervention dans le débat dont il est question.

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

Permettez-moi alors de faire un miracle!

Sur la consommation d'électricité, l'item C de la proposition 36, on examine par exemple les possibilités de la région de Québec. Est-ce que le potentiel de la région de Québec est pleinement utilisé? Ce n'est pas le cas. Il y a encore là beaucoup de potentiel. On pourrait certainement en faire un usage ici et, en même temps, en faire une libération «at large», si on veut, pour fournir dans l'ensemble de la région de Québec des taux qui seraient préférentiels et concurrentiels, tout en réexaminant la situation dans d'autres régions.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Comme règle générale, nous approuvons les propositions des manufacturiers canadiens. Par contre, je voudrais attirer l'attention sur les propositions 36-A et 36-C.

Pour la région de Québec, je pense que ce ne serait pas tellement bon de laisser tomber les programmes de subvention aux industries qui sont là depuis longtemps. Par contre, je me rallie plus facilement à l'idée de laisser tomber des programmes de subvention dans les industries de pointe; il ne faudrait pas les subventionner toutes. Il faudrait qu'elles soient sélectionnées.

Quant à l'électricité pour la région ou pour toute la province, si on pouvait diminuer le coût de l'électricité pour les industries, ça diminuerait les prix des produits et ça nous permettrait d'exporter plus facilement. Il ne faut pas voir seulement les effets immédiats sur le consommateur qui risquerait de voir son électricité augmenter d'un sous le kilowatt. Je pense qu'on a un outil fantastique chez nous, l'Hydro. Au lieu de donner des privilèges à 1 ou 2 grosses industries à grand gabarit, pourquoi ne pas essayer de les donner à toutes les industries pour que tout le monde puisse baisser un peu ses coûts? De l'énergie, on en a: ça coule pour rien. On ne s'en sert pas.

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

Est-ce que je peux enlever un peu mes frustrations et dire tout simplement ce qu'il manque dans la région du Québec métropolitain et dans l'ensemble des régions, la Beauce et les autres? Cette région est comme un cheval de course qui est capable de courir très vite mais qui, dans le moment, a des épines aux pieds. Le Québec métropolitain a des facilités portuaires; on a des possibilités avec Davie Ship, etc., de se prononcer et de grossir dans l'ensemble. Ce qu'on a voulu faire, en mentionnant ces items-là, c'est d'éviter de décourager les gens de s'en venir ici, dans la région de Québec. Ces lois-là, comme la Loi 17 et les autres, peuvent être contraignantes pour des personnes qui ne les comprennent peut-être pas. Il y a peut-être d'autres façons d'arriver aux mêmes objectifs qu'à travers des réglementations. C'est important de considérer ça.

Si on a un pipeline ici qui est à moitié plein et qu'on en installe d'autres qui ne seront pas remplis non plus, alors, il faudrait surveiller le côté énergétique; parce qu'on a des possibilités, dans la région même de Québec, qui pourraient être exploitées, qu'on les utilise; si on veut que les gens paient moins leur électricité chez eux, dans leur propre maison, c'est une autre affaire.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je voudrais répondre relativement aux propositions 36 et 62-A. D'abord, 36 et ce qui est de remplacer certains programmes de subvention aux entreprises par des stimulants fiscaux: j'informe l'Association des manufacturiers canadiens que l'impôt direct sur les profits des corporations est, au Québec, ce qu'il y a de plus faible au Canada: 3% pour les petites et moyen-

nes entreprises, 5,5% pour les grandes entreprises. Or, si on donne des stimulants fiscaux, ça va prendre beaucoup de temps avant que l'entreprise puisse ravoir le même montant qu'elle pourrait avoir en subvention.

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

Il ne faudrait pas oublier que ces stimulants fiscaux sont répartis dans un temps très éloigné; il faudrait qu'on réinvestisse pour ne pas payer l'impôt sur le revenu.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Là-dessus, je peux vous faire une suggestion. Par exemple, si vous dites qu'il faut revoir les formes de subvention aux entreprises en fonction des besoins des entreprises, je vous dis oui tout de suite parce que c'est fort possible que l'entreprise ait beaucoup plus besoin de garanties de prêt qu'elle a besoin de subventions, pour pouvoir investir rapidement. Alors, là-dessus, si vous voulez revoir la forme de votre proposition, je suis prêt à revoir cela avec vous. Revoir les formes de subvention en fonction des besoins des entreprises, je suis ouvert pour ça.

Deuxièmement, les droits de succession afin de favoriser l'investissement: bien sûr, il reste des droits de succession à payer mais par contre, au Québec, les entreprises ont un 10% d'impôt négatif pour la recherche et développement, ce qui est drôlement intéressant, même pour les petites et moyennes entreprises. Le Québec est la seule province à avoir un régime d'épargne-actions qui permet à l'investisseur de déduire 150% de son revenu imposable, ce qui peut correspondre souvent à 50% de son investissement, la première année, en crédits d'impôt.

Oh! bien sûr, on a certaines formes d'impôt; par contre, on a des crédits différents qui sont drôlement intéressants pour ceux qui veulent en profiter. Alors, je pense qu'il faut bien regarder ce côté-là. Sur ce point-là, je ferai quand même le message au ministre des Finances qui est en train d'écrire un livre blanc sur la fiscalité; ce sera sa responsabilité de prendre une décision.

Quant à des rabais sur la consommation industrielle d'électricité, je suis jusqu'à un certain point d'accord avec monsieur Racicot là-dessus bien qu'il faille se servir de l'électricité comme une forme de subvention pour attirer des investissements majeurs là où on ne pourrait pas réussir autrement. Je ne veux pas, comme le gouvernement d'ailleurs, gaspiller les tarifs d'électricité. Mais lorsqu'on en a besoin pour attirer un investissement majeur, comme Pechiney par exemple, je pense que ça n'est pas mauvais; au contraire, ça a été un excellent coup que d'attirer un investissement de 1 milliard de dollars au Québec. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut avoir ça! Alors, il faut se servir des tarifs d'électricité comme d'un levier économique. Là-dessus, j'accepte la proposition telle quelle.

En ce qui concerne la proposition 62-A à l'effet de créer un service unique d'inventaire permanent de toutes les entreprises manufacturières du Québec, je dis que nous l'avons déjà avec le Centre de recherche industrielle du Québec et que ça répond à votre demande. Quant

à la région de Québec proprement dite, je pense que la Chambre de commerce du Québec métropolitain est en train de dresser la liste de tous les commerces de la grande région de Québec; alors, ça aussi, ça pourrait répondre à votre demande.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Par rapport à la création d'un service d'inventaire, effectivement, monsieur Biron, il y a dix groupes différents qui font des inventaires présentement. Mais le problème, c'est qu'aucun n'est complet et ne contient l'ensemble des informations. De plus, aucune de ces informations n'est identifiée par rapport aux activités, par rapport au sexe des dirigeants d'entreprises. Donc, on ne peut savoir combien il y a d'entreprises gérées par des femmes, combien il y en a gérées par des hommes; on ne peut mesurer l'évolution de l'influence féminine dans l'entrepreneurship; l'ensemble est global.

Le ministère des Institutions financières pourrait très bien être le maître d'oeuvre comme il l'est là déjà; il fait l'inventaire mais son contenu devrait renfermer l'ensemble des informations.

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc.

Ce qu'on a voulu dire ici par «abolir les droits de succession», c'est que le gouvernement aille plus loin sur ce plan si c'est possible. Et je suis content de vous entendre dire que du travail se fait sur la fiscalité.

Sur les rabais des taux d'électricité, je veux aussi dire que ce n'est pas seulement la nouvelle entreprise à venir qui devrait en bénéficier; celles qui sont déjà ici ont besoin elles aussi d'être traitées d'une façon équitable. Qu'on favorise celles qui font une grande utilisation de l'électricité et pas seulement dans des programmes spéciaux.

Jean-René Bouchard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord

Je voudrais tout simplement qu'on enregistre l'appui du secteur agricole à la proposition 36. L'UPA demande depuis un certain temps de revoir la politique successorale; ça pourrait permettre le transfert de nos fermes familiales et des transferts de fermes père-fils. On pourrait garder nos entreprises familiales.

Robert Dean
adjoint parlementaire du ministre du Travail

En ce qui regarde les coûts de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, je dois vous dire qu'à compter du 1er janvier 1984, le taux moyen de cotisation des employeurs au régime d'accident de travail sera diminué de 7,8%. Le taux moyen sera inférieur de 1 sous par rapport au taux en vigueur en 1978, avant l'adoption de la Loi de santé et sécurité du travail. Au 1er janvier 1984, l'Ontario va majorer son taux moyen de 22,7%, pour se situer à un niveau de 28% plus élevé qu'au Québec.

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Concernant la proposition 35 de l'Association des manufacturiers, il y a actuellement un groupe de travail interne au sein du gouvernement pour essayer de voir comment, dans un premier temps, on pourrait mieux intégrer les réglementations. Déjà, ça peut répondre à certaines attentes pour une meilleure intégration afin qu'il n'y ait pas concurrence d'un organisme ou d'un service à l'autre.

De même, on étudie dans la perspective de voir comment les comités permanents de travail pourraient effectivement se mettre en place de telle sorte que, de façon régulière, tant les travailleurs, les travailleuses, les représentants des entreprises puissent faire valoir leur point de vue à l'égard des lois et règlements.

Dernier élément très bref sur la «sexisation» de la cueillette de données. Je puis dire qu'effectivement, au Secrétariat de la condition féminine, nous avons entrepris des démarches auprès du Bureau de la statistique du Québec et d'un certain nombre d'autres organismes gouvernementaux de telle sorte que cette cueillette puisse se faire maintenant en tenant compte du sexe des personnes.

5.5 Les secteurs de pointe

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 32, 45 et 34. Dans la proposition 32, une offre de participation financière de la Fédération des Caisses populaires Desjardins est faite aux entreprises; l'Association des manufacturiers canadiens dit qu'elle encourage la venue de nouveaux capitaux dans la proposition 34 et la Société d'investissement Desjardins partage l'orientation de la Fédération des Caisses populaires Desjardins avec la proposition 45.

Nous discuterons également des propositions 46, 47, 63 et 38. Il est question ici de parc technologique. En 46, la Ville de Québec préconise une politique d'aide aux secteurs de pointe et souhaite que les gouvernements favorisent l'implantation d'industries de pointe sur son territoire.

En 47, la CUQ parle de la technologie boréale et demande que des études soient entreprises en vue d'élaborer le concept de parc technologique, d'en définir les facteurs de localisation et la fiche technique.

En 38, la Chambre de commerce du Québec métropolitain parle de la création d'une compagnie de gestion et de mise en marché d'innovations dans le but de fournir du capital de risque aux entreprises de haute technologie et d'exploiter des brevets.

Finalement, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme dit, en 63, que les terrains situés dans les environs immédiats du CRIQ et lui appartenant pourraient être utilisés pour des fins d'implantation d'entreprises à haute technologie.

Guy Bertrand
président-directeur général, Centre de recherche industrielle du Québec

Au sujet de la proposition 63 où il est dit que le MICT, par le biais du CRIQ, participe activement aux travaux de cet organisme et est disposé, à ce stade-ci, à permettre l'utilisation d'une partie des terrains disponibles, je voudrais ajouter que les terrains dans la région immédiate du CRIQ n'appartiennent pas nécessairement au CRIQ. Il y a à peu près 10 millions de pieds de terrain qui appartiennent au gouvernement du Québec et 1 million de pieds qui appartiennent au CRIQ; l'autre partie du terrain appartient à la municipalité de Sainte-Foy. En fait, la grande partie des terrains ne nous appartient pas.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Il y a donc dans la région de Québec une succession de terrains industriels; cette fois-ci, on propose un parc technologique. Alors, nous nous rallions à la position du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, à savoir qu'existe effectivement, depuis 10 ans, un parc industriel technologique autour du CRIQ et il est toujours vide.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il semblerait facile d'accepter la proposition 63 mais la suggestion de la CUQ de s'arrêter pour analyser si c'est la meilleure localisation mérite d'être étudiée. Avant d'accepter cette proposition qui me sourit au départ, il faudrait essayer de déterminer quel est le meilleur endroit.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Notre proposition est à l'effet d'avoir cet institut de technologie ici, à Québec, quitte à déterminer plus tard l'endroit où il pourra être implanté.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

On est tous d'accord ici à cette table pour favoriser l'implantation d'un parc technologique et, à mon ministère en particulier, ça fait partie des projets qu'on est en train de regarder.

Quant à ce plan-là en particulier, oui, on est intéressé à travailler avec les divers intervenants et on est, par conséquent, d'accord avec la proposition 47.

Je voudrais dire deux mots sur la proposition 38 où il s'agit de mettre sur pied un fonds de capital de risque pour financer le développement de brevets et en arriver à la commercialisation des produits. Je veux simplement souligner qu'on vient de faire une commission parlementaire sur la création d'une agence de valorisation industrielle de la recherche qui pourrait appuyer ce projet-là. Il s'agirait de le préciser, de voir comment on pourrait le coordonner

mais effectivement, on manque terriblement au Québec de capital de risque pour passer du brevet à la commercialisation. Donc, c'est la manifestation d'un intérêt face à cette proposition.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Je voudrais d'abord faire une correction à la proposition 46-C lorsqu'on parle de «désigner Québec comme zone spéciale». On devrait plutôt lire «désigner la région métropolitaine de Québec comme zone spéciale».

La proposition de la Ville était assez claire: elle souhaitait avoir ce parc technologique. Nous sommes cependant prêts à nous rallier à la proposition 47 de la Communauté urbaine à l'effet qu'il y ait des études quant à l'implantation.

Par ailleurs, il m'apparaît évident que la proposition 63 vient en contradiction avec la proposition 47 parce qu'elle définit un endroit précis où ce parc devrait se situer. Un accord sur la proposition 47 renverse la proposition 63.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il y a donc accord sur la proposition 47 afin que des études préalables soient faites quant à l'implantation du parc technologique.

5.6 La modernisation des chantiers maritimes

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 30-A du Conseil économique de Lévis-Lauzon qui demande aux partenaires d'appuyer et de participer au programme de modernisation des chantiers maritimes.

Marcel Lafrance
président, Les Chantiers Davie ltée

Je pense que tous reconnaissent que la région de Québec ne possède que très peu d'industries capables de générer des emplois directs en nombre important et de développer des technologies nouvelles. Tous ici reconnaissent que Les Chantiers Davie est une de ces compagnies réellement importantes dans la région de Québec. De fait, Les Chantiers Davie est le plus important employeur potentiel dans la grande région de Québec, après le gouvernement provincial. Cependant, il est important de réaliser aujourd'hui que Les Chantiers Davie est arrivée à une croisée des chemins; il est important que tous les agents économiques de la région y regardent de très près pour éviter justement que demain, on se réveille avec une situation inacceptable.

Les chantiers Davie, forts de leurs 103 années d'existence, ont pris un coup de vieux et, suite à 3 groupements différents qui n'ont pas investi dans Les Chantiers Davie comme telle, ceux-ci se trouvent dans un besoin absolu de modernisation.

De plus, le marasme dans lequel la construction navale se retrouve actuellement dans le monde, la limitation totale et finale des subsides à l'exportation par le gouvernement fédéral, l'abandon total et définitif des marchés dans lesquels Davie a excellé au cours des 5 dernières années (les plates-formes de forage de petites et de moyennes entreprises) font en sorte que Davie se retrouve devant un marché qui, aujourd'hui, est pratiquement mort.

Le président du Syndicat se demandait justement aujourd'hui si les chantiers Davie allaient être relancés ou fermés. Une chose est certaine : un nouveau marché doit être développé et il existe d'une façon formelle. C'est le marché des super-équipements pour le développement du pétrole sur la côte est du Canada et dans la mer de Beaufort. Les Chantiers Davie a décidé, d'une façon définitive, de s'orienter vers la construction de super-plates-formes de forage, que ce soit du type Jacob ou du type semi-submersible, que ce soient les gros transporteurs de gaz naturel ou de gaz en vrac, que ce soient les brise-glace ou les dragues immenses pour le Nord.

Mais Davie, dans sa configuration actuelle, est dans l'incapacité de développer un marché comme celui-là et demande aux principaux agents économiques, au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial de s'asseoir avec elle immédiatement pour étudier les moyens de moderniser et de développer les chantiers. Davie apporte même une notion nouvelle dans cette approche-là; elle demande de développer des mécanismes qui garantiraient le financement de projets d'expansion seulement si des marchés sont réellement déterminés, c'est-à-dire si des contrats sont signés. Les Chantiers Davie devrait au préalable obtenir l'assurance que les gouvernements fédéral et provincial, le jour où ces marchés-là seront développés, s'associeront avec les propriétaires de Davie pour envisager immédiatement la réalisation des projets d'expansion nécessaires pour réaliser ces projets.

En conclusion, il existe dans la région de Québec une force industrielle importante et c'est Davie mais c'est une force industrielle qui traverse peut-être le pire marasme de son histoire. Il est excessivement important de réaliser que c'est tout de même une force existante, une structure, une fondation autour de laquelle il est beaucoup plus facile de créer de l'emploi, de créer une puissance pour demain que de parler de créer des industries nouvelles. L'approche de Davie, c'est de demander aux agents de s'asseoir pour relancer cette structure-là qui, aujourd'hui, est en difficulté mais qui, demain, peut redevenir un grand générateur d'emplois qui, habituellement, crée dans la région 2 500 emplois alors qu'aujourd'hui, on vivote aux alentours de 300 ou 400 emplois.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Le gouvernement est prêt à s'asseoir avec Davie pour étudier l'appui aux différentes études d'ingénierie d'abord et deuxièmement, pour étudier les formes de financement ou de garantie de financement dont elle aurait besoin pour faire à peu près immédiatement la modernisation du chantier Davie.

Bien sûr, il y aura une participation de l'entreprise, comme c'est toujours le cas, mais aussi une participation du gouvernement fédéral en plus de celle du gouvernement du Québec.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

La Ville de Québec appuie fortement toutes les recommandations de la Davie.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La Chambre de commerce également.

Robert Monette
président, Syndicat des travailleurs des chantiers maritimes Davie

Nous appuyons la proposition 30-A sur les chantiers maritimes à la condition que nous, représentants des travailleurs, ayons notre mot à dire dans cette relance de l'industrie.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

J'aimerais savoir de monsieur Lafrance pourquoi n'avance pas ce projet-là avec lequel le gouvernement du Québec est d'accord et auquel il est prêt à participer. Monsieur Biron a dit depuis longtemps qu'on est d'accord pour avancer dans ce projet concret (l'ingénierie du quai Murphy), un projet d'à peu près une quarantaine de millions de dollars, sauf qu'il n'arrive rien! Je ne sais pas si c'est parce que le gouvernement fédéral a bâti trop «d'affaires» à Vancouver, à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), à Halifax, à Saint-Jean (Terre-Neuve), etc., mais il s'est bâti un paquet de chantiers maritimes au Canada depuis 5 ans tandis que dans le projet sur lequel on est tous d'accord, semble-t-il, il n'arrive rien.

Marcel Lafrance
président, Les Chantiers Davie ltée

Je pense qu'on a réellement un beau problème qui est facile à expliquer. C'est vrai et je suis conscient que le gouvernement de la province de Québec a l'intention fondamentale, dans ses tripes, de faire quelque chose. C'est vrai aussi que le gouvernement fédéral a l'intention de faire quelque chose, puis c'est vrai que Davie veut et doit faire quelque chose. J'ai l'impression qu'on se regarde comme on se regarde là, maintenant, de chaque côté d'une table mais qu'on ne se met jamais ensemble.

Mais un petit chantier maritime comme Davie qui est peut-être le plus important, ses moyens sont assez limités parce que ce n'est pas facile de rentrer ces choses-là dans le ministère. Si on a une proposition d'action aujourd'hui, c'est que Marcel Lafrance, président des Chantiers Davie, dit au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme: on a un mandat, celui de prendre le gouvernement fédéral par les épaules puis de s'asseoir ensemble, tous les trois, et de trouver la solution pour les chantiers Davie, pas pour tous les chantiers de la province de Québec mais la solution pour les chantiers Davie, parce que c'est un sommet économique régional. L'entreprise, c'est Davie; on va régler son problème.

Moi, je m'engage devant cette assemblée à contacter le ministre Biron et à lui dire: on n'a pas d'autre chose à faire que d'agir tous les deux, de prendre le gouvernement fédéral par les bras puis de l'amener à agir lui aussi, parce que ça fait assez longtemps que ça dure.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Monsieur Lafrance, je suis heureux de voir que vous êtes prêt à agir parce que jusqu'à maintenant, il y avait toujours des études à faire.

Robert Monette
président, Syndicat des travailleurs des chantiers maritimes Davie

Pour continuer la discussion sur la proposition 51-A, je trouve qu'on n'a pas porté assez d'attention à ce point-là et que les 2 300 travailleurs du chantier maritime mériteraient qu'on s'en occupe davantage. J'aurais 3 questions à poser aux ministres concernés.

Première question: qu'est-ce que le ministre concerné espère faire concernant le recyclage des travailleurs aux nouvelles technologies?

Deuxième question: en quoi consiste le plan de modernisation établi conjointement par la compagnie Davie, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral?

Et enfin, ma troisième question: qu'arrive-t-il concernant la construction des 2 traversiers pour le compte de la Société des traversiers du Québec?

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Mon collègue Pierre Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, était ici plus tôt mais il est reparti. Je pense que je peux répondre en son nom à l'effet qu'il y a des programmes à l'heure actuelle, au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, pour aider à ce que vous appelez le recyclage des travailleurs et pour leur permettre de connaître les principes des nouvelles technologies. Je pense bien que là-dessus, sa réponse serait oui.

Sur le plan de la modernisation, il faudrait que j'aie plus de détails de la part des dirigeants de Davie. J'ai dit que j'étais ouvert pour regarder les études, ouvert à une participation financière aux études d'abord puis ensuite à des garanties sur des investissements à venir. Mais il faut que je sache exactement ce qu'on veut faire; est-ce que ça coûtera 200 000 dollars? ou 2 millions ou 20 millions de dollars? Il y a une grosse différence entre ces chiffres.

Troisièmement, concernant le contrat des 2 traversiers, les informations que j'ai eues du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, c'est qu'il y aura des soumissions publiques qui tiendront compte à la fois du prix soumis et du maximum de retombées économiques pour le Québec.

5.7 L'aménagement d'une zone industrialo-portuaire

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 49 de la Chambre de commerce du Québec métropolitain ainsi que la proposition 51-B du Conseil économique de Lévis-Lauzon, lesquelles portent sur la zone industrialo-portuaire. Également, comme vous avez accepté de discuter du gaz naturel dans ce cadre-là, j'appelle la proposition 54 du Conseil économique de Lévis-Lauzon et la proposition 41 de la Communauté urbaine de Québec.

La Chambre de commerce du Québec métropolitain propose l'aménagement d'une zone industrialo-portuaire pour l'implantation d'industries à grand gabarit, l'expansion d'un port vers l'Anse-aux-Sauvages et un zonage connu comme zonage industriel.

Le Conseil économique de Lévis-Lauzon demande effectivement que cette zone soit créée à partir du chantier maritime Davie jusqu'à l'extrémité de la Pointe-de-la-Martinière, que l'expansion du port se fasse sur la Rive-Sud, que la Société Inter-Port complète l'achat des terrains de la Pointe-de-la-Martinière, que des fonds additionnels soient versés à Inter-Port pour l'acquisition de sites industriels additionnels, que ces sites soient accessibles par train, que les infrastructures nécessaires soient mises en place et enfin, que la Commission de protection du territoire agricole permette le développement industriel de ces sites.

En ce qui concerne le gaz naturel, la CUQ souligne que Québec aurait un avantage marqué comme point de rupture de charge.

De son côté, le Conseil économique de Lévis-Lauzon demande comment il se fait que la Rive-Sud est exclue de la première phase de réalisation du réseau de transport du gaz naturel et veut avoir des réponses là-dessus car il considère que le gaz naturel est un atout important pour le développement d'une zone industrialo-portuaire.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Nous désirons retirer de notre demande l'item 2, à savoir que l'expansion du port de Québec se fasse aussi sur la Rive-Sud de Québec.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Notre proposition est changée dans la même ligne de pensée, à savoir ne pas développer tout de suite le port du côté de la Rive-Sud afin de ne pas affecter le développement du côté nord. On veut avoir le terrain; pour le port, on verra en temps et lieu, quand on en aura besoin.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Il reste qu'on demande quand même au gouvernement, au ministre Rodrigue Biron, de se prononcer sur les autres éléments, à savoir que la Société Inter-Port complète l'achat des terrains de la Pointe-de-la-Martinière, tel que prévu dans l'entente auxiliaire Québec qui doit se terminer le 1er avril 1984, et que des fonds additionnels soient votés à la Société Inter-Port afin qu'elle acquière des sites industriels, les sites 2, 3, 4 et 5 qui sont déjà identifiés sur les hauts plateaux de Lauzon et de Saint-Joseph-de-Lévis.

On demande également que les infrastructures nécessaires au développement de ces secteurs soient mises en place à la Pointe-de-la-Martinière et au site industriel élargi. Ce sont des aménagements prévisionnels; il ne s'agit pas d'aménager ces terrains comme dans le cas des parcs traditionnels. Il s'agit qu'ils soient prêts à être utilisés lorsqu'on aura des projets.

On demande aussi que la Commission de la protection du territoire agricole, la Ville de Lauzon et la Municipalité de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy permettent que ces sites soient accessibles au développement industriel lourd.

Étant donné que la première partie de la question porte sur le zonage agricole, elle s'adresse au ministre Garon.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

C'est dans les plans du gouvernement du Québec de développer sur la rive sud de Québec une zone industrialo-portuaire mais on parle d'industrie lourde et lorsqu'on dit qu'on n'a pas de port maintenant pour faire une industrie lourde, c'est difficile à accepter. Et je ne vous cache pas que la demande que vous faites présentement coûte beaucoup d'argent, alors qu'on ne sait pas si on va vraiment avoir rapidement des gens intéressés. On ne sait pas non plus si, avec le temps, nous aurons un port pour rendre service aux industriels qui voudraient s'établir là avec de l'industrie lourde.

Or, tel que proposé présentement, je dois dire que je suis bien d'accord sur le principe; mais avant de gaspiller, d'investir des millions et des millions de dollars des contribuables québécois là-dedans, j'aime mieux voir plus clair dans le dossier.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

J'aimerais quand même revenir sur la réponse de monsieur Biron. À toutes fins pratiques, on sait fort bien qu'on tourne un peu en rond avec nos essais répétés d'avoir une industrie à haut gabarit sur la Rive-Sud et dans la région du Québec métropolitain. Lorsqu'on a des projets à haut gabarit, où regarde-t-on? On regarde là où il y a déjà des espaces acquis, soit Bécancour et ailleurs.

Tant qu'on n'a pas ces espaces-là, même s'ils ne sont pas aménagés, on ne peut pas, face à ces projets-là, garantir que ces terrains-là seront notre propriété; on sait fort bien que c'est excessivement long.

Nous demandons au moins d'élargir la zone 1 actuellement. Est-ce que vous consentiriez à une approche où on pourrait quand même considérer des acquisitions prévisionnelles d'une certaine superficie qui permettraient éventuellement de pouvoir se battre sur le même plancher pour amener une aluminerie?

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

À une question modérée comme ça, ma réponse est oui; je suis prêt à considérer l'élargissement de la zone 1 par des parties d'autres zones. Je vous dis aussi: apportez-moi un investisseur le moindrement sérieux et je pourrai débloquer les fonds nécessaires.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Parlons maintenant de la proposition 54 qui est également reliée à cela.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

La demande, à toutes fins pratiques, est que le gaz naturel qui a été bloqué du côté de la rive nord soit amené sur la rive sud, comme il était prévu auparavant. Si nous avons des accords du gouvernement pour élargir la zone industrialo-portuaire, il est indéniable que nous aurons en fait besoin de cet élément-là.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Dans la proposition 41, nous demandons qu'une étude soit faite concernant l'implantation ici, dans la région de Québec, de nouvelles industries reliées au gaz naturel.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Mon collègue de l'Énergie et des Ressources était ici précédemment; on s'enquiert de la réponse qu'on pourra vous apporter d'ici quelques minutes.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Tout à l'heure, j'ai posé une question concernant la Commission de protection du territoire agricole au sujet des espaces dont on parlait et je n'ai pas eu de réponse.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Je pense qu'on escamote le vrai fond du problème, à savoir qu'est-ce qu'on fait? Il n'y a pas de port! C'est bien beau tout ça mais il n'y a pas de port! Puis là, on dit qu'on va barrer l'affaire sur les battures de Beauport pour ne pas se poser la vraie question!

La vraie question, c'est que lorsqu'on va faire du développement industriel dans la région de Québec, est-ce qu'on va remplir les battures de Beauport jusque dans le milieu du fleuve ou va-t-on le faire du côté sud? C'est ça la vraie question! Tant qu'on n'aura pas tranché ça, le reste, c'est du «tournage» en rond! Si on ne remplit pas les battures de Beauport, il n'y a pas d'autre choix, il faut aller sur la rive sud; autrement, pour faire du développement industrialo-portuaire, il faut remplir le fleuve à moitié. N'importe quelle carte peut montrer ça clairement!

Dire qu'on va «dézoner» nos terres alors qu'il n'y a même pas de port, je pense qu'on y va un peu fort! Posons-nous les vraies questions! Pour la région de Québec, demandons-nous à quel endroit on va faire le développement, une fois que le port sera fait le long du bassin Louise. Alors là, on dira: on s'en va là et il faut prendre des décisions en conséquence. Mais présentement, on se met la tête dans le sable puis on dit: on ne parlera pas de ça!

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Selon la Chambre de commerce, le parc industriel de Bécancour a été une heureuse décentralisation mais on sait tous qu'avant 4 ou 5 ans, il va être rempli. Il ne s'agit pas de l'agrandir; nous voulons le deuxième ici, à Québec.

C'est beau le tourisme, c'est beau le gouvernement mais on veut une industrie lourde chez nous, un parc. Est-ce qu'on met les oeufs avant la poule ou la poule avant les oeufs? Si on veut amener quelqu'un, il faut qu'on ait quelque chose à lui montrer, à lui vendre, et qu'on ne prenne pas 15 ans à construire parce qu'il va s'en aller ailleurs! Alors, il faut accepter, comme on l'a accepté à Bécancour, d'investir 50 ou 75 millions de dollars pour qu'après ça, on puisse offrir quelque chose. Parce que dire: si vous venez, on va vous le construire, ça va prendre 4 ou 5 ans, ça ne peut pas marcher. Il faut une volonté ferme de notre gouvernement pour toute la région, tant au sud qu'au nord, d'avoir une industrie fondamentale qui en attire autour d'elle des plus petites et qui va créer réellement du travail fondamental, pas seulement du secondaire et du tertiaire; il nous faut de la base! On a fini de penser qu'on est des touristes, qu'on va rester en l'an 1800 ou 1600.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est enregistré.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Ce n'est pas complet! Vous dites que c'est enregistré mais ça va où?

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je pense que si on part avec l'idée de faire des consensus sur tous les sujets, on ne pourra pas passer à travers les 90 groupes de propositions qu'on a faites! Il faut accepter la situation et lorsqu'il n'y a pas d'issue possible, on enregistre les positions de chaque partie et le sujet est reporté.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

C'est évident qu'on ne peut parler du port; il relève du gouvernement fédéral qui n'est pas ici! Mais si on s'entendait pour que le fédéral dise oui, il y aurait consensus. L'accès au fleuve, jusqu'à quel point veut-on le développer?

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je pourrais peut-être suggérer un consensus d'abord sur le principe, et deuxièmement sur la suggestion secondaire de monsieur Gauthier, en disant: voulez-vous élargir la zone 2 pour possiblement avoir une partie de la carte, quelque chose comme ça? Si nous sommes décents dans nos objectifs, je pense qu'il y a un consensus là-dessus. Alors là, nous ferons les démarches vis-à-vis le gouvernement fédéral pour dire: maintenant qu'on a une zone, maintenant qu'on est capable d'aller chercher au moins une industrie (on a mentionné une aluminerie), bien, là, faites le port. Puis si c'est non, on dira que ça ne marche plus.

5.8 Les sites Deschambault-Portneuf

Rémi Gagné
président technique de la conférence

On peut maintenant revenir aux propositions 48 et 52. Je résume la proposition 48: que les sites de Deschambault et de Lauzon, pour les industries à grand gabarit, soient considérés comme complémentaires plutôt que compétitifs; la proposition 52: que les autres partenaires, en particulier le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, fassent pression auprès de Transports Canada afin qu'on aménage une aire d'entreposage au quai de Portneuf.

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

Le proposeur aimerait amener un peu d'informations! À l'heure actuelle, dans la région 03, 2 sites sont retenus pour la fameuse aluminerie, soit Lauzon et Portneuf. D'un autre côté, dans Portneuf, il y a le site de Deschambault qui se voit un peu identifié au parc industriel lourd. Nous voulons que les 2 sites soient protégés par la région de Québec et tous les intervenants. Nous voulons une collaboration parce que les 2 sites peuvent, possiblement, s'orienter de façon différente. Le site de Lauzon, étant situé à proximité du centre de Québec, peut être limité au point de vue environnemental.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Le gouvernement vient de nous aviser (on le savait) que ça va coûter une fortune de développer un parc industrialo-portuaire; ce n'est pas possible d'en avoir 2 presque côte à côte! Je ne peux pas, ni de près ni de loin, penser qu'ils doivent être complémentaires, parallèles ou quoi que ce soit. On a déjà assez de difficulté à agrandir un petit peu notre coin là-bas, on n'est pas pour commencer à en ouvrir un troisième!

Pour ce qui est de placer quelques entrepôts frigorifiques ou d'emmagasinage près du quai, nous approuvons à 100 %. Mais d'ouvrir un autre centre, ça non.

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

J'aimerais apporter une correction. Au niveau de Portneuf, à l'heure actuelle, nous avons l'infrastructure; les sites routiers sont complétés, le gaz naturel est accessible, des aménagements portuaires vont venir prochainement du fédéral et nous avons les terrains disponibles pour absorber le problème d'environnement. Donc, je pense qu'on a certains points d'avance là-dessus.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Cela sera enregistré dans le procès-verbal. Sur la proposition 48, j'enregistre qu'il n'y a pas d'accord; la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain n'est pas d'accord sur le site de Deschambault.

Sur la proposition 52, vous demandez si les autres partenaires, en particulier le MICT, sont prêts à appuyer vos démarches auprès de Transports Canada pour qu'on aménage une aire d'entreposage au quai de Portneuf.

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

Est-ce qu'il y a consensus là-dessus?

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Oui.

5.9 Le gaz naturel

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Nous sommes maintenant prêts à recevoir les réponses concernant le gaz naturel!

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Developpement régional

J'excuse l'absence de mon collègue Yves Duhaime qui est retenu en commission parlementaire mais il m'avait demandé de transmettre la réponse qu'il aurait donnée de toute façon.

C'est que les règles du jeu, le 31 mars 1982, ont été modifiées par rapport à ce qui était connu de tout le monde, lors de la publication de la mise à jour du Programme énergétique national. Cela a eu comme conséquence de ne plus intéresser Trans-Québec et Maritimes qui a perdu la possibilité de réaliser le contrat.

Le gouvernement du Québec a accepté, via Gaz Inter-Cité, le transfert sous son autorité de la construction des embranchements du gazoduc. D'après les plus récentes informations disponibles, environ 55 millions de dollars seraient à envisager pour aller sur la rive sud. Gaz Inter-Cité n'a pas renoncé à une desserte sur la rive sud mais n'est pas en mesure, à ce moment-ci, de nous préciser un échéancier à l'intérieur duquel elle serait capable d'atteindre la rentabilité. On parle de 1990, dans les informations dont je dispose actuellement, en prétextant que certaines économies pourraient être faites dans le programme de construction actuel sur la rive nord, lesquelles pourraient permettre de dégager un coût plus abordable sur la rive sud. C'est l'information la plus pertinente qu'on a à vous communiquer à ce moment-ci.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

S'il arrivait éventuellement qu'on ait des entreprises nécessitant l'amenée du gaz naturel, compte tenu que le gouvernement du Québec est actionnaire de Gaz Inter-Cité, je pense qu'il devrait y avoir une intervention de sa part pour acheminer le gaz naturel du côté de

la rive sud afin de faire face à ces besoins. Est-ce que le gouvernement est prêt à faire des pressions pour amener le gaz naturel sur la rive sud?

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Oui, mais selon les informations que monsieur Duhaime vous transmettrait, parce que c'est ce qu'il m'a dit de vous dire, si on en demeure au coût évalué aujourd'hui, même si nous sommes actionnaires dans Gaz Métropolitain, il n'y a pas d'intérêt, pour le moment, à envisager tout de suite une desserte sur la rive sud.

5.10 Les infrastructures industrielles

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 53 du Conseil économique de Beauce, les propositions 58, 59, 60 et 61 de la Chambre de commerce du Québec métropolitain, la proposition 42 de la CUQ et la proposition 55 de la Ville de Québec. En outre, je vous fais revenir en arrière, à la proposition 37 du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Toutes ces propositions portent sur ce qu'on a appelé la maison régionale de l'industrie. On y parle de la MRI de la Beauce et de la MRI de Québec!

Je résume: la proposition 53 préconise le regroupement des services publics et privés d'aide aux entreprises vouées au développement économique; lieu de formation, d'information et d'exposition: cette maison régionale de l'industrie aurait comme rôle ces fonctions-là dans la Beauce.

Dans la proposition 58, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain constate que l'intégration des services à l'entreprise dans une même zone est une tendance mondiale; la plupart des États délèguent aux communautés d'affaires les services aux entreprises. La Chambre affirme qu'il revient au milieu des affaires de se concerter et lui propose de s'unir pour mettre en place la maison régionale de l'industrie et du commerce. Cette maison doit être gérée par le milieu des affaires. Elle demande au gouvernement qu'il contribue avec un montant équivalant à celui souscrit par le milieu des affaires pour une période de 3 ans.

La CUQ et la Ville de Québec appuient le concept d'implantation d'une MRI à Québec. Ensuite, il est question de la MRI de la Beauce.

Louis Boudreau
Association des manufacturiers canadiens

L'Association des manufacturiers canadiens appuie sans aucun doute la proposition de la Chambre. La seule question, quand on met en parallèle les 2 propositions, c'est-à-dire la MRI

de Québec et la MRI de la Beauce, c'est que nous croyons que, dans un premier temps, il serait peut-être sage de créer une MRI à Québec, d'en faire l'expérience et de voir quel serait son rayonnement et ensuite, d'évaluer l'opportunité d'en créer d'autres dans la même région.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Je suis d'accord avec la proposition d'une maison régionale de l'industrie et du commerce. Québec est un endroit de choix pour établir cette maison-là.

Je me demande toutefois si on doit être aussi précis que ça, à ce moment-ci, ou laisser peut-être au milieu des affaires le soin de déterminer, dans une étape ultérieure, les modalités d'implantation. Les autres villes sont d'accord, je pense, pour collaborer à cette implantation.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Vous dites qu'il y a un consensus là-dessus et que les modalités pourraient venir plus tard?

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

C'est ça.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Moi, je voudrais être plus précis que ça. Dans notre proposition, nous spécifions que c'est à Québec que nous voulons cette MRI et la Ville de Québec s'engage à en faciliter l'implantation sur son territoire.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

D'accord. Alors, il y a consensus sur l'implantation d'une MRI à Québec.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je suis d'accord sur le principe. Nous avons vécu l'expérience à Sherbrooke, puis on a accepté de la vivre au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais je veux revenir à ce que monsieur Boudreau disait tout à l'heure, soit vivre une expérience à Québec puis, après ça, le faire ailleurs. Cela fait 2 ans qu'on vit cette expérience à Sherbrooke, avec certaines préoccupations d'autofi-

nancement. Les gens nous avaient garanti qu'au bout de la troisième année, il y aurait un autofinancement par le milieu. Mais je vous assure qu'à l'heure actuelle, si on voulait faire payer par les industriels et les gens d'affaires le prix que ça coûte, il ne resterait plus de membres à la maison régionale de l'industrie de Sherbrooke.

Alors ça, c'est une inquiétude que j'ai vis-à-vis le problème de l'autofinancement qui va arriver au bout de 3, 4 ou 5 ans, lorsque le gouvernement du Québec va arrêter de subventionner cette maison-là.

Alors, l'objectif, c'est de ne pas dédoubler des services parce que déjà, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme a des services; d'autres ministères aussi ont des services. Nous, nous nous engageons même à doubler nos effectifs, dans la région de la Beauce et à Québec, pour donner un meilleur service aux entreprises. Qu'est-ce que la maison régionale de l'industrie va faire là-dedans? Quelle sera la participation du milieu et quelle garantie a-t-on qu'au bout de quelques années, il y aura véritablement autofinancement par le milieu? Si vous répondez à mes questions, je vous dis oui en principe. Si vous répondez à mes questions, nous pourrons mettre assez rapidement en application à la fois la maison régionale de l'industrie de Québec et celle de la Beauce.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il y a une invitation de votre part à mettre au clair l'accord de principe et les modalités également. Mais on ne fera pas ça ici maintenant, d'accord? Les participants acceptent d'étudier les conditions avec le ministre? Merci!

Jean-Denis Poulin
président, Conseil économique de Beauce

Je pense que notre MRI, dans la Beauce, serait probablement un petit peu différente du fait qu'elle serait privée et régionale. Nous demandons sa construction et la participation de l'OPDQ, soit 150 000 dollars par année pendant 3 ans. Les Beaucerons se chargent de la différence.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je donne là-dessus la même réponse vis-à-vis les services et vis-à-vis les garanties d'autofinancement. Je ne veux pas mettre au monde un enfant puis, dans 4 ans, dire qu'on va le faire mourir parce qu'on n'a rien à lui donner à manger!

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Les gens ont tous la copie de notre proposition 42 concernant un salon des industries boréales. Nous allons inviter les pays nordiques à venir ici au moins une fois par année afin d'y tenir des expositions, des conférences sur des équipements nordiques...

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Dois-je comprendre, monsieur Rivard, que ça s'inscrirait dans le cadre de la MRI?

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Non; c'est la CUQ qui va parrainer ça avec l'Université Laval... On suggère que la CUQ prenne le «lead» d'organisation de ce salon des activités boréales qui serait un congrès annuel. Il faut penser que des fois, on essaie d'attirer des congrès à Québec; cette fois-ci, nous le créons.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que tout le monde est d'accord pour supporter cela?

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Une résolution semblable proposée par la Chambre de commerce revient sous le thème du tourisme; on saute de Caïphe à... Nous autres, nous avons notre comité; nous avons parti le dossier puis nous sommes en train de le faire marcher. Ça ne vient pas en conflit mais il faut essayer de s'entendre pour savoir qui sera le maître d'oeuvre!

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Sur le principe, on est d'accord. Celui qui sera le maître d'oeuvre, on le décidera après... La CUQ pourrait être justifiée de l'être parce que c'est dans son mandat actuel de faire la promotion.

5.11 La promotion industrielle

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 60-B de la Chambre de commerce du Québec métropolitain sur la révision du mandat et de la composition de la Société Inter-Port. On demande de faire de la Société, au plan de la promotion industrielle, un lieu privilégié de concertation. On propose, premièrement, à la CUQ de déléguer la promotion industrielle à la Société; deuxièmement, que les autres municipalités fassent de même; troisièmement, que la Société soit habili-

tée par les 2 gouvernements à établir un partage des responsabilités entre les secteurs public et privé et qu'elle puisse s'associer au secteur privé dans le développement des services.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Un mot a été omis par erreur; nous voulons parler de promotion externe; c'est un mot essentiel dans la résolution.

S'il faut essayer d'amener des «développeurs» ici, il ne s'agit pas d'envoyer 6 commissaires pour aller visiter New York. Il faudrait simplement laisser cela à la Société Inter-Port. Qu'elle s'occupe d'essayer d'amener chez nous de nouvelles industries, les commissaires industriels comme la CUQ s'occupant principalement de relocalisation d'industries en place.

En clair, nous demandons que toute la promotion à l'extérieur de la région 03 soit réservée par le gouvernement à la Société Inter-Port; que ce ne soit pas le travail des commissaires industriels de quelque région que ce soit.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Je veux souligner que déjà, le Conseil économique de Lévis-Lauzon va signer incessamment avec la Société Inter-Port un protocole d'entente qui va exactement dans le sens de cette proposition.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il va y avoir des conditions à ça.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Nous pensons, contrairement à ce qui vient d'être dit, que ce n'est pas à la Société Inter-Port de récupérer la promotion industrielle, mais l'inverse. La CUQ a été créée pour cela, Inter-Port est venue après; la CUQ a des mandats à rendre devant la population, il y a des élus, et nous pensons que la promotion industrielle et le développement économique doivent relever de la CUQ et non pas d'une société comme Inter-Port qui n'a pas de comptes à rendre devant la population.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale – Région de Québec

Nous sommes d'accord avec la proposition mais à la condition qu'elle implique une responsabilité auprès d'élus politiques. Ça, ça avait déjà été discuté ailleurs, ce qui fait qu'il y a une

dimension qui manque à la proposition. Donc, c'est un oui conditionnel.

Mais j'aimerais appuyer quelque chose qui me semble très positif malgré tout; on va savoir un peu plus qui va faire quoi avec cette proposition-là mais ce qui est regrettable, c'est que ça ne nous dit pas que la Communauté urbaine de Québec, sur son territoire, va adopter une stratégie de développement des emplois de base comme cela se fait dans les autres composantes de la région. Il n'y a pas encore eu de réponse là-dessus. Cette proposition n'en donne pas non plus. Ce n'est pas tout de dire qu'on se décharge finalement d'un mandat externe, il faut aussi que sur le plan interne, il y ait des engagements et il n'y en a pas sur cette question fondamentale.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Je serais d'accord pour qu'on délègue à la Société Inter-Port la responsabilité de la promotion externe de nouvelles industries afin de coordonner le développement économique. Mais je ne suis pas d'accord pour donner à la Société Inter-Port la responsabilité de s'occuper de l'expansion des entreprises actuelles; ça, ça devrait revenir à la CUQ et aux municipalités concernées, les villes du territoire de la région de Québec.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

La condition que nous mettrions à ça, et je pense que ça répondrait aux interrogations de messieurs Hulbert et Racicot, c'est que la CUQ devienne actionnaire de la Société Inter-Port, au même titre que les gouvernements fédéral et provincial. À ce moment-là, ça réglera le problème.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

J'ajouterais: que nous devenions partenaire au même titre que les 2 gouvernements et que les 2 MRC de la rive sud en fassent partie elles aussi.

Louis Boudreau
Association des manufacturiers canadiens

Je voudrais corriger certaines affirmations qui ont été faites à l'effet que la Société Inter-Port n'a pas de comptes à rendre vis-à-vis des autorités publiques. C'est absolument faux. La Société Inter-Port est responsable devant le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et elle est également responsable devant le ministre fédéral de l'Expansion régionale. Elle a donc des comptes à rendre vis-à-vis des autorités publiques et par voie de conséquence, également vis-à-vis du grand public.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je trouve intéressante l'ouverture de messieurs Morency et Pageau à l'effet que la CUQ, la Ville de Québec et même quelques MRC de la rive sud et probablement peut-être 1 ou 2 MRC de la rive nord intéressées à faire du développement, deviennent partenaires-actionnaires dans Inter-Port. On pourrait peut-être faire un consensus autour de ce principe, quitte à s'asseoir, bien sûr, pour voir les modalités. Qui est-ce qui va payer? Jusqu'à quel point? Comment ça va fonctionner au point de vue de la gestion de la Société? Mais jusqu'à maintenant, je trouve que la suggestion avancée par messieurs Morency et Pageau est intéressante.

Fabien Roy
trésorier, Conseil économique de Beauce

Nous n'avons pas d'objection à ce que la Société Inter-Port s'occupe du développement et de la promotion. Mais on ne voudrait pas, et la Loi ne le permet pas, que les régions soient obligées de passer par la Société Inter-Port pour leur propre promotion. Nous voulons que ce soit bien clair là-dessus.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je crois qu'avec messieurs Pageau et Morency et les autres intéressés, nous nous entendons pour dire qu'il est sûr que la Société Inter-Port n'obligera pas d'autres corporations de développement économique à devenir membres si on a un noyau essentiel autour de la grande capitale.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Donc, il y a accord là-dessus.

5.12 Les parcs industriels

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Les propositions suivantes, 56 et 57, de la Ville de Québec, et 62, de la CUQ, concernent les parcs industriels. La Ville de Québec, dans sa proposition titrée «Parcs industriels, réaménagement et banque de terrains», mentionne que Québec ne possède aucun véritable parc industriel municipal et que le parc de Saint-Malo présente des signes de vieillissement. La Ville veut que le gouvernement participe pour 75 % des coûts de réaménagement du parc de Saint-Malo et qu'une banque de terrains industriels soit constituée, au coût de 1 million de dollars.

Dans la proposition 57, la Ville de Québec préconise une meilleure intégration d'entreprises vétustes au tissu urbain et demande au gouvernement d'adopter des mesures financières incitatives pour favoriser la restauration et la relocalisation d'industries.

La CUQ parle, dans la proposition 62, de moderniser les espaces industriels, de rénover les infrastructures, en particulier de revaloriser les espaces industriels qui ont perdu leur attrait ou qui souffrent de contraintes diverses. Elle demande d'être dotée de pouvoirs légaux et de ressources financières pour prendre la maîtrise d'oeuvre de travaux intermunicipaux d'infrastructure et d'aménagement.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Ce qu'on veut, c'est apporter notre support aux municipalités dans leur propre parc industriel.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

À propos de la contribution de 25% de la Ville, il faudrait quand même faire attention. C'est un principe qu'on pourrait établir pour qu'il n'y ait pas de surenchère entre les villes.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Nous approuvons les 3 propositions et nous endossons la mise en garde que vient de faire monsieur Cloutier concernant la surenchère; ça n'aurait pas de sens.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Nous insistons surtout sur la relocalisation parce que notre parc industriel de Saint-Malo a subi un vieillissement; il a perdu beaucoup d'industries. Il y a d'autres industries qui sont situées dans des quartiers résidentiels et qu'on veut relocaliser mais on veut les relocaliser chez nous, dans le parc industriel de Saint -Malo. La participation du gouvernement qu'on demande n'est pas un précédent; ça s'est fait à Montréal. Alors, je pense qu'on peut le faire aussi à Québec.

Louis Boudreau
Association des manufacturiers canadiens

Les manufacturiers canadiens approuvent la résolution mais il faudrait quand même introduire dans cette notion une certaine rationalisation. On ne fait pas de la restauration de parc industriel ou de la relocalisation sans une certaine rationalisation, pour ne pas éparpiller les forces industrielles.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

J'ai consulté mon collègue, le ministre d'État à l'Aménagement, qui est responsable des négociations avec le gouvernement fédéral sur les ententes auxiliaires et nous croyons que la proposition 56 peut être acceptée par le gouvernement du Québec, quitte à négocier les fonds que nous avons déjà, Québec et Ottawa, là-dessus. On pourrait négocier sur le volet 4. Alors, en principe, c'est oui avec une négociation là-dessus mais on croit qu'on pourra passer ça.

La proposition 57, je ne peux l'accepter parce que, déjà, monsieur Cloutier et quelqu'un d'autre ont dit : pas de surenchère. Est-ce qu'on peut s'autodiscipliner là-dessus? Moi, je ne le crois pas. Alors, finalement, on subventionnerait des industries pour déménager d'une ville à l'autre, ce que je ne peux pas accepter à moins qu'on m'apporte des arguments vraiment sérieux. Mais jusqu'à maintenant, il n'y a jamais eu un gouvernement qui pouvait subventionner du transfert d'entreprises.

Quant à la résolution 62 de la Communauté urbaine de Québec, elle sera acceptée puisque nous nous proposons, mon collègue des Affaires municipales et moi, de déposer très prochainement un mémoire sur la nouvelle loi des fonds industriels, ce qui pourrait permettre à la Communauté urbaine d'avoir les mêmes pouvoirs qui sont déjà alloués à la Communauté urbaine de Montréal.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Je n'accepte pas la réponse de monsieur Biron sur la proposition 57. Je pense que notre proposition est assez claire et on ne pourra pas restaurer nos centres-villes et aller, par exemple, dans le programme des abords de la rivière Saint-Charles, où il y a encore des industries qu'il nous faut relocaliser. Si nous n'avons pas l'aide du gouvernement pour le faire, nous pourrons difficilement y arriver. Et je pense que ça touche un autre dossier, celui de l'habitation, qui est très important. Le gouvernement devrait réviser sa position là-dessus. Nous sommes prêts à nous rencontrer pour négocier ces choses-là mais notre proposition est claire et cette réponse-là me déçoit beaucoup. J'espère, monsieur Biron, que vous allez réviser cette position-là tout de suite.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Monsieur Morency doit vraiment avoir des arguments pour me convaincre! Si j'accepte d'aller dans la relocalisation d'entreprises à Québec, c'est sûr qu'il faudra donner le même privilège aux autres municipalités d'un peu partout. Finalement, on assisterait à une vraie surenchère d'aménagement d'entreprises. Mais je suis prêt à m'asseoir avec la Ville de Québec et à regarder ce qu'on peut faire pour débloquer ce dossier.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Je vous fais confiance pour voir où il y a surenchère et où il n'y en a pas. Je pense que ce sont des choses qui peuvent se voir facilement.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Vous êtes prêt à vous asseoir avec le ministre?

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Absolument.

5.13 La Loi 17 et le Code du travail

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 29 et 30 du Conseil économique de Lévis-Lauzon concernant la Loi 17 amendant le Code du travail et la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Le Conseil demande que le Code du travail soit amendé afin que les activités d'entreprises soient transférées à un sous-traitant sans transfert d'accréditation syndicale et que la Loi sur la santé et la sécurité au travail soit amendée afin de permettre une meilleure représentation des entreprises au sein des comités paritaires.

Réal Mireault
vice-président – Ressources humaines, Les Chantiers Davie ltée

Compte tenu des contraintes qui ont été apportées et compte tenu de la nécessité que le Code du travail devienne beaucoup plus souple et moins rigide, nous désirons proposer qu'une révision en profondeur du Code du travail soit faite afin, pour reprendre les mots du ministre du Travail, de le mieux adapter aux réalités de la décennie 1980.

L'étude devrait être plus large que la stricte analyse du texte actuel du Code du travail et comprendre l'étude de l'ensemble des rapports collectifs et de la révolution dans le monde du travail.

Pour ce qui est de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, je pense que tous réalisent qu'il y a encore quelques problèmes, quelques confusions, quelques ambiguïtés dans le système; nous suggérons que la CSST s'accorde une période de réflexion de 6 mois au cours de laquelle une commission d'étude, composée de représentants de tous

les groupes prévus et non prévus par la Loi, aura pour mandat de revoir les mémoires déposés par tous les intervenants intéressés à soumettre, pour considération, leur situation, les difficultés vécues et leurs recommandations et, après étude, de soumettre aux intervenants ayant déposé un mémoire un document-synthèse des propositions et amendements que la dite commission entend présenter au conseil d'administration de la CSST.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

À ce stade-ci de la Conférence, j'aurais pensé que le Conseil économique de Lévis-Lauzon, proposeur de la résolution 29, aurait retiré cette résolution-là. Quand on parle ici de création d'emplois, de conservation d'emplois, de concertation et qu'on nous arrive avec une résolution de ce genre-là, c'est tout simplement une atteinte à l'intelligence des participants. D'autant plus que le sujet est d'ordre provincial; ça n'a rien à voir avec une conférence régionale. Et à ce moment-ci, je pense qu'on est en complet désaccord.

Claude Gingras
vice-président, Centrale des syndicats démocratiques

Le moins qu'on puisse dire, c'est que nous sommes concernés par la prise de position du Conseil économique de Lévis-Lauzon relative aux récentes modifications du Code du travail qu'on peut qualifier, en ce qui nous concerne, de mineures.

Quand on nous propose d'écarter l'article 45 du Code de son contenu tout en suggérant de mettre fin aussi à la politique de négociation des clauses de sous-contrat dans les conventions collectives, il faut être en complet désaccord avec cette proposition-là.

Quant à la résolution 30, je pense qu'on doit mettre en évidence qu'il y a actuellement des mécanismes qui permettent aux parties de se faire entendre, au niveau des associations sectorielles, au niveau de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et que ce cheminement-là a été fait sur tous les points soulevés.

Je pense qu'il aurait été beaucoup plus positif aujourd'hui d'en venir à un consensus, à une déclaration des partenaires à l'effet que la santé et la sécurité sont des préoccupations de l'ensemble des partenaires plutôt que d'essayer «d'enfarger» le minimum qui s'est fait actuellement dans l'application de la santé et de la sécurité pour les travailleurs.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Dans le texte de la résolution, il y a une chose qui m'intrigue. Le Conseil économique de Lévis-Lauzon semble dire que dans un cas de transfert d'entreprises d'un propriétaire à un autre, les syndiqués ne voudraient plus se syndiquer. On dirait qu'on veut annihiler le droit à la syndicalisation de ces employés-là.

Hervé Pomerleau
vice-président, Association des entrepreneurs en construction du Québec

Je voudrais d'abord féliciter l'organisme économique de Lévis-Lauzon qui a eu le courage d'apporter cette résolution sur le tapis. C'est très beau de vouloir créer de nouveaux emplois mais c'est aussi beau de préserver les emplois existants.

La Loi 17, telle que conçue actuellement, est très négative dans notre domaine. Toutes les entreprises de construction en sont drôlement affectées et elles envisagent drôlement de réviser leurs positions face à la poursuite de leur entreprise.

La CSST a été formée pour réparer les torts causés aux travailleurs; maintenant, c'est rendu que c'est le service de santé, puis l'hygiène industrielle qui sont couverts par les 900 millions de dollars de la CSST.

Réal Mireault
vice-président – Ressources humaines, Les Chantiers Davie ltée

Je regrette qu'on m'ait mal compris, qu'on n'ait pas entendu ce que j'ai dit. Ce qu'on a proposé, c'est une révision en profondeur du Code du travail.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je considère qu'il n'y aura pas de consensus là-dessus ce soir.

Robert Dean
adjoint parlementaire du ministre du Travail

Je comprends que monsieur Mireault a dit que la résolution était modifiée mais je tiens à dire quand même que cette question a été soulevée devant le ministre du Travail lors de la commission parlementaire sur la Loi 17 et on a annulé toute discussion de l'article 45 dans sa forme actuelle pour la simple raison que c'est actuellement devant la Cour d'appel du Québec. On attend que la Cour d'appel se prononce là-dessus et, le cas échéant, la Cour suprême du Canada avant de toucher de quelque façon que ce soit à l'article 45.

Pour ce qui est de la proposition telle que modifiée par monsieur Mireault, le Premier ministre, lors de son discours inaugural, et le ministre du Travail depuis ont mentionné que c'est l'intention du gouvernement d'initier un processus de révision en profondeur du Code du travail. Ça s'amorce dans le sens d'une révision de toutes les lois touchant les relations de travail et dans le sens indiqué par monsieur Mireault. On ne peut pas dire sous quelle forme cette consultation va se faire mais ça devrait être précisé assez rapidement.

Pour ce qui est de la proposition 30 sur la CSST, telle que présentée, avec ses attendus, elle prête un peu à confusion. La Commission de la santé et de la sécurité du travail a un conseil d'administration sur lequel siègent 7 représentants du monde patronal et 7 représen-

tants du monde syndical qui ont tous des racines et des souches dans le milieu propre. Le ministre suggère donc que les intervenants qui ont des représentations à faire auprès de la CSST le fassent d'abord auprès du conseil d'administration via leur porte-parole autorisé qui siège à ce conseil. Il n'est pas question de remettre en cause les fondements de la Loi de la santé et de la sécurité du travail.

Je dois aussi préciser que 3 ans après l'adoption de cette Loi, il reste 45 articles qui ne sont pas encore proclamés. Donc, le ministère répond un peu en soumettant la question suivante pour réflexion : est-ce que c'est le meilleur moment pour ralentir la mise en place de cette réforme sur la santé et la sécurité? Le ministère croit qu'il faudrait mettre la Loi complètement en vigueur avant d'évaluer la portée et les problèmes occasionnés.

5.14 La place des femmes dans l'entreprise

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Nous demandons des recherches en entrepreneurship ainsi que la réalisation de campagnes d'information pour aider à la démystification de l'entrepreneurship auprès des femmes; il s'agit que toutes les informations pertinentes là-dessus soient transmises aux femmes.

On demande également que les institutions financières puissent établir des conditions de financement propices au milieu; ça va dans l'ordre de la proposition des Caisses Desjardins.

On demande aussi que les institutions scolaires et les organismes économiques donnent des cours et publicisent le rôle de la femme à l'intérieur des entreprises pour qu'on puisse créer des modèles et s'y référer. À cet effet-là aussi, on demande des séries télévisées, etc.

Enfin, on demande que le Conseil du statut de la femme, qui aura un sommet à la fin d'octobre, vérifie auprès des femmes le besoin de se regrouper en association parce qu'il n'en existe présentement aucune au niveau économique.

Tout ça inclut évidemment toutes les actions à l'intérieur des organismes qui existent présentement et qui appellent une participation spéciale des femmes pour développer l'entrepreneurship et que l'information qui concerne les entreprises soit mise à leur disposition.

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

D'une part, comme je suis quand même concernée par un certain nombre de recommandations qui sont là, je les reçois favorablement, en autant qu'elles me concernent, et je suis très ouverte à la discussion à ce sujet.

Je voulais justement mentionner que le Conseil du statut de la femme organise à la fin du mois un sommet sur les femmes et l'économie; si ça intéresse certains d'entre vous d'y participer, vous êtes les bienvenus, de telle sorte qu'on va justement dans le sens des propositions faites par madame Sévigny.

D'autre part, il y a une recommandation que vous avez un petit peu escamotée, celle à l'effet qu'il y ait une participation active des groupes de femmes dans les prochains et éventuels sommets socio-économiques. Moi, je puis vous dire, et certains connaissent ma détermination, que tant que je serai ministre à la Condition féminine, il y en aura sûrement.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

J'espère que cette contribution sera partagée parmi tous vos collègues et parmi tous les membres présents ici.

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Je prends ça pour acquis pour mes collègues!

Chapitre 6

La recherche, la finance, le commerce extérieur et les communications

Chapitre 6

La recherche, la finance, le commerce extérieur et les communications

6.1 La création d'un institut d'optique

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 152 concernant la création d'un institut d'optique.

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

La proposition vise à faire en sorte que la région de Québec devienne le pôle d'excellence au Canada et au Québec, en Amérique du Nord, quant au développement de l'optique et à ses applications. Voilà pourquoi elle s'adresse au gouvernement du Canada et nous souhaitons avoir l'appui des membres du sommet en vue de sa réalisation.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

À la Ville de Québec, nous avons décidé bien lucidement que nous n'étions pas les plus compétents pour déterminer quels sont les secteurs de recherche technologique qui doivent être ou non ceux de Québec. Je pense qu'il y a un groupe animé par l'Université en particulier, le Groupe d'action pour l'avenir technologique et industriel de la région de Québec (GATIQ), qui a fait à cet égard un excellent travail.

Je voudrais dire, qu'après avoir vu leurs propositions, que globalement, nous les endossons toutes parce que nous croyons qu'elles ont été bien fouillées, bien pensées. Et je fais cette intervention-là pour éviter qu'à chaque fois on dise: qui ne dit mot consent; nous le faisons avec enthousiasme et je suis très heureux que le GATIQ ait été formé, qu'il ait pris le leadership, dans la région, de cette espèce de concertation très spécialisée que probablement seul le milieu universitaire pouvait diriger avec ses composantes de recherches dans la région.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Je pense que le GATIQ a bien identifié les forces de la région de la capitale nationale en ce qui concerne le développement technologique. L'expertise au Québec, dans le domaine

de l'optique et des lasers en particulier, c'est dans la région de Québec qu'on la trouve et en ce sens, il nous fera plaisir d'appuyer l'implantation de ce centre à Québec.

Et j'aimerais souligner dans le projet l'aspect de jumeler la recherche fondamentale et appliquée, de s'occuper des transferts technologiques et de l'aide au développement d'industries. En ce sens, il nous apparaîtrait important que le projet fasse place à des représentants d'autres organismes de recherche et de l'industrie en particulier. Et il faudra peut-être obtenir certaines modifications au projet mais nous sommes d'accord pour l'appuyer publiquement.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Donc, il y a un consensus.

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

Je suis d'accord sur ce principe et sur tout le travail qui a été fait au niveau de la table de recherche. Maintenant, je dois porter à l'attention de l'assemblée que c'est la première fois, je pense, qu'aujourd'hui on discute d'un projet où il y a une création de 80 emplois. Ça, j'aimerais le souligner ici.

6.2 La bureautique et l'informatique de gestion

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 153 de l'Université Laval concernant un centre interdisciplinaire de recherche en bureautique et en informatique de gestion.

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

Voilà un autre projet qui vise à faire en sorte que la grande région de Québec devienne un autre pôle d'excellence dans tout ce qui concerne la bureautique et ses applications à l'entreprise, avec en vue des applications à l'industrie gouvernementale, aux petites et moyennes entreprises et mettant à contribution aussi tous les partenaires de la région de Québec.

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

C'est une question à monsieur Paquet! Il y a une inquiétude au niveau de l'entreprise privée: lorsque vous parlez de l'aide à l'assistance à l'entreprise en matière d'informatique, de bureau-

tique et d'informatique de gestion, est-ce que vous n'allez pas venir en conflit avec l'entreprise privée qui, elle, donne de la consultation en informatique et des services à la petite entreprise de la région? Je pense que c'est une inquiétude de l'entreprise privée.

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

Pas du tout, bien au contraire. Nous voulons, avec nos recherches, aider et agir de façon complémentaire à ce que fait l'entreprise privée dans la région de Québec. Ce n'est pas du tout en conflit; au contraire, c'est une offre d'aide et de support.

Fernand S. Tremblay
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il est nécessaire que les chercheurs ou les entreprises qui entreprennent ces recherches soient très près du besoin et, à notre point de vue, les entreprises de consultation et les entreprises privées de développement de logiciels sont beaucoup plus près de ces besoins-là. Il y aurait donc lieu d'évaluer les possibilités de ces entreprises-là pour réaliser ces recherches via différents supports qui pourraient leur être accordés. À ce sujet-là, nous avons entrepris une consultation auprès de certaines firmes de consultation privées régionales; on ne peut malheureusement pas donner un point de vue aujourd'hui mais on le donnera bientôt.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Ce que j'ai remarqué, c'est que nous sommes non seulement tout à fait d'accord avec la création de ce centre sur la recherche en bureautique et en informatique de gestion mais que nous avons hâte qu'il soit créé parce que dès demain, nous présentons au Conseil des ministres un mémoire sur l'implantation de la bureautique au gouvernement du Québec. Or, je pense que le gouvernement va devenir un des très importants clients au niveau de la bureautique. La création de ce centre de recherche va tout à fait dans le sens de nos besoins.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

J'ai obtenu un mandat du Conseil des ministres pour manifester à cette Conférence le plus vif intérêt du gouvernement face à ce projet, face à la politique de la bureautique gouvernementale. En fait, c'est dans la région de la capitale nationale que se retrouvera le plus vaste chantier d'implantation de la bureautique. Mais je pense que ça va intéresser à la fois les entreprises et les représentants des centrales syndicales que ce centre soit orienté à la fois vers le développement technologique et vers ce qu'on appelle l'ergonomie. Il y aura impact sur la qualité dû au travail, impact également sur les relations de travail pourvu qu'on prenne en compte à la fois les aspects technologiques et humains.

Je pense qu'il serait inconcevable que le gouvernement puisse implanter une politique de bureautique sans donner les instruments de recherche.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Nous avons un consensus là-dessus!

J'appelle maintenant la proposition 64 du Conseil économique de Lévis-Lauzon.

Marc Jean
président du conseil d'administration, Cégep de Lévis-Lauzon

Notre proposition, c'est en fait un centre de robotique qui se veut un outil pour combler les pénuries d'emplois anticipées dans les techniques nouvelles, pour satisfaire également les besoins dans les champs d'utilisation de nouvelles technologies; un centre qui veut aussi aider à régler les problèmes de productivité des PME, contribuer à la relance des collèges telle que définie par le ministère de l'Éducation et continuer la vocation du Cégep de Lévis-Lauzon. Et ça, c'est nécessaire dans la région parce qu'on y assiste déjà à l'automatisation et à la robotisation des industries. On pourrait vous donner des exemples et dire même que la robotisation dans plusieurs entreprises amène la création d'emplois.

Vous connaissez notre dossier. Ce que nous attendons du Sommet, c'est un appui au projet de sciences spécialisées afin d'inciter le gouvernement fédéral à octroyer le budget d'investissement de 3 millions de dollars dans la région. Nous voulons également l'appui du gouvernement du Québec, soit un engagement de 200 000 dollars par année pendant 3 ans, pour permettre le lancement du centre. Car nous prévoyons l'autofinancer à même les recherches commanditées, les subventions pour le recyclage, etc.

Ce centre-là vise également à régler les problèmes de recyclage qui ont été identifiés cet après-midi, tant du côté ministériel que syndical.

Guy Bertrand
président-directeur général, Centre de recherche industrielle du Québec

Nous voulons endosser la proposition du Cégep de Lévis-Lauzon. Cependant, nous, de l'Université Laval, de l'INRS et du CRIQ, parce que nous sommes déjà dans la recherche, nous fournissons déjà des services aux entreprises. Nous voudrions nous assurer qu'il y ait complémentarité et non pas un dédoublement des efforts. Alors, si on parle de formation de personnel et de recyclage, nous donnons un appui à 100%. Mais au moment où l'on parle d'aider les entreprises, nous voudrions avoir l'occasion de discuter avec ces gens-là pour être sûrs qu'il n'y a pas de dédoublement.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Les cégeps de La Pocatière et de Limoilou qui font quand même partie de notre région ont certaines expertises en robotique; nous aimerions savoir si, dans votre projet, il s'agirait d'un centre exclusif ou si d'autres cégeps seraient aussi à l'intérieur de ça; c'est une mise en garde, en fait.

Fernand S. Tremblay
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Nous avons pris connaissance du projet; nous sommes d'accord avec son volet formation. Pour tout le reste, nous ne sommes pas d'accord.

Georges Nadeau
préfet, MRC de L'Amiante

Le cégep de la région de L'Amiante a déposé un projet semblable au ministère de l'Éducation le 29 avril 1983.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Les ministres de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et de l'Éducation m'ont demandé de communiquer leur réaction à cette proposition.

On sait qu'un nouvel accord a été signé entre Québec et Ottawa sur la formation professionnelle et il comprend la création d'une caisse d'accroissement des compétences professionnelles. Cet accord existe depuis 1 an et dans le cadre de celui-ci, il appartient d'abord au Québec de présenter les projets qui lui apparaissent prioritaires et, ensuite, de les soumettre au comité mixte Québec-Canada pour voir quels sont ceux qui seront finalement retenus.

Or, le comité qui a été mis sur pied par les ministères de l'Éducation et de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu juge que ce projet est non seulement très valable mais qu'il doit être considéré comme devant être appuyé chaudement au comité mixte Québec-Ottawa. La recommandation sera donc d'appuyer la démarche proposée par le Cégep de Lévis-Lauzon. Monsieur Marois doit bientôt avoir, à ce point de vue, des rencontres avec le nouveau ministre responsable de ces dossiers à Ottawa, monsieur Roberts.

Marc Jean
président du conseil d'administration, Cégep de Lévis-Lauzon

Au niveau des ententes, je pense que, déjà, des démarches ont été entreprises avec l'Université Laval. Avec le CRIQ, c'est amorcé et, bien sûr, on ne veut rien dédoubler, au contraire. Je pense qu'on n'a pas le droit de gaspiller des ressources.

Le point sur l'exclusivité, ce n'est pas à nous de décider, c'est au ministère de l'Éducation. Cependant, je rappellerai que Lévis-Lauzon, ce n'est pas une génération spontanée; Lévis-Lauzon origine de l'Institut de technologie. Il y a tout un vécu de 40 ans derrière ça. Voici simplement une autre étape, surtout en électromécanique et en électrotechnique.

Quant à la complémentarité des services déjà offerts par l'entreprise privée dans le domaine de la consultation, nous ne voulons remplacer personne. Mais je pense qu'il y a des entreprises qui n'ont pas les moyens de se payer ces services. S'il y a des taxes auxquelles ces entreprises et ces individus contribuent, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas les faire bénéficier de ça, de façon complémentaire et non pas pour remplacer l'entreprise privée.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Suite au souci de coordination qu'on entend autour de cette table de la part de l'entreprise, du CRIQ et d'un peu tout le monde, j'aimerais simplement dire qu'il y a à peu près 24 projets de centres spécialisés dans les cégeps; que nous allons essayer de les appuyer de notre mieux, y compris celui de Lévis-Lauzon. Il y a un besoin de coordination évident; le gouvernement est en train de mettre sur pied un centre de diffusion des technologies de production automatisée, en collaboration avec les entreprises et dont le CRIQ est en quelque sorte le point d'appui, je pense que nous avons tout ce qu'il faut pour coordonner toute cette question de la diffusion des techniques de production automatisée.

6.3 La formation professionnelle

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Bertrand, pourriez-vous commenter les propositions 76 et 77 du ministère de l'Éducation?

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu me demande de vous indiquer que la proposition 76 donne l'impression que c'est le ministère de l'Éducation qui aurait exclusivement la responsabilité de découper le territoire en vue d'une meilleure répartition de la formation professionnelle mais que ce n'est pas exact; c'est en collaboration avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Il n'est pas question de dédoublement de structures régionales de concertation et on va respecter les structures existantes, c'est-à-dire les conseils consultatifs régionaux où il y a une représentation paritaire, patronale et syndicale.

6.4 Un consortium sur la biomasse

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 149, 150 et 151, les propositions 65A et 65 de la Société d'expansion de Beauce, les propositions 67 de la Chambre de commerce du Québec métropolitain, 70 de la MRC de la Nouvelle-Beauce et 73 de la Ville de Québec.

Essentiellement, ce qu'on demande, c'est la création d'un consortium sur la biomasse entre l'INRS, l'Université Laval et le CRIQ d'une part et, deuxième volet, que les travaux portant sur la fermentation soient faits, au niveau pratique, dans la région de la Beauce.

André Lemay
directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Dans l'évolution du dossier pour la préparation du Sommet, les 3 intervenants en recherche et développement qui font cette proposition avaient devant eux un certain nombre de projets. Nous avons décidé de les regrouper et de conjuguer nos efforts afin de réaliser le plein potentiel que nous offraient les institutions participantes. Je crois que le consortium reflétera exactement cela; nous pourrons y travailler, soit dans le domaine de la fermentation, soit en biotechnologie végétale, soit dans plusieurs autres activités qui viendront s'y joindre dans les années à venir et peut-être nous apporter des activités technologiques de pointe assez importantes au point de vue technologique, mais aussi au point de vue économique. Nous voudrions quand même avoir un comité de liaison qui permettrait d'amener la participation des autres organismes actifs dans le domaine, tels l'UPA et les MRC que nous consulterions.

Jean-René Bouchard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord

Nous avons travaillé avec le groupe de la recherche et développement au niveau de la table de concertation et il y avait un consensus sur le besoin de créer ce projet-là dans l'intérêt de l'ensemble économique de la région.

Marc Jean
président du conseil d'administration, Cégep de Lévis-Lauzon

Tout simplement, c'est un appui à ce projet-là de la part du Conseil économique de Lévis-Lauzon et du Cégep de Lévis-Lauzon; nous sommes prêts à y apporter notre contribution.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Je ne voudrais pas laisser passer ce projet-là trop rapidement parce que je pense que c'est peut-être la résolution la plus porteuse d'avenir pour la région de la capitale nationale.

Le domaine de la biomasse est un domaine très vaste qui a des applications à la fois sur le plan agro-alimentaire, sur le plan des forêts, sur le plan de l'énergie et du côté de l'environnement. La région de la capitale est au coeur de la ressource au Québec et je pense que la vocation de priorité au développement de la biomasse doit être reconnue à la capitale nationale; en ce sens, la formation d'un consortium vient refléter cette priorité.

Je voudrais parler également des résolutions 150 et 151. C'est relié à la proposition 149, c'est-à-dire que ce consortium va nous aider à développer des projets qui vont permettre de valoriser la biomasse. Il y a un projet de laboratoire de biotechnologie végétale; il y a également un projet d'usine-pilote ou, comme on dit, d'installation de mise à l'échelle des procédés de fermentation. Ce sont 2 projets qui peuvent éventuellement totaliser plusieurs dizaines de millions de dollars d'investissement, plusieurs dizaines d'emplois dans la recherche et d'emplois scientifiques. Quand on sait qu'un emploi scientifique génère éventuelle-

ment de 5 à 10 emplois dans la fabrication, selon les secteurs, on peut voir l'importance de ces 2 projets.

Nous en avons discuté au Conseil des ministres et j'aimerais vous faire part également du grand intérêt du gouvernement du Québec pour ces 2 projets. Aussi, je pense qu'on peut aller plus loin parce que nous avons eu des documents très élaborés de la part du GATIQ, particulièrement. J'en ai parlé longuement avec mon collègue de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et, conjointement, nous serions d'accord pour que nous passions le plus rapidement possible aux études de faisabilité pour évaluer le coût du projet, les retombées économiques et déterminer les investissements précis qui seront requis dans le cadre de ces 2 projets.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il y a donc accord sur les propositions 149, 150 et 151.

6.5 La valorisation de la biomasse

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 65A présentée conjointement par la MRC de la Nouvelle-Beauce et l'Union des producteurs agricoles de cette région.

P.-Maurice Vachon
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce

Notre proposition s'inscrit dans la suite logique du GATIQ, du consortium et de la création d'une zone d'intervention pour la valorisation de la biomasse. Nous demandons, avec l'UPA, que la région 03 soit reconnue comme zone d'application et d'intervention pour la revalorisation de la biomasse.

André Lemay
directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Nous appuyons cette proposition.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle maintenant la proposition 65, de la Société d'expansion de Beauce, concernant l'application et l'intervention pour la valorisation de la biomasse.

Philippe Vachon
président, Société économique Nouvelle-Beauce

Nous demandons la reconnaissance de notre territoire comme un site privilégié pour l'installation d'équipements de recherche pour la valorisation du lisier de porc.

Lorsque nous parlons de ferme expérimentale, nous parlons surtout de ferme en exploitation normale où des recherches pourraient être effectuées et où des facilités de recherche pourraient être installées et non pas des fermes totalement commanditées.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Nous appuyons la démarche de la MRC et de la Société d'expansion de la Nouvelle-Beauce et nous en avons fait part aux ministres, dans un mémoire en commission parlementaire.

Jean-Roch Ferland
administrateur, Société économique Nouvelle-Beauce

Nous avons sur notre territoire un groupe de cultivateurs qui se sont associés et qui seraient prêts à travailler avec les intervenants au sujet de la revalorisation et du traitement du lisier de porc.

Marc Jean
président du conseil d'administration, Cégep de Lévis-Lauzon

Nous réitérons notre appui à ce projet.

6.6 Un contrat de développement sur la biomasse

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 70, de la MRC de la Nouvelle-Beauce, concernant un contrat de développement sur la biomasse.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Au niveau des études à faire, j'en conviens, ça va probablement être une excellente idée. Mais qu'est-ce que la MRC vient faire là-dedans? La MRC n'est-elle pas actuellement une structure qui s'occupe uniquement de plans d'aménagement? De schémas d'aménagement? Je ne vois pas que le débat sur les structures, sur la décentralisation, la déconcentration, la régionalisation, se règle simplement par le biais de petites décisions incidentes. Je pense

que le monde municipal a pris sur cela certaines positions très fermes. Tant que le débat ne sera pas fini, je ne voudrais pas, moi, qu'on se barre les pieds!

P.-Maurice Vachon
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce

Chez nous, dans un premier temps, c'est l'aménagement d'abord; mais comme c'est le début du développement, les 15 membres du Conseil des maires de la MRC sont d'accord pour demander un contrat de développement concernant la revalorisation de la biomasse, particulièrement sur les lisiers de porc; ils se sont dit que si ce n'est pas la MRC, ce sera une régie intermunicipale qui va regrouper, par une entente, les mêmes intervenants que la MRC.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La MRC ne servirait finalement que de véhicule?

P.-Maurice Vachon
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce

Dans un premier temps, oui.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Ah! c'est le cheval de Troie! Il n'y a pas de consentement là-dessus, quant à moi, sur la forme; sur le fond, c'est parfait.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Vous savez, dans le fumier, j'ai rencontré pas mal de monde depuis 7 ans! Sauf que des experts là-dedans, je n'en connais pas beaucoup...

C'est parce qu'il y a toutes sortes de gens qui veulent faire toutes sortes de choses avec les fumiers; sauf que la meilleure utilisation dans le monde entier — si on pouvait comprendre ça — c'est encore l'enfouissement. Des gens sont venus dans mon bureau et m'ont dit: vous savez, on remet ça dans la machine; au bout, il y a un verre d'eau puis on peut le boire. L'avez-vous bu? Ils m'ont dit : non. Bien, j'ai dit : vous reviendrez me voir quand vous l'aurez bu!

C'est beau toutes ces affaires-là sauf que des utilisations industrielles du fumier de bovin, il y en a; on peut faire un genre d'engrais avec ça. On met ça dans des sacs puis on vend ça assez cher aux gars de la ville! Tandis que pour le fumier de porc, il n'y a pas encore d'utilisation sérieuse dans le monde entier, sauf en Inde où ils peuvent faire évaporer ça mais

là, il fait 125° le jour et ça fait du gaz. Mais chez nous, il faudrait chauffer les réservoirs pour avoir du gaz, ça coûterait plus cher de chauffage que le gaz qui en sortirait.

Alors, il n'y a pas actuellement d'autre utilisation vraiment au point que l'enfouissement. On peut bien s'engager à faire des usines s'il y a des gens qui sont prêts à risquer leur propre argent, quitte à nous demander de les aider un peu parce qu'ils ont assez confiance dans leur projet. On leur donnera un coup de main. Mais s'ils demandent au gouvernement de mettre 100 % dans une affaire sans savoir où ça va aller, je ne suis pas prêt à accrocher mon nom à ça. Si le ministre de l'Environnement veut, je veux bien le laisser faire!

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Il va de soi que personnellement, je ne connais pas grand-chose au problème de la valorisation du lisier de porc mais je pense que c'est un problème qui touche énormément de gens. La région de la Beauce est probablement la région la plus touchée et il ne faut pas conclure des interventions qu'on fait ce soir qu'on n'est pas conscient de ce problème-là.

Il y a un groupe de travail de recherche entre les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture auquel nous participons pour en assurer le secrétariat. Je pense que le projet n'est pas au même niveau que ceux dont on a parlé jusqu'à maintenant, c'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment de données sur les retombées possibles. Il va falloir y regarder encore plus, il va falloir pousser les recherches.

Le Centre de recherche industrielle du Québec possède lui aussi des équipements qui permettent de poursuivre la recherche sur les lisiers. Est-ce qu'on est rendu au point où ça nous prend un centre (certains disent une ferme expérimentale)? Il va falloir travailler encore un peu plus.

Peut-être qu'on devrait référer cette proposition. On vient de parler d'un consortium sur la valorisation de la biomasse auquel les divers intervenants de la région et les divers ministères impliqués vont collaborer; ça pourrait être un sujet d'étude pour ce comité.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Tel que suggéré, est-ce que les proposeurs seraient d'accord pour référer ça?

Adrien Ouellette
ministre de l'Environnement

Comme le disait monsieur Paquette, un groupe de travail analyse l'ensemble des études qui ont été conduites depuis un certain nombre d'années de même que les expériences qui ont été menées concrètement sur le sol. J'ai un groupe de fonctionnaires qui travaille sur le sujet et aussitôt qu'on verra une lueur d'espoir, nous avons l'intention de réaliser 1 ou 2 projets concrets, c'est-à-dire des usines-pilotes qui pourraient être implantées, l'une dans la région de Montréal et l'autre dans la région de Québec, pour faire en sorte que toutes ces recherches aboutissent à une solution concrète visant la transformation du lisier de porc.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Messieurs, dois-je comprendre que vous suggérez de référer le dossier au consortium? Seriez-vous d'accord, monsieur Vachon?

P.-Maurice Vachon
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce

Oui, définitivement, on va se rendre au consortium mais je voudrais bien mentionner quand même que, dans notre schéma d'aménagement au niveau de la municipalité régionale de comté, la valorisation de la biomasse dans le domaine du lisier de porc, ça devient prioritaire. On détient 60% de tous les porcs de la Beauce; alors, il va absolument falloir qu'on soit capable de traiter les lisiers. On en est arrivé à des facilités-pilotes d'implantation de dimensions appréciables; nous voudrions en arriver à l'usine de traitement.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Nous appuyons à 100% le projet de faire un centre de recherche de biotechnologie végétale et sur les fermentations parce que sur ça, il y a des applications à la proposition. Avec ça, on va pouvoir faire des recherches intégrées sur l'utilisation des déchets, pas seulement mais aussi le fumier de porc. Si on mélangeait ça à toutes sortes de choses et que ça faisait quelque chose de pas pire, ce serait mieux que la pierre philosophale pour la région!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il y a accord pour que la proposition 70 soit référée au consortium.

6.7 La permanence du GATIQ; son membership

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 148 du groupe recherche-développement concernant le GATIQ (Groupe d'action pour l'avenir technologique et industriel de la région de Québec), la proposition 66 de la Chambre de commerce du Québec métropolitain et la proposition 75 de la Ville de Québec.

Il est question de demander une subvention pour le GATIQ ainsi que le prêt d'une personne-ressource pour y travailler.

André Lemay
directeur général, Institut national de la recherche scientifique

La proposition 148 qui suggère un dépôt permanent du GATIQ est venue après que les différents intervenants qui composent le GATIQ se soient rencontrés grâce au sommet économique et aient commencé à collaborer. Je crois qu'auparavant, nous n'avions pas réellement cette forme de collaboration qui se développe maintenant. Tout ça nous indique que même s'il existe des moyens d'information, un bureau permanent du GATIQ laisse entrevoir des collaborations, par exemple pour l'implantation d'un centre de technologie, d'un parc de technologie, etc. Nous aimerions collaborer avec le plus d'intervenants possible.

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

Les entreprises de haute technologie ou de recherche se posent une question sur la formation du GATIQ. On y remarque l'absence totale de l'entreprise privée autre que la Chambre de commerce; il n'y a pas de représentation de la région et je pense qu'on ne peut pas former un comité régional en l'absence des entreprises privées du secteur de la haute technologie.

Fernand S. Tremblay
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

À ce sujet-là, nous avons, à la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, un comité de recherche et innovation qui regroupe plusieurs gens d'affaires dans le secteur des nouvelles technologies et qui, vraisemblablement, va se greffer au GATIQ comme comité consultatif. Ils participeront alors à toutes les actions qui seront entreprises par le GATIQ.

Au sujet de la permanence du GATIQ, nous en sommes également. Il y a aussi peut-être, par ailleurs, un rôle que nous voulons souligner concernant l'apport du GATIQ. C'est, au niveau du transfert technologique, beaucoup au niveau de la communication, de l'échange avec le milieu des affaires, du rapprochement entre les milieux de la recherche et le milieu des affaires, de la promotion de l'attitude innovatrice ou de la promotion de l'innovation dans toutes les entreprises manufacturières de la région, de convaincre que l'innovation est peut-être une voie vers la croissance et l'amélioration de la productivité.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Cet après-midi, nous avons convenu, dans un geste de bonne collaboration, d'axer autour de la CUQ certaines études quant au site d'implantation du parc technologique et la Ville de Québec s'est associée à cette idée avec empressement.

Dans la même ligne de pensée, il me semble que le GATIQ devrait bien avoir un lien avec le milieu municipal, probablement via la CUQ qui est justement chargée du schéma d'aménagement. A ce moment-là, je pense qu'on bouclerait la boucle de ce qu'on a commencé cet après-midi. Et d'autre part, peut-être que le GATIQ aussi pourrait avoir une fonction de promotion des activités de recherche et de développement, en même temps que son strict travail, ce qui voudrait dire qu'à ce moment-là, on aurait fait du GATIQ un organisme un petit

peu plus vaste, peut-être mieux relié au milieu qui sera nécessairement impliqué par certaines décisions et certaines des orientations. À ce moment-là, la proposition 75 de la Ville de Québec n'aurait plus sa raison d'être.

André Lemay
directeur général, Institut national de la recherche scientifique

En réponse directe à cela, je crois que les membres du GATIQ seraient fort heureux de collaborer de cette façon avec la Communauté urbaine de Québec et que nous pourrions en même temps atteindre un des objectifs que nous nous étions fixés et qui était, justement, de rejoindre les industries pour faire de l'information et de la promotion...

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Là, vous répondez à madame Desrosiers, concernant la participation de l'entreprise privée.

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

Je pense que vous avez répondu trop vite tout à l'heure. J'avais une deuxième question!

On dit qu'on s'attend à des subventions sans préciser la demande; je voudrais savoir – on demande toujours au gouvernement – si on est allé voir des entreprises qui pourraient peut-être avoir des capitaux de risque à placer dans un tel organisme ou si c'est toujours le gouvernement à qui on demande une participation financière.

André Lemay
directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Je pourrais répondre à cela que les subventions arrivent à la toute fin. Les 5 partenaires prennent d'abord un engagement puis la Chambre de commerce et d'industrie contribuera au financement, de même que les organismes que nous représentons et s'il y a lieu, pour la promotion de nouvelles activités, à ce moment-là, on essaiera d'obtenir des subventions de tous les niveaux de gouvernement.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

J'ai été content d'entendre le maire de la Ville de Québec indiquer qu'il serait prêt à retirer la proposition 75 à condition qu'on comprenne effectivement que pour plusieurs aspects, le GATIQ devra se mettre en relation avec plusieurs organismes de la région. Quant à moi, effectivement, je suis content de cette attitude parce que je trouve que ce qui a fait la force du GATIQ jusqu'à maintenant, ça a été le fait que c'était une structure légère. Comme le maire de la Ville de Québec l'a fait tantôt, je tiens à lever mon chapeau devant le travail effectué

par le GATIQ depuis sa création. Il s'agit de quelques organismes qui se sont mis ensemble. Ce sont très peu de personnes très dynamiques, des structures légères; pas de bureaucratie. Ils sont allés voir qui il fallait pour obtenir des consentements; on le remarque aux décisions qu'on prend en ce moment en recherche et développement; on est en train de prendre des décisions majeures pour l'avenir économique de la région de Québec en termes de recherche et développement. Quant à savoir s'il peut être aidé, je passe la parole à mon collègue, monsieur Paquette.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Il ne faut pas partir avec l'idée qu'un organisme va nécessairement être plus efficace parce qu'on en assure au départ les infrastructures. Il vaut peut-être mieux que les divers membres du GATIQ (et qu'il s'élargisse, on est bien d'accord avec ça), que tous les intervenants se regroupent et que chacun participe au maintien de l'organisme. Nous sommes toujours intéressés à regarder des bons projets! S'il faut faire une étude de faisabilité à un moment donné pour aller plus loin ou s'il faut mettre sur pied un comité de travail, mais sur un projet précis qu'il s'agit d'approfondir, nous sommes prêts à le faire pour la région de Québec comme nous l'avons fait dans d'autres régions.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

J'ai dit que je retirais la proposition 75 sauf la dernière ligne: «Que le gouvernement subventionne l'organisme».

6.8 La condition des femmes au travail

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 78 et 79 de la CSD. Elles concernent les conditions des femmes au travail et l'implication des travailleuses dans le secteur financier en regard de la technologie.

Jeanne Loignon
directrice, Syndicat des employés de la Caisse populaire de Saint-Georges - CSD

Il y aurait une erreur ici: on mentionne que c'est une étude et ce n'est pas une étude qu'on a demandée mais une enquête qui serait faite, peut-être, par la Commission des droits de la personne.

J'aurais également une précision à apporter concernant la proposition 79. On a parlé cet après-midi d'un 40% de perte d'emplois et on a dit que cette chose-là était erronée parce qu'il y avait eu d'autres études plus récentes. Nous, à la CSD, nous nous sommes basés

sur une étude qui venait du gouvernement et qui s'intitule *Le virage technologique*. Peut-être que depuis, il y a eu d'autres études de faites. Si oui, nous aimerions bien les avoir; on ne les a pas eues.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Nous appuyons cela mais nous aimerions que les résultats de l'enquête dont on parle dans la proposition 78 soient également diffusés au niveau des autres syndicats.

Jacques Bertrand
premier vice-président, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

En 1982, les femmes occupaient 19,4% des postes de direction et elles ont été présentes à 12,5% des cours destinés au personnel de direction. Et on ne retrouve pas ça dans beaucoup d'entreprises pour des femmes aux postes de direction.

Au niveau des postes techniques professionnels, on avait 54,8% de femmes; elles ont été présentes à 56,6% des cours destinés aux techniques professionnelles.

Les femmes occupaient 93,1% des postes de bureau; elles ont été présentes, dans les cours de formation, à 93,6%. Nos activités de formation sont élaborées en fonction des besoins de perfectionnement des postes de travail, non pas en fonction du sexe.

Jeanne Loignon
directrice, Syndicat des employés de la Caisse populaire de Saint-Georges - CSD

Nous ne pouvons pas contester ces chiffres-là parce que nous ne pouvons pas les vérifier nous-mêmes. On sait qu'il y a des programmes de formation d'établis mais à la base, dans nos petites places, on n'en a pas connaissance. Dans le vécu, ce sont souvent des hommes qui sont délégués pour suivre ces cours-là. On ne peut pas vérifier les chiffres qu'on nous donne.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

En principe, je ne suis pas du tout contre l'idée qu'on fasse une enquête spécifique dans tel ou tel secteur. Des enquêtes se font dans plusieurs ministères et organismes; on en a ressassé une vingtaine déjà.

Dans le cadre de la table de concertation en microélectronique et informatique qui va se réunir très bientôt au cours de l'automne, on va proposer la création d'une commission sur la technologie et le travail. Et dans le cadre de cette commission, nous sommes disposés à mettre à la disposition de tous les intervenants les études qui ont été faites avec les fonds publics dans les divers ministères. Nous nous demandons dans quel secteur nous devrions creuser un peu plus!

Dans le secteur financier par exemple, on ne parle pas de diminution d'emplois mais de légère progression. L'enquête qui a été faite à la CSD, je la connais très bien; elle a été faite dans un grand nombre de secteurs et c'est une enquête du genre à dire: on introduit la technologie puis il n'y a pas de mesures correctrices ou ça se transforme totalement en coupures de postes; il y a 40% des emplois qui vont être perturbés puis il y en a un certain nombre qui vont disparaître. Alors, ce n'est pas pour minimiser le problème que j'ai fait cette intervention; c'est simplement pour vous dire qu'il faut éviter de faire des énoncés globaux à ce sujet-là. Il y a des secteurs où il n'y aura pas de perte d'emplois; il y en a d'autres où il risque d'y en avoir. Il faut les attaquer un par un.

Jeanne Loignon
directrice, Syndicat des employés de la Caisse populaire de Saint-Georges - CSD

On ne s'est pas basé sur l'étude faite par la CSD pour dire ça mais bien sur *Le virage technologique*, publié par le gouvernement et qui porte sur les 10 années à venir. On s'est aussi basé sur des documents émis par le Mouvement Desjardins lui-même et mentionnant qu'il y aurait effectivement des pertes d'emplois. Autrement dit, les emplois libérés ne seraient pas comblés.

Jacques Bertrand
premier vice-président, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Je ne suis pas d'accord du tout. En 1970, les caisses populaires ont fait un virage technologique important; en 1970, on avait environ 2 000 emplois et en 1983, on est rendu à 4 535. Ces chiffres sont d'hier matin. Pour l'avenir, ce que nous voulons, ce n'est pas de la perte d'emplois, c'est la réduction de la croissance de nos emplois.

6.9 La politique du faire-faire

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 46 de la Ville de Québec, 80 de la Chambre de commerce de la capitale et 72 de la CUQ. Il s'agit de la politique du faire-faire.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je pense que le point a) de la proposition 46 est réglé, que c) n'a plus sa raison d'être et que d) est déjà réglé également puisque nous en avons déjà discuté. Alors, en fait, c'est simplement le point b): on demandait au gouvernement du Québec de faire connaître à l'avance ses crédits à la technologie de pointe de façon qu'on sache exactement, pour les entreprises et groupements intéressés, à quoi s'attendre!

Robert Bégin
Chambre de commerce régionale de la capitale

La raison fondamentale de notre proposition 80 est que, dans la région 03, nous avons besoin, pour nous maintenir et parfois pour survivre, de la clientèle des gouvernements et de l'abstention de sa concurrence directe dans les activités de services. Les activités de services, évidemment, comprennent dans notre esprit beaucoup plus que l'informatique, la bureautique et la robotique...

Martine Fortier
administratrice, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

Au sujet de la politique de faire-faire, on a quand même certaines réserves par rapport à ça. On se demande si vraiment le gouvernement a évalué les impacts que pourrait avoir, au niveau de l'économie de la région 03, le fait de transmettre ses contrats à l'entreprise privée. Est-ce qu'il y a une politique dans ce sens-là? S'il y en a une, est-ce qu'elle va être rendue publique? Est-ce qu'elle va être discutée prochainement?

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Nous nous opposons fortement à des résolutions du genre de la proposition 80 parce qu'elle vise encore des lois provinciales qui ne regardent pas seulement la région de Québec mais également la province en entier.

La présentation faite par la Chambre de commerce nous inquiète un peu. Elle présente quelque chose de réellement antisyndical; elle n'apporte même pas ce qu'elle veut discuter. Dans sa proposition comme telle, elle ne parle même pas de l'accréditation multipatronale; c'est seulement dans l'argumentation qu'elle nous en parle. Alors, c'est très malvenu de s'y prendre de cette façon pour apporter des résolutions.

Concernant l'accréditation multipatronale, pour des gens qui se disent en faveur du droit d'association des travailleurs, il me semble qu'ils devraient être en faveur du droit des travailleurs à l'accréditation multipatronale.

Lorsqu'ils parlent de bonnes relations dans l'entreprise, ce ne sont sûrement pas des attitudes semblables qui maintiennent des bonnes relations dans l'entreprise. C'est sûr et certain.

Quant à l'accréditation multipatronale, je vous le dis une fois pour toutes, à tout le monde ici, au gouvernement et aux patrons: c'est une bataille de la FTQ qui a commencé il y a très longtemps; on la continue, puis tant qu'on ne l'aura pas gagnée, on va la faire!

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Dans le même sens, sur la résolution 80, si on regarde attentivement l'élaboration de la situation actuelle qui nous est proposée par la Chambre de commerce, on s'aperçoit qu'on se soucie peu de conserver des emplois.

Je pense qu'au contraire, on va créer du chômage et, bien sûr, qu'on va aussi créer ce qu'on appelle du «cheap labour» en donnant des sous-contrats bien souvent. Alors, à ce niveau-là, nous ne pouvons pas accepter une telle proposition, d'autant plus qu'on se demande quelle est la relation qu'il peut y avoir entre la présentation de la résolution et la conclusion.

Claude Gingras
vice-président, Centrale des syndicats démocratiques

Un peu dans le même sens, la CSD réagit violemment contre la proposition 80. Je pense qu'on a démontré qu'on souscrivait depuis le début à une déclaration qui apparaît quand même dans l'introduction quand on dit que les travailleurs devraient travailler avec l'entreprise pour la garder compétitive et rentable et la faire progresser. Sur cet objectif-là, je pense qu'on peut s'entendre très facilement.

Mais quand on dit que pour le faire, on doit, par exemple, d'une part, rendre plus libre le droit à la décertification des travailleurs alors qu'on connaît tous les problèmes qu'on a actuellement et qui ne sont pas nécessairement des problèmes de volonté des travailleurs de se syndiquer mais des problèmes d'incitation et de toutes sortes auxquels font face les travailleurs de la part des entreprises, on a de la misère à comprendre les objectifs d'une telle formulation, d'une telle demande. Il en va de même pour l'extension automatique d'une certification en cas de fusion de compagnies. Je pense qu'on réfère encore au transfert de compagnies. On a eu assez souvent l'exemple de compagnies bidons qui ont été créées pour enterrer des syndicats et ça se passe encore ici dans la région. On a des exemples récents!

On veut éviter ce genre de mécanisme qui crée des ghettos de travailleurs sous-payés. Je pense qu'on ne peut pas, dans cet esprit, souscrire à la proposition qui est devant nous. Il y aurait sûrement des éléments positifs dans la proposition mais à cause de son introduction, la partie syndicale ne peut sûrement pas y souscrire.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je suis un peu surpris de ce déluge soudain de critiques; je vous avoue que je le trouve un peu sans nuance, surtout de la part de ceux qui se sont joints à la dernière minute au Sommet; ils n'ont pas fait le cheminement...

Claude Gingras
vice-président, Centrale des syndicats démocratiques

Je m'excuse; on était peut-être là avant vous.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je vous avoue que je ne peux pas souscrire au principe que l'État, que ce soit à quelque niveau qu'il se manifeste, grossisse impunément à mesure que la nécessité d'une action se fait sentir dans la communauté. Je ne peux pas souscrire à ça. L'État doit intervenir pour être le moteur, pour stimuler, pour agir là où il faut que quelqu'un s'en mêle, qui ne veut pas risquer ses sous, mais il ne faut pas non plus que l'État devienne omnipotent et présent partout simplement pour sécuriser l'emploi! Sinon, il n'y aura plus personne pour assumer les revenus qui seront nécessaires pour payer les employés publics.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Mon intervention portera à la fois sur la proposition 46, à savoir le point a) de la proposition de la Ville de Québec à l'effet de mettre en application une politique du faire-faire dans les secteurs de pointe, en même temps que sur la proposition 80 de la Chambre de commerce régionale de la capitale et sur la proposition 72.

Mais d'abord, j'aimerais savoir de la Communauté urbaine de Québec quel est exactement le sens qui est donné à cette formulation: «Que soit mis sur pied un consortium des industries régionales du service public, afin d'optimiser leurs retombées...»? Quelles sont les industries régionales de service public? Voulez-vous parler des administrations publiques régionales?

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Des organismes publics!

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

D'accord. Globalement, je ne peux certainement pas être contre le faire-faire; je présente bientôt au Conseil des ministres 3 mémoires pour que le ministère des Communications fasse faire certaines choses qu'il effectue en ce moment, en particulier dans le secteur de l'informatique.

Alors, moi, je suis personnellement tout à fait d'accord avec cette idée du faire-faire. Seulement, il faut être conscient d'une chose! Ici, on est à la conférence socio-économique de la région de Québec et quand on décide d'une politique du faire-faire, il faut savoir que le faire-faire ne se fera pas nécessairement dans la seule région de Québec.

Il peut très bien arriver que des ministères se départissent. Si je prends à la lettre la proposition de la Chambre de commerce régionale de la capitale à l'effet de prohiber toute activité du gouvernement qui est en compétition avec le secteur privé, bonne chance à tout le monde!

Obliger les ministères à un retrait progressif? Je veux bien qu'on se retire de certains aspects où, normalement, l'entreprise privée pourrait peut-être faire mieux, à meilleur coût, et en même temps profiter donc d'une nouvelle expertise. Mettre sur pied un groupe de travail conjoint pour évaluer une application d'une telle politique? Si les gens qui ont adopté ces propositions et qui les présentent pensent que le faire-faire, une fois que le gouvernement se sera délesté de certaines responsabilités, ça veut dire que ça tombe nécessairement dans la région de Québec, je fais valoir que c'est un leurre! Il y a plusieurs aspects des responsabilités qui sont celles du gouvernement du Québec qui, s'ils étaient faits à l'extérieur, s'en iraient ou bien dans la région de Montréal ou bien dans la région de la Mauricie, ou bien au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il faudrait spécifier, ce serait important, qu'il s'agit là-dessus de faire en sorte qu'on en profite nous autres, dans la région de Québec, de faire l'analyse des retombées économiques d'une politique du faire-faire pour la région de Québec. Parce que les emplois qu'on perdrait dans les ministères ou organismes gouvernementaux, si c'est pour en créer dans d'autres régions que celle de Québec, un instant! Oui pour le faire-faire mais attention à ce que les retombées économiques soient pour la région de Québec d'abord et avant tout!

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Sur le fait qu'il ne faut pas que l'État grossisse indéfiniment ni impunément, nous sommes d'accord. C'est sous un autre gouvernement que les emplois ont augmenté de 100 000 dans la fonction publique. Depuis 1976, il y a maintien d'un plafond sur l'emploi. Ça dépend où, ça dépend comment!

On est parfaitement conscient que la meilleure façon dont l'État peut aider au développement industriel, c'est par son pouvoir d'achat. Quand je parle de l'État, je parle de l'État au sens large; ça inclut les organisations régionales et les institutions parapubliques!

Et ce qu'on a commencé à faire, c'est d'appliquer ce qu'on appelle une politique d'achat-développement. Par exemple, dans le cas des micro-ordinateurs dans les écoles, on aurait bien pu dire: on va acheter ça à peu près n'importe où; on a essayé de centrer l'achat pour que ça tombe sur des entreprises québécoises.

De là à dire que le gouvernement doit se départir de tout ce qu'il fait, moi, je ne le pense pas et je pense que c'est davantage une politique d'achat-développement orientée vers les entreprises qui va nous aider.

Faire connaître les crédits à la technologie de pointe, ça dépend de l'approche que vous avez. Si vous avez une approche bureaucratique, vous allez planifier pendant 2 ou 3 ans puis, à un moment donné, vous allez dire: voici, j'ai tant de crédits à tel endroit, telle place dans telle région pour telle affaire, venez vous servir, mesdames et messieurs! Ça, c'est une approche.

L'approche qu'on a prise, nous, est beaucoup plus pragmatique. On essaie de susciter, de générer, d'appuyer des projets puis quand ils sont mûrs, inquiétez-vous pas, on trouve l'argent; je pense qu'on l'a prouvé ce soir.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'enregistre qu'un consensus est impossible là-dessus en raison des positions des parties. Le temps est écoulé, alors si vous voulez...

Robert Bégin
Chambre de commerce régionale de la capitale

Bien sûr, je ne m'attendais pas à un consensus facile sur l'ensemble de la proposition. Je suis malheureux de l'opposition féroce qui s'est développée sur une erreur que je confesse publiquement, une erreur d'emballage, beaucoup plus que sur la substance de la proposition. L'emballage semble avoir fait mal; c'est malheureusement une erreur de notre part. Mais c'est aussi la répétition de positions publiques très claires des chambres de commerce.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Je voudrais soulever ici une question de privilège! Je voudrais tout simplement que vous disiez à monsieur Pelletier qu'on a été invité comme tous les partenaires ici et qu'on participe à part entière. Le fait qu'on n'a pas participé à des réunions préparatoires, ça ne veut pas dire que ça a diminué notre intelligence et notre clairvoyance sur le sujet.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Je voudrais simplement avancer qu'il y a peut-être un consensus sur une chose! C'est que le gouvernement utilise au maximum son pouvoir de dépenser pour favoriser les entreprises de la région de Québec; je pense que ça, c'est un consensus!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Le gouvernement, et avec raison, a une politique de prix qui va jusqu'à 10% supplémentaire pour aider des entreprises au Québec; le même procédé peut être appliqué au plan des régions! Pourquoi serait-on protectionniste à l'égard de Québec et ne le serait-on pas à l'égard des régions? Donnez-moi une bonne raison de logique!

Bernard Landry
ministre du Commerce extérieur

Ah! parce que d'abord, le tout est plus grand que la partie! C'est déjà assez logique!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Pourriez-vous dire ça d'Ottawa aussi?

Bernard Landry
ministre du Commerce extérieur

Oui, c'est exact! Et ça s'applique à l'Amérique du Nord aussi, monsieur le maire! Sauf que le gouvernement du Québec, qui gouverne pour l'ensemble de l'espace économique québécois, ne pourrait pas, ne serait-ce que politiquement d'une part, ou économiquement, maintenir une position où une de ses régions serait favorisée, dans un cadre de soumissions publiques, à l'encontre d'une autre région. Remarquez que ce n'est pas la première fois que la suggestion nous est faite. Ça nous est demandé par l'Abitibi, ça nous est demandé par la Gaspésie. Tous les gouvernements du Québec, jusqu'à ce jour, ont résisté, et je pense à bon droit, à toute tentative qui consisterait à morceler un espace économique qui n'est déjà pas tellement large. Alors, à mon avis, vous n'avez aucune chance de réussir à persuader quelque gouvernement que ce soit d'adopter une politique semblable.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Ça, j'en étais convaincu mais je vous propose une discussion privée; j'aimerais la poursuivre mais je pense...

Bernard Landry
ministre du Commerce extérieur

C'est un bel essai!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, il y a accord pour vous retrouver éventuellement!

6.10 Le commerce extérieur

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 81 de l'Association des manufacturiers canadiens concernant le commerce extérieur, les propositions 82 et 83 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, les propositions 84 de la Chambre de commerce de la capitale, 85 de la Ville de Québec et 85 a) du ministère du Commerce extérieur.

Il s'agit de se mettre d'accord sur le principe d'une participation à la création d'un centre de commerce international dans la zone métropolitaine de Québec et on propose qu'il y ait un groupe de travail pour la mise sur pied de ce projet, avec acceptation de l'aide gouvernementale et de ses conditions.

Charles Poulin

président, section de Québec, Association des manufacturiers canadiens

L'AMC a été la première association à dispenser des cours sur l'exportation et le commerce international. Et nous faisons le voeu pieux que lors d'un forum, nous soyons prêts à promouvoir l'exportation et le commerce.

Réjean Dancause

Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Cet après-midi, lors des discussions avec les partenaires de la région, il y a eu entente sur ce point-là et je demanderais à monsieur Landry de commenter la proposition.

Bernard Landry

ministre du Commerce extérieur

Le gouvernement et le ministère du Commerce extérieur reconnaissent ce qui saute aux yeux, c'est-à-dire que la région de Québec est une grande région exportatrice, d'abord à cause de sa tradition, de sa situation géographique, des résultats tangibles que nous connaissons déjà. Par exemple, elle est incontestablement le centre spécialisé d'exportation du bois. De cette région partent des plates-formes de forage de la rive sud, des lasers d'une autre rive et les maisons de construction de la Beauce portent les couleurs de la région de Québec dans tous les coins de la planète. Par conséquent, il n'y a pas un gros travail de conviction à faire vis-à-vis de nous!

J'ajouterais cependant que la région n'a pas fait son plein d'expéditions internationales, comme l'ensemble du Québec. Je ne dirais pas qu'elle est en retard; je dis quand même qu'un redressement s'impose et que beaucoup plus d'entreprises pourraient avoir accès aux marchés étrangers.

C'est la raison pour laquelle nous disons oui au centre de commerce international dans la région de Québec, aux mêmes conditions que l'intervention que nous avons faite à Montréal, c'est-à-dire 50 000 dollars pendant 3 ans, plus 1 fonctionnaire que nous vous fournirons. Bref, exactement le même traitement. Je fais un voeu qui n'est pas tout à fait une condition mais presque – je pense que vous allez y souscrire – c'est que ce centre que vous allez faire naître travaille en collaboration étroite avec le centre qui existe déjà à Montréal, étant donné que notre espace économique n'est pas si vaste. Nous sommes 6 ½ millions de producteurs et de consommateurs et des institutions de ce genre-là, si on en fait naître, doivent collaborer au maximum pour économiser nos moyens, échanger des données, avoir les banques de données et même par l'électronique s'il le faut. Alors, je vous propose, ce qui n'est pas si courant d'ailleurs sur le plan institutionnel pour la région de Québec, une belle collaboration avec la région de Montréal et on va vous traiter sur le même pied.

L'AMC qui, effectivement, a contribué puissamment à répandre les techniques d'exportation le fait d'ailleurs avec le ministère du Commerce extérieur; j'ai moi-même présidé ici, dans la région de Québec, à plusieurs remises de diplômes; j'espère qu'il y en aura encore!

Enfin, une demande: je demanderais que les agents de la région se mobilisent pour faire naître dans cette vaste région, d'ici 6 mois, 1, 2 ou 3 cercles d'exportation. Sherbrooke a inauguré le sien la semaine passée; 2 sont en formation dans une région que j'ai visitée aujourd'hui, au nord de Montréal. Ce serait un bon défi si de la Beauce, de la ville de Québec, de Lévis-Lauzon naissaient des cercles du commerce extérieur que je suis prêt à appuyer de tous mes moyens dans les mois qui viennent.

Réjean Dancause
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

C'est assez facile, monsieur Landry, de s'engager à créer ces cercles-là.

Pierre Quesnel
Chambre de commerce régionale de la capitale

En ce qui a trait au centre de commerce international, nous sommes d'accord sur les principes dans la mesure où il s'agit d'une véritable structure régionale qui est installée mais quant au choix du lieu, il serait préférable d'attendre que le conseil d'administration soit formé et que la structure soit installée.

Bernard Landry
ministre du Commerce extérieur

Je n'ai pas d'objection mais il me semble que le lieu est assez naturel. Il me semble à première vue que ça va être quelque part dans le Québec métropolitain!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je ne voudrais pas être obligé, 375 a[illegible]s la fondation de la ville, d'excuser Champlain d'être venu à Québec!

À propos de la proposition 85 qui [illegible]outait au centre de commerce international une vitrine industrielle des produits du Québec, est-ce que j'ai compris que c'était retenu? Parce que ça nous semblerait extrêmement intéressant si, en collaboration avec les grandes entreprises qui ont une technologie, qui produisent – autant Bombardier, par exemple, que d'autres – on avait une vitrine des produits de la région. Ça inciterait peut-être aussi aux achats chez nous, même par nous.

Bernard Landry
ministre du Commerce extérieur

Je ne suis pas contre; je suis même d'accord pour collaborer; ça serait plutôt oui. Mais j'ai fait faire une petite enquête par mes services d'analyse; il y a des aléas là-dessus. Ça a été tenté, à la Place Bonaventure en particulier, à Montréal. Ça s'est terminé par un échec; ils n'ont pas pu amener la clientèle. Il y a aussi une expérience bruxelloise qui a été assez lamentable. Alors, je vous suggérerais, si vous tenez à cette recommandation, de bien étudier ce qui s'est fait ailleurs. Si votre dossier est solide, ce sera oui comme pour le centre de commerce. Mais je ne l'ai pas indiqué maintenant parce que j'ai des doutes sérieux sur la possibilité de faire marcher cette chose-là.

Réjean Dancause
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il s'agit de 2 propositions différentes. Le centre de commerce international est une proposition et la vitrine, je pense, est un projet un peu différent qui, par contre, n'est pas incompatible. Si on parle de la proposition formelle qui a été faite pour le centre de commerce international, c'est un chose et on a une bonne oreille...

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Landry, est-ce que vous avez fait cette distinction dans votre réponse?

Bernard Landry
ministre du Commerce extérieur

Oui. J'ai dit formellement oui au centre. Et j'ai dit oui sous réserve à l'autre. J'ai mes doutes; si vous m'effacez les doutes de l'esprit, ce sera oui aux 2 choses.

6.11 Le commerce au détail

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 86 de la Chambre de commerce de la capitale, 87 de la Ville de Québec et 88 de la CUQ.

Alors, en rapport avec la proposition 86, la Chambre de commerce de la capitale a mis sur pied un groupe de commerçants, interlocuteurs et représentants d'ensembles commerciaux, pour l'étude de l'impact des taxes dans les frais d'exploitation des ensembles commerciaux. Est-ce que vous pouvez clarifier votre position là-dessus?

Guy Fillion
Chambre de commerce régionale de la capitale

Une petite spécification sur la proposition 86: il faudrait lire à l'item 1: «Être l'interlocuteur auprès des gouvernements». Je pense qu'il y a eu une petite erreur en mentionnant les propriétaires de centres commerciaux; ça n'a pas de rapport du tout dans notre esprit; il faudrait biffer les mots «propriétaires d'ensembles commerciaux».

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Dans le deuxième alinéa de la proposition 87, quand on parle de l'expansion des centres d'achats, il faut comprendre qu'il s'agit des grands centres d'achats et non pas des petits, pas des centres d'achats locaux.

Guy Fillion
Chambre de commerce régionale de la capitale

Au niveau des taxes, ce n'est pas une abolition que nous demandons. Nous sommes capables de faire face à nos responsabilités et de faire notre part dans la société. Mais nous proposons une meilleure répartition de la taxe, une équité entre les différents payeurs de taxes, surtout des taxes d'affaires. C'est le grand problème, je crois, qui est peut-être déjà discuté à différents niveaux, particulièrement aux Affaires municipales.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Sur la taxe d'affaires, nous avons une position très claire. La taxe d'affaires est dans nos moeurs maintenant, elle fait partie de notre système régulier de taxation mais s'il n'y a pas une sorte d'équilibre de la taxe sur un certain territoire, ça peut devenir un facteur extrêmement négatif par rapport à une saine répartition de l'activité commerciale. Actuellement, il y a des disparités qu'il va falloir nettement revoir avec le gouvernement afin de savoir comment on pourrait en sortir sans déséquilibrer la fiscalité des villes.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme n'est pas ici mais il y en a d'autres; j'aimerais avoir les réactions du gouvernement là-dessus. Une solution ne pourra pas intervenir sans une action du gouvernement et éventuellement de l'Assemblée nationale.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Faute d'une discussion là-dessus avec le ministre des Finances, je ne serais pas en mesure de donner une réponse ici ce soir. Mais la remarque faite par le maire de la Ville de Québec, sans qu'on en fasse ici l'objet d'une discussion, mériterait d'être acheminée au ministre des Finances.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je propose que le ministre des Finances nous parle et nous dise ce qu'il en pense!

Guy Fillion
Chambre de commerce régionale de la capitale

Et à nous aussi, mais pas sur le même problème. Je comprends le problème du maire de la Ville de Québec mais j'ai l'autre problème et j'y reviens!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'enregistre le tout comme 2 demandes d'information adressées au ministre des Finances et aux ministères concernés. On ne peut aller plus loin ce soir sur ce sujet précis.

Guy Fillion
Chambre de commerce régionale de la capitale

Nous aimerions certes, en tant que groupe sensibilisé au commerce de détail, un moratoire sur les centres d'achats régionaux mais il y aurait peut-être aussi d'autres propositions à étudier.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Oui, par quel mécanisme cela se passerait-il?

Guy Fillion
Chambre de commerce régionale de la capitale

Nous n'avons pas étudié de mécanisme spécifique mais notre objectif est de faire en sorte, c'est un voeu, qu'il n'y ait pas d'élaboration de projets de centres commerciaux un peu comme dans une jungle... Et nous espérons que les gens de commerce seront consultés, c'est extrêmement important.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Sur le problème de la taxe d'affaires, pourrait-on suggérer que la question soit retournée au comité conjoint Québec-municipalités sur la fiscalité qui pourrait, sur l'ensemble du territoire, faire les études et les recommandations?

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Nous enregistrons.

Guy Fillion
Chambre de commerce régionale de la capitale

J'espère, à propos de la suggestion de monsieur Pelletier, que les commerçants seront écoutés et que nous aurons une invitation éventuellement!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Est-ce qu'il y a eu un consensus sur la proposition de la Ville de Québec concernant le moratoire sur les grands centres d'achats? Consensus obtenu? Merci.

Guy Fillion
Chambre de commerce régionale de la capitale

Mais sans oublier, bien sûr, de planifier intelligemment et non pas comme dans une jungle. Consultez!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je rappelle que ceux qui ont fait le dégât, ce sont d'abord des commerçants!

6.12 L'ergonomie

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Ce n'est pas que je veuille y revenir mais on a tellement laissé en suspens la proposition 43. C'est une demande au CRIQ de s'intéresser à la recherche sur le changement technologique. Cela porte spécifiquement sur l'ergonomie.

Jean-Paul Brassard
secrétaire général adjoint, Centre de recherche industrielle du Québec

La proposition 43 de la CSD est-elle à l'effet d'instituer le CRIQ comme étant un tribunal ou un institut d'expertise pour arbitrer des litiges?

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Non. C'est tout simplement une demande au CRIQ de s'intéresser à l'application ergonomique de la machine; qu'il fasse des recherches sur la sécurité des machines et leurs effets sur la santé des travailleurs. Qu'on y appose un sceau de sécurité.

Jean-Paul Brassard
sécrétaire général adjoint, Centre de recherche industrielle du Québec

En fait, nous le faisons déjà au niveau du design industriel; des normes existent déjà là-dessus. Quant à aller plus loin, peut-être devenir un organisme d'homologation, nous sommes naturellement ouverts si un organisme comme la CSST ou l'Institut de recherche sur la sécurité et la santé au travail nous donne cette commande ou ce mandat; nous serons heureux de nous y conformer!

6.13 Une école de technologie supérieure

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Nous passons à la proposition 68 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain concernant l'implantation d'une école de technologie supérieure dans la région de Québec.

Fernand S. Tremblay
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

La Chambre est soucieuse d'ajuster l'offre et la demande au niveau de l'emploi. Au cours des prochaines années, un grand effort sera fait dans la région au niveau des nouvelles technologies, au niveau de l'innovation dans tous les aspects de notre vie industrielle. Ça va nécessiter la présence, la disponibilité de techniciens de niveau supérieur, de gens formés dans des instituts qui ont cette priorité. Il serait utile qu'il y ait dans la région, comme à Montréal, une école de technologie supérieure. Il y aurait lieu que, dès maintenant, le ministère de l'Éducation confie à des experts le soin d'étudier cette possibilité et les besoins de la région face à cela.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Après avoir consulté le ministre de l'Éducation, on ne peut pas faire autrement que d'être d'accord sur les objectifs. Maintenant, est-ce que ça prend une deuxième école de technologie?

D'abord, il faut reconnaître que le processus est extrêmement long. S'il faut faire une école de technologie, il va falloir passer par le Conseil des universités, fournir un avis au ministère; le cheminement est très lent.

Il y a une autre possibilité. Dans un premier temps, peut-être par une entente avec l'Université Laval, qu'on étende les programmes de l'École de technologie supérieure de Montréal à la région de Québec.

Alors, si le but est de regarder les diverses possibilités pour répondre le plus rapidement et le plus adéquatement possible aux besoins que vous soulevez, j'imagine que mon collègue de l'Éducation n'aura pas d'objection; je vais lui transmettre votre demande.

Il pourrait y avoir entente entre l'École de technologie supérieure de Montréal et l'Université Laval; ça pourrait se faire, j'imagine, très rapidement si les 2 institutions sont d'accord.

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

J'ai déjà indiqué, il y a quelques semaines, et je le confirme, tout l'intérêt de l'Université Laval pour aider à mettre sur pied une école de technologie supérieure dans la région de Québec, en prenant appui sur l'expertise qui existe déjà à l'Université du Québec à Montréal.

6.14 Le vidéotex au Centre municipal des congrès

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Voyons maintenant les propositions 90, 91 et 92.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Si la Ville de Québec y consent, le ministère des Communications serait prêt à entreprendre des démarches avec elle pour implanter un système de vidéotex au Centre municipal des congrès, comme ça existe déjà à Toronto et à Montréal, un service qui donne de nombreuses informations sur le plan touristique, sur le plan hôtelier et tous les autres éléments qu'on voudrait y mettre.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Nous avons déjà, il y a un mois, donné notre accord là-dessus; je ne sais pas si ça s'est rendu.

6.15 Des projets-pilotes en bureautique

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le ministère des Communications se verrait confier la responsabilité de projets-pilotes en matière de bureautique et nous voulons effectivement que les entreprises de la région de Québec qui peuvent contribuer à l'implantation de la bureautique au gouvernement du Québec puissent être associées à ces projets-pilotes.

Fernand S. Tremblay
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Ces projets-pilotes de bureautique pourraient-ils inclure des projets de recherche en bureautique?

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Non. Ce sont des projets d'application de bureautique. Le ministère des Communications a la responsabilité de l'implantation. Par ailleurs, dans le mémoire qu'on soumet au Conseil des ministres demain et qui, je l'espère, sera adopté, il y a un volet recherche dont le ministère de la Science et de la Technologie a la responsabilité. Mais ce ne sont pas mes responsabilités à moi.

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Ce volet consiste à financer des recherches à la fois sur les dimensions technologiques et les dimensions humaines. Et si on en arrive à mettre sur pied le centre de bureautique dont on a parlé, ça pourrait se faire, entre autres, par le canal du centre mais pas nécessairement ni exclusivement.

Fernand S. Tremblay
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Dans l'éventualité où une proposition intéressante vous serait soumise par des représentants crédibles de l'industrie de l'informatique appliquée, en ce qui concerne la recherche spécifiquement, seriez-vous intéressé à l'écouter ou à en prendre connaissance?

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

On est toujours intéressé aux bonnes idées!

6.16 La publicité nationale

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le ministère des Communications est prêt à aider les médias de la région de Québec à accaparer une plus large part de la publicité nationale. Cette demande nous a été transmise par les médias d'information de la région de Québec et le ministère des Communications est prêt à mettre une somme de 50 000 dollars pour faciliter les études permettant d'aller chercher une plus large part de la publicité nationale.

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

Quand vous parlez des médias, parlez-vous d'un consortium composé actuellement ou si c'est juste parce que vous avez eu des ententes au niveau des médias de la région de Québec? Quels sont les groupes d'intervenants parmi les médias?

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

La demande ne nous est pas venue d'un consortium organisé. Ce sont des entreprises qui, individuellement, nous ont fait part des problèmes qu'elles rencontrent au niveau de la publicité nationale.

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

Je me sens concernée, étant dans une entreprise de presse!

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Vous serez donc impliquée, j'en suis convaincu, dans la préparation de cette étude.

6.17 Point d'ordre sur les questions d'intérêt national

André Forcier
directeur général, Agrinove, Coopérative laitière du sud du Québec

La proposition 3 était censée revenir quand le ministre des Finances serait ici; on ne l'a pas vu: est-ce à dire que notre question est reportée aux calendes grecques?

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Concernant cette résolution 3 et une résolution plus générale qui nous reviendra à l'industrie gouvernementale et qui vient de l'Association des femmes collaboratrices, j'ai remarqué qu'il y a des propositions qui sont carrément des propositions d'ordre national et je suis un peu surpris de les retrouver à une table où nous devons prendre des décisions sur des projets régionaux. Il y a souvent des demandes qui sont faites dans un contexte régional qui ne m'apparaît pas être le plus propice pour l'adoption de certaines choses, comme, par exemple, quand on a demandé l'abolition des impôts successoraux. J'imagine que c'est à un autre type de table qu'on pourrait discuter de ce genre de choses-là; ce n'est pas la région de Québec qui va décider pour l'ensemble du Québec. Je pense, monsieur le président, que si vous pouviez faire l'effort de nous amener à discuter de choses vraiment régionales, ça aiderait.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Le ministre Bertrand a mentionné que certains dossiers à caractère provincial n'avaient pas leur place à cette table et ne pouvaient donc pas y être discutés. Il me semble quand même qu'on n'a pas d'autres tables pour amener des dossiers à caractère provincial mais qui nous causent des problèmes économiques à caractère régional. Je demande que les ministres recueillent ces propositions-là comme telles. On ne peut peut-être pas discuter ni prendre des décisions sur ces propositions-là mais on peut espérer qu'elles soient véhiculées aux tables appropriées pour qu'on en tienne compte, à un moment donné.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Très pertinent. C'est exactement ce que nous allons faire. On va d'abord s'entendre sur la dimension nationale ou régionale. Si c'est national, on va donner la chance au proposeur de faire sa demande et on va donner la chance au gouvernement d'y répondre. Et ce sera enregistré comme ça.

Chapitre 7

La construction

Chapitre 7
La construction

7.1 Le programme Corvée-habitation

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 95 de l'ACEF et qui concerne Corvée-habitation.

Martine Fortier
administratrice, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Corvée-habitation a surtout profité, à date, à des gens qui ont des revenus supérieurs. Nous pensons que ce serait une façon d'ouvrir sur le champ du logement social que de donner au programme Corvée-habitation une extension aux HLM. On propose que la mise en chantier soit faite du 1er janvier au 1er juillet 1984, avec une subvention de base de 3 000 dollars par logement,à un taux de 9,5 % pour les 3 premières années. On estime qu'avec cette formule, le gouvernement économiserait 162 millions de dollars sur la construction de HLM, sans compter les emplois créés dans la construction et dans l'industrie des matériaux puisque la SHQ favorise l'achat de matériaux québécois.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La lecture que je fais de cette proposition m'indique qu'elle a un caractère un peu national, c'est-à-dire pas exclusivement régional.

Martine Fortier
administratrice, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Non, c'est régional parce que c'est pour la région 03 qu'on demande que le ministre intervienne à ce niveau-là et que les gens concernés par Corvée-habitation donnent leur position.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Nous sommes d'accord en principe avec cette recommandation-là; cependant, nous ne pouvons nous prononcer sur toutes les modalités que l'ACEF exprime. Nous suggérons que ce Sommet demande à Corvée-habitation d'étudier rapidement cette proposition pour y donner suite.

André Desrochers
Chambre de commerce régionale de la capitale

J'aimerais savoir de quelle façon, par les programmes de HLM, on peut en arriver à une économie de 162 millions de dollars alors qu'on sait que construire des HLM, c'est plus dispendieux que du logement qu'on trouve sur le marché privé.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Voilà un bel exemple d'une suggestion, peut-être valable à condition qu'on l'analyse avec toutes ses implications, mais qui est carrément d'ordre national. Bien sûr qu'elle aurait des effets sur la région 03, si on l'adoptait, mais c'est évident que si Corvée-habitation modifiait son programme, ce serait pour une application nationale. Alors, je propose qu'on l'achemine aux responsables de ce programme Corvée-habitation pour qu'ils en fassent une analyse.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

J'aimerais qu'on enregistre l'opposition de la Ville de Québec à cette suggestion-là. Ce n'est pas que nous sommes contre les HLM; tout au contraire, on en a déjà 2 500 sur notre territoire. Mais il ne faut pas mêler les programmes qui sont destinés aux uns avec les programmes qui sont destinés aux autres! On est en train de faire une large confusion! Quant à nous, au lieu des HLM, on trouverait que ce serait une politique sociale beaucoup plus respectueuse des gens et beaucoup plus réaliste au plan de l'économie si on instaurait l'allocation-logement au lieu de multiplier les HLM sans interruption et sans fin.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La décision, c'est qu'on l'achemine aux responsables avec la suggestion de l'ACEF et les remarques de messieurs Leblanc, Pelletier et Bertrand.

7.2 L'allocation des logements

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec et la Chambre de commerce régionale de la capitale proposent, en 96 et 97, une révision de l'allocation des logements ainsi qu'une nouvelle méthodologie de fixation des loyers. J'ai l'impression que c'est national mais nous allons entendre les résumés des 2 propositions.

André Desrochers
Chambre de commerce régionale de la capitale

Dans la proposition 96, on suggère qu'au lieu de faire construire des unités d'habitation par des organismes publics à un coût deux fois supérieur à ce que l'entreprise privée peut faire, que les gens, les personnes défavorisées, puissent avoir accès à tous les logements du parc immobilier normal par une allocation-logement répondant à des paramètres bien définis.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Notre réponse est la même que pour la proposition 95. Et 97, c'est la même chose. Voilà 2 propositions sur lesquelles, n'ayant pas la responsabilité de ce dossier, je ne peux pas donner de réponse au nom du ministre mais je me dis que c'est le genre de résolution qui, si elle était adoptée, s'appliquerait forcément au niveau national. Alors, si on veut, comme le suggère par ailleurs la proposition 98, qu'il y ait un sommet économique sur l'habitation pour l'ensemble du Québec, qu'on achemine ce genre de proposition à ce genre de sommet économique!

Martine Fortier
administratrice, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Nous trouvons nous aussi que c'est une proposition nationale mais nous aimerions quand même donner notre position par rapport à l'allocation-logement. Finalement, l'allocation-logement, bien qu'elle semble au premier abord profiter aux faibles revenus, a pour but hypothétique d'augmenter la construction domiciliaire. On sait que les propriétaires ne sont pas intéressés à augmenter la construction domiciliaire parce qu'il y a un paquet de programmes mis en oeuvre pour la construction et la rénovation. Si ça n'a pas encore été fait, ce n'est pas l'allocation-logement qui le fera! L'allocation-logement profitera surtout aux propriétaires qui vont augmenter leurs profits et qui vont augmenter aussi le prix des loyers.

Jacques Bertrand
premier vice-président, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

En 97, on a mentionné les points A, B et C; il me semble qu'il serait normal d'en ajouter un quatrième: le retour sur capital investi; on devrait aussi en tenir compte.

André Lamothe
directeur général, Fédération des Caisses d'établissement du Québec

Dans les discussions éventuelles, voici une mise en garde à propos de la proposition 97. Quand on parle des taux de vacance et des mauvaises créances, je pense qu'il faut être prudent; il faut parler de moyenne tout au moins. Tel que présenté, c'est un peu abrupt et un peu exigeant!

André Desrochers
Chambre de commerce régionale de la capitale

Même si la proposition 97 est d'aspect national, elle concerne quand même l'habitation dans la région. Il faut quand même se souvenir que la méthodologie actuelle ne permet aucun ajustement au niveau du coût des financements. En d'autres termes, il faut que la méthodologie de fixation puisse tenir compte de toute la problématique de la construction domiciliaire, de la façon d'administrer les immeubles à logements locatifs. Il ne s'agit pas strictement de donner programmes par-dessus programmes pour les instaurer mais d'être capable de les garder, ces immeubles à logements locatifs.

Martine Fortier
administratrice, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Concernant la proposition sur la Régie du logement, cette proposition-là touche le national par rapport aux mécanismes et à ce moment-là, je me demande si on ne devrait pas inclure les abris fiscaux qui comptent pour 6 milliards de dollars au niveau fédéral.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je demanderais à la CUQ de commenter la proposition 100 sur une approche régionale en habitation.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

On demande aux participants d'appuyer préférablement les villes centrales de la région face aux problèmes observés au niveau démographique. À cet égard, la Communauté urbaine demande notamment au gouvernement du Québec de revoir l'application des différents programmes favorisant l'accession à la propriété et ceux visant la revitalisation des parcs immobiliers existants.

7.3 Un sommet sur l'habitation

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Quelqu'un veut-il maintenant expliciter la proposition 98 de la Chambre de commerce régionale de la capitale sur la tenue d'un sommet sur l'habitation?

André Desrochers
Chambre de commerce régionale de la capitale

Connue depuis fort longtemps, la proposition 98 essaie de vouloir regrouper une fois pour toutes toute l'analyse de la problématique de l'habitation. Au lieu de multiplier des programmes, comme disait tantôt le maire Pelletier, d'essayer par différentes façons de régler des problèmes à court terme, des besoins temporaires, il serait temps que le gouvernement s'implique une fois et qu'il annonce ici, à ce Sommet, un sommet sur l'habitation afin que tous les intervenants, prêteurs, propriétaires, locataires et autres, puissent se faire entendre sur le sujet.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Question d'information : est-ce un sommet d'envergure nationale ou régionale? Les travailleurs vont-ils y être représentés? Je suis d'accord en principe mais il faudrait que ça se fasse sur le plan national.

André Desrochers
Chambre de commerce régionale de la capitale

Oui, les usagers, tous les intervenants. Cela inclut bien sûr ceux qui vont occuper l'habitation.

André Lamothe
directeur général, Fédération des Caisses d'établissement du Québec

Je suggère qu'on fasse plutôt une bonne table de concertation régionale puisque ça nous concerne.

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Nous avons déjà commencé à rencontrer les différents intervenants dans le domaine de l'habitation dans le but, précisément, de mieux agencer, de mieux coordonner ce que monsieur Desrochers a décrit comme l'éventail des programmes gouvernementaux en matière d'habitation; les propriétaires ont été rencontrés, les locataires ont été rencontrés, les municipalités l'ont été, les constructeurs d'habitations, les architectes, les ingénieurs et je pourrais continuer.

Ce que nous tentons de faire maintenant, c'est de concilier les divers points de vue recueillis auprès de ces différents groupes en vue, possiblement, d'avoir une réunion à laquelle tous les intervenants seront présents, ou à tout le moins ceux des différents secteurs. Est-ce que ce sera des rencontres sectorielles ou bien multipartites comme celle que vous suggérez? Ce qui est important, c'est de parler plutôt du dialogue qui serait instauré à l'occasion de ces rencontres et c'est ce à quoi nous oeuvrons. Et nous espérons que ces rencontres auraient lieu au début de 1984.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est un engagement, monsieur Tardif?

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Oui, c'est un engagement de rencontrer, au début de 1984, soit tous les intervenants, soit les principaux secteurs.

André Desrochers
Chambre de commerce régionale de la capitale

Nous sommes fiers que le ministre s'engage officiellement à rencontrer les intervenants et à discuter autour d'une table.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Le ministre Tardif inclut-il dans ces intervenants les secteurs des syndicats de la construction? Vont-ils participer comme intervenants?

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Celui qui vous parle est responsable, entre autres, de Corvée-habitation au conseil duquel siègent les 4 centrales syndicales, FTQ, CSN, CSD, Conseil des métiers de la construction, les 6 associations patronales, les 2 unions de municipalités, les institutions financières représentées, les caisses populaires et d'autres. Il me semble qu'on a là un très, très beau modèle qui indique dans quelle voie on entend continuer.

7.4 La revitalisation des centres-villes

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 102 de la Chambre de commerce régionale de la capitale et 106 de la CUQ pour parler de la revitalisation des centres-villes.

Michel Giroux
Chambre de commerce régionale de la capitale

Notre proposition peut se résumer facilement : il s'agit de proposer un modèle de développement régional dans le domaine de l'habitation, de la construction et du développement commercial des centres-villes; de voir le développement sur une base régionale, avec un pôle principal et des pôles secondaires, et non pas de le voir comme une chose qu'on peut développer par secteur. Il s'agit d'avoir une vision globale du problème. C'est le but de la proposition.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

On est d'accord en principe avec la proposition sauf qu'on voudrait rajouter un point à l'effet de favoriser la construction de loyers à prix modique, ce qui aurait aussi une répercussion sur le nombre de gens qui habitent les centres-villes.

Michel Giroux
Chambre de commerce régionale de la capitale

Le premier point de la proposition, la consolidation du domaine bâti, inclut ce type d'habitations comme tous les autres.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

En fait, le domaine bâti et la construction de nouveaux logements, je pense que c'est différent.

Martine Fortier
administratrice, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Pour les raisons qu'on a mentionnées tout à l'heure, nous autres, comme association de consommateurs, nous appuyons aussi le rajout du point dont a parlé monsieur Morasse pour spécifier qu'on va construire et favoriser les habitations à loyer modique.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Nous sommes partiellement d'accord avec la proposition 102 mais nous sommes partiellement contre. La consolidation du domaine bâti, cela va de soi; il faut que l'acquis soit consolidé. Mais quand on parle de concentrer dans ces centres-villes les édifices à bureaux et commerciaux, là-dessus, nous sommes contre parce qu'a déjà été brisé un équilibre important dans la région de Québec, lequel a besoin d'être rétabli. Alors, là-dessus, je ne saurais appuyer la résolution 102 telle que formulée.

Par ailleurs, au niveau de la résolution 106, nous serons d'accord.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Nous sommes d'accord. C'est une conséquence.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Les députés ministériels sont d'accord avec la proposition 106.

Dans la 102, nous sommes d'accord avec le point sur la consolidation du domaine bâti mais nous voudrions que la ville de Lévis soit ajoutée à Québec, Sainte-Foy, Charlesbourg et Beauport. C'est une demande qui nous a été acheminée par le député du comté de Lévis. Je pense que ça peut se concevoir.

Deuxièmement, sur la concentration des édifices à bureaux dans les centres-villes, je voudrais simplement rappeler qu'il y a une décision du Conseil des ministres à l'effet que tout développement nouveau, au niveau des édifices à bureaux, se ferait dans l'axe Saint-Roch/Limoilou/Beauport/Charlesbourg. Dans ce contexte-là, il faut savoir que sur ce dernier point, nous ne sommes pas d'accord avec la formulation de la proposition.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je suis surpris d'entendre le ministre parce que j'ai entendu dire qu'il y avait implantation à Lévis de 2 bureaux du ministère de l'Agriculture.

Michel Giroux
Chambre de commerce régionale de la capitale

Sur la question de Lévis que le ministre vient de soulever, nous sommes tout à fait d'accord.

Quant au point sur les édifices à bureaux, comme le ministre l'a dit aussi, il est très important que ce développement d'édifices à bureaux puisse se faire dans un axe Charlesbourg/Beauport/Québec-Saint-Roch et non pas seulement à Québec. C'est très important parce que ce type de construction va permettre un meilleur équilibre de toute la région et un meilleur équilibre de Québec aussi. Il faut voir ce phénomène globalement, pour toute la région, et pas seulement pour Québec.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, il n'y a pas de consensus sur la proposition globale.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Il n'y a pas de consensus là-dessus, point à la ligne!

7.5 Des mesures fiscales particulières pour Québec

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 99 de la Ville de Québec et 104 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain concernant des mesures fiscales particulières pour le centre-ville de Québec.

Je demanderais à la Ville de Québec de résumer rapidement sa proposition 99.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

La difficulté de relancer la construction dans la capitale s'explique par 3 facteurs: les taxes, le coût du terrain et la nécessité d'améliorer l'environnement dans les quartiers centraux.

Les contribuables de la ville de Québec, en raison des services obtenus et des multiples équipements régionaux présents sur le territoire, sont les plus taxés de la région métropolitaine. Si on compare l'impôt foncier pour une maison évaluée à 60 000 dollars à Québec par rapport aux autres villes en périphérie (Sainte-Foy, Charlesbourg, Beauport, Lévis et Saint-Georges-de-Beauce), l'écart est de 800 dollars pour la moyenne de ces 5 villes. Ceci constitue un facteur négatif pour la nouvelle construction sur le territoire de la ville.

De plus, pour concurrencer les autres villes dans le programme Corvée-habitation, la Ville de Québec est obligée d'ajouter au programme du Québec 3 000 dollars par logement; sinon, la concurrence défavorise Québec.

À partir de là, il faut nécessairement qu'il y ait des mesures spéciales pour la capitale et je demande le consensus des partenaires au Sommet pour les obtenir.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le point soulevé par la Ville de Québec, les mesures fiscales, en est un qui concerne tous les centres-villes. Je ne pense pas que le problème soit exclusif à la ville de Québec. Alors, qu'il y ait un comité d'étude mais que ce soit regardé dans un ensemble, au niveau provincial ou national, si vous voulez, dans le cadre d'une étude de la fiscalité. Les désirs de la Ville de Québec et le choix qu'elle a fait de vouloir prendre chez elle toutes les infrastructures, ça a des conséquences sur la valeur des propriétés et la valeur des fonds. J'appuie donc la demande de la Ville de Québec mais je souhaite qu'elle soit élargie dans une étude fiscale provinciale.

André Lamothe
directeur général, Fédération des Caisses d'établissement du Québec

Dans le cadre d'une politique de revalorisation, de densification, c'est évident que Québec et Montréal sont de beaucoup plus pénalisées quand on regarde les chiffres. Et à ce sujet, le mouvement coopératif endosse spécifiquement l'idée que des mesures semblables puissent être accommodantes pour la ville de Québec; Montréal, ce sera un autre problème.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

J'ai quand même une question à poser à monsieur Pelletier sur cet élément-là. Peut-être qu'au lieu de créer une politique préférentielle pour Québec et Montréal, il faudrait plutôt envisager une compensation gouvernementale pour ces installations qui ont tendance à créer une charge fiscale pour les citoyens de Québec.

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Dans la proposition 99, on dit : «Que soit créé un comité d'étude afin de trouver des mesures spéciales de financement favorisant la construction dans la capitale». Moi, j'aurais tendance, d'une façon générale, à appuyer une telle proposition sauf que je ne me limiterais pas à des mesures fiscales puisqu'il y a quand même un tas d'autres mesures qui peuvent être prises.

Et le premier point que je verrais, c'est évidemment d'élargir le sens de cette proposition. Du côté fiscal, il arrive qu'il y a eu un événement qui s'appelle la réforme de la fiscalité municipale et qui, quand même, vaut à la ville de Québec particulièrement, par rapport à la périphérie, des revenus annuels de 35 millions de dollars — 35 217 000 dollars — provenant de l'État québécois, en regard évidemment de redevances ou d'en lieu de taxes de 2 500 000 dollars pour les propriétés fédérales, ce qui est à peu près 6 %. Alors, il y aurait peut-être là, si on parle de mesures fiscales, la possibilité d'élargir l'assiette à des biens qui ne sont pas actuellement taxés.

Le maire a parlé de la construction et là-dessus, il a tout à fait raison de dire que la Ville de Québec a fait un effort considérable. On évalue à près de 1 000 unités de logement les mises en chantier depuis les 12 derniers mois, comparativement à 500 les 12 mois précédents. C'est du simple au double; c'est plus de 100 % d'augmentation des mises en chantier sur le territoire de la ville de Québec.

Puisqu'on est quand même dans un Sommet économique, on me permettra de dire que c'est quand même 2 500 emplois qui ont été créés dans la région, uniquement par le programme Corvée-habitation.

Ce que je veux dire à la Ville de Québec et aux autres, c'est qu'on est prêt à ajouter à ces programmes de construction dans la région, dans Corvée-habitation notamment et aussi dans le secteur public, et particulièrement pour le centre-ville de Québec, en étendant les programmes Logipop et Loginove aux chambres et au recyclage. Nous voulons également accroître la restauration, particulièrement dans la partie plus vieille de la ville de Québec. Le tout, pour un équivalent d'à peu près 500 emplois au cours des 12 prochains mois.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

J'ai le mandat, comme ministre de l'Aménagement et du Développement régional, d'élaborer une politique de revitalisation des centres-villes, ce qui est en cours au Secrétariat de l'aménagement. Dans la politique de revitalisation des centres-villes, il y aura bien sûr des mesures précises incitatives à l'investissement privé et il y aura également certains dégrèvements fiscaux qui seront suggérés.

Ça ne répond pas en totalité à la proposition mais je tenais à donner, à ce moment-ci, cette information puisque la politique sera livrée d'ici la fin de l'automne. Suite à l'ensemble des éléments de la politique, il y aura sûrement des mesures spécifiques de soutien qui pourront être prises par le ministre de l'Habitation pour encourager davantage la Ville de Québec spécifiquement.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je n'en veux évidemment pas à mon excellent ami, le ministre de l'Habitation, d'avoir profité de la tribune pour y mettre un paquet de chiffres! Mais je lui ferai remarquer que même après la réforme fiscale, l'effort fiscal moyen du citoyen, à Québec, est d'une fois et demie l'effort fiscal moyen du citoyen au Québec. Et si la réforme fiscale avait entre autres pour but de créer une équité fiscale, eh bien! dans le cas du citoyen payeur de taxes de la capitale, la réforme fiscale n'a pas rencontré cet objectif-là.

C'est cette raison qui fait que voulant quand même que la ville de Québec ait sa part de la construction nouvelle, je ne veux pas qu'elle l'ait par un fardeau additionnel pour le payeur de taxes de Québec qui est déjà plus surchargé de taxes que n'importe quel autre citoyen au Québec. Et ça, malgré tous les chiffres du ministre, c'est un fait très réel et qu'il ne peut pas nier. S'il veut des chiffres sur les compensations financières des gouvernements, j'ai des chiffres plus à date que les siens! Il verra que même du côté du Québec, il y a quand même un effort à faire.

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Je ne mets pas en cause le fait que le fardeau fiscal des contribuables de la ville de Québec soit plus élevé; ce n'est pas un fait unique à la ville de Québec, c'est un fait propre à toutes les villes centrales qui doivent offrir, en plus de leur population résidante, des services à une population flottante qui envahit leurs murs tous les jours pour venir y travailler, y étudier, se divertir. C'est là un phénomène qui n'est pas propre à la ville de Québec. Montréal connaît le même phénomène, Trois-Rivières et Sherbrooke également.

Deuxième élément, lorsque le maire de la Ville de Québec me dit que ses citoyens sont taxés une fois et demie de plus, eh bien! je dis que s'il y a des gens qui paient dix et même quatre-vingt-dix fois moins de taxes qu'ils ne devraient proportionnellement payer, il y a peut-être aussi d'autres iniquités qui pourraient être soulignées par le maire.

Sur le plan des engagements précis qui peuvent être pris pour aider à améliorer la situation, par exemple, dans le domaine de la construction de HLM, dans le domaine du recyclage des immeubles anciens, particulièrement dans celui des maisons de chambres qui sont d'abord des endroits vétustes, parfois insalubres, et qui ont la particularité d'être concentrées dans les centres-villes, nous voulons expérimenter dans ce domaine-là, dans les centres-villes de Montréal et de Québec précisément, avec une centaine d'unités que nous voudrions voir démarrer.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Tardif, voulez-vous préciser la réponse que vous donnez à la demande de la Ville de Québec concernant la création d'un comité d'étude sur les mesures fiscales?

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Je suis tout à fait d'accord, sauf que ça ne doit pas se limiter à des mesures fiscales; ça doit s'étendre à d'autres mesures.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

La limite de la générosité du ministre me ravit! Toute mesure propre à régler le fardeau...

7.6 Le centre-ville de Québec

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 104 concernant la revitalisation du centre-ville de Québec et je demande à la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain de résumer cette proposition.

Jean-Luc Dutil
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Cette proposition a pour but d'inviter le secteur privé à intervenir d'une façon avantageuse pour aider au financement de la revitalisation du centre de la ville de Québec. Nous croyons que ce genre de financement pourrait se faire selon le type «revolving fund» que l'on voit aux États-Unis.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Alors, ça complète l'intervention que je voulais faire à la suite de la résolution 99 où, d'après moi, il n'y a pas consensus.

Et j'aimerais que toute cette étude qu'on demande, au niveau de la revitalisation des centres-villes, ne s'applique pas simplement au centre-ville de Québec. Ces impacts-là ont lieu même dans les villes en région — qu'on pense à Saint-Georges-de-Beauce, à Donnacona — ce sont des impacts qui sont dus à des infrastructures qui sont implantées soit par l'administration publique, soit par les villes, soit par les commerces et qui ont nécessairement un effet sur la valeur foncière. Alors, qu'on étende toute cette demande et là-dessus, je pense que le ministre a répondu tout à l'heure que c'est un domaine de fiscalité qui relève du niveau national. Alors, j'aimerais bien qu'on en tienne compte.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Encore là, je pense que l'objectif premier de la création d'une fondation, c'est bien sûr d'accélérer, de faciliter la revitalisation des centres-villes. Alors, c'est un des éléments parmi d'autres qui pourront être analysés davantage lors de la publication de la politique de revitalisation des centres-villes, laquelle, bien sûr, s'inscrit davantage dans un contexte national et non pas uniquement pour la ville de Québec même si on peut reconnaître qu'il y a des points précis qui seraient plus favorables à Québec qu'ailleurs.

Alors, sur la proposition 104, on n'a pas d'objection comme telle mais parce que c'est un moyen parmi d'autres, on verra, lorsque la politique sera connue, si ce moyen-là peut être retenu comme un des moyens à privilégier pour actualiser la politique.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Au fond, l'engagement que vous prenez, c'est que vous allez en tenir compte dans l'élaboration de votre politique?

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Oui. D'ailleurs, on est en train, dans la politique, de regarder ce moyen-là mais parmi d'autres.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 105, 107, 113 et 217 de la Ville de Québec concernant le centre-ville de Québec.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Qu'on le veuille ou non, s'il n'y a pas de mesures particulières prises pour la capitale, la capitale va s'éroder et vous aurez, comme je l'ai déjà dit, une région de Québec, une région métropolitaine qui sera faite comme un beigne : il y aura un beau contour et ce sera un vide au centre.

Si le gouvernement du Québec veut avoir autour des édifices parlementaires une zone sinistrée comme on en retrouve à Berlin, il a juste à laisser les choses aller toutes seules, c'est ça qui va arriver ! Parce que la dynamique fait qu'actuellement, tout le monde veut s'en aller en région et, à moins qu'on veuille le contraire et qu'on accepte de poser des gestes concrets pour revitaliser les centres-villes, tous les centres-villes sont en train, à l'échelle de l'Amérique du Nord et de la planète, d'avoir des problèmes. Si on veut simplement déplacer les problèmes en recréant des zones urbanisées autres que celles qui existent, qu'on le dise ! Moi, je trouve que ce serait à la fois stupide et extrêmement coûteux.

Je pense que la revitalisation du centre-ville de la capitale a besoin de mesures spécifiques, taillées sur mesure, parce que c'est un problème sur mesure. La culotte de tout le monde, elle ne fait pas partout; la culotte de Gaspé ne peut pas faire à Mont-Laurier et la culotte de Montréal ne fera pas à La Malbaie. La culotte de la ville de Québec, elle doit être taillée sur mesure pour elle, compte tenu de son problème très spécifique. C'est ça, fondamentalement, que je demande au gouvernement et aux partenaires.

Et je me dis que tant va la capitale, tant ira la région ! Et si la capitale n'a pas une vitalité très forte, très soutenue, la région va s'en ressentir. Et c'était très amusant, et très réconfortant, d'entendre, hier, monsieur Fabien Roy le dire et les Beaucerons ont l'habitude de s'occuper de leurs affaires. Il disait : nous, nous ne serons pas si la capitale, d'abord, n'est pas. Voilà le sens de la proposition !

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Au CRD, nous ne sommes pas du tout d'accord avec les propos qui viennent d'être tenus par le maire de la Ville de Québec.

Premièrement, les politiques appliquées au centre-ville, depuis une quinzaine d'années, ce sont elles qui ont créé le beigne dont parle le maire de Québec.

Deuxièmement, la proposition ou l'idée qui veut que «tant va la capitale, tant vont les régions», nous sommes tout à fait en désaccord avec ça. La progression de la capitale, au cours des dernières années, n'a pas eu de retombées en région; donc, resservir cette stratégie, nous sommes complètement opposés à cette conception. Il faut en repenser d'autres.

En fait, à propos des 4 derniers points de la Ville de Québec, si toutes les villes de la région 03 avaient amené leur programme municipal d'intervention, le dossier serait épais comme ça, beaucoup plus qu'il ne l'est. Donc, réaménager les grandes artères, que le maire de Québec le fasse; je ne pense pas que ce soit l'objet d'un sommet économique que d'amener ici des programmes municipaux.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

À la FTQ, on est d'accord en principe avec les 3 résolutions dans le sens qu'il y a des échéanciers qui sont inscrits ou, du moins, en tout cas, qu'il y a des possibilités à court terme. Maintenant, d'après les propos du ministre, il nous parle d'études mais pas d'échéanciers: quels sont les échéanciers?

André Lamothe
directeur général, Fédération des Caisses d'établissement du Québec

Une région forte, solidaire, avec du leadership, ça fait aussi partie des principes coopératifs. Dans l'esprit des dollars qui sont rattachés à ce qu'il faut faire, les caisses populaires et les caisses d'établissement veulent dire à ceux qui sont ici, et à ceux qui écoutent, qu'il y a au delà de 4 milliards de dollars de prêtés dans la grande région 03. Des liquidités seront également disponibles dans l'optique des programmes Loginove et autres. Dans toute politique applicable à la capitale et aux régions et visant surtout des infrastructures existantes, par rapport à une approche de construction de nouveaux secteurs, à la densification de la population sur le territoire, nous sommes prêts à considérer des sommes importantes au niveau du financement.

Michel Giroux
Chambre de commerce régionale de la capitale

La revitalisation du centre-ville de Québec est une chose essentielle; nous sommes tous d'accord avec ça et les gens sont prêts à intervenir, même financièrement.

Mais il faut voir le tout dans un sens nouveau et global, comme monsieur Hulbert le disait tout à l'heure. Il faut voir la chose de façon différente et il est évident que la main d'un chirurgien doit avoir une paume importante et très forte mais il est également vrai que ses doigts doivent être forts, précis et capables de travailler. Et la ville de Québec ne peut pas se développer sans que les centres, les pôles secondaires qui sont autour se développent en même temps et aussi fortement. Et on ne peut pas accepter la proposition de la Ville de Québec dans son ensemble; il faut que la Ville de Québec voie de façon plus globale le problème de la région pour qu'elle se développe.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Sans prendre à la lettre les propos tenus par monsieur Hulbert, je pense qu'il a raison quand il dit qu'il faut d'abord élaborer une politique de revitalisation et après, convenir qu'il y a des priorités à placer quelque part; il y a des villes qui ne sont pas exactement dans la même situation. Si on veut être conséquent par rapport à la position qu'on a prise, comme gouvernement, concernant les responsabilités additionnelles qu'on a, comme gouvernement, envers la capitale, il est tout à fait logique d'envisager des mesures spécifiques, particulières, mais à l'intérieur de la politique globale de revitalisation des centres-villes.

Quant au financement, il est difficile, ce matin, de dire: moi, ça va, j'accepte ça; 40 % des coûts, 30 millions de dollars! Dès que la politique sera rendue publique, si le gouvernement du Québec l'accepte, j'ai l'intention, comme ministre responsable des ententes, d'envisager, dans le renouvellement de l'entente-cadre, une entente auxiliaire spécifique sur le financement de la politique de revitalisation des centres-villes, en collaboration avec l'autre palier de gouvernement.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Je fais remarquer que nous discutons en ce moment la proposition 107. C'est un engagement du ministère des Affaires culturelles qui touche à la revitalisation du centre-ville de Québec et qui implique, pour les 5 prochaines années, des montants d'argent qui pourraient aller jusqu'à 7 millions de dollars. C'est un engagement ferme du ministère des Affaires culturelles.

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Pour l'année courante, la Ville de Québec s'est vu octroyer 2 850 000 dollars pour la restauration en vertu du programme Loginove. Je vois qu'on parle, dans la proposition 105, de restauration, de recyclage, de reconstruction. Premièrement, je dis à la Ville de Québec que je suis prêt à étendre les sommes, en vertu du programme Loginove, pour la restauration, particulièrement dans les vieux secteurs qu'elle aura identifiés. Et deuxièmement, à l'étendre également au recyclage puisque c'est aussi un des points de la proposition. Alors, sur ces 2 points-là, je n'ai aucune difficulté; bien au contraire, je ne demande pas mieux que d'étendre, dans toute la mesure du possible, ces programmes dans les zones prioritaires telles qu'identifiées par la Ville de Québec.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je voudrais faire un commentaire de nature un peu générale. Je vous avoue que je suis un peu estomaqué, ce matin, par 2 choses.

Quand on nous a conviés au Sommet de la grande région de la capitale, on nous a demandé de faire nos devoirs et d'arriver avec des propositions concrètes et des choix faits. À cet égard, je me rends compte que le seul qui n'a pas fait ses devoirs, c'est le gouvernement qui reste très vague dans ses engagements.

D'autre part, je suis surpris et déçu que le gouvernement ne semble pas avoir de politique précise, à ce moment-ci, concernant sa capitale. Pour l'instant, tout ce que j'ai entendu, ce sont des intentions, des études, des «on va y penser», des «on va peut-être faire». Mais des décisions et des choses précises, avec une politique globale pour la capitale, c'est encore à venir.

Et le document que le gouvernement nous a servi et dont nous parlerons cet après-midi, vous noterez que c'est un document de réflexion! On en est encore à la réflexion. Je pensais

que c'était un sommet pour échanger, pour arriver à des consensus avec des points précis, avec une ligne de conduite tracée pour demain. Je me rends compte qu'il y aura encore, après ce Sommet, de la part du gouvernement, des lendemains d'étude. Permettez que je dise très publiquement que sur ce point, je suis fort déçu.

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Je suis prêt à donner au maire Pelletier et à la communauté de la région de Québec des chiffres précis, si tant est qu'il veuille les entendre: 750 logements de plus en matière de restauration, pour la région de Québec, c'est-à-dire 175 emplois pour les 12 prochains mois; 100 chambres à acheter et à restaurer, soit une cinquantaine d'emplois; augmentation d'une centaine d'unités dans la production de HLM dans la région en sus des 700 déjà programmées, et également, par les coopératives d'habitation de la région de Québec, l'ouverture de 500 logements additionnels.

J'entends le maire Pelletier demander: quel territoire? Eh bien! ira dans la ville de Québec ce que son dynamisme attirera dans la région.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Et que le partage de vos enveloppes permettra!

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

C'est pour toute la région; premier arrivé, premier servi!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que je peux reconnaître, d'abord, qu'une politique définie de revitalisation des centres-villes est en préparation et qu'à l'intérieur de cette politique, on tiendra compte de besoins spécifiques tels ceux exprimés par la Ville de Québec et d'autres villes?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

En tout cas, on va sortir des chiffres parce qu'à Ottawa, le gouvernement donne pour sa capitale 100 millions de dollars par année.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le maire de Québec s'est permis un esclandre sur le dossier de la revitalisation du centre-ville et franchement, son comportement est tout à fait inadéquat dans les circonstances. Surtout quand il vient lancer, comme ça, le chiffre de 100 millions de dollars, sans doute l'investissement du Vieux-Port et le retour des trains au centre-ville, 2 choses décidées par Ottawa.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je parlais de 100 millions de dollars à Ottawa, pour la capitale fédérale!

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Les propos du maire de Québec, ce matin, sont vraiment tout à fait inconvenants. Ce n'est pas la meilleure façon de relancer le dossier de la revitalisation du centre-ville en voulant...

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Bertrand, comment pouvez-vous relancer positivement la discussion?

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Des choses s'en viennent; on va parler tantôt du centre de transport multimodal. J'aimerais bien que le maire de Québec soit là, à ce moment-là, pour qu'on en discute.

Deuxièmement, j'aimerais lui rappeler que des esclandres de cette nature, c'est oublier bien vite l'investissement du gouvernement du Québec dans le Musée de la civilisation; c'est oublier bien vite l'investissement du Québec quant à la relocalisation du Palais de justice à côté du centre de transport multimodal; c'est oublier bien vite les investissements qui ont été consentis depuis 1976 par le gouvernement du Québec dans le secteur de l'habitation pour que les gens reviennent en ville, sur la Colline parlementaire en particulier; c'est oublier bien vite la décision du gouvernement du Québec de faire en sorte que l'Université du Québec se relocalise dans le Vieux-Port de Québec.

Si c'est ça l'état d'esprit qui anime le maire de Québec quand on parle de revitalisation du centre-ville! Je pense qu'on a non seulement fait nos devoirs depuis 7 ans mais qu'on est encore prêt à faire davantage, à condition que le maire de Québec veuille le faire dans un climat de coopération et non pas de confrontation.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je constate qu'il n'y a pas de consensus sauf une chose: on nous informe qu'une politique de revitalisation des centres-villes est en préparation et qu'on va tenir compte des recommandations et des propositions qui ont été faites à ce Sommet.

7.7 L'axe majeur d'intervention au centre-ville

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je demanderais à la Ville de Québec de nous résumer la proposition 113 concernant l'axe majeur d'intervention au centre-ville.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Compte tenu des propos que je viens d'entendre de la part du ministre des Communications et responsable de la région de Québec, j'imagine qu'il sera heureux de m'annoncer que la gare intermodale va se faire, que le Musée de la civilisation va se faire, que les grandes artères qui n'ont pas été complétées de façon civilisée, à mon avis, le seront et que la restauration de Saint-Roch et du Vieux-Québec, le recyclage des bâtiments et l'aménagement paysager, tout ça digne d'une capitale, ça va se faire.

Jean-Luc Dutil
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

La Chambre de commerce appuie entièrement cette proposition.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Sur le Musée de la civilisation, les décisions sont déjà prises et le ministre des Affaires culturelles doit tenir, dans les prochains jours, une conférence de presse pour annoncer le concept qui sera retenu pour le Musée de la civilisation et sur lequel il n'y a pas d'engagement à prendre; ils ont été pris et ils sont en train d'être réalisés.

Sur la gare intermodale, le caucus des députés du Parti québécois de la région de Québec s'est réuni dimanche et, après avoir rencontré le ministre des Transports, monsieur Michel Clair, et le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, monsieur Alain Marcoux, nous avons convenu d'adopter ici, comme caucus ministériel de la région de Québec, la position suivante que nous allons transmettre au Conseil des ministres car il s'agit effectivement d'une décision qui devra être prise, en dernier ressort, par le gouvernement dans son ensem-

ble: non seulement réitérons-nous notre appui et notre accord au retour des trains au centre-ville de Québec, notre appui et notre accord pour le développement d'un centre de transport multimodal relié à cette gare mais nous considérons que nous devons profiter de ce contexte pour revitaliser encore davantage le centre-ville de Québec. Et dans les circonstances, nous allons proposer au gouvernement du Québec de favoriser la construction d'un immeuble au-dessus du futur centre de transport multimodal.

Quant aux modalités, le caucus ministériel privilégie, quant à lui, l'hypothèse d'une décision favorable à la construction d'un centre national d'accueil et d'interprétation touristiques et de tout autre projet privé ou public susceptible de revitaliser encore davantage le centre-ville.

Suite au mémoire que nous a transmis la Ville de Québec, nous souhaitons que le gouvernement du Québec mandate le ministère de l'Habitation et le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour approfondir l'étude du programme de conversion d'espaces à bureaux en logements que lui a soumis la Ville de Québec et pour proposer les moyens de le réaliser. Il s'agit d'un projet de 246 000 pieds carrés d'espaces à bureaux à convertir en logements. Il y a déjà l'îlot Mont-Carmel où, à toutes fins pratiques, c'est presque finalisé; il y en a un certain nombre à régler, 6 projets particuliers.

Voilà la position que le caucus ministériel, avec l'appui du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement et du ministre des Transports, est prêt à défendre devant le Conseil des ministres.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Juste une petite précision, monsieur Bertrand: y a-t-il des créations d'emplois derrière tous ces projets?

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Imaginez le type de projet auquel on a souvent pensé, dans le passé, relativement à la construction d'un immeuble au-dessus du centre de transport multimodal; imaginez la conversion de 246 000 pieds carrés d'espaces à bureaux en logements. Au niveau de la création d'emplois, je ne sais pas comment monsieur Tardif fait ses calculs.

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Les économistes s'entendent pour dire que la production d'une unité de logement, en emploi direct et indirect, égale du travail pour une personne pendant 1 an. Ce dont j'ai parlé tantôt, en termes de restauration, de recyclage de bâtiments, n'impliquait rien de moins que la création de 500 emplois additionnels au cours des 12 prochains mois, si tant est qu'il y a preneur.

Concernant la proposition 113, le maire de la Ville de Québec parle, dans le document, d'aménagement paysager, de recyclage comme tels. Je voudrais juste lui dire que lorsque, l'année dernière ou il y a deux ans, nous avions décidé spécifiquement pour la ville de Québec de faire un projet d'élimination des hangars et des autres zones qu'on appelait nids à feu, avec les Affaires municipales, ça avait été spécifique pour les villes de Montréal et de Québec et que ce n'était pas pour la Communauté, que ce n'était pas pour les villes périphériques. D'accord? Alors, c'était spécifique. Et je me souviens qu'aux Affaires municipales, nous avions mis un demi-million de dollars là-dedans.

Ce que je dis au maire Pelletier, c'est que s'il y avait des interventions ponctuelles, spécifiques, de cette nature-là et que mon ministère pouvait y contribuer, eh bien! je serais tout à fait ouvert, comme nous l'avions fait particulièrement pour la ville de Québec, à l'exclusion des autres membres de la Communauté urbaine de Québec, et monsieur le maire le sait.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je reconnais ça bien volontiers! Malheureusement, le ministère des Affaires municipales n'a pas poursuivi son effort mais on ira frapper à la porte du ministre de l'Habitation. Merci, monsieur Tardif.

J'accueille avec beaucoup de plaisir la déclaration que monsieur Bertrand vient de faire sur la gare intermodale. Il y a juste un commentaire que je ferai pour nuancer une partie de votre déclaration concernant le centre d'accueil touristique mais je pense que nous ferons ça à la table du tourisme cet après-midi.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Sur la proposition 113, on aimerait savoir si la Ville de Québec a évalué les conséquences foncières et fiscales de l'ensemble des mesures qui sont proposées.

Deuxièmement, on aimerait que monsieur Tardif réponde à la question suivante: qui, dans la région, utilise le plus le programme Loginove?

Et troisièmement, à propos de la gare intermodale, on se demande pourquoi on ne réutilise tout simplement pas la Gare du Palais.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Pour la gare intermodale, on réutilise effectivement la Gare du Palais.

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Pour l'année en cours, dans Loginove, le programme de restauration québécois, sur les 5 396 000 dollars qui sont à la disposition de l'ensemble des villes de la région administrative 03, la ville de Québec s'est vu accorder par mon ministère 2 850 000 dollars, c'est-à-dire un peu plus de 50% de toute la région 03.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 107.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Alors, sur la proposition 107, j'espère que le maire de la Ville de Québec va considérer que c'est un geste positif de la part du ministère des Affaires culturelles que d'aller de l'avant – sur 5 ans, avec des projets de 7 millions de dollars – pour revitaliser le centre-ville de Québec en s'attaquant d'abord aux espaces dégradés.

7.8 Le Palais Montcalm et le Capitol

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Sur la proposition 217 concernant la rénovation du Palais Montcalm et du Capitol, avez-vous quelque chose là-dessus, monsieur Pelletier?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Ce sont là des dossiers qu'on a déjà discutés avec le ministre des Affaires culturelles. Voici des instruments culturels d'importance. Le ministre a dit hier que la capitale avait besoin d'une vie culturelle à la mesure de ce qu'elle est, une capitale. Je pense que ça, ça en fait partie.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le ministre des Affaires culturelles m'a demandé de faire part de sa réaction à cette proposition. Sans être opposé, bien sûr, à l'idée de rénover ces édifices importants qui font partie du patrimoine de Québec (le Palais Montcalm et le Capitol), le ministre des Affaires culturelles préférerait, dans un premier temps, en collaboration avec la Ville de Québec – et le maire

de Québec comprendra pourquoi en voyant ce qui arrive au Théâtre du Vieux-Québec – procéder d'abord à une étude des besoins en salles de spectacles dans la ville et la région de Québec.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Une telle étude n'est-elle pas en cours?

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Elle n'est certainement pas terminée en tout cas. Et avant de procéder à quelque décision que ce soit, il serait préférable d'avoir les résultats d'une telle étude.

7.9 La planification des travaux

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 108 de la CSD sur la planification de la construction ainsi que la proposition 110 de la Chambre de commerce du Québec métropolitain.

Jean-Luc Dutil
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Nous vous suggérons de reporter la proposition 110 dans le thème de l'industrie gouvernementale.

Raymond Lortie
secrétaire, Syndicat de la construction — CSD

Je demanderais d'abord aux participants au Sommet d'employer les termes de notre document au lieu de ceux de la résolution 108 condensée. Quand on parle de donneurs d'ouvrage publics et parapublics et de donneurs d'ouvrage privés, ce n'est pas la même chose que les constructeurs privés et les constructeurs publics.

En plus, je voudrais qu'on tienne compte aussi de 2 autres participants au niveau du conseil directeur de la concertation, soit les représentants des fournisseurs des chantiers (manufactures et commerces) ainsi que les autres partenaires intéressés.

Cette résolution sort d'un consensus d'une sous-table composée de 16 participants et qui s'est tenue sous le thème du centre de planification de la construction. Deux associations, l'Association de la construction et la Société d'habitation du Québec, se sont dites d'accord et prêtes à participer à la mise en place d'un tel centre.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Lortie, à qui vous adressez-vous maintenant pour aller plus loin dans ce dossier?

Raymond Lortie
secrétaire, Syndicat de la construction — CSD

Nous demandons au gouvernement de parrainer, s'il y a lieu, une loi pour former une corporation publique, lui prêtant des ressources humaines et assumant un minimum de logistique: mobilier de bureau, matériel, espace, etc.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Les syndicats de la construction, la FTQ, ont toujours revendiqué, entre autres, une planification des travaux publics et cela, au niveau de la province. Et comme le Sommet est d'envergure régionale, il est évident qu'une telle proposition aurait des effets bénéfiques pour les travailleurs de la région mais je pense qu'il est nécessaire, afin d'obtenir un maximum de retombées pour les travailleurs, que ce genre de problème ou de politique prenne place le plus rapidement possible mais au niveau national.

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Évidemment, je ne peux parler sur l'ensemble de l'industrie de la construction étant donné que mon ministère est celui qui est préoccupé par les questions de construction résidentielle.

Je crois comprendre que l'esprit de cette proposition est de demander une stabilisation de l'industrie, donc de la mettre à l'abri, en quelque sorte, de cette évolution en dents de scie que l'on connaît, que l'on a connue au cours des années, avec des pointes et des périodes creuses, particulièrement dans le domaine de la construction privée. Cette instabilité est directement attribuable aux fluctuations, par exemple, des taux d'intérêt. Un programme conjoint, concerté, de tous les partenaires comme Corvée-habitation est venu en quelque sorte corriger un peu la situation par son régime de stabilisation.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La question précise de monsieur Lortie est: êtes-vous d'accord pour supporter la mise en place d'un centre de planification de la construction?

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Alors, dans ces termes-là, dans la mesure où on veut peut-être étendre à l'ensemble de la construction le modèle qui a justement servi dans le cas de la construction domiciliaire, je dis: oui, en principe, on est pour ça.

Raymond Lortie
secrétaire, Syndicat de la construction - CSD

Contrairement aux représentants de la FTQ, en ce qui nous concerne, ce sont les intervenants de la région de Québec qui ont été consultés. Je n'ai rien contre le fait que ça devienne ensuite provincial mais qu'au départ, qu'on fasse la mise en place dans la région de Québec; qu'on arrête d'en parler et qu'à un moment donné, ça devienne un fait.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

D'accord! Votre demande concernant ce centre de planification de la construction est vraiment de nature régionale. Et, monsieur Tardif, êtes-vous toujours d'accord pour les supporter?

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Oui.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

C'est tout simplement une correction. On est d'accord avec ce que la CSD propose mais justement, on veut que ça ait une retombée nationale par après. On n'a rien contre le fait qu'il y ait un début régionalement.

7.10 La centrale Delaney

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 109 de la Société d'expansion économique de Portneuf concernant la centrale Delaney. On demande au gouvernement de donner le feu vert là-dessus.

Jean-Luc Dutil
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain endosse entièrement cette proposition.

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

Au niveau de la Société d'expansion économique de Portneuf, nous aimerions toucher 2 points pour compléter le sujet: que le ministère confirme que le projet Delaney demeure dans le plan d'aménagement d'Hydro-Québec pour les prochaines années; que les intervenants au présent Sommet appuient cette résolution globalement.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

C'est pour apporter un appui.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Sur la demande telle que formulée par monsieur Beaupré, au nom du ministre de l'Énergie et des Ressources, je suis en mesure de dire que le gouvernement du Québec est effectivement capable de confirmer, aujourd'hui, les 2 points que vous mentionnez, c'est-à-dire de conserver à l'intérieur du plan d'équipement d'Hydro-Québec le projet de la centrale Delaney. Maintenant, quand même je ferais tout l'historique et dirais qu'il y a des problèmes de chute et de croissance de la demande, ce n'est pas l'endroit! Alors, si vous faites tout simplement la demande, comme vous l'avez mentionnée, à savoir que nous disions: oui, ça reste dans le plan d'équipement, c'est oui de la part du ministre de l'Énergie et des Ressources et je le dis en son nom.

7.11 L'assainissement des eaux

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 111 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain sur l'assainissement des eaux. Nous traiterons également des propositions 116, 115, 114, 117 et 112, respectivement présentées par Environnement-Québec, la Communauté urbaine de Québec, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et la MRC de Beauce-Sartigan.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Nous sommes d'accord avec ces propositions sur l'assainissement des eaux et nous voulons insister sur le fait que nous les considérons comme très prioritaires.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

En ce qui concerne la proposition 116, sur la Rive-Sud, nous ne sommes pas contre la vertu, l'assainissement des eaux, et les emplois que ça va créer. Par contre, il faudrait quand même considérer que ces investissements vont quand même créer des charges fiscales pour les citoyens. On est d'accord sur le principe mais ça pourrait aller plus loin que 1989 pour la Rive-Sud.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Oui aux propositions 111, 116, 115, 114 et 117 et ce, sans aucune réserve! D'autant plus que le ministre de l'Environnement m'incite à inviter les municipalités ou les municipalités régionales de comté qui ne l'auraient pas déjà fait à s'impliquer le plus rapidement possible dans le programme d'assainissement des eaux; nous avons de l'argent disponible.

Ce que nous demandons, c'est que les projets, dans toute la mesure du possible, quand les échéanciers ont été fixés à 1990, puissent être ramenés à 1989, 1988, 1987. Et là-dessus, je dois dire qu'avec la Communauté urbaine de Québec, nous avons réussi à conclure une entente, il y a à peine quelques jours.

Alors, s'il faut maintenant faire une invitation pour l'élargir à tous les autres, le ministre de l'Environnement m'invite à dire qu'il est tout à fait disposé à signer toutes les ententes; l'argent est disponible.

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

C'est tout simplement pour appuyer la proposition de monsieur Boucher, au niveau de la Société d'expansion économique de Portneuf.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Nous devrions faire un consensus pour demander à la députation fédérale de voir à ce que le gouvernement canadien participe au Québec, comme il l'a fait ailleurs, et dans la même proportion, aux dépenses reliées à l'assainissement des eaux.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Alors, nous sommes fiers des félicitations mais nous n'allons pas plus vite parce que nous pensons à l'argent que nous allons dépenser pour la mise en place de cet équipement-là mais aussi pour son entretien et son fonctionnement. Vous savez que le fonctionnement est à 100 % aux frais des contribuables. Nous avons pensé échelonner ça jusqu'en 1990 justement pour donner la chance aux municipalités d'avoir une vitesse de croisière dans l'augmentation de leur quote-part à la Communauté urbaine.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Vous allez remarquer que je n'ai pas relevé la demande du ministère de l'Environnement, formulée dans la proposition 111, à l'effet que le gouvernement fédéral participe comme il le fait ailleurs; je suis content que ce soit venu d'un interlocuteur qui, à cette table, ne pourrait pas être taxé d'être politique dans ce dossier!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, il y a 2 consensus: un consensus pour l'assainissement des eaux tel que proposé et un consensus pour faire bloc et demander au gouvernement fédéral de supporter financièrement ces programmes-là.

Yves Giroux
vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche, Université Laval

Les organisations de recherche et de développement, surtout l'INRS et l'Université Laval, sont très impliquées dans ces travaux sur l'assainissement et sont très heureuses d'y participer aussi sur le plan de la recherche et du développement.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Il n'y a quand même pas consensus sur les échéanciers. C'est possible, en fait, que pour la Rive-Sud, ces échéanciers soient reportés plus loin qu'en 1989 et 1990.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Donc, c'est un accord sur le principe mais les échéanciers sont à préciser.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

C'est très créateur d'emplois.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 112 de la MRC de Beauce-Sartigan concernant des modifications du programme d'assainissement des eaux et l'intégration d'un système pour la vidange des fosses septiques.

Robert Dutil
préfet, MRC de Beauce-Sartigan

Dans le programme d'assainissement des eaux auquel nous participons actuellement — nous avons signé et nous félicitons d'ailleurs le gouvernement d'avoir mis de l'avant ce projet-là — on a oublié que dans les régions plus agricoles, il y a des fosses septiques et qu'à un moment donné, il faut vider ces fosses septiques. Il faudrait éviter de les vider directement dans la rivière. Pourquoi ne pas intégrer ça directement aux usines d'épuration? Ça exige quelques modifications techniques mais il est important de le faire même si c'est peut-être une légère augmentation des coûts.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

On m'informe, au ministère de l'Environnement, qu'il y a déjà eu 2 demandes acheminées au ministère de l'Environnement sur cette question spécifique et qu'il y a eu 2 refus du ministère de l'Environnement de procéder sur la base de la proposition qui lui avait été présentée à l'époque. Maintenant, est-ce que celle-là serait davantage recevable? Je ne peux pas, au nom du ministre, prendre un engagement là-dessus ce matin.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

C'est simplement pour signaler l'importance de la recherche à ce niveau-là, justement en milieu rural et dans les petits centres urbains. Lorsqu'on fait l'épuration des eaux en milieu urbain, on doit éliminer les eaux usées. Alors, il faudrait absolument qu'au niveau de la recherche, on fasse des propositions au ministère de l'Environnement pour qu'on puisse solutionner ce problème.

Robert Dutil
préfet, MRC de Beauce-Sartigan

Je pense qu'on peut être plus général dans la proposition et dire : que le ministère subventionne la pratique actuellement existante. On fait l'enfouissement des déchets des fosses septiques :

eh bien! que le ministère, s'il n'a pas de solution pour les épurer d'une façon quelconque, subventionne dans le même pourcentage l'enfouissement des déchets de fosses septiques.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Comme l'assainissement s'effectue en milieu urbain et qu'il n'y a pas de programme spécifique en milieu agricole, en milieu rural, il y a définitivement une décision qui doit être prise là-dessus par le gouvernement du Québec. Monsieur Dutil, je ne suis pas en mesure de vous dire ce matin quelle sera cette décision. Mais le ministère de l'Environnement m'informe que ce dossier lui apparaît suffisamment important pour que, dans les meilleurs délais, il puisse y avoir une proposition qui soit soumise au Conseil des ministres, pas seulement pour Beauce-Sartigan mais pour l'ensemble du problème de l'assainissement en milieu agricole.

Robert Dutil
préfet, MRC de Beauce-Sartigan

Ça répond à ma question. Je mentionne toutefois que la Commission de protection du territoire agricole défend l'épandage des fosses septiques dans le zonage agricole. Alors, c'est un problème urgent.

Chapitre 8

Le transport des personnes et des marchandises

Chapitre 8
Le transport des personnes et des marchandises

8.1 La planification des transports

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle le sous-thème sur le transport urbain. Ici, nous avons un bloc de centres d'intérêt autour de la planification du transport et j'appelle dans l'ordre les propositions 118 et 119 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, 123 de la Ville de Québec, 124 et 141 de la CUQ, 125 de la Chambre de commerce et 145 de l'Association des manufacturiers canadiens. Par contre, je vous propose de les traiter séparément parce que ce sont des sujets assez spécifiques.

Commençons avec les propositions 118 et 119 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain concernant le Conseil régional des transports. Monsieur Racine, serait-il possible d'avoir un résumé de votre proposition?

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Le prêt de personnes-ressources, je suppose et j'espère qu'il n'y a pas d'objection.

Sur le point concernant une subvention annuelle pour le secrétariat et l'information, il s'agirait de préciser rapidement que l'ordre de grandeur pour faire fonctionner le Conseil régional des transports est de 80 000 à 100 000 dollars par année.

J'attirerais l'attention sur le fait que d'autres régions maritimes au Canada sont supportées par les gouvernements provinciaux; plus particulièrement, une région qui n'est pas très éloignée, qui est très active dans le domaine du transport maritime, la région des Maritimes, a obtenu, l'an dernier, 300 000 dollars.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Le sens de votre proposition, c'est donc un support que vous demandez pour votre Conseil régional des transports qui est créé?

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Exactement.

Roland Tapin
directeur, Centrale des syndicats démocratiques

Quand la Chambre de commerce parle de former un conseil régional des transports, est-ce qu'elle associe les usagers que sont les travailleurs?

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Je pense que la proposition est surtout associée à une question de transport de marchandises à l'extérieur. Vous parlez de transport urbain et il y a une certaine connotation urbaine, pour les touristes par exemple, mais on parle principalement de transport commercial et de longue distance.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Au niveau de votre Conseil régional des transports, entendez-vous impliquer aussi les transporteurs en milieux ruraux? On pense aux transporteurs scolaires, aux compagnies de transport en commun qui y sont et au transport commercial.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Je pense que le Conseil régional des transports en est à un stade préliminaire. Il y aura lieu, évidemment, de pousser plus à fond. C'est un peu comme ça qu'on parle d'une étude qui va vraiment, par la suite, approfondir tous ces sujets; tous les intervenants impliqués directement et indirectement auront sûrement l'occasion de faire valoir leurs opinions.

Michel Clair
ministre des Transports

Finalement, plusieurs des propositions se recoupent quant à une concertation sur le plan des transports.

En principe, nous sommes prêts à contribuer financièrement et techniquement au support d'un tel conseil régional des transports mais à 2 conditions: premièrement, que son mandat soit clair et deuxièmement, qu'il y ait une participation active du milieu.

Des difficultés peuvent se présenter. Par exemple, dans le domaine du transport urbain, comme quelqu'un le soulignait tantôt, c'est un secteur que nous supportons déjà. Des études sont supportées financièrement par le ministère des Transports du Québec. Quant au développement du transport maritime, c'est un tout autre sujet. Et finalement, le transport par camion, l'expédition des marchandises vers l'extérieur de la région, c'est également un tout autre problème.

Alors, il serait important de clarifier si nous allons supporter plusieurs groupes de transport sectoriels ou si le Conseil régional sera plutôt un organisme de concertation, un forum où sont représentés tous les intérêts en matière de transport.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Merci pour le support direct et évident que le ministre veut bien nous donner. Mais j'avais perçu une nuance dans les propos de monsieur Clair. Il ne semblait pas entièrement d'accord.

Michel Clair
ministre des Transports

Pour préciser, nous sommes prêts à supporter 2 initiatives. Une première qui serait un conseil régional consultatif d'orientation, de concertation sur l'ensemble du secteur des transports maritimes, fluviaux, aériens, portuaires, du camionnage et du transport en commun. C'est une chose. C'en est tout une autre que de parler, par exemple dans le domaine du transport maritime, d'une initiative, d'une simple concertation et là, il y a un groupe ad hoc qui travaille sur un problème précis. Ce sont 2 niveaux de compréhension très différents.

Quant à nous, nous n'avons pas d'objection à soutenir techniquement et financièrement l'une ou l'autre des hypothèses mais à 2 conditions: que les mandats soient clairs et qu'il y ait une participation financière quelconque du milieu.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Je remercie le ministre d'être d'accord, en principe, avec nos objectifs.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

On devrait aussi exiger des rapports à la fin. Si on forme des comités – on a tendance à en former plusieurs – et qu'il y a des subventions rattachées à cela, il faut qu'un rapport annuel soit produit.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 123 de la Ville de Québec concernant le groupe de planification du transport régional.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Nous demandons au gouvernement d'aider financièrement un groupe de planification du transport régional avec, comme membres éventuels, la Communauté urbaine, la CTCUQ, la Ville de Québec, les villes de Sainte-Foy et de Charlesbourg et le ministère des Transports. Il s'agit d'une demande statutaire d'environ un demi-million de dollars par année. Ce groupe serait coordonné par la Communauté urbaine de Québec.

Maintenant, au sujet du nouveau bureau principal de la nouvelle Société québécoise des transports du Québec, j'espère que j'ai été mal informé mais il paraît que monsieur Clair aurait l'intention d'implanter à Montréal le bureau principal de cette société. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'on insiste pour que ce bureau principal soit installé à Québec. Quant au Centre d'étude et de recherche sur le transport – c'est aussi une nouvelle société – nous voudrions aussi que cela soit installé à Québec.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Nous aimerions pouvoir ajouter à cette proposition que sur la Rive-Sud, à partir en tout cas de Saint-Romuald, de Saint-David et de Lévis, il y a beaucoup de gens qui sont obligés d'utiliser le système de transport en commun, tant les traversiers que les autobus, pour se rendre à Québec et que là, ils font des transferts pour se rendre à leur travail ou à d'autres activités. Alors, nous proposons de rajouter la Commission de transport régionale de la Rive-Sud sur le comité.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Monsieur Pageau, toute cette question du transport n'est-elle pas une responsabilité qui relève strictement de la Communauté urbaine de Québec?

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Je demande au ministre si, présentement, le Centre de recherche sur le transport ne se contente pas seulement de faire une recherche dans la région de Montréal alors qu'il y a aussi la région de Québec. On est une entité distincte parce qu'on a une population de 500 000 personnes... La division de recherche se limite dans le moment à la région de Montréal. Nous voudrions nous aussi être associés à cette recherche.

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Comme madame Sévigny, j'aimerais que la Rive-Sud soit invitée...

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Morency, répondez-vous à la question de monsieur Boucher?

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Oui, je pense que j'ai spécifié tout à l'heure qu'il faudrait que ce soit coordonné par la Communauté urbaine de Québec.

Quant à la proposition de madame Sévigny, je n'ai pas d'objection mais toujours en autant que ce soit coordonné par la Communauté urbaine de Québec et que l'aide gouvernementale statutaire soit versée à la Communauté urbaine de Québec.

Michel Clair
ministre des Transports

À notre avis, la planification du transport en commun de nature locale ou régionale est essentiellement une responsabilité locale. En ce sens-là, il nous apparaît logique que ce soit la Communauté urbaine de Québec, avec d'autres intervenants, qui en prenne le leadership.

Cependant, dans la mesure où j'ai déjà dit que nous étions prêts à collaborer à un conseil régional de transport élargi quant aux types de transport, il nous apparaît qu'en ce qui concerne les autres initiatives spécifiques, c'est par des subventions ad hoc à des projets précis que le ministère des Transports doit intervenir. C'est dans ce sens-là que nous avons déjà assuré la Communauté urbaine de Québec d'un montant de 185 000 dollars pour l'étude sur le système de transport rapide dans la région de Québec; nous contribuerons là-dessus non pas sur une base de subvention annuelle mais sur une base de subvention ad hoc.

L'expérience du COTREM, dans la région de Montréal, nous a appris que quand le gouvernement intervient pour subventionner sur une base annuelle sans être très présent dans la planification du développement du transport en commun, cela conduisait davantage à des frictions entre le gouvernement et les responsables locaux. Et je pense qu'il vaut mieux que nous contribuions, sur décision de la Communauté urbaine de Québec et des autres intervenants, à des projets spécifiques plutôt que d'envisager une contribution annuelle.

Au sujet du siège social de la Société québécoise de transport, disons d'abord que c'est un personnel très réduit! Actuellement, il n'y a que 5 personnes et on n'envisage pas qu'il y ait jamais plus qu'une douzaine de personnes à la Société québécoise de transport. Son siège social a été, je dirais pro tempore, situé à Montréal pour des raisons de proximité entre la Société québécoise de transport et le contrôle qu'elle doit exercer sur la société Quebecair; c'est essentiellement ce qui nous a guidés.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que ça veut dire qu'il va demeurer à Montréal?

Michel Clair
ministre des Transports

Ça veut dire que pro tempore, il est fixé à Montréal. Ça peut être réévalué mais je ne pense pas que cela modifie quoi que ce soit en ce qui concerne le nombre de fonctionnaires à son emploi, soit 5 ou 6 personnes.

D'autre part, quant au mandat de la Société québécoise de transport, je pense que c'est ce qui est le plus important et il n'exclut aucunement des interventions dans la région de Québec.

Quant au Centre d'étude et de recherche en transport, vous faites probablement référence au COTREM, le fameux COTREM dans la région de Montréal. Là-dessus, ce que je peux vous dire – sans annoncer une primeur, c'est déjà connu – c'est l'intention du ministère des Transports de proposer au gouvernement de faire disparaître le COTREM, si je peux m'exprimer ainsi, d'intégrer les activités de recherche et de développement dans une direction, au ministère des Transports, et que cette direction-là soit effectivement située, elle, à Québec.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

J'apprécie les commentaires de monsieur Clair. J'aimerais quand même qu'il commente un article du journal Le Soleil, en date du 10 septembre 1983, concernant l'examen des efforts de développement des transports au Québec. Le journal le mentionne bien: «Enfin, le rapport insiste sur la nécessité de faire de Montréal un centre international de transport en y regroupant la future direction R&D du ministère des Transports, du Conseil de la R&D et toutes les infrastructures de recherche et démonstration des nouvelles techniques». Alors, je me pose évidemment des questions.

Michel Clair
ministre des Transports

Il faut bien distinguer la recherche du développement qui se fait à l'intérieur du ministère des Transports. Ça, ça va demeurer à Québec; les effectifs sont déjà surtout concentrés à Québec et ils vont demeurer à Québec.

Maintenant, le Centre de recherche en transport de l'Université de Montréal, qui travaille beaucoup par exemple avec les transporteurs scolaires, avec les transporteurs en commun, est complètement en dehors du contrôle du ministère des Transports. Il a été une initiative de l'Université de Montréal il y a quelques années. Je ne pense pas qu'il y ait eu de projet de déménager ailleurs au Québec le Centre de recherche en transport.

En termes de vitrine pour le matériel de transport, par exemple en termes de métro, de métro souterrain, de trains de banlieue, etc., c'est évident que Montréal a un rôle important à jouer.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

J'apprécie les nuances que monsieur Clair a bien voulu apporter mais on fait depuis longtemps une rhétorique de «démarginalisation» dans la province. C'est maintenant le temps de poser des gestes et de faire de Québec et des environs un focus, un épicentre absolument majeur.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Malheureusement, je ne suis pas d'accord avec le ministre Clair quand il nous parle de subventions annuelles plutôt que statutaires. Si nous voulons faire de la planification continue, je pense que nous avons besoin d'avoir une aide régulière et annuelle. Sans ça, il faut négocier des dossiers à tous les ans et c'est justement dans ce temps-là que les dossiers traînent. Lorsque ça nous prend 6 mois pour négocier, on est rendu à la fin de l'année et on n'a pas encore d'entente.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Clair, là-dessus, y a-t-il des possibilités d'avoir du soutien statutaire?

Michel Clair
ministre des Transports

J'aime mieux être franc; la réponse est non parce que si nous avons une contribution statutaire à un conseil régional de transport, c'est là que ça doit aller. Il nous apparaît qu'on ne peut pas supporter de façon statutaire tous les groupes de planification; c'est une responsabilité de la Communauté urbaine de Québec et je pense que le passé est intéressant à cet égard-là: dans tous les cas où des projets ad hoc nous ont été soumis par la Communauté urbaine de Québec, que ce soit par un soutien de notre expertise ou financièrement, nous l'avons fait de façon ad hoc.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Donc, il n'y a pas de consensus là-dessus.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Puisqu'on a parlé aussi du bureau de la Société québécoise des transports qui, selon le ministre, est pro tempore à Montréal, j'espère que c'est pro tempore et j'aimerais avoir un consensus à cette table-ci pour que ce soit ramené à Québec.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La demande est enregistrée.

Sur les propositions 124 et 141 concernant la circulation intermunicipale et les transports régionaux, quelle est votre proposition précise là-dessus, monsieur Pageau? J'ai l'impression, si je vous lis bien, que c'est une information que vous donnez. Vous vous proposez, en collaboration avec les intervenants impliqués, d'élaborer un scénario de développement des réseaux et des systèmes dans votre région. C'est ça?

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

C'est ça.

8.2 La mise en place d'un centre intermodal

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 125 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain concernant un mandat de recherche au Conseil régional sur le trafic de marchandises générales et des systèmes de redistribution dont un centre intermodal.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Le Conseil régional du transport veut obtenir une subvention de l'ordre de 100 000 à 125 000 dollars. C'est évidemment en termes de personnes-ressources et d'argent qu'on vous fait cette demande et, en passant, le groupe Saint-Laurent a fourni un appui pour cette étude-là. Le but de notre demande est d'approfondir les études dans ce domaine-là, en collaboration avec les trois paliers de gouvernement.

Michel Clair
ministre des Transports

Ça ne m'apparaît pas suffisamment clair pour que je puisse me prononcer. Parce qu'encore une fois – je reviens toujours à mon premier point – le Conseil régional des transports, quels sont ses objectifs, son mandat?

Si dans chacun des secteurs de transport, il y a d'autres groupes, nous sommes disposés à contribuer à des projets ad hoc. Je prends par exemple le cas du regroupement des marchandises. Il ne faut pas oublier qu'il y a déjà des entreprises privées qui font du regroupement de marchandises et il nous apparaîtrait un peu embarrassant, au ministère des Transports, de mener des études pour voir comment on pourrait les déstructurer.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Justement, notre cahier de présentation expliquait à fond le mandat précis qui justifie notre demande qu'on considère absolument majeure et importante. Je ne veux pas prolonger le débat.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ce que je comprends de l'intervention de monsieur Clair, c'est qu'il est ouvert à un dialogue; il est disposé à discuter de ces projets-là. Y aurait-il accord pour vous rencontrer, effectivement, et aller plus loin dans ce dossier-là?

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Ce serait apprécié parce que le mandat est quand même assez important et assez complexe; nous voulons en faire valoir l'impact.

Michel Clair
ministre des Transports

Quant à nous, ce n'est certainement pas une position de fermeture. On veut savoir précisément quels sont les objectifs.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, vous vous entendez pour vous rencontrer?

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Le mandat, le cahier des propositions d'action l'explique très bien!

8.3 La formation d'un comité d'efficacité

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 145 de l'Association des manufacturiers canadiens concernant la formation d'un comité d'efficacité.

Jean-Guy Dionne
Association des manufacturiers canadiens

Nous, de l'industrie de transformation, dans les régions éloignées de Montréal, nous devons faire face à un coût additionnel que nos concurrents de la région de Montréal n'ont pas: le coût de transport routier qui augmente sans cesse. On ne comprend pas pourquoi l'industrie de transport motorisé peut échapper aux rigueurs de la concurrence en matière des prix.

C'est pour ça que nous avons une proposition d'envergure nationale et que l'Association des manufacturiers propose la mise sur pied d'un comité d'efficacité du transport, dans le but d'améliorer le transport routier des marchandises dans les régions et pour permettre aux expéditeurs de solutionner leurs problèmes de distribution et, surtout, de réduire leur coût de transport qui devient hors de proportion.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Dionne, êtes-vous d'accord sur le fait que cette proposition déborde la région et concerne l'ensemble de la province? La règle du jeu qu'on a établie ce matin, c'est que vous formulez votre proposition, votre interlocuteur y répond, on l'enregistre et on ne peut pas aller plus loin parce que c'est une question d'ordre provincial.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il est intéressant de constater que le Conseil régional des transports a justement été formé pour régler ce genre de problèmes-là. Nous demandons d'intégrer à la résolution 145 l'idée de confier ce mandat-là au Conseil régional des transports.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est enregistré.

Michel Clair
ministre des Transports

Nous sommes d'accord avec la mise sur pied d'un comité national d'efficacité dans le transport; c'était un des consensus du colloque sur le camionnage de juin dernier. Ce colloque a débouché sur des modifications à l'ordonnance générale du camionnage qui viennent tout juste d'être publiées dans la Gazette officielle et qui assouplissent considérablement la réglementation en matière de transport afin, justement, de permettre aux transporteurs publics d'offrir une plus grande gamme de services aux expéditeurs. À notre avis, nous sommes maintenant rendus, sur le plan réglementaire, à la phase d'implantation de cette réforme, de cet assouplissement de la réglementation en transport.

Ce à quoi nous devons nous attaquer maintenant, sur le plan du comité national de productivité et d'efficacité, c'est davantage aux avenues non réglementaires. L'intervenant tout désigné là-dedans, du côté du transport, devrait être l'Association du camionnage du Québec et du côté des expéditeurs, si l'Association des manufacturiers canadiens a un mandat à cet effet-là, nous serons heureux de travailler avec elle.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Peut-on comprendre que monsieur Clair indique que si on parle du transport routier hors province, des changements à la réglementation peuvent peut-être survenir dans un avenir prochain? Je parle par exemple des dimensions des véhicules.

Michel Clair
ministre des Transports

Sur ça, je pense que nous sommes déjà harmonisés avec la plupart des juridictions nord-américaines.

8.4 L'aménagement du port de Québec

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 126 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain sur l'aménagement du port de Québec, 127 de la Ville de Québec sur l'agrandissement du port de Québec et 103 de la Chambre de commerce de la capitale sur les battures de Beauport.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Une précision: dans la proposition, on voudrait faire ajouter «à l'est» après les mots «Île d'Orléans et Beauport» et la proposition serait maintenue telle qu'elle est.

Essentiellement, elle demande l'élaboration d'un plan d'aménagement industrialo-portuaire. Parmi les intervenants, il y a le fédéral et le provincial qui, à ce moment-ci, ont sûrement quelque chose à dire là-dessus.

Mais on ne voit pas que l'agrandissement du port puisse nuire, par exemple, à ce qu'on appellerait une fenêtre récréative; ce n'est pas irréconciliable avec les projets qui sont prévus et qui sont proposés.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le CRD a plusieurs demandes à faire valoir sur ces points-là. Concernant les battures de Beauport, notre proposition, c'est que les études qui doivent être faites maintenant ne doivent plus être des études industrialo-portuaires; il est temps d'arrêter l'expansion industrielle pour permettre des études sur un aménagement qui tienne compte de la récréation et du tourisme. Et à cet effet, le port pourrait se mettre au service des régions et étendre ses limites administratives. Tout ça se tient en fait: il s'agit de s'employer à rentabiliser les quais en régions. Donc, il y a toute une étude globale à faire; il y a là un partage possible mais ce n'est pas sur les battures qu'il s'agit de se partager entre un usage récréatif et un usage industrialo-portuaire; c'est en élargissant les vues et en consacrant au milieu de l'agglomération les aménagements touristiques et récréatifs; en permettant au port de s'étendre en régions, en lui donnant les moyens, en particulier en étendant ses limites administratives.

Jean Drouin
Chambre de commerce régionale de la capitale

Au sujet de la proposition 103 relative aux battures de Beauport, la Chambre de commerce de la capitale est favorable, en principe, à une certaine extension du port de Québec. Nous désirons tout simplement que les autorités du port agissent comme un bon citoyen en nous présentant un projet d'expansion qui corresponde à des besoins réels, qui se marie bien avec l'environnement et qui protège les milieux de vie.

La population de Beauport sera pénalisée visuellement par ce projet d'extension de port et nous considérons qu'elle a le droit de bénéficier des différents projets récréatifs qui pourraient éventuellement être réalisés sur les battures de Beauport.

Différents intervenants ont déjà fait connaître des projets pour promouvoir l'impact touristique et récréatif sur les battures de Beauport. À la Chambre de commerce, nous considérons que l'on retrouve déjà, sur le boulevard Sainte-Anne, une infrastructure très valable par la présence de motels, restaurants, piste cyclable, espaces de verdure et autres.

Nous estimons que le gouvernement doit débloquer les fonds nécessaires pour permettre à la population et aux marchands de Beauport de se prononcer sur la réalisation des différents projets favorisant tant les points de vue économique et touristique que récréatif et écologique.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Il faut éviter le piège de nouvelles études en ce qui a trait aux battures de Beauport. On a fait des études depuis je ne sais pas combien d'années et actuellement, on a une nouvelle proposition qui est plus restreinte, qui est plus compatible, qui n'empêche pas la plage, qui va satisfaire à mon avis les «oiseaulogues». En même temps, il faut dire que sur la rive nord, il est question seulement de transbordement; il n'est pas question d'industries sur les bords. Alors, je pense qu'on doit arrêter d'étudier et poser des gestes. Si on demande une étude sur la récréologie, je ne suis pas d'accord.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Je ne partage pas du tout l'avis de monsieur Morency; je crois que l'extension du port sur les battures, c'est sur le territoire de Beauport et en tant que maire de Beauport, je demande au gouvernement de subventionner une étude qui montrerait les retombées économiques relatives à l'aménagement récréatif.

J'attends avec anxiété les audiences de cet automne qui vont nous permettre de connaître enfin les intentions du Port de Québec. On pourrait vivre avec un agrandissement du port sur les battures, quelque chose de rationnel, mais il faut également penser que c'est un site exceptionnel pour la récréation et je pense qu'on peut faire cohabiter facilement les deux. Pour tirer l'affaire au clair, je crois qu'une étude doit être faite très rapidement pour connaître les retombées économiques de la récréation.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Évidemment, on n'est pas, en principe, tout à fait contre une étude en autant que ça ne perdurerait pas et ne retarderait pas les projets; en autant aussi qu'elle apporterait des éléments nouveaux et qu'elle ne retarderait pas le travail qui a déjà été fait. Parce qu'en fait, il faut quand même prendre position entre des jeux et du pain; il y a quand même un choix à faire.

Raymond Brouillet
président du Caucus des députés de la région de Québec

Les députés ministériels de la région favorisent dans le contexte actuel la proposition 221.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Y compris le côté récréatif des battures de Beauport?

Raymond Brouillet
président du Caucus des députés de la région de Québec

C'est ça.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que je comprends qu'il y a effectivement un accord entre les partenaires sur l'aménagement des battures de Beauport dans le sens qu'on inclut le côté récréatif et qu'on est d'accord pour qu'il y ait des études qui apporteraient des éléments nouveaux mais qu'on ne recommence pas ce qui a été fait?

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Évidemment, c'est dommage que les représentants du port ne soient pas ici pour donner leur opinion.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il n'y a rien d'irréconciliable entre ce qui a été mentionné et une bonne appréciation de toute l'affaire.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Je voulais ajouter que nous parlons évidemment du développement sur la rive nord, de l'extension du port sur la rive nord.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Hier, il a été question de l'expansion du port au sud; il y a eu un consensus là-dessus avec la Chambre de commerce et le Conseil économique.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Le consensus était sur les industries à haut gabarit; ça, c'était sur la rive sud. Les industries légères, non polluantes, etc., ça pourra aller sur l'extension des battures de Beauport, avec la récréation. Le consensus d'hier portait strictement sur les grandes industries.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Quant à la rive nord, on parle du transbordement, ce qui est différent.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Il faut s'entendre sur le consensus; il n'est pas déjà sur la conciliation possible entre des aménagements industrialo-portuaires et des aménagements récréatifs. C'est l'étude des aménagements récréatifs qui déterminera éventuellement s'il y a consensus là-dessus. Il faut être consentant!

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Lorsqu'on parle de la rive sud, on parle de ports spécialisés. C'est ce qu'on a entendu hier.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il faut faire les nuances: le nord pour les industries légères et le sud pour les industries lourdes. Ça, c'est l'activité portuaire.

8.5 Le parc industriel aéroportuaire

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Concernant la proposition 130 de la Chambre de commerce régionale de la capitale sur la création d'un parc industriel attenant à l'aéroport et l'étude sur l'implantation d'un parc industriel aéroportuaire, que proposez-vous, monsieur Bérubé?

Guildo Bérubé
Chambre de commerce régionale de la capitale

Nous proposons l'utilisation des terrains disponibles autour de l'aéroport pour l'installation d'industries de haute technologie. On sait que beaucoup de petites industries viennent se greffer autour des aéroports de Montréal et de Toronto. Nous proposons essentiellement que des industries aient des terrains disponibles, avec certaines facilités.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Je voudrais simplement exprimer un scepticisme sur le résultat de telles opérations. Depuis 10 ans, on a multiplié ce genre de parcs industriels avec peu de résultat; nous restons tout à fait sceptiques sur un parc de plus. D'autant plus que l'espace autour de l'aéroport, il est déjà là depuis longtemps. S'il y avait eu des industries vraiment intéressées à y venir, on aurait fait le nécessaire. Alors, ce n'est pas la peine d'investir d'avance.

Guildo Bérubé
Chambre de commerce régionale de la capitale

Nous avons commencé à travailler ardemment sur l'aéroport depuis 1 an et à poser des gestes concrets en installant à l'aéroport un centre d'accueil qui va être ouvert d'ici 15 jours. Ce qu'on propose, ce ne sont pas de longues études; on est prêt à passer à l'action. On est prêt, d'ici 3 ou 4 semaines, à trouver une personne qui va être en mesure de faire ça. Nous avons déjà, actuellement, 3 ou 4 projets qui sont prêts à démarrer d'ici 6 mois à l'aéroport de Québec.

Louis Boudreau
Association des manufacturiers canadiens

Hier, il nous a semblé qu'il y avait consensus pour que la Communauté urbaine de Québec trouve le site approprié pour les industries de haute technologie, les industries de pointe, et il n'y a pas vraiment eu de choix d'arrêté, à ce moment-là. On a confié le mandat à la CUQ pour aller chercher ce qui apparaît comme étant approprié pour ces industries.

D'autre part, il me semble aussi qu'il serait peut-être prématuré de consentir à une résolution comme celle-là si on tient compte du fait que j'ai cru comprendre qu'hier, la Société Inter-Port avait été chargée d'élaborer une stratégie de développement industriel et que, nécessairement, ça touchera la question de l'aménagement et de la disposition des parcs industriels dans la région.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Je pense que monsieur Boudreau a justement supporté le point que je voulais faire valoir, à savoir une stratégie de développement industriel, un choix pesé, bien mesuré. Je pense d'ailleurs que c'est à l'étude.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, ça ferait partie du mandat de la CUQ de prendre en considération la possibilité d'un parc technologique aéroportuaire.

8.6 La promotion de l'aviation légère

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 134 de la Communauté urbaine de Québec concernant l'accueil à l'aéroport de Québec et la promotion de l'aviation légère. Vous offrez aux Ailes Québécoises la collaboration des services de tourisme, des congrès et de la promotion industrielle. Par ailleurs, vous recherchez des partenaires intéressés à développer l'aviation légère pour le développement du Moyen-Nord et vous voulez étudier le rôle des fournisseurs de biens et de services en ce qui concerne l'aviation légère. J'imagine que c'est une information que vous donnez et que vous voulez avoir un certain support.

Guildo Bérubé
Chambre de commerce régionale de la capitale

Nous, on demanderait que ce ne soient pas Les Ailes Québécoises qui se joignent à la CUQ mais plutôt que la CUQ se joigne à nous, Les Ailes Québécoises, parce qu'on est déjà en avant de la CUQ dans la préparation du dossier dans son ensemble; nous sommes prêts à passer à l'action, nous n'en sommes plus au stade des études.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

On pourrait simplement apporter une nuance aux mots «se joignent» dans la proposition et suggérer que la Communauté urbaine parle plutôt d'une aide à ce qui est déjà en place.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Alors, la réaction est bonne parce que la promotion touristique, c'est la Communauté urbaine.

8.7 Les liaisons aériennes

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 135 de la CUQ, 131 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain et 133 de la Ville de Québec. Ça concerne les liaisons aériennes.

En résumé, ce que vous préconisez, c'est une amélioration des liaisons avec les États-Unis, avec Paris (lignes directes) ainsi qu'un statut international pour l'aéroport. Vous voulez aussi des lignes plus régulières avec New York, Boston, Ottawa, Toronto, etc. Ça résume bien, en gros, l'enjeu des propositions?

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Nous voulons un transport léger entre les autres villes parce que présentement, c'est l'affaire des gros transporteurs et ils n'ont pas assez de clients pour atteindre la rentabilité. Nous demandons qu'une étude soit faite sur l'hypothèse que des petits transporteurs, en partance de Montréal ou d'autres centres, puissent peut-être venir vers Québec avec des «charters» pour amener ici les touristes dans de meilleurs délais. Il y a parfois des attentes de 4 à 5 heures à Montréal. Je pense qu'une compagnie d'aviation que le gouvernement subventionne présentement ferait très bien dans le décor.

Guildo Bérubé
Chambre de commerce régionale de la capitale

Nous sommes parfaitement d'accord avec cette résolution-là. D'ailleurs, la compagnie Québec Aviation a commencé, depuis un an, un travail extraordinaire au niveau du petit «commuter» et nous voudrions que ça se continue. C'est extrêmement important pour l'aéroport de Québec que cela se fasse rapidement.

Louis Boudreau
Association des manufacturiers canadiens

La proposition est intéressante, non seulement au plan du tourisme de récréation mais également pour le tourisme d'affaires.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

J'endosse évidemment ces propos en mentionnant qu'il y a déjà des transporteurs de ce genre et que la Chambre a toujours supporté le transport vers ce qu'on appelle «l'hinterland».

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Pageau, votre demande s'adresse au gouvernement ou c'est un état de fait que vous voulez mettre sur la table?

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

C'est à la fois un état de fait et une demande au gouvernement. Est-ce que la réaction du gouvernement va se faire attendre ou est-elle prête?

Michel Clair
ministre des Transports

Je pense qu'il faut distinguer le transport de deuxième niveau, généralement opéré par jet par Quebecair, et le transport de troisième niveau du type «commuter» que pratique Québec Aviation.

Dans les 2 cas, je peux dire que je vais vous appuyer formellement. Je pense qu'effectivement, en ce qui concerne le transport de troisième niveau, qu'il s'agisse de liaisons avec Saint-Irénée, par exemple, ou avec Chibougamau, Chapais ou Gatineau, Québec Aviation a développé une expertise qui est remarquable et, sans aucun doute, nous pourrions avoir la collaboration de Québec Aviation pour travailler avec nous sur ce que j'appelle le troisième niveau, à partir d'un pôle, Québec, tant comme destination que point d'origine.

Par ailleurs, en ce qui concerne une liaison aérienne avec le nord-est américain, la principale difficulté pour développer Québec tient du fait que, hormis justement pour Quebecair et Québec Aviation, la ville de Québec est un terminus. Les raccordements à partir, par exemple, de New York, de Boston, exception faite de la ligne de Québec Aviation, sont particulièrement difficiles. À ce moment-là, il devient particulièrement complexe de développer le tourisme par le biais de l'aviation; complexe aussi de développer le trafic des hommes et femmes d'affaires sur des liaisons vers le nord-est des États-Unis.

C'est la raison pour laquelle je demandais à la Société québécoise des transports et à Quebecair d'entreprendre des études afin d'examiner quelle est la possibilité de développer, par vols nolisés, «charters a-b-c» ou éventuellement par vols «cédulés», des liaisons aériennes à partir de New York et/ou de Boston sans cependant nuire à Québec Aviation. Je pense qu'un groupe pourrait se mettre au travail sur ça, avec le support du milieu touristique et politique de la région de Québec, afin de voir dans quelle mesure on peut développer Québec non pas comme un terminus au bout de la ligne de transporteurs aériens X, Y ou Z mais de la voir davantage comme un pôle de développement avec Quebecair et Québec Aviation. Ça m'apparaîtrait être très utile et si on peut avoir le support du Sommet là-dessus, je pense que...

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que ça vous convient comme support?

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il y a des bonnes choses là-dedans, oui. Mais quand même, le trafic entre Québec et Boston ne justifie pas de gros porteurs. Laissons donc Québec Aviation se développer dans ce sens.

Michel Clair
ministre des Transports

Comme je vous dis, ce n'est nullement une tentative de déloger Québec Aviation. Sauf que du transport par turbo propulsé Beach 99, 13 passagers, comme en utilise Québec Aviation, ça répond bien aux besoins d'hommes d'affaires pour le déplacement entre Boston et Québec. Cependant, Québec Aviation n'a pas l'équipement pour tenter de développer, par exemple, des forfaits de ski ou encore pour 1534-1984. Québec Aviation n'a pas les équipements qu'il faut pour ça. Alors, il faudrait effectivement qu'il y ait une entente, une collaboration entre les 2 transporteurs afin que l'un n'écrase pas l'autre.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

En fait, la Chambre de commerce nous avait fait, il y a quelques années, la démonstration qu'il fallait absolument un lien entre Québec et New York. Un an après, il a fallu l'abandonner parce que ça n'était pas rentable. Alors, il faudrait être très prudent dans ce genre de proposition.

Michel Clair
ministre des Transports

Le développement des liaisons aériennes doit justement être vu en termes de moyen de développement de la capitale et de retombées économiques reliées au tourisme, aux congrès, etc. L'expérience qui avait été faite par Air Canada, si ma mémoire est fidèle, de vols «cédulés» vers New York, c'est une approche. Une tout autre approche pourrait consister dans le développement de vols nolisés avec des grossistes, tant à New York qu'à Québec, pour tenter de développer la dimension touristique plutôt que simplement la dimension des services publics supportés par les pouvoirs publics. C'est en termes d'instrument de développement économique qu'on doit voir le développement des liaisons aériennes.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Nous sommes évidemment d'accord avec ce comité conjoint. Mais nous insistons pour que des pressions se fassent immédiatement sur les compagnies afin que cela aboutisse le plus rapidement possible.

Concernant la liaison Québec-New York qui a déjà été établie il y a 10 ans, il faudrait peut-être préciser que cette liaison avait été instituée, justement, pour prouver que ça ne serait pas rentable. On avait des départs à des heures impossibles. Je pense que l'expérience devrait être tentée de nouveau avec des horaires plus conformes à la demande actuelle du marché. Lorsqu'on veut prouver que quelque chose ne marchera pas, c'est facile; c'est ce qui a été fait il y a 10 ans.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, il y a un accord sur le comité conjoint, avec appui du gouvernement et compte tenu des remarques qui ont été faites.

8.8 Les réseaux d'aéroports régionaux

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 132 de la MRC de Beauce-Sartigan. Ici, c'est un petit peu différent; on parle de réseaux d'aéroports régionaux.

Robert Dutil
préfet, MRC de Beauce-Sartigan

J'aurais un ajout à faire à la proposition. Il y a une nouvelle loi dans les parages; elle s'appelle la Loi 38. Je voudrais qu'on s'assure qu'il n'y aura pas d'intervention contre une subvention fédérale pour les aéroports parce qu'on sait qu'en général, c'est le fédéral qui subventionne les aéroports. Alors, je pense qu'il est important qu'une subvention fédérale pour un aéroport régional soit automatiquement acceptée et qu'il n'y ait pas de problème avec la Loi 38 qui a été votée récemment par l'Assemblée nationale.

Une deuxième chose: actuellement, on ne peut pas vendre notre aéroport parce que les aéroports régionaux appartiennent parfois au privé, parfois aux municipalités, parfois à la région mais dans le cas où l'aéroport appartient à une municipalité, on s'est fait dire par le ministère des Affaires municipales qu'on ne pouvait pas le vendre à la région pour 1 dollar. Je voudrais que cette chose-là soit également considérée. Quand il s'agit d'une régionalisation faite par le biais d'un organisme à but non lucratif tel un conseil économique, il faudrait que la MRC puisse vendre son aéroport pour la modique somme de 1 dollar.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Nous appuyons cette proposition dans le sens d'une opération de décentralisation des infrastructures.

Guildo Bérubé
Chambre de commerce régionale de la capitale

Comme pilote et comme homme d'affaires, c'est extrêmement intéressant, cette proposition-là, parce que les aéroports régionaux devraient s'améliorer de façon spectaculaire. Il est très important qu'un homme d'affaires venant de n'importe où puisse atterrir à un aéroport et y trouver les facilités. Ces aéroports-là, ça se développe, ça s'améliore à très, très petits frais. D'ailleurs, le gouvernement provincial a commencé à développer certains réseaux, tel Bonaventure, où il a amélioré de beaucoup les aéroports. On espère qu'il va continuer dans cette ligne-là.

Michel Clair
ministre des Transports

D'abord, en ce qui concerne l'objectif de développer, non pas seulement dans la région de Québec mais dans l'ensemble du territoire québécois, un réseau d'aéroports régionaux, vous avez l'appui du gouvernement du Québec.

En ce qui concerne la Loi 38, effectivement, nous considérons que c'est une juridiction prépondérante du gouvernement fédéral. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté un décret qui constitue une catégorie à part, les contributions du gouvernement fédéral aux aéroports municipaux; toutes les contributions fédérales ont été acceptées. Il n'en demeure pas moins qu'il y a, à mon avis, un grave problème de planification des interventions du gouvernement fédéral là-dedans et je le dis sans partisanerie. L'Union des municipalités du Québec, à son dernier congrès, a demandé qu'il y ait un accord entre le gouvernement fédéral et le Québec sur la planification à faire en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales. L'Association québécoise des transporteurs aériens a fait connaître, il y a quelques jours à peine, au nouveau ministre des Transports, monsieur Axworthy, la nécessité que s'instaurent une collaboration et une planification conjointes entre Transports Québec et Transports Canada concernant ces infrastructures régionales. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pu obtenir un tel consensus avec le gouvernement fédéral. C'est un des points à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale à laquelle je participerai à compter de cet après-midi à Edmonton.

Maintenant, je pense que vous voyez notre ouverture d'esprit là-dessus. Nous avons adopté un décret pour exempter les aéroports municipaux de la Loi 38; nous prenons un certain nombre d'initiatives au fur et à mesure des disponibilités budgétaires que le Québec peut consacrer au développement des aéroports régionaux. Mais il nous apparaît, au même titre que l'Union des municipalités du Québec et l'Association québécoise des transporteurs aériens, qu'il devrait y avoir une planification conjointe là-dessus et nous sommes disposés à y travailler.

Robert Dutil
préfet, MRC de Beauce-Sartigan

Une autre question: peut-on disposer d'un aéroport au bénéfice d'un organisme régional sans but lucratif? Le ministère des Affaires municipales nous dit non, actuellement, et ça cause des problèmes de régionalisation.

Michel Clair
ministre des Transports

Mon flair d'avocat vous répondrait pour vous dire que je pense que c'est à cause des lois municipales, purement et simplement, qui ne permettent pas aux municipalités de disposer gratuitement de biens publics. J'ai l'impression que c'est seulement ça.

Robert Dutil
préfet, MRC de Beauce-Sartigan

C'est effectivement la loi municipale sauf que ce n'est pas pur et simple! C'est compliqué et c'est tannant! Il y a certainement moyen de faire un amendement pour que ce genre d'équipement puisse être régionalisé.

Michel Clair
ministre des Transports

Je vais sensibiliser mon collègue à votre point de vue.

8.9 L'amélioration des voies urbaines

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 140 de la CUQ, 137 du Conseil économique de Lévis-Lauzon, 120 du ministère des Transports et 146 de la MRC de Beauce-Sartigan relativement à l'amélioration des voies urbaines. Nous les discutons une à une.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Dans la proposition 140, nous voulons que le gouvernement du Québec participe financièrement à la réfection du boulevard Charest, du boulevard Champlain et de l'autoroute Dufferin. Pour le boulevard Charest qui complétera l'autoroute 40 à un moment donné, la Ville de Québec a déjà un programme et des plans. Des crédits d'un demi-million de dollars ont été affectés pour le Petit-Saint-Roch. Nous avons fait notre part là-dedans et nous voulons que le gouvernement nous aide à faire le reste.

Pour le boulevard Champlain, on parle de plantations, de haltes routières aux abords du fleuve et d'aménagements paysagers qui seront particulièrement utiles l'an prochain, au moment de Québec 1534-1984.

Enfin, sur l'autoroute Dufferin, on veut avoir un petit peu d'embellissement : des arbres, des trottoirs, de l'éclairage et des aménagements paysagers.

Michel Clair
ministre des Transports

Je crains de décevoir parce que dans la mesure où il s'agit de reconstruction de grandes voies urbaines qui ont une fonction également interrégionale et régionale, le ministère des Transports considère qu'il s'agit là d'une de ses responsabilités nationales et il le fait.

Dans la mesure, cependant, où il s'agit d'embellissement de voies urbaines et c'est de ça dont il est question, à ce moment-là, nous considérons que c'est une responsabilité locale. Nous n'avons pas, compte tenu de l'importance et de l'urgence de répondre à d'autres besoins, les moyens financiers pour passer à l'embellissement.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

C'est du complément de l'autoroute 40 qu'il s'agit quand on parle du boulevard Champlain et du boulevard Charest. Le gouvernement, dans ce cas-là, perd justement une excellente occasion de faire quelque chose de réel pour sa capitale. On dit toujours que le gouvernement veut traiter sa capitale comme une capitale mais je pense qu'il perd une belle occasion de le faire parce qu'actuellement, il traite la ville de Québec exactement comme n'importe quelle ville à travers la province. La ville de Québec, c'est la capitale et le gouvernement devrait y penser deux fois avant de refuser son aide pour compléter les autoroutes actuelles. Le gouvernement devrait réviser sa position.

Michel Clair
ministre des Transports

Une précision : dans la mesure où on parle de compléter des infrastructures autoroutières, nous considérons qu'il est effectivement de notre responsabilité de compléter le réseau routier. Mais dans la mesure où on parle d'embellissement, malgré tout l'appui moral que nous pouvons accorder à de telles initiatives, nous pensons que nous devons, justement dans la capitale, répondre d'abord aux besoins les plus urgents.

François Hulbert
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Dans le sens de ce que nous avons déjà dit précédemment, il y a effectivement là toute une série de points qui sont de niveau municipal. Et encore une fois, il y a d'autres villes dans la région 03 qui auraient pu venir avec des propositions dans ce sens. Et, en effet, ces propositions-là, nous ne sommes pas du tout prêts à les endosser.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Je voulais faire une modification à la proposition 140. Il y a une erreur. Le premier projet, c'est la Montée Mendel vers l'autoroute 40 et non pas vers le boulevard du Versant Nord.

Nous avons également acheminé une proposition additionnelle qui ne s'est pas rendue à temps concernant un axe direct entre le boulevard de la Capitale et le boulevard Sainte-Anne. Ça n'a pas été inclus.

Il y a dans ces projets des artères qui sont du domaine intermunicipal, comme le ministre vient de l'expliquer. Alors, nous demandons au ministère de réaliser ces projets-là dans les meilleurs délais.

Michel Clair
ministre des Transports

Je ne pourrais pas répondre projet par projet. Il nous apparaît que la plupart sont effectivement des projets de responsabilité municipale.

Cependant, ce que nous avons l'intention de faire, c'est de prolonger l'autoroute Henri IV de la rue Sainte-Geneviève, à Val-Bélair, à la route 369, à Valcartier, pour une longueur de 6 kilomètres; des travaux de l'ordre de 6 millions de dollars devraient commencer l'an prochain.

Nous avons l'intention de compléter les travaux sur l'autoroute Montmorency.

Finalement, en ce qui concerne le prolongement éventuel de l'autoroute de la Capitale, actuellement, ce n'est pas dans le plan de construction du ministère mais afin d'être en mesure de répondre aux besoins futurs, nous avons comme position de conserver l'emprise afin de réaliser ces travaux-là ultérieurement.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Nous offrons notre participation à la Communauté urbaine pour les priorités que nous avons et en particulier Masson-l'Ormière. Nous avons même des plans qui sont prêts et nous offrons notre collaboration là-dessus à la Communauté urbaine.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Maintenant, la proposition 137 du Conseil économique de Lévis-Lauzon concernant l'élargissement à 4 voies de la route 132.

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

On demande tout simplement que l'élargissement de la route 132, de Lauzon au pont de Québec, s'effectue le plus rapidement possible, étant donné que cet élargissement à 4 voies a débuté il y a 10 ans et qu'on n'a pas encore de date d'échéance. Il ne s'agit pas d'embellissement, monsieur Clair; il s'agit tout simplement de ramener une situation normale sur une artère aussi importante que la route 132, dans une trame urbanisée.

Michel Clair
ministre des Transports

Oui, d'accord avec l'objectif. Maintenant, en ce qui concerne un scénario de dépenses, comme vous le savez, nous avons toujours eu des protocoles d'entente avec les municipalités concernées. Compte tenu de l'ampleur de l'investissement requis pour l'élargissement à 4 voies de la route 132, les délais de réalisation s'expliquent. Mais en termes d'objectif, oui, nous le partageons et nous sommes prêts à contribuer financièrement parce qu'encore là, il ne s'agit pas d'embellissement mais d'une réponse à des besoins de circulation.

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Je voudrais avoir une précision quant à l'échéancier. Les négociations ne sont pas encore entamées avec des villes.

Michel Clair
ministre des Transports

Nous avons l'intention d'entreprendre les négociations avec les municipalités au cours de cette année, en ce qui concerne les derniers tronçons.

Quant aux délais de réalisation, en fonction des contraintes environnementales, de protection du territoire agricole, quoique je ne pense pas qu'il y en ait, et des contraintes d'expropriation, ce genre de travaux ne peut être réalisé que dans un échéancier d'au moins 3 ou 4 ans.

8.10 Les immobilisations du MTQ pour 1983 — 1987-1988

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle maintenant la proposition 120 concernant les contributions au développement des transports dans la région de Québec.

Michel Clair
ministre des Transports

Dans la proposition 120, c'est plutôt une information que nous entendons porter à la connaissance des participants de ce Sommet. C'est, en gros, le plan d'immobilisation du ministère des Transports pour 1983 — 1987-1988. Je n'entrerai pas dans les détails; c'est davantage un point d'information afin de le soumettre à la critique au cas où des gens verraient un avantage à hâter certaines initiatives et à en retarder d'autres.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Dans la proposition 120, je trouve que le ministère des Transports manque de profondeur. On nous sert tout simplement un plat réchauffé; ce sont des choses qui ont déjà été décidées et il n'y a rien de nouveau pour le Sommet. Lorsqu'on propose quelque chose de nouveau pour le Sommet, évidemment, on essuie un refus! Et je trouve que ce qui nous est présenté là, ça n'apporte absolument rien au Sommet; le ministre n'avait pas besoin de venir ici pour nous annoncer ça!

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

Monsieur le ministre, au niveau de Portneuf, il y aurait 2 informations qu'on aimerait avoir. Premièrement, la terminaison de l'autoroute 40, quand prévoyez-vous faire ça? Deuxièmement, nous avons, au niveau de Portneuf, 3 viaducs (à Neuville, Deschambault et Grondines) qui n'ont pas de sortie actuellement : que prévoyez-vous faire avec ça?

Michel Clair
ministre des Transports

Il s'agissait pour nous de fournir de l'information et non pas de proposer des choses nouvelles, de fournir toute l'information afin que chacun puisse y réagir. Nous ne voulions pas agir unilatéralement.

D'autre part, en ce qui concerne l'ouverture de l'autoroute 40 qui est un projet prioritaire pour relier Québec à Montréal, nous prévoyons que l'ouverture de l'autoroute pourra se faire en août 1984; les derniers contrats ont été accordés et à moins de surprises dues à la température, ça devrait être ouvert en août 1984, peut-être même en juillet.

Quant aux échangeurs réclamés dans la région de Portneuf, les critères ne nous permettent pas de répondre favorablement.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Dans la résolution présentée par le ministère des Transports, on parle du remboursement intégral de 10% des réductions de tarif consenties à la clientèle régulière du transport en

commun. Je demande au ministre si ça demeure tel quel? Ceci parce que nous avons reçu, à la Commission de transport, une lettre datée du 11 août 1983 et nous avisant qu'il y aurait une réduction de 10%, ce qui a pour effet d'affecter le budget de la Commission de transport de 375 000 dollars cette année. Est-ce que c'est la résolution qui est bonne, ou la lettre d'un fonctionnaire?

Deuxièmement, je trouve complètement insuffisant le montant de 34 millions de dollars investi à l'intérieur de la Communauté urbaine, sur 244 millions de dollars, pour les projets qui sont mentionnés dans la résolution du ministère.

Michel Clair
ministre des Transports

Les montants qui sont prévus dans la résolution 120 portent surtout sur les investissements routiers et c'est évident que c'est réparti dans l'ensemble de la région.

D'autre part, en ce qui concerne le programme d'aide financière au transport en commun pour les municipalités, effectivement, le gouvernement donnait 110% du manque à gagner pour implanter les laissez-passer annuels. Compte tenu que le régime est maintenant bien en place, il a ramené sa contribution à 100% du manque à gagner de la réduction tarifaire.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Nous avons eu un comité sur la fiscalité dans lequel toutes les municipalités ont travaillé et c'était bien de 110% qu'il était question. Alors, je me demande pourquoi le gouvernement, unilatéralement, diminue une subvention qui va affecter toutes les commissions de transport.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il n'y a pas de consensus là-dessus; j'enregistre les positions de part et d'autre.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Je voudrais tout de même ajouter que ça n'a pas de maudit bon sens!

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Je veux attirer l'attention du ministère sur la construction des autoroutes qui passent dans les municipalités. Je pense qu'il ne devrait pas y avoir, lorsqu'on décide de passer une autoroute, d'autres critères que de satisfaire les besoins d'une municipalité. Ça n'a pas de sens de passer des autoroutes en dehors sans desservir au moins par un minimum les municipalités qui sont concernées; ça devrait être un critère.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est enregistré.

J'appelle les propositions 139 et 146 de la MRC de Beauce-Sartigan.

Robert Dutil
préfet, MRC de Beauce-Sartigan

Nous proposons de terminer les travaux de construction de l'autoroute de la Beauce mais il y a une modification à apporter, c'est-à-dire de la terminer jusqu'à Beauceville à l'été 1985 au lieu de la terminer jusqu'à Notre-Dame-des-Pins et, par la suite, de poursuivre l'autoroute ou d'élargir à 4 voies la route 173 jusqu'à Saint-Georges, le tout étant sujet à une étude d'impact des ministères concernés et plus particulièrement, probablement, le ministère de l'Agriculture parce qu'il y a dans ce coin-là des terres agricoles très fertiles. On nous mentionnait, à l'UPA, que cela pourrait avoir un impact défavorable sur les cultures que d'élargir à 4 voies la route 173.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain veut faire valoir son appui total à ce projet.

Gérard Lehoux
président, Fédération de l'UPA de Beauce

J'appuie le projet en autant que l'étude d'impact soit réalisée et bien faite.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Une réaction, monsieur Clair?

Michel Clair
ministre des Transports

Très brève: d'accord!

8.11 La voirie tertiaire

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 138 de la MRC de la Nouvelle-Beauce concernant un contrat de développement sur la voirie tertiaire.

Pierre-Maurice Vachon
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce

La proposition s'adresse au ministre. Dans l'élaboration de notre schéma d'aménagement, la voirie tertiaire figure effectivement comme préoccupation majeure. C'est d'une façon unanime qu'on demande ni plus ni moins d'avoir une subvention ad hoc pour étudier la possibilité d'entretenir ou de modifier notre réseau routier non numéroté qu'on appelle communément la voirie tertiaire. Ça se ferait dans le cadre d'une entente de développement comme celle qui existe présentement dans la vallée de la Matapédia.

Michel Clair
ministre des Transports

En principe, nous sommes favorables mais il y a des difficultés techniques considérables! La Matapédia a été choisie; 4 MRC de cette région ont été choisies pour vivre des expériences-pilotes et inutile de dire que compte tenu de la volonté de la MRC ici en cause, j'ai demandé qu'on examine les possibilités.

La difficulté provient surtout du fait que cette MRC est divisée entre 4 bureaux de district, ce qui rendrait la concertation particulièrement difficile. Ce que nous entendons faire, c'est de vivre une première expérience dans des cas plus faciles et, dans un deuxième temps, de vivre des expériences-pilotes dans des cas plus compliqués. À ce moment-là, on pourrait retenir votre MRC.

Ce qui n'empêche pas, cependant, qu'entre-temps, conformément au voeu qui est exprimé par votre MRC, le maximum d'efforts soit consacré à l'amélioration du réseau tertiaire, en concertation avec la MRC comme c'est déjà commencé. Mais passer immédiatement à l'expérience-pilote, je pense que ça alourdirait le processus de développement du réseau routier rural plutôt que de l'accélérer.

Pierre-Maurice Vachon
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce

Pourrait-on commencer à se concerter pour restructurer les districts du ministère des Transports pour en faire 1 ou 2 à l'intérieur de la MRC de la Nouvelle-Beauce? Est-ce que ça pourrait s'inscrire dans la même veine? Là, il deviendrait plus facile d'obtenir notre subvention ad hoc.

Michel Clair
ministre des Transports

Nous n'avons pas d'objection à regarder cela sauf que le problème que vous rencontrez avec la mise en place des MRC se reproduit à peu près sur l'ensemble du territoire québécois. Ce sont les exceptions où les districts coïncident parfaitement avec les MRC.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La réponse est-elle: oui, faites votre bout et on verra?

Michel Clair
ministre des Transports

Oui, en principe.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Simplement une réserve! Ces contrats de développement actuellement sur la table font l'objet d'une consultation au niveau de l'ensemble des MRC. J'aimerais que ce soit considéré, même à l'encontre de ce que dit le ministre, plutôt comme un projet-pilote qu'un contrat de développement.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 93 de la CSD concernant l'inspection obligatoire des véhicules automobiles

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

On la retire.

8.12 Les liaisons ferroviaires

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 143 de la Ville de Québec concernant les liaisons ferroviaires et les gares intermodales ainsi que les propositions 144 de la CUQ, 142 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain et 122 du Conseil économique de Lévis-Lauzon.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

La déclaration du ministre Bertrand, ce matin, a déjà répondu partiellement à la question.

Il y a un commentaire que je me suis réservé pour le moment où on parlera du centre d'accueil touristique mais je ferai ça au moment où on abordera le tourisme.

Mais, globalement, il y a une concertation que j'aimerais voir se faire ici, avec l'appui du ministre des Transports. C'est un appui très global et très ferme à la liaison ferroviaire Québec-Montréal sur la rive nord. On ne pourra jamais avoir une qualité de transport ferroviaire si on utilise la voie sud parce que la voie sud est utilisée par des trains de marchandises extrêmement pesants qui déstabilisent la voie. Alors, on aura toujours un mauvais service à moins de rouler à vitesse réduite. Si on veut avoir un train qui roule confortablement et en même temps rapide, il faut absolument que ce soit la liaison nord.

C'est dans ce but-là que tous les maires de l'agglomération régionale de Québec, nous nous sommes présentés à la Commission canadienne des transports pour lui demander de forcer le Canadien National à rouler sous le tunnel du mont Royal de façon à ce que les trains puissent aboutir à la gare centrale d'où repartent les autres trains pour ailleurs. On voudrait là-dessus un appui massif de la région; on voudrait en particulier un appui du ministre des Transports.

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Un appui total.

Michel Clair
ministre des Transports

Le principal problème en ce qui concerne l'utilisation de la voie nord par Via Rail pour faire la liaison Montréal-Québec, c'est l'utilisation du tunnel du mont Royal sur l'île de Montréal. La Communauté urbaine de Montréal étudie actuellement l'opportunité qu'un métro de surface provenant de l'est et un métro de surface provenant de l'ouest de Montréal empruntent le tunnel avec Via Rail. Il s'agit simplement d'un problème technique. Il s'agit de savoir dans quelle mesure le tunnel du mont Royal peut supporter l'entrée éventuelle d'un train de banlieue ou de 2 métros de surface et de Via Rail. Les études les plus poussées sur le plan technique nous apprennent actuellement que c'est possible de faire cohabiter, si vous me permettez l'expression, dans le tunnel du mont Royal les trains de banlieue et les trains de Via Rail.

Alors, moi, je peux dire que j'appuie cette liaison par la rive nord à la condition cependant qu'on trouve des moyens techniques pour permettre la cohabitation entre Via Rail et les trains de banlieue de la Communauté urbaine de Montréal.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Mais pourrais-je dire au ministre que j'entends, dans ce dossier, que la capitale ne fasse pas les frais de la métropole.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est ça que vous comprenez, évidemment, monsieur le ministre?

Michel Clair
ministre des Transports

J'ai bien compris!

Pierre Racine
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Les commentaires de monsieur Clair sont appréciés mais il faut peut-être faire un petit retour dans le passé quand la vocation du tunnel, si on se le rappelle bien, était d'abord de transporter des passagers. Est-il possible, puisque des sommets comme celui d'aujourd'hui sont justement faits pour avoir des positions claires et très fermes, d'avoir de la part du gouvernement un appui non équivoque à la position de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Ville?

Michel Clair
ministre des Transports

C'est non équivoque! Entendons-nous bien! Transport des marchandises dans le tunnel et transport des passagers, ce sont 2 choses. Si vous me demandez: êtes-vous d'accord pour que le tunnel soit prioritairement et exclusivement réservé au transport des passagers, la réponse est clairement oui. Maintenant, il s'agit de s'assurer qu'il y ait de la place pour Via Rail et les trains de banlieue.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

On enregistre l'accord total.

8.13 La gare intermodale de Lévis

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 122 du Conseil économique de Lévis-Lauzon concernant la gare intermodale de Lévis.

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Cette demande de subvention est pour l'aménagement extérieur et non pas pour une participation à la gare. Étant donné que cette gare intermodale a une dimension régionale et qu'elle se situe plus précisément à la traverse de Lévis, nous demandons à l'OPDQ, par l'entremise du fonds de développement régional, d'amener une participation financière pour que cet aménagement soit complété. Déjà, nous avons eu la participation du ministère des Transports, qui est de 5 % dans un projet total de 2 700 000 dollars, et nous nous attendons réellement à ce que le ministre Gendron donne sa réponse dès qu'il sera de retour à cette table.

Michel Clair
ministre des Transports

La Société des traversiers du Québec, le gouvernement fédéral et le ministère des Transports du Québec, nous aurons contribué pour 1 300 000 dollars dans un projet de 2 400 000 dollars. Il nous apparaît, quant à nous, que les contributions gouvernementales dans ce projet, dans sa dimension transport, sont suffisantes.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ça, c'est une information mais la réponse viendra de monsieur Gendron; nous l'attendrons, d'accord?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

J'espère qu'ils vont l'avoir parce que ça va m'aider aussi!

8.14 Le tram Saint-Raymond — Québec

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 121 de l'ACEF de Québec concernant le tram Saint-Raymond de Portneuf. On demande que soit étudiée la faisabilité d'un projet de tram entre Saint-Raymond de Portneuf et Québec.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

Il y a un besoin de loisirs énorme concernant particulièrement les populations qui habitent le centre-ville de Québec, d'autant plus que 40% des ménages, dans certains quartiers, n'ont pas d'automobile et n'ont pas accès, par conséquent, à des zones de loisirs. Dans ce sens-là, le tram envisagé ici permettrait à ces gens-là d'avoir accès aux sports d'hiver à Duchesnay et aux sports d'été aux lacs Saint-Joseph et Sergent.

L'objectif du projet, dans un premier temps, c'est de réaliser une étude de faisabilité; il ne s'agit pas de mettre les trains en partance demain matin. L'objectif de l'étude, c'est de concilier la planification du transport et l'aménagement du territoire dans le corridor du CN qui est appelé à connaître un développement important, d'ici la fin du siècle.

Transurb-Polygec a identifié 2 corridors prioritaires pour le métro de surface: l'un dans l'axe du Plateau Sainte-Foy et qui passerait le long de Saint-Cyrille et l'autre dans l'axe de Charlesbourg, l'axe de la 1ère Avenue. L'étude propose que les autorités commencent à acheter les terrains et les maisons pour la mise en place des voies ferrées dans ces axes, en deuxième phase.

Dans l'axe Québec-Charlesbourg existe déjà une emprise ferroviaire du CN qui, après avoir quitté la Gare du Palais, traverse Limoilou, va au sud de Charlesbourg, tout près de l'Atrium, et prend la direction du nord du centre d'achat Lebourgneuf puis passe par Lorette-ville, Val-Bélair, Valcartier, Lac-Saint-Joseph, Duchesnay et Lac-Sergent. On pense que cet axe-là est intéressant. C'est qu'au lieu de «surdensifier» l'axe Québec-Sainte-Foy en le dotant d'une emprise ferroviaire coûteuse, l'axe Québec-Charlesbourg équilibrerait les principaux axes de développement de l'agglomération et aiderait à bien relier le centre aux régions environnantes.

Parmi les voies ferrées qui existent, celle que nous considérons ici offre la meilleure possibilité pour réaliser ce projet-là. L'ACEF de Québec, en collaboration avec le Département de géographie de l'Université Laval, pourrait réaliser, avec ou sans la participation financière minime du MTQ, l'étude de faisabilité et le plan d'aménagement du corridor. Cependant, nous souhaitons que ce travail puisse se faire en concertation avec le ministère des Transports et le comité technique de la CTCUQ.

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

Je voudrais compléter en notant que ça viendrait améliorer également le point de vue économique de la région de Portneuf. Nous supportons la proposition.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, concernant la demande de la CTCUQ, est-ce que ça vous crée des problèmes?

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Ça ne crée pas de problème.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

C'est un appui à la demande.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

J'aimerais juste rajouter qu'ils tiennent compte, à ce moment-là aussi, du vécu des personnes qui vont avoir à utiliser le tramway. Dans tout le secteur environnant, il y a une forte proportion de femmes à la maison; qu'on en tienne compte dans cette étude.

Michel Clair
ministre des Transports

Il nous apparaît que la première décision à prendre dans ce dossier relève davantage de la Communauté urbaine de Québec en ce qui concerne l'aménagement de son territoire parce que toute implantation d'infrastructures de transport...

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Vous lancez la balle de l'autre côté?

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Mais Portneuf, monsieur le ministre, ce n'est pas chez nous! Nous, nous allons nous équiper à l'intérieur de la Communauté urbaine mais je pense que nos limites sont assez grandes sans aller plus loin. On ne veut pas empiéter sur les MRC qui nous entourent.

Michel Clair
ministre des Transports

Je précise! Dans la mesure où ce lien utiliserait l'emprise qui est par ailleurs prévue pour d'autres sujets qui sont déjà étudiés par la Communauté urbaine de Québec, il nous semble que la Communauté urbaine de Québec devrait être impliquée au même titre que les autres municipalités, que les municipalités régionales de comté concernées. C'est d'abord et avant tout une décision d'aménagement.

Maintenant, pour ce qui est de contribuer sur le plan technique, de mettre à la disposition du groupe de travail l'expertise du ministère des Transports, nous n'avons pas d'objection. Cependant, c'est d'abord une décision d'aménagement.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que je comprends que vous vous engagez à participer à ce projet-là en collaboration avec la CTCUQ?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Qu'ils fassent leur étude et on la regardera.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Donc, il y a un accord sur l'étude et après ça, on verra les modalités.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Oui, un accord sur l'étude et on regardera les modalités et le financement de l'étude.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ça répond aux attentes de l'ACEF?

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

Oui; je pense qu'on va contacter le comité technique de la CTCUQ pour voir comment va se faire la collaboration. On ne tient pas à dédoubler ce qui se fait.

Par ailleurs, pour répondre à madame Sévigny, ça fait partie du mandat et des intentions de l'ACEF de consulter les populations qui sont situées justement tout près du corridor et qui pourraient utiliser le tram.

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

Je crois que la MRC de Portneuf et la Société d'expansion économique sont prêtes à participer également à l'étude pour vous aider.

Chapitre 9

Le tourisme

Chapitre 9
Le tourisme

9.1 Question de privilège sur le financement des coopératives

Roger Pelletier
premier vice-président, La Fédérée

C'est une question de privilège. Vous savez qu'hier, le mouvement coopératif a vu, à 2 reprises, ses 2 propositions d'action reportées à plus tard pour se faire dire, à la fin de la réunion, que c'étaient des propositions d'ordre national et que ça ne devait pas être traité ici. Nous avions quand même remarqué que tout au cours de la journée, on avait traité de questions d'ordre national et même cet avant-midi encore.

Même si notre proposition 3 est d'ordre national, elle concerne beaucoup de nos sociétaires. Il y a 39 coopératives dans la région immédiate de la grande capitale. Alors, nous pensons que les 2 seules questions que le mouvement coopératif a mises de l'avant, celle sur le capital-actions et celle sur l'éducation à la coopération, touchent tous nos coopérateurs qui sont dans la région de la grande capitale.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Êtes-vous d'accord pour recevoir le même traitement qu'on a donné aux autres, sur cette question?

(Accord de monsieur Roger Pelletier)

Alors, on va faire un contrat ensemble: je vous demanderais de nous ramener sur le sujet avant qu'on termine et on reviendra sur vos 2 propositions.

9.2 L'office régional du tourisme

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 154 et 161 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain. Elles concernent la mise en marché du produit touristique.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Ce qui sous-tend toutes les propositions que nous faisons aujourd'hui dans le cadre de ce Sommet, ce qui prime sur toute action majeure, c'est la création d'un office régional unique en matière d'accueil et de promotion touristiques. Le secteur privé a démontré depuis plusieurs mois sa détermination, son engagement à créer cet office. Nous notons d'ailleurs avec satisfaction la proposition du MICT endossant la création de celui-ci.

Je le répète, le succès de la relance et du développement touristiques dans la grande région de la capitale passe par la création d'un office de tourisme et congrès. Nous avons donc besoin d'une volonté politique inébranlable pour réussir à créer cet office et nous nous sommes engagés, je le dis dès le départ, à y réussir.

Une action fort urgente à entreprendre, c'est la mise sur pied d'une recherche de marché à l'échelle provinciale, nationale et internationale, Québec étant une destination de cette envergure, qui nous permettra de fixer une fois pour toutes le portrait de la situation touristique dans la région de Québec en termes de nos marchés géographiques, de nos groupes cibles, des attentes de ces groupes cibles, des nouveaux besoins du tourisme. Nous pourrions avoir des surprises et découvrir que Québec possède, finalement, bien des choses recherchées mais peu connues, mal articulées et surtout, comme le reste, peu vendues.

C'est à la suite de cette recherche qu'il nous sera possible d'élaborer une véritable stratégie de mise en marché auprès de nos publics cibles préalablement identifiés. Là, il existe un travail de bourreau et nous aurons besoin de votre aide, comme nous avons besoin d'une subvention pour effectuer la recherche dont j'ai parlé précédemment.

Il s'agit de prendre tous nos acquis, ce qui inclut obligatoirement les multiples attraits de nos partenaires des régions périphériques de Portneuf, de Lévis, de la Côte-de-Beaupré, avec portes ouvertes sur Charlevoix et la Beauce, et en concertation, de modeler, d'emballer, de «packager» nos attraits en produits et circuits touristiques, selon les goûts et préférences déterminés par la recherche, et peut-être, ainsi, de vendre agressivement 3 saisons.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

En matière de tourisme, la Ville de Québec se présente au Sommet économique avec une proposition globale visant à doter la région 03, et particulièrement le centre-ville, d'une politique intégrée en matière d'accueil touristique.

Cette politique intégrée s'appuie d'abord sur la présentation et l'approbation de projets concrets d'équipements qui font cruellement défaut dans le réseau d'accueil. Mentionnons, à ce sujet, l'absence d'un musée scientifique, d'un musée national de la civilisation, d'un planétarium et aussi, on l'a mentionné, d'un centre national d'accueil touristique.

Ces équipements, même si on les construisait tous, ne solutionneraient pas, à eux seuls, le problème de l'accueil. C'est pourquoi nous supplions les gouvernements fédéral et provincial de s'entendre sur l'aménagement, par exemple, du Parc de l'Artillerie, en réglant le problème des stationnements de l'Hôtel-Dieu afin de faire disparaître cette dernière verrue du

paysage urbain de la capitale. Nous souhaitons également un arrimage des plans d'aménagement de la Place Royale et du Vieux-Port pour que ça fasse un tout cohérent et intégré.

Enfin, et ça, ça nous apparaît très important pour l'ensemble de la région, une stratégie intégrée de développement touristique de Québec et de sa région passe nécessairement par une complémentarité parfaite entre les investissements consentis à la fois au centre-ville et en région; il en faut aux 2 endroits en vue d'agrémenter le séjour des Québécois chez eux et des touristes de passage, afin d'atteindre le but commun, soit réduire le déficit commercial des échanges touristiques entre Québec et l'Amérique du Nord, voire l'Europe.

En fait, à partir de Québec, centre, pôle principal d'accueil touristique, peuvent s'organiser une foule de circuits touristiques en région qui, à ce moment-là, rendront service à tout le monde et feront que les gens qui viennent massivement à Québec déborderont en région, y séjournant plus longtemps. Voilà toute la philosophie qui est à la base de notre proposition.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Nous sommes en partie d'accord avec la création d'un office du tourisme. Mais ce dont on veut s'assurer, au Conseil régional de développement, c'est qu'on tienne compte des demandes qui viennent des régions. Portneuf, Charlevoix, la Beauce, Lotbinière, la Rive-Sud, chacune de ces régions veut explorer le tourisme et à sa façon; elles veulent le valoriser à leur façon.

L'office qui est proposé tel que le maire Pelletier vient de le présenter, est vraiment un office qui serait chapeauté par la Ville de Québec ou la Communauté urbaine, ce qui est d'ailleurs appuyé par le ministère. Alors, cette structure-là n'est pas acceptable pour les régions.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je n'ai pas parlé d'office.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Alors, au lieu de parler d'office, parlons de vision, d'orientation du tourisme. La vision des régions, c'est qu'elles veulent absolument faire partie des décideurs, au niveau du tourisme, et faire partie aussi des gens qui vont l'appliquer chez elles.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Si je comprends bien votre philosophie, vous dites: moi, ma conception, c'est que les régions constituantes soient intégrées dans l'ensemble?

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Vous avez très bien compris.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Ça veut dire quoi, ça? Je ne suis pas très sûr, là! Le ministre Biron n'a pas l'air plus rassuré que moi.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

On est d'accord pour une exploitation très efficace du tourisme dans la région 03, pour toute la région de la capitale.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Mais vous voulez garder à chaque région sa structure?

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

C'est ça.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Comme ça, c'est plus clair?

Nous entendrons maintenant la proposition cadre de monsieur Biron.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Il faut peut-être s'entendre avec monsieur Boucher pour savoir quelle sorte de décision il souhaite, au point de vue régional. Si j'ai bien compris le maire de Québec, monsieur Pelletier nous parle d'une politique intégrée, d'une vision vraiment intégrée de Québec et de la grande capitale. Donc, ça veut dire qu'on va rejoindre aussi les régions de Portneuf et de Montmorency si j'entends qu'elles sont véritablement complémentaires à ce que la capitale, la ville de Québec, est elle-même. Alors, dans ce sens-là, le ministère dit: il est grand temps que tous s'assoient autour de la table et qu'on se parle. Et Dieu merci, il y a un effort considérable qui a été fait, depuis un an, dans ce sens-là.

Il nous reste maintenant à convaincre aussi les gens de Portneuf et de Montmorency de s'asseoir avec les gens de l'Office du tourisme de Québec et à voir ce qu'on peut faire ensemble pour atteindre cet objectif qu'on vise et qui est de développer le tourisme non seulement pour la ville de Québec mais aussi grâce au mont Sainte-Anne, grâce à la Jacques-Cartier, grâce à des aménagements qu'il y a à l'extérieur. La même chose vis-à-vis les circuits touristiques. On ne peut pas avoir un circuit touristique de Québec exclusivement; il va falloir sortir de Québec, aller dans Montmorency ou ailleurs.

Alors, dans ce sens-là, la vision globale de la présentation de la Ville de Québec, pour nous, ça fait partie de la politique qu'on a aussi mise de l'avant au cours des dernières années et on l'accepte avec grand plaisir.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Je voudrais donner la philosophie de mon propre ministère puisque ça sous-tend quand même également la question du maire Pelletier.

La question qu'on se pose, au départ, au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, c'est : le touriste visite-t-il un endroit en fonction du tourisme ou le visite-t-il parce qu'il y a des équipements récréatifs et culturels? Poser la question, c'est peut-être par le fait même relever l'ensemble des ambiguïtés des organismes du milieu.

À notre avis, les équipements sont indispensables pour attirer le tourisme en général. Et c'est dans cet esprit-là que mon ministère a participé au Sommet. Au niveau exclusif des réactions, cet après-midi, en ce qui regarde le tourisme, sur 43 propositions, il y en a 16 qui relèvent directement de mon ministère parce qu'on est le maître d'oeuvre dans les équipements récréo-touristiques. Je pourrai vous annoncer tantôt que nous avons l'intention de nous impliquer dans le domaine du tourisme à fond de train et pour la belle région que vous représentez, je pourrai annoncer des projets de l'ordre de 100 millions de dollars pour une période de 5 ans; 45 millions de dollars iront dans les parcs et réserves, 10 millions de dollars pour la protection, la conservation et la réfection de certains organismes au niveau de la conservation de la faune et 45 millions de dollars pour les loisirs touristiques, municipaux, socioculturels et sportifs. J'interviendrai d'une façon ponctuelle sur les propositions. Je peux vous dire que nous sommes drôlement intéressés par ce secteur.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Nous sommes d'accord avec la vision du ministre Biron lorsqu'il parle d'une politique, d'une vision intégrée. Monsieur Pelletier ajoute que cette politique doit être pensée au niveau du développement de la capitale d'une façon complémentaire.

Mais les régions, et ça, on va le voir dans la présentation des projets tout à l'heure, au niveau des structures, elles veulent absolument une autonomie. Et ça, je pense que ça doit être respecté. Ça n'empêche pas le fonctionnement d'un office régional ou d'un office qui aurait une tâche ou un but de coordination au niveau de l'efficacité mais il y a un respect qui doit être exercé au niveau des régions.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Lorsqu'on parle de région, en tout cas pour moi, ça inclut toute la région 03, tant Charlevoix que La Pocatière, tout l'ensemble. Donc, ces intervenants-là seront impliqués pour déterminer une politique d'ensemble qui fera partie intégrante de tout l'ensemble de la région 03.

On fait vraiment face à un phénomène avec lequel on va avoir à jouer et qui s'appelle les événements de Québec 1984. C'est l'an prochain. Il est grand temps qu'on puisse se réunir, principalement au niveau de l'accueil. À partir du moment où on les reçoit bien, les gens ont tendance à revenir.

Je pense que c'est très, très important que tout le circuit touristique de toute la grande région soit mis en commun pour que cette promotion se fasse.

Jean Labbé
président, Association touristique régionale de Charlevoix

On est d'accord avec la proposition de la Ville de Québec à l'effet qu'il y ait une organisation et une supervision régionales du tourisme.

On est d'accord également pour qu'il y ait une concertation avec les régions; d'ailleurs, ce sont des choses qu'on fait déjà depuis de nombreuses années. Mais on veut garder, pour la région de Charlevoix qui est une destination dans la région 03, les attributs qui lui sont propres tout en continuant la concertation avec la région de la grande capitale.

Léo-Jacques Marquis
administrateur, Association touristique du Pays de l'érable

Je répéterais les propos de mon voisin; c'est dans le même sens un appui de la région de la Beauce.

Michel Bélanger
Chambre de commerce régionale de la capitale

Onze propositions sur le total de celles qui concernent le tourisme parlent d'accueil. Il devrait donc y avoir un système d'accueil intégré, informatisé, au niveau de la région 03; donc, une concertation des intervenants.

Marcel Cossette
préfet adjoint, MRC de Portneuf

D'accord avec la position du Conseil régional de développement sur la concertation au niveau de la région 03 mais dans le respect de l'autonomie de Portneuf.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ce que je dégage des propos entendus, c'est qu'il semble y avoir un consensus sur l'existence d'un office à condition qu'il couvre toute la région. Non? Alors, voulez-vous corriger?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je pense qu'on est d'accord pour que les politiques s'harmonisent entre la région immédiate et le reste de la grande région. Sur ça, on est d'accord.

Si tout le monde fait partie du même office, ça va être une tour de Babel; on ne fera rien qui vaille. On est en train, dans la région de Québec, de faire un organisme unique où le privé et le public se regroupent; c'est parfait, ça va bien! Il faudra que cet office-là, travaillant dans le respect et avec les gens des régions, établisse ensuite des liens de communications pour que les circuits touristiques soient bien intégrés et que tout ça soit offert à l'éventuel centre national d'accueil du tourisme.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Y a-t-il des ralliements autour de cette présentation-là?

Marcel Cossette
préfet adjoint, MRC de Portneuf

Oui. Il est évident que nous ne pouvons offrir un produit touristique intégré sans l'aide des régions périphériques. Nous avons besoin d'elles et nous voulons nous asseoir avec elles pour le formuler en termes de produits, de circuits qui vont répondre aux attentes. Il est là et on veut s'asseoir à la même table.

Jacques Robitaille
président, Office du tourisme de Portneuf (Comité provisoire)

Si je comprends bien, c'est finalement une reconnaissance de l'autonomie des régions, à ce niveau-là?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Bien sûr!

Jacques Robitaille
président, Office du tourisme de Portneuf (Comité provisoire)

Bravo, bravo! Excellent!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, il y a accord.

9.3 L'accueil touristique

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 161 de la Chambre de commerce régionale de la capitale. Vous parlez d'accueil touristique; vous proposez la création d'une banque d'informations, en liaison directe avec les kiosques d'accueil, sur la disponibilité de lieux d'hébergement. C'est bien ça?

Michel Bélanger
Chambre de commerce régionale de la capitale

C'est bien ça. Donc, au niveau de l'accueil, c'est un système intégré.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Si je comprends bien, c'est tout un système informatisé au niveau de tout l'hébergement qu'il y a dans la région 03?

Michel Bélanger
Chambre de commerce régionale de la capitale

C'est bien ça: avoir un système central avec des satellites régionaux, soit saisonniers ou permanents.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Là-dessus, il y a déjà des choses qui sont en marche pour l'an prochain à cause de l'événement 1534-1984; alors, c'est un premier pas. Et je comprends que les hôteliers et le monde des affaires s'impliquent aussi financièrement pour continuer l'opération; il ne s'agit pas juste

de mettre quelque chose au monde pour 1984, il faut continuer. Alors, dans ce sens-là, l'expérience qu'on vivra en 1984 nous permettra de continuer au cours des autres années, quitte à la corriger en cours de route.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

D'ailleurs, ce système existe déjà au niveau des grands hôtels. Il est étendu actuellement; des contacts sont faits avec les transporteurs pour d'autres hôtels, et c'est une nécessité.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Cela ne pourrait-il pas être intégré au système de vidéotex dont le ministre des Communications a parlé hier? Je pense que tout ça, ça fait un tout.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

J'avais effectivement la même pensée à l'esprit; comme quoi on se rejoint toujours, la plupart du temps, le maire de Québec et moi-même! Ça pourrait faire partie, effectivement, du système de vidéotex installé au Centre municipal des congrès.

9.4 La promotion touristique

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 183 a) de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain concernant la promotion touristique. Je vous informe que dans la promotion touristique, on a distingué 5 blocs. On va parler de promotion d'abord; ensuite, d'accueil puis d'animation, de signalisation touristique et, finalement, des associations touristiques régionales.

Maintenant, commençons par les propositions 183 a) de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain et 169 de la CUQ.

La proposition 183 a) suggère de créer une corporation rattachée à la Maison de l'industrie et du commerce et qui se spécialiserait dans l'organisation d'événements tels que le salon provincial de l'acheteur, le salon international sur la technologie du froid et de la neige.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

C'est un salon que nous aimerions voir revenir à tous les 2 ans et qui mettrait en contact des régions de toute la province, qui mettrait en contact les vendeurs et les acheteurs pour développer, tant sur le plan des visiteurs que sur le plan des affaires, une activité comme telle.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Est-ce que ce sont des salons pour des grossistes ou pour le public qui est acheteur au détail?

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il n'y a pas, à proprement parler, de distinction comme telle. Ce sont des salons pour mettre en valeur nos industries et nos services.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Là, je vais parler à titre de vice-président provincial du département de l'étiquette syndicale du Congrès du travail du Canada.

Dans toutes les provinces du Canada, sauf au Québec, actuellement, on a implanté un système de promotion, au niveau syndical, des produits fabriqués par des travailleurs syndiqués, québécois ou canadiens. Et puis assez souvent, dans les autres provinces, ces gens-là s'impliquent dans des expositions industrielles et commerciales pour sensibiliser le public au fait qu'on a des gens qui font de bons produits et puis qui sont syndiqués et qu'en achetant ces produits-là, ça favorise la main-d'oeuvre québécoise et canadienne. On aimerait s'impliquer dans un genre de chose comme ça. On a, au Conseil du travail de Québec, ce comité d'étiquette syndicale. Si on pouvait participer avec vous autres pour promouvoir tout ce qui est fait par les travailleurs au Québec, ça ferait notre affaire.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

J'en prends note.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je veux féliciter la Chambre de commerce et d'industrie de cette initiative; je sais que la Communauté urbaine y a pensé aussi. Voici quelque chose qui s'inscrit dans notre spécificité de climat et voici un produit qu'on est capable de mettre sur le marché comme nulle part ailleurs. Alors, voici quelque chose de très intéressant.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Le salon des industries de l'hiver et du froid nous apparaît un événement intéressant comme foire spécialisée puisqu'il met en valeur un de nos éléments les plus dynamiques: les technologies sur l'hiver, sur le froid. Et nous aurions une spécificité bien particulière à apporter à ces salons-là.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Compte tenu de la participation du milieu, notre réponse est positive sur le salon provincial de l'acheteur à tous les 2 ans de même que sur le salon international sur les industries de l'hiver qu'on a d'ailleurs discuté et accepté hier.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Dans la proposition 169 sur les billets de ski, la CUQ propose qu'un système d'abonnement intercentres de ski soit instauré, ainsi qu'un livret de coupons interrestaurants.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Il s'agirait d'un coupon d'abonnement avec lequel un client pourrait aller soit au mont Sainte-Anne, à Stoneham, au lac Beauport, même aux centres de ski que nous avons dans Charlevoix. Nous voulons savoir si les gens sont d'accord ou voient ça d'un bon oeil.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Je trouve qu'on prend les devants sur les mandats qui pourraient être donnés au futur office; je préférerais laisser cette décision-là à l'office. On vient de créer un office; on a accepté un consensus qui respecte l'autonomie des régions et là, on déclare qu'on veut avoir un système intercentres.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

On n'a pas un office créé pour l'ensemble de la région 03; présentement, il y a une commission consultative pour la création d'un office à l'intérieur des murs de la Communauté urbaine et il va être prêt à négocier avec tous les autres, dans le respect de leur autonomie.

Ce qu'on propose aujourd'hui, c'est d'avoir des abonnements intercentres dans les domaines du ski et des restaurants. On veut l'appliquer à l'intérieur de la Communauté urbaine et on offre de l'appliquer à la grande région. On demande à la grande région : êtes-vous d'accord avec un projet semblable?

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Alors, je suis d'accord avec monsieur Pageau; l'office ne couvre pas la grande région 03. On a très bien compris ça et nous sommes d'accord pour collaborer dans l'affaire des billets.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Le MLCP ne s'oppose pas à une telle initiative mais il y a 5 ou 6 ans, on a fait ce type d'expérience et on sait que ça a avorté carrément. De plus, nous avons tenté nous-mêmes, au niveau du Jardin zoologique, d'avoir ce type d'initiative; ça occasionne énormément de complexité, de difficultés. Je ne voudrais pas avoir l'air d'un éteignoir mais j'aimerais qu'on étudie ça sérieusement et qu'on soit impliqué dans le milieu au niveau de cette proposition. Sans vouloir nous prononcer contre, nous voulons montrer que tout n'est pas en rose dans ça.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

À propos de la proposition de la CUQ, il y a quelque chose d'à peu près semblable qui existe dans l'Estrie et qui fonctionne très bien : ça s'appelle Ski dans l'Est. Alors, s'il y avait une entente entre les différents intervenants de la grande région pour accepter la proposition et la mettre en application, nous nous engagerions à en faire la promotion.

Michel Bélanger
Chambre de commerce régionale de la capitale

Ça existe déjà dans la région de Québec au niveau du secteur privé, concernant les Laurentides, et c'est possible parce que depuis 2 ans, ça fonctionne.

Jean Labbé
président, Association touristique régionale de Charlevoix

La région de Charlevoix souscrit entièrement.

9.5 Les centres d'accueil

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 163 de la Ville de Québec concernant les centres d'accueil ainsi que les propositions 166, 167 et 168 de la CUQ, 156 du Conseil économique de Lévis-Lauzon et, enfin, 170 du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. On y parle essentiellement de centres d'accueil.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Montréal avait besoin d'un Centre des congrès, c'était clair pour tout le monde; tout le monde a fait le consensus et le Centre des congrès est maintenant ouvert.

Dans la région de Québec, l'équipement qui est le plus cruellement absent, c'est nettement un centre d'accueil. Ce n'est pas la première fois qu'on en parle puisque la défunte commission de la CUQ, la Commission d'aménagement, en 1975, avait fait une étude sur cette question et était arrivée à la conclusion que c'était désirable, que c'était souhaitable et que ça devait être localisé au Manège militaire de la Grande-Allée, à Québec.

L'idée, c'est d'avoir non seulement un centre d'accueil mais un centre d'interprétation historique, d'interprétation du Québec d'aujourd'hui avec, évidemment, les services d'accueil et les services propres à diriger tous les touristes vers les endroits qu'ils veulent (hôtels, restaurants, visites) et de concentrer là tout l'appareillage que l'accueil implique, y compris les minibus, etc.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Avec les avant-postes à Sainte-Foy?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Avant-poste à Sainte-Foy et avant-poste peut-être à Beauport aussi; c'est à voir.

Nous proposons que ce Sommet endosse l'idée du centre d'accueil au Manège militaire de la Grande-Allée, une décision arrêtée, fouillée depuis 1975, que le ministère du Tourisme a refouillée lui-même en 1979 et que la Communauté urbaine, dans le cadre de ses études du schéma d'aménagement, a elle aussi refouillée. Pour moi, ça fait 3 études; c'est assez, c'est fini! C'est là que ça va!

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Nous voyons dans toutes ces propositions une préoccupation du milieu, de toute la région vis-à-vis une meilleure intégration du développement touristique et des décisions qui peuvent se prendre à ce niveau-là : information, accueil, etc.

Or, sur le principe, moi, je suis d'accord quant au centre d'accueil et d'interprétation touristique et je pense que tout le monde va s'entendre sur le principe d'une action commune de tous les intervenants. C'est peut-être, dans le fond, un des grands consensus qu'on va faire autour de la table concernant le tourisme.

Je demanderais quand même à la Ville de Québec de retirer de sa proposition l'endroit exact parce c'est pout-être là où ça va accrocher. On m'informe que ce matin, il y avait un quasi-consensus pour aller à la gare intermodale; c'est une possibilité, une hypothèse.

Dans ce sens-là, monsieur le maire, je pense qu'on peut faire un consensus général et global, et assez rapidement. Il s'agirait maintenant de s'entendre sur le meilleur endroit possible pour ce centre national d'accueil touristique.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je ne veux laisser planer aucune équivoque. Le centre d'accueil touristique n'ira pas à la gare intermodale! Nous avons étudié cette question-là. Je pense que c'est à la Ville et à la Communauté urbaine que reviennent les responsabilités publiques en termes d'aménagement et il n'est pas question pour nous de permettre qu'un centre s'installe à un endroit où ça provoquerait, simplement par la circulation automobile de tous ces touristes, un afflux absolument intolérable dans les voies déjà surchargées de circulation du Vieux-Québec.

Ce pourquoi, et ce n'est pas moi qui l'a choisi, on était arrivé à la conclusion que ça devait aller au Manège, c'est justement parce qu'on attrape les touristes dans la voie qu'ils empruntent pour venir au Vieux-Québec. On les attrape avant qu'ils entrent à l'intérieur des murs. Alors là-dessus, je veux être bien clair, je pense que c'est à nous de prendre la décision et à personne d'autre. Nous avons consulté la Communauté urbaine; le centre d'accueil devrait aller là et n'ira pas, quant à moi, à la gare intermodale.

Et c'est d'ailleurs cette question-là en particulier que j'avais réservée pour cet après-midi quand le ministre des Communications a fait l'annonce ce matin concernant la gare.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Il est très exact que ce matin, nous avons pris, comme caucus régional, une position face à l'immeuble à construire au-dessus du centre de transport multimodal, avec le retour des trains au centre-ville. Le caucus, je l'ai dit ce matin et je le réitère, privilégie, quant à lui, l'implantation de ce centre national d'accueil et de tourisme au-dessus de la gare. Nous avons un certain nombre de raisons d'être favorables à ce projet à cet endroit.

Le maire de Québec dit que les décisions d'aménagement, ça revient à la Ville de Québec, ça revient à la Communauté urbaine de Québec. Cependant, quand la Ville de Québec se retourne vers le gouvernement du Québec pour lui demander de devenir un éventuel locataire d'un immeuble qui serait situé au-dessus du centre de transport multimodal, j'espère bien qu'on ne veut pas nous considérer comme inexistants au niveau des prises de décision qui restent à venir. Tout est question de choix!

Le maire de Québec faisait allusion tantôt aux problèmes de l'engorgement au niveau de la circulation. Il a son analyse; nous pouvons avoir la nôtre aussi. Moi, ma perception – je pense qu'on passe à peu près dans les mêmes rues de Québec quand on se promène – c'est qu'il va falloir faire un choix tantôt et il faut qu'on s'entende là-dessus.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Bertrand, on ne pourra pas faire de choix ici, cet après-midi. J'enregistre les 2 prises de position : accord sur le principe, désaccord sur le site. Il y aura lieu de décider ça en dehors du Sommet.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Il est important que vous sachiez que la proposition que nous avons faite ce matin privilégiait un endroit. Ceci ne veut pas dire, et je tiens à l'indiquer au maire de Québec, que nous ne sommes pas conscients qu'il existe une autre hypothèse dont on parle depuis très longtemps. Il faudra tantôt être capables ensemble de faire en sorte qu'au niveau des décisions qui resteront à prendre, on puisse le faire d'une façon cohérente et logique. Je pense qu'il y a des arguments de part et d'autre.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

C'est justement ce que je disais tout à l'heure. Je ne voulais pas m'arrêter sur un endroit précis parce que là, on va s'accrocher. Donc, je voudrais qu'on fasse un consensus autour du principe d'un centre national d'accueil et d'interprétation touristique; qu'on fasse un consensus aussi autour de l'implantation d'avant-postes d'accueil, par exemple à la traverse de Lévis, à Sainte-Foy ou à d'autres endroits. Et là-dessus, on va vraiment avoir une politique intégrée d'accueil et d'interprétation touristique pour la grande région de Québec. Ensuite, on pourra en venir à un consensus sur le meilleur endroit possible.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Je suis entièrement d'accord avec la Ville de Québec. Mais quand on parle d'un comité formé, monsieur Biron, il n'est pas encore formé, il est en formation. Et les 3 sites que le ministère avait déterminés pour l'implantation d'un centre d'accueil étaient la rue D'Auteuil, le station-

nement du Carré d'Youville ou le Manège militaire. Nous sommes d'accord qu'un centre d'accueil ne peut pas se faire en étage ; on approuve entièrement la proposition de la Ville de Québec à l'effet que le centre d'accueil doit être au Manège militaire.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Pour être dans le tourisme et l'hôtellerie et pour voir circuler les touristes tous les jours, je ne peux qu'endosser la position de la Ville de Québec; c'est l'évidence même.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Pour débloquer la question, je serais bien prêt à faire le consensus suggéré par le ministre mais je pense qu'il aurait été malhonnête de ma part de laisser entendre que la position mûrie de la Ville de Québec risque d'être modifiée dans l'avenir; elle ne le sera pas!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Biron, vous avez un mot à dire sur le financement de ce projet-là?

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

C'est sûr que le gouvernement du Québec assure d'avance sa participation financière à ce projet-là.

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Tout comme le disait monsieur Bertrand qui voulait faire un centre d'accueil touristique dans la gare intermodale, nous, à Lévis, nous sommes prêts à l'accepter dans la gare intermodale, d'autant plus que monsieur Biron vient de mentionner que c'était à la traverse de Lévis et la gare intermodale est à la traverse de Lévis. Alors, je crois que j'ai au moins un consensus des 2 ministères. Est-ce que je pourrais considérer l'engagement de monsieur Biron, lorsqu'il a parlé de gare intermodale à Lévis, à l'effet que ce serait le site d'un centre d'accueil?

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je ne veux pas encore m'arrêter sur le site; on se fera confiance mutuellement pour choisir le meilleur site. Mais j'ai dit: à Lévis!

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Est-ce qu'on peut enregistrer un consensus?

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est un consensus.

9.6 L'animation touristique

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Là, nous en sommes rendus à la proposition 160 de la Chambre de commerce de la région de la capitale. Il s'agit d'un comité d'animation touristique qu'on propose pour l'Aquarium, la Base de plein air de Sainte-Foy, les chutes Montmorency et le reste ainsi que de la création d'animation à l'aéroport de Québec.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Quant au Jardin zoologique et à l'Aquarium, c'est déjà prévu dans nos programmes; ça nous fera plaisir de collaborer.

En ce qui regarde les chutes Montmorency, pour nous, la priorité n'est pas nécessairement l'animation mais d'abord l'immobilisation pour recevoir les 500 000 clients réguliers annuels.

Et quant aux autres points, des programmes réguliers du ministère sont ouverts.

9.7 La signalisation

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 159 de la Chambre de commerce de la région de la capitale, 163 de la Ville de Québec et 170 du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme concernant tout le problème de la signalisation.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

La signalisation routière pour les touristes est carrément déficiente. Il faut qu'elle soit reprise à la grandeur du territoire, en particulier dans la zone métropolitaine de Québec. Il faut que ça se fasse de concert entre les villes, la Communauté urbaine et le ministère parce qu'il y a des implications de voies à la fois provinciales et municipales. Et il faut absolument que ça se fasse et voici quelque chose qui presse. On aura, en 1984, un nombre incalculable de personnes qui vont venir, ou pour les voiliers ou pour le pape, mais de toute façon, elles vont être ici. Il faudrait bien qu'elles sachent comment se rendre!

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je suis tout à fait d'accord avec les propos du maire de Québec, et non seulement pour la signalisation routière touristique mais également pour les institutions culturelles. Je suis d'accord pour dire que cette signalisation-là est vraiment déficiente et plusieurs institutions culturelles qui osent s'afficher se voient sanctionner. Je pense qu'il est grand temps que nous aboutissions à un projet de signalisation touristique.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, l'engagement gouvernemental, c'est qu'il y ait de toute urgence une politique de signalisation touristique couvrant toute la région 03; ça doit être fait le plus tôt possible.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

C'est aussi une de nos propositions; vous comprendrez que nous sommes d'accord. Mais je demanderais la collaboration de la Ville de Québec et de la CUQ concernant un document de travail que nous avons déposé il y a quelques mois au ministère des Transports. Nous pourrions peut-être vous remettre une copie de ce document de travail, quitte pour vous à le regarder et à nous faire certaines suggestions pour améliorer la présentation ou certains détails qui seraient, d'après votre jugement, essentiels pour une bonne information touristique.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Nous aimerions que dans ce travail-là, on incorpore les changements de signalisation sur la Rive-Sud de Québec pour identifier les villes de la Rive-Sud comme Lévis, Lauzon. Il n'y a absolument rien; c'est terriblement déficient.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Je suis d'accord avec l'intégration de l'information. En ce qui concerne mon ministère, l'intégration de notre signalisation est déjà négociée et agréée par le ministère des Transports. Il y a peut-être des déficiences à améliorer mais la négociation est déjà faite; il ne s'agirait pas de tout remettre en question.

Jacques Robitaille
président, Office du tourisme de Portneuf (Comité provisoire)

J'imagine très bien que cette nouvelle signalisation va être appliquée également en régions.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Certainement, ça a été dit.

9.8 L'Office du tourisme de Portneuf

Marcel Cossette
préfet adjoint, MRC de Portneuf

En tant que proposeur de la résolution 164, je tiens à préciser que l'Office du tourisme de Portneuf est déjà créé alors que le libellé dit qu'on « demande l'autorisation de créer un office ».

La MRC de Portneuf demande au ministre Biron si son ministère va reconnaître l'Office du tourisme de Portneuf comme un organisme légitime de concertation pour tous les intervenants du domaine touristique de Portneuf. Lui accordera-t-il l'aide financière appropriée?

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

C'est sûr que si vous voulez former un office du tourisme et le faire évoluer, je ne m'oppose pas à ça. Il faut quand même se demander qui va le financer et comment ça va fonctionner. Si vous demandez au gouvernement de financer constamment, ma réponse est non. Alors, comment ça va évoluer? Est-ce que les intervenants du milieu sont suffisamment nombreux et capables de financer la vie d'un office ou d'une association touristique dans Portneuf? J'ai des doutes très sérieux là-dessus. C'est pour ça que tout à l'heure, je parlais d'une certaine forme d'action, de concertation avec la grande région de la capitale où on pourrait économiser certains services minimums.

Jacques Robitaille
président, Office du tourisme de Portneuf (Comité provisoire)

J'aimerais informer monsieur Biron, s'il ne l'a pas été par les gens de son cabinet, qu'il y a déjà une implication de 50 000 dollars pour l'année 1983 et que cette même orientation se dessine également pour 1984, sans vraiment qu'il y ait recours au gouvernement.

C'est sûr qu'on n'est pas reconnu comme ATR parce que les politiques d'une ATR ne peuvent pas s'appliquer chez nous et on reconnaît ça. Par contre, j'aimerais bien, ne serait-ce qu'à titre discrétionnaire, que l'application de la politique de l'ATR puisse se faire, dans un premier temps, pour nous donner un coup de pouce, ce qui ferait une injection de 100 000 dollars pour l'an prochain.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je ne peux pas dire oui tout de suite. Il faut quand même que j'examine l'impact que cela aurait sur les autres régions du Québec.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Au moment où on fait un effort considérable pour réaliser une concertation et ramener en partenaires égaux tous les gens afin de bâtir un produit vendable, intéressant et qui va donner des alternatives, ce n'est pas le temps de créer de nouvelles unités; ça coûte cher et nous nous objectons, en autant que la Chambre est concernée.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Nos propos sont pour appuyer la Chambre de commerce et indiquer qu'il est, à notre avis, impossible, dans la conjoncture des subventions actuelles pour les ATR, de diviser le budget et de diviser l'énergie.

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

Dans le passé, la région de Portneuf a fait partie de l'ATR de Québec et on a constaté que la représentation de Portneuf n'a jamais été faite. Donc, monsieur Biron, je pense que Portneuf a constamment été délaissée et que vous avez un pas à faire de ce côté-là.

9.9 Les ATR sous tutelle des MRC

Gaston Gagnon
préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré

C'est simplement pour ajouter à la proposition 164 que nous voudrions que les ATR soient structurées en fonction des MRC.

Michel Bélanger
Chambre de commerce régionale de la capitale

On s'objecte à la proposition de la MRC de la Côte-de-Beaupré, surtout au niveau de l'orientation et des politiques des ATR qu'on parle de mettre sous l'égide des MRC.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Nous nous opposons aussi à ce qu'une association touristique dans la région de Québec ait la volonté de se mettre sous la tutelle d'une MRC. Les ATR ou les associations touristiques sont issues du milieu économique, des PME, et c'est là qu'elles puisent leur dynamisme et leurs ressources financières.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, il n'y a pas de consensus là-dessus.

9.10 Le produit touristique

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 169A et 174. Le Conseil économique de Lévis-Lauzon y parle de la mise en valeur des chutes de la Chaudière et de la création d'un pôle touristique de la traverse de Lévis.

David Belgue
vice-président, Association touristique Pointe-Lévy

Il s'agit de diversifier le produit touristique; on a dit que tout le monde avait sa gare intermodale mais tout le monde a ses chutes aussi. Dans notre cas, ce sont les chutes de la Chaudière et il y a un site à y mettre en valeur.

Il y a les projets qui ont déjà été mis de l'avant par le MLCP. Nous souhaitons que ces projets aboutissent dans les plus brefs délais.

La même chose à la traverse de Lévis. Tout le monde sait que quand on débarque à Lévis, on n'a pas envie d'y rester; on embarque tout de suite sur le traversier pour retourner à Québec. Nous proposons certaines choses pour améliorer l'attrait touristique, diversifier le projet et donc, prolonger le séjour des touristes dans la région.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Je voudrais préciser qu'en ce qui regarde les chutes de la Chaudière, nous avons libéré 300 000 dollars cette année et qu'il y en a autant pour l'an prochain. Nous avons l'intention d'oeuvrer avec les municipalités concernées et avec les organismes parce que c'est un projet fantastique.

Quant à la proposition 174, si vous voulez que j'intervienne, on n'a malheureusement pas de programme à mon ministère en ce qui regarde l'acquisition des terrains. Et c'est un problème majeur.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Je peux vous dire que la communication est bien faite avec la municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière et qu'actuellement, les travaux se font, notamment un plan d'ensemble sur l'aménagement des 500 acres qui sont propriété gouvernementale. Un échéancier est établi dans l'entente entre la municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière et le gouvernement du Québec.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Nous avons déjà aidé une municipalité régionale, celle de Memphrémagog pour développer Magog-Orford, exactement dans le sens que vous demandez, c'est-à-dire premièrement un plan d'aménagement pour la création d'un pôle touristique à la traverse de Lévis. Après ça, on verra ce que ça coûtera. Mais pour faire le plan d'aménagement, vous aurez notre aide.

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Dans la proposition 173, on demande que les terrains du Parc Auberivière soient acquis par le gouvernement pour enfin les rétrocéder afin d'en faire un parc récréo-touristique régional sur la Rive-Sud.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Je vais peut-être donner une réponse qui va servir pour plusieurs autres recommandations. C'est que je suis à élaborer une politique sur les parcs régionaux et les parcs urbains et dès

qu'il y aura un canevas, les organismes du milieu seront consultés. Ça implique tout un débat sur une politique à venir. Ça ne servirait à rien de répondre d'une façon ponctuelle parce qu'il y va de gestion et de financement, cela dépendant de la politique.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ce qui aiderait beaucoup dans ce projet-là, ça serait que les promoteurs qui voulaient faire, au début, du développement domiciliaire et qui ne peuvent en faire véritablement parce que ça coûte trop cher fassent une proposition de vente de leurs terrains à un prix fixe. Ça pourrait peut-être bien faire une base de négociation. Mais jusqu'à maintenant, à chaque fois qu'on se pointe le nez, les prix montent!

9.11 Les centres et activités thématiques

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle maintenant la proposition 186 de la Ville de Québec concernant les centres et activités thématiques.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Ça fait partie du grand plan de *Bâtir la capitale* et des grands équipements qui sont, bien sûr, uniques dans une région. Moi, je pense qu'ils doivent s'inscrire dans le tissu d'une capitale. C'est bien clair que ce ne sera pas uniquement la Ville de Québec qui va faire ça; il va falloir que le gouvernement s'implique. Est-il prêt à s'impliquer? C'est à lui de nous le dire.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Sur le plan des vacances, du tourisme au niveau de la famille, il y a, à Québec, une déficience de l'animation. La relance du Parc de l'Exposition nous apparaît, à la Chambre, essentielle pour en faire un endroit de regroupement, de rencontres et nous appuyons cela.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Sur le Parc de l'Exposition, on se rappelle la rencontre qu'on avait eue avec la Ville de Québec, au début de l'année, où on avait demandé au maire de nous transmettre les coûts exacts que ça impliquait sur les 3, 4 ou 5 années à venir. Le gouvernement, à ce moment-là, avait manifesté son appui, son accord à ce type de démarches dans la mesure, évidemment, où la Ville lui fournira toutes les données requises pour prendre les décisions.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

La mise en place d'un village vacances-familles, y a-t-il une réaction gouvernementale à ça?

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Nous avons l'expérience de 2 centres présentement en marche; nous avons un concours, également en marche présentement, pour ajouter 2 autres centres. Nous sommes prêts à étudier d'une façon précise cette proposition.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Me permettrez-vous de dire qu'on a confondu, dans la proposition 186, les décisions d'hier?

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Exact.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Hier, c'était une «patente» au sujet de la technologie; là, c'est un centre; dans le fond, c'est un musée de la science et de la technologie.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

C'est vrai.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

C'est autre chose! Est-ce que le gouvernement va réagir sur cette autre chose?

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Sans doute, au moment opportun.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Effectivement, sur la partie relative à l'industrie gouvernementale, on va revenir sur ce point sur lequel monsieur Richard sera en mesure de parler.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Alors, concernant la relance du Parc de l'Exposition, je voudrais savoir si, au ministère et à la Ville de Québec, on entend conserver la vocation de mise en valeur d'un produit régional, tel l'agriculture par exemple, et toutes les autres orientations.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je pense que cette année, nous l'avons dit plus clairement que jamais : l'Exposition provinciale de Québec doit être le point culminant des expositions régionales. Et je pense que nous avons posé des gestes très concrets d'ailleurs, en particulier dans le domaine agricole, pour aboutir dans cette direction-là.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Parmi les autres points, il y a 186.4 où on demande au gouvernement de participer financièrement et techniquement au développement de circuits touristiques régionaux. La réponse, bien sûr, c'est oui, nous participerons.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme concernant Place Royale. Vous avez une demande à faire à la Ville de Québec en ce qui concerne la mise sur pied d'un comité d'orientation Vieux-Port et Place Royale afin de créer un lien entre les 2 zones; la révision des zonages et des contraintes de Place Royale pour permettre l'hébergement et l'implantation d'un circuit de calèches dans cette zone. Vous voulez avoir la réaction de la Ville là-dessus?

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

C'est très clair. Il faudrait aussi avoir la réaction de la Ville parce que nous voulons que le produit touristique soit le plus complet possible et dans ce sens-là, il y aura une action précise vis-à-vis le Vieux-Port et la Place Royale, où on pourrait créer un lien physique entre ces zones-là.

On pourrait, avec l'accord bien sûr du gouvernement fédéral qui est propriétaire du Vieux-Port, continuer à occuper pleinement le Vieux-Port et à faire de l'animation dans le bas de la ville, dans ce quartier particulier.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Sur l'ensemble, pas de problème, on pense la même chose. Une seule réserve mineure : les calèches posent un problème de circulation important. Et d'autre part, compte tenu des côtes qu'on a, il paraît que ce n'est pas très bon de faire monter et descendre les chevaux dans les côtes à longueur de journée!

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Pour nous, en ce qui a trait au lien entre Place Royale et le Vieux-Port, aucune objection!

En ce qui a trait au circuit de calèches, encore faudrait-il avoir — en tout cas, je pense que je suis assez d'accord avec le maire de Québec là-dessus — un circuit bien défini, sur lequel il faudrait s'entendre. Donc, pas d'objection.

En ce qui a trait à l'hébergement dans le secteur de la Place Royale, si on veut parler de petites auberges, je n'ai pas d'objection. Mais si on veut parler d'auberges de 500 chambres, là, j'ai de très sérieuses objections, compte tenu du respect du contexte architectural.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 183 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain concernant le Musée de l'homme et de la civilisation et le Centre des congrès.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il nous apparaît que le Centre des congrès, pour aller de pair avec les centres similaires en Amérique, devrait être agrandi pour permettre des expositions parallèles et permanentes et pour donner toute la dimension que Québec pourrait offrir dans ce domaine-là. La demande s'adresse à monsieur Biron.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

On est en train de finir d'aménager une salle au Centre des congrès mais, à toutes fins utiles, d'ici 5 ans, ça va être dépassé; il va falloir carrément envisager l'agrandissement du Centre des congrès sous la rue Saint-Cyrille, ce qui est évidemment, sur le plan du génie, un gros ouvrage. Mais je pense qu'il faut mettre ça en route, le planifier pour que ça vienne à son heure. Voilà le sens de la proposition.

9.12 Les événements

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 187 de la Ville de Québec concernant les événements et l'animation touristiques. Elle demande que le gouvernement participe financièrement à la formation et à la bonne marche d'un organisme de développement des activités touristiques et culturelles et qu'il appuie les Floralies 1987, le Carnaval de Québec et le Festival d'été.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Pour expliquer ce qu'est cet organisme de développement touristique et culturel, je veux faire un parallèle avec un organisme qui a oeuvré dans le domaine du sport depuis quelques années et que le gouvernement, jusqu'à maintenant, a toujours aidé, de concert avec la Ville de Québec, et qui s'appelle Sports internationaux; depuis 12 ans, on lui doit l'organisation, dans la région, de toutes les grandes manifestations sportives à caractère international. Je pense qu'un organisme similaire qui serait voué à la promotion d'activités culturelles et touristiques pourrait être créé et supporté par l'ensemble des agents de la région, autant privés que publics, et faire, dans ce domaine-là, un aussi bon travail que Sports internationaux l'a fait.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Est-ce que je pourrais proposer qu'il soit question de 187 a) demain? Inscrivez-le au feuilleton, monsieur le président!

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Au moment des Floralies de Montréal, en 1980, nous avions réservé l'année 1984 pour Québec; finalement, ça avait été repoussé en 1987. Sauf que quand on parle de floralies de type A-1, sur le plan international, habituellement, on parle de coûts de l'ordre d'une cinquantaine de millions de dollars. D'autre part, nous pensons que le vrai site des Floralies, le meilleur site, serait l'Université Laval. Il y a déjà toutes les infrastructures; on n'a pas besoin de mettre d'argent dans les terrains de stationnement; on n'a pas besoin de mettre d'argent dans les bâtiments d'accueil. Il y a là 500 acres dont 300 à 350 sont en végétation. Il pourrait y avoir comme thème — et ça ferait développer considérablement l'industrie horticole québécoise — l'embellissement des édifices publics. En outre, comme il y a une chaire d'horticulture, ça justifierait aussi l'implantation de serres de jardin botanique ou des investissements qui serviraient ensuite pour l'enseignement et la recherche à l'Université Laval. Si on pouvait faire consensus pour dire que la région de Québec est prête à faire des floralies en 1987 à l'Université Laval, pour ce qui est de l'extérieur, et au Colisée de Québec pour les floralies intérieures, je pense qu'on joindrait l'utile à l'agréable. En termes de développement éventuel pour toute la région de Québec, ce serait fantastique!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Deux commentaires. Le premier, c'est que le recteur de l'Université ne veut pas des floralies sur ses terrains parce qu'il dit qu'il n'a pas les budgets même pour ses fins universitaires et il ne voit pas comment il aurait les budgets pour s'occuper des jardins, une fois les Floralies terminées. Il est prêt à accepter les floralies intérieures mais pas les floralies extérieures; il l'a d'ailleurs clairement dit au ministre, de la même façon qu'il me l'a communiqué.

À partir de là, je suggère que les floralies intérieures aient lieu au PEPS et qu'on se serve des floralies extérieures pour aménager ce superbe parc éventuel près de la rivière Saint-Charles, là où se fait La pêche en ville et où tous les méandres de la rivière Saint-Charles sont les plus beaux. Si on ne se sert pas de ces investissements pour faire des projets de développement mais simplement des projets d'embellissement, on aura manqué le bateau!

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ce n'est pas possible parce qu'il va falloir investir, à ce moment-là, de 10 à 15 millions de dollars dans des bâtisses et des terrains de stationnement alors que si les floralies avaient lieu à l'Université Laval, je serais prêt à recommander au gouvernement du Québec d'avancer tout l'argent nécessaire.

Louis-Marie Lavoie
maire, Ville de Sainte-Foy

À Sainte-Foy, nous sommes bien prêts à accepter les floralies intérieures mais à condition d'être dans le jeu du commencement jusqu'à la fin. Là, ça nous arrive un peu comme un cheveu sur la soupe et il y a des investissements à faire. Même si c'est à l'Université Laval, il y a pas mal d'investissements pour Sainte-Foy. Qu'on pense aux grands voiliers, qu'on pense à la visite du pape et tout le reste!

Michel Bélanger
Chambre de commerce régionale de la capitale

Je pense que monsieur Garon vient d'intervenir au niveau du financement par le gouvernement; la Chambre de commerce régionale appuie monsieur Garon au niveau de cet investissement.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je voudrais donner une réponse au maire de Québec sur la proposition de la Ville (187.3) concernant l'appui financier du gouvernement à certains événements annuels comme le Carnaval d'hiver et le Festival d'été. Je rappelle que parmi les événements touristiques, ces événements-là sont les plus subventionnés au Québec. Si le maire veut s'assurer que nous allons continuer d'aider, la réponse est oui.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Dans les 2 cas mais surtout le Festival d'été, quant à nous.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Le ministre n'a pas répondu à ma question! Le ministre nous confirmait-il qu'il allait aider davantage cette année le Festival d'été qui vient de se terminer?

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

J'ai dit que le Festival d'été a toujours été subventionné généreusement par les ministères des Affaires culturelles et des Affaires intergouvernementales et que cela continuerait ainsi.

9.13 Le parc Frontenac

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 155 du CRD de Québec concernant le parc Frontenac. Le Conseil de développement de L'Amiante s'engage à mettre sur pied un comité de gestion et de promotion des activités du parc Frontenac. Je comprends que vous demandez au ministère de déléguer la gestion de ces équipements aux organismes du milieu. Est-ce bien résumé?

Bernard Fecteau
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Il y a dans le parc Frontenac des équipements pour une valeur de 3 millions de dollars qui, à notre point de vue, sont sous-utilisés présentement. On demande que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche nous donne un coup de main et qu'on gère, nous autres, avec le ministère, ce milieu-là pour le faire fructifier.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Le parc Frontenac fait partie du réseau national des parcs québécois; il nous reste encore 2 200 000 dollars à dépenser, dont 350 000 dollars dès l'an prochain. Et avant de confier la gérance de nos équipements, nous voulons au moins parachever les immobilisations. Nous n'y sommes pas diamétralement opposés mais, à court terme, nous ne pensons pas que ce soit réalisable. À moyen terme, c'est pensable, en particulier dans le poste d'interprétation de la nature et pour certains types d'équipements légers.

Georges Nadeau
préfet, MRC de L'Amiante

Je voulais demander au ministre s'il y aurait possibilité d'avoir plus de signalisation pour annoncer le parc Frontenac. Parce que je pense que parmi l'assistance, ici, cet après-midi, si on voulait situer le parc Frontenac, ce serait assez difficile même si 2,2 millions de dollars y ont été dépensés.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

C'est déjà négocié avec le ministère des Transports.

9.14 Le couloir Beauce-Appalaches

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Passons à la proposition 157 de l'Association touristique du Pays de l'érable. C'est la question du couloir touristique Beauce-Appalaches. Vous demandez que les organismes régionaux et le gouvernement s'entendent sur la mise en valeur du couloir touristique Beauce-Appalaches et sur son financement; il est question du mont Orignal, des centres de vacances-familles, de Frampton et de Beauce-Appalaches. Avez-vous des choses à ajouter, monsieur Marquis?

Léo-Jacques Marquis
administrateur, Association touristique du Pays de l'érable

Il s'agit de compléter les investissements déjà faits et qui s'élèvent à un peu plus de 3 millions de dollars, de façon à pouvoir bien mettre en valeur, sur le plan touristique régional, des sites qui seraient moteurs sur le plan de l'animation touristique.

Pierre-Maurice Vachon
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce

Nous appuyons l'Association du Pays de l'érable et si on peut signer quoi que ce soit pour l'aider, étant donné que ça va avoir affaire avec la MRC de la Nouvelle-Beauce, nous sommes disponibles pour jouer le rôle.

Jacques Robitaille
président, Office du tourisme de Portneuf (Comité provisoire)

Le CRD l'appuie également.

Pierre Anctil
président, Conseil régional des loisirs - Région de Québec

Le Conseil des loisirs trouve que c'est un axe important dans le développement des réseaux linéaires et appuie cela lui aussi.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Quant au VVF, on a un problème juridique, comme vous le savez, qui devrait se régler prochainement. Il y a déjà une tranche très importante qui a été versée.

Deuxièmement, quant au mont Orignal comme tel qui est un complément, je peux vous dire que la politique du ski qui a été adoptée ce matin par le Conseil des ministres, après avoir enfin passé le dédale des comités, leur fournira la possibilité de s'y inscrire dans le volet qui les regarde, sans intermédiaire.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

La reconnaissance de la région, quant à la modification de la loi sur le crédit touristique, c'est déjà fait. Toutes les infrastructures d'hébergement ou de développement touristiques sont reconnues en fonction de la nouvelle loi du crédit touristique.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Dans le document *Le choix des régions*, j'ai évoqué la possibilité de signer des contrats de développement. C'est le genre de projet qui, effectivement, pourrait être envisagé via la formule d'un contrat de développement avec les intervenants concernés.

9.15 La restauration de la Jacques-Cartier

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 172 du CRD de Québec concernant la restauration de la Jacques-Cartier. On demande que le gouvernement du Québec restaure la Jacques-Cartier par des aménagements de plein air, au coût de 400 000 dollars, par la poursuite de l'ensemencement du saumon, par l'assainissement et un support administratif.

Jacques Robitaille
président, Office du tourisme de Portneuf (Comité provisoire)

La demande est là mais il y a tout de même une particularité qui est importante, à savoir la gestion par le milieu. J'aimerais me réserver des commentaires à ce niveau-là après que les gens se seront exprimés.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Quant aux aménagements de la rivière comme telle, oui, nous sommes partie prenante; nous allons continuer nos efforts.

Quant à la base de plein air, nous avons suggéré aux personnes en cause d'être plus modestes dans le projet parce qu'elle entre en concurrence avec d'autres équipements de même nature dans le milieu; accorder le projet tel qu'il est présentement serait nuire aux autres.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

L'amélioration de la Jacques-Cartier, ça comprend l'ensemencement aussi?

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Oui, et les passes migratoires, bien sûr, puis les fosses.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Comme complément à ce que fait le MLCP, nous, dans les crédits réguliers du Fonds de développement régional, dans une perspective où nous intervenons en complémentarité, nous sommes d'accord pour envisager un soutien financier dans la programmation régulière.

Jacques Robitaille
président, Office du tourisme de Portneuf (Comité provisoire)

On a parlé beaucoup de projets mais, déjà, la Jacques-Cartier produit des emplois permanents. Depuis 2 ans, on a déjà 10 à 12 personnes-année qui y travaillent. Il y a des montants d'argent assez importants dans ça mais également une implication extraordinaire du milieu, quelque chose de l'ordre de quelque 100 000 dollars.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Nous demanderons sans doute la collaboration de la Domtar qui est propriétaire des rives.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je veux donner mon appui à ce projet-là mais à 2 conditions. La première, c'est que la ville de Québec puisse, à moyen terme, avoir la permission de s'approvisionner en eau potable, le cas échéant, sur la Jacques-Cartier, les réserves actuelles du lac Saint-Charles ne suffisant éventuellement plus. Deuxième chose, c'est que la réalisation de ce projet tienne compte des besoins de la CUQ en termes d'espaces verts. Ça m'apparaît important.

Raymond Brouillet
président du Caucus des députés de la région de Québec

Les députés ministériels de la région de Québec appuient entièrement ce projet. Je suis très content d'entendre mes collègues du ministère du Loisir et de l'OPDQ dire qu'ils sont prêts à consentir des sommes d'argent pour réaliser ces travaux. Il y a une implication considérable des gens du milieu, du bénévolat, et également une participation des municipalités. Ça mérite d'être appuyé par les intervenants ici.

Fernand Lucchesi
préfet suppléant, MRC de la Jacques-Cartier

Au nom de la MRC de la Jacques-Cartier, je tiens justement à donner mon appui total parce qu'en plus de tout ce qui a été dit sur les bienfaits de cette réalisation-là, ça favorise drôlement un dialogue privilégié entre 10 municipalités et 2 MRC. Ça a vraiment sa valeur, cette chose-là.

Jacques Beaupré
président, Société d'expansion économique de Portneuf

La MRC de Portneuf et la Société d'expansion économique partagent la même idée.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

La FTQ appuie cela, d'autant plus que ça s'inscrit dans le cadre d'une politique de création d'emplois.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Nous également. Il faut aussi regarder l'aspect sportif. On a un paquet de bons travailleurs qui n'ont pas les moyens d'aller sur la Moisie ou sur la Mingan pour le saumon; ce sera plus proche.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

C'est un acquis précieux pour l'élargissement du produit touristique et la Chambre l'appuie entièrement.

Pierre Anctil
président, Conseil régional des loisirs - Région de Québec

Appui du Conseil des loisirs de la région.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Consensus! Tout le monde ici aime le saumon!

9.16 L'aménagement des Sept-Chutes

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 185 de la MRC de la Côte-de-Beaupré concernant l'aménagement des Sept-Chutes.

Gaston Gagnon
préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré

Je voudrais demander au ministère du Tourisme de financer l'aménagement du site exceptionnel des Sept-Chutes à Saint-Ferréol-les-Neiges, dans l'agglomération du mont Sainte-Anne.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

C'est le village vacances-familles, si j'ai bien compris? Je peux vous dire que votre groupe s'est rendu en finale dans la première sélection et je crois qu'il est inscrit dans la deuxième sélection qui n'est pas terminée. Je vous souhaite bonne chance.

9.17 Les dossiers de Charlevoix

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle maintenant le groupe de propositions concernant Charlevoix. Il s'agit des propositions de l'ATR de Charlevoix portant les numéros 176, 177, 179, 180, 181, 182 et 178.

Jean-Luc Dupuis
président, Corporation du Musée régional Laure-Conan

La proposition qui a été faite par le Musée régional Laure-Conan et la Ville de La Malbaie consiste à centraliser le tourisme de la région de La Malbaie autour de la baie de la Malbaie et, en même temps, à relocaliser le Musée qui est dans un endroit difficile d'accès et dont les budgets, actuellement, sont problématiques à cause justement de cette difficulté d'accès.

Nous demandons que la première phase, soit l'évaluation du concept et l'identification des partenaires, soit entreprise avec un concours d'idées et la préparation de maquettes pour le complexe, afin de démarrer le projet. La demande est adressée aux ministères des Affaires culturelles, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de l'Environnement et à l'OPDQ.

Jean Lajoie
préfet, MRC de Charlevoix-Est

C'est un appui à la demande de l'Association touristique.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

J'allais proposer de remettre ce sujet-là à l'ordre du jour de demain matin, avec les musées.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Le proposeur est d'accord? Merci.

Mario Lacroix
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le CRD appuie l'étude de l'impact.

Jean-Claude Turcotte
préfet, MRC de Charlevoix-Ouest

C'est un appui aussi.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Passons au développement du mont Grand-Fonds.

Lucien Harvey
maire, Ville de La Malbaie

Nous, du Comité intermunicipal, nous investissons 500 000 dollars en 5 ans. Nous demandons au gouvernement 1 million de dollars sur 5 ans.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Il y a une politique du ski; ils sont éligibles. Il y a un point sur lequel je m'interroge sérieusement puisque le mont Grand-Fonds est censé être le mont qui a le meilleur enneigement naturel. On se demande pourquoi on mettrait 500 000 dollars dans le mont le plus alimenté par les voies de la nature!

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Monsieur Harvey, à part l'aménagement de vos pistes, si vous avez des constructions de chalets ou autres, vous êtes éligible au crédit touristique.

Lucien Harvey
maire, Ville de La Malbaie

Bien, ça va... En fait, c'est que si on ne fait pas l'enneigement artificiel, on va prendre 10 ou 15 ans pour mettre tout le potentiel en valeur.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Chevrette, si j'ai bien compris, c'est sur l'enneigement artificiel que vous avez des réserves.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

J'ai des réserves là-dessus parce que pour le reste, il y a une politique bien identifiée sur le ski alpin.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Je pense que monsieur Harvey aimerait recevoir copie de cette politique du ski alpin.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Ça me fera plaisir! Elle a été adoptée à 11 h 30, ce matin, et vous l'aurez bientôt. Et j'irai même en parler dans Charlevoix!

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Nous revenons sur le projet moteur. Charlevoix a une ressource importante qui s'appelle la géomorphologie: des millénaires d'histoire avec les glaciations, la mer de Champlain, les monts d'impacts météoriques. Nous devons constituer un projet moteur qui va permettre d'interpréter, sur films d'animation, avec des outils scientifiques, la formation de notre produit de base, c'est-à-dire le paysage charlevoisien. Une étude de 24 000 dollars est demandée; on demande 20 000 dollars des 24 000 dollars.

Jean Lajoie
préfet, MRC de Charlevoix-Est

Simplement un appui, tout en faisant remarquer que le milieu s'est impliqué pour 5 000 dollars dans cette étude.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Sur la proposition 179, je pourrais offrir le support technique de mon ministère mais je n'ai malheureusement pas de programme spécifique de subventions.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Ça va être à vérifier parce que j'étais sous l'impression que mon collègue, François Gendron, pouvait financer ça mais il ne peut pas financer des études. On va regarder ce qu'on peut faire d'ici la fin du Sommet et je vous répondrai.

Raymond Brouillet
président du Caucus des députés de la région de Québec

On me dit qu'il y a une demande pour une quinzaine d'emplois, dans le cadre du programme de création d'emplois Chantier-Québec.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Non, il est censé n'y avoir aucune demande; ce sont des services professionnels dont on a besoin, avec des consultants, des géographes, des architectes; des ressources techniques professionnelles pour concevoir et faire l'analyse du dossier, les maquettes, etc.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Si on vous offre les ressources techniques, des professionnels, ça répond à vos besoins?

Pierre Tremblay
directeur, Association tourstique régionale de Charlevoix

Oui.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Concernant la rivière du Gouffre, que demandez-vous?

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Le milieu s'est concerté. On applaudissait tantôt l'ouverture de la Jacques-Cartier. Dans Charlevoix, on disait il y a 10 ans qu'il fallait investir des millions pour exproprier les berges de la rivière du Gouffre et restaurer là une rivière à saumons qu'on pourrait commercialiser sur le marché du tourisme.Sur un autre plan, concernant la rivière du Gouffre, nous avons trouvé une façon de la développer qui n'a nécessité aucun million. On s'est concerté dans le milieu. Les gens ont investi; les gens se sont pris en main. On offre, à 60 milles de Québec, une rivière à saumons qui, pour les petits travailleurs, ne coûte pas cher, à 10 dollars par jour.

On demande alors, considérant les efforts fournis, la fragilité du saumon et le dynamisme du milieu, que le MLCP reconnaisse le territoire de la rivière du Gouffre comme ZEC à saumons.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

D'abord, nous avons déjà investi, au niveau du MLCP, et nous avons l'intention de continuer. Mais de là à répondre catégoriquement à l'effet de créer une ZEC à saumons, je peux vous dire qu'à cause des propriétaires privés en bordure, il faudrait peut-être envisager plutôt, à titre d'exemple, une société de gestion du type de la Grande-Cascapédia qui fonctionne très, très bien. Ça nous fera plaisir de vous mettre en contact avec eux pour voir comment on peut aménager la gestion de la rivière en incorporant le secteur privé et le secteur public.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

C'est reçu mais avec un point d'information. Nous aussi, nous avons une société de gestion qui est une des plus dynamiques, je pense, avec les aménagements qu'on a faits. Toutefois, le problème vient de ce que les ressources financières que nous avons pour gérer bénévolement cette rivière-là nous sont insuffisantes et le programme de la ZEC permet l'accès à un programme cadre qui facilite la gestion et l'opération.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Vous avez raison. Et là-dessus, je peux vous dire qu'on est à concevoir un programme de soutien, en particulier en ce qui regarde la notion de conservation comme telle, et à ouvrir des programmes de création d'emplois qui pourraient venir combler les lacunes dans ce sens-là. Troisièmement, en ce qui regarde les sociétés de gestion, il y aura probablement aussi quelque chose de fait mais je ne peux l'annoncer aujourd'hui.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

On va s'en reparler!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Bien! Parlons maintenant du massif de Petite-Rivière-Saint-François

Claude Lamothe
président, Société de développement du massif de Petite-Rivière-Saint-François

La Société de développement du massif de la Petite-Rivière a présentement une concession pour une période de 5 ans pour exploiter le massif de la Petite-Rivière, dans la politique du moratoire existant. Nous avons, depuis 3 ans, investi 800 000 dollars dans la montagne et je suis fier d'annoncer qu'aujourd'hui Petite-Rivière, en domaine skiable, est le troisième centre de ski au Québec, après Mont-Tremblant et mont Sainte-Anne; je dis bien «en domaine skiable». Dix pistes sont prêtes et cette année, nous sommes programmés pour recevoir 10 000 skieurs.

Nous sentons le besoin d'accélérer le processus de développement de Petite-Rivière et nous avons 2 demandes à faire, l'une à monsieur Chevrette, l'autre à monsieur Biron. Nous aimerions discuter de la possibilité de lever le moratoire qui est présentement un frein à l'action; à court terme, nous demandons à monsieur Chevrette de surseoir à une volonté de faire une étude tant qu'il n'aura pas eu un dialogue ouvert avec la Société sur les besoins et sur la connaissance qui manque pour faire l'étude. Et finalement, nous aimerions discuter également de la vision du produit touristique qu'il y a à créer à Petite-Rivière.

Nous sommes d'accord avec une station d'envergure internationale mais le milieu a sa vision propre de cette station internationale. Nous voudrions avoir la possibilité de la discuter avec monsieur Biron, responsable entre autres du produit touristique.

Laurent Lacroix
président, Syndicat de la métallurgie de Québec - CSD

Nous donnons un appui au projet étant donné que c'est un projet qui est issu du milieu.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, messieurs Leblanc, Lacroix et Du Sault, vos interventions visent à appuyer le projet? Parfait!

Jean-Claude Turcotte
préfet, MRC de Charlevoix-Ouest

Je voudrais appuyer et tâcher de renchérir pour dire que ce développement entre complètement dans notre schéma d'aménagement. Nous sommes d'accord avec la Société de développement du massif de la Petite-Rivière-Saint-François.

Jean Lajoie
préfet, MRC de Charlevoix-Est

Pour renchérir aussi, c'est la poursuite du corridor de neige et peut-être l'ouverture du Manoir Richelieu à l'année longue; alors ça, c'est quand même un impact.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je trouve que les propositions de Charlevoix sont bien pensées et s'imbriquent bien les unes dans les autres. Quant à moi, non seulement je voudrais les appuyer mais je souhaiterais qu'il y ait une complémentarité organisée entre le tourisme à Québec et le tourisme dans Charlevoix. Et je pense que c'est mûr pour que ça arrive. J'ouvre la porte très grande à ça. Demain matin!

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

La demande de la Société de développement est sérieuse; j'irai sur place annoncer qu'il y aura étude et pourquoi. Et les modalités d'implication de la population, j'y souscris entièrement.

Mais il s'agit du dernier site qu'il nous reste et qui soit de nature à donner des standards internationaux au domaine du ski au Québec. Il faut l'aménager en fonction justement d'une complémentarité; c'est une locomotive pour les fins touristiques, un centre international majeur. Et c'est dans cet esprit-là que j'irai rencontrer les organismes du milieu et la population en général pour bien leur expliquer notre point de vue et faire en sorte que ce projet-là soit une véritable locomotive pour l'ensemble de la région de Québec dans le domaine touristique.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Le ministre Chevrette va-t-il bientôt débloquer l'appui gouvernemental à Sports internationaux, lequel est bloqué depuis le mois d'avril après avoir été soutenu par tous les gouvernements? Ce sont tous les concours internationaux de ski qui sont assujettis à ça.

Claude Lamothe
président, Société de développement du massif de Petite-Rivière-Saint-François

J'aimerais, avant que monsieur Chevrette annonce l'étude dans la région, avoir la possibilité, en tant que Société de développement, de discuter les bases de cette étude-là parce que ça va impliquer la vision de développement qu'on a de la Petite-Rivière. J'aimerais que les paramètres soient discutés au préalable avec la Société.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

On ira leur présenter les plans et devis qui sont préparés.

Claude Lamothe
président, Société de développement du massif de Petite-Rivière-Saint-François

Pour fins de discussion et pour fins de négociation, monsieur le ministre!

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Ça pourrait être les deux, dans certains cas, parce que je vous connais!

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Moi, je pourrais dire à monsieur Lamothe, sur sa demande spécifique, qu'une fois l'aménagement de la montagne réglé, les aménagements, les infrastructures au pied de celle-ci, les bâtisses d'hébergement ou autres seront recevables pour le crédit touristique.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

À cet effet-là, une information complémentaire. Nous avons actuellement à nos bureaux des projets pour 1 000 lits, très rapidement, si on peut se concerter maintenant sur une suspension totale de l'étude de faisabilité. Quant à nous, dans la région de Charlevoix, on considère que le dossier, on l'a étudié depuis 10 ans. Des études sérieuses ont été déposées qui visaient les objectifs qu'on se donne à la Ville de Québec et à la CUQ, l'intégration régionale de ce nouveau produit touristique qu'est le ski. Et la dimension internationale, quant à nous, elle ne fait pas défaut; c'est toujours ça qu'on a visé.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Pour rajouter au sérieux de ce fameux développement, il y va d'une centaine de millions de dollars, ça ne peut être fait tous azimuts; il faut que ce soit sérieux. Ça, c'est clair. Déjà, des promoteurs ont pointé le nez, vous le savez. Mais il faut au moins garder, je pense, la maîtrise d'oeuvre du concept global si on veut déboucher sur quelque chose de sérieux, de cohérent, quelque chose qui réponde véritablement aux standards internationaux, dans le respect de l'implication du milieu, avec les structures en place.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Concernant le moratoire, le levez-vous?

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Le moratoire, j'irai le discuter sur place.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il a dit qu'il ira le lever sur place!

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Monsieur le président, je pense que vous êtes censé être exclu des contenus

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Et la réponse à ma question?

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Je répondrai demain matin, sur le thème des loisirs.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Vous nous demandiez notre réaction, à savoir si on était satisfait de l'annonce qu'on viendrait discuter sur place du moratoire. Nous, ça nous laisse très inquiets. Qu'on ne soit pas capable maintenant de dire que le moratoire est levé nous laisse penser qu'on n'a pas véritablement décidé de faire du massif ce centre de ski international dont la région de Québec a besoin et que, selon les résultats de l'étude, selon le cadre qu'on suggère à l'enquêteur, il pourrait y avoir des conclusions qui diraient: bien, le moratoire est maintenu; ça, nous ne l'acceptons pas.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Vous avez raison, ce n'est pas du tout dans ce sens-là que j'ai dit que j'irais sur place. La proposition qui m'était faite, c'était à la fois aux niveaux de l'étude et de la faisabilité du projet comme tel. Et il y a une nette distinction, vous avez raison. L'étude sera vite faite, et rapidement, et les sommes dégagées sont de 500 000 dollars, pour votre information. Et immédiatement après, c'est bien clair que ça lève le moratoire.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 182 de l'ATR de Charlevoix concernant le Domaine Forget et l'étude de faisabilité relative à la maison de la culture.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

J'imagine que monsieur Richard va demander que le dossier soit reporté à demain.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Il a anticipé: demain!

9.18 Le contrat de développement

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 178 de l'ATR de Charlevoix concernant un contrat de développement touristique.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Il y a un point, je dirais même un seul point, qui nous a fortement intéressés dans le document *Le choix des régions* de monsieur Gendron, c'est le contrat de développement qui permet à l'ATR de Charlevoix, de concert avec les 2 MRC, d'aller finalement chercher un outil de travail pour actualiser le plan de développement touristique dont les propositions que nous avons discutées aujourd'hui étaient un peu les jalons principaux.

Il y a eu des oui, il y a eu des «nououi», il y a eu des demain. Nous demandons que l'OPDQ s'entende pour signer avec l'Association touristique régionale de Charlevoix un contrat de développement faisant de Charlevoix une région-pilote dans le domaine du tourisme.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

À propos du projet moteur dont parle la proposition 179, il n'y a pas de programme régulier nulle part mais avec un dossier bien étoffé présenté à mon collègue François Gendron, avec son Fonds de développement régional, c'est possible que vous ayez une réponse positive, monsieur Tremblay.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Je vois d'énormes hésitations chez votre collègue Gendron et je le comprends un peu. Maintenant, je pense qu'on pourra s'entendre éventuellement dans le contrat de développement touristique.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Mes hésitations, je pense que tout le monde les comprend. C'est un Fonds de développement régional et je parle de contrat de développement. Moi, j'aime mieux signer des contrats de développement pour réaliser des projets de développement. Je ne dis pas qu'une étude n'est pas requise!

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

On retient l'offre de monsieur Chevrette à propos des conseillers techniques.

9.19 Le «train des neiges» Québec-Charlevoix

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 184 de la MRC de la Côte-de-Beaupré concernant la ligne ferroviaire Québec-Charlevoix. On demande que le gouvernement contribue financièrement à une étude de remise en opération du «train des neiges» Québec-Charlevoix. Cette proposition a l'appui des MRC de Charlevoix-Ouest et de Charlevoix-Est.

Gaston Gagnon
préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré

On demande une étude sur la possibilité de réimplanter la ligne ferroviaire Québec-Charlevoix, en partant de Québec, bien sûr, vers le mont Sainte-Anne, le massif de la Petite-Rivière-Saint-François et le mont Grand-Fonds. Nous demandons au gouvernement, et ensuite à l'Office de planification et de développement du Québec, de faire cette étude.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Votre demande a été transmise au ministère des Transports qui est responsable de ce secteur. Pour le moment, le ministère des Transports ne voit pas l'opportunité de participer financièrement à une étude de ce genre. Je dis bien: pour le moment. Alors, quitte à réétoffer votre

demande et à reparler avec le ministère des Transports, si vous avez besoin de notre aide là-dessus, nous pourrions vous apporter un appui moral.

Jean Labbé
président, Association touristique régionale de Charlevoix

Je voudrais dire ici qu'on voit peut-être le petit train comme un événement spécial qui n'est pas nécessairement re[illegible] à Via Rail et au ministère des Transports. On peut étudier une approche différente dans un contexte différent, dans un contexte où l'implication du milieu est très grande. On a un couloir de neige; on en parle, on vient de passer presque 10 minutes sur l'affaire de Petite-Rivière et du mont Grand-Fonds. À partir de cette approche-là, l'étude du petit train de Charlevoix pourrait être faite selon des normes différentes des normes actuelles. Nous pourrons faire des propositions de mise en marché pour vendre notre produit, avec les ressources du milieu.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Le petit train pourrait aller bien loin parce que c'est très intéressant; c'est une caractéristique unique. Et si c'est du monde qui vous manque, on va le remplir, le petit train!

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Peut-être qu'un genre de résolution comme ça pourrait être intégré à la proposition de l'ACEF concernant le petit train pour les gens qui veulent aller en villégiature dans Portneuf.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Le caucus régional a accueilli très favorablement cette proposition, sauf qu'on a pensé que ça allait un peu de pair avec le développement de Petite-Rivière-Saint-François. Quand Petite-Rivière-Saint-François sera davantage développée, avec le mont Sainte-Anne et les possibilités du mont Grand-Fonds, à ce moment-là, le petit train s'imposera de lui-même.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

On appuie le petit train de Charlevoix et on voudrait que suite aux propos de monsieur Biron, l'étude fasse un peu de train et qu'elle soit faite le plus tôt possible.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Dans le sens suggéré par la FTQ, nous allons examiner sérieusement la possibilité de travailler en collaboration avec la Communauté urbaine de Québec et la Commission de transport.

Michel Bélanger
Chambre de commerce régionale de la capitale

Les propositions 184 et 189, on appuie sans condition et que ce soit le plus rapidement possible.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, il y a un consensus : tous veulent le petit train. Ça s'inscrit dans le cadre du développement de Charlevoix, comme dit monsieur Richard. Le consensus porte là-dessus; les modalités sont à venir.

(Une voix)

Sauf que le gouvernement n'est pas d'accord.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est-à-dire que le gouvernement est d'accord sur le principe qu'il y ait une étude. Non?

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

J'ai bien dit que le ministère des Transports n'en voyait pas tout de suite l'utilité. Mais j'ai dit que quant à moi personnellement, au point de vue touristique, je pourrais essayer d'appuyer les intervenants et faire une nouvelle demande au ministère des Transports, compte tenu que nous ne demandons qu'une étude.

Jacques Du Sault
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

On pourrait demander au ministre de la faire faire et de donner tout son appui à ce projet-là.

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Je prends note de votre demande.

Gaston Gagnon
préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré

Je demanderais au ministre de ne pas trop retarder quand même et de faire cheminer le développement de Petite-Rivière-Saint-François avec l'étude du petit train. Je pense que ça va de pair, que ça devrait arriver en même temps.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Cette étude du train nous apparaît extrêmement importante, tant pour le domaine skiable que pour les nouveaux forfaits que l'on veut mettre en marché, comme les baleines, etc. C'est urgent!

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Je demanderais au ministre Biron d'intervenir auprès de son collègue des Transports parce que nous voulons faire une espèce d'essai pour 1984. Peut-être que durant la nuit, vous pourriez avoir une rencontre avec monsieur Clair.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Le consensus, c'est que tout le monde demande à monsieur Biron de faire pression pour avoir le petit train et qu'il s'engage à donner suite à cette étude-là.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Comme président du Comité ministériel du Sommet, effectivement, ce que je sens, c'est qu'il y a un consensus et à moins que je fasse erreur, le caucus de Québec était d'accord là-dessus. Alors, ça me fera plaisir de rappeler à mon collègue des Transports qu'il semblait y avoir un consensus là-dessus.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Oui, mais ce qu'on voulait, c'était que l'étude se fasse simultanément avec l'étude du développement de Petite-Rivière-Saint-François.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ce sera enregistré dans le consensus.

9.20 La gare intermodale de Lévis

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Je rappelle la proposition 122 sur la gare intermodale de la Rive-Sud. Ce matin, nous avions reporté la discussion à plus tard parce que le ministre Gendron n'était pas là. À toutes fins pratiques, nous demandons à l'OPDQ une subvention de 362 000 dollars pour terminer des ouvrages de 3 millions de dollars.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Une réponse très précise sur le projet : un de mes fonctionnaires a envoyé une lettre au maire et il s'en est servi abondamment; je ne le lui reproche pas! Mais il y avait un quatrième paragraphe qui disait : j'aimerais ça avoir des précisions quant à l'implication financière concrète de la Ville de Lévis. C'est une information que moi, en tout cas, je n'avais pas. C'est peut-être bien dans la machine mais moi, je n'ai jamais reçu les informations que j'avais demandées dans la lettre.

Je ne peux pas m'engager aujourd'hui pour 362 000 dollars parce qu'il m'apparaît que la participation de la Ville n'est pas suffisante. Alors, je m'engage sur le principe. Oui, l'OPDQ va participer financièrement à ce projet-là; ça, c'est réglé. Mais pour un montant à être déterminé suite à un échange que j'aurai avec les autorités municipales.

9.21 Le financement des coopératives

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ce matin, nous avions également reporté la discussion sur les propositions 32 et 45 concernant le financement des coopératives. Voulez-vous rappeler votre proposition, monsieur Pelletier?

Roger Pelletier
premier vice-président, La Fédérée

Notre proposition concerne l'épargne-actions coopérative.

Je voudrais souligner que dans le territoire de la région 03, il y a 364 coopératives de toutes sortes. Là-dessus, il y en a 280 qui pourraient bénéficier de l'éparge-actions coopérative, dont 51 coopératives agricoles. En plus de ça, il y a environ 325 coopératives d'épargne-crédit, toujours dans le territoire de la région 03. On voudrait qu'on arrive le plus tôt possible à un projet dont tous les coopérateurs pourraient bénéficier, pour être sur un pied d'égalité avec le système capitaliste ou privé.

Nos agriculteurs coopérateurs ont déjà beaucoup d'investissements sur leur ferme et il est souvent difficile de réinvestir de grandes sommes d'argent dans leurs entreprises collectives coopératives. Avec ce programme, on pourrait intéresser davantage et les agriculteurs et les employés de coopératives à contribuer au développement.

Jacques Bertrand

premier vice-président, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Desjardins, comme on l'a dit, avec 326 coopératives d'épargne et de crédit dans la région 03, a déjà déposé une proposition similaire dans le cadre de la révision globale de la loi des caisses d'épargne-crédit.

André Baribeau

directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

C'est pour un appui et la mention que c'est un peu «dégueulasse» de voir que des gars de l'agro-alimentaire qui travaillent pour des coopératives ne peuvent pas participer à ce genre d'abri fiscal. Nous, si nous voulons profiter de ça, il nous faut investir chez nos compétiteurs dans le privé. Alors, on trouve ça un peu «dégueulasse».

Rodrigue Biron

ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Depuis déjà plusieurs mois, il y a des discussions avec le ministère des Finances pour répondre à cette demande bien précise qui est venue du Sommet de la coopération; vous avez raison, monsieur Pelletier, là-dessus.

Je peux vous annoncer dès aujourd'hui que nous avons l'intention d'aller dans le sens que vous préconisez, de faire en sorte que les coopératives soient traitées sur la même base fiscale que les entreprises privées, si j'ai bien compris votre demande. Des mesures concrètes seront dans le livre blanc sur la fiscalité qui sera déposé à l'automne par notre collègue, monsieur Parizeau. Ça inclut les caisses d'épargne et de crédit.

9.22 L'enseignement de la coopération

Roger Pelletier

premier vice-président, La Fédérée

Nous avons une autre proposition qui concerne le ministère de l'Éducation. On voudrait voir insérer dans les programmes du ministère de l'Éducation un programme d'enseignement des principes coopératifs parce qu'on prétend que c'est une option qui est valable comme développement économique du Québec, par les Québécois et pour les Québécois. Il faut que les gens connaissent, dès la petite école, les principes coopératifs. Il va falloir pousser là-dessus et je crois déjà avoir un appui favorable au niveau du gouvernement parce qu'on nous a dit que le gouvernement avait un préjugé favorable à l'action des coopératives.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Je voudrais demander au proposeur s'il serait intéressé, par exemple, à suggérer aussi au ministère de l'Éducation de référer aussi la proposition au Centre de formation des adultes. Parce que nous autres, à l'âge où nous sommes rendus, malheureusement, nous n'aurons pas la chance d'apprendre ce qu'est une coopérative.

Roger Pelletier
premier vice-président, La Fédérée

Tout ça est dans notre proposition d'action.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec - FTQ

Est-ce que je pourrais proposer un amendement à la proposition? Qu'elle s'applique également au syndicalisme; syndicalisme et coopération.

Roger Pelletier
premier vice-président, La Fédérée

Je n'ai aucune objection.

Jean-René Bouchard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord

C'est tout simplement pour appuyer la proposition de monsieur Pelletier.

Marcel Cossette
préfet adjoint, MRC de Portneuf

Ici également.

France Côté
Organismes féminins

Les mouvements féminins appuient aussi, en tant que femmes collaboratrices, ce projet-là.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Je proposerais que les cours se donnent aux syndicalistes et aux coopérateurs en même temps! Il y aura moins de division par après!

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Après avoir discuté de ce sujet avec le ministre de l'Éducation, je peux vous dire qu'il y a un nouveau programme qui fonctionne à l'heure actuelle, un programme d'éducation économique avec 4 modules qui touchent les différents secteurs de la coopération. Alors, ça existe présentement et depuis l'automne.

Chapitre 10

L'industrie gouvernementale

Chapitre 10
L'industrie gouvernementale

10.1 L'industrie gouvernementale et l'économie

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle le thème de l'industrie gouvernementale. Le dossier de l'industrie gouvernementale comprend 2 ordres de propositions: effectivement, il y a des propositions qui concernent la philosophie de base du cadre d'intervention et celles concernant des modalités d'application.

J'appelle la proposition 193 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain intitulée «L'industrie gouvernementale partenaire», la proposition 195 de la CUQ ainsi que les propositions 197, 198 et 199 qui concernent le COEUR (Conseil d'optimisation de l'économie urbaine et régionale de la capitale) et la proposition 196 de la Ville de Québec intitulée «Aménagement et revitalisation de la capitale».

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il y a des mots-clés dans notre proposition: compensation, fonds, administration.

Compensation! La Chambre a toujours soutenu qu'il était dans l'intérêt de la province que le gouvernement se comprime, se compresse comme employeur; alors, on a opté pour un abaissement, je dirais, de la bureaucratie gouvernementale. Mais en même temps que le gouvernement se retire comme employeur, il a des responsabilités vis-à-vis la région de Québec; il doit ouvrir d'autres voies de développement et c'est dans ce sens-là que le mot «compensation» a été utilisé.

En plus de ça, le gouvernement a évidemment des devoirs au plan de la péréquation; il a des devoirs spécifiques au plan de sa capitale. Mais à ce chapitre de la compensation, on parle de ses responsabilités comme employeur et c'est une lourde responsabilité que doit assumer tout gros employeur dans un milieu. En se retirant, il crée des besoins. On demande au gouvernement de tenir compte de ce facteur-là.

On demande un fonds de compensation, c'est-à-dire une enveloppe budgétaire qui nous empêche d'aller constamment quêter auprès du gouvernement provincial. Un peu à l'instar d'Ottawa qui vient avec un budget, une assiette, une enveloppe budgétaire, de sorte qu'on ne sera pas constamment devant des voeux pieux ou devant la nécessité de faire des revendications constantes. Alors, à l'instar d'Ottawa, une enveloppe qui va permettre une souplesse d'intervention.

Au plan de l'administration, on demande une structure simple avec des fonds. On peut avoir la meilleure des structures avec peu de fonds; ça ne mène nulle part. Avec 75 gallons de gazoline, un DC-9 fait un décollage normal mais un écrasement spectaculaire! Alors, on veut qu'il y ait une administration très simple.

Sous ce rapport, les ouvertures contenues dans le document du gouvernement nous plaisent, dans l'ensemble. On perçoit cette idée d'une structure simple; on pourra discuter des modalités.

Mais il y a un élément essentiel, il y a l'appareil administratif. Les sous-ministres, tout l'appareil administratif, ont un grand mot à dire et il est important que ces gens-là soient pleinement conscients des défis d'avenir que la région va devoir relever. C'est pourquoi, dans notre structure, nous proposons que des fonctionnaires cadres des principaux ministères, notamment des ministères à vocation économique, soient impliqués dans cette structure-là.

Bref, on veut un corridor où il y a la porte arrière mais aussi la porte avant. C'est l'essentiel de nos propositions; les modalités sont discutables. Ce qu'on voulait discuter aujourd'hui, c'est les objectifs. On a ouvert de grandes voies, au cours de ces journées-là, vers cela; je pense notamment au GATIQ, à tout le problème de la restructuration industrielle. Mais encore là, il faut des fonds; il faut une structure souple; il faut une compensation pour la capitale en plus de la péréquation.

Nous sommes le deuxième grand foyer économique de la province; nous sommes un foyer culturel majeur pour le Canada français. Nous sommes le cran d'arrêt à toute l'érosion qu'a connue l'Est. On veut être une tête de pont du développement vers l'Est; on veut être une métropole régionale rayonnante dans tout l'Est; on veut être une capitale pour toute la province; on veut aussi exporter, dans bien des domaines, des services à Montréal.

Marcel Pageau

président, Communauté urbaine de Québec

Alors, dans le contexte du Sommet, il faudrait retenir que les propositions sont particulièrement associées à la dimension territoriale et ce sont le gouvernement du Québec, la CUQ et la Ville de Québec qui en ont le plus parlé, je crois.

Dans le cas du gouvernement, la vision territoriale est confinée au secteur immédiat de la grande capitale et s'adresse exclusivement aux intervenants publics. C'est la conférence régionale dont parle le document de réflexion présenté par le gouvernement.

La Communauté urbaine donne une vision régionale plus vaste qui pourrait correspondre à la notion d'une région de développement qui regrouperait plusieurs MRC, en plus de la Communauté urbaine. À cette échelle, la Communauté urbaine propose une approche de consultation impliquant les secteurs public et privé et suggère la mise en place du conseil d'optimisation de l'économie urbaine et régionale de la grande capitale, ce qu'on appelle le COEUR.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je vous suis redevable de nous permettre de dépasser l'habitude que nous avons de la liste d'épicerie pour essayer de situer dans un cadre un peu plus vaste les orientations qui sous-tendent tout ça.

La Ville de Québec, quant à elle, propose beaucoup plus qu'un programme d'aménagement; c'est un programme global de revalorisation de la capitale axé autour de 4 grands objectifs: consolider la base économique, aménager la capitale, diversifier les activités économiques et enfin, réaliser un milieu axé sur la qualité de vie.

Il est grand temps qu'on cesse de s'occuper de la capitale par morceaux. Il y a un temps, ce fut la Colline parlementaire. Aujourd'hui, c'est le secteur Saint-Roch. C'est de temps en temps le Vieux-Québec. Ça n'a pas de sens! Ce qui est nécessaire, c'est un cadre global d'ententes à proposer, à négocier, parce que tout dans *Bâtir la capitale* est négociable. Un cadre global à proposer, à négocier et à conclure: c'est un processus complet. C'est en fait, je reprends les mots du ministre délégué à l'Aménagement, une proposition de contrat de développement comme le gouvernement veut en développer une dans son document *Le choix des régions*. C'est une proposition qui touche tous les aspects de l'aménagement et du développement, y compris l'aspect économique.

Ce matin, on a beaucoup parlé de projets qui semblaient locaux; ils ne sont pas locaux lorsqu'ils sont intégrés dans le cadre d'aménagement de la capitale. Quand la Commission de la capitale nationale, à Ottawa, aménage des parcs, des promenades routières, des pistes cyclables, ce sont peut-être des projets locaux mais qui, placés dans un cadre d'embellissement de la capitale, prennent un autre sens. On doit créer une fierté collective envers la capitale. C'est essentiellement, et je le répète, ce que veut faire notre projet *Bâtir la capitale*.

On aménage la capitale; ça, c'est le court terme parce qu'il y avait une urgence de créer des emplois. L'aménagement de la capitale va en créer rapidement! À moyen terme, on consolide la base économique. À plus long terme, on diversifie les activités.

On aménage, on complète l'aménagement comme un bon propriétaire entretient sa propriété. Et je me permets de vous dire que Québec, la capitale, c'est un actif de 5 milliards de dollars qui est à nous et un actif de cette importance et de cette valeur, ce n'est pas un actif qu'on a le droit de laisser déprécier. On entretient donc, en bon propriétaire, sa propriété pour qu'elle conserve et augmente sa valeur, son attrait, pour diversifier ensuite ses activités économiques.

La capitale, permettez-moi de paraphraser, c'est comme la saucisse: plus on en mange plus on l'aime, plus on l'aime plus on en mange. Plus la capitale sera belle, plus on l'aimera; plus on l'aimera, plus on aura conscience qu'elle doit demeurer belle. Il est toujours difficile d'implanter de force de nouvelles fonctions; le processus de rejet peut être rapide. Vaut mieux attirer naturellement. Le bon vieux «sex appeal» est toujours plus efficace. Et c'est ce qui s'est produit à Ottawa! Quand la capitale a été belle, les activités de pointe sont venues; c'est la même logique quand on parle d'infrastructures industrielles.

Hier, on faisait référence à Bécancour; on n'a pas attendu de savoir qui viendrait, qui s'implanterait, pour préparer l'accueil. On a préparé le terrain et le terrain prêt, les gens sont venus. C'est la poule et l'oeuf! Il faut briser le cercle vicieux. Il faut rendre la capitale belle, il faut la rendre attrayante si on veut que le moteur économique s'en empare.

Mais pour cela, il faut croire à la capitale et croire à sa capitale, ce n'est pas seulement le dire, c'est faire la capitale comme une capitale, pas comme une autre ville. C'est dépasser les idées, c'est dépasser les projets, c'est les réaliser!

Quand réaliserons-nous enfin systématiquement ce qui a été planifié au lieu de passer notre temps à constamment tout remettre en cause et tout réévaluer pour faire plaisir aux nouvelles équipes sans cesse renouvelées qui passent leur temps à toujours tout remettre en question! Malheureusement, à moins qu'il y ait des surprises d'ici la fin de l'après-midi ou demain matin, je dois dire qu'il ne me semble pas que le gouvernement ait véritablement de politique définie, globale, quant à sa capitale.

L'accueil négatif, au départ, fait à notre demande de programmes gouvernementaux d'assistance financière pour la relocalisation d'entreprises au centre-ville, hier après-midi, et la réponse négative, ce matin, faite à notre demande concernant l'embellissement des grandes voies d'accès à la capitale, tout cela m'a profondément déçu. On n'a pas compris ce que c'était qu'une capitale!

Il faut avoir le courage de ses politiques, ne pas seulement parler de la capitale nationale, ne pas seulement parler du retour et de la reconstruction des centres-villes. Il faut le faire! Il faut avoir le courage concret de ses politiques.

Mais quelle est, dans tout ça, la marge de manoeuvre financière du gouvernement? C'est à voir! On ne le sait pas. Ni le ministre des Finances ni le président du Conseil du trésor ne sont encore apparus à la table de notre Sommet.

Un mot en terminant sur le document *L'État du Québec et sa Capitale, proposition d'un cadre gouvernemental d'intervention*. J'ai lu ça, vous le présumez bien, avec énormément d'intérêt. J'ai eu une bonne réaction : l'intention de ce document est très saine, dans la bonne direction. Ce qui m'a fait de la peine, c'est que ce soit simplement un document de réflexion et non pas un document d'engagement gouvernemental. En somme, permettez-moi de le dire, c'est un cadre; j'ai hâte de voir l'image! C'est un catéchisme. Qui est contre le catéchisme? Personne! Mais le catéchisme n'est pas garantie de toutes les vertus. J'ai hâte d'avoir le programme concret des vertus.

François Gendron

ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Les travaux du Sommet ont été l'occasion, pour le Comité ministériel, de se poser la question de la relation particulière que l'État du Québec, comme tout État, entretient nécessairement avec sa capitale. Ceci a donné lieu à la diffusion du document de réflexion *L'État du Québec et sa Capitale* que le maire de Québec vient de qualifier de catéchisme.

Le gouvernement entend conduire ses interventions dans la région de la capitale en fonction de 3 grands objectifs. J'aimerais les rappeler même s'il les a lus avec intérêt. J'ai également pris connaissance du document de la Ville de Québec et au niveau des objectifs, je ne peux pas voir autant d'écart que le maire de Québec en laisse voir.

Le premier objectif, c'est de valoriser les grandes fonctions de la capitale; le second, concourir à la mise en valeur de la région de la capitale; le troisième, promouvoir un nouveau

cadre de concertation parce que c'est un Sommet pour faire de la concertation et non pas pour présenter ses propres vues en disant: voici le modèle et c'est comme ça que ça doit se passer. J'ai toujours compris que c'était un Sommet de concertation!

Tout le rayonnement que la capitale doit avoir a des incidences sur les régions périphériques mais ça doit se discuter, ça doit être mis sur la table. Ce que nous avons mis sur la table — et c'est dans ce sens-là que c'est un document de réflexion — c'est ce que j'appelle un cadre d'intervention. Mais il y a un contenu! Et le contenu est beaucoup plus important et il est dans le même sens que la Ville de Québec le souhaite; je reviendrai tantôt sur des points concrets de convergence.

Comme on peut le constater, la mise en oeuvre de ces principes se traduit par des orientations accompagnées chacune de projets et d'engagements gouvernementaux pour les concrétiser. Par ailleurs, le gouvernement a tenu à intégrer dans son approche à la fois les préoccupations du développement économique et celles d'aménagement du territoire.

Ce cadre de concertation est particulier à la région de la capitale parce que nous sommes conscients, comme gouvernement, qu'il était urgent, nécessaire, comme le maire Pelletier l'a dit, de ne plus envisager un développement à la pièce, par morceaux. Pour la première fois, à ce que je sache, un gouvernement du Québec a décidé de prendre position quant aux responsabilités additionnelles qu'il a envers sa capitale. Même si on est bousculé, comme le maire Pelletier le mentionne, si on se succède les uns à la suite des autres, il n'en demeure pas moins que ce sera la première fois qu'un gouvernement décide, dans un document public, de définir des principes, des règles qu'il entend suivre dans le futur, et pour lesquels il exercera une certaine vigilance afin que les projets précis de développement s'intègrent à l'intérieur de ces principes.

Donc, oui à un cadre global; oui à du développement intégré, polyvalent, attrayant, parce que ce sont des objectifs qu'une capitale se doit d'avoir et qu'un gouvernement se doit d'avoir envers sa capitale si on veut effectivement que ça ressemble à une capitale.

Dire qu'on n'a pas de politique définie pour notre capitale parce que peut-être, au cours du Sommet, la concertation n'aura pas dégagé le consensus souhaité par la Ville de Québec sur 1, 2 ou 3 de ses projets, c'est oublier tous les autres! Il me semble que c'est manquer d'honnêteté intellectuelle parce que ce n'est pas ça la réalité des choses même si on aura l'occasion demain matin de dégager le consensus. Il y a passablement de projets importants qui s'inscrivent à l'intérieur des objectifs que j'ai définis tantôt et c'est tellement vrai que quand on me fait accroire qu'il n'y a pas de contenu, je tiens à répliquer qu'à peu près 70 à 75 % des recommandations, dans le cahier des propositions, pour lesquelles le gouvernement du Québec était interpellé ont été intégrées dans ce que le maire de Québec a qualifié de catéchisme tantôt et qui s'appelle *L'État du Québec et sa Capitale, proposition d'un cadre gouvernemental d'intervention.*

Quant au moyen qui était suggéré tantôt, avoir un fonds spécial, moi, je ne suis pas d'accord pour l'appeler fonds de compensation. Je ne suis pas d'accord non plus pour dire qu'il y a un fonds comme ça au fédéral; nous avons vérifié. Mais je serais d'accord pour dire que le gouvernement du Québec ne peut pas prendre position sans s'assurer qu'il y ait également du soutien financier à l'intérieur de projets intégrés et qui répondent aux objectifs et aux principes du document.

Le moyen, est-ce que ce sera le genre de fonds que vous avez suggéré? Je ne le sais pas; c'est à regarder; c'est négociable et c'est compris également dans la proposition.

Quand je parlais d'un nouveau cadre, je parlais non seulement du contenu mais également de mécanismes pour que le gouvernement du Québec s'associe avec les principaux partenaires. Il me semble qu'autour de la Communauté de Québec également, il y a du rayonnement et c'est important que cette position-là soit discutée et partagée par d'autres partenaires. On ne veut pas uniquement avoir la vision du maire de Québec même si on doit avoir beaucoup de respect pour le maire de Québec! Il a le droit d'émettre son opinion et de définir comment il voit l'action du gouvernement par rapport à sa capitale. Mais, à ma connaissance, il n'est pas le seul qui doive avoir une vision et définir ce qu'est le contenu à intégrer à l'intérieur d'un cadre d'actions ou d'interventions.

On a eu l'occasion de faire une petite analyse qui s'appellerait «Divergences et convergences entre le catéchisme ou le missel de la Ville de Québec». Bien sûr, le missel a la reliure dorée, personne n'est contre ça! Tout le monde est pour ça, un missel avec une reliure dorée; c'est dispendieux, papier glacé, belles photos! Je suis pour ça; ça va dans le sens de revaloriser la capitale. Mais je pense qu'entre les 2 documents, quand on se donne la peine de regarder les points de divergence, il y en a bien moins que le maire de Québec n'essaie de le laisser voir dans le moment! On a fait un relevé page par page et il y a beaucoup plus de points de convergence que de divergence entre le catéchisme et le missel.

On aura l'occasion de le préciser davantage mais il me semble que c'est rater, encore là, une occasion en or alors que pour la première fois, un gouvernement se donne la peine de décrire dans un document des principes auxquels il va tenir, justement parce qu'il a des obligations particulières et spécifiques envers sa capitale. C'est la première fois; on va y tenir mais on n'a pas le monopole de la vérité. C'est un document qu'on met sur la table dans un Sommet de concertation où on demande aux autres agents de regarder ce qu'il y a dedans.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Quand je suis arrivé au Sommet hier après-midi, j'ai dit à un moment donné que ce Sommet ne devait constituer ni un point de départ ni un point d'arrivée. C'est vrai pour la capitale du Québec. La ville de Québec, la capitale du Québec, ne pourra pas considérer que ce Sommet a été ni un point d'arrivée ni un point de départ; ça a été un point tournant. Il y a des choses qu'on n'aura pas discutées, dans certains cas rejetées, dans plusieurs cas adoptées. La capitale ne partira pas de ce Sommet, demain, habillée des pieds à la tête, c'est exact! Il en faut aussi pour tout le monde et le maire de Québec, tantôt, avait la clairvoyance de dire: le document que nous avons préparé, *Bâtir la capitale*, est un document négociable. Mais c'est au moins un document sur lequel la Ville de Québec a mis suffisamment de travail pour que nous ayons senti le besoin de le déposer à ce Sommet pour vous dire quelles sont nos attentes quant au développement et à l'aménagement de la capitale.

Québec n'est pas une ville comme les autres. Pour paraphraser ce qu'on connaît bien dans le domaine de la radiotélévision éducative, Québec, c'est l'autre ville! Et parce qu'elle est la capitale, elle a droit à des considérations particulières.

Le maire de Québec disait tout à l'heure, parlant de la saucisse à laquelle il faisait allusion, que plus on en mange, plus on l'aime et plus on l'aime, plus on en mange; c'était dit, aussi, à propos d'un projet national! La capitale que nous disons souvent, nous, de notre côté, «nationale», vous nous disiez tantôt: «plutôt que d'en parler, peut-être faudrait-il la faire, la capitale!». Nous, plutôt que de parler toujours de la capitale nationale, peut-être que tous ensem-

ble, nous devrions travailler à la faire nationale, cette capitale, et peut-être bien, à ce moment-là, que nous aurions davantage les moyens de donner suite à des engagements que vous aimeriez qu'on prenne au niveau d'un plan d'action concret.

Monsieur le maire, j'ai senti à travers vos propos beaucoup d'ouverture d'esprit; j'ai senti que ce que vous vouliez passer comme message, c'était qu'il y avait des points communs entre le document *Bâtir la capitale*, avec 45 propositions concrètes, 500 millions de dollars, 10 000 emplois et les 4 objectifs que vous avez définis, et le document *L'État du Québec et sa Capitale*, avec des orientations et des propositions d'action précises, avec une volonté très claire du gouvernement de faire quelque chose de particulier pour sa capitale. Mettons le catéchisme et le missel ensemble; fondons-les et harmonisons les relations entre l'État du Québec et sa capitale sur la base de ces 2 documents. Nous avons là un modèle, un scénario, pour faire en sorte qu'effectivement, nous atteignions les objectifs que nous visons de part et d'autre, ensemble, collectivement.

Je crois que la capitale sortira de ce Sommet avec un ensemble de propositions, pas toutes celles qu'elle aurait désirées et certaines avec des nuances mais un ensemble de propositions qui sont indicatives d'une volonté de faire quelque chose de spécial.

Et je retiens que si notre volonté politique est réelle, elle devra se concrétiser à travers l'adoption d'une proposition d'action qui, quant à moi, devrait avoir 3 volets. Premièrement, il nous faut créer le cadre politique qui nous permettra ensemble de mener les interventions sur la région de la capitale; deuxièmement, il nous faut retenir l'idée de ces contrats de développement à intervenir et, troisièmement, si nous voulons être certains que tout cela aura du contenu, il nous faut travailler sérieusement les propositions de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain et, pourquoi pas, songer sérieusement à créer un fonds de développement et d'aménagement de la capitale à l'intérieur duquel nous pourrions trouver les disponibilités financières qui nous permettraient de donner suite à ce qui pourrait être le mariage heureux des 2 documents produits par la capitale et par l'État du Québec.

Bâtir la capitale, c'est bâtir le Québec. Et quant à nous, nous avons la volonté d'y parvenir.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

J'étais de ceux qui ne souhaitaient pas que nous présentions un document qui aurait été un résumé de politiques figées et inflexibles. Au contraire, il fallait, puisque c'est un exercice de concertation auquel nous participons, que ce document soit un document de réflexion susceptible de générer des accords entre les intervenants et le gouvernement.

Je suis plutôt à l'aise pour intervenir parce que je pense que le ministère des Affaires culturelles, depuis 3 ou 4 ans, a déployé des efforts comme jamais auparavant pour reconnaître la capitale nationale du Québec. Des investissements majeurs du ministère des Affaires culturelles ont été faits dans Québec même et dans la région, mais surtout dans Québec même.

Le propos du maire de Québec m'étonne un peu. Je suis convaincu qu'il ne s'applique pas, en tout cas, au développement culturel parce que si je regarde son document et si je prends connaissance du document que nous avons produit, je me rends compte qu'en ce qui a trait au développement culturel, ce qui est important pour une capitale nationale, il n'y

a à peu près pas la moindre divergence. Si, sur des détails! Des détails mineurs sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir demain. On a même l'impression qu'on s'est inspiré du programme d'action culturelle que nous avons publié en mai 1983 et les ressemblances entre celui-ci et *Bâtir la capitale* sont frappantes. Bien sûr, les ressemblances aussi, sauf des différences d'accent, entre ce que propose pour le développement culturel *Bâtir la capitale* et notre document de réflexion sont encore omniprésentes; il n'y a qu'une différence d'accent.

Je me sens plutôt à l'aise parce que le document gouvernemental met un peu plus l'accent, en ce qui a trait à la capitale, sur sa vocation de capitale nationale. Alors, je pense qu'il ne sera pas très difficile de réconcilier nos points de vue puisqu'il n'y a pas de divergence, sauf sur un tout petit détail concernant les salles de spectacles et sur lequel il n'est même pas nécessaire d'insister mais on pourra y revenir demain. Pour le reste, la volonté exprimée par la Ville de Québec et la volonté exprimée par le gouvernement du Québec coïncident tout à fait et parfaitement.

Il faudrait donc faire des exceptions et faire cette réserve, à tout le moins pour monsieur le maire. On m'accusera peut-être de ne pas être très polyvalent mais comme je venais de prendre connaissance du document, inutile de vous dire que je suis allé voir ce qui a trait au développement culturel et ce sera, comme c'est le cas depuis 2 ou 3 ans, l'entente parfaite entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires culturelles.

Paul-Guy Boucher

président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le CRD a fait connaître le 10 septembre 1983 la stratégie de développement qu'il propose, en examinant ce qui s'était passé depuis une dizaine d'années. À l'intérieur de notre document, il est critiqué à cause de ça, on ne fait pas part de projets précis pour éviter justement que des gens prennent position sur des projets plutôt que sur une vision de développement.

Le CRD a déposé cette stratégie de développement très ouvertement et dans un délai qui permettait un débat alors que des intervenants, entre autres la Ville de Québec, la Communauté urbaine et le gouvernement lui-même, ont déposé leur vision du développement régional à la toute dernière minute. Aujourd'hui, on arrive, dans le cadre du Sommet, à l'intervention gouvernementale et on discute de stratégie de développement; on discute de la vision du développement de la capitale et dans les débats qui ont été présentés, on ne discute que de la capitale! Pourtant, on avait bien décidé d'un Sommet de la grande région de la capitale.

Les citoyens de la grande région de Québec, de Charlevoix, de Beauport, de la Beauce, de Portneuf veulent participer au développement de la région de la capitale; ils veulent aussi avoir leur place.

Tout au cours du Sommet, on s'est rendu compte, et c'est très facile, d'ailleurs, d'après les interventions, que tout l'impact, dans la grande majorité des discussions, a été mis sur la capitale. L'intervention gouvernementale, à ce niveau-ci, porte aussi, et avec un très fort accent, sur la capitale. On va même jusqu'à en délimiter le territoire et à prévoir un organisme de concertation soit pour assurer le suivi immédiat du Sommet, soit dans le futur, dans le cadre du projet *Le choix des régions* qui est soumis actuellement à la consultation, au niveau du Québec.

Pour la région de Québec, on se rend compte que le gouvernement a fait son choix; il a fait le choix de la capitale, avec 2 MRC de la Rive-Sud et sans consultation. Pourtant, c'est ce qui est sur la table actuellement; il y a une consultation qui doit être faite au niveau de toute la province pour déterminer les territoires et les organismes de concertation. Le CRD déplore cette démarche qui est faite à l'intérieur du Sommet, dans le cadre d'une intervention gouvernementale qu'on a refusé de discuter avant. Je reviendrai tout à l'heure sur le point du fonds de développement régional.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Je ne suis peut-être pas un aussi bon orateur mais j'aimerais vous rappeler que je suis un travailleur et il y en a peut-être 13 % dans la région de Québec. C'est très beau de développer la ville de Québec et la périphérie mais je me demande si les travailleurs vont tous se promener tantôt dans la ville de Québec les poches bien vides! Il y a ça, aussi.

Le Sommet économique nous semblait être un sommet économique et le développement des usines et des industries, on n'en a pas entendu parler beaucoup depuis 2 jours. C'est un peu frappant! Si c'est un sommet dans le sens d'un débat entre les villes et le gouvernement, mon Dieu! ils le feront; ils n'ont qu'à nous le dire et on va se retirer.

Nous, ce qui nous intéresse, c'est qu'il y ait des emplois, que les travailleurs aient des emplois non pas temporaires pour 2 ou 3 ans mais des emplois stables, des emplois de base dans lesquels les gens vont pouvoir vivre, se développer humainement et se promener dans la ville de Québec qu'on aura développée. Je pense qu'on doit changer notre optique et dire: s'il y a 500 millions de dollars au Québec, on pourra peut-être leur en donner 100 millions et fournir le restant pour développer les usines.

On a constaté, il y a des documents frappants, qu'il n'y a pas d'usine dans la ville de Québec. On est dépassé par ce qu'on appelle la PME, et qui est toujours vacante quand il se produit des crises. Alors, quand va-t-on être capable de s'implanter et de dire, que ce soit n'importe où dans la région de Québec, qu'on devrait penser plutôt à créer des industries pour qu'on puisse vivre dans cette ville-là, sapristi!

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

En entendant parler de missel et de catéchisme, j'ai dit: il doit y avoir des vertus quelque part! On doit avoir quelque chose pour la foi, l'espérance et la charité...

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Ou des péchés comme la gourmandise!

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Là, aujourd'hui, monsieur le maire, c'est vous qui avez été gourmand!

Je n'ai pas eu le temps de regarder en profondeur le document de la Ville de Québec mais c'est un document qui est intéressant. Moi, j'ai vécu à Québec à partir de l'âge de 7 ans. Alors, je peux vous dire qu'il y a des choses là-dedans qui sont bonnes pour Québec et qui sont bonnes pour la région.

L'autre document qu'a présenté le gouvernement est un cadre avec des propositions. Quand on parle d'entrées sur Québec par exemple, on peut parler du pont de Québec, en passant par Saint-Nicolas, on peut entrer par la traverse, par Lévis; on peut entrer par l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, on peut entrer par la route de Charlevoix. Et ça prend un ensemble, un certain tout; c'est comme sur une bague: il y a un diamant mais autour de la bague, habituellement, il y a un peu d'or aussi. Il faut qu'il y ait un ensemble et il faut qu'il y en ait un peu pour tout le monde! Monsieur Baribeau l'a dit un peu! Cinq cent millions, peut-être que tout ce qu'il y a là-dedans est acceptable. Peut-être aussi, comme le dit Jean-François Bertrand, qu'on pourrait fusionner les 2 documents et se donner un échéancier rapide.

Dans l'ensemble des propositions, il y a des choses sur lesquelles on doit tous les deux être d'accord. J'aimerais mieux, moi, que ce soit le cadre pour qu'on ne soit pas laissé pour compte, du côté de Lévis, pour qu'on soit dans le décor aussi. Quand même que ce serait rien que pour enlever notre tas de sel d'ici 6 mois! Ça commencerait par là! Et puis établir des choses sur lesquelles on est d'accord, tous ensemble.

Il est vrai qu'il y a toute la région de Québec, comme le dit le CRD, mais il y a quand même un cadre plus fortement urbain dans la région de Québec et il a besoin d'un pôle d'intervention privilégié. Il me semble que celui que le gouvernement a préconisé, la Communauté urbaine, la Ville de Québec et les 2 MRC, c'est un cadre qui n'est pas pire. Et si on s'entendait, après avoir fusionné les 2 documents, sur un certain nombre de choses, on pourrait commencer par celles sur lesquelles on s'entend et ce sur quoi on ne s'entend pas, essayer de se convaincre que c'est bon.

Comme il y en a pour un certain montant et qu'on ne sera pas capable de tout faire ça l'an prochain, il me semble qu'il y aurait possibilité de rallier tout le monde là-dessus.

Et moi, je vais vous dire une chose, monsieur le maire: je suis plutôt gourmand pour la ville de Québec!

10.2 La conférence de la capitale

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Chers partenaires, toute philosophie se traduit dans des actes concrets, dans des choses visibles. Il m'apparaît ici que dans le débat de fond, il y a 2 grands volets: la structure et le plan de développement. Chacun des partenaires a des propositions dans ce sens-là. Je vous inviterais à tenir compte, dans vos débats, des remarques faites par monsieur Boucher

sur une vision régionale. J'aimerais aussi que vous teniez compte de la remarque de monsieur Baribeau : il y a aussi des enjeux, des retombées qui vont être bénéfiques pour la création d'emplois, pour le travail.

J'aimerais aussi que vous envisagiez, dans vos débats, les points sur lesquels vous pouvez vous entendre, en prenant pour acquis que si vous vous entendez sur certains points de convergence, il y a certaines modalités qui pourront suivre plus tard. Dans cet esprit-là, je remarque de part et d'autre qu'il n'y a pas nécessairement de conflit fondamental.

Pierre Talbot

vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Il y a plus de points de convergence que de divergence. Je soulève seulement un point dans la proposition du CRD où on parle d'instaurer un mécanisme de consultation du milieu en privilégiant les CRD. Sur la concertation, ce qui est important, c'est que l'homme d'affaires exprime l'homme d'affaires, que le travailleur exprime le travailleur; en somme, que chaque milieu s'exprime et la mission de l'homme politique, c'est d'arbitrer. Alors, sur ce plan-là, nous n'accepterions pas une structure de concertation où tout serait confondu. Nous tenons à ce que la voix du milieu des affaires soit pleinement entendue. Et c'est pour ça qu'on opte pour une structure comme celle que propose le gouvernement, une structure simple, ministérielle, qui regroupe les hommes politiques. Les hommes d'affaires, dans une telle structure, nous nous ferons entendre en temps et lieu.

La Chambre de commerce se sent confortable avec ce qui est proposé par le gouvernement quant à la structure bien que le poids politique de la Ville de Québec m'apparaisse faible; mais avec le maire qu'on a, on aura des compensations.

Marcel Pageau

président, Communauté urbaine de Québec

Nous avons proposé un conseil d'optimisation de l'économie urbaine et régionale, le COEUR (proposition 197). Si on considère la grande région de la capitale, on va la comparer à un squelette. Quand on aura un «coeur» à l'intérieur, ça va se refléter dans tous les membres. La proposition que nous faisons, c'est pour avoir une grande capitale saine, une grande capitale où les gens vont tout trouver. Ça va se refléter sur toute la grande région de la grande capitale. Dans cette optique-là, nous sommes d'accord pour que les pouvoirs soient renforcés et que la capitale soit renforcée.

Rémi Gagné

président technique de la conférence

Concernant la structure, vous retrouvez-vous dans celle proposée ou par le gouvernement ou par la Ville de Québec?

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

On trouve, à l'intérieur, presque exactement ce que nous avons proposé mais je ne crois pas que la Ville de Québec ait proposé une structure comme telle. Le gouvernement a proposé une structure; nous, nous en proposons une.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Effectivement, la Ville de Québec n'a pas proposé de structure mais je vais faire un commentaire sur celle proposée dans le document du gouvernement et sur laquelle j'ai longuement réfléchi.

On est, au départ, favorable à la concertation; la formule a au moins un mérite évident, c'est de réunir des décideurs politiques des 2 rives avec le ministre d'État à l'Aménagement. Je serais prêt à participer à une telle structure mais je peux difficilement mettre une condition parce que la décision ne relève de personne d'entre nous. Je souhaiterais qu'il y ait, en parallèle, un comité interministériel de la région de Québec formé par le Conseil des ministres.

De 1979 à 1981, il y a eu une structure fort efficace, présidée par l'ancien ministre des Transports, monsieur De Belleval, qui a réussi à ce moment-là, avec l'appui d'un secrétariat d'un des ministères d'État — monsieur Ouellette m'indique que c'était lui, vous avez fait du bon travail, monsieur Ouellette, je peux vous le dire — à coordonner l'action gouvernementale qui, forcément, est très sectorielle; chaque ministère a son ministre, son quotidien, ses affaires. Mais à un moment donné, quand il faut une politique d'ensemble du gouvernement, ce qui implique plusieurs ministères, seul un comité interministériel peut régler tout ça, avec une autorité politique définie, pas seulement un ministre.

Et c'est pour ça que si cette structure-là était aussi créée, le ministre d'État à l'Aménagement risquerait d'arriver avec un éclairage plus global et plus défini sur la pensée gouvernementale, même si elle reste sujette à négociation. Il me semble qu'on perdrait moins de temps tout le monde.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

À cette condition, monsieur Pelletier, vous vous sentiriez confortable avec la structure?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je ne sais pas si je me sentirais confortable mais je jouerais le jeu. Être confortable, on le verra à l'usure!

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

La proposition est sur la table, dans le document. C'est une représentation des rives, de la Communauté urbaine et de la Ville de Québec. Moi, je n'ai pas d'objection et je le dis vraiment comme je le pense: je trouve déjà que j'en ai par-dessus la tête; je n'ai pas d'objection à me décharger de responsabilités qu'on m'a confiées. J'avais toujours compris que quand je voudrais me concerter sur le cadre d'intervention concernant les responsabilités du gouvernement envers sa capitale, ça serait un genre de comité aviseur des élus politiques, représentatif des 2 rives, Communauté urbaine, Ville de Québec, qui ferait la sélection, la rétention, la «priorisation» du document de la Ville de Québec, document qui est bien fait et qui ne comporte pas tant de divergences, comme je l'ai mentionné tantôt, et qu'à l'interne, nous déciderions éventuellement, comme gouvernement, que c'est plus logique de le faire supporter par un comité ministériel de la région de la capitale, pour un meilleur ascendant au Conseil des ministres.

Je n'ai pas d'objection; on regardera ça. Mais ça relève du gouvernement du Québec de décider si, effectivement, on ne doit faire supporter la responsabilité uniquement que par celui qui vous parle.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

En consultant rapidement mes collègues, je constate qu'effectivement, il y aurait intérêt à ce que le ministre Gendron, qui siégerait sur la conférence pour la mise en valeur de la région de la capitale avec le maire de la Ville de Québec, le président de la Communauté urbaine de Québec ainsi que les 2 préfets des MRC urbaines de la Rive-Sud, puisse être en mesure de s'appuyer sur un consensus qui aurait été établi à l'interne entre les ministres responsables du développement et de l'aménagement dans la région de la capitale.

Dans ce contexte-là, non seulement accueillons-nous favorablement la proposition du maire de Québec mais je pense qu'effectivement, me rappelant que l'organisme qui existait à l'époque, pendant 2 ou 3 ans, avait donné des résultats, ça permettrait de travailler sur des choses très concrètes et d'avoir un point d'appui solide au Conseil des ministres. Et ceci parce qu'il y aurait eu au départ concertation à l'interne et qu'ensuite, ça nous permettrait d'aller rencontrer nos interlocuteurs et de faire l'équivalent de ce que monsieur Gendron fera dans l'avenir, c'est-à-dire signer des contrats de développement pour la valorisation de la capitale.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Monsieur Richard et moi, nous venons de nous concerter. On trouve tellement ça bon, la proposition du maire, qu'on va suggérer au Premier ministre de nous nommer tous les deux sur le comité!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je pensais que vous alliez dire que vous alliez suggérer au Premier ministre de me nommer ministre mais ça, il aurait fallu s'en parler!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Si je comprends bien, il y aurait un premier accord entre les partenaires sur une...

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

...Une conférence pour la mise en valeur de la région de la capitale. C'est à la page 90 du document *L'État du Québec et sa Capitale*.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Et qui serait accompagnée officiellement par un comité interministériel.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Je voulais répondre à monsieur Talbot que le CRD ne propose pas de structure comme telle, au niveau de l'intervention gouvernementale. Actuellement, il y a un processus de consultation qui est enclenché par le gouvernement, au niveau du développement des régions, et on ne supposait pas que ça viendrait au Sommet.

Il y a une question que je voudrais poser au ministre délégué à l'Aménagement: la structure que vous voulez mettre en place actuellement pour la capitale, la voyez-vous aussi comme une structure pour assurer le suivi du Sommet?

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Non!

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

C'est tout simplement au niveau de la valorisation de la capitale?

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

C'est simplement ce qu'on a discuté.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Je trouvais ça très important pour le débat de clarifier ça. Ce n'est pas non plus le futur CRCI que vous installez; je voulais que ça soit bien clair.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

C'est très clair!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Gendron, j'aimerais que vous disiez à monsieur Baribeau quelle va être la part des travailleurs et quel est le lien que vous faites avec sa demande, dans votre projet.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Là, il ne faut pas mêler les affaires. Au niveau des structures régionales, oui, il y a un document qui est disponible et qui est dans le décor depuis le 10 ou le 12 juin 1983, à peu près. Et dans *Le choix des régions*, je veux effectivement créer des tables de concertation permanentes où tous les partenaires, du genre de ceux qui sont autour de la table, seront associés pour dégager les priorités des grandes régions de concertation.

Mais ce qu'on avait ici sur la table, c'était la particularité que Québec, comme gouvernement, veut conférer à sa capitale.

On peut bien dire: ça regarde tout le monde! Mais nous avons pensé qu'à un moment donné, il fallait s'en tenir aux communautés les moins incidentes par rapport à des objectifs spécifiques sur la capitale. Je m'en tiens à ce qui est sur la table, c'est très clair.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ça vous satisfait, monsieur Baribeau?

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Non et voici pourquoi. Il va y avoir 2 tables de concertation, si je comprends bien; c'est-à-dire d'un côté, un comité ministériel qui va travailler avec la Ville de Québec pour l'aménagement de la ville de Québec et à partir de là, je présume qu'il va y avoir des choses concrètes de faites.

Concernant l'aspect économique, comment vont se faire les liens? Parce que je ne voudrais pas que tout l'argent s'en aille pour l'embellissement de la ville de Québec et qu'il n'y ait pas d'autres usines dans la région de Québec. Peut-on me donner une garantie?

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Je comprends le point de vue de monsieur Baribeau sauf qu'il ne porte pas sur ce qu'on discute. Monsieur Baribeau, je pense que vous avez raison de mentionner ce que vous mentionnez. Mais je n'ai jamais dit, dans le document *Le choix des régions*, que les tables de concertation vont reprendre la formule des Sommets, si jamais on y donne suite et s'il y a une volonté collective de s'en aller dans ce sens-là. Je dis que le Fonds de développement régional et d'autres outils qui sont mentionnés dans le document *Le choix des régions* seront à la disposition des «concertés» pour actualiser des choses, comme vous le mentionniez tantôt. Et ie pense que là, les travailleurs se doivent d'être représentés via leurs structures syndicales.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Suite à la réponse du ministre qui dit que c'est très différent de l'orientation du document *Le choix des régions*, quel mécanisme sera mis en place pour que les régions aient leur mot à dire, étant donné que les structures de la région 03 n'ont pas changé et qu'on est toujours à l'intérieur d'un Sommet de la grande région de la capitale?

Je voudrais donner seulement un exemple, monsieur Gendron : sur la Rive-Nord, au nord de la CUQ, il y a une immense ceinture verte qui est souvent identifiée comme zone de plein air et d'amusement pour la Communauté urbaine de Québec. Est-ce qu'il y a possibilité que des interventions se fassent en réaction aux décisions qui vont se prendre, soit au niveau du transport, soit au niveau du loisir, du tourisme, etc.? Il devrait y avoir un mécanisme, dans la structure, pour laisser une place aux intervenants qui seront touchés par des décisions qui seront prises.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Effectivement, demain, nous aurons à préciser à qui on confiera la responsabilité du suivi du Sommet.

Pierre-Maurice Vachon
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce

J'aimerais que les 2 MRC de la Rive-Sud, Chutes-de-la-Chaudière et Desjardins, particulièrement, viennent dire ce qu'elles en pensent, elles aussi.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

C'est une question de compréhension parce que c'est assez compliqué pour quelqu'un qui n'est pas habitué de fonctionner dans les structures politiques et les relations État du Québec versus Ville de Québec versus région.

L'explication que me donne le ministre est un peu contradictoire avec ce qui est écrit dans le document; enfin, j'y vois une contradiction mais peut-être qu'il n'y en a pas; c'est pour ça que je pose la question. On associe les maires en question et le président de la Communauté urbaine avec le ministre pour signer des contrats de développement qui seront établis à partir des projets ayant fait l'objet d'un consensus entre les différentes parties prenantes lors du Sommet, les caractéristiques restant à définir. Alors, pour moi, les consensus, ça comprend les consensus non seulement établis avec la Ville de Québec mais aussi avec la Communauté urbaine de Québec et les intervenants des 2 MRC en question. Donc, ça comprend l'ensemble des consensus de tout ce monde-là, pas seulement de la Ville de Québec. Et en ce sens-là, moi, je comprends que la moitié des consensus, mettons que c'est égal entre les villes du Québec métropolitain et l'ensemble de la région, que la moitié du suivi du Sommet va être effectuée, effectivement, par cette structure-là.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Juste une correction : la structure dont on vient de discuter, ce n'est pas la structure du suivi.

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Je ne veux pas avoir l'impression d'être berné. Quand je lis ça, j'ai l'impression que tout ce monde-là va faire un suivi du Sommet; c'est écrit noir sur blanc.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La question est très pertinente. J'aimerais qu'on soit très, très clair là-dessus.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Moi, je voudrais l'être le plus. C'est ça l'objectif! On n'a pas discuté de la structure du suivi de toutes les décisions du Sommet. Ça, c'est pour demain. Suite à un Sommet, il y a des

consensus et il y a une structure de suivi qui s'occupe de l'ensemble des consensus. J'avais toujours compris que la structure que je propose n'est qu'une référence au document dont j'ai parlé concernant les responsabilités particulières dont le gouvernement veut s'acquitter, parce qu'il prétend qu'il doit le faire pour la capitale. Nous avons décrit ce que nous entendions par les gens qu'on consultera lorsqu'on voudra, effectivement, aller plus loin. Tout ce que le maire Pelletier disait, je l'achète, comme État québécois, pour la capitale. Mais pour le suivi global de tous les consensus qui vont se dégager et qui se dégagent depuis une journée ou deux, il y aura une structure de suivi spécifique.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le CRD, par contre, ne peut pas reconnaître cette structure-là comme étant une structure de développement économique. Le développement économique, ça concerne les entreprises, ça concerne les travailleurs, ça concerne beaucoup de gens et pas seulement du monde politique.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Comme vous le définissez, monsieur Boucher, vous avez raison. Il y aura des incidences économiques, bien sûr. L'hôtellerie, la restauration et le domaine touristique de Québec, ça représente de l'emploi, de l'emploi important qu'on veut conserver. Je pense qu'on se comprend.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Si ça peut alléger la discussion et rassurer tout le monde, je voudrais dire que dans ma pensée, un mécanisme de concertation et d'échange entre responsables politiques de la capitale et de sa région immédiate ne préjuge en rien de tout autre mécanisme que le présent Sommet déciderait demain pour la suite des discussions que nous avons eues depuis hier midi. Ce sont 2 choses différentes.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

En réponse à monsieur Vachon concernant la Rive-Sud, on a compris que les MRC de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière seraient intégrées dans ce processus de consultation. Et comme on dit d'habitude, on traversera la rivière lorsqu'on sera rendu au pont. Ça nous suffit comme approche, actuellement.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Nous, nous voulons garder le secteur privé avec nous, pour la consultation. On voyait un organigramme qui serait constitué du gouvernement du Québec, du ministre Gendron, du Comité interministériel; en dessous, cette fameuse conférence dont on parle à la page 90 de *L'État du Québec et sa Capitale* et nous; le COEUR revient, avec le privé, la CUQ, la Ville de Québec et les 2 MRC. Donc, il y aurait 5 voix, dans notre structure à nous, sur la conférence.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, il y a consensus là-dessus?

(Assentiment)

10.3 Le Fonds de développement régional

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 191 du CRD de Québec concernant le Fonds de développement régional.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Tant que la structure géographique de la région 03 ne sera pas changée, il faut continuer à fonctionner. Depuis 1972, l'OPDQ est chargé de gérer le Fonds de développement régional en tenant compte des avis des gens qui travaillent avec lui, entre autres le CRD, un organisme qui relève de l'OPDQ.

On se rend compte, depuis quelques années, que le Fonds de développement régional sert de dépannage à différents ministères. Nous avons des exemples concrets, récents de cette année, au niveau du Centre des congrès, par exemple, et au niveau de l'agrandissement du Colisée de Québec, où quelques millions de dollars ont été investis. Un ministère manquait d'argent et on a pris le Fonds de développement régional pour développer ces infrastructures-là.

Le CRD demande qu'une décision soit prise officiellement par l'OPDQ, par son ministre responsable, pour que le Fonds de développement régional serve exclusivement à des développements suscités et voulus par le milieu et non pas à augmenter les budgets d'un ministère.

Deuxièmement, nous demandons que soit implanté un mécanisme de consultation, au niveau du milieu, pour savoir à qui verser ces argents.

Et troisièmement, nous demandons de voir à ce que les fonds soient répartis équitablement entre la capitale et les régions. Je prends un exemple: cette année, il y avait un Fonds de l'ordre de 5 millions de dollars; normalement, si on tient compte de la population et des besoins de chacun, le Fonds devrait être réparti également entre les besoins de la région métropolitaine et ceux du reste de la région.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je ne comprends pas pourquoi on arrive toujours avec le dossier du Colisée. Effectivement, je suis allé chercher au gouvernement fédéral plus d'argent que ce que j'en ai reçu. Je ne comprends pas comment on a pu imputer ça au Fonds de développement régional! Quant à moi, ça ne relève pas des faits mais de la comptabilité gouvernementale.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Je n'ai pas envie, moi non plus, d'expliquer notre mécanisme comptable qui est pas mal compliqué mais je peux au moins dire que ce n'est pas vrai que le Fonds de développement régional a contribué au Colisée de Québec. Ce n'est pas de l'argent qui avait été octroyé budgétairement au Fonds de développement régional. On a mis une réserve de crédits de 5 millions de dollars dans le Fonds de développement mais ils provenaient d'un autre secteur, d'un autre dossier, d'une autre «patente» administrative; pour des raisons de facilités budgétaires, de souplesse administrative, j'ai eu à administrer ces 5 millions de dollars qui ont été intégrés dans le Fonds mais pour lesquels, lors de la revue de programmes du gouvernement, je n'avais pas eu de crédits.

Le Fonds, c'est 22 millions de dollars, cette année. En règle générale, je suis d'accord avec vos principes, monsieur Boucher, parce que c'est comme ça que ça se passe dans la réalité. Je peux faire le relevé mais ce n'est pas le moment ici de faire des statistiques...

Que l'on puisse «responsabiliser» davantage l'OPDQ pour un Fonds plus substantiel, je ne peux pas être contre ça. Je me bats à chaque année pour ça!

Qu'on consulte davantage le milieu, à ce que je sache, c'est le délégué de l'OPDQ, en collaboration avec les instances régionales, qui établit la programmation régionale. Alors, je vais toujours favoriser une plus grande implication du milieu.

Mais sur le troisième point, là, je ne peux pas être d'accord avec l'idée d'avoir un Fonds qui serait tranché par morceaux: 5 millions de dollars à telle place et 4 millions de dollars à tel autre endroit! C'est un Fonds de développement régional pour toutes les régions du Québec, pour soutenir des initiatives des régions du Québec et je vais essayer d'aller plus à fond dans ce sens-là.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Vous êtes allé chercher de l'argent pour l'agrandissement du Colisée et du Centre des congrès. D'ailleurs, quand on a présenté le projet d'agrandissement du Centre des congrès, tout à l'heure, on a fait allusion au Fonds de développement régional et justement, on a parlé bien clairement. Quand on parle du Fonds, c'est une action concrète; c'est très visible.

C'est dans le cadre des ententes fédérales-provinciales que vous êtes allé chercher l'argent, c'est ce qu'on veut dire; c'est par le biais de l'OPDQ, donc des ententes cadres avec le gouvernement fédéral, c'est bien ça?

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

C'est ça.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Donc, c'est le Fonds de développement régional.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Non! Le Fonds, c'est 100 % des fonds du Québec. Mais il y avait une espèce de PAEC à l'Exécutif qui a été transféré au FDR, uniquement pour ce que j'appelle la gestion de cet argent-là, plutôt que ce soit fait par l'Exécutif. C'est strictement un mécanisme administratif; ce ne sont pas des crédits affectés au FDR.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Ce n'est pas Loto-Canada, ces 5 millions de dollars! Ils ont peut-être «transité par» mais ce ne sont pas des fonds à eux.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

La réponse du ministre me satisfait en ce sens qu'il reconnaît le partage nécessaire entre la capitale et les régions ainsi qu'un mécanisme de consultation bien clair.

10.4 La petite entreprise familiale

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 191-A de l'Association des femmes collaboratrices concernant la relance de l'économie familiale.

Brigitte Carpentier
animatrice – Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices

Une recherche effectuée à l'été 1983 a démontré qu'il y avait 20 000 places d'affaires dans la région urbaine de Québec, la région 03, et que là-dessus, 10 843 sont de petites entreprises de moins de 9 employés.

On retrouve la femme collaboratrice à l'intérieur de ces petites entreprises-là. À notre sens, l'entreprise familiale maintient les emplois et la femme est impliquée directement dans l'économie régionale.

Donc, nous proposons que des mesures fiscales favorisant et encourageant la petite entreprise familiale soient adoptées afin de reconnaître l'investissement en temps et en argent d'un couple en situation de collaboration; des mesures concernant les taux d'intérêt, les primes d'ouverture, l'imposition sur le gain de capital.

C'est peut-être un accord de principe que je demanderais aux partenaires pour vraiment soutenir notre démarche.

Nous proposons également qu'une équipe de consultants soit créée afin de rendre accessible l'information sur les diverses mesures et les différents programmes touchant la petite entreprise familiale.

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Je serais prêt à donner un accord de principe. L'examen des modalités pourra se faire par après.

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Nous sommes déjà en contact avec l'Association des femmes collaboratrices et, effectivement, ça implique plusieurs ministères. Il est entendu que si on s'attaque à l'aspect financier ou aux mesures fiscales, c'est le ministère des Finances qu'on touche; si on s'attaque à l'aspect corporatif, les ministères des Finances et de la Justice sont impliqués; par le biais aussi des modifications au Code civil, etc.

Pour l'instant, ce que je peux dire, c'est que ce projet est déjà en marche. C'est le ministère de la Condition féminine qui tente de coordonner, à ce moment-ci, tant les ministères de la Justice, des Finances, de l'Agriculture que du Travail parce que ça peut les concerner aussi, évidemment.

Nous rencontrons, effectivement, des résistances parce que c'est un modèle complètement nouveau à définir. Nous, on espère quand même élaguer suffisamment pour arriver à proposer un projet qui pourrait effectivement être soumis aux partenaires, un peu comme le disait monsieur Talbot tout à l'heure.

Roland Allard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Est

L'agriculture est, elle aussi, une entreprise familiale. Nous voudrions aussi inclure parmi les maîtres d'oeuvre et partenaires concernés l'Union des producteurs agricoles.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 191-B de l'Association des femmes collaboratrices concernant le statut de conjoint collaborateur.

Brigitte Carpentier
animatrice - Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices

Il faut dire que les collaboratrices se retrouvent autant en PME, mais peut-être plus dans la petite entreprise, que dans la moyenne et la grande entreprise. On pourrait peut-être greffer ça à des maisons régionales de l'industrie, pour l'information.

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Je peux intervenir au nom de mon collègue, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, qui a déjà, de toute façon, mis en oeuvre un grand nombre de programmes rattachés à l'aide à la PME.

C'est évident que je suis d'accord avec monsieur Allard de l'UPA que dans l'entreprise familiale qui est une petite entreprise, il y a aussi l'entreprise agricole. Donc, il y a des concertations à faire avec le ministère de l'Agriculture. Comme il y en aurait sans doute, aussi, avec d'autres ministères.

C'est au niveau du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme que je verrais davantage logée cette responsabilité de démarrage, quitte à ce que les autres ministères y soient associés.

Brigitte Carpentier
animatrice – Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices

Est-ce qu'au niveau gouvernemental, les entreprises de moins de 9 et même, si je pense aux fermes, de moins de 5 employés sont comprises aussi dans les services et dans les statistiques, surtout? Parce que lorsqu'on veut des chiffres, comme cet été, c'est difficile d'identifier la vraie collaboratrice.

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Ça, il faut que je le vérifie parce qu'on a essayé un peu partout de faire préciser le type de cueillette de données qui peut se faire dans les différents ministères et organismes. Je pense qu'il faudrait tenir compte d'une demande précise comme celle-là. Je la retiens, en ce qui me concerne, et j'essaie de voir comment on peut aussi introduire ça au niveau des autres ministères concernés.

Brigitte Carpentier
animatrice – Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices

Au niveau des échéanciers concernant la modification aux mesures fiscales, est-ce que 2 ans, ça nous donne assez de temps pour réagir en vue de la relance économique de la petite entreprise familiale?

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Je pense que oui. Il y a d'abord, évidemment, ce fameux livre blanc sur la fiscalité des particuliers qui est en voie de préparation. Et j'imagine qu'à l'intérieur de 2 ans, ce genre d'hypothèse qui est soulevé pourrait être envisagé.

10.5 Le statut du conjoint collaborateur

Brigitte Carpentier
animatrice — Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices

Est-il possible que l'échéancier, pour la déclaration du statut des femmes collaboratrices, soit dans la prochaine année fiscale?

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Je ne peux pas vous dire oui. Si on peut le faire dans la prochaine année, on va tout mettre en oeuvre pour le faire. Vous savez d'ailleurs qu'on essaie. Sinon, ce sera la deuxième année.

Brigitte Carpentier
animatrice - Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices

Vous nous assurez, évidemment, d'une bonne concertation ministérielle?

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Ça, je suis une femme de concertation. Pour l'instant, elle est déjà engagée et je vais tenter de la maintenir.

Brigitte Carpentier
animatrice - Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices

Vous ne pouvez pas répondre pour vos collègues?

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Je réponds un peu pour mes collègues, dans ce sens-là.

10.6 La caisse de stabilisation des emplois

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 191-C, présentée conjointement par Action-chômage et les organismes féminins.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Ça s'intitule «Caisse de stabilisation de l'emploi et programme de formation et de création d'emplois» et ça touche, en général, la formation et le recyclage pour l'ensemble des secteurs d'activités économiques.

Nous, principalement les femmes, nous vivons une situation bien précise au niveau de la formation. Beaucoup de femmes, à un certain âge, doivent se trouver un emploi et la formation leur manque pour pouvoir être intégrées au marché du travail.

Il y a aussi tout le problème du virage technologique qu'on veut aborder. On voudrait qu'un comité soit créé pour vérifier la faisabilité de l'établissement d'une caisse de stabilisation de l'emploi, comme il en existe en Belgique mais qu'on pourrait adapter, évidemment,

aux besoins de la région. Les différents ministères en feraient partie, de même que les syndicats, les employeurs, les organismes du milieu représentant les usagers et les autres organismes qui touchent l'emploi comme tel.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Nous sommes d'accord avec le principe de la recommandation. C'est une mesure que la FTQ a revendiquée depuis plusieurs années. Cependant, comme nous avons déjà défini, à l'intérieur de notre centrale, des modalités de financement qui diffèrent de celle qui est proposée, nous ne pouvons soutenir cette recommandation sur la modalité qui est incluse dans le paragraphe A de la proposition 191-C. Nous voulons simplement enregistrer notre accord sur le principe et sur le paragraphe B de la résolution 191-C.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Il faudra tenir compte des pertes de salaires, des pertes de vacances, de l'impact économique des fermetures d'usines. Ça, c'est urgent.

André Lamothe
directeur général, Fédération des Caisses d'établissement du Québec

Le Mouvement coopératif voudrait enregistrer son appui à ces demandes d'études pour les femmes collaboratrices de tous les milieux.

Louis Boudreau
Association des manufacturiers canadiens

Sur cette dernière proposition d'une caisse de stabilisation, l'AMC a de très sérieuses réserves. On donne comme exemple la Belgique. Lors d'un voyage en Belgique en 1982, j'ai constaté que les charges sociales qu'un employeur doit ajouter au salaire d'un employé sont rendues à 71%. Cela n'est pas très sain pour le développement économique d'une région ou d'une province. Alors, nous avons de très, très sérieuses réserves sur une telle proposition.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'enregistre.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

En fait, c'est la création d'un comité d'étude qu'on demande; on ne demande pas la création de la caisse de stabilisation de l'emploi. On demande la création d'un comité d'étude pour vérifier le meilleur moyen d'adapter ces mécanismes-là au vécu d'ici.

Louis Boudreau
Association des manufacturiers canadiens

Je fais la réserve, en cas!

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Quand le comité d'étude sera formé, vous parlerez de tout ça; je veux juste qu'il soit accepté, ce comité d'étude.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'espère que vous saisissez bien la proposition de madame Sévigny; elle ne privilégie pas une modalité mais elle veut une étude qui, elle, va déterminer les moyens.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

La deuxième intervention touche principalement la formation. Présentement, une bonne partie des femmes peuvent aller à des cours de formation mais au niveau de la technologie qu'on retrouve dans les cégeps ou à l'université, elles n'ont pas la formation de base prérequise pour aller sur le marché comme tel. Quand elles y arrivent, elles n'ont pas la formation de base et c'est à cela qu'on demande de remédier.

On voudrait qu'il y ait une table de concertation pour vérifier tous les programmes concernant la création d'emplois et la formation de retour à l'emploi. Il faut effectivement réévaluer et réadapter ça aux besoins réels des femmes, leur donner les moyens de formation de base pour qu'ensuite elles puissent s'intégrer directement dans le virage technologique et dans tous les autres domaines possibles. Nous avons proposé comme maître d'oeuvre le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, en collaboration, évidemment, avec les différents ministères provinciaux et fédéraux concernés par l'emploi et la formation, avec les syndicats, les employeurs et les organismes du milieu qui représentent les usagers de ces programmes.

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

J'ai lu aussi les documents que l'Association des manufacturiers a présentés. Elle soulève, dans le fond, cette même question de formation, de recyclage et de l'importance de préparer la main-d'oeuvre relativement au virage technologique.

Au «task force» créé actuellement à l'intérieur du gouvernement et dont je fais partie, il y a entre autres cette préoccupation majeure de la formation et du recyclage adaptés, tant pour les femmes que pour les hommes; adaptés parce qu'on sait que la problématique à

cet égard, chez les femmes, est souvent différente de celle que l'on rencontre chez les hommes. Alors, je reçois favorablement cette demande. Nous attaquons cette réalité-là mais les partenaires sont-ils prêts à l'attaquer aussi avec nous?

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

C'est ça qu'on veut, présentement: créer une table de concertation pour évaluer tous les programmes de formation de base.

Louis Boudreau
Association des manufacturiers canadiens

Parle-t-on d'étudier la possibilité d'établir un tel mécanisme au niveau de la région ou sur une base nationale? Il m'apparaît que ce n'est pas vraiment un problème que l'on peut cerner comme étant d'intérêt régional.

Roseline Sévigny
consultante, organismes féminins

Les programmes de formation de retour à l'emploi chez les femmes sont partis ici, dans la région de Québec. On vit cette réalité-là ici, dans la région de Québec.

S'il est jugé opportun que la table de concertation soit appliquée à l'ensemble des programmes provinciaux, tant mieux! Mais là, il faut régler ici nos problèmes régionaux. Et c'est un problème énorme pour les femmes qui essaient de retrouver de l'emploi. Et c'est pour ça qu'il faut que cette table-là soit créée, avec les différents ministères et les différents partenaires, pour qu'on puisse étudier la situation.

André Lamothe
directeur général, Fédération des Caisses d'établissement du Québec

C'est pour tenter d'avoir un consensus là-dessus. Il y a des problèmes dans ce domaine-là, tout le monde le sait. Pourquoi ne permet-on pas des études avant de tirer des conclusions hâtives à l'effet que ça ne serait peut-être pas rentable?

Deuxièmement, je suis sûr que la présidente de la Chambre de commerce de la capitale n'est pas de l'avis de l'autre Chambre de commerce!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Y a-t-il possibilité, sur la proposition de monsieur Lamothe, de se mettre d'accord sur l'utilité et l'importance de telles études, sans préjuger des conclusions?

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

Si je ne suis pas intervenue, automatiquement, ça veut dire que je suis d'accord; la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain n'est pas intervenue non plus; ça veut dire qu'ils sont d'accord. C'est vrai, oui ou non?

Pierre Racicot
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

L'ACEF de Québec appuie cette proposition d'études. Régulièrement, l'ACEF, par son service de consultations budgétaires, est appelée à donner des conseils aux travailleurs qui sont aux prises avec des fermetures d'usines ou des fermetures d'entreprises. Et, souventes fois, il y a une collaboration avec l'employeur ou l'ex-employeur! Je me souviens, c'est déjà arrivé avec le journal L'Action.

Dans la région, il y a eu des expériences de faites. Il faudrait que le monde s'assoie à la table, qu'il y ait des employeurs qui discutent de ça et, de bonne foi, tentent de résoudre le problème parce que de toute façon, le problème, il est là. Quand on a un potentiel qui, finalement, aboutit sur le bien-être social, on n'est pas plus avancé. Je trouve que c'est un minimum, ça. Je comprends vos réserves mais je trouve que là-dessus, il faudrait qu'il y ait un effort de fait de la part de tous les partenaires.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Parfait. Appui à madame Sévigny.

10.7 La déconcentration des services gouvernementaux

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 192 du Conseil économique de Lévis-Lauzon concernant la déconcentration des services gouvernementaux.

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Je me demande si je dois référer à mon document sur la déconcentration des services gouvernementaux ou à *L'État du Québec et sa Capitale*, à la page 57. Lorsqu'on parle de déconcentration de services, je crois que le gouvernement a inclus cela à l'intérieur de son document et je considère ça comme étant un acquis. Je demanderais peut-être de joindre le document comme addenda à cette page-là.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je ne saurais évidemment être d'accord là-dessus puisqu'il y a eu un million et demi de pieds carrés de bureaux qui sont sortis de la ville de Québec depuis les derniers 10 ans, en provenance des bureaux gouvernementaux. On s'imagine quelle sorte de problème économique ça peut créer. Au moment où on vide la capitale, pour toutes sortes de raisons, moi, j'essaie de la remplir parce que sinon, il va y avoir des zones sinistrées.

On a d'abord envoyé l'Office des personnes handicapées à Drummondville, la Régie de la sécurité dans les sports à Trois-Rivières, des bureaux de l'Agriculture à Lévis, l'usine d'embouteillage de la Société des alcools à Montréal, etc. Le Directeur général des élections est parti à Sainte-Foy; il y a eu le Revenu, la Justice, etc.; si le gouvernement veut vraiment avoir une capitale, il faudrait bien qu'il ait des bureaux dans sa capitale. Et je m'oppose formellement à ce qu'il y ait une déconcentration additionnelle aux malheureuses déjà intervenues. On ne culotte pas Jacques en déculottant Pierre!

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le CRD de Québec s'oppose à cette proposition-là. D'abord, il n'y a aucun besoin d'identifié, ni par un organisme ni par le milieu. Je ne pense pas qu'on doive faire un consensus sur une telle proposition quand on connaît les besoins, tant dans les régions que dans la capitale.

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

Monsieur Pelletier a mentionné une ville qui recoupe le territoire de la Chambre de commerce. Lorsqu'on parle de décentralisation et qu'on parle de la capitale, il faudrait peut-être qu'on donne du temps aux gens de la région pour identifier la région de la capitale. Est-ce que ça comprend strictement la ville de Québec, ou les villes limitrophes, c'est-à-dire Lévis, Sainte-Foy, Charlesbourg, Ancienne-Lorette, Beauport? C'est le Sommet de la grande région de la capitale; il faudrait peut-être qu'on s'identifie. S'il y a des bureaux qui partent de Québec pour s'en venir à 2 ou 3 milles, c'est vrai que ça libère mais il y a des gens d'affaires partout.

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Madame Desrosiers peut avoir sa réponse à la page 56 du document *L'État du Québec et sa Capitale* où on divise la capitale comme suit: la Colline parlementaire, le secteur ouest, c'est-à-dire l'agglomération de Sainte-Foy, le Vieux-Québec et le secteur nord, Limoilou. Un autre paragraphe parle de la Rive-Sud au complet.

Pour répondre à monsieur Pelletier, les 1 200 000 pieds carrés ne sont certainement pas venus sur la Rive-Sud parce que les statistiques démontrent qu'en mars 1983, nous avions 5 699 mètres carrés en location.

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Nous supportons pleinement le maire de Québec et ses propos me semblent en accord avec l'exposé des politiques contenues dans ce document-là.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il n'y a pas de consensus là-dessus et il n'y en aura probablement pas aujourd'hui.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Au fond, on a fait le déplacement de certaines bâtisses pour un meilleur service à la clientèle. Le Bureau régional du ministère est à Charny maintenant, au confluent d'autoroutes, parce qu'avant, la clientèle allait à Place Laurier. Les cultivateurs se cherchaient des stationnements et c'était le diable à quatre! Maintenant, ils peuvent arriver là facilement; qu'ils viennent de Lotbinière, de la Beauce, de Portneuf, ils sont aussitôt dans le bureau!

La Régie des assurances agricoles doit être déplacée sur la Rive-Sud en 1985; la Régie des grains y est déjà rendue. C'est un nouvel organisme et les deux doivent fusionner. Il y avait déjà, de toute façon, un besoin d'entrepôts et sur la Rive-Sud, il y avait déjà des entrepôts. Alors, plutôt que de courir après les échantillons, on a dit: on va mettre tout le monde à la même place. Je pense qu'en tant que services à la clientèle, avec le temps, il y a un certain nombre d'édifices qui vont se déplacer.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je suis parfaitement d'accord pour que certains édifices gouvernementaux s'en aillent sur la Rive-Sud si le Mouvement Desjardins veut revenir à Québec!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Alors, on discute pour rien; il n'y a pas de consensus.

Bertrand Crête
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Je déplore quand même que le Conseil régional de développement, qui a manifesté un esprit régional jusqu'à maintenant, enregistre sa dissidence.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Je vais quand même l'expliquer. C'est parce qu'on est identifié «Rive-Sud» et que «Rive-Sud», ça identifie les 2 MRC, Desjardins et Lévis-Lauzon. C'est bien ça, monsieur Crête? Alors, je trouve qu'il y a une identification d'un territoire bien précis et qu'on n'a pas identifié quels sont les besoins en termes de service à la clientèle. Nous restons conformes à notre vision régionale. Ça ne vous fait peut-être pas plaisir mais je pense qu'on n'est pas là pour appuyer des projets en particulier, venant des régions, quand cela ne correspond pas à notre vision; c'est clairement non.

10.8 Le gouvernement du Québec comme partenaire

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 194 de la Ville de Québec, intitulée «Le gouvernement comme partenaire».

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

On propose que le gouvernement localise dans la capitale le siège social de tout nouvel organisme public. Quand je dis «siège social», j'entends le bureau principal, pas une boîte à lettres mais l'activité principale! On ne veut pas faire comme les banques qui ont leur siège social à Montréal alors que tout se décide à Toronto.

On demande aussi que le gouvernement participe financièrement au projet de revitalisation de la capitale. Nous en avons parlé cet après-midi; ça ne cause pas de problème.

Je voudrais un engagement du gouvernement sur le premier alinéa de la proposition 194.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

En règle générale, quand on parlait de l'instauration de sièges sociaux de nouveaux organismes, le débat portait toujours, traditionnellement, entre Montréal et Québec. Vous êtes d'accord là-dessus?

En règle générale, ce qui est institutionnel, c'est beaucoup plus à Québec pour des raisons historiques et en raison du rôle de l'État envers ce genre de services que peuvent offrir des boîtes qui ont un caractère plutôt institutionnel. J'ai l'impression qu'on va avoir la même philosophie pour les nouveaux organismes; à ma connaissance, il n'est pas question, comme gouvernement, de changer ça.

Maintenant, si vous voulez avoir, aujourd'hui, un engagement ferme du gouvernement – je ne me prétends pas le gouvernement – de localiser le siège social de tout nouvel organisme

public, il va falloir le discuter. Je pense que le document *L'État du Québec et sa Capitale* permet de le discuter et donne quand même quelques garanties qu'on ne peut pas à la fois avoir un discours et des orientations pour la capitale et dire qu'on n'a pas de politique là-dessus!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Mais vous savez que la décision qui est rappelée aux pages 56 et 57 de votre document a été prise en avril 1979.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Exact!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Et il y a eu quelques péchés depuis; le catéchisme n'a pas été suivi par les pénitents! Je voudrais savoir s'il y avait un ferme propos!

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Le catéchisme n'était pas publié. Là, avec la publication du catéchisme, je pense que le propos peut être plus ferme.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Ce ne serait pas tout à fait réaliste de s'engager dans le sens de la proposition de la Ville de Québec, en tout cas pour le libellé du premier paragraphe. Je prends l'exemple d'un musée qu'on voudrait instaurer à Montréal. Est-ce qu'il faudrait mettre son siège social à Québec? C'est un organisme public.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

C'est une pirouette légale. Vous savez très bien que ce n'est pas ça qu'on veut dire. Si vous créez une commission, un organisme administratif gouvernemental, que ce soit à Québec et non pas n'importe où ailleurs. Car, finalement, vous allez finir par avoir tout le monde partout, sauf dans votre capitale! Moi, je suis prêt à arrêter la discussion tout de suite si les ministres veulent s'engager à me donner les chiffres avec les proportions de ce qui était occupé à Québec, en pieds carrés, il y a 10 ans versus ce qu'il y a maintenant. Et ceci, comparé avec le reste, en dehors de Québec.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Ça pourrait faire l'objet d'un très beau sujet de débat lors de la première rencontre de la conférence sur la mise en valeur de la région.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Notre ordre du jour est déjà réglé!

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le premier point!

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le CRD est contre cette démarche-là.

Louis Boudreau
Association des manufacturiers canadiens

Dans cette proposition 194, la deuxième recommandation surtout nous intéressait, celle où la Ville de Québec suggère de faire faire, particulièrement dans les secteurs de pointe, en octroyant des contrats dans la région...

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ça a été discuté hier, ça.

Pierre-Yvon Ouellet
économiste, Centre de recherche de la CSD

Oui, mais puisque le représentant du monde des affaires est revenu là-dessus, nous voulions tout simplement réitérer notre position qui est très connue et qu'on a expliquée hier clairement, concernant les politiques de faire-faire, lorsqu'on a parlé de la proposition 80.

Chapitre 11

L'industrie culturelle et les équipements de loisirs

Chapitre 11
L'industrie culturelle et les équipements de loisirs

11.1 La publication des comptes nationaux

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 205 des Conseils de la culture et des loisirs de la région de Québec concernant la publication des comptes économiques nationaux sur les industries culturelles et les entreprises de loisirs.

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture - Région de Québec

Nous demandons tout simplement que des comptes économiques soient faits sur les industries culturelles et les entreprises de loisirs de sorte que lorsque nous faisons une étude d'impact sur la mise en place d'un projet, nous puissions voir les retombées économiques que ce projet-là peut avoir.

Dans le domaine de l'industrie et du commerce, il y a ce type de statistiques qui sont utilisées par les gens d'affaires pour faire des études de marché ou aller de l'avant par rapport à des projets. Dans le domaine culturel, malheureusement, nous n'avons pas ce type d'études. Alors, nous demandons que le gouvernement s'implique et qu'à l'avenir, il publie des comptes nationaux sur les entreprises de loisirs.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le ministre des Affaires culturelles était présent à notre réunion du caucus des députés, dimanche dernier, et nous avons décidé de donner notre accord à cette proposition parce que nous trouvons que l'on peut obtenir là des informations fort utiles pour les entreprises culturelles et de loisirs.

11.2 Les goélettes du Saint-Laurent

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 202 de l'Association touristique régionale de Charlevoix.

Jean Labbé
président, Association touristique régionale de Charlevoix

Les propositions qui suivent, 202, 204, 176 et 182, sont présentées par l'Association touristique régionale de Charlevoix sous le thème culturel mais nous considérons ces dossiers comme des faits majeurs pour le développement touristique de notre région.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Dans le dossier du Centre d'initiation à l'histoire des goélettes du Saint-Laurent, on demande que le ministère des Affaires culturelles aille de l'avant et réalise ses engagements envers le milieu dans la constitution d'un Centre d'initiation à l'histoire des goélettes du Saint-Laurent, à l'Île-aux-Coudres, et qu'il accorde des budgets conséquents.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Le ministère des Affaires culturelles a soutenu cette initiative depuis un certain nombre d'années et l'Association des goélettes a été subventionnée. Nous allons continuer à le faire dans la mesure de nos moyens.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Y a-t-il moyen de s'entendre avec le MAC sur un échéancier de développement pour la réalisation des travaux, l'installation du Centre et la sauvegarde des 3 bâtiments?

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure. Nous avons déjà soutenu, au cours des dernières années et à chaque année, l'Association des goélettes et le Centre d'interprétation. Je confirme que nous allons continuer à le faire au meilleur rythme possible.

11.3 Le Centre des métiers d'art de Baie-Saint-Paul

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Dans la proposition 204, nous demandons que le Centre des métiers d'art de Baie-Saint-Paul soit reconnu comme centre agréé d'expositions et que des projets tels qu'un symposium et une école d'art d'été soient subventionnés. Le Centre d'art est à la peinture ce que Stratford est au théâtre! C'est une capitale nationale. J'inviterais madame Labbé à préciser son dossier.

Françoise Labbé
directrice, Centre des métiers d'art de Baie-Saint-Paul

Nous demandons que le Centre d'art soit reconnu comme centre d'expositions agréé par le ministère des Affaires culturelles et qu'il entre donc dans le programme cadre qui est propre aux centres d'expositions.

Nous demandons que les événements spéciaux que nous organisons au Centre d'art, comme le Symposium en 1982, l'Événement 1983 et les futurs événements très spéciaux d'intérêt national, soient subventionnés d'une manière plus certaine qu'ils ne l'ont été jusqu'à maintenant.

Mais c'est surtout le premier point : que nous soyons reconnus comme centre d'expositions agréé.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je ne sais pas ce que madame Labbé veut signifier quand elle dit « d'une manière plus certaine » puisque dès 1982, et sans la moindre hésitation, le ministère des Affaires culturelles a subventionné le Symposium et en 1983, la même chose s'est produite; nous avons subventionné avec enthousiasme et sans la moindre hésitation, encore, l'Événement 1983. Ça témoigne de l'importance que nous accordons à ces événements.

En ce qui a trait à l'accréditation demandée par madame Labbé, ça pose un très sérieux problème parce qu'il y a des régions, au Québec, où il n'y a pas un seul musée qui est accrédité. Et il y a des demandes très nombreuses, à cet égard. Tandis que dans Charlevoix, le Musée Laure-Conan est accrédité; on peut difficilement s'engager dès maintenant.

Ce que j'indique à madame Labbé, c'est que nous allons continuer à soutenir, dans la mesure où les projets de l'été seront intéressants, des projets comme nous l'avons fait pour le Symposium de 1982 et l'Événement 1983. Et nous n'aurions pas d'objection à reconnaître le projet d'école d'art d'été pour le Centre de Baie-Saint-Paul.

Françoise Labbé
directrice, Centre des métiers d'art de Baie-Saint-Paul

Baie-Saint-Paul a quelque chose de très particulier; Baie-Saint-Paul est un patrimoine national. De par la densité de sa créativité et le nombre d'artistes que nous représentons au Centre d'art, très peu de régions peuvent profiter des mêmes conditions.

Il y a 5 ans, au Sommet de Pointe-au-Pic, le Premier ministre disait, en parlant de Baie-Saint-Paul, que c'était la capitale des arts visuels et de la peinture : c'est donc assez surprenant que son Centre d'art, qui a un dynamisme reconnu à travers tout le Québec et qui prend une importance capitale au Québec, depuis 5 ans, ne soit pas reconnu comme centre d'expositions. Les événements spéciaux ont lieu si le Centre d'art est actif, s'il peut subsister et survivre. Si le Centre d'art ne peut pas survivre économiquement, il est certain que des événements spéciaux ne pourront pas être organisés parce que c'est à partir de maintenant qu'ils s'organisent pour les prochaines années. Il faut donc savoir d'une manière assez certaine si nous aurons le support, pour l'an prochain, pour préparer ces événements spéciaux.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Là-dessus, la réponse est oui; je l'ai donnée à madame Labbé depuis 1982, depuis le départ.

11.4 La formation d'un conseil des arts

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 203, 206, 224 et 296 de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

André Bouchard
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Pour trouver certaines solutions stables au développement de l'industrie culturelle dans la région de Québec et réaliser la rentabilité de ces activités-là, la Chambre a pensé proposer la formation d'un conseil des arts dont la mission serait de mettre à contribution des individus, des groupes ou des organismes, enfin, le milieu, pour favoriser l'exploitation de ces activités propres à la région de Québec. L'objectif fondamental, finalement, est de favoriser le développement de ces activités-là.

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture — Région de Québec

Le Conseil de la culture s'oppose à cette proposition de la Chambre de commerce et d'industrie de créer un conseil des arts, du moins dans sa formulation actuelle. Précédemment, les intervenants, les partenaires, ont parlé beaucoup de structures qui existent, de comités qui existent et dans le domaine culturel, c'est aussi vrai. Alors, nous, nous voyons mal doubler certaines activités qui sont assumées déjà par des organismes existants.

Cependant, nous serions favorables à la création et à la mise sur pied d'un conseil des arts exactement comme celui qui existe à Montréal, c'est-à-dire pris en charge par la Communauté urbaine de Québec et financé par la Communauté urbaine de Québec. À Montréal, il existe un Conseil des arts qui reçoit un budget annuel de 1 800 000 dollars et qui est entièrement financé par la Communauté urbaine au prorata de l'évaluation foncière des municipalités qui y participent. Dans ce cadre-là, nous serions d'accord avec la formation d'un conseil des arts à Québec mais pas tel que formulé par la Chambre de commerce et d'industrie.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Nous appuyons la résolution présentée par la Chambre de commerce et d'industrie dans son ensemble. Par contre, nous voudrions nous assurer d'être partenaires, c'est-à-dire que

les représentants des travailleurs dans l'industrie soient représentés au conseil d'une façon non équivoque.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec — FTQ

Nous appuyons aussi et nous trouvons que c'est formidable, une résolution comme ça, pour le haussement de la culture générale de la population de la métropole.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

En principe, nous sommes d'accord avec cette proposition. Maintenant, sur la nuance que vient d'apporter monsieur Sauvageau à l'effet que cet organisme soit chapeauté par la Communauté urbaine de Québec, j'aimerais savoir ce qu'elle a à dire là-dessus.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Avant de donner un accord de principe au consensus, nous devons en évaluer les coûts. Est-ce que c'est une participation d'un demi-million de dollars par année, d'un million? On ne le sait pas à l'heure actuelle. L'idée est lancée; c'est sûr qu'au cours des prochaines semaines, s'il y a un consensus, on va étudier l'opportunité de le faire.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je pense qu'il y a consensus sur la création. Quant aux modalités, c'est une autre affaire.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Si le consensus inclut le fait que ce soit la CUQ qui doive en être le maître d'oeuvre, le financier, nous avons des réserves tant que nous ne connaîtrons pas les coûts que cela implique. Si ça s'autofinance, on n'a aucune objection. Comme je dis, ce qui est important pour nous, comme pour le gouvernement, c'est l'implication financière.

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture — Région de Québec

L'amendement que nous suggérons est fondamental: ce n'est plus un conseil des arts tel que proposé par la Chambre de commerce et d'industrie. Dans le domaine culturel, l'organisme que je représente n'est pas du tout intéressé à ce qu'un tel conseil existe, ni à s'y associer, il n'y a aucun doute là-dessus. Par contre, pour un conseil des arts du style de celui

qui existe à Montréal et où la CUQ s'impliquerait, nous serions très favorables. Il va aussi falloir définir le territoire. On sait que la Loi de la CUQ porte sur un territoire bien défini. Est-ce que le conseil des arts va inclure la Rive-Sud? On n'a rien contre la Rive-Sud mais présentement, la CUQ, ce n'est pas la Rive-Sud!

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Là-dessus, je pense que c'est un moment important du Sommet économique. S'il fallait que nous débouchions sur un consensus permettant la création d'un conseil des arts, ce serait assez extraordinaire! Alors, je supplie mon maire préféré de bien entendre cette proposition mais j'endosse tout à fait les propos de monsieur Sauvageau. Il faudrait de toute nécessité un conseil des arts à Québec, mais en s'appuyant sur la formule du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal.

Et il n'y a pas de problème de coût puisque c'est le choix de la Communauté urbaine de subventionner comme elle le veut bien le Conseil des arts de la Communauté urbaine. C'est comme ça que les choses se passent à Montréal.

Ça signifierait une implication beaucoup plus grande de la Communauté urbaine et des élus municipaux dans le développement culturel de Québec et de sa région. C'est pourquoi j'attache la plus grande importance à cette proposition. Mais encore une fois, j'endosse la proposition de monsieur Sauvageau: un conseil des arts, mais sur la base de la Communauté urbaine de Montréal.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que je pourrais demander au proposeur comment il peut rajuster sa proposition compte tenu de ces interventions?

André Bouchard
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

La seule façon pour le proposeur de rajuster sa proposition, c'est, premièrement, de remercier les intervenants. Et deuxièmement, la Chambre va sûrement se pencher sur les modalités qu'elle aura à proposer, en fonction de ces interventions.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce qu'on peut conclure, sans aller plus loin, qu'il y a un consensus de tout le groupe sur la création éventuelle d'un conseil des arts selon une formule à redéfinir ou à ajuster, compte tenu des propositions qui viennent d'autour de la table?

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture — Région de Québec

Selon une formule qui n'est pas à redéfinir ou à réajuster, mais selon la formule du Conseil des arts de Montréal.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Je suis inquiet à propos de la question du territoire. Est-ce qu'on va se baser seulement sur le territoire de la Communauté urbaine? À Montréal, si je comprends bien, c'est pour le territoire de la Communauté urbaine.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

C'est le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Ce serait déjà un très grand pas.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Le Conseil des arts de Montréal compte-t-il des représentants des travailleurs ou des syndicats?

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

La Communauté urbaine de Montréal désigne les représentants du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal et décide en même temps des subventions à lui attribuer. Comme l'a rappelé monsieur Sauvageau tout à l'heure, c'est 1 800 000 dollars pour le Conseil des arts de Montréal et ça facilite donc beaucoup l'implication des municipalités. Il n'est pas interdit de désigner, au sein d'un tel conseil des arts, des représentants des travailleurs.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Le président de la CUQ a-t-il objection à ce que des représentants des travailleurs y siègent, dans l'éventualité où il y aurait un conseil des arts?

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Premièrement, on va essayer de le former, ce conseil des arts, et on va traverser la rivière quand on va arriver au pont. Les nominations vont se faire après. Je pense que dans le cas du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, il s'agit essentiellement d'un

montant que la Communauté urbaine vote pour les arts. Les nominations sont faites parmi les gens qui s'occupent des arts. Et je pense qu'il y a des travailleurs, aussi, à l'intérieur de ce Conseil-là. Nous allons tenir compte de votre proposition, monsieur Morasse.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il y a consensus là-dessus! Vous êtes content, monsieur Richard?

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Très heureux; c'est une grande nouvelle!

11.5 La mise en valeur de la baie de la Malbaie

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 176 de l'Association touristique régionale de Charlevoix sur la consolidation et la mise en valeur du potentiel touristique et culturel de la baie de la Malbaie.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

La baie de la Malbaie est coupée de l'accès au fleuve; les espaces nautiques ne sont plus accessibles; il nous faut réaménager cette baie qui est le site de 200 ans de villégiature. Le Musée Laure-Conan a conçu un projet de relocalisation pour avoir accès aux 1 200 000 touristes qui passent en face, sur ce boulevard-là, à chaque saison estivale. Il faut réanimer l'embouchure de la rivière Malbaie.

Jean-Luc Dupuis
président, Corporation du Musée régional Laure-Conan

Nous demandons la réalisation de la première phase du projet, c'est-à-dire la préparation et l'évaluation du concept, ce qui signifie que, de notre côté, nous sommes prêts à fournir l'expertise pour l'élaboration du dossier, la formation d'un comité conjoint pour mener le dossier et l'élaboration de son mandat, la recherche et l'identification des partenaires pour les phases subséquentes, soit la réalisation du projet.

Nous demandons au gouvernement un expert en évaluation du ministère des Travaux publics, prêté pour le temps de la préparation du cahier des charges; un expert prêté pour le temps de la préparation du concours pour le concept; les frais inhérents à ces 2 étapes et les fonds nécessaires pour mener le concours d'idées et la réalisation des maquettes retenues.

Ce dossier-là s'adresse principalement au ministre des Affaires culturelles et conjointement, aussi, à celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche mais je pense que ce serait bien que l'OPDQ, le Tourisme ou les Travaux publics...

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je voudrais rappeler que 233 000 dollars ont été investis, depuis 1978, dans l'édifice actuel du Musée Laure-Conan par l'OPDQ et le ministère des Affaires culturelles. Cela n'inclut pas les budgets de fonctionnement qui ont été accordés par le ministère des Affaires culturelles.

Vous imaginez que dans de telles conditions, il m'apparaît prématuré d'engager le ministère dans la voie du projet qui nous est proposé par des représentants de Charlevoix et du Musée Laure-Conan. C'est un projet qui m'apparaît extrêmement intéressant mais je ne suis pas sûr qu'il faille en faire un projet prioritaire.

Jean-Luc Dupuis
président, Corporation du Musée régional Laure-Conan

Il n'y a pas que la relocalisation du Musée qui est comprise dans ce projet. Il y a vraiment un support à toute l'infrastructure touristique par l'aménagement d'un système de supports à tous les aubergistes. Entre autres, on a connu des problèmes durant l'hiver, à certains moments, les gens sont dans les auberges et ils ne peuvent rien faire; alors, ils sont contraints de retourner, faute d'avoir un centre culturel pour pouvoir s'activer sur place.

Je voudrais faire remarquer aussi que même si des sommes ont été investies au niveau de l'édifice, le Musée a lui-même généré, depuis 6 ans, une masse budgétaire de 660 000 dollars. Ce qu'on demande, c'est la réalisation de l'étude et de plans dans un premier temps et pas seulement sur le Musée, sur l'ensemble.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Le ministère n'est pas disposé à prendre de pareils engagements ce matin; même si le projet peut paraître intéressant, il mérite d'être fouillé davantage et nous nous engageons à le faire.

11.6 Une maison de la culture en Charlevoix

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 182 de l'Association touristique régionale de Charlevoix concernant l'implantation d'une maison de la culture.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

Charlevoix, c'est une région où le tourisme et la culture font bon ménage. Un peu dans la foulée de nos projets qui sont, semble-t-il, des missions impossibles, nous avons, au Domaine Forget, à Saint-Irénée, un projet d'une maison de la culture et j'inviterais monsieur Bernier à détailler sa proposition.

François Bernier
directeur, École de musique du Domaine Forget

Nous aimerions proposer, comme nos collègues qui nous ont précédés, la mise sur pied d'un comité mixte d'étude sur une maison de la culture qui serait implantée dans une propriété déjà vouée résolument et avec succès — le ministre des Affaires culturelles peut en témoigner — à la défense et à la diffusion des arts et surtout de la musique. Nous souhaiterions aller plus loin dans l'analyse de cette hypothèse et nous proposons ce matin la mise sur pied d'un comité d'étude. Cette proposition est dépouillée de toute sollicitation financière, encore que nous arrivions ici avec l'appui de la municipalité régionale de comté et avec des promesses d'engagements financiers. L'Association touristique régionale et le Domaine Forget s'étant présentés comme coauteurs de l'idée, il faudrait qu'ils soient associés à la maîtrise d'oeuvre en collaboration, bien sûr, avec le ministère des Affaires culturelles, au premier chef, et aussi avec le ministère du Tourisme.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Compte tenu du nouveau visage qu'on a donné à cette proposition, le ministère des Affaires culturelles est tout à fait d'accord pour s'engager dans la voie qui nous est proposée par monsieur Bernier.

11.7 L'Écomusée de la Haute-Beauce

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 213 du Conseil régional de la culture de la région de Québec relativement à la consolidation de l'Écomusée de la Haute-Beauce.

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture — Région de Québec

Nous voulons tout simplement la consolidation de l'Écomusée qui existe déjà. Le terme «écomusée» semble vous surprendre; c'est un musée éclaté, c'est-à-dire un musée que les gens peuvent visiter mais également plusieurs endroits où ils peuvent aller. C'est un musée qui couvre toute une région, ou une sous-région en l'occurrence, et à l'intérieur duquel la popu-

lation s'implique au niveau du contenu et de la démarche. D'où le terme «écomusée». C'est une notion qui est un peu nouvelle ici, au Québec, mais qui, dans la Beauce, existe depuis quelques années.

Comme la population s'est très impliquée dans ce dossier-là et que sa démarche est très intéressante, nous demandons au ministère des Affaires culturelles d'appuyer davantage l'évolution et la restructuration de l'Écomusée de la Haute-Beauce. C'est une subvention d'immobilisation et d'opération que nous demandons.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

J'ai une excellente nouvelle, ce matin, pour les gens de la Haute-Beauce. Monsieur Sauvageau a raison, c'est un modèle du genre non seulement à l'échelle du Québec mais à l'échelle du monde entier. On s'inspire de la formule de l'Écomusée de la Haute-Beauce un peu partout à travers le monde! C'est un modèle qui démontre ce qu'on peut réussir quand des municipalités et toute une population veulent s'impliquer. Et c'est toute une population qui s'implique dans le développement de ce musée. C'est pourquoi j'annonce ce matin que le ministère des Affaires culturelles prend l'engagement d'accréditer l'Écomusée de la Haute-Beauce et de lui fournir en conséquence, à chaque année, des budgets de fonctionnement.

11.8 La mise en valeur de l'Île-d'Orléans

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 214 de la MRC de l'Île-d'Orléans sur la mise en valeur de l'île.

Claude Picard
préfet, MRC de l'Île-d'Orléans

L'île d'Orléans est belle à voir mais demeure toujours inconnue. Depuis 1972, le ministère des Affaires culturelles, conjointement avec les municipalités, a préparé des règlements afin de protéger le site et les bâtiments anciens.

Par sa demande, aujourd'hui, la MRC de l'Île-d'Orléans désire donner le pas afin d'entreprendre une autre phase, soit la diffusion de notre culture sous différentes formes par le biais de musées ou de centres d'interprétation distribués sur tout le territoire et traitant de différents thèmes qui intéressent la clientèle touristique de la région de Québec.

Dans une première étape, nous demandons au ministère des Affaires culturelles de fournir une assistance technique afin de préparer le concept global d'interprétation. Dans un deuxième temps, nous demandons également une assistance technique et partiellement financière, partagée avec l'industrie privée, pour la phase de réalisation.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Si je comprends bien, la proposition est modifiée par rapport à ce qui était contenu dans les documents qui nous ont été remis. Vous renoncez à votre demande de 1 million de dollars?

Claude Picard
préfet, MRC de l'Île-d'Orléans

Pour avoir des retombées économiques intéressantes dans toute la région de Québec, le projet, dans son ensemble et une fois terminé, pourrait être un investissement de 1 million de dollars, mais pas nécessairement financé par le gouvernement. On peut prendre des bâtiments déjà en place.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

On sait que l'Île-d'Orléans a pu bénéficier, au cours des dernières années, de programmes spéciaux de restauration. Nous sommes d'accord pour poursuivre dans cette voie-là mais à condition qu'on renonce au montant de 1 million de dollars dont il est fait état dans les documents.

S'il s'agit d'aide technique, nous sommes tout à fait d'accord; cela ne ferait que poursuivre le travail qui a été amorcé depuis le programme spécial de restauration qui dure depuis 3 ans. Nous n'excluons pas toute aide financière mais j'étais littéralement terrorisé par la demande de 1 million de dollars.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Compte tenu du travail de concertation que nous faisons avec les représentants de l'Île-d'Orléans et du ministère des Affaires culturelles, nous aussi, en ce qui regarde en particulier les sites d'interprétation, nous sommes prêts à offrir notre support technique.

11.9 L'industrie des métiers d'art

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 208, 209, 210, 211 et 212 concernant les métiers d'art.

Noëlla Deblois
administratrice, Corporation des artisans de Québec

L'industrie des métiers d'art, dans la province de Québec, représente actuellement un marché de 70 millions de dollars. Seulement 40 % de ce marché, soit 32 millions de dollars, est

produit par les artisans du Québec. Nous contribuons ainsi à créer des emplois à l'étranger pour plus de 40 millions de dollars.

Nous souhaitons la création de «Artisan international», une compagnie à but lucratif dont les principaux services et actions seront: un service de vente institutionnel, un service de vente international, 2 salles d'exposition, un réseau de boutiques accréditées, un service par catalogue, une production sous marque privée, une campagne de sensibilisation de la clientèle et des salons itinérants.

France Côté
directrice générale, Les Ateliers de l'Islet

Nous désirons appuyer la proposition dans le sens qu'elle peut faire passer de la micro-entreprise à la PME et vraiment générer de l'emploi.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Il s'agit d'un projet de toute première importance; je pense que c'est un projet de création d'emplois, un projet de diffusion de la production des artisans du Québec. C'est un projet où, enfin, on a pu s'allier, Québec et Montréal, et le ministère des Affaires culturelles ne saurait refuser une pareille proposition. Dans son ensemble, parce qu'elle est très détaillée, nous sommes tout à fait d'accord avec le principe et nous nous engageons à poursuivre dans la voie proposée par la Chambre de commerce régionale de la capitale et les autres intervenants. J'ai discuté avec le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme qui est le deuxième intervenant concerné. Il est d'accord avec le principe de la proposition.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Je suis très heureux de cette réponse du ministre. C'est 300 emplois directs et 3 000 indirects. Je suis très heureux de constater qu'on ne parle pas seulement d'assainissement des eaux et de récupération.

Noëlla Deblois
administratrice, Corporation des artisans de Québec

La deuxième proposition, qui est liée à la première, concerne l'aide technique à l'entreprise, plus spécifiquement sur le design, la gestion, les finances, la production et le marketing. Cette mise en opération permettra évidemment le perfectionnement du plan interministériel des ministères des Affaires culturelles et de l'Éducation.

Jean-Pierre Tremblay
directeur général, Corporation des artisans de Québec

On ne peut pas dissocier le projet tel que conçu. Ce sont finalement 2 volets intégrés d'un même projet; une partie est à but lucratif, celle que monsieur Richard a acceptée, ce qu'on apprécie; l'autre partie est axée sur la recherche, le design, la création de nouveaux produits. En fait, les 2 propositions constituent 2 volets d'une même idée.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que ça influence votre décision, monsieur Richard?

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Non. En disant oui à la première proposition, ça m'amenait également à dire un oui de principe à la deuxième. Évidemment, il y a beaucoup de chiffres étalés dans la proposition. Je ne voudrais pas m'engager sur tous les chiffres mentionnés dans la proposition mais quant au principe et au cheminement poursuivi par la Corporation des métiers d'art, je prends un engagement.

11.10 La revalorisation du patrimoine

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 215 de la MRC de la Côte-de-Beaupré concernant un projet de réglementation de la sauvegarde du patrimoine.

Gaston Gagnon
préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré

Nous demandons l'assistance technique et financière, si nécessaire, du ministère des Affaires culturelles dans le suivi de la réglementation; en fait, il s'agit de réglementer nos choses patrimoniales et par la suite, s'il y a des implications financières, de continuer l'assistance.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je suis content d'entendre le maire dire que c'est déjà amorcé. Je lui confirme que nous allons continuer parce qu'il y a là, sur la Côte-de-Beaupré, un très fort potentiel en regard du patrimoine. Je pense qu'il faut soutenir l'action de la MRC de la Côte-de-Beaupré à cet égard. Alors, nous allons donc continuer mais je pense qu'on pourra le faire assez facilement dans le cadre de nos programmes réguliers, comme ça a été le cas dans le passé.

11.11 Le planétarium

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la première partie de la proposition 216 de la Ville de Québec concernant les équipements structurants.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

J'ai rencontré, il y a quelques années, les promoteurs de ce projet de planétarium, des gens du Cégep Garneau. Malheureusement, je ne serais pas en mesure de vous donner, ce matin, une réponse convenable sur ce dossier très spécifique puisque le ministère de l'Éducation est directement impliqué et que nous n'avons pas eu sa réaction sur le planétarium comme tel.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Vous parlez de planétarium mais que ce soit ce projet-là ou un autre — parce que ça pourrait être un autre — la réponse est la même. En somme, vous voulez dire que vous n'êtes pas prêt à statuer là-dessus de façon définitive?

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Pas en ce moment puisque le ministère de l'Éducation ne nous a pas fait connaître ses réactions sur cette proposition qui, pourtant, est sur la table depuis plusieurs années. Le Cégep Garneau m'en avait parlé il y a, je pense, au moins 4 ou 5 ans.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Oui mais il n'y a pas que le côté éducation; il y a le côté tourisme qui est aussi très important. Ce que je vous demanderais, à l'occasion du Sommet, ce serait au moins de prendre une note à l'effet de pousser ce dossier un peu plus loin.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

L'engagement, ce serait de faire en sorte que ce dossier, dans le cadre politique nouveau que nous nous sommes donné, soit évalué à son mérite. Je pense qu'il s'agit d'un projet intéressant mais sur lequel, malheureusement, les réactions du ministère de l'Éducation ne nous sont pas venues de façon suffisamment précise pour qu'on puisse, ici, au Sommet, pren-

dre un engagement formel. On peut prendre, par ailleurs, l'engagement de soumettre ce dossier non seulement au comité interministériel que la Ville de Québec a proposé hier mais aussi à la conférence pour la mise en valeur de la région de la capitale.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

La région de Québec, ça existe et on aimerait qu'une étude soit faite pour savoir quel est le meilleur endroit, quelle ville est plus apte à accueillir cet équipement.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le projet que j'avais reçu du Cégep Garneau, c'était tout près du Cégep Garneau, sur la pointe derrière le nouveau complexe sportif qui a été construit. Alors, dans ce contexte-là, c'est la proposition qu'on a sur la table jusqu'à maintenant. À défaut d'autres hypothèses de travail, c'est, pour l'instant, celle-là qu'on regardera.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Vous en recevrez sûrement d'autres.

11.12 Le Musée de la civilisation

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture — Région de Québec

Nous serions très intéressés à connaître les échéanciers de travail pour la mise en place du Musée de la civilisation.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Ça me fait plaisir de vous informer que normalement, à la fin du mois de septembre 1984, les travaux de construction du grand musée de Québec, le nouveau musée de Québec, devraient être entrepris. Il faudra compter environ 2 ans pour les terminer et un certain nombre de mois pour habiller ce nouveau musée qui va devenir une institution à vocation nationale, une des grandes institutions muséologiques du Québec.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler – on n'en a pas du tout parlé ici et ça m'étonne un peu – qu'il y aura, le 11 novembre 1983, l'ouverture, à Québec, du nouveau Musée du Séminaire de Québec qui sera, lui aussi, une institution muséologique extrêmement importante et qui mettra en valeur une bonne partie de notre patrimoine national.

Je voudrais rappeler également au maire de Québec, qui s'en réjouira j'en suis convaincu, que le nouveau musée de Québec, au coût de 30 millions de dollars, constituera la toute première immobilisation du ministère des Affaires culturelles depuis sa création. Cela signifie que le ministère des Affaires culturelles reconnaît Québec comme capitale nationale!

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

On parle beaucoup de musées depuis ce matin mais il ne faut pas oublier une chose. Pour entretenir les musées et pour développer les musées, ça prend ce qu'on appelle des muséologues et c'est une denrée rare. L'Université Laval désire mettre sur pied une maîtrise en muséologie pour former ces muséologues. J'aimerais que nous puissions obtenir l'appui du ministère des Affaires culturelles dans notre projet.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Si le recteur de l'Université Laval a l'appui du Conseil des universités, nous serions enthousiasmés de lui apporter notre appui.

11.13 Le Palais Montcalm et le théâtre Capitol

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Êtes-vous d'accord pour attaquer le dossier du Palais Montcalm et du théâtre Capitol?

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Il s'agit, je pense, de consolider la vocation artistique, qu'on parle du théâtre Capitol ou du Palais Montcalm. Le Palais Montcalm est une bâtisse qui a besoin d'être restaurée mais qui a aussi sa place pour la vocation artistique. On n'a pas seulement, à Québec, le Grand Théâtre mais aussi le Palais Montcalm qui est d'ailleurs très occupé et où beaucoup d'artistes se produisent. Pour consolider la vocation artistique dans la ville, il a réellement besoin d'être restauré et nous demandons l'aide du gouvernement pour cela.

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture — Région de Québec

La restauration du Palais Montcalm, comme l'utilisation du Capitol, posent le problème, évidemment, de la gestion et du financement des salles dans la région de Québec. Certains comités de notre organisme ont trouvé qu'il y avait beaucoup de salles dans notre région, d'où notre opposition, à ce niveau-là.

Le maire de Québec nous a dit qu'il y avait déjà un comité pour une étude des salles à Québec. Nous aimerions que le mandat de ce comité soit le suivant: d'abord, étudier la situation des salles dans la région de Québec; deuxièmement, si la recommandation est positive à l'effet de restaurer ou de rénover le Palais Montcalm, situer ces nouvelles salles dans le cadre de la démarche du Grand Théâtre et troisièmement, élaborer une structure de financement et prévoir les modes de financement de ces nouvelles salles.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Nous sommes d'accord avec la proposition de monsieur Sauvageau.

André Bouchard
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

La Chambre de commerce et d'industrie appuie la proposition telle que formulée par la municipalité, soit dans son concept de réaménagement du Carré d'Youville.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Ça fait partie de l'ensemble de la restauration de Place d'Youville. Quand on parle du Capitol et du Palais Montcalm, ça fait partie du Carré d'Youville.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

L'intervention de monsieur Sauvageau infirme-t-elle la nature de votre proposition comme telle?

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

On pourrait s'ajuster à ça.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Nous appuyons la proposition de la Ville de Québec.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il y a consensus sur la nature de la proposition présentée par la Ville de Québec, avec les modifications suggérées par monsieur Sauvageau.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

C'est à étudier.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je suis assez d'accord avec les propos de monsieur Sauvageau et je voudrais indiquer que ce qui semble faire défaut dans la ville de Québec, ce sont de petits lieux de production, des salles ayant entre 100 et 500 places. Il y a déjà, dans la région, une salle de 1 800 fauteuils au Grand Théâtre; il y en a une autre de 1 153 fauteuils à la salle Albert-Rousseau, à Sainte-Foy. Alors, il n'est pas sûr qu'il soit souhaitable de restaurer le Palais Montcalm et le Capitol. Le Capitol, je vous le rappelle, c'est une salle de 1 700 places. Il y a un besoin criant, il me semble, de petites salles et nous serions disposés à nous associer à une étude pour voir quels sont véritablement les besoins. Nous l'avons fait à Montréal, nous avons amorcé une étude et ça a été plus facile parce qu'il y a un Conseil des arts. Nous faisons l'étude en collaboration avec le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Richard, vous vous engagez à faire l'étude sur la rénovation éventuelle?

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Oui. Mais nous sommes d'accord pour réanimer Place d'Youville et en faire un endroit à caractère culturel, si je peux m'exprimer ainsi.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

J'accepterai l'étude pour ce qui est du théâtre Capitol mais j'aimerais un engagement ferme en ce qui a trait au Palais Montcalm parce que la Ville de Québec offre tout de même de participer à 20 % des coûts.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Ce serait vraiment prématuré. Allons-nous restaurer le Palais Montcalm pour vider le Grand Théâtre? Je n'ai pas du tout envie de me faire concurrence à moi-même! Si l'étude démontre qu'il y a un besoin du Palais Montcalm, nous serons tout disposés à le faire. Mais nous pensons, au ministère, que le besoin est plutôt pour des petits lieux de production, des salles de 100 à 500 fauteuils.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Je ne pense pas que la rénovation du Palais Montcalm vienne en compétition avec le Grand Théâtre. Je souscris toujours à l'étude pour le théâtre Capitol mais pour le Palais Montcalm, j'aurais préféré qu'on ait un engagement ferme, que ce soit en tout cas plus rapide que le théâtre Capitol. J'aimerais bien avoir un échéancier pour cette étude.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Nous serions disposés à commencer cet après-midi!

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

Nous sommes tout à fait d'accord avec la rénovation du Palais Montcalm.

11.14 Les équipements structurants

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 218 de la CUQ sur les équipements structurants.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Il s'agit ici d'un projet privé situé à environ cinq minutes de l'autoroute 440. Nous avons 50 millions de pieds carrés de terrain et c'est un projet qui nécessite un investissement de 5 millions de dollars. Ce que les promoteurs privés demandent, c'est une certaine aide et la possibilité de participer à des programmes existants.

J'ai cru savoir que, malheureusement, ces gens n'ont pas encore présenté leur projet au ministre concerné; ça va être fait dans les prochains jours. Je veux seulement rappeler qu'il y aura des activités culturelles, un musée d'hiver que la Chambre de commerce de Beauport a préconisé il y a 2 ans, 18 activités récréatives, des activités scientifiques sur la pisciculture, la foresterie, l'agronomie, la faune, etc. Je demande que lorsque le ministère aura le projet, il en étudie tout le mérite pour qu'on ait des décisions le plus rapidement possible.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Aucun problème.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 219 de la CUQ sur la mise en valeur et la protection des ensembles patrimoniaux.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Je voudrais faire une petite correction. En fait, on demande, dans la proposition, que la totalité de l'avenue Royale, à Beauport, soit agrandie pour que ce soit l'arrondissement historique. Maintenant, je modifie : on demande que la zone actuelle soit agrandie, pas nécessairement toute l'avenue Royale.

J'ajoute aussi que pour ce qui est de la consolidation des arrondissements historiques, il faut penser également à la ville de Québec et aux autres secteurs; la CUQ propose que le ministère des Affaires culturelles complète des inventaires plus exhaustifs dans les plus brefs délais, que les ensembles patrimoniaux soient admissibles à des programmes distincts de restauration et que toutes les municipalités membres bénéficient de l'expertise des programmes de subvention du ministère des Affaires culturelles.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je suis très heureux de confirmer que l'arrondissement historique de Beauport sera agrandi, au bénéfice des citoyens qui habitent notamment l'avenue Royale; je suis heureux de consentir à la proposition du maire de Beauport.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

En y ajoutant la ville de Québec.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Vous savez bien que j'ai un faible pour la ville de Québec, monsieur Morency.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

Je voudrais préciser que ça implique les autres municipalités de la CUQ. Bien sûr qu'il y a les villes de Beauport et de Québec mais il y a d'autres arrondissements historiques dans d'autres villes de la CUQ.

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

Je voudrais prendre un engagement au nom de l'Université Laval. Ce Sommet socio-économique vient de discuter de la question du patrimoine et c'est une question très importante. Je me permets de mentionner qu'à l'Université Laval, nous avons des ressources et que nous disposons d'expertise sur la plupart des sujets qui ont été discutés jusqu'à présent. Nous avons bien sûr une mission de développement de la recherche mais ceci ne doit pas nous faire oublier notre mission première qui est de promouvoir et de maintenir la culture française en Amérique et qui correspond, ici, à la priorité du Sommet.

Tout cela pour dire que, bien sûr, on s'intéresse aux choses au plan international mais qu'on s'intéresse, au plan régional, à la mise en valeur du patrimoine. La contribution que l'on fait aux fouilles archéologiques et aux chantiers de restauration est un exemple pratique de la collaboration de l'Université. Alors, dans l'ensemble des projets qui ont été soumis ce matin, dans ce cadre-là, je puis vous assurer que nos ressources, à l'Université, sont disponibles pour ceux qui ont des projets à réaliser et c'est un engagement que je fais au nom de l'Université Laval.

11.15 La station de ski du mont Orignal

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 220 du Conseil régional de développement de Québec sur un projet de développement de la station de ski du mont Orignal.

Mario Lacroix
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Dans le portrait régional des équipements récréatifs, la Rive-Sud, avec plus d'un tiers de la population régionale, accuse un retard considérable, c'est-à-dire un sous-équipement des infrastructures.

La demande, c'est l'amélioration du fonds de terrain. Il y a déjà des choses de faites par le milieu à partir de projets.

En vue de l'acquisition d'équipements de neige artificielle, nous demandons une subvention discrétionnaire.

Nous demandons également la construction d'hébergements à prix modique, ce qui pourrait être pris à partir du crédit touristique.

Enfin, pour la construction d'une deuxième remontée mécanique, une subvention est demandée au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Je crois avoir commencé à répondre en disant que la politique du ski avait été adoptée hier avant-midi. Ils n'ont qu'à présenter une demande dans le cadre de cette nouvelle politique qu'on rendra publique ces jours-ci. Il y a 3 programmes à l'intérieur de la politique elle-même. Il y a un volet d'admissibilité à l'entente Québec-Canada qui est en train de se négocier, il y a également un volet d'aide au crédit touristique et il y a aussi un volet d'aide à partir des programmes réguliers des ministères.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est un oui, monsieur Lacroix.

Mario Lacroix
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Je demanderais quand même un consensus avec les partenaires.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Tout le monde appuie ça? (Acquiescement). Quand il y a accord entre les 2 partenaires, à moins d'avis contraire, je comprends que c'est un acquis de la table pour supporter le projet.

Pierre Anctil
président, Conseil régional des loisirs - Région de Québec

Peut-on avoir une idée de l'enveloppe globale qui sera réservée à la politique du ski?

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

La négociation, présentement, avec le gouvernement fédéral est la suivante : c'est 50 millions de dollars partagés à 60-40; 30 millions de dollars du gouvernement fédéral et 20 millions de dollars du gouvernement provincial. Ceci n'inclut pas l'aide sous forme de crédit touristique ou d'autres programmes gouvernementaux.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Je veux souligner à monsieur Chevrette que le mont Orignal est le seul centre de ski d'importance qui existe sur la Rive-Sud de Québec. Je pense qu'il doit quand même y avoir, dans vos critères, une répartition géographique et j'ose espérer que vous aurez des considérations spéciales.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Pour l'avoir escaladé durant l'été, je peux dire que le mont Orignal est une montagne qui mériterait effectivement d'être un petit peu rafistolée.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Je ne voudrais quand même pas laisser croire qu'il y a des critères sentimentaux! Ces critères-là sont très précis; il faut se qualifier comme un centre intermédiaire et il y a des critères.

11.16 La création d'un circuit d'établissements muséologiques

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Concernant votre proposition 207, vous savez que, depuis le dernier budget, le ministère des Affaires culturelles peut maintenant soutenir ce qu'on appelle les événements majeurs et les événements à caractère international. Il devient donc important, dans un pareil contexte, d'organiser en quelque sorte la collaboration entre les institutions muséologiques de Québec pour vraiment faire de Québec un centre muséologique national et international. Et ce, en collaboration, bien sûr, avec la Ville de Québec, avec la Communauté urbaine et avec l'entreprise privée. C'est le sens de la proposition et c'est un engagement de principe concernant l'orientation que nous entendons poursuivre.

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture — Région de Québec

Nous sommes d'accord avec le ministre des Affaires culturelles pour le développement d'un ensemble muséologique dans la région 03. Nous sommes évidemment très contents de savoir que le Musée de la civilisation se fera dans les délais prévus et que de nouveaux musées s'ouvrent. Mais nous espérons aussi que dans ces nouvelles ouvertures de musées, le devenir du Musée de Québec sera aussi inscrit à l'ordre du jour. Compte tenu de tout ce qui se passe, dans le moment, avec l'ouverture de certains musées, nous aimerions que le devenir du Musée de Québec soit précisé.

11.17 Le Parc de l'Artillerie

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Je voudrais profiter de cet item-là pour dire qu'une étude du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme en est venue à la conclusion qu'il fallait développer, à Québec, les centres d'interprétation touristique.

Nous avons le projet du Parc de l'Artillerie dont l'évolution est freinée depuis 10 ans par des débats de juridiction entre les gouvernements fédéral et provincial. Je pense que cet imbroglio politique retarde la restauration urgente des anciennes casernes qui constituent un des plus beaux monuments qu'il nous reste de la Nouvelle-France.

Je demanderais l'appui de toute la table, ici, pour que le gouvernement fasse des pressions afin que cet imbroglio se règle au plus vite. Il y a des investissements majeurs qui peuvent être faits là — on parle de quelque chose dans l'ordre de 25 millions de dollars — et cet argent-là est prêt à être dépensé par un autre palier de gouvernement mais il s'agit de régler l'imbroglio.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je m'engage à étudier ce dossier-là.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je veux un engagement formel du gouvernement pour le régler. Ça fait 10 ans qu'il est étudié! Le Parc de l'Artillerie, c'est une verrue importante et pour la ville et pour l'Hôtel-Dieu et pour tout le panorama; c'est une partie intégrante des murs de Québec; il faut qu'on cesse d'avoir un problème politique ou juridique entre Québec et Ottawa. Si le ministre est prêt à le régler, je m'engage à être le médiateur entre Québec et Ottawa!

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je craindrais un peu les penchants naturels du maire Pelletier.

C'est un problème qui concerne plusieurs parties. Comment pourrais-je prendre l'engagement de régler un problème qui ne concerne pas que le gouvernement du Québec mais qui concerne un autre gouvernement? L'engagement que je prends, c'est d'être de bonne foi et de tenter de le régler.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Peut-on espérer que ça ne prendra pas un autre 10 ans?

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Comme nous ne sommes pas les seuls en cause, c'est un peu difficile de répondre à cette question-là.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Vous avez une offre de médiation qui est tout de même importante!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Est-ce que ça vous irait, monsieur Richard, de rencontrer la Ville de Québec et de vous entendre sur une espèce de protocole, de processus?

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Je prends acte de l'offre de médiation du maire Pelletier.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je m'excuse mais je ne trouve pas ça très sérieux. Voici un dossier qui est à la connaissance du gouvernement depuis 1975; ça fait quand même bien longtemps! C'est un dossier dont nous avons souvent parlé.

Il est dans le dossier du Sommet depuis le 15 août 1983. Alors, qu'on ne soit pas prêt, ce matin, à réagir officiellement, comme gouvernement, sur un dossier qui n'arrive pas à la dernière minute, un vieux dossier qui est dans les papiers du Sommet, je vous avoue que ça, je n'accepte pas ça!

Je veux que le gouvernement s'engage à régler le problème. Je sais que de l'autre côté, ils sont prêts à une solution juridique qui réglerait le problème pour autant qu'on ne «s'enfarge» pas dans la souveraineté des murs de Québec qui, de toute façon, ne quitteront pas la capitale, peu importe qui va en être propriétaire.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

J'attends avec anxiété la proposition juridique de l'autre gouvernement.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je manifeste très franchement mon vif désappointement face à la tiédeur de l'engagement gouvernemental quant à ce dossier.

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Les propos du maire m'ont étonné un peu puisqu'il y a un comité, dont la Ville assume la présidence, pour élaborer le concept de tout le plan d'aménagement du Parc de l'Artillerie. Le ministère des Affaires culturelles est partie à ce comité, de même que le gouvernement fédéral, et déjà, le maire Pelletier est médiateur et il semble que ça va bien. Alors, je ne vois pas pourquoi il se sent offusqué, ce matin, puisque ça va très bien.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Un mot d'explication. Ce qui est en cause, ce ne sont pas des aspects techniques que le comité auquel il a fait référence peut régler. Ce sont des aspects qui ne relèvent pas de ce comité puisque ce sont des aspects de relation de souveraineté territoriale entre Québec et Ottawa.

Je viens de passer à travers un dossier de quai, je sais ce que c'est! Et c'est ça qui est bloqué depuis 10 ans aux Affaires intergouvernementales et aux Affaires culturelles. Et ça, ça ne regarde pas un comité technique décidant si on va faire la restauration d'une brique à gauche ou à droite, à la verticale ou à l'horizontale. Ce n'est pas ça!

Ce qu'il faut, c'est l'engagement du gouvernement de trouver une solution à l'aspect juridique du problème. Quand on aura retrouvé le cadre de ça, le reste va débouler tout seul. Même si le ministre me dit que les aspects en cause, ce sont les aspects techniques, il n'a pas raison, ce sont des aspects juridiques.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La demande de la Ville est très claire, très précise. S'il n'y a pas d'intervention, c'est l'appui de toute la salle à cette demande-là. Et le ministre donne, comme possibilité d'avancement dans le dossier...

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Si le gouvernement fédéral est disposé à prendre un pareil engagement, nous sommes disposés à nous asseoir et à régler ce problème-là. Mais le maire Pelletier fait toujours semblant de faire croire qu'il n'y a qu'une partie en cause alors qu'il y en a deux. Et les problèmes juridiques n'ont pas tous des solutions aussi simples que celles qu'évoque le maire Pelletier.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Si la formule de bail emphytéotique sied au gouvernement du Québec, je suis capable de la faire accepter par Ottawa!

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

On ne réglera pas le problème juridique ici!

Rémi Gagné
président technique de la conférence

D'accord. Je comprends que c'est un engagement de votre part pour faire avancer ce dossier-là mais vous ne pouvez pas aller plus loin ce matin.

11.18 Le manoir de Pointe-Platon

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 222-A de la MRC de Lotbinière concernant le manoir de Pointe-Platon.

Maurice Faucher
préfet, MRC de Lotbinière

Je suis très heureux que le gouvernement ait devancé notre position puisqu'au cours de la semaine dernière, je lisais dans le journal régional que le gouvernement s'engageait à financer le réaménagement du site de Pointe-Platon. Mais dans notre demande, nous, nous sollicitions également une assistance technique et professionnelle pour réaliser une étude de vocation et d'utilisation potentielles du site, compte tenu de ce que ce site appartient au gouvernement provincial et qu'il a une très grande potentialité sur le plan touristique. Je crois que le gouvernement du Québec aurait avantage à aménager le plus rapidement possible ce site.

Je voudrais aussi demander au gouvernement ce qu'il entend faire pour la promotion touristique de ce site qui est un domaine seigneurial dans notre région.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

L'OPDQ a déjà dépensé 250 000 dollars. Nous venons d'annoncer, il y a une semaine, je crois, 600 000 dollars par la voie du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Notre support technique est acquis en termes de concept de développement. Et en ce qui regarde la promotion touristique, étant donné que vous comptez même sur la présence du ministre responsable du tourisme, il y aura moyen de trouver des formules idéales.

11.19 Le parc Lac Long-Montauban

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 226 de la MRC de Portneuf concernant l'aménagement d'un parc récréatif aux lacs Long et Montauban.

Marcel Cossette
préfet adjoint, MRC de Portneuf

Le dossier des lacs Long et Montauban n'est pas un dossier récent; il date déjà de quelques décennies. Il a été sur le haut de la tablette et il est descendu plus bas!

Premièrement, monsieur le ministre, qu'entendez-vous par intervention timide dans le dossier? Et deuxièmement, nous vous demandons qu'un groupe de travail soit mis sur pied immédiatement afin de dégager les implications légales et financières du développement récréatif des lacs Long et Montauban qui s'inscrivent dans un axe de villégiature et récréatif du territoire de la MRC de Portneuf.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

L'engagement timide, c'est fort simple! C'est qu'il ne figurait pas, et ne figure toujours pas, dans le plan quinquennal de développement des parcs nationaux de sorte que l'engagement ne peut pas être d'envergure comme celui des 18 parcs que nous comptons dans notre plan quinquennal.

Pour ce qui est de considérer éventuellement ce parc comme un parc régional, la politique sur les parcs n'est pas adoptée au moment où on se parle. Donc, on n'a pas voulu faire miroiter des sommes astronomiques sans connaître les sources de financement possibles.

Troisièmement, vous nous demandez une aide technique. Ça, je pense qu'on peut le faire parce qu'effectivement, il est dans nos intentions, dans un second temps, de le considérer comme parc comportant des éléments naturels remarquables. Donc, notre support technique pour préparer les schémas de développement éventuels, vous l'avez; on va se rencontrer et on va définir un échéancier.

Marcel Cossette
préfet adjoint, MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf est prête à intervenir dans ce champ, quand le ministère aura des fonds, pour se porter coordonnatrice du projet ou encore pour prendre en charge le développement de ce projet-là.

11.20 Les parcs linéaires de la région 03

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle la proposition 223 du Conseil régional des loisirs concernant les parcs linéaires de la région 03.

Pierre Anctil
président, Conseil régional des loisirs —Région de Québec

J'aimerais présenter un aperçu de ce qu'est un parc linéaire. Qu'on se rappelle tout simplement qu'il s'agit d'un corridor de verdure entre deux parcs et que ça peut se situer, bien sûr, en milieu urbain et en milieu régional. Par exemple, les rives de la Saint-Charles constituent un parc linéaire en milieu urbain et le sentier Beauce-Appalaches pourrait être un parc linéaire au niveau régional.

L'intérêt du Conseil des loisirs dans ce dossier est de chercher à ce que soient mises en place les conditions qui permettent de répondre à l'importante demande d'activités de plein air. C'est à ce niveau-là que nous sommes intéressés. Et on sait que de plus en plus de monde participe, de nos jours, à ces activités de plein air.

Pourquoi une approche régionale pour le développement des parcs linéaires? Pour assurer tout simplement la cohérence du développement de ces parcs linéaires et des relations entre les divers réseaux. En somme, pour contrer le développement anarchique, compte tenu de la multitude de projets de création d'emplois qui touchent ce genre de projet.

Pour être vendable, le réseau doit avoir une portée régionale, c'est-à-dire que pour être intéressant, il faut tout simplement que le réseau soit intégré; qu'il y ait, par exemple, des relais et des auberges. Cela permettrait de toucher aux différents éléments: le sport, le tourisme et pourquoi pas la gastronomie, avec les petites auberges où peuvent mener les sentiers en question.

Le Conseil des loisirs de la région de Québec ne veut pas se substituer à ceux qui détiennent le pouvoir d'aménagement et qui doivent être les promoteurs de ce projet dans leur territoire. Il se considère toutefois en mesure de jouer un rôle d'agent de concertation au niveau de l'ensemble de la région 03. Par ailleurs, il est disposé à collaborer avec les promoteurs en mettant à leur service l'expertise acquise depuis les 5 années qu'il oeuvre dans ce domaine-là.

La demande en est une d'assistance financière qui s'adresse au gouvernement du Québec, dans le cadre des programmes de création d'emplois. Dans ce cadre bien précis car le MLCP n'ayant pas encore en main sa politique sur les parcs urbains ni sur les parcs régionaux, nous savons très bien qu'il risque de ne pas y avoir beaucoup de crédits disponibles à ce chapitre et strictement dans ce ministère.

Deuxièmement, nous croyons qu'il serait intéressant que ce projet s'adresse plus spécifiquement aux jeunes, compte tenu du taux extraordinairement élevé de chômage parmi cette population et d'autant plus que cette préoccupation n'a pas fait surface souvent à ce Sommet.

Troisièmement, nous demandons que les MRC concernées se préoccupent d'intégrer cette dimension des parcs linéaires dans leur schéma d'aménagement régional.

Un détail sur la répartition: 2,5 millions de dollars, c'est tout simplement une répartition basée sur notre vécu; c'est bien sûr aux partenaires à établir les modalités.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Monsieur Gendron s'est commis ici, je pense publiquement, en disant que l'OPDQ était prêt à mettre des fonds pour la conférence de la capitale.

Deuxièmement, je ne peux pas répondre au nom du ministre de la Main-d'oeuvre qui est responsable des programmes de création d'emplois mais je pense qu'il est dans l'intention de mon ministère de faire des revendications auprès du ministre de la Main-d'oeuvre pour avoir certains volets de création d'emplois, non seulement pour les parcs linéaires mais aussi pour d'autres groupes qui sont sous ma juridiction, tels les ZEC, les réserves fauniques, etc.

Pierre Anctil
président, Conseil régional des loisirs — Région de Québec

Le ministre a parlé de la ville de Québec, la capitale nationale. Une partie des parcs linéaires est en milieu urbain mais il y a également tout l'aspect des parcs linéaires régionaux.

J'insiste et je reviens à la charge en demandant au gouvernement de bien situer ce projet-là dans un cadre de création d'emplois et non pas seulement au MLCP.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

J'ai bien compris que la question ne s'adressait pas uniquement à moi. Mais étant donné que je n'ai pas encore de politique officielle sur les parcs, je pense que les programmes de création d'emplois, à ce moment-là, relèvent bien sûr directement du ministre de la Main-d'oeuvre et je lui acheminerai votre demande. Je pense bien qu'il y a possibilité de débloquer des fonds à cette fin.

Michel Morasse
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec

La FTQ appuie entièrement le projet présenté dans le cadre de la création d'emplois. Mais nous souhaitons ardemment que ce soit dans le cadre de création d'emplois permanents et non pas tout simplement des cataplasmes d'emplois.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

Pour nous, c'est la même réaction et on espère surtout pour les jeunes. Il faudra définitivement que ça ne soit pas temporaire mais à long terme, à très long terme.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Pour ajouter à ce que vient de dire monsieur Anctil, c'est un programme qui existe déjà depuis 1977; c'est la continuation de ce programme qui est importante.

Pour la Ville de Québec, évidemment, le parc linéaire de la rivière Saint-Charles est extrêmement important parce qu'il fait partie d'un tout; il n'y a pas seulement le parc linéaire lui-même mais on a aussi des projets d'habitation le long de la Saint-Charles.

On parle de pistes cyclables, de sentiers pédestres, de ski de fond, de canot-camping. Je pense que ça rejoint une foule de choses qui concernent toute la population en général, de tous les âges et de toutes les catégories. Alors, c'est extrêmement important que ce programme amorcé depuis 1977 soit continué et même accentué au point de vue de sa réalisation.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

À même le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine, tout le parc linéaire est présentement sur papier. Ce qu'on attend, c'est le programme du ministère. Nous ne voudrions pas que d'autres intervenants viennent faire à notre place les parcs linéaires à l'intérieur de la Communauté urbaine.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

C'est noté et j'ai annoncé hier qu'on consulterait bien sûr les édiles municipaux dès qu'on aura le projet ou l'avant-projet de politique sur les parcs en milieu urbain.

Pierre Tremblay
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix

L'Association touristique régionale de Charlevoix appuie ce projet-là; l'Association touristique de Beauce-Appalaches aussi. Mais on demandera à monsieur Anctil de nous faire connaître les objectifs et la programmation qu'il pourrait conduire dans Charlevoix.

Pierre Anctil
président, Conseil régional des loisirs — Région de Québec

Un rappel pour monsieur Pageau : j'ai bien dit dans la présentation qu'il n'était pas question pour le Conseil des loisirs d'essayer de se substituer à qui que ce soit. Notre rôle se situe

au niveau de la concertation et peut-être que notre vécu nous a amenés à faire des réalisations sur le terrain mais c'était à la demande des municipalités avec qui nous avions de la concertation.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

C'est vrai!

Concernant la proposition 228 de la CUQ, nous proposons, pour l'été 1984, un parc linéaire cyclo-récréatif sur le littoral de la grande capitale. On calcule que ce serait un investissement de 400 000 dollars. Étant donné qu'on a des fêtes, ici, en 1984 et que la circulation sera perturbée, ce parc linéaire devrait être mis en chantier le plus tôt possible.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Nous y sommes très sympathiques puisque déjà, à l'intérieur des tissus urbains, nous songeons énormément à soutenir ces efforts-là. On en a annoncé dernièrement dans d'autres grands milieux et je ne vois pas pourquoi on ne prendrait pas très sérieusement en considération votre demande.

11.21 Le Jardin zoologique

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La proposition 229 concernant le complexe du Jardin zoologique est appelée.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

On demande ici que le gouvernement subventionne une étude concernant l'implantation du zooscope qui serait le complément du Jardin zoologique. Il s'agit d'une exposition permanente qui pourrait créer plusieurs emplois à l'intérieur de la Communauté urbaine de Québec. On demande si le gouvernement est prêt à nous aider à procéder à l'étude de l'implantation d'un zooscope à l'intérieur de la Communauté urbaine.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Je vous réfère à la proposition 242 du MLCP pour bien montrer que ça se rejoint et que c'est complémentaire; il y a possibilité d'agencer tout ça.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Nous voulons que l'amélioration se continue parce que c'est un attrait touristique.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

C'est notre intention de consolider la vocation traditionnelle du zoo, d'en développer l'animation et l'aspect éducatif et de développer une vocation récréative complémentaire à la vocation première du Jardin zoologique.

11.22 La base de plein air de la Jacques-Cartier

Rémi Gagné
président technique de la conférence

La proposition 225 de la MRC de la Jacques-Cartier.

Fernand Lucchési
préfet suppléant, MRC de la Jacques-Cartier

J'aimerais élargir le titre de la proposition pour qu'on soit en mesure de l'appeler «La base de plein air et le centre d'activités socio-culturelles et de loisirs de la Jacques-Cartier».

Nous demandons 150 000 dollars. Nous maintenons d'abord la demande telle que formulée et j'aimerais aussi souligner toute l'importance de ce projet qui chevauche les 4 saisons, finalement, et qui se situe au carrefour de 4 grandes vocations bien identifiables au milieu. Je veux revenir sur ça parce que, finalement, on va avoir plusieurs autres propositions qui rejoignent ce développement-là.

La base de plein air est située à 1 000 pieds d'une des meilleures fosses à saumons de la Jacques-Cartier dont elle peut facilement devenir un pôle d'attraction et une porte d'accès pour toute la partie nord-est de notre Québec métropolitain. Elle se trouve à moins de 6 kilomètres du parc provincial de la Jacques-Cartier dont il serait trop long de décrire toutes les beautés, au pied d'un des plus beaux promontoires de la région déjà dédié d'ailleurs à l'accueil touristique; enfin, elle est au coeur même d'un des plus beaux sites de ski alpin et de randonnée dont la renommée n'est plus à faire.

Dans la phase initiale, c'est de 3 à 10 emplois réguliers et de 10 à 30 emplois occasionnels et saisonniers. Enfin, c'est une clientèle de 100 000 personnes.

Ce projet qui se veut une véritable clef de voûte de notre développement touristique régional tombe à pic dans l'énoncé du Premier ministre, hier soir, lorsqu'il a dit: «on peut toujours s'arranger avec les où, les quand et les comment d'un projet mais il nous faut les qui». Je réponds au Premier ministre en paraphrasant un autre non moins célèbre Premier ministre et en lui disant: Give us the tools, we will do the job! Le qui, c'est nous autres!

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Là-dessus, il y a un accord de principe. Il y a également des programmes réguliers qui peuvent fournir les fonds nécessaires.

Ce que j'ai fait comme distinction, hier, et que je dois répéter aujourd'hui en ce qui regarde la base comme telle, c'est de nous présenter un projet plus modeste. Notre évaluation est que si vous gardez le projet intégral, tel que vous nous l'avez présenté depuis quelque temps, on risquerait à la fois de vous nuire et de nuire à l'ensemble des bases environnantes. Et dans cet esprit-là, on vous dit oui tout de suite.

Fernand Lucchési
préfet suppléant, MRC de la Jacques-Cartier

J'ai l'impression que nous sommes prêts à commencer d'une façon plus modeste mais si nous sommes assurés d'une continuité, alors, nous serons en mesure de motiver le milieu qui, déjà, réagit très bien.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

À ce moment-là, les programmes réguliers joueront. Si l'expansion est nécessaire, il n'y a pas de problème. Mais au départ, je pense que c'est indispensable de partir d'une façon plus modeste.

Fernand Lucchési
préfet suppléant, MRC de la Jacques-Cartier

Le problème, c'est que, finalement, nous avons les équipements, le personnel, l'envie, le désir. Mais il s'agit de rendre les bâtiments qui sont déjà là adéquats afin de survivre pendant 4 saisons, soit justement le point pour parvenir à une rentabilité du projet. Occupez-vous des équipements et nous autres, nous allons nous occuper de l'opération.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Lucchési, la balle est dans votre camp; vous devez présenter un projet modeste. Il y a accord de principe sur un projet plus modeste.

11.23 Le Massif du Sud

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Le Conseil régional appelle la proposition 222 avant que le ministre annonce ses différents projets. Cela concerne le Massif du Sud.

Mario Lacroix
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Concernant l'aménagement intégré des massifs, c'est-à-dire la forêt et la récréation, on demande à l'OPDQ ou au MLCP une analyse financière des investissements au niveau récréatif et au ministère de l'Environnement, on demande de décréter une partie des massifs comme réserve écologique.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Deux ministères sont présentement à l'écoute des demandes du milieu. On sait que l'Environnement pourrait être intéressé à décréter ce site comme réserve écologique; en ce qui nous concerne, ça aurait pu être un parc de conservation. À ce moment-là, selon les décisions qui se prendront au niveau des 2 ministères, il peut nous rester la périphérie à aménager mais on verra. Je ne peux pas prendre d'engagement ferme quant à une décision finale tout en vous disant qu'il ne fait pas partie non plus du plan quinquennal des parcs. On reconnaît cependant que c'est un site à conserver.

Mario Lacroix
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec

Sur les délais de réalisation, peut-on avoir une idée?

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Je ne m'aventurerai pas à vous donner une date parce que si on ne la respecte pas, vous allez dire qu'on est menteur. Je me contenterai de vous dire qu'il n'est pas dans le plan quinquennal. Le plan quinquennal se termine en 1987, si ma mémoire est fidèle; donc, vous pouvez vous imaginer que l'engagement ne pourrait pas venir avant 1987.

11.24 Les sites et équipements à vocation récréative

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 242 à 293 du MLCP concernant les sites et équipements à vocation récréative.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Le Sommet économique de la grande région de la capitale est l'occasion pour le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de faire valoir un aspect trop souvent ignoré par la population. Bien sûr, la mission sociale et toutes les activités reliées à la faune sont régulièrement mises au premier plan de l'actualité; cependant, on tend à oublier l'impact significatif du MLCP sur le développement économique régional.

La majorité des propositions d'action de notre ministère inscrites dans le cahier des propositions possèdent une incidence appréciable en termes d'investissements consentis et d'emplois générés. Je pense ici plus particulièrement aux propositions concernant le développement des parcs; nous y reviendrons un peu plus loin d'ailleurs.

Dans la région de Québec, la présence du ministère se fait sentir à la fois dans les sous-régions périphériques et dans la capitale. Compte tenu du potentiel de plein air que l'on discerne en périphérie et de l'importance de la densité de la population de la capitale, celle-ci s'approprie une des parts les plus élevées des subventions attribuées par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, ce qui nous amène à conclure que l'intervention gouvernementale en matière de loisir, dans la région de Québec, est équilibrée.

Comme vous avez pu le constater à la lecture du cahier des propositions d'action, le ministère s'est impliqué dans ce Sommet en présentant pas moins de 63 propositions d'action. Cette implication n'a d'égale que celle des organismes du milieu en matière de loisir puisque nous relevons un total de 42 propositions d'action se rapportant au mandat du ministère. Environ le tiers de celles-ci sont présentées sous le thème «Les industries culturelles et les entreprises de loisirs». Les autres sont réparties sous différents thèmes, notamment celui du tourisme.

Après avoir analysé chacune des propositions des organismes du milieu, nous estimons que plus de 75 % de celles-ci trouvent leur réponse, en tout ou en partie, dans l'une ou l'autre des 63 propositions d'action que nous avons faites.

Ces actions se regroupent en 3 grandes catégories: le loisir de plein air qui compte 19 propositions, l'aménagement de la faune qui compte également 19 propositions et le loisir touristique municipal, socio-culturel et sportif qui concerne 24 propositions. La dernière proposition d'action se rapporte à la tenue d'événements internationaux. Encore ici, vous pouvez constater l'équilibre de nos actions en regard de nos mandats.

Le développement du réseau des parcs québécois constitue la clef de voûte du développement des loisirs de plein air dans la région de Québec. Le parachèvement du parc de

la Jacques-Cartier, l'aménagement du parc des Grands-Jardins, l'aménagement du parc du Saguenay, la création et l'aménagement du parc Frontenac, du mont Sainte-Anne et des hautes gorges de la rivière Malbaie sont autant de projets importants pour l'économie de la région de Québec. Lorsque ces projets auront reçu l'aval du Comité des priorités dans les prochains mois, ils généreront des investissements de l'ordre de 34 millions de dollars d'ici 1987. Outre les emplois requis pour la réalisation de ces travaux, le fonctionnement de ces parcs exigera quelque 265 personnes-année et offrira environ 1 400 000 jours-activités.

En ce qui concerne les réserves fauniques, le MLCP a l'intention, au cours des prochaines années, de consolider la réserve faunique des Laurentides et de Portneuf, ce qui, déjà, amène l'embauche d'une centaine de permanents et d'environ 150 occasionnels. Cette intervention signifie un investissement d'environ 3 millions de dollars.

Quant à l'aménagement des sites récréo-touristiques, le MLCP propose de consolider les aménagements du site de la chute Montmorency, de poursuivre la mise en valeur des massifs de la Petite-Rivière-Saint-François selon un scénario bien précis, de développer davantage les sites de l'Aquarium et du Jardin zoologique de Québec, de parachever l'aménagement du site du manoir Edmond-Joly de Lotbinière et du site de la chute de la Chaudière et d'amorcer l'aménagement du site des lacs Long et Montauban. Toutes ces actions représentent un investissement à venir de 5 millions de dollars d'ici 5 ans. Elles permettront de mieux accueillir quelque 1 200 000 visiteurs, tout en consolidant et en créant environ 150 emplois.

En ce qui concerne l'aménagement de la faune, le ministère continuera à développer la ressource faunique sur les territoires dont il a, en tout ou en partie, la responsabilité, soit les réserves fauniques, les zones d'exploitation contrôlée qu'on appelle communément les ZEC, ou les pourvoiries. Ces interventions signifient un coût global de 800 000 dollars.

Cependant, pour répondre davantage aux besoins exprimés par la population régionale, le ministère consacrera beaucoup plus d'énergie que par les années précédentes pour le développement de la ressource faunique sur le territoire municipalisé. La mise en valeur des ressources fauniques du fleuve Saint-Laurent, de la rivière du Gouffre et de la rivière Jacques-Cartier de même que la protection des habitats fauniques en milieu urbanisé seront plus particulièrement visées par les interventions du ministère. On évalue à quelque 700 000 dollars le coût de cet effort particulier pour l'aménagement de la faune en milieu municipalisé.

Les propositions d'action du MLCP se rapportant au loisir touristique, municipal, socio-culturel, sportif, ne concernent que les programmes réguliers de subventions; les subventions ad hoc accordées par le MLCP ne sont pas comptabilisées dans nos propositions. Souvent, ces dernières sont très importantes; on se rappelle le réaménagement du Colisée de Québec par exemple. L'aide aux centres de vacances et aux gîtes touristiques qui regroupent les auberges de jeunesse, les camps de vacances, les centres et bases de plein air, les centres de vacances familiales ainsi que le soutien aux échanges touristiques et l'aide aux organismes nationaux de loisir touristique correspondent annuellement à un montant global de 1 800 000 dollars pour la région de Québec, soit 20 % de l'enveloppe nationale.

L'aide aux municipalités, en regard des équipements de loisir, des centres communautaires de loisir et du soutien aux activités de loisirs, représente annuellement une somme de 2 200 000 dollars pour la région de Québec, soit 18 % de l'enveloppe nationale. Il faut mentionner ici que plusieurs subventions ad hoc viennent compléter l'effort des programmes réguliers à ce sujet. Ce complément, pour l'année 1983-1984, est deux fois plus élevé que l'effort régulier.

L'aide aux organismes socio-culturels est de l'ordre de 1 100 000 dollars par année pour la région de Québec, soit 17 % de l'enveloppe nationale.

Quant à l'aide aux organismes sportifs, qu'il s'agisse des clubs sportifs, des clubs de motoneigistes, de Kino-Québec, de l'élite sportive, de l'Association régionale du sport, des Jeux du Québec, des événements spéciaux, des missions sportives québécoises ou des organismes nationaux de sports, le support financier annuel du ministère pour la région de Québec est d'environ 3 millions de dollars, soit 26 % de l'enveloppe nationale.

Tout ça a toujours été respecté d'année en année; j'ai fait un inventaire sur les 5 dernières années et Québec a toujours reçu sa quote-part, dans tous les développements, à partir de mon ministère.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Ce qui se chiffre à 100 millions de dollars sur 5 ans?

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Oh non! Cent millions de dollars sur 5 ans, c'est pour les immobilisations que je vous ai données hier. C'est beaucoup plus que ça si vous comptez tout ce qui s'en vient avec les parcs.

11.25 Les carences régionales en équipements

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle les propositions 294 et 295 de la Ville de Québec sur les carences régionales en équipements sportifs.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

On parle de stade extérieur et de stade couvert. Il est inconcevable qu'une ville comme Québec n'ait pas d'installation de piste et pelouse. On parle aussi pour la région parce qu'à l'exception des installations au PEPS de l'Université Laval, on n'a pas d'installation de piste et pelouse pour la région de Québec.

On demande que le gouvernement pourvoie la région de Québec d'un stade extérieur et d'un stade couvert pour desservir et la ville et la région. Si on parle de stade extérieur, on parle de piste et pelouse, évidemment, et on parle aussi d'athlétisme, de soccer et en hiver, évidemment, ce serait un anneau de glace qui n'existe pas, non plus, dans la région. Quand on parle d'un stade couvert, on fait surtout allusion à un endroit comme celui du PEPS où on peut parler de gymnastique en général.

Toutes ces installations-là pourraient être défrayées par le gouvernement dans la capitale et pourraient servir à la région. Il ne s'agit pas d'avoir un stade olympique à Québec mais d'avoir un stade qui pourrait aller jusque dans les 8 000 à 10 000 spectateurs. Quand on parle d'un stade couvert, ça serait quelque chose de mitoyen entre 5 000 et 8 000 personnes.

Julie Desrosiers
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

J'aimerais demander à la Ville de Québec quel est le coût exact du stade qu'on prévoit.

Je voudrais aussi corriger un avancé de monsieur Morency lorsqu'il a dit qu'il n'existe pas, dans le secteur, d'anneau de glace; il en existe un à Sainte-Foy.

Il y a aussi des questions qu'on se pose, au niveau de la région, lorsqu'on parle d'agrandissement ou d'implantation de stades; ne pourrait-on pas avoir une notion régionale au lieu de penser strictement à une ville? Qu'il y ait au moins une consultation!

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

Je suis d'accord pour avoir un stade extérieur et un stade couvert. Qu'on prenne la décision de les avoir et après ça, on les implantera.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Ça me fait plaisir que madame Desrosiers ait parlé des équipements régionaux. Je vais traiter globalement les 2 propositions. Le MLCP est à concevoir un plan national d'équipements; nous avons fait un inventaire des capacités à partir des territoires, au moins régionaux, à partir des territoires de MRC, pour voir où existaient des lacunes et où il y avait suréquipement afin de dégager au moins une moyenne d'équipement nationale, c'est-à-dire au niveau des MRC. À partir de là, il est évident que ce plan national, je l'espère, sera une proposition globale que nous pourrons faire aux 2 paliers de gouvernement.

Un stade couvert, là,... je peux être réticent; mais pour des équipements comme des pistes d'athlétisme, des terrains de football ou de soccer, il faudrait voir exactement combien le noyau du grand Québec compte de ce type d'équipements avant de s'engager à en financer d'autres. Si c'est suffisant par rapport au noyau de population, il n'ect pas dans notre intention de le faire; si c'est insuffisant, oui.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Je voudrais corriger madame Desrosiers qui me corrigeait: actuellement, il n'existe pas d'anneau de glace artificielle dans la région de Québec. Il y a des anneaux de glace mais ce sont des anneaux de glace naturelle qui, évidemment, avec la température, ne sont pas utilisables plusieurs jours, ni même plusieurs semaines, durant un hiver.

Losqu'on parle de piste et pelouse, je suis tout de même heureux que le ministre reconnaisse qu'il y a un besoin. On n'a pas d'équipement de piste et pelouse dans la région de Québec et quand on pense à former des athlètes qui vont nous représenter, que ce soit aux Jeux du Québec ou aux [illegible] du Canada, ou à l'extérieur, on ne parle pas seulement des athlètes de la ville de Qu[illegible] on parle des athlètes de la région et ça prend un endroit pour que ces athlètes puiss[illegible] perfectionner.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Monsieur Morency, la réponse du ministre fait-elle avancer le dossier?

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Il n'avance pas tellement quand on parle d'études. Il n'y a pas d'installation de piste et pelouse dans la région de Québec et il n'y a pas d'anneau de glace artificielle non plus.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

On sait qu'il y a des lacunes dans la région de Québec. Et dès que le plan national d'équipements sera présenté et qu'il y aura les budgets nécessaires, on comblera ces lacunes-là. C'est en discussion présentement; l'inventaire est terminé. Il y a un échéancier et on vous le fera connaître. Je ne peux pas présumer du temps que prendront le Conseil du Trésor et le Comité des priorités pour me donner l'argent! C'est un peu comme un échevin qui avance des choses sans aller voir son maire ou son conseil municipal.

André Lamothe
directeur général, Fédération des Caisses d'établissement du Québec

En qualité de président de l'Association canadienne de patinage de vitesse amateur, je puis préciser que l'anneau de glace, l'hiver, peut se construire sur la même piste que la piste et pelouse. C'est un dossier qui traîne depuis 5 ans pour un sport qui a donné la seule médaille olympique dans les sports d'hiver, dans l'historique des Olympiques, la médaille d'argent de Gaétan Boucher. C'est donc comme un sport qui ferait de la boxe sans arène! Je voudrais simplement appuyer très fortement la demande.

11.26 Les jeux olympiques d'hiver

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Nous passons à la proposition 297 de Sports internationaux de Québec sur les jeux olympiques d'hiver.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Nous voulons qu'un appui soit accordé pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 1996 dans la région de Québec. La demande serait adressée au Comité olympique canadien au plus tard en 1985. Et pour l'instant, il s'agit d'un appui de principe.

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Au sujet du financement de Sports internationaux, j'ai rencontré à plusieurs reprises monsieur Pelletier ainsi que Sports internationaux et j'ai présenté des propositions à monsieur Lemieux.

Il m'apparaît que des événements d'envergure semblable doivent toucher l'ensemble du monde régional. J'ai même fait la suggestion, parce que le PEPS de l'Université Laval sert très souvent pour des événements de type international, d'inclure au moins une personne de Sainte-Foy sur le comité. J'attends les réponses de monsieur Lemieux.

Quant à moi, j'ai un principe fondamental: on ne subventionne pas, ordinairement, les organismes qui génèrent des profits. En d'autres mots, c'est quand on manque d'argent qu'on est là pour pallier. On sait qu'il y a un excédent budgétaire de l'ordre de 120 000 dollars et je peux vous annoncer tout de suite que pour l'an prochain, ils seront subventionnés.

Je pourrais peut-être aussi ajouter que le maire de Québec, pour combler, pourrait adhérer au PSAM, le Programme de soutien aux municipalités, qui a une somme de 86 000 dollars qui dort dans le programme et qui, par principe, n'est pas utilisée, alors que 98 % de l'ensemble des municipalités de cette région utilisent ce programme. Ça pourrait combler le 60 000 dollars.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

On prend note. Je suis bien content de savoir qu'il y a de l'argent qui dort; c'est intéressant!

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Ça fait longtemps que vous le savez! Vous avez même une lettre à l'effet que vous le refusez.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

On pourrait en parler longuement; il y a des principes là-dessus!

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

J'aimerais tout simplement attirer l'attention des partenaires sur le fait que si on adopte une position d'appui à la Ville de Québec pour qu'elle sollicite des Jeux et qu'elle se lance dans des mécanismes pour les Sports internationaux, ça veut dire que tout ce qui a été demandé avant, elle va l'avoir parce que ce sont des préalables pour faire face à ça.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je prends ça pour acquis.

Jean Ouellet
Alliance de la Fonction publique du Canada — FTQ

Ce qu'on veut dans ce dossier-ci et dans tous les dossiers, c'est la création d'emplois stables pour les travailleurs. On ne veut pas avoir des emplois de 2 ou 3 mois.

Pierre Anctil
président, Conseil régional des loisirs — Région de Québec

On est peut-être d'accord pour ces implantations d'équipements sauf qu'on est toujours chatouilleux pour veiller à ce que ça n'enlève pas de l'argent aux loisirs populaires, aux loisirs de masse, à ce que ça ne soit pas tout le temps pris dans le même budget.

Martine Fortier
administratrice, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

On émet des réserves à l'égard de tels équipements parce qu'on a l'impression que ça va coûter des prix épouvantables et que ça va créer seulement des emplois temporaires. On se demande si, finalement, ça n'est pas quelque chose pour l'image de la ville de Québec; on se demande si, avec l'argent des contribuables, on ne pourrait pas faire quelque chose de mieux. En tout cas, ça devrait être étudié avec précision.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Je pense que les 2 propositions doivent être prises globalement. Il s'agit de savoir si, oui ou non, nous voulons, dans les années à venir, que la région de Québec, et toute la grande région de Québec, puisse profiter d'une aide à un organisme. Parce que dans le fond, c'est Sports internationaux qui travaille au niveau de la promotion et du marketing pour aller chercher des événements internationaux du type des Jeux panaméricains et des Jeux olympiques d'hiver.

Je réitère que le caucus des députés ministériels de la région de Québec — et là-dessus, je remercie le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche de réagir comme il l'a fait tout à l'heure — est d'avis que l'organisme Sports internationaux doit continuer d'être appuyé. Il a fait un excellent travail depuis 10 ans. Il faudrait peut-être que Sports internationaux reçoive des appuis qui dépassent les contributions du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec.

Dans ce contexte-là, je pense qu'il faut prendre le dossier dans son ensemble et Sports internationaux a toujours été, jusqu'à maintenant, un excellent agent de promotion pour aller chercher ces grands événements internationaux. C'est à partir de là qu'on devrait entreprendre des projets et ne pas s'imaginer qu'on va tout régler ici, à la table du Sommet. Si Sports internationaux n'a pas les moyens de le faire, je pense qu'il n'y a personne qui va le faire à sa place!

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Les villes avoisinantes ont également collaboré de façon indirecte; je ne voudrais pas donner l'impression que la Ville de Sainte-Foy, par exemple, ne collabore pas à Sports internationaux parce qu'on connaît tous les aménagements et services qu'elle a fournis pour certains événements, y compris la police , etc. Si on veut vraiment que ça ait une envergure nationale, internationale ou régionale, au moins qu'on permette à tous les intervenants du milieu de dire leur mot.

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec

Je suis très heureux des propos du ministre Bertrand et j'espère que cet appui à Sports internationaux va continuer et surtout s'amplifier. Nous demandons tout de même un accord de principe.

Marcel Pageau
président, Communauté urbaine de Québec

On appuie et qu'on y mette la vapeur pour que ça se passe le plus tôt possible.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Je prends pour acquis que tous les partenaires appuient ce projet et appuient Sports internationaux.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Au nom des régions, j'émets de sérieuses réserves suite au discours de monsieur Bertrand parce que c'est faux de penser qu'en dehors de la Communauté urbaine et des régions immédiates, on va en subir des effets et qu'on va recevoir des aménagements qui vont être permanents par la suite et qui vont satisfaire les besoins des régions. Alors, nous avons de sérieuses réserves, pour ne pas dire que nous sommes opposés.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Monsieur Bertrand a mentionné la périphérie et les autres MRC. Il faudrait quand même être bien conscients que dans ces manifestations-là, on nous utilise plutôt comme des terrains de stationnement.

Chapitre 12

L'industrie manufacturière

Chapitre 12
L'industrie manufacturière

12.1 Tour de table

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Nous revenons au dossier de l'industrie manufacturière. Lorsque nous l'avons abordé, tout le monde, moi davantage que vous autres encore, était dans une période de rodage de la technique, du processus et du traitement des dossiers. Malgré tout, dans ce dossier-là, à peu près une douzaine de positions ont fait l'objet d'un consensus.

Cependant, les gens qui ont préparé les dossiers sur l'industrie manufacturière auraient souhaité avoir la possibilité, comme on l'a fait avec d'autres dossiers, de donner une vue panoramique de tout le secteur manufacturier et de situer une espèce de volonté commune pour dire qu'il y a une locomotive dans le développement de la grande région de la capitale, laquelle s'appelle l'économie. Nous sommes dans la locomotive, nous avons des projets et les gens ont manifesté parce qu'ils ont préparé des dossiers là-dessus et qu'ils n'ont pas eu la chance de vous faire part de cette volonté commune de faire bouger l'économie. Alors, c'est l'enjeu fondamental des prochaines minutes. Il n'est pas question de revenir sur les décisions qui ont été prises sur les propositions d'hier.

J'invite chacun des partenaires à nous livrer son topo.

Donald Doyon
secrétaire, Conseil économique de Beauce

Merci à monsieur Baribeau, de la CSD, qui, probablement par sa ténacité, a ramené le sujet sur la table, qui a peut-être réussi, finalement, à provoquer le débat qui s'ouvre maintenant. On était, à notre avis, en train de manquer sérieusement le coeur du Sommet qui doit porter sur la création d'emplois. La problématique qui nous avait été exposée initialement, c'était le remplacement de ce moteur de création d'emplois qu'était, jusqu'à maintenant, l'industrie gouvernementale pour la grande région de la capitale et la région 03. La disparition de ce moteur, parce que le moteur faiblit actuellement, tout le monde le voit, signifie que l'industrie gouvernementale devait être remplacée par la relance de l'industrie manufacturière comme principal moteur de création d'emplois; or, on n'a pratiquement pas entendu parler, autour de la table, de création d'emplois spécifiques.

Nous, du Conseil économique de Beauce, on nous associe souvent au miracle beauceron. De fait, dans la Beauce, il n'y a pas eu de miracle! Ça a été un miracle organisé, s'il y en a eu un. Je rappelle que de 1972 à 1977, dans la Beauce, il n'y a eu aucune création d'emplois manufacturiers; la balance nette, de 1972 à 1977: zéro.

Après 1976, lorsqu'on a mis en place une stratégie d'intervention industrielle très claire et un plan d'action détaillé avec des objectifs de création d'emplois spécifiques, on a réussi, entre 1977 et 1983, à encourager et à faire en sorte d'avoir un taux d'augmentation de base de 4 ½% par année, ce qui est énorme. Mentionnons simplement qu'aujourd'hui, dans la région du Conseil économique de Beauce, le tiers des entreprises industrielles n'étaient pas là en 1976; le tiers des entreprises sont postérieures à 1976.

Nous disons donc que, finalement, une stratégie de développement industriel bien faite, bien articulée, avec un plan d'action solide, c'est quelque chose — la preuve devrait être faite — qui a son mérite et qui devrait être repris partout.

On est venu simplement pour dire que c'est une chose qui devrait se faire. D'autres régions, comme la Côte-du-Sud ou Bellechasse-Dorchester, qui voudraient la faire devraient avoir des moyens financiers pour la faire et si, dans le cadre de leur budget d'opération, elles n'ont pas les moyens de la faire, on demandait au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme de leur donner cette possibilité financière parce que c'est un investissement rentable. La preuve de la rentabilité de ces investissements-là est faite! Les investissements sont très faibles par rapport aux résultats qui sont très bons.

De l'extérieur, nous avons vu aussi un problème dans la zone métropolitaine de Québec, un problème de création d'emplois industriels. Il nous est apparu que ça pouvait peut-être dépendre d'une multiplication des intervenants parce que dans la région de Québec, ils sont multiples les intervenants responsables du développement industriel. Il y a Inter-Port, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, le GATIQ et une foule d'autres organismes qui s'occupent de ça.

Nous avons pensé qu'il manquait une espèce de coordination de tout ça pour déboucher finalement sur de l'action et de la création industrielle. Inter-Port fait des choses extraordinaires; les efforts d'Inter-Port pour la promotion de projets majeurs doivent être encouragés mais on sait que les projets majeurs peuvent prendre encore 5 ans. Il ne faut pas que les gens d'Inter-Port arrêtent pour autant parce que c'est extraordinaire ce qu'ils font actuellement; ils devraient être encouragés.

Le GATIQ, qui vient d'être mis sur pied pour faire le lien entre l'Université, les laboratoires de recherche et l'industrie dans la région de Québec, c'est une autre chose extraordinaire qu'il faut encourager. Il en va de même pour la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain!

On pensait qu'il devait y avoir une espèce de groupe pour réunir tous ces efforts-là ensemble. Or, on a appris que, finalement, il y a quelque chose qui est déjà en mouvement. Nous sommes heureux de le savoir mais nous aurions aimé que ce soit expliqué, exposé à cette table.

Il y a eu 2 propositions de maisons régionales de l'industrie, une pour la Beauce, une pour Québec. Dans la Beauce, nous avons eu l'impression, à un moment donné, que c'était considéré comme deux choses qui s'opposent; ce ne sont pas deux propositions qui s'opposent et si les deux choses méritent d'être accordées, elles devraient être accordées. La Beauce se charge de vous prouver qu'au bout de la période de démarrage, elle va la faire vivre. Je pense que Québec aussi est capable de donner ces garanties-là. Mais ce serait déjà une première chose qui serait faite comme démarche, de la part du gouvernement, que d'appuyer une maison régionale de l'industrie pour que ça crée une espèce de carrefour de toutes les

forces qui travaillent à la même chose finalement, soit au développement industriel et à la création d'emplois industriels. Qu'on accorde ça en priorité à la région de Québec, ce serait déjà un bon pas d'accompli.

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain nous a déjà ouvert une porte en disant : nous sommes prêts à collaborer avec vous si vous voulez venir travailler avec nous. Nous disons : si le coeur ne fonctionne pas, à un moment donné, les régions vont s'atrophier, la Beauce comme les autres.

On veut que Québec reprenne son rôle de coeur dans le développement industriel. C'est le but de notre intervention et on pensait qu'une bonne partie du Sommet passait à côté de ça parce que la création d'emplois industriels et manufacturiers, ça doit être, finalement, la relance de ce qui faiblit au niveau de l'industrie gouvernementale.

Espérons finalement que ça ne sera pas oublié comme message.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

C'est vrai qu'on a peut-être été un peu endormi; l'industrie fondamentale de Québec allait bien et c'est seulement depuis quelques années qu'à la demande publique, le gouvernement a décidé de diminuer son personnel et la région du Québec métropolitain a été plus affectée que partout ailleurs.

La Chambre de commerce et d'industrie, avec d'autres partenaires, n'a pas attendu le Sommet pour se demander : où allons-nous? que doit-on faire? que peut-on faire? La preuve, nous avons, avec l'Université, l'INRS et le CRIQ, fondé le GATIQ. La preuve, Inter-Port, qui est effectivement une création résultant de la demande de la Chambre de commerce et d'industrie, il y a 10 ans, a donné un coup d'épaule, a créé l'AMC et a réuni tous les commissaires industriels de la région pour essayer de s'entendre; l'AMC a essayé de développer aussi un fonds financier.

Mais la Chambre de commerce et d'industrie est allée encore plus en profondeur et s'est dit : qu'est-ce qu'on doit faire et qu'on peut faire? Alors, nous avons eu 3 volets clairs, nets et précis! Nous avons d'abord dit : la première chose à faire, et ça a été mentionné ici, c'est de consolider les industries en place. C'est beau de créer pour demain et de penser mais commençons par sauver ce que nous avons. Il y a plusieurs plans gouvernementaux; j'ai été heureux d'apprendre qu'on en mettrait d'autres en branle. Il s'agit principalement de les faire connaître aux gens. C'est la raison de notre maison régionale et on la veut par l'industrie privée, par des gens qui se connaissent, par des gens qui peuvent se parler. On ne veut pas des intervenants de l'État comme tel.

Je suis certain qu'on va être capable de démontrer au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, après avoir eu les fonds nécessaires au démarrage, que c'est réellement une chose essentielle pour nous. Ce n'est pas une MRI comme il en existe une actuellement à Sherbrooke; ce n'est pas la même idée que nous avons. D'abord, il faut que ce soit l'industrie privée; il faut que ce soit là où on aurait notre conseil régional pour l'exportation, le conseil régional pour les transports, etc.

Deuxièmement, à court terme, on a voulu penser principalement au Québec métropolitain nord: qu'est-ce qu'on peut faire ici pour la région du nord? J'ai vécu à l'ombre de l'Université toute ma vie; je sais qu'il y a 1 200 ou 1 300 industriels et c'est incroyable de penser qu'on ne peut pas aller à cette maison-là pour nous aider à créer de nouveaux emplois, à appliquer demain matin de nouvelles industries qui se brancheraient sur les questions technologiques. Et c'est ça qui a parti le GATIQ!

Nous avons décidé de créer suivant les moyens et les centres de recherche que nous avions. On n'a pas pêché ça n'importe où! C'est qu'on avait ici des spécialistes en biomasse. C'est la seule université en agriculture! On a pensé au laser; 48% des docteurs en laser, en optique, ont été formés à Québec.

On a décidé, avec le GATIQ, d'installer un parc technologique du côté nord pour aider la région nord et ses petites industries qui vont pouvoir apporter des emplois raffinés, agréables.

On a pris une troisième option et nous en avons parlé un peu; nous voulons avoir de l'industrie à grand gabarit. Inter-Port existe! Malheureusement, on doute de son existence après le 31 mars 1984. Je demande au gouvernement d'affirmer publiquement...

Rémi Gagné
président technique de la conférence

C'est fait.

Vincent Marceau
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Ils ne l'ont effectivement pas fait. Ça n'a pas été annoncé officiellement.

Et quand la CUQ a annoncé, avant-hier, qu'elle était prête à devenir actionnaire d'Inter-Port, c'était déjà une entente que nous avions, de toute façon, prise avec les MRC, Lauzon, Lévis et toute la région métropolitaine.

Nous tenons à ce que le gouvernement continue l'implantation d'un parc industriel ou portuaire, comme ça a été annoncé, ça va créer des emplois. Ce n'est pas du rêve, ça!

L'industrie, les gens dans les affaires, la Chambre de commerce, le GATIQ, les manufacturiers, tous ensemble, on a créé ce qu'a partiellement annoncé mon collègue avant moi, le COREQ, le Conseil opérationnel pour la relance économique du grand Québec. Ça fait plus de 6 mois que ça existe. C'est une table permanente de concertation, de coordination, un surveillant peut-être du Sommet, si vous nous offriez ce rôle, et puis un moyen de faire de la pression politique. Tout le monde, toutes les régions périphériques peuvent faire partie du COREQ; c'est une table de concertation continuelle.

Charles Poulin
président, section de Québec, Association des manufacturiers canadiens

Dans notre message inaugural, nous avons souligné l'importance du secteur manufacturier dans la région 03; nous avons mentionné les investissements déjà réalisés; nous avons dit

apprécier la technologie en place et nous avons acquiescé à la compétence ouvrière du milieu. Il faut maintenir cette force, il faut l'augmenter pour créer des emplois productifs, pour créer d'autres emplois de services.

Nous avons parlé aussi d'un climat favorable à l'implantation; nous avons parlé de productivité, de fiscalité, de réglementation. Nos propositions de productivité ont été acceptées; nous nous sommes offerts comme maître d'oeuvre des forums de productivité. Nous voulons échanger avec la CSD sur le guide de la productivité; nous voulons nous impliquer dans la qualité de vie, dans l'impact social de la nouvelle technologie.

Il reste 2 choses, la fiscalité et la réglementation. Nous voudrions communiquer, dialoguer avec messieurs Picard, Morasse, Leblanc et Monette; nous voudrions nous asseoir, discuter de nos problèmes, faire équipe et aller ensemble, employeurs et employés, dire au législateur ce que nous voulons, nous autres, pour être concurrentiels, survivre et être sains.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Les autorités publiques qui sont autour de la table ne sont absolument pas insensibles à ce volet qui est peut-être celui qui a déterminé la tenue de ce Sommet. À toutes fins utiles, la trame de fond la plus importante de nos discussions était de rebâtir un peu notre économie suivant des schèmes qui sont peut-être différents, qui devront, dans l'avenir, être différents de ceux du passé.

Quant à moi, je veux dire que nous sommes préoccupés de maintenir nos industries en place. Nous avons un certain nombre d'industries qui vieillissent, des industries qui, sur le plan de la technologie, ont besoin d'être revitalisées; qui, sur le plan de leurs équipements, ont besoin d'être relocalisées; il va falloir qu'il y ait une conjugaison d'efforts pour que les industries en place puissent obtenir l'assistance publique qui va leur permettre de rester compétitives et, ainsi, d'assurer leur permanence dans le marché de l'emploi.

Qu'on veuille faire reconnaître nos industries existantes par une maison régionale, tout ça nous apparaît bon; c'est peut-être souvent parce qu'on ne connaît pas nos produits qu'on pense à en acheter d'autres. Évidemment, tout ça dans le respect des politiques publiques, des procédures de soumissions. Mais il y a un ajustement intelligent et respectueux de l'équité qui est à faire.

Troisièmement, il faudra, bien sûr, que sur le plan du développement des nouvelles industries, les autorités publiques accordent — et je pense qu'il y a un consensus splendide là-dessus — un appui à l'implantation des centres de recherche qui vont être un moteur pour développer ce qui, à partir de la recherche, devient industriel. Et là-dessus, les efforts des autorités publiques municipales ne manqueront pas.

On a parlé d'extension du port; il semble se faire un consensus à l'effet que l'extension du port doit se faire sur les deux rives, pour du transbordement, en particulier sur la rive nord, et peut-être pour des industries plus lourdes sur la rive sud. Quant à moi en tout cas, j'appuie absolument le programme qui veut qu'on se prépare à accueillir sur la rive sud des industries importantes. L'histoire de Bécancour nous prouve que si on veut qu'un jour quelque chose se passe, il faut préparer le terrain. C'est la poule ou l'oeuf; nous ne devons pas être pris

dans ce cercle vicieux et conséquemment, il faudra dès maintenant, très concrètement, poser les jalons qui vont permettre de faire les autres pas qui ne viendront qu'après ce premier jalon.

Alors, je veux appuyer cette politique globale et dire qu'à toute table de concertation qui pourrait être créée, nous participerons avec enthousiasme et dans le désir d'une collaboration efficace.

Michel Leblanc

président, Conseil du travail de Québec — FTQ

Malgré notre décision tardive de participer à ce sommet sur l'économie de la région de Québec, il n'y a aucun doute dans notre esprit que nous étions prêts, à titre de représentant des 33 000 travailleurs et travailleuses que nous représentons, à faire face à certaines attaques sournoises des chambres de commerce et de l'Association des manufacturiers canadiens.

Nous acceptons, quoiqu'avec un certain scepticisme, les excuses publiques de la Chambre de commerce régionale de la capitale. Nous ne désirons aucun affrontement mais nous répondrons énergiquement à toute tentative, soit gouvernementale ou patronale, ayant pour but de nous faire perdre du terrain acquis par les amendements à la Loi 17 et au Code du travail. Ça concerne aussi la Loi sur la CSST. Ces lois acquises au coût de sacrifices... et de dépenses d'énergie énormes sont vitales pour les travailleurs et travailleuses.

Je voudrais également vous répéter à tous que l'accréditation multipatronale est une priorité pour nous et nous la considérons importante pour la protection et la défense des travailleurs et travailleuses disséminés dans des secteurs difficiles à syndiquer, comme la PME, la restauration, l'hôtellerie, les commerces de détail, et où nous trouvons, à notre avis, une quantité de travailleurs et travailleuses défavorisés.

Nous sommes intéressés à rencontrer des partenaires sociaux pour discuter de choses qui concernent les travailleurs et les travailleuses et la population en général. En somme, tout nous intéresse!

Nous avons vu beaucoup de gens représentant différentes associations demander des subventions pour tel et tel projet. Nous ne sommes pas en désaccord avec cela mais nous devons souligner que le mouvement syndical en entier préconise le bénévolat et, à ce sujet, je voudrais saluer d'abord tous les organismes bénévoles qui ont participé comme nous, parce que nous sommes bénévoles, à cet exercice et je les salue pour toutes les propositions positives qu'ils ont faites.

Rémi Gagné

président technique de la conférence

Monsieur Leblanc, un appel a été lancé à tous pour mettre en place une table de concertation permanente de tous les partenaires dans le but de créer des emplois. Fondamentalement, est-ce que vous êtes prêt à embarquer là-dedans?

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec — FTQ

Oui, nous sommes en accord avec ça mais il y a des ombres au tableau qui nous inquiètent également. Et c'est le virage technologique qui nous intéresse.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

D'accord. Mais lui faites-vous confiance, si vous êtes à la table de concertation, pour défendre vos intérêts, à ce moment-là?

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec — FTQ

Définitivement qu'on va être là!

Jeannot Picard
Centrale des syndicats démocratiques

Au nom de la CSD, je dois vous dire que nous sommes d'accord pour participer à toute table de concertation qui pourrait se créer dans le but de créer des emplois.

Les préoccupations que nous avons, à ce niveau-là, sont énormes et nous l'avons démontré par les actions concrètes que nous avons réussi à faire, au niveau de la CSD, et qui se veulent des actions où on a eu à jouer des rôles de partenaires avec le patronat, afin de conserver des emplois à ceux qui étaient appelés à en perdre. Donc, pour la création d'emplois nouveaux, nous voulons que ceci se réalise, se concrétise.

Nous sommes conscients de la nécessité de s'arrêter sur le facteur de la productivité et, à ce moment-là, nous voulons participer à ces tables-là pour amener notre point de vue sur la productivité. Tout le travail qui pourra être fait à partir de notre volonté, qui est celle des travailleurs que nous représentons et dont la préoccupation première est la sécurité d'emploi, eh bien! nous ne pouvons pas, en étant fidèles aux représentations de ces gens-là, opter pour une décision différente de celle que j'ai mentionnée, soit d'y participer.

Il devra par contre y avoir, à l'intérieur de cette représentation-là, une volonté venant du patronat de modification d'approche, et que ce ne soit pas dans un sens d'affrontement. Ce sera dans un sens de respect des parties, en considération de ce qu'on doit donner comme valeur au travailleur qui, lui, donne le maximum à l'intérieur de ces différentes usines-là.

Donc, ça se fera en considération de ce qu'on pourra apporter comme qualité de vie au travail, participation dans la décision et que finisse le temps où les travailleurs sont considérés comme des simples exécutants. Il va falloir que ça se fasse dans le cadre d'une participation et d'une intégration décisionnelles. Et à ce moment-là, soyez assurés que nous y consacrerons le temps voulu et qu'on arrivera ensemble à un objectif, soit celui d'avoir des emplois permanents, qui couvrira la volonté et l'aspiration de tous ceux qu'on représente.

Jocelyn Bélanger
commissaire industriel, Société de développement de Lotbinière

La Société de développement de Lotbinière et les autres corporations de développement économique qui sont en régions périphériques appuient les propositions du GATIQ, d'Inter-Port et de la Chambre de commerce parce que si ça fonctionne dans le sens où ça a été proposé, toutes nos régions vont en profiter. C'est un peu le principe économique: dépensez 1 dollar et ça va créer 10 dollars; faites 1 industrie, ça va en créer 10 autour.

Des choses intéressantes ont été faites depuis un an et demi dans le cadre de ce Sommet; nous nous attendons à ce qu'il y ait des actions immédiates, concrètes, qui soient faites, suite à ces propositions-là. On veut donc obtenir, par ces actions-là, des réactions concrètes dans nos régions, des réactions positives: création d'emplois, création d'industries, etc.

Soyez assurés que les corporations de développement économique en périphérie de la grande région de la capitale vont prendre des mesures pour s'assurer que ce soit fait et qu'elles collaboreront à toutes les instances qui pourront se créer pour ce faire.

Jean-Paul Cloutier
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy

Je voudrais parler de 2 territoires et de 2 expériences. À Sainte-Foy et dans la grande région de Québec, on a mené la conférence socio-économique. La proposition qui est ressortie unanimement de tous les ateliers, c'est la création d'un conseil d'orientation économique et la ville de Sainte-Foy a donné suite à ça. Ça a traduit un certain malaise, peut-être que le mot est un peu fort, ça a traduit une certaine nécessité, au niveau local, de mobilisation des forces vives du milieu pour l'établissement d'une stratégie de développement économique.

Je pense que si toutes les villes faisaient cet effort-là, et je crois qu'elles devraient le faire, ça se traduirait au niveau de la grande région de la capitale par un grand plan de stratégie de développement économique. Mais il y a d'abord ce préalable.

Et il y a des responsabilités plus larges qui doivent être dévolues à la CUQ et à la Société Inter-Port quant à la recherche d'industries nouvelles sur une base plus générale.

Au niveau des régions en périphérie, j'ai vécu l'expérience de la Côte-du-Sud, dans le cadre de la désignation; une table de concertation a été établie là et elle a jugé nécessaire d'établir une stratégie de développement économique, comme la Beauce l'a fait et comme la région de L'Amiante vient de le faire. Et à cette table de concertation, il est important de noter qu'il y a là les 3 gouvernements: les municipalités, le fédéral et le provincial; les fonctionnaires des 3 niveaux de gouvernement donc et, bien sûr, les représentants du monde des affaires et des syndicats. Je peux vous dire qu'après 2 ans d'expérience, c'est concluant; c'est une table de concertation qui est fort valable et qui pourrait peut-être apporter de bonnes suggestions pour la table de concertation dont on parle ici.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Le Conseil économique de Lévis-Lauzon a compris depuis fort longtemps qu'il était nécessaire, pour avancer, d'avoir une stratégie de développement.

On a également compris depuis fort longtemps qu'étant donné qu'on fait partie d'un bloc monolithique au niveau de la grande capitale, qu'il devait y avoir une coordination à ce niveau-là, de façon à ce qu'il y ait un partage des rôles entre la rive sud et la rive nord, et je crois que ça s'est quand même exprimé dans les derniers jours.

On a également compris depuis fort longtemps que cette coordination-là devait être chapeautée par un organisme qui avait précisément ce rôle-là et Inter-Port a été établie dans ce sens-là. On n'a pas l'intention de remettre ça en question, au niveau de la grande région de la capitale. Cet organisme de concertation-là joue déjà un rôle précis; il doit continuer à s'exercer.

On comprend également que dans la région 03, on doit aussi avoir cette approche de concertation et c'est ce qui a manqué mardi soir dans notre discussion; il s'agit de pouvoir établir comment on pourrait avoir cette table de concertation.

J'adhère à la proposition de la Chambre de commerce d'utiliser le COREQ comme table de concertation dans toute la région 03. Mais je dis bien: table de concertation et non de décision.

Claude Ducharme
Travailleurs unis de l'automobile — FTQ

L'idée lancée ce matin n'est pas une idée nouvelle pour la FTQ. En 1982, au Québec, on a perdu 140 000 emplois dont 52 000 venaient du secteur industriel. Nos PME, au Québec: 32% d'augmentation dans les faillites, en 1982. La FTQ a compris ça et c'est la raison pour laquelle elle a mis sur pied le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) et qu'elle a reçu l'appui du gouvernement. Si on a lancé une telle idée, c'est pour essayer de s'asseoir avec les PME et de leur fournir du capital-actions pour qu'on soit capable, une fois pour toutes, au Québec, de bâtir des PME qui joueront vraiment leur rôle dans l'économie du Québec.

Pour arriver à ça, il va falloir que des mentalités profondes commencent à changer dans l'économie québécoise. Qu'on arrête de se tirer dans les jambes! Et si on veut avoir accès à des marchés extérieurs, il va falloir commencer par travailler ensemble et, ensemble, on est capable, le monde patronal et le monde syndical, d'aller vendre à l'extérieur notre énergie qui est un produit de qualité.

Je tiens à vous rappeler que la première commission fédérale qui a siégé dans l'industrie de l'automobile a écrit des pages mémorables qui vont passer à l'histoire! La qualité de la main-d'oeuvre qu'on a, au Québec et au Canada, est comparable à la qualité de la main-d'oeuvre qu'on trouve dans le même domaine à travers le monde.

Et on a des entreprises, au Québec, qui sont à la fine pointe des développements technologiques, qui ont toujours répondu dans ce secteur-là.

On fait fuir des capitaux en brandissant des épouvantails de bonhommes-sept-heures et quand on parle de la loi antiscabs, on devrait parler des vrais principes et dire que c'est pour une minorité d'employeurs non respectueux que cette loi-là a été adoptée! Mais si on ne le dit pas sur la place publique et si on n'en parle pas aux futurs investisseurs, ça peut avoir pour effet de faire reculer des entreprises, comme Bell Hélicoptères, qui veulent s'implanter chez nous avec une technologie nouvelle; ça peut faire fuir des capitaux importants dans la grande entreprise.

Sur le plan de la participation, nous serons là. Mais il va falloir qu'on commence à se faire confiance, qu'on arrête de dénigrer les travailleurs et les travailleuses dans cette province.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Un de nos motifs de participation à cette conférence était justement de favoriser le plus possible la création d'emplois et je suis heureux qu'un organisme, au niveau de l'entreprise manufacturière, se mette en place avec une volonté ferme d'entendre les voix de tous les intervenants dans la région. Et tant mieux si la stratégie, c'est de faire en sorte que la capitale soit le pôle mais qu'elle soit aussi, à l'inverse, au service des régions.

Jacques Bertrand
premier vice-président, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

C'est simplement pour confirmer un appui global, enthousiaste, du mouvement coopératif au principe de la locomotive de concertation.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Pourrais-je avoir la position du gouvernement là-dessus? Je rappelle que tous les partenaires autour de la table ont une volonté commune au sujet d'une table de concertation qui les réunirait tous en vue de se focaliser sur la création d'emplois.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Vous pensez vraiment qu'on peut être contre ça? La réponse est enthousiaste!

Partie III

La clôture de la conférence

Chapitre 13

La synthèse et les conclusions

Chapitre 13
La synthèse et les conclusions

13.1 La mise en place d'un mécanisme pour le suivi du Sommet

Rémi Gagné
président technique de la conférence

J'appelle maintenant le débat sur le suivi du Sommet, soit la proposition 191 du CRD de Québec.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

On a adopté plusieurs démarches; on s'est fixé plusieurs actions à entreprendre; plusieurs déclarations ont été faites. Alors, il est temps, maintenant, de passer à l'action, à la suite du Sommet, et le CRD a fait une proposition qui se veut pratique et qui, je pense, pourrait rallier tous les participants.

Dans une première étape, le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques devrait faire rapport, le plus tôt possible, à tous les intervenants de tout ce qui a été décidé autour de la table. À partir de ce rapport-là, le Conseil régional considère qu'on doit mettre en place non pas une structure pour assurer le suivi du Sommet mais un mécanisme; la structure, les partenaires, ici, en décideront.

On a fait appel, lors de la préparation du Sommet, à différents intervenants, à différents partenaires, pour préparer des projets et les amener ici. Ceux qui ont travaillé aux tables sectorielles devraient pouvoir continuer à vérifier les engagements qui ont fait l'objet de consensus.

Alors, on propose qu'il y ait 10 petits comités qui fassent rapport, dans un délai qu'on fixera, 10 petits comités correspondant aux 10 tables sectorielles, aux 10 secteurs qu'on a identifiés. Les partenaires qui viendraient à ces tables y viendraient par intérêt. Qu'on pense par exemple à un secteur qui a été un moteur pendant les discussions au Sommet, la recherche: ceux qui y ont amené des propositions seront intéressés à ce qu'elles soient exécutées.

On ne voudrait pas une structure politique; qu'il n'y ait aucun pôle qui se prenne au niveau des décisions qui ont été arrêtées ici. Que ce soit vraiment par secteur et entre les partenaires qui ont travaillé aux projets.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Un mécanisme très opérationnel. Et ces 10 comités se retrouveraient?

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Dans 1 an.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Je comprends que les maires n'en feraient pas partie?

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Non, non, au contraire! Les maires sont appelés aussi à en faire partie.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il y a eu 10 tables sectorielles de concertation. Vous voulez qu'à l'intérieur de ces tables-là, on retrouve un comité sur une base volontaire, mais représentative, qui ramasserait les suivis du Sommet. Les représentants de ces 10 comités-là se retrouveraient à une table centrale; c'est ça?

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

C'est ça. Et la table centrale serait la table du Sommet qu'on connaît aujourd'hui; on se retrouve dans 1 an et on évalue où on est rendu. Ce serait l'équivalent du Comité de coordination.

Pour assurer un suivi, ça prend une aide technique, un secrétariat. L'OPDQ pourrait jouer un rôle de lien pour assurer, d'abord, la formation des comités de travail. Il faut que les intervenants manifestent à l'OPDQ, dès aujourd'hui, selon leur volonté, leurs intérêts au niveau du suivi et qu'ils lui indiquent par quels thèmes ils sont intéressés.

13.2 Le processus

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

S'entendre tout de suite pour la formation de 10 comités de travail, ça risque d'être passablement lourd. J'aurais préféré qu'il appartienne aux partenaires qui se sont concertés dans l'élaboration, dans le cheminement et dans la tenue même du Sommet de préciser, via le Comité d'orientation et à la lumière des consensus, combien il pourrait y avoir de comités opérationnels qui pourraient se mettre au travail.

Et il est fort possible que le Comité d'orientation décide que 4 bons comités, c'est suffisant, indépendamment des consensus ou des propositions d'action par thème et par secteur. Dans certains secteurs, quand je ferai tantôt la synthèse, je vais prétendre, à tort ou à raison, qu'il y a peut-être 4 ou 5 éléments majeurs qui se sont dégagés dans un thème. Est-ce que ça nécessite la mise sur pied d'un comité parce qu'il y avait 10 thèmes? Je n'en suis pas sûr. J'aimerais mieux que ce soit évalué par le Comité d'orientation, après avoir pris connaissance de la synthèse. Ça m'apparaîtrait plus sage.

Quant au reste de la proposition, je pense que c'est valable; que l'OPDQ serve de lien; que chacun des comités de travail détermine son mode de fonctionnement, je pense que c'est correct. Il y a peut-être un danger à prendre tout de suite la position, en termes de principe, d'accepter 10 comités de travail parce qu'il y avait 10 thèmes.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

Je suis d'accord avec la proposiiion du ministre: que le Comité d'orientation se rencontre d'abord et évalue vraiment cela. Mais je tiens quand même au principe d'y aller par secteur; tous les membres vont se retrouver pour décider.

Rémi Gagné
président technique de la conférence

Il me reste l'agréable devoir et le plaisir de vous remercier de votre collaboration et de souligner le travail formidable de toute l'équipe qui m'a secondé.

Je vous souhaite d'avoir la fierté de vos contributions personnelles et l'espoir de vos résultats d'équipes.

13.3 Le dépôt des consensus et engagements

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Chers partenaires, je voudrais, à ce moment-ci, vous livrer le travail de l'équipe de la synthèse, laquelle a essayé, tout au cours du Sommet, de dégager les consensus et engagements qui sont ressortis pendant ces 3 jours.

Je tiens, avant de passer thème par thème, à vous préciser qu'il ne s'agit pas d'une transcription intégrale de tout ce qui a été dit sur chacune des propositions. C'est un sommaire des divers consensus et engagements pour s'assurer assez rapidement que l'essentiel est là.

J'ai l'intention de procéder de la façon suivante: j'appelle rapidement, thème par thème ou grand secteur par grand secteur, les consensus que l'équipe de la synthèse a pu dégager et je fais une rapide vérification pour voir si ça vous convient.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Tout en trouvant fort louable votre intention, je me rends compte que de vouloir délibérer sur un résumé ramassant les consensus, c'est une tâche impossible en 45 minutes! Si on la précipite, on va l'avoir mal faite et on aura des lendemains malheureux.

Je suggère que cette version de la synthèse soit déposée en tant que synthèse préliminaire et que le Comité d'orientation, lorsqu'il sera convoqué, après une période de décantation, révise tout ça et établisse la synthèse définitive. Il me semble qu'on ne devrait pas essayer de faire trop rapidement un travail qui a besoin d'être fait avec beaucoup de raffinement et beaucoup de finesse. Quant à moi, je me sentirais malheureux de me solidariser à la hâte avec quelque chose de fondamental.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

C'est très recevable et très pertinent.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Le maire de Québec a raison. Nous avons ici un résumé d'environ 91 consensus et engagements. Si on s'étend là-dessus, on n'en finira jamais! Aussi bien se dire: partons donc de ça, mettons-y les améliorations qu'il faut dans les quelques jours et les quelques semaines qui viennent et quand le Comité d'orientation se réunira à nouveau, il y aura un document beaucoup plus précis et beaucoup plus complet.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec — FTQ

La Fédération des travailleurs du Québec est d'accord avec la proposition du maire Pelletier en ce sens qu'il y a des comités auxquels elle ne pourra pas participer, c'est certain, et il y a des choses qui nous intéressent moins que d'autres. Alors, ça va nous permettre, nous autres aussi, d'élaborer nos priorités dans ce sens-là.

Fabien Roy
trésorier, Conseil économique de Beauce

J'appuie sans réserve la proposition du maire Pelletier puisque, déjà ce matin, seulement au niveau de l'industrie manufacturière, il y a un consensus qui a été dégagé et qui n'est pas dans le rapport; il faudrait nécessairement qu'il y ait une annexe qui soit ajoutée. La suggestion de monsieur Pelletier de se donner le temps de bien examiner tout ça est une décision très sage.

André Baribeau
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)

J'abonde dans le même sens mais je présume aussi qu'on va recevoir ce qu'on appelle le procès-verbal?

Pierre Talbot
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Exactement dans le même sens.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Est-ce que ça ne vaut pas la peine au moins de lire le résumé?

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Non, c'est une synthèse préliminaire qui va rendre service à tous les participants, une fois retournés chez eux, et qui va aider les journalistes, aussi, à se démêler dans nos idées pour autant qu'ils veuillent le faire!

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Je veux simplement préciser que, dans l'ordre des choses, le Comité d'orientation acceptera le rapport final.

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

C'est clair!

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

Peut-on comprendre que d'ici à ce que le Comité d'orientation se réunisse, si des partenaires jugent, à la lecture de ça, qu'il y a des amendements à faire, ils peuvent communiquer avec monsieur Gaston Ouellet et faire part de leurs commentaires?

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Je suggère que les partenaires qui voudraient faire apporter des corrections les soumettent au Comité de gestion pour que, lorsqu'on siégera au Comité d'orientation, on ait déjà reçu les commentaires et fait les rajustements d'usage.

13.4 Les conclusions des participants

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Maintenant, nous en sommes à la conclusion du Sommet économique de la grande région de la capitale. Habituellement, on demande aux partenaires qui le veulent, bien sûr, de dégager les conclusions qui s'imposent, les commentaires qu'ils aimeraient faire, un peu comme on leur a donné l'occasion, au tout début, d'exprimer leurs attentes et leurs priorités. Alors, de la même façon, nous voudrions conclure ce Sommet de la grande région de la capitale en recevant vos commentaires généraux.

Jean-Guy Paquet
recteur, Université Laval

Au terme de ce Sommet, je voudrais dire, au nom de mes collègues, les représentants du CRIQ et de l'INRS, jusqu'à quel point nous estimons que ce Sommet est positif, du moins en ce qui nous concerne.

Quand nous avons commencé à nous réunir pour préparer ce Sommet, il y a moins d'un an, notre premier but était de sensibiliser la population et les participants à l'importance de la recherche et du développement pour notre région. Je crois que sur ce plan, nos espérances ont été dépassées; le grand nombre d'attentes qui ont été exprimées sur les sujets les plus variés, l'intérêt manifesté par les participants, l'acharnement même avec lequel les milieux d'affaires, les UPA, les villes, les MRC ont défendu certains projets, tout cela ne nous a pas laissés indifférents et je tiens à remercier tous les participants à ce sujet, au nom des chercheurs qui savent maintenant qu'ils ne sont plus seuls.

Ces attentes, bien sûr, il nous reste à les concrétiser et c'est avec le GATIQ que nous verrons à leur donner suite. Et le GATIQ sera là, je vous l'assure, pour donner suite à ces attentes chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous avons obtenu davantage et je tiens à souligner la réponse remarquable des milieux gouvernementaux, notamment des ministres Paquette et de ses collègues, messieurs Garon et Bertrand, sur les sujets que nous avons présentés ici. Grâce à l'engagement qui s'est manifesté parmi les représentants des divers milieux et grâce à l'engagement des représentants ministériels, nous quittons ce Sommet avec des consensus clairs, avec des engagements précis et avec la reconnaissance pour la grande région de Québec de pôles d'excellence comme, par exemple, la recherche dans l'agro-alimentaire. Et à ce sujet, je me rapellerai toujours du témoignage du ministre Garon.

Un autre consensus sur lequel les MRC et les UPA concernées se sont dites d'accord, c'est toute la valorisation des biomasses. Un troisième, c'est la mise sur pied d'un centre de recherche en informatique appliquée aux organisations, notamment dans le domaine de la bureautique, qui a été demandé par monsieur Bertrand.

Et enfin, vous pouvez être assurés que le GATIQ, qui est un organisme léger, verra à donner suite au Sommet et aussi à collaborer avec le Comité de gestion, présidé par monsieur Ouellet, pour que tout ce qui a été avancé ici, au plan du développement de la recherche et de la technologie, soit générateur d'espoir et de concrétisation.

Jean Pelletier
maire, Ville de Québec

C'est en toute bonne foi que la Ville de Québec s'était présentée à ce Sommet et je pense que nous avons tenté de respecter le pari à l'effet que chacun pouvait s'exprimer dans ses dimensions et par rapport à ses problèmes. Je pense bien que personne ne pourra nous accuser d'avoir cherché à écraser qui que ce soit. Je pense bien qu'on ne devrait pas être accusé, non plus, d'avoir simplement pris notre place pour les problèmes qui sont les nôtres.

Je pense qu'il y a eu une bonne concertation. Ce qui me concerne, je ne dis pas m'inquiète, ce sont les suites très concrètes qui doivent venir. Si nous n'avions fait cet effort que pour un beau palabre, une bonne table de concertation, et qu'il n'y avait rien ensuite, franchement, ce serait extrêmement décevant. Il va falloir qu'il y ait des gestes concrets.

J'ai trouvé que le gouvernement a été un peu sur la retenue; peut-être que certains avis qui viendront en marge des schémas d'aménagement permettront de débloquer des choses plus concrètes; j'ai entendu ça dans les corridors. Mais quoi qu'il en soit, si c'était le cas, je regretterais que ça n'ait pas été soumis ici, au Sommet. Enfin, c'est un progrès mais espérons que les lendemains seront, à cet égard, peut-être un peu plus concrets.

Quant à nous, nous avons présenté une véritable proposition d'aménagement et de développement qui pourrait servir intégralement à un premier contrat de développement. J'invite le gouvernement à le négocier et à le signer avec nous.

En ce qui regarde les autres régions, nous sommes prêts à conclure des contrats tripartites, villes, régions, gouvernement, sur des points d'intérêt commun comme par exemple le développement touristique, pour n'en citer qu'un seul.

Ce qui me préoccupe, ce sont les lendemains très concrets de ce Sommet.

Michel Leblanc
président, Conseil du travail de Québec — FTQ

Les représentants des travailleurs et travailleuses de la Fédération des travailleurs du Québec ne sont pas déçus de leur participation à ce Sommet économique. Ceci nous a permis d'échanger avec les différents intervenants.

Cependant, il y a une ombre au tableau, quelque chose qui nous inquiète au plus haut point. Il s'agit de la création d'emplois. Nous souhaitons que tous les participants ici présents adoptent une politique de plein-emploi dans la réalisation de tous les projets qui ont été faits ici.

Nous sommes également préoccupés par le virage technologique qui peut affecter une quantité énorme d'emplois chez les travailleurs de la région de Québec. Ce virage technologique, que signifie-t-il en nombre d'emplois qui vont être perdus? Quelle réglementation le ministère du Travail nous soumettra-t-il, s'il en soumet une, en matière de propositions concernant les programmes de recyclage pour les travailleurs et travailleuses qui vont perdre leur emploi à cause de ce virage technologique? Que deviendront les travailleurs non syndiqués dans l'industrie, le commerce, eux qui ne sont même pas en mesure de négocier quoi que ce soit face à ces mises à pied qui vont survenir avec ce virage technologique tel que proposé?

Il y a également la question du gouvernement fédéral. Étant donné l'absence du gouvernement fédéral à qui nous avions des choses à dire sur la décentralisation de ses services dans notre région, nous supplions le gouvernement du Québec d'intervenir dans ce dossier.

J'espère que nous aurons des réponses à toutes ces questions.

Le mouvement syndical est toujours à bâtir; nous voulons continuer à le bâtir dans la sérénité, la paix, la bonne entente et la coopération. Nous voulons ce mouvement syndical fort, pour une société plus juste dans notre région et la province en entier.

Je souhaite donc bonne chance à tous ceux qui ont présenté de bons projets pour cette société québécoise et qui participeront, dans la mesure du possible, de façon positive, à la réalisation de tous ces projets.

Fabien Roy

trésorier, Conseil économique de Beauce

Jusqu'à ce matin, les corporations de développement économique étaient en même temps enchantées et déçues du déroulement du Sommet mais leur déception a été atténuée de beaucoup lorsqu'on a permis un nouveau débat sur le secteur manufacturier.

Nous étions enchantés parce que sur le premier aspect du Sommet — réunir tout le monde et provoquer un débat sur l'importance de la capitale et de ses régions pour le Québec tout entier — ça nous est apparu extrêmement positif; je pense que là-dessus, le défi a été relevé.

Le deuxième aspect, bien sûr, c'était le contenu du débat. Le secteur manufacturier n'avait pas reçu tout le temps qu'il lui aurait fallu mais le débat de ce matin a quand même permis de rétablir un certain équilibre. À notre avis cependant, ce n'est pas suffisant; il faudrait aller beaucoup plus loin. Parce que si le secteur industriel manufacturier devait occuper le coeur du débat et du Sommet, il ne faut pas oublier qu'il n'a reçu qu'à peu près 10 à 12 % du temps du Sommet.

Au cours de ces 3 jours, d'un côté, la présence des régions a peut-être été perçue comme une opposition à Québec mais, d'un autre côté, nous avons peut-être perçu ou senti un certain noyautage inquiétant en faveur du centre. Je pense que les discussions qui ont entouré le Sommet, les rencontres qui ont eu lieu à la table et, bien sûr, en dehors de la table , ont

permis d'abolir certaines frontières. On souhaite bien que le cercle s'élargisse au lieu de se rétrécir parce que nous sommes tous dans le même bateau. Le Québec métropolitain a besoin des régions périphériques et les régions ont besoin du Québec métropolitain.

Nous voudrions qu'à la fin de ce Sommet, les principaux leaders de la grande région de la capitale et de la capitale immédiate soient plus conscients que jamais de la nécessité d'un pôle économique très fort.

Il ne faudrait pas oublier non plus qu'il y aura des suites à donner au Sommet; il y a les retombées du Sommet; il y a toute la question de création d'emplois nouveaux. On ne peut, bien sûr, évaluer tout ça aujourd'hui.

Mais compte tenu de l'importance du développement du secteur industriel, nous faisons une suggestion, une suggestion très nette qui, on l'espère, aura l'assentiment de tous. Nous proposons que d'ici un an, on tienne un sommet industriel, un sommet strictement sur la question industrielle dans toute la région de la capitale et qui inclurait, bien sûr, les régions périphériques. Une économie très forte à l'est de Montréal est importante.

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Je commencerai mon propos par une constatation qui nous amène à saisir à quel point nous avons encore beaucoup de travail à faire même si pendant ces 3 jours, nous avons, comme le disait le maire de la Ville de Québec, bien travaillé.

Ce matin, je lisais la première page des 2 journaux de notre région; Le Soleil: «Lévesque n'a rien à offrir»; Le Journal de Québec: «Une poignée de millions» avec le Premier ministre et le maire de Québec qui semblent tout heureux de savoir qu'il s'est probablement décidé des choses ici qui vont effectivement engager le gouvernement. Et à l'intérieur, on pouvait lire: «Monsieur Lévesque: les engagements des ministres seront respectés». Il faut s'y retrouver à travers tout ça! Et on sait souvent à quel point la confusion peut régner dans l'esprit de plusieurs.

Nous sommes extrêmement conscients que le test, à partir de maintenant, est celui de la capacité des partenaires de livrer la marchandise. Nous ne serons pas jugés uniquement sur la base des 91 consensus et engagements auxquels nous sommes parvenus durant le Sommet. On me dit que c'est deux fois ce qui a été adopté au Sommet de Montréal, à peu près quatre fois ce qui a été adopté au Sommet de la Mauricie, deux fois et demie ce qui a été adopté au Sommet de la région de Lanaudière. C'est donc dire à quel point nous sommes parvenus à de nombreux consensus et engagements.

Mais ça, en ce moment, et jusqu'à preuve du contraire, c'est sur le papier! Le reste, livrer la marchandise et savoir que le gouvernement est impliqué mais que tous les partenaires le sont aussi et ont leur part de responsabilité, ça, c'est maintenant le test que nous devons relever tous ensemble.

Et le prochain Comité d'orientation qui se réunira d'ici 6 mois avec, quant à moi, le calcul précis des millions que nous aurons engagés autour de ces consensus et la création d'emplois que nous serons parvenus à faire apparaître grâce à ces consensus, c'est ça, dans le fond, le test de la réussite de ce Sommet économique. Et je suis convaincu que nous y parviendrons si je me base sur le travail de concertation qui s'est effectué ici au cours des 3 derniers jours.

Marcel Cossette
préfet adjoint, MRC de Portneuf

L'objectif de la conférence socio-économique de la région 03 était de réunir les principaux agents socio-économiques de la région administrative de la capitale afin qu'ils se concertent sur l'économie régionale et dégagent, ensemble, des consensus sur des orientations et des actions de développement. Il n'aura été que partiellement atteint puisqu'à aucun moment, durant le présent Sommet, les participants n'ont pu établir un consensus sur la définition du terme «région».

C'est ainsi que selon les intervenants et les intérêts qu'ils défendaient, la définition et la perception du terme «région» variaient d'autant. Ainsi, dans un premier temps, pour le gouvernement, la région semblait correspondre à la région administrative alors que dans un deuxième temps, ce concept ou cette vision de la région était ramené à un territoire devant correspondre à une région dite de la capitale, formée de la ville de Québec, du territoire de la Communauté et des MRC de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière.

Quant à la Communauté urbaine, elle semble aller un peu plus loin en identifiant 7 régions à privilégier, un territoire devant être formé de toutes ses municipalités constituantes avec, en plus, la Côte-de-Beaupré, une partie de la MRC de la Jacques-Cartier ainsi que les MRC de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière.

Quant à la Ville de Québec, constante dans sa perception du développement par le rayonnement, elle a principalement mis en valeur son propre territoire en présentant un audacieux programme de relance d'activités économiques.

Seul le Conseil régional de développement, fidèle sans doute à son assise physique, a, tout au long du présent Sommet, clairement identifié le sens qu'il donnait au terme «région», à savoir l'actuelle région administrative. Il a, de plus, favorisé sans équivoque le développement de la région tant par les constituantes, telles Portneuf, Charlevoix, la Beauce, L'Amiante, que par le rôle métropolitain de Québec.

Devant ces multiples sens que pouvait prendre la définition du terme «région», en fonction des intervenants et des situations, la MRC de Portneuf, bien qu'elle ne s'étonne pas tellement de l'indifférence, voire de l'opposition, qu'a suscitée une de ses propositions, à savoir la reconnaissance de l'Office du tourisme de Portneuf, ne s'explique pas pour autant une telle façon d'agir vis-à-vis un organisme existant et se voulant le choix d'une région de se prendre en main.

La MRC de Portneuf est satisfaite de sa participation au présent Sommet puisqu'elle l'aidera sûrement à prendre position face à la proposition du ministre Gendron relativement au futur CRCI devant inclure Portneuf.

Philippe Sauvageau
administrateur, Conseil régional de la culture — Région de Québec

Au terme de ce Sommet, je voudrais souligner tout l'intérêt que le Conseil de la culture de la région de Québec et le Conseil régional des loisirs ont eu à travailler à l'élaboration de projets culturels et de loisirs.

Ces démarches multiples ont eu des aboutissements positifs pour la majorité des dossiers qui nous concernent. Ce Sommet nous aura permis d'échanger très fructueusement avec quelques partenaires et, en particulier, avec le ministre des Affaires culturelles; il nous aura permis de sensibiliser, du moins le croyons-nous, plusieurs partenaires aux dimensions économiques que véhiculent les mondes culturel et du loisir.

En somme, nous sommes enchantés de cette expérience collective et nous désirons remercier tous ceux et celles qui ont travaillé à sa préparation et à son élaboration.

Florent Gauthier
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon

Je tiens à affirmer dès le départ que notre expérience à ce Sommet économique est des plus positives. On a mentionné lors de l'ouverture que le seul exercice d'identifier nos préoccupations régionales, c'était déjà un volet qui, en soi, aurait été suffisant pour nous satisfaire.

L'exercice nous a permis également d'identifier les intervenants spécifiques en plus de connaître rapidement les prises de position gouvernementales sur nos propositions concrètes. Parfois, c'est beaucoup plus long que ça.

L'exercice nous a également permis de créer, dans notre esprit, une image, une toile de fond de la situation économique et des propositions de la grande région, ce qui nous permettra, à l'avenir, d'en tenir compte dans nos propres décisions.

L'exercice a également permis de voir l'avenir avec confiance au niveau de la concertation de la grande région et de nous rehausser le moral dans nos efforts pour développer notre économie.

J'exprime le désir que les coûts rattachés à tous ces projets aient plus d'effets concrets sur l'emploi et sur le pouvoir d'achat des revenus des travailleurs que sur l'augmentation des charges fiscales des citoyens québécois.

Robert Monette
président, Syndicat des travailleurs des chantiers maritimes Davie

Notre participation à ce Sommet avait pour but de proposer des actions concrètes aux 2 niveaux de gouvernement, par le biais du gouvernement provincial, pour qu'ils puissent travailler de concert à faire des Chantiers Davie de Lauzon une industrie moderne et fonctionnelle pour le futur.

C'était aussi pour se sensibiliser à l'importance que représente la plus grosse industrie privée de la région de la capitale, à l'importance du rayonnement économique qu'elle représente sur la Rive-Sud, à la priorité que représente le dossier Davie face à ses bâtisseurs et investisseurs, à ses travailleurs qui sont soit présentement sans travail ou sous la menace d'une fermeture et dans l'espoir d'une relance possible de leur gagne-pain.

Nous espérons que le dossier Davie sera suivi de très près par tous les participants et surtout par le gouvernement qui a à disposer des propositions que nous avons présentées. Il nous semble avoir reçu l'appui de tous même si nous n'avons pu étaler nos quelque 12 propositions.

Une proposition qui aurait sûrement fait l'unanimité, c'est que le gouvernement adopte une politique de plein-emploi pour les chantiers maritimes, surtout celui de Lauzon que je représente.

Une parenthèse pour répondre au ministre Biron sur le dossier des 2 traversiers: nous respectons les soumissions publiques à la condition qu'il n'y ait pas de jeu de cache-cache comme ce fut le cas dans le passé pour l'octroi de contrats semblables qui furent alloués avec des conditions autres que celles normalement connues et établies.

Nous sommes conscients de la nécessité d'un tel Sommet et de son utilité pour la grande région de la capitale mais aussi pour les travailleurs du chantier naval de Lauzon qui attendent avec impatience les retombées de ces discussions et propositions.

Brigitte Carpentier

animatrice — Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices

Pour nous, c'était peut-être un défi qu'on s'était lancé pour prouver ici, en concertation, que les femmes étaient actives au sein de l'économie régionale.

Nous sortons fortes de l'appui que nous avons reçu à cette table et nous nous mandatons pour poursuivre le travail enclenché afin d'assurer un meilleur suivi.

Je suis déterminée à faire en sorte que les femmes soient reconnues autant sur l'économie que sur le plan familial.

Clément Richard

ministre des Affaires culturelles

Malgré les difficultés et les faiblesses inhérentes à un pareil exercice, j'ai trouvé cette première expérience de concertation extrêmement stimulante. D'abord parce qu'il me semble que les participants ont maintenant une conscience beaucoup plus aiguë du fait que les travailleurs des industries culturelles sont des agents économiques comme les autres et que les investissements dans le secteur culturel peuvent générer des emplois stables et de qualité.

Je me réjouis aussi du fait que nos partenaires semblent disposés à faire de Québec, de la capitale du Québec et de sa région, un pôle majeur de développement culturel, donc de développement économique. Et à cet égard, je voudrais signaler l'importance du consensus relatif au projet de création d'un conseil des arts de la Communauté urbaine de Québec.

Je me réjouis aussi, parce que ce n'est pas sans importance, de l'appui tout à fait particulier qui a été apporté à l'Université Laval, non seulement à sa Faculté d'agriculture mais à l'ensemble de l'Université Laval, comme instrument majeur de développement pour tout le Québec.

Je voudrais signaler, comme symbole de la prise de conscience aiguë des participants, les interventions récentes de la Chambre de commerce de Québec pour le développement culturel, en particulier son intervention à l'occasion du Festival du cinéma à Québec.

Je pense que tous les espoirs sont maintenant permis et j'espère pouvoir compter sur tous les participants pour faire en sorte que la capitale du Québec et sa région deviennent vraiment un haut lieu de création et de développement culturels.

Yvon Dolbec

président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Le temps des discussions est maintenant terminé; voilà arrivé pour nous le temps de l'action. Nous, de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, nous retournons chez nous maintenant et nous afficherons les engagements sur le mur de notre salle du conseil d'administration afin de noter, au fur et à mesure, les réalisations en indiquant la date.

Nous sommes fiers d'avoir participé à ce Sommet économique et des réalisations qui en découlent. Nous voulons féliciter le gouvernement de son initiative. Nous étions un peu sceptiques au début; maintenant, nous somrnes enchantés d'y avoir participé et notre plus grande satisfaction vous est manifestée.

Marcel Pageau

président, Communauté urbaine de Québec

Au terme de ces 3 jours de discussions, nous sommes satisfaits d'avoir reçu une approbation à presque toutes nos propositions.

La Communauté urbaine de Québec, avec ses municipalités constituantes, est très satisfaite du Sommet et je peux vous dire que tous les engagements que nous avons pris seront respectés.

Nous sommes venus ici sans chercher à écraser les autres intervenants de l'extérieur de la Communauté urbaine. Nous sommes venus dans un but de coopération et nous allons essayer le plus possible de coopérer avec toutes les associations et tous les intervenants qui sont présents.

Nous allons être très vigilants pour assurer le suivi des propositions du Sommet et des engagements que nous avons pris. Nous espérons qu'ils vont se concrétiser pour le développement économique et culturel de la grande région de la capitale. La capitale est ici pour y rester; nous, nous sommes ici pour essayer de la maintenir.

Paul-Guy Boucher
président, Conseil régional de développement de la région de Québec

La position du CRD n'a pas été facile à l'égard de ce Sommet. Le CRD est un organisme qui a été créé par le gouvernement pour lui donner des avis en matière de développement régional, en matière de stratégies de développement pour l'ensemble de la région 03.

Pour nous, faire l'évaluation du Sommet, c'est revenir sur 3 objectifs qui ont guidé notre action depuis le début et qui, d'ailleurs, guident aussi notre action dans le vécu du CRD. On a voulu démontrer la nécessité de discuter de la stratégie de développement appliquée à la région 03 depuis une dizaine d'années; on a voulu faire prendre conscience d'une nécessité de réflexion sur cette situation et sur la nécessité d'y apporter si possible des changements. On a voulu faire prendre conscience à la région du déséquilibre grandissant qui s'installe entre la région métropolitaine et le reste de la région. On a aussi voulu faire connaître le dynamisme et le potentiel des entreprises de toutes sortes présentes en régions et qui sont le plus souvent ignorées.

Nous sommes heureux de la création d'un comité de concertation qu'on a ouvert à toute la région 03, au niveau des entreprises manufacturières.

C'est sur cette base que nous avons apporté et soutenu les propositions du Sommet. Nous sommes rendus à la fin du Sommet et il nous faut bien constater que c'est bien la même politique de développement régional polarisée dans la capitale, par la capitale, qui reste en place, pour ne pas dire que cette dernière en sort renforcée.

Le débat pour une autre politique reste à faire; des aménagements restent aussi à faire. Un débat qui devra aussi impliquer le gouvernement fédéral afin que lui aussi applique exactement la même stratégie à l'égard des provinces et à l'égard du Québec, de la région de Québec en particulier.

Au total, nous avons davantage assisté au Sommet de la grande capitale qu'au Sommet de la grande région de Québec; comme quoi il y a toujours des partenaires, comme l'a dit le Premier ministre hier, qui sont plus égaux que d'autres.

D'autre part, au niveau de la relance économique et de la création d'emplois, dans l'immédiat, les résultats sont plutôt maigres, notamment dans les secteurs manufacturier, forestier et agro-alimentaire. Cette situation s'explique sans doute par l'absence autour de la table des entreprises porteuses d'avenir, très nombreuses dans la région, et créatrices d'emplois à court et moyen terme.

Un point très positif, cependant, c'est la décision d'implanter quelques centres de recherche, en particulier sur la biomasse, pourvu, bien entendu, que ces centres collent très bien aux ressources et aux besoins de la région.

Nous croyons que le Sommet économique de la région de Québec se caractérise par l'omniprésence de la capitale, la surenchère de propositions sans priorité et l'absence de mesures concrètes pour relancer l'économie à court terme. Enfin, le sérieux et le dynamisme des propositions venant du milieu de la recherche ont, en quelque sorte, sauvé le Sommet.

Jacques Bertrand
premier vice-président, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Ce Sommet a permis aux intervenants, partenaires majeurs de la région de la capitale, de mieux se connaître et de mettre en relief, et souvent en commun, des projets intéressants et souhaitables.

Nous avons remarqué que dans la nécessité d'un compromis, lors des consensus, les sous-régions ont dû très souvent faire preuve de renoncement. Il ne faudrait pas que dans le suivi de ce Sommet, elles soient laissées pour compte.

Nous nous réjouissons cependant de constater que l'entrepreneurship des gens de la région 03 se porte à merveille si on en juge par les différents projets mis en marche par les milieux et pour lesquels on ne cherche qu'un appui.

Nos difficultés n'auraient-elles pas été, dans le passé, une absence de projets rentables ou d'innovation plutôt que de capitaux? Toutefois, nous nous permettons de souligner que les sommes requises de l'État, prises individuellement, peuvent sembler marginales dans un budget global mais que c'est le total de ces sommes qui peut impressionner; elles dépasseraient le milliard de dollars.

Le mouvement coopératif sera présent dans le virage technologique, dans l'évaluation de son impact sur les emplois et les employés, au niveau de la formation et du recyclage, sur la qualité de vie au travail, qu'il s'agisse de santé ou de sécurité.

Le plus vif souhait du mouvement coopératif est donc que dans l'ensemble des travaux du Sommet, la priorité soit accordée aux projets socio-économiques générateurs de croissance et d'emploi. En tant que coopérateurs, il nous semble primordial de privilégier le pain plutôt que les jeux ou, tout au moins, de réussir à concilier les deux.

Jean-René Bouchard
président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord

Nous nous sommes présentés avec la volonté d'apporter notre contribution au développement socio-économique de notre grande région. Sur ce, nous nous réjouissons de l'intérêt manifesté par ceux qui, lors des travaux préparatoires et des discussions au Sommet, nous ont appuyés dans notre démarche dans le cadre de nos propositions d'action.

Nous tenons à souligner plus particulièrement les contributions des groupes comme l'ACEF, la CUQ, l'Université Laval, la Ville de Québec et tous les organismes qui nous ont supportés et qui, par leurs interventions, dénotent une volonté de consolider le secteur agro-alimentaire de notre région.

La valeur de cet exercice collectif ne fait aucun doute dans notre esprit. Par ailleurs, nous croyons que cet exercice de concertation devra se poursuivre afin que cette clé économique accélère et stimule les éléments moteurs de notre économie régionale.

Quant à nous, nous nous engageons à poursuivre notre élan à l'intérieur de notre secteur, celui de l'agro-alimentaire, et ce avec la collaboration obtenue des différents partenaires.

Charles Poulin
président, section de Québec, Association des manufacturiers canadiens

Nous avons apprécié le fait d'avoir été invités à participer à ce Sommet et nous sommes fiers d'y avoir contribué. Le succès de ce Sommet sera en proportion du suivi qu'on lui donnera. Soyez assurés de notre présence dans les consensus où nous sommes engagés; notre participation sera positive.

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

D'une façon générale, je pense que tous les gens estiment que ce Sommet a été un succès. Quant à moi, pour une partie importante, celle de l'Université Laval et de la recherche, il y a eu des consensus et vous pouvez être certains que dès cet après-midi, nous allons commencer à mettre en branle les mécanismes pour qu'il y ait une réalisation concrète des décisions qui ont été prises ici.

Comme citoyen de la Rive-Sud, j'ai remarqué que les gens de chez nous n'étaient pas malheureux puisqu'il y a eu une reconnaissance plus grande de la Rive-Sud dans la région de Québec.

Peut-être que je rejoindrai à ce moment-ci les réserves de monsieur Bouchard de l'UPA, de même que celles du CRD et d'autres, sur le plan industriel. Si on veut, dans des sommets régionaux, aller plus loin sur le plan industriel, il va falloir qu'il y ait un regroupement d'industriels sectoriels parce qu'on ne peut pas parler de l'industrie en général.

Si on parle de l'abattage des viandes, c'est une affaire; si on parle de l'industrie laitière, c'est une autre affaire; si on parle d'un autre type d'industrie, on parle d'une autre affaire. Mais vouloir faire représenter toute l'industrie par les chambres de commerce, je pense que ça nous limite. Ce n'est pas mauvais mais ça nous limite à un genre d'action et si on veut aller plus loin, quand on parle en termes de développement industriel, il faut à ce moment-là que ceux qui sont véritablement les décideurs au niveau secondaire et au niveau tertiaire soient représentés d'une façon sectorielle. Autrement, les consensus ne pourront pas être autrement que généraux.

Je pense que le choix a été fait lucidement par l'OPDQ mais si on veut aller plus loin au niveau secondaire, il va falloir que la représentation soit un peu différente. Je pense qu'il y a eu un choix, logique et correct, qui a été fait et qui a donné de bons résultats.

Quant au domaine agro-alimentaire, si on veut aller loin, il faut absolument mettre ensemble le primaire, le secondaire et le tertiaire, c'est-à-dire la production, la transformation et la distribution. Si on veut laisser occuper la place uniquement par un des 3 éléments, on ne peut pas aller très loin.

Martine Fortier

administratrice, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

L'ACEF de Québec avait des attentes particulières en venant au Sommet de Québec; ces attentes-là se situaient surtout au niveau de la création d'emplois pour augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs et consommatrices, particulièrement les plus démunis. Le deuxième aspect était qu'il y ait un développement équitable entre les sous-régions et l'agglomération de Québec. Le troisième aspect se situait aussi au niveau de 3 projets précis que nous avons présentés à l'intérieur des différentes tables sectorielles.

On peut dire que les deux premiers objectifs n'ont pas été atteints puisqu'au niveau des projets qui ont été mis de l'avant, surtout dans le domaine de la recherche et du développement, cela va créer surtout des emplois à long terme. On ne voit pas vraiment les emplois à court terme qui pourraient être créés avec les projets qui ont été mis sur la table.

Nous trouvons aussi que la capitale a pris beaucoup de place par rapport aux régions. Nous aurions aussi aimé que le gouvernement présente un plan au niveau de la stratégie de développement pour toutes les composantes de la région 03; ça n'a pas été fait et on a trouvé ça regrettable. Nous espérons qu'à un moment donné, ça va être fait parce que comme on disait dans notre préambule, il y a un vidage au niveau des régions; la population se retrouve dans l'agglomération de Québec et ce serait important qu'il y ait des emplois et que ce soit décentralisé, que ce soit au niveau de toute la région.

Par contre, quant au troisième aspect au niveau des projets, ils ont été discutés et nous tenons à remercier les partenaires qui les ont appuyés. Je parle en particulier de l 'implantation de marchés publics de quartier que l'Union des producteurs agricoles a appuyée fortement.

Il y a aussi la création d'une quatrième phase dans le programme Corvée-habitation que la FTQ a appuyée et qui sera discutée avec les partenaires de Corvée-habitation.

Il y a aussi la réalisation d'un tram entre Saint-Raymond-de-Portneuf et Québec que tous les partenaires, dont la Communauté urbaine de Québec, ont appuyée. Et nous espérons que des suites seront données à ce projet-là.

Jeannot Picard

Centrale des syndicats démocratiques

Évidemment, l'appréciation que je peux faire découle d'un consensus qu'on a établi avec les représentants de la CSD qui ont participé tout au long de ce Sommet même si certains n'ont pu être présents durant toute la durée de celui-ci. J'ai eu l'occasion de contacter ceux qui ont participé et je vous donne nos impressions sur le Sommet.

Comme centrale syndicale, nous avons fourni un travail ardu de représentation pour la préparation du Sommet et notre travail ne s'est pas limité à une participation de 3 jours mais a compris une présence totale, complète, depuis avril 1982. Nous sommes satisfaits de la tournure du Sommet; nous apprécions les consensus qui ont pu se faire autour des résolutions qu'on avait sorties durant cette préparation et nous tenons à remercier les partenaires de cet appui.

La CSD a été heureuse aussi d'appuyer les autres partenaires dans leurs propositions et c'est avec plaisir qu'on répétera les mêmes expériences.

Il reste un point qui, pour nous, est assez agaçant: c'est qu'au niveau de la presse, la CSD n'aurait pas été présente au Sommet, parce qu'on n'en a pas entendu parler du tout. Je voudrais informer les gens de la presse que s'ils ne sont pas au courant ou s'ils veulent être au courant de ce qu'on a fait là-dessus, ils n'ont qu'à nous rencontrer et nous pourrons leur donner l'information. Je rencontre l'idée émise au début par le maire Pelletier à l'effet qu'on écrit ce qu'on veut ou pour qui on veut. Et à ce moment-là, on aurait peut-être davantage intérêt, sur cette partie-là, à faire valoir le juste mérite de tous ceux qui ont participé.

Nous espérons beaucoup de ce Sommet-là au niveau de la création d'emplois mais nous souhaitons beaucoup que les effets contribuent aussi à sécuriser ceux qui ont déjà de l'emploi. Nous nous efforcerons d'appuyer tout geste qui aura pour effet d'arriver à cet objectif-là.

Julie Desrosiers

présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale

Après ces 3 journées, tous les participants de la Chambre de commerce régionale peuvent se considérer très heureux de l'expérience qu'ils ont vécue et pour tout le monde, ce fut une expérience valable.

Dans les interventions que j'ai faites au tout début, je parlais de la dimension régionale du développement, de la confiance plus transparente dans des secteurs précis, de la plus grande représentativité de la région 03 et de la possibilité de former des comités ou des organismes à composante régionale. Je pense que cela a été accepté au niveau de la table de concertation et que c'est une première dans la région de Québec. La première expérience constitue un laboratoire d'essai; on peut certainement corriger pour obtenir, dans des étapes subséquentes, plus d'efficacité et plus de cohésion.

Nous n'avons pas été surpris de la représentativité et de l'habitude des sous-régions de discuter et d'arriver déjà à avoir une concertation, ce que, peut-être, la région de la capitale ne peut pas se vanter d'obtenir ou de posséder. Au niveau de la représentation, le maire Pelletier a mentionné que la Chambre de commerce régionale semblait toujours être contre la Ville de Québec ou les propositions qu'elle amenait. Mais moi, j'aimerais qu'on rapporte ici que la région de la capitale et les villes de la ceinture de la capitale doivent être beaucoup plus présentes. Il nous apparaît que le développement économique de la région pourrait être encore plus important si on pouvait rejoindre toutes les personnes de la région de la ceinture de Québec.

Fernand Lucchési

préfet suppléant, MCR de la Jacques-Cartier

Au nom du préfet, monsieur Gagnon, je vous livre quelques remarques qu'il m'a confiées, c'est-à-dire que le colloque a répondu à nos attentes et à nos projets. Nous avons eu la chance de nous faire entendre et d'écouter les interventions de nos partenaires. Il exprime le souhait d'avoir la chance d'expliciter davantage nos projets lors de la prochaine rencontre.

Pour ma part, je suis particulièrement heureux de constater, malgré une divergence qui a été évidente entre la capitale et sa région, que le maire Pelletier, monsieur Pageau, président de la CUQ, et monsieur Paul-Guy Boucher du CRD sont vraiment ouverts à une véritable table de concertation où nous siégerons d'égal à égal.

Si cette table se réalise vraiment, pour nous des régions, je dirai bravo! Car on n'a certainement pas les moyens de nos divergences.

Nous sommes aussi heureux de l'inquiétude de la réussite qui se dégage du présent Sommet. C'est peut-être le meilleur gage d'une action à venir. Nous avons vécu un exercice d'échanges et de dialogue; nous espérons maintenant vivre le moment de l'action, tous ensemble.

Jean Labbé

président, Association touristique régionale de Charlevoix

Nous sommes arrivés ici avec un consensus régional sur notre action touristique. Cependant, nous avons obtenu peu de résultat sur nos propositions, sauf pour les contrats de développement avec l'OPDQ.

Les intervenants de notre région autour de cette table n'ont pas été considérés comme des interlocuteurs représentatifs en ce qui a trait à la position gouvernementale sur le développement des massifs de Petite-Rivière-Saint-François qui sont pourtant un pôle majeur de développement pour toute la grande région de Québec.

Nous considérons que les régions périphériques ont été noyées dans la masse et l'importance du cahier des propositions. Nous allons cependant continuer à travailler avec acharnement pour promouvoir nos actions, avec la participation des partenaires autour de cette table.

Roger Pelletier

premier vice-président, La Fédérée

Ma coopérative agro-alimentaire n'est pas déçue des délibérations du Sommet économique de la grande région de la capitale.

Malgré les critiques de coulisse, nous pensons que l'exercice que nous venons de faire valait la peine d'être entrepris. Même si nous avons eu certaines difficultés à faire accepter nos 2 propositions d'action, notre insistance prouve qu'avec la volonté et l'entêtement, on peut réussir à rencontrer nos objectifs. Malgré l'aspect national de nos revendications, l'apport important du groupe agro-alimentaire coopératif dans la région 03 fait que ces demandes revêtaient un caractère primordial pour le développement social, économique et culturel de notre territoire.

Nous espérons que le gouvernement donnera rapidement suite à ses engagements. Un sommet économique, c'est l'endroit privilégié pour faire connaître ses aspirations et ses vues; c'est aussi la table idéale pour prendre connaissance des difficultés et des problèmes de nos partenaires et réaliser combien il peut être ardu d'entreprendre le grand processus de la concertation.

Nous voudrions souligner en particulier notre satisfaction à l'égard de l'accent mis par nos partenaires sur la recherche agro-alimentaire. Nous avons été heureux d'apprendre de la bouche même du ministre de l'Agriculture, monsieur Garon, la tenue prochaine d'un sommet sur la recherche en agro-alimentaire au Québec.

À notre avis, le mot «concertation» n'aura jamais été autant utilisé qu'au cours de ces 3 derniers jours. Nous pensons sérieusement que cela était de bonne foi et nous voulons donner l'assurance à nos partenaires que pour notre part, nous sommes prêts à retrousser nos manches et à travailler avec eux.

Michel Rivard
maire, Ville de Beauport

En complément aux propos de notre président, monsieur Pageau, je voudrais faire remarquer que la CUQ avait présenté 32 propositions, que 31 ont abouti à un consensus et qu'une seule est en suspens, c'est-à-dire la table de concertation. Nous sommes pour une table de concertation. Il y a un litige au sujet de ceux qui en feraient partie.

La CUQ vient de faire la preuve qu'elle veut et peut travailler avec ses partenaires. Alors, vous pouvez compter également sur la CUQ pour assurer le suivi de ce Sommet.

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

J'aimerais faire mes commentaires sous 3 angles différents.

D'abord, je ne sais pas si on est très conscient, finalement, du processus qu'on vit ensemble et qui est sans doute, à mon point de vue, la seule voie de l'avenir pour nos sociétés développées qui sont hétérogènes, qui sont diversifiées en termes de groupes d'intérêts, de groupes et d'orientations, bref, de philosophies différentes.

Cette voie de l'avenir, c'est celle de la concertation et ça ne signifie pas qu'on est d'accord au départ; ça ne signifie pas toujours non plus qu'il n'y a pas nécessité d'affrontement et peut-être que c'est sain, parfois, qu'il y ait un petit peu d'affrontement dans des discussions que je dirais «viriles», à condition cependant qu'elles nous mènent à des solutions; c'est un petit peu ce que j'ai senti, soit qu'on est bien engagé dans ce processus-là et que c'est sans doute le seul qui vaille la peine qu'on y mette vraiment le temps.

Sous un autre angle, vous me permettrez de le faire, comme ministre de la Condition féminine, j'aimerais remercier les femmes qui ont participé à ce Sommet en y mettant du temps, du coeur, de l'énergie et de la compétence aussi. Certains d'entre vous étaient peut-être agacés par les propos de ces groupes de femmes mais je pense que certains d'entre vous devraient, au contraire, y voir là la meilleure preuve de la volonté des femmes de s'impliquer dans le développement de leur société.

Et ce développement, on en a parlé depuis 3 jours; on va en parler encore, j'espère longtemps, surtout pour agir. Ce développement économique, les femmes veulent y prendre leur place. Et je pense qu'on ne devrait pas, comme société, se priver de leur apport et de leur compétence. C'est une invitation, entre autres, que je fais à l'ensemble des partenaires réunis autour de cette table.

Comme députée et comme ministre de la région aussi, autant j'ai été constante dans la préparation de ce Sommet, autant j'essaierai de l'être et d'être disciplinée, d'aider mes collègues à l'être aussi parfois, pour rendre opérationnelles les décisions qu'on y a prises, les consensus qui s'y sont dégagés.

Je pense que vous avez senti, de la part de l'équipe gouvernementale, une nette volonté politique de participer avec vous au développement de la grande région de Québec, de sa capitale et des régions qui l'entourent. Nous y mettrons et le temps et l'énergie.

13.5 L'envoi

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Nous pouvons dégager certains consensus indiquant que nous avons tenu un Sommet tourné vers l'avenir et les secteurs de pointe. On a parlé d'optique, de robotique, de bureautique et de GATIQ. Également de virage technologique. On a parlé de biomasse, de procédés de fermentation, de recherche et de développement.

On a parlé également de ce que j'appelle le «réversible», à savoir les inquiétudes quant à l'emploi, la nécessité du recyclage de la main-d'oeuvre et d'une formation professionnelle plus adaptée pour essayer d'atténuer les inquiétudes que tous les «tiques» peuvent effectivement allumer dans notre esprit.

Je pense qu'on a également tenu un Sommet marqué par une ouverture de la région sur l'extérieur : un centre de commerce international, une promotion extérieure, des cercles d'exportation pour accentuer nos exportations de la région de la grande capitale et l'implantation du vidéotex au Centre des congrès.

On a tenu un Sommet préoccupé par la consolidation des acquis, tant au plan manufacturier que dans les secteurs du tourisme et des ressources minérales, agricoles et forestières. Tous s'accordent pour consolider les atouts que nous avons. Cette consolidation des acquis s'est manifestée autant dans les différentes composantes régionales que dans la capitale elle-même.

On a tenu un Sommet marqué par une volonté de mettre en valeur la région de la capitale. Des consensus remarquables se sont dégagés sur les gares intermodales, sur des engagements à propos du nouveau musée, avec un concept original et digne d'une capitale. Et surtout, il y a eu une volonté ferme des différents partenaires du Sommet de se concerter dans l'avenir pour poursuivre la mise en valeur de notre capitale.

Je pense qu'on ne peut pas se le cacher, l'organisation d'un Sommet dans la grande région de Québec n'était pas une mince tâche ni une chose facile. On connaissait les obstacles : grandeur de la région, rapport entre le centre et les composantes régionales, présence majeure du gouvernement, absence de communication entre les partenaires.

Nous avons ressenti ces difficultés de façon particulière à 2 moments précis : au départ de l'organisation du Sommet et au début des 3 jours que nous venons de vivre intensément ensemble. Mais dans chaque cas, et c'est ça qu'il est important de faire ressortir, s'est produit

ce «momentum», ce dépassement des tensions, cette sorte d'accélération des énergies, que le Premier ministre a très bien décrit dans son discours d'hier quand il a parlé — et je pense qu'il l'a très bien fait — de la concertation.

Bien sûr, dans certains cas il y a eu des déceptions; c'est normal parce que, comme je l'avais mentionné dans mon discours d'ouverture, faire une concertation, c'est arbitrer, c'est faire des choix, c'est sélectionner des choses qui nous apparaissent plus prioritaires, plus essentielles, par rapport à d'autres, mais à travers une perception d'agents qui se sont concertés. Et c'est sûr que ça peut être frustrant, temporairement je l'espère, pour certains individus et certains organismes qui croyaient tout autant à leurs propositions qu'à celles que nous estimons être des consensus plus majeurs.

Cependant, si le Sommet est un succès en tant que moment privilégié de concertation, on ne peut encore rien dire de sa réussite comme démarche aboutissant à des actions concrètes. En fait, avec ces 3 jours de travail, la véritable concertation commence et à partir de demain matin, je vous inviterai tous à parler, en ce qui nous concerne, non pas de concertation mais de «concertaction».

Du côté gouvernemental, nous avons le goût et l'intention de continuer cette démarche par la présence de mes collègues et par leur implication. Je pense que nous avons démontré cette volonté ferme d'être associés de très près au vécu et au suivi des consensus dégagés.

J'ai la ferme conviction qu'avec votre implication et qu'avec cette volonté que nous donnions tous suite dans les meilleurs délais aux différentes propositions retenues, nous pourrons conclure, dans 6 mois, dans 1 an, que la tenue du Sommet économique de la grande région de la capitale aura été un grand et vif succès.

(Le ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional remercie les équipes de travail ayant participé, à divers titres, à la préparation du Sommet et toutes les personnes ayant contribué à son bon déroulement).

Pour conclure, je remercie tous les participants de leur bonne collaboration.

Annexe I

Le discours du Premier ministre lors du dîner officiel (28 septembre 1983)

René Lévesque
Premier ministre du Québec

Monsieur le président,
Messieurs les maires,
Monsieur le recteur,
Mesdames, Messieurs du monde des affaires, des syndicats, représentants des consommateurs, du secteur coopératif, des organismes féminins, des milieux de recherche et de développement, du monde agricole,
Mes chers collègues,
Mes chers amis,

Une énumération comme celle que je viens de faire, c'est déjà la preuve que vraiment tout le monde est au Sommet de Québec! Tous ceux et celles, en tout cas, en qui les citoyens ont mis leur confiance ou en qui ils retrouvent les représentants de tous leurs principaux intérêts légitimes.

Et apparemment, tout en étant d'une telle importance, ça a été très bon! J'ai manqué les meilleurs bouts si j'ai bien écouté monsieur le maire, mais à chacun son devoir d'État! Et de toute façon, la sérénité avec laquelle monsieur Pelletier vous a parlé me réconforte. Parce que c'est rare, dans ces circonstances où des intérêts forcément légitimes s'affrontent, de voir le maire de Québec aussi détendu. Ça permet de lui pardonner un ou deux petits rapprochements qu'on pourrait appeler «historiques» et que je n'apprécie pas tellement, mais enfin. Par ailleurs, j'ai beaucoup apprécié, ayant vu tout le travail qui s'est fait pour préparer ces trois jours, et je pense que les intéressés qui sont mes collègues l'ont apprécié aussi, ce qu'il a dit à propos des ministres qui y ont participé. Vous avez eu l'occasion d'en rencontrer plusieurs; la plupart de ceux qui étaient ici et qui n'étaient pas retenus ailleurs par d'autres obligations sont encore ici ce soir et ces rencontres se poursuivront demain avec la continuation et la conclusion de vos travaux.

Dès le départ, et c'est un gros risque parce que j'en ai perdu des bouts, mais enfin, je tiens à vous dire que je suis d'accord avec tout ce que les ministres du gouvernement vous ont dit et ce qu'ils pourront vous dire encore demain. Quand même ce serait pour dissiper certaines ambiguïtés qui se promènent parfois dans le paysage. Vous savez, on est ici dans la capitale. On ne l'oubliera jamais. Il y a des gens qui ne nous permettent jamais de l'oublier d'ailleurs! Et comme c'est vrai partout, à peu près partout dans tous les pays du monde, surtout quand la capitale n'est pas la plus grande ville, il faut que l'on s'en occupe. Alors, c'est un haut lieu de rumeurs de tout acabit. On appelle ça ici «les bruits de la Grande-Allée...» et si jamais parmi ces bruits circulaient des bruits de divers genres, il ne faut pas s'y attarder.

Ça fait partie des bruits de la Grande-Allée, c'est sans fondement... ou presque. Et je dis «presque» parce que vous êtes bien placés pour comprendre ce que je veux dire. Dans tous les groupes, toutes les instances que vous représentez, c'est bien sûr qu'il n'y a pas nécessairement unanimité automatique. Parce que si on tient à ses idées, à ses projets, bien, forcément, ça peut faire des étincelles quand viennent les moments de décisions. Ce que je veux vous dire, c'est que celles qui ont été apportées ici par certains de mes collègues, un certain nombre, assez substantiel, sont les décisions d'une équipe. Et à ce point de vue-là, je peux vous dire que dans chaque cas de ce genre-là qui a pu se produire depuis deux jours, qui se produira encore demain, c'est l'équipe gouvernementale qui, si elle a quelque chose à dire, parle collectivement. Autrement dit, c'est le gouvernement.

Cela dit, au gouvernement justement, je n'ai pas besoin de vous dire que l'on s'est parlé pas mal entre nous du Sommet de Québec, plutôt plus que moins d'ailleurs. Parce que c'est très important: c'est stratégique pour tout le Québec, pas seulement pour la région. Parce que l'on sait aussi que l'on a encore beaucoup de pain sur la planche. Il y a beaucoup de choses à dire mais beaucoup de choses à faire surtout. Vous en retrouverez quand même une certaine partie dans le document de réflexion *L'État du Québec et sa Capitale. Proposition d'un cadre gouvernemental d'intervention, (1983).* Ça ne prétendait pas découvrir le monde; on venait justement au Sommet pour voir ce que l'on découvrirait, ce qu'on pourrait ajuster ensemble. On ne parachute pas d'avance toutes les réponses possibles; il faut écouter tout le monde! Ce document était une espèce d'honnête approche vers un sommet auquel on voulait participer pleinement.

Un sommet comme celui-ci — même le mot commence un peu à être rebattu — inutile de vous dire que ce n'est pas le premier du genre. Il y a certains de mes collègues qui en sont à leur 25e, leur 30e, depuis quelques années et cette expérience que l'on a acquise depuis un certain nombre d'années dans ce genre d'opération — si vous permettez l'expression — ça nous donne la chance d'aller maintenant plus facilement, dans bien des cas, plus vite et plus loin. Et par conséquent, de plus en plus je crois, à condition que l'on n'abuse pas de la formule au point que les gens s'en «tannent», c'est toujours un moment-clé dans chaque cas où ça se produit. Ça se produit soit dans ce qu'on appelle des espèces de sommets généraux, soit dans les régions, soit encore sectoriellement dans les secteurs de l'économie, comme le textile, le vêtement. Il y en a qui sont en cours actuellement. C'est toujours un moment-clé pour le secteur, la communauté ou les gens qui sont directement concernés parce qu'en l'espace concentré de deux ou trois jours, il y a forcément quelque chose qui est une sorte d'intense fébrilité qui règne, vous l'avez vécue, et en soi, ce genre de tension, de stress, c'est créateur. Et d'ordinaire, et de plus en plus d'ailleurs, ça donne des résultats. C'est évident que ça ne change pas du jour au lendemain la face du monde mais disons que ça peut amorcer, si ça réussit bien, tout un «lifting» et un «lifting» qui peut mener loin. Puis ces deux ou trois jours, trois dans votre cas, constituent comme un pivot dans ce processus de réflexion et de concertation qui s'est amorcé très sérieusement. Et quand c'est sérieux, et ça a été le cas ici, c'est pendant des mois et des mois un processus qu'il faut donc respecter parce que beaucoup de gens y ont mis de l'énergie et ça signifie le suivi — comme on dit dans le jargon; le courant, dans les milieux administratifs — le suivi des consensus que vous avez développés et ceux qui vont encore être sur la table demain et qui, semble-t-il, seront beaucoup plus consistants, beaucoup plus substantiels que ce que l'on pouvait appréhender au début. Eh bien! tout ce qui s'est dégagé comme ça, ça mérite d'être respecté à cause de tout de ce que ça représente d'efforts et — je crois que je peux employer la très bonne vieille expression — de «bonne volonté».

Au fond de tout ça, il y a les ingrédients essentiels à tout succès pour une entreprise de ce genre-là, des entreprises aussi ambitieuses que celle-là: la volonté d'agir puis d'agir ensemble autant qu'il est humainement possible, là où ça se présente. C'est nécessaire au départ, tout le monde le sait, mais la glace doit être brisée. C'est toujours un peu compliqué les premières heures. Je ne peux pas dire que j'ai tout suivi mais enfin, on se fait une idée. Tout à coup, cette volonté se révèle; il paraît que c'est arrivé hier soir. Surtout, elle se révèle à elle-même, cette volonté de déboucher sur des choses. Et d'ailleurs, je pense que c'est contagieux parce qu'il y a — je l'ai déjà senti à quelques reprises — une sorte de volupté, de volupté très saine, dans cette découverte d'un coude à coude possible et qu'on n'avait même pas deviné d'avance parce qu'on arrive tous toujours un peu méfiants malgré tous les efforts.

Hier après-midi, entre 13h30 et 15h00, j'ai pu écouter tant bien que mal certaines des interventions de la séance d'ouverture, pas au complet, loin de là — je ne vous conterai pas d'histoires parce que, forcément, je n'avais pas le temps de m'y plonger complètement — mais quand même, je pense que ça me donnait un bon aperçu. De plus, j'avais l'avantage de pouvoir compter sur la télédiffusion en direct que la télévision communautaire de Québec a faite de tous vos travaux. Et seulement cela, cette diffusion directe des débats, nous indique d'ailleurs à quel point la région tout entière prend à coeur cette espèce de tour d'horizon de la maison que vous avez effectué pour elle.

Et dès cette séance, il s'est dit beaucoup de choses -- je paraphrase, là, pour en faire des capsules — comme par exemple ceci: nous savions déjà ce que les autres devaient faire pour assurer le développement de la région; maintenant, après tout le travail préparatoire, nous savons, nous, chacun des intervenants, ce que nous pouvons faire. Ça, ça vient de monsieur Paré, le président du Sommet.

On nous dit aussi que l'univers de la haute technologie nous sollicite parce que nous sommes, à ce point de vue là, à la croisée des chemins. À nous de choisir si nous voulons jouer dans les ligues majeures de l'économie. Et ça, ça me permet de souligner que tout le monde a dit à quel point l'Université, et disons les institutions parallèles, étaient parmi les gens bien préparés à ce Sommet. Ça vient de monsieur Paquet, le recteur de l'Université Laval.

Il y a des déséquilibres de développement, dit-on ailleurs, entre les régions d'appartenance comme la Beauce, Charlevoix, l'Amiante, etc., qui sont, toutes ensemble, la grande région de Québec. Et ces déséquilibres, il faut savoir les corriger. Ça, je pense que c'est d'un porte-parole du CRD et madame Fortier, de chez les consommateurs, rejoignait ce thème-là. De la même façon, les consommateurs, et aussi les organismes féminins, nous soulignaient qu'il faut — on ne devrait jamais avoir à souligner mais ce n'est jamais mauvais qu'on le rappelle — qu'il faut absolument tenir compte de la plus grande richesse de la région, comme de toutes les régions n'importe où dans le monde, les hommes et les femmes qui y travaillent et qui l'habitent et aussi les compétences qu'on y découvre, qu'il faut mettre en valeur.

Tout à l'heure — je ne dénoncerai personne — un bout de conversation qu'on avait à la table, ici, disait que pour à peu près tous les projets — puis n'importe qui qui a une habitude d'administration ou de déblocage des choses le sait, c'est vrai chez nous comme ailleurs et à un certain point de vue, cela a été dangereusement vrai chez nous plus qu'ailleurs mais, maintenant, je pense que l'on est en train d'en sortir — l'expérience montre que pour des projets, pour de nouvelles avenues qui s'ouvrent, c'est très rapide, je pense, relativement rapide pour régler le pourquoi, le comment et même le combien. C'est quand on se pose la question du qui, du qui va être capable de prendre ça en charge puis de le faire démarrer

et de le faire aboutir à un résultat, que ce n'est pas toujours aussi facile. En fait, c'est là que se trouve la clé de n'importe quoi. Partant de là, ce rappel normal qu'on devrait toujours avoir à l'esprit: ce sont d'abord les gens qui sont la ressource principale et pour toutes les autres, on peut trouver des substituts, même réussir à les compléter, mais celle-là n'est pas remplaçable. Et si on n'a pas le qui, tout finalement devient irréalisable, facilement «botché». Ça, c'est une des préoccupations qu'il faut avoir tout le temps.

Quelqu'un a dit et c'est normal, l'Association des manufacturiers, monsieur Poulin, je pense, et aussi le porte-parole de la Chambre de commerce du Québec métropolitain, que le secteur privé, notamment le secteur manufacturier et aussi celui des services, est le levain indispensable à la croissance. Nous avons déjà passé, nous, pour de dangereux gauchistes qui «gaucheraient» toute la société... Ça nous paraît normal ce rappel. D'ailleurs, c'est son rôle et il l'a rempli, paraît-il, avec toute l'ampleur que l'on attendait de lui et à l'égal, parmi d'autres, du maire de Québec qui nous a demandé de ne pas oublier le poids et le rôle spécifique de la ville de Québec. Comme si on pouvait l'oublier! Comme s'il nous permettrait de l'oublier!

Ce qui est frappant, c'est que toutes ces balises — parce qu'au fond, c'est ça — ce sont des crochets auxquels on peut relier à peu près tous les sujets. Ces balises essentielles, c'étaient des balises réfléchies quand même. Ça venait d'un long travail de préparation. Et inutile de dire qu'on n'a pas le droit, on sent qu'on n'a pas le droit, de prendre ça à la légère. Quand on regarde par exemple le processus ici à Québec, on en a vu l'équivalent plus ou moins ailleurs mais c'est un gros morceau quand même, donc, c'est impressionnant: depuis avril 1982, 18 mois de recherche, d'échanges, d'animation, de brassage d'idées parce qu'il faut s'approcher, peu à peu, de cette espèce de creuset que sont les trois jours que vous vivez; 10 tables sectorielles qui se sont réunies chacune 4 ou 5 fois durant cette période; plus de 400 personnes, et de tous les horizons de la société, ont ajouté leurs efforts les uns aux autres. Et je voudrais très simplement rendre hommage, on ne peut pas les nommer tous, à ces partenaires qui ont décidé de prendre en main les destinées de leur collectivité, une collectivité régionale que vous représentez ici, pour bâtir, pour dessiner d'abord puis essayer de commencer et de continuer à bâtir les conditions d'un avenir meilleur, plus productif, plus dynamique aussi.

Et très simplement, on découvre des choses. On avait dit par exemple — ça traînait dans le paysage et j'ai vérifié, monsieur le recteur en est parfaitement conscient — on avait dit, sans trop vérifier d'ailleurs, que l'Université était une tour d'ivoire qui était insensible à son milieu. On ne pouvait pas les sortir du campus. Que le monde des affaires, dans cette région-ci, était plutôt anémique, que les administrations publiques étaient incapables de sortir des sentiers battus. Ce n'est pas toujours facile, mais quand même! On disait que c'était absolument impossible. Eh bien! en elle-même, la tenue de ce Sommet et la somme d'efforts conjoints, à tant de points de vue, qui ont été consentis jusqu'ici dans la préparation et le déroulement de vos travaux apportent, il me semble, un bon démenti aux cassandres qui, il y a un an ou 18 mois, renonçaient presque d'avance au projet avec cette espèce de masochisme qui se développe facilement: «on ne l'aura pas, ça ne réussira pas». On en a vu pas mal de ce genre-là pendant la période préparatoire. Or, la tenue du Sommet et, je crois, ce qu'on peut appeler jusqu'ici son succès — qui s'est développé, qui s'est dessiné surtout depuis hier soir — c'est un signe que d'abord c'était faux, puis que, deuxièmement, la vitalité, le dynamisme de la grande communauté de la région de la capitale, c'est quand même quelque chose. On sent que ça bouge. Il y a des rapprochements qui sont amorcés sérieusement entre des interlocuteurs qui, probablement, ne s'étaient jamais, ou en tout cas pas beaucoup, parlé dans le passé. Et c'est ça, l'expérience.

Pour preuve, vous avez la création de ce Groupe d'action pour l'avenir technologique et industriel de la région de Québec, le GATIQ comme on l'appellera dans le jargon, maintenant, je suppose, qui regroupe dans une même perspective, dans un même effort consenti conjointement, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, la Société Inter-Port, le CRIQ, l'INRS, l'Université Laval. C'est quand même un précédent assez extraordinaire en soi. Et que ça ait l'air naturel tout à coup, bien, ça prouve qu'il y avait tout ce potentiel mais que tout simplement, on ne l'avait pas prospecté avant. Il y a peut-être potentiellement, pour reprendre le mot, une réponse là, un début de réponse — il ne faut pas être présomptueux — à un des plus exigeants de tous les défis de notre époque. Il y a sûrement là une preuve, un bon exemple des déclenchements concrets, et marquants aussi, que permet ou que favorise un sommet comme celui-ci. Pour ça, évidemment, il faut que les partenaires socio-économiques ou les agents, comme on dit, jouent leur rôle.

Le mot «partenaire» dans le *Petit Robert* — pas nécessaire de faire le savant — est défini : «une personne associée à une autre». Ce n'est pas compliqué. C'est même une sorte de démarche naturelle qu'on découvre toujours chaque fois que l'on est mal pris et qu'il faut s'en tirer. Et bien! ça devrait même devenir non pas l'espèce de dernier recours où il faut serrer les coudes parce qu'il y a un danger mais plutôt une sorte de pratique. Et l'on sait que toutes les sociétés vont avoir besoin de ce genre d'attitude, de cette façon de vivre avec les autres, les autres qui font partie de notre milieu. Autrement dit, ça vous concerne tous. Et très souvent, ça doit vous concerner ensemble, le milieu universitaire, les institutions de recherche, le milieu des affaires dans toute sa diversité, depuis les entrepreneurs et le monde coopératif ou le monde agro-alimentaire en passant par les manufacturiers, etc., le monde municipal bien sûr, les syndicats, les consommateurs, les organismes régionaux de développement, pour autant que l'on ait une raison d'exister — parce que c'est quand même pour conjuguer les efforts, pour que ça produise des résultats — et je n'ai pas besoin d'ajouter que nous, du gouvernement, nous aussi ça nous concerne. Ça nous concerne dans les structures et avec les moyens dont dispose l'État québécois. À cet égard, les divers ministères se sont sentis directement interpellés par le Sommet, puis ça dure depuis un bon bout de temps. Vous avez dû le sentir dans certaines qualités de la préparation, dans la plupart des cas en tout cas, comme je l'ai senti aujourd'hui au Conseil des ministres. Parce que, pour reprendre ce que disait monsieur le maire, on a fait une séance et aujourd'hui, c'était vraiment désespérant parce que ça rentrait, ça sortait... à un moment donné, c'était un peu une Chambre; j'étais à la veille de faire sonner la cloche. Il n'y avait plus de quorum. Mais ça signifiait aussi une sorte de volonté très sincère de la part de nos collègues pour sortir des routines, pour s'engager avec tout le monde dans les réflexions qu'impose un sommet comme celui-ci.

D'ailleurs, cette conjonction des efforts qui s'est dessinée, elle doit forcément aller plus loin. C'est quand même un précédent qui se crée. Ça ne pouvait pas arriver à un meilleur moment. C'est un moment faste, d'une certaine façon. Parce que ça arrive au moment où nous sortons, lentement bien sûr, mais de plus en plus — on a l'impression que nous sortons, sûrement aussi, solidement — d'une récession qui s'est appelée une crise puis qui méritait de s'appeler une crise. Ce qui veut dire que les initiatives, y compris ce que ça peut véhiculer d'optimisme, ne sont pas du tout à contre-courant de la conjoncture parce que c'est plutôt montant; on le sent. Alors, l'élan que peut se donner, dans ces trois jours, toute la région de la capitale, ça pourrait tout simplement amplifier, au cours des prochaines années, puis en commençant tout de suite, les effets de la reprise, de la relance économique, forcément socio-économique de toute façon, qui s'est amorcée à l'échelle du continent nord-américain. En Europe, ça traîne un peu plus mais on sent qu'en Amérique du Nord, c'est reparti.

Et c'est important parce que c'est quelque chose, votre région. Ici comme ailleurs — c est peut-être plus vrai à Québec d'ailleurs que dans d'autres coins — ici comme ailleurs, à force de ne pas vouloir se prendre pour d'autres, avec ce qui reste de nos vieux complexes, on est souvent porté à se prendre pour moins bons ou moins importants que l'on est. Ça, c'est un défaut collectif qu'on traîne encore dans notre hérédité. Parce que, et ne regardons que cela, la grande région que vous représentez compte près d'un million d'habitants. Savez-vous que c'est plus que cinq provinces canadiennes sur dix et que dix des 50 États américains? Je pense que c'est *Le Soleil* qui avait mis ça dans une sorte de description rapide; autrement dit, c'est un «presque-pays». C'est *Le Soleil* qui disait ça samedi dernier : ce presque-pays par la diversité et l'importance de son économie. Pour moi, c'est une sorte de révélation parce que l'on entend, hélas, presque seulement des refrains souvent ou bien lamentables ou bien purement masochistes, dans la facilité des petits essais que l'on publie ici et là et qui donnent l'impression que c'est quasiment sous-développé. Or, soit dit en passant, la région représente sérieusement l'économie du Québec tout entier. Vous avez, dans cette région que vous représentez, 25% de la production agro-alimentaire de tout le Québec; 16% de l'industrie forestière avec à peu près 10 000 emplois, 9 usines de pâtes et papier et 264 usines de bois de sciage; 15% de la production totale de ce pays de forêts qu'est le Québec; 50 000 emplois manufacturiers dans 20 secteurs et si 30% de ces emplois manufacturiers sont reliés aux industries traditionnelles qu'il faut périodiquement renflouer, renforcer, il y en a 40% qui se retrouvent dans des secteurs absolument modernes: les métaux, la machinerie, les équipements de transports, etc.

Chose frappante, quand on compare, c'est une région qui dispose d'infrastructures complètes — peut-être pas toutes au point... on viendra aux gares intermodale, multimodale, etc., rapidement — mais autrement dit, d'infrastructures que sont un port, un aéroport, des autoroutes, le gazoduc, les télécommunications, comme on n'en retrouve pas dans la plupart des grandes agglomérations canadiennes. Savez-vous par exemple ce qu'est l'infrastructure des villes de Winnipeg, Calgary, Edmonton? Elle n'est pas du tout aussi complète qu'à Québec. Vous vérifierez. Donc, il y a des bases extraordinaires qui sont en place ici. Le tertiaire supérieur, pour parler le jargon de notre époque, est très, très important à Québec aussi. C'est un atout de premier ordre d'ailleurs. C'est là que se trouve une bonne partie des perspectives d'avenir pour organiser, maximiser, diffuser le développement économique. Vous avez, me dit-on, 20 sièges sociaux — quelqu'un les a comptés — dans le domaine des assurances, sans compter toute une collection qui représente l'informatique, le génie, l'architecture, la publicité. C'est un peu estomaquant quand on déroule toute cette liste d'atouts. Moi, j'avoue que j'ai été impressionné au point où je me suis dit : on en met un peu trop. J'ai demandé qu'on vérifie ces notes que l'on me remettait là-dessus puisqu'il me semblait que ça ne correspondait pas à cette espèce de côté un peu décourageant qu'on retrouve parfois dans ce que l'on appelle l'information «à la va-vite».

Et ce qui m'a fait plaisir aussi, c'est que ça nous remet à notre place comme gouvernement. Je tiens à vous le souligner. C'est que l'importance du gouvernement est bien moindre que ce que l'on croit généralement, que ce que, parfois, on essaie de nous faire croire pour nous arracher toutes sortes de choses additionnelles. Ce n'est presque rien le gouvernement, dans une région comme celle-là: 15% des emplois pour toute la région; à peine 25% dans la zone métropolitaine. C'est un complément, ce n'est pas plus que ça. Ce qui veut dire que la région de Québec a une vocation beaucoup plus large que d'être le centre administratif du secteur public.

Je dois dire une chose qui m'a frappée — remarquez, ce n'est pas une consolation mais quand on se compare, parfois, ça console un peu — c'est que la région de Québec, en ce moment, a un des taux de chômage — je pense le deuxième plus bas — les plus bas de

tout le Québec. C'est-à-dire en bas de 12%. Ce qui veut dire qu'elle a mieux résisté à la crise, probablement grâce à la diversité de sa base économique et socio-économique, que la plupart des autres parties du Québec. Je sais bien que ce 11,9% — c'est ça le chiffre qui, paraît-il, est le dernier — ce n'est pas exactement «un cadeau» pour les gens, pour tous ceux et toutes celles qui sont privés de travail, parce que c'est beaucoup quand même... Mais si vous regardez ce qui se passe dans d'autres régions du Québec -- pas besoin d'aller chercher bien loin — ça prouve quand même qu'il y aurait une sorte de capacité de résistance, ici, dans la région de Québec, même à une épreuve comme la crise assez terrible que l'on a dû traverser depuis deux ans. Mais il en reste 11,9%. Je pense que vous serez convaincus que notre priorité concernant l'emploi vise votre région tout autant que l'ensemble du Québec avec, forcément, y compris même parfois ce qui peut ressembler à des cataplasmes quand c'est nécessaire pour atténuer au moins les dégâts. Et je n'ai pas besoin de vous dire — je le dis quand même mais je ne devrais pas avoir besoin de vous le dire — que votre appui, parce que vous, ici, dans cette salle, vous représentez beaucoup de réserves d'énergies, de ressources, votre appui dans notre lutte au chômage, c'est absolument essentiel. Pour s'en sortir, c'est commencé de façon générale, la reprise, mais on sait à quel point ça fait mal encore dans beaucoup de secteurs, il faut imaginer les choses, il faut oser foncer sur des choses et travailler d'arrache-pied à essayer de débloquer un peu l'horizon de l'avenir.

Là-dessus, des choses sautent ici aux yeux dans ce que vous aviez comme perspectives à ce sommet par rapport à ces nécessités d'actions qui sont devant nous. Tout le monde parle du virage technologique, c'est un terme à la mode. Et vos travaux d'hier soir, tout le monde en a eu des échos, ont abordé avec un succès plus qu'intéressant un des axes de ce développement de demain, de demain puis de ce soir, puisque l'on est déjà dedans jusqu'au cou. Le virage technologique, ça doit signifier, entre autres choses, l'occasion de se lancer dans de nouveaux secteurs avec l'ambition très légitime et très normale de nous y faire notre place, pas plus mais pas moins que celle qu'on peut aller chercher sur les marchés internationaux. Et il y a des projets assez précis à cet égard.

Mais ce n'est pas tout non plus car la recherche-développement, la «R & D» comme disent nos amis anglophones, les nouvelles technologies, c'est tout aussi crucial pour le développement — en plus des nouveautés que ça peut faire surgir — pour le développement d'entreprises déjà acquises dans la région, extraordinairement rayonnantes comme Bombardier — si on n'est pas à la pointe, on tombe vite de la première place — Treco, Davie — on parle de la modernisation depuis un bon bout de temps — Prévost... Tout cela qui représente des années et des années d'efforts, d'ajustements, souvent des renouvellements d'orientation, si ça ne se maintient pas à la pointe, alors très rapidement, les contrats à New York, à Singapour, etc., on pourra courir après... Mais il faut absolument être au moins sur le même pied que les autres en ce qui concerne la compétence et la finition ou la bonne performance et la bonne représentation des produits. Ces technologies nouvelles, ça affecte toute la gamme des activités, pas seulement celles de la production de biens! Ce qui veut dire qu'il faut s'y mettre quasiment partout en même temps — une sorte de cahot créateur — mais il va falloir y retrouver notre ligne. C'est pour cela par exemple que le principe de la création d'un centre québécois de recherche en bureautique, en informatique de gestion, c'est quelque chose! Sans oublier qu'il y a aussi tout l'aspect, disons social, des retombées.

Moi, je suis un profane... et ceux de ma génération ne sont pas comme les jeunes qui sautent sur un ordinateur puis qui, deux heures après, sont en train de te donner des leçons, même d'en donner à leur professeur. Nous autres, on a été élevé «à la mitaine», c'est normal, et on s'ajuste difficilement. L'autre jour, j'avais les yeux grands comme des cinquante sous. C'était la première fois que je descendais voir — c'était des machines à écrire — l'endroit

où l'on travaille nos textes. Parce qu'il en sort du papier! Alors je suis allé voir ce qui arrivait à un de mes textes. D'habitude, je pense qu'il y avait 6 ou 7 personnes qui s'occupaient à la machine à écrire puis les photocopies passaient de l'une à l'autre. Là, c'était la machine à traitement de texte. Je regardais ça; je n'avais pas vu fonctionner ces trucs-là. C'est extraordinaire: il y a un paragraphe qui disparaît, il y en a un autre qui vient à la place, la page change d'allure, les fautes se corrigent toutes seules; c'est de la magie. Mais il n'y a plus que 2 personnes là où il y en avait 6 ou 7. Mais les 5 autres, il leur arrive quelque chose aussi! C'est toutes sortes d'aspects comme ceux-là qu'on va avoir à affronter, à maîtriser, comme tout le monde. On ne part pas plus tard que les autres. Il y a Silicon Valley en Californie puis quelques endroits comme ça qui sont un peu privilégiés dans le monde mais la plupart des sociétés partent à peu près sur le même pied. Autrement dit, il n'y a pas de raison qu'on prenne du retard ou qu'on traîne à la queue si on se «grouille»... Ici, au Sommet, c'est un reflet de ça. On apprend à se «grouiller».

Une chose qui m'a frappé aussi, et qui se répercute dans certains aspects du Sommet, c'est ce qui touche les marchés justement. Je ne sais pas si vous le savez, on a été obligé de l'apprendre en cours de route, en se préparant, c'est que la région de Québec, celle qui est ici, exporte plus, toutes proportions gardées, que l'ensemble du Québec: 48% de la production de votre région sort des frontières. Et pour l'ensemble du Québec, ce qui est déjà énorme, c'est 40%. Donc, c'est plus marqué dans la région ici. Et puis il faut capitaliser au maximum sur cette ouverture déjà faite de l'économie de la région vers les marchés extérieurs et redoubler d'efforts pour que les entreprises, avec les moyens accrus du ministère du Commerce extérieur qu'on a mis sur pied et je pense que c'était plus que temps, que tous ces gens-là saisissent toutes les occasions qui se présentent. Et cela d'ailleurs, c'est non seulement nécessaire maintenant mais ça va l'être de plus en plus dans un monde qui ne sera pas particulièrement gentil pour les «traîneux». Ce qui veut dire, par exemple, que toutes les associations d'entreprises permettant une plus grande diffusion de techniques d'exportation — ça s'apprend comme tout le reste — et une meilleure information sur les occasions qui se promènent ici et là dans le monde, tout ça est bienvenue et doit se faire. Et quand il y a consensus comme il y en a eu un entre vous pour l'institution, je pense, d'un centre de commerce international pour votre région, c'est-à-dire une espèce de «clearing house», si vous me permettez l'expression, dans cette perspective-là, c'est un pas important non seulement dans une bonne direction mais dans une direction essentielle pour l'avenir.

Je sais que vous avez parlé du tourisme cet après-midi et moi, je suis un ancien Gaspésien. En fait, on parlait de Charlevoix. J'aime que l'on parle de Charlevoix en disant que c'est un des plus beaux coins du Québec. Parce que pour moi, c'est le deuxième. Mais ça ne fait rien, ce n'est pas si mal! Mais étant gaspésien, je sais un peu aussi quels sont les problèmes et les perspectives, si on sait les développer. Nous savons tous à quel point la capitale, avec tout ce qu'elle représente, est un centre d'attraction extraordinaire. Et tous autant que nous sommes, il faut vouloir, je pense que nous le voulons, augmenter la force d'attraction de Québec — il y a d'ailleurs la fierté que nous inspire instinctivement cette espèce de cité mère de tout un continent — et en même temps organiser la diffusion le plus loin possible, si vous voulez le rebondissement le plus loin possible, de cette force d'attraction de la capitale. Et on a toute une dynamique encore à trouver pour attirer mieux et retenir plus longtemps les gens qui viennent nous visiter. Je pense que nous sommes tous conscients qu'il y a encore des «croûtes» à manger parce qu'il y en a qui sont bien en avant de nous autres dans le développement d'un secteur dont on oublie trop facilement — et c'est probablement piastre pour piastre celui qui crée le plus d'emplois — qu'il est un des secteurs probablement parmi les plus développables du monde d'aujourd'hui. Le tourisme international, pour donner un exemple, on me dit que ça augmente régulièrement. Une compagnie d'aviation

s'écrabouille, il y en a une autre qui la remplace, etc., mais ça augmente normalement de 10% par année. C'est toute une croissance! Des millions de gens qui apprennent — il y a plus de loisirs qu'avant et probablement aussi que les gens y pensent plus — à visiter le reste du monde. On sait à quel point nous, on visite le Sud, par exemple, pas loin de chez nous. On a une espèce de déficit automatique constant en ce qui concerne les échanges de touristes, les nôtres allant vers le Sud, les autres venant chez nous, mais on a toute une balance défavorable. Mais ça peut se corriger, puis largement, si on y met l'effort qu'il faut et une des clés de tout ça, c'est sûrement, au Québec, la région de la capitale.

D'autre part, le secteur agricole et celui des ressources en général, c'est évidemment une des grandes forces de votre région. Vous représentez beaucoup plus que votre part de la population dans ces secteurs de production. S'il y a un domaine par excellence de la recherche, de développement de nouvelles productions et de nouvelles techniques de production, de transformation, de marketing aussi — et puis tout ça est inclus, c'est important — c'est bien celui-là. N'oublions pas que, probablement bientôt, on ne parlera plus de crise de l'énergie. On aura trouvé des solutions. On les voit, elles sont à l'horizon. Mais on va parler de crise alimentaire dans le monde, de crise de nourriture de base. Des gens qui meurent encore de faim, on va en parler beaucoup avant la fin du XXe siècle. Et tout le monde doit essayer de faire sa part pour soi-même mais aussi pour les autres et tenir sa place là aussi. Et c'est pour cela que ce n'est pas difficile de se déclarer favorable à l'idée d'un centre de revalorisation de la biomasse, c'est-à-dire toutes ces matières fondamentales dont découle la nourriture de l'humanité, à commencer par la nôtre.

Et puis, finalement, au coeur de la région — on ne peut pas faire autrement que de l'appeler un peu beaucoup la région de la capitale — il y a la ville de Québec, la capitale. C'est un fait qui n'a pas le droit d'éclipser ou de prétendre éclipser la réalité régionale dans son ensemble, c'est évident. Mais c'est un fait absolument central quand même, dans tous les sens du mot. Monsieur le maire de Québec a déposé un plan de développement «pour bâtir la capitale» et c'est évidemment, comme tout le monde l'a constaté, un document ambitieux. D'une élégance d'ailleurs de bon goût et je pourrais dire remarquablement — avec élégance — «chromée»... nous, on ne peut plus se le permettre... Un beau document et qu'il va falloir regarder de près. C'est déjà commencé d'ailleurs. Et on a vu tout de suite qu'il y avait des convergences — peut-être que monsieur le maire en a été le premier surpris — des convergences substantielles avec ce qui se dessine, puis ce qui s'est dessiné et décidé au Sommet. Je suis sûr que demain, avant de terminer, d'autres convergences comme celles-là vont pouvoir s'ajouter. Et il faut profiter de ce travail remarquablement pensé, réfléchi, de la part de la Ville, comme de la part d'autres institutions et d'autres groupements ici au Sommet, et essayer de s'en servir comme moteur. On amorce les discussions sur une foule de choses, de questions que l'on ne s'était pas posées ensemble puis sur des possibilités qu'on n'avait jamais non plus envisagées ensemble. C'est le rôle d'un sommet justement, quand il est réussi, de faire ces choses-là, d'amorcer ces choses-là. Évidemment, je ne donnerai pas ce soir toutes les réponses qui pourraient nous venir à l'esprit, malgré les tentations qu'essaie de me donner monsieur le maire depuis tout à l'heure, parce qu'il y a un gars de la radio, très prudent, qui avait dit: «il ne faut pas s'attendre à ce que Lévesque fasse un discours pétaradant». Alors, je n'ai pas envie de trop pétarader...

Je pense quand même qu'il faut absolument évoquer, même très rapidement, ce que représente la capitale et ce que l'on doit y faire, ce que l'on peut y faire et jusqu'à un certain point, ce qui s'y fait déjà mais qu'il faut accentuer.

Vous savez, la capitale, c'est forcément le centre politique et administratif de l'État. C'est une ville qui, historiquement au Québec, demeure et demeurera aussi un centre culturel majeur pour l'ensemble de la société. En fait, s'il y a deux pôles urbains essentiels au Québec, eh bien! il y en a un qui est là-bas, à l'Ouest, qu'on n'ose pas mentionner parfois, et puis il y a Québec. Et sur les plans que je viens d'évoquer, les politiques administratives, culturelles et tout ce que ça implique d'environnement, c'est bien évident qu'on peut faire beaucoup plus. On peut toujours faire beaucoup plus.

En matière culturelle, par exemple, les grands événements nationaux et internationaux de même que les équipements majeurs qui sont nécessaires, ça prend toute une place et c'est normal que ça prenne une place importante. Et c'est de l'ordre des préoccupations les plus légitimes d'un sommet comme celui-ci.

Je ne ferai pas un long développement là-dessus mais je voudrais, tout en m'engageant au nom du gouvernement à aller plus loin — il s'agit d'ajuster les solutions possibles selon les ressources disponibles — je me permets de rappeller en bref, parce que parfois il y en a d'autres qui ne le rappellent pas — vous savez, si on ne pousse pas son bateau, les autres ne le pousseront pas à votre place — rappeler en bref que le gouvernement québécois n'a pas... (inaudible) ...que trop longtemps, en ce qui concerne la Colline parlementaire dont on parle beaucoup. Et parfois, je regarde les routes et ça me rappelle certaines visions que j'ai eues en voyant un peu certains coins de la Colline parlementaire en 1976. C'était quasiment une région sinistrée. Et quand je regarde maintenant ce qu'est devenu l'ancien Jeffery Hale's et ce que ça représente d'efforts et de réanimation d'un morceau important de quartier .. (inaudible).

Ça, c'était le secteur public. Juste à côté, près du Grand Théâtre, j'ai été surpris l'autre jour — je ne savais pas que ça avait grimpé si vite, il y a eu tellement de chicanes avant que ça se décide... on se disait que ça ne viendrait jamais au monde — de voir que le secteur privé, près du Grand Théâtre, a tout un développement qui a changé complètement le visage de ce coin-là, où étaient les Soeurs du Bon-Pasteur. Et je me souviens d'une chicane qui ne finissait plus, à propos de certains arbres. Bien, on me dit que c'est devenu une fourmillière absolument bourdonnante d'activités dans le domaine du logement, surtout des coopératives. C'est la vie qui revient quand même! Entre nous, ça faisait un bon bout de temps qu'on l'attendait.

Eh bien! je me permets de souligner, sans plus, qu'il y a quand même 55 millions de dollars — puis c'est en plein coeur de la crise — 55 millions de dollars pour un morceau qui est infiniment majeur dans la revitalisation du centre-ville et qui est le Palais de justice. Sans compter 10 à 12 millions de dollars, comme on l'a déjà évalué, que l'on va devoir dépenser pour trouver une nouvelle vocation pour l'ancien Palais de justice.

Et puis, la gare intermodale. Ça aussi, c'est un projet déterminant. C'est-à-dire que la gare, c'est entendu, le ministère des Transports comme le fédéral coordonnent leurs efforts pour que les trains reviennent... Une bêtise aussi complète que d'enlever les trains d'un centre-ville important! Eh bien! c'est plus long à réparer qu'à faire parce que c'est facile de les arrêter mais c'est plus compliqué de les ramener. Une chose aussi stupide que ça, c'est difficile à imaginer! Je ne sais pas qui a eu cette idée-là. De toute façon, on n'était pas là mais c'est quelque chose.

La gare, c'est une chose. Puis ce qu'on doit mettre par-dessus, eh bien! c'est là que le problème commence à se poser! Je n'ai pas grand mérite parce que je sais que nos collè-

gues de la région de Québec ne m'ont pas attendu pour prendre des engagements solennels avec une résolution qui couvre à peu près tout le terrain. (Applaudissements). Seulement, on va essayer d'accélérer d'un nombre X de semaines — non pas de mois ou d'années — une décision, disons pas plus tard que décembre. Et faire tout ce qui est humainement puis financièrement possible pour que ce soit une décision — dans les deux sens du mot — une décision constructive. Je pense que ça peut se faire. Et je prends même l'engagement que si c'est faisable, ça va se faire.

Maintenant, quant aux événements que j'évoquais, parce que c'est du prestige — et il y a des gens qui disent que le prestige, c'est comme de la fumée... mais ce n'est pas vrai, le prestige bien employé, cela a des retombées extraordinairement rentables souvent — là aussi, il faut que l'on fasse notre part, les uns et les autres. Par exemple, le Festival d'été. C'est un événement — cette année, le 375e anniversaire a coïncidé avec une sorte de relance, si on veut — c'est un événement qui n'a sûrement pas atteint sa pleine maturité parce que c'est dans le paysage maintenant, semble-t-il pour y rester, et ça change complètement, c'est-à-dire que ça crée un climat remarquablement important si on sait — excusez l'expression — «faire le marketing» mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici. C'est un des points qui à ce moment-là, pendant cette saison-là, est marquant en Amérique du Nord. Et c'est évident que l'été prochain, en 1984, va nous fournir toute une occasion pendant tout l'été et même jusqu'à l'orée de l'automne parce qu'après les grandes célébrations, il va y avoir aussi la visite du pape. C'est tout un problème d'organisation mais c'est quelque chose aussi sur quoi le monde entier va avoir les yeux rivés, comme ça arrive à chaque fois. Ce qui veut dire que cette année 1984, prestigieuse comme aucune autre depuis très, très longtemps, peut-être comme aucune autre dans l'histoire, si on sait lui donner toute l'ampleur et toutes les retombées possibles, ça peut marquer historiquement l'évolution du Québec et être extraordinairement rentable aussi.

Et aussitôt que ces grandes visites auront «débarrassé le terrain», parce que l'on ne peut pas trop bousculer dans ce temps-là, mais aussitôt après, nous, on n'attend que ça pour lancer la construction d'un musée de calibre international à Québec et qui est attendu depuis assez longtemps.

Seulement là, je dois faire une pose et dire ceci: dans ce domaine que je viens d'évoquer, de façon générale — qu'il s'agisse d'opéra, de musique et de théâtre, de beaucoup d'autres choses qui émanent d'une communauté humaine — ça doit venir d'abord et avant tout de la volonté, du dynamisme de la population. Le gouvernement, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, ne peut pas être le seul promoteur et il ne doit pas être le seul patron. D'aucune façon. Non seulement il ne le peut pas mais il ne le doit pas non plus. Parce que quand le gouvernement fait toute sa part, ça va mais s'il est «fourré» partout, ça devient mauvais très vite. Alors, c'est pour ça que dans le document que certains ont trouvé un peu trop général à certains points de vue, trop modeste, on voulait évoquer notre part à nous comme gouvernement. Le document *L'État du Québec et sa Capitale*, le gouvernement l'a déposé pour présenter une perspective d'intervention aussi cohérente que possible sans prétendre parachuter toutes les réponses — ce n'est pas comme ça que ça doit se faire, je pense que vous êtes tous d'accord là-dessus — mais au moins une perspective dans laquelle il s'agit d'affirmer davantage la position absolument unique de Québec comme capitale du Québec, comme centre de la francophonie de toute l'Amérique du Nord et même comme un des tout premiers centres de la francophonie dans le monde. Je rappelle cela souvent à nos amis français: c'est que le seul prolongement de souche, la deuxième plus importante des communautés françaises du monde entier, c'est le Québec. Ce n'est pas la Belgique francophone, la Wallonie. Ce n'est pas la Suisse romande. Ce ne sont pas certains pays sur lesquels le français s'est greffé — tant mieux s'il persiste et puis s'il dure dans bien des cas — mais c'est

le Québec. C'est aussi important, d'une certaine façon, pour la santé des «vieux pays» que ça l'est pour la nôtre que de part et d'autre, il y ait une santé et un développement maximums. Alors, je pense que l'objectif de non seulement soutenir ça mais de le dynamiser puis de maximiser tout ce que ça peut représenter d'énergie et de potentiel, on le partage tous. Il s'agit maintenant de le faire, autant qu'il est humainement possible, ensemble.

Puis je ne me sais pas le droit de faire semblant d'oublier une chose sur laquelle je n'insisterai pas mais monsieur le maire, en parlant de la «saucisse», m'a ouvert la porte. Parce que je sais à quelle saucisse il faisait référence! Et je pourrais dire bien simplement qu'un jour — c'est à nous collectivement de décider — les Québécois pourraient faire de Québec une capitale remarquablement plus entière, plus complète. Ça dépend de nous. Autrement dit, s'il y avait un gouvernement complet dans la ville de Québec et dans sa région, les avantages que ça peut représenter à ce titre et à beaucoup d'autres, eh bien! c'est absolument incalculable. On n'est pas ici pour parler de ça, je le sais. Encore une fois, grâce à la «saucisse», je me suis permis de le mentionner. Je n'ai pas le droit de l'oublier.

Maintenant, les résultats tangibles du Sommet. Forcément, en terminant, je vous dis une banalité. C'est que dans les mois à venir, il y aura des consensus à mettre en oeuvre, le suivi à assurer, sinon ça reste sur le papier et puis ça ne vaut rien. Il va rester forcément des questions à vider, des ajustements à faire. Mais assurons-nous que ces trois jours d'échanges bien préparés — ce qui n'a pas empêché que ce soit un peu difficile au début, c'est toujours pareil, la glace ne se brise pas toute seule, parfois c'est corsé puis c'est laborieux — que ces trois jours auront permis de déblayer beaucoup de terrain auquel on n'avait même pas songé dans bien des cas, de poser pas mal de questions importantes, même essentielles. Et ça a forcé en quelque sorte tous les interlocuteurs qui étaient réunis ici à bien s'identifier puis à s'engager à poursuivre le travail dans les coins où ils le peuvent, à poursuivre le travail sur la lancée. En comprenant bien, je pense, que si l'on n'agit pas ensemble, autant qu'il est humainement possible, on ne peut s'attendre à aucune politique de développement qui soit digne de ce nom-là.

Alors, en terminant, je vous dis simplement que je n'ai pas été surpris mais enfin que j'ai trouvé très, très réconfortant le tableau que j'ai pu voir un peu — pas si loin que ça, monsieur le maire — quand on m'a fait rapport pas mal en détail. Il me reste simplement à souhaiter que vous concluiez demain vos travaux dans le même climat, peut-être en y ajoutant beaucoup de choses. Et si ça finit comme c'est parti, eh bien! je vais vous dire quelque chose d'énorme: c'est que, déjà, votre Sommet de Québec est aussi réussi, peut-être plus, qu'un des meilleurs qu'on avait vu avant, le Sommet de Montréal. Il n'y a pas moyen d'en dire davantage.

Merci beaucoup.

Annexe II
Les invités présents

A) Les invités-participants

Le gouvernement du Québec

Jean-François Bertrand
ministre des Communications

Rodrigue Biron
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Guy Chevrette
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Michel Clair
ministre des Transports

Robert Dean
adjoint parlementaire du ministre du Travail

Yves Duhaime
ministre de l'Énergie et des Ressources

Jean Garon
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

François Gendron
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Bernard Landry
ministre du Commerce extérieur

Alain Marcoux
ministre du Revenu et ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Pauline Marois
ministre déléguée à la Condition féminine

Pierre Marois
ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

Adrien Ouellette
ministre de l'Environnement

Gilbert Paquette
ministre de la Science et de la Technologie

Clément Richard
ministre des Affaires culturelles

Guy Tardif
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Le milieu des affaires

i) L'Association des manufacturiers canadiens

Louis Boudreau
directeur des relations de l'entreprise
Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada ltée

Jean-Guy Dionne
président
Dionne Textile

Charles Poulin
président, section de Québec
Association des manufacturiers canadiens

André Sarasin
vice-président des exploitations de pâtes et papier
Reed inc.

Georges Thériault
président
Fonderie Saint-Romuald inc.

ii) La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

André Bouchard
directeur des affaires publiques
Société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée

Gérald Brassard
directeur général
Société Inter-Port de Québec

Réjean Dancause
conseiller en marketing et logistique
Dancause, Dolbec et Associés

Yvon Dolbec
président
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Jacques Du Sault
président
Manoirs Élégants du Vieux-Québec

Jean-Luc Dutil
vice-président
Compagnie Montréal Trust

Jean Lambert
vice-président
Geoffrion, Leclerc inc.

Vincent Marceau
président
Photo Québec inc.

Pierre Talbot
vice-président
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Fernand S. Tremblay
associé senior
Les consultants Sogir inc.

iii) La Chambre de commerce régionale de la capitale

Robert Bégin
président et chef de la direction
L'Industrielle

Michel Bélanger
directeur général
Château Bonne Entente

Guildo Bérubé
président
Les Ailes Québécoises

Jean-Paul Cloutier
président
Chambre de commerce de Sainte-Foy

Noëlla Deblois
administratrice
Corporation des artisans de Québec

André Desrochers
secrétaire
Drouin, Des Roches et Associés

Julie Desrosiers
présidente
Chambre de commerce régionale de la capitale

Jean Drouin
président
Drouin, Des Roches et Associés

Jean-Guy Duquet
président de PLURAM
Chambre de commerce régionale de la capitale

Guy Fillion
p:ésident
Spécialiste du stylo

Michel Giroux
avocat
Levasseur, Ouellet et Associés

Pierre Quesnel
avocat
Gonthier, Duval et Associés

iv) Le Conseil économique de Lévis-Lauzon

David Belgue
vice-président
Association touristique Pointe-Lévy

Bertrand Crête
directeur général
Conseil économique de Lévis-Lauzon

Florent Gauthier
vice-président
Conseil économique de Lévis-Lauzon

Marc Jean
président du conseil d'administration
Cégep de Lévis-Lauzon

Jean-Claude Lacasse
directeur général
Cégep de Lévis-Lauzon

Marcel Lafrance
président
Les Chantiers Davie ltée

Réal Mireault
vice-président — Ressources humaines
Les Chantiers Davie ltée

v) Les organismes régionaux d'affaires et d'économie (commissariats industriels, sociétés de développement, associations touristiques, etc.)

Jacques Beaupré
président
Société d'expansion économique de Portneuf

Marcel Côté
Société de développement de Lotbinière

Maurice Côté
directeur
Société économique de la région de L'Amiante

Donald Doyon
secrétaire
Conseil économique de Beauce

Julien Dufour
président
Corporation de développement industriel de Charlevoix-Est inc.

Jean-Roch Ferland
administrateur
Société économique Nouvelle-Beauce

Jacquelin Guillemette
président
Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester

Lucien Harvey
maire
Ville de La Malbaie

Françoise Labbé
directrice
Centre des métiers d'art de Baie-Saint-Paul

Jean Labbé
président
Association touristique régionale de Charlevoix

Claude Lamothe
président
Société de développement du massif de Petite-Rivière-Saint-François

Léo-Jacques Marquis
administrateur
Association touristique du Pays de l'érable

Yvan Ménard
président
Conseil économique de la Côte-Sud

Gaston Pagé
Société économique Nouvelle-Beauce

Hervé Pomerleau
vice-président
Association des entrepreneurs en construction du Québec

Jean-Denis Poulin
président
Conseil économique de Beauce

Fabien Roy
trésorier
Conseil économique de Beauce

Pierre Tremblay
directeur
Association touristique régionale de Charlevoix

Philippe Vachon
président
Société économique Nouvelle-Beauce

Le milieu municipal

i) La Communauté urbaine de Québec

Jean-Marie Beaulieu
maire
Ville de Loretteville

Charles-H. Blais
maire
Ville de Sillery

Léonce Bouchard
conseiller
Municipalité de Saint-Émile

André Juneau
maire
Ville de Cap-Rouge

Raymond Juneau
maire
Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures

Louis-Marie Lavoie
maire
Ville de Sainte-Foy

Jean-Paul Nolin
maire
Ville de Vanier

Marcel Pageau
président
Communauté urbaine de Québec
maire
Ville de l'Ancienne-Lorette

Michel Rivard
maire
Ville de Beauport

Jacques Roy
conseiller
Ville de Charlesbourg

Aurèle Savard
maire
Ville de Val-Bélair

ii) La Ville de Québec

Jean-Paul Morency
vice-président du Conseil exécutif
Ville de Québec

Jean Pelletier
maire
Ville de Québec

iii) Les MRC de la rive nord

Marcel Cossette
préfet adjoint
MRC de Portneuf

Paul-Eugène Drolet
préfet
MRC de Portneuf

Gaston Gagnon
préfet
MRC de la Côte-de-Beaupré

Jean Lajoie
préfet
MRC de Charlevoix-Est

Fernand Lucchési
préfet suppléant
MRC de la Jacques-Cartier

Claude Picard
préfet
MRC de l'Île-d'Orléans

Jean-Claude Turcotte
préfet
MRC de Charlevoix-Ouest

iv) Les MRC de la rive sud

Robert Dutil
préfet
MRC de Beauce-Sartigan

Maurice Faucher
préfet
MRC de Lotbinière

Raymond Mathieu
préfet
MRC de Robert-Cliche

Georges Nadeau
préfet
MRC de L'Amiante

Pierre Pouliot
préfet
MRC des Etchemins

P.-Maurice Vachon
préfet
MRC de la Nouvelle-Beauce

Le mouvement coopératif

Jacques Bertrand
premier vice-président
Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

André Forcier
directeur général, Agrinove
Coopérative laitière du sud du Québec

Gilles P. Grenier
vice-président, Administration et Finance
Société d'investissement Desjardins

André Lamothe
directeur général
Fédération des Caisses d'établissement du Québec

Roger Pelletier
premier vice-président
La Fédérée

Les producteurs agricoles

Roland Allard
président
Fédération de l'UPA de Québec-Est

Marcel Beaudoin
président
Fédération de l'UPA de Québec-Ouest

Jean Bernier
président
Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

Jean-René Bouchard
président
Fédération de l'UPA de Québec-Nord

Gérard Lehoux
président
Fédération de l'UPA de Beauce

Le milieu syndical

André Baribeau
directeur
Centrale des syndicats démocratiques
(section agro-alimentaire)

Claude Ducharme
Travailleurs unis de l'automobile
— FTQ

Claude Gingras
vice-président
Centrale des syndicats démocratiques

Marcel Jolicoeur
vice-président
Syndicat des travailleurs des chantiers
maritimes Davie

Laurent Lacroix
président
Syndicat de la métallurgie de Québec —
CSD

Michel Leblanc
président
Conseil du travail de Québec — FTQ

Jeanne Loignon
directrice
Syndicat des employés de la Caisse
populaire de Saint-Georges — CSD

Raymond Lortie
secrétaire
Syndicat de la construction — CSD

Marcel Marcoux
Fédération des travailleurs du Québec

Robert Monette
président
Syndicat des travailleurs des chantiers
maritimes Davie

Michel Morasse
permanent régional
Fédération des travailleurs du Québec

Jules Morin
trésorier
Syndicat des travailleurs des chantiers
maritimes Davie

Jean Ouellet
Alliance de la Fonction publique
du Canada — FTQ

Gaston Pageau
Fédération des travailleurs du Québec

Ange-Albert Pelletier
Union des employés de service — FTQ

Jeannot Picard
Centrale des syndicats démocratiques

Aimé Raiche
Syndicat de l'énergie et de la chimie

Roland Tapin
directeur
Centrale des syndicats démocratiques

Les organismes consultatifs

Pierre Anctil
président
Conseil régional des loisirs
— Région de Québec

Philippe Sauvageau
administrateur
Conseil régional de la culture
— Région de Québec

Les organismes féminins

Brigitte Carpentier
animatrice — Région de Québec-Nord
Association des femmes collaboratrices

France Côté
directrice générale
Les Ateliers de l'Islet

Roseline Sévigny
consultante

Les associations de consommateurs

Martine Fortier
administratrice
Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

Pierre Racicot
coordonnateur
Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec

Le Conseil régional de développement de la région de Québec

Paul-Guy Boucher
président
Conseil régional de développement de la région de Québec

Bernard Fecteau
administrateur
Conseil régional de développement de la région de Québec

François Hulbert
administrateur
Conseil régional de développement de la région de Québec

Mario Lacroix
administrateur
Conseil régional de développement de la région de Québec

Yves Laroche
vice-président
Conseil régional de développement de la région de Québec

président
Société de développement de Lotbinière

Jacques Robitaille
président
Office du tourisme de Portneuf
(Comité provisoire)

Les organismes de recherche et de développement

Richard Beaudry
directeur de la planification et du contrôle
Centre de recherche industrielle du Québec

Guy Bertrand
président-directeur général
Centre de recherche industrielle du Québec

Yves Giroux
vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche
Université Laval

André Lemay
directeur général
Institut national de la recherche scientifique

Jean-Guy Paquet
recteur
Université Laval

B) Les invités-conseillers

Le gouvernement du Québec

Guy Amyot
ministère des Communications

Michel Archambault
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

André Barbaroux
conseiller
Secrétariat à l'Aménagement et à la Décentralisation

Claude Beaulieu
attaché politique
Cabinet du Premier ministre

Fernand Bélanger
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Pierre A. Bélanger
secrétaire adjoint
Secrétariat à l'Aménagement et à la Décentralisation

Gilles Bergeron
secrétaire général associé
Secrétariat à la Science et à la Technologie

Claire Binet
attachée politique
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Robert Boisvert
ministère de l'Environnement

Roch Brisson
attaché politique
ministère de la Science et de la Technologie

Raymond Brouillet
député de Chauveau
président du Caucus des députés de la région de Québec

Jean Caron
ministère de l'Énergie et des Ressources

Gabriel Clairet
conseiller
Secrétariat à l'Aménagement et à la Décentralisation

Yvon Cormier
attaché politique
ministère des Affaires municipales

Pierre Coulombe
directeur des sciences biomédicales
Secrétariat à la Science et à la Technologie

Michel Dagenais
ministère du Commerce extérieur

Jacqueline Dallaire
attachée politique
Secrétariat à la Condition féminine

André Demers
ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Jean-François Demers
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Robert Demers
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Micheline Desjardins
ministère du Commerce extérieur

Réjean Drouin
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Jean-Yves Duthel
attaché de presse
ministère de la Science et de la Technologie

Robert Fillion
ministère de l'Éducation

Yvan Fortin
ministère des Affaires culturelles

Jean Gagnon
président-directeur général p.i.
Office de planification et de développement du Québec

Jean-Pierre Gagnon
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Gilles Gauthier
attaché politique
ministère du Commerce extérieur

Jean-Pierre Gauvreau
attaché politique
ministère des Transports

Louise Gingras
Secrétariat à la Condition féminine

René Godbout
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Judith Grenon
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Michèle Guay
directrice de la recherche
ministère des Communications

Gaston Héroux
ministère de l'Énergie et des Ressources

Dominique Jacques
ministère de l'Énergie et des Ressources

Régis Labeaume
Caucus régional des députés

Claude Lachance
député de Bellechasse

Pierre Lachance
ministère de l'Énergie et des Ressources

Gilles Lacroix
ministère du Commerce extérieur

Berthier Landry
attaché politique
ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

François Lebrun
président-directeur général
Société de développement industriel du Québec

Pierre Le François
sous-ministre
ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Daniel Lepage
ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Jean-Marc Lessard
conseiller économique
Secrétariat au Développement économique

Robert Loiselle
ministère de la Science et de la Technologie

Gilles Mahoney
ministère de l'Énergie et des Ressources

Raymond Marcil
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Gaston Nadeau
agent de recherche
ministère du Travail

Serge Ouellet
attaché politique
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

André Paquette
Caucus régional des députés

Michel Pellerin
ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Pierre Perreault
attaché politique
ministère de l'Environnement

Pierre Perron
ministère de l'Énergie et des Ressources

Claudine Picard
attachée politique
ministère des Communications

Rémy Pilon
ministère des Affaires municipales

Maxime Plamondon
ministère de l'Énergie et des Ressources

Céline Poirier
Bureau de comté du député de Taschereau

Nicole Poirier
attachée politique
Secrétariat à la Condition féminine

Marc A. Poulin
attaché politique
ministère des Affaires culturelles

Marie Rémillard
attachée politique
ministère des Communications

Marcel Risi
ministère de la Science et de la Technologie

Jean Rivet
directeur des programmes municipaux
ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Lionel Robert
attaché politique au cabinet du ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional

Pierre Sormany
attaché politique
ministère de la Science et de la Technologie

André St-Onge
ministère de l'Énergie et des Ressources

Gilles Tousignant
ministère de l'Énergie et des Ressources

André Trudeau
secrétaire général associé p.i.
Secrétariat à l'Aménagement et à la Décentralisation

Le milieu des affaires

i) L'Association des manufacturiers canadiens

Claude Dessureault
Vice-président exécutif - Division du Québec
Association des manufacturiers canadiens

ii) La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Claude Blanchard
Sirois, Blanchard, Beaudet, Watters et Lamontagne

Yves Boies
Compagnie de la Baie d'Hudson

Guy Boulanger
Mallette, Benoît, Boulanger, Rouleau et Associés

Jacques Bourassa
président
Société Inter-Port

Roland Boutin
Société Conseil Mercer ltée

Conrad J. Hébert
secrétaire général de COREQ
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

L. Gonzague Langlois
directeur
Association des mines et métaux du Québec

Pierre Martin
associé
Rivard, Hickson

Gérard Mathieu
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Jacques Plante
président
Perspective Travail inc.

Pierre Racine
directeur
Fruehauf Canada ltée

Raymond Serre
Investissements Morguard ltée

Yves Simard
président
Restaurant McDonald

iii) La Chambre de commerce régionale de la capitale

Lucien Barbeau
conseiller
Les Ailes Québécoises

Margo Brousseau
adjointe au Doyen
Université Laval

Pierre Brulotte
directeur
Roche Urbanex

Raymond Côté
ingénieur

Francine Gingras
recherchiste
Chambre de commerce régionale de la capitale

Sylvie Lainez
directrice générale
Chambre de commerce régionale de la capitale

Jean Langlois
directeur général
Auberge Wandlyn

Paul Matte
président
Visites touristiques Feuille d'érable inc.

Raymond Paquet
directeur général
Sico inc.

Yvon Paquet
trésorier
Les Ailes Québécoises

Robert Piché
président
Chambre de commerce de Charlesbourg

Hugues Poulin
président
Gestion H.T.P. inc.

Yvan Poulin
recherchiste
Chambre de commerce régionale de la capitale

Michel Riverin
directeur général
CORPIQ

André Savary
directeur général
Association québécoise des producteurs de granit

François-Xavier Simard jr., avocat
Langlois, Drouin et Associés

Jean-Pierre Tremblay
directeur général
Corporation des artisans de Québec

iv) Le Conseil économique de Lévis-Lauzon

Miriale Beaulieu
Conseil économique de Lévis-Lauzon

André Carrier
Conseil économique de Lévis-Lauzon

Lucien M. Ferron
trésorier et secrétaire adjoint
Les Chantiers Davie ltée

v) Les organismes régionaux d'affaires et d'économie (commissariats industriels, sociétés de développement, associations touristiques, etc.)

Jocelyn Bélanger
commissaire industriel
Société de développement de Lotbinière

François Bernier
directeur
École de musique du Domaine Forget

Donald Bouchard
maire
Petite-Rivière-Saint-François

Gilles Côté
directeur général
Société économique de la région de L'Amiante

Marc Deschamps
directeur général
Société de développement du massif de Petite-Rivière-Saint-François

Jean-Luc Dupuis
président
Corporation du Musée régional Laure-Conan

Yvan Fortin
directeur général
Association touristique régionale du Pays de l'érable

Raymond Gervais
directeur général
Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester

René Guay
commissaire industriel
Corporation de développement industriel de Charlevoix-Est inc.

Fernand Lirette
directeur général
Société d'expansion économique de Portneuf

Serge Roy
directeur général
Conseil économique de Beauce

François Tremblay
directeur
Corporation du Musée régional Laure-Conan

Le milieu municipal

i) La Communauté urbaine de Québec

Hervé Aubin
directeur du Service de l'ingénierie
Communauté urbaine de Québec

Maurice Bergeron
directeur général
Communauté urbaine de Québec

Raymond Brassard
secrétaire-trésorier
Ville du Lac-Saint-Charles

Jacques Cloutier
directeur général
Ville de Sainte-Foy

Michel Dagenais
directeur général
Ville de l'Ancienne-Lorette

Jacques Dompierre
urbaniste
Ville de Beauport

Jean Guyard
directeur du Service de l'aménagement du territoire
Communauté urbaine de Québec

Liguori Hinse
directeur général
Commission de transport de la CUQ

Louis-H. Houdet
directeur du Service de la promotion industrielle
Communauté urbaine de Québec

Ghislain Jobin
gérant adjoint
Ville de Charlesbourg

Pierre Lamarche
coordonnateur – Division des sports
Ville de Sainte-Foy

Daniel Leclerc
secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Émile

Denis St-Martin
Communauté urbaine de Québec

Gaétan Thelland
gérant
Ville de Val-Bélair

Jean-Paul Thériault
secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures

ii) La Ville de Québec

Claude Achim
analyste en transport
Ville de Québec

Michel Campéano
économiste-urbaniste
Ville de Québec

Serge Fillion
chef de la Division d'aménagement du territoire
Ville de Québec

René Fortin
assistant à l'administration de la gérance
Ville de Québec

Gilles Lachance
chef de la Division des activités artistiques et socio-culturelles
Ville de Québec

Guy Martineau
directeur du Service des finances
Ville de Québec

Djamil Moussaoui
conseiller en gestion d'entreprises
Ville de Québec

Jacques Perreault
gérant
Ville de Québec

Roger Santerre
conseiller en gestion d'entreprises
Ville de Québec

Serge Viau
directeur du Service de l'urbanisme
Ville de Québec

iii) Les MRC de la rive nord

Marcel Chiasson
secrétaire-trésorier
MRC de la Jacques-Cartier

Yvan Genest
secrétaire-trésorier
MRC de Portneuf

Arthur Lavoie
secrétaire-trésorier
MRC de Charlevoix-Ouest

Jacques Pichette
secrétaire-trésorier
MRC de la Côte-de-Beaupré

iv) Les MRC de la rive sud

Simon Chabot
secrétaire-trésorier
MRC de Beauce-Sartigan

Vincent Chagnon
préfet
MRC de Desjardins

Jean-Roch Fecteau
conseiller à la Ville de Sainte-Marie
MRC de la Nouvelle-Beauce

Gilles Fortin
secrétaire-trésorier
MRC de Robert-Cliche

Gérald Fournier
secrétaire-trésorier
MRC des Etchemins

Serge Nadeau
secrétaire-trésorier
MRC de L'Amiante

Le mouvement coopératif

Marcel Boutin
directeur général
Coopérative agricole de Dorchester

Roger Dionne
secrétaire
Coopérative agricole de la Côte-Sud

Louis-Georges Gervais
directeur général
Conseil de la coopération

Jean-Luc Giguère
directeur général
Société coopérative agricole Chaudière-Etchemin

Roméo Girard
directeur général
Coopérative agricole de la Côte-Sud

André Jalbert
directeur du Service de l'exploitation
Fédération des Caisses d'établissement du Québec

Gilbert Laverdière
conseiller en crédit agricole
Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Gratien Lévesque
directeur – Recherche et développement
Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Gilles Pouliot
directeur – Division du développement coopératif
Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Les producteurs agricoles

Gaétan Bilodeau
vice-président
Fédération de l'UPA de Beauce

Marcel Gaulin
directeur du Service de mise en marché
Fédération de l'UPA de Beauce

Marcel Giguère
directeur du Service forestier et secrétaire du Syndicat des producteurs de bois de Beauce

Denis Lacasse
directeur régional
Fédération de l'UPA de Beauce

Réal Lamontagne
directeur régional - Section administration
Fédération de l'UPA de Québec-Est, Nord et Ouest

Gérard J. Lavoie
directeur régional - Section secrétariat
Fédération de l'UPA de Québec-Est, Nord et Ouest

André Théberge
directeur régional
Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

Jean-Roch Turcotte
directeur du Service de mise en marché des produits animaux et végétaux
Fédération de l'UPA de Québec-Est, Nord et Ouest

Le milieu syndical

Roger Bédard
Syndicat canadien de la Fonction publique - FTQ

Richard Boudreault
directeur
CSD - Montmagny-L'Islet

Rosaire Carrier
président
Syndicat de la Coopérative laitière de Saint-Agapit - CSD

Monique Cloutier
Syndicat canadien de la Fonction publique - FTQ

Robert Cloutier
Union des opérateurs et ingénieurs (local 791) - FTQ

Richard Deschênes
vice-président
Local 2020 - FTQ

Guy Duguay
FTQ - Construction

Mona-Josée Gagnon
Fédération des travailleurs du Québec

Roger Gravel
Syndicat canadien de la Fonction publique - FTQ

Réal Hamel
président
FNCM (local 9)

Jacques Jobin
Union des employés de service
Local 298 - FTQ

Alphonse Lavoie
FTQ - Construction (local 2020)

Paul Lebel
Fraternité provinciale des ouvriers en électricité
Local 1675 - FTQ

Madeleine Leblanc
Syndicat canadien de la Fonction publique - FTQ

Gilles Lemieux
Syndicat des arts graphiques
Local 509 - FTQ

Denise Morasse
Service de recherche
Fédération des travailleurs du Québec

Pierre-Yvon Ouellet
économiste
Centre de recherche de la CSD

André Pelletier
Association professionnelle des pompiers de Québec - FTQ

Lucie Richard
présidente
Syndicat des employés de l'Université Laval

Jean Roy
président
Syndicat des employés de garage du Québec - CSD

Richard Taschereau
Alliance de la Fonction publique du Canada - FTQ

Bruce Tremblay
Travailleurs unis de l'automobile
Local 1044 - FTQ

Les organismes consultatifs

Anne-Marie Asselin
Domaine Forget de Charlevoix inc.

Denis Rhéaume
directeur général
Conseil régional des loisirs - Région de Québec

Les organismes féminins

Denise Blanchette
coordonnatrice
Association des femmes collaboratrices

Danielle Blondin-Gingras
recherchiste
Cour supérieure du Québec

Louise Brunet
recherchiste
Association des femmes collaboratrices

Françoise Daoust
présidente
Poterie Port-Joly

Louise Godbout
responsable du Service de formation sur mesure
Cégep de Limoilou

Noella Porter
Centre Étape inc.

Lise Roy
coordonnatrice
Projet Jobathan

Les associations de consommateurs

Marguerite Favreau
administratrice
Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Jean Lamarre
Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Paul Villeneuve
Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec

Le Conseil régional de développement de la région de Québec

Gilbert Hamel
directeur général
Conseil régional de développement de la région de Québec

Jean-Arthur Harvey
directeur
Conseil économique et social de Charlevoix - CRD

Colette Métivier
agent de développement
Conseil régional de développement de la région de Québec

Les organismes de recherche et de développement

Clifford Baronet
directeur de la Recherche et du développement
Centre de recherche industrielle du Québec

Jean-Paul Brassard
secrétaire général adjoint
Centre de recherche industrielle du Québec

Pauline Cadieux
secrétaire générale
Institut national de la recherche scientifique

Jacques Desnoyers
directeur scientifique
Institut national de la recherche scientifique

François Dugal
directeur du Secteur des matériaux et procédés industriels
Centre de recherche industrielle du Québec

Robert Lamarche
directeur
Centre INRS-Géoressources

Réal Pelland
attaché à la direction
Institut national de la recherche scientifique

Jean-Guy Savard
président de la Commission de la recherche
Université Laval

Michel Slivitsky
directeur
Centre INRS-Eau

Marc Trudel
Université Laval

Autres

Jacques Bérubé

André Demers
président
Association touristique du Lac-Beauport

Yvan Tremblay

C) Les observateurs

Henri Allard
directeur
Port Canada-Québec

Pierre-Marie Bolduc
maire
MRC de Beauce-Sartigan

Jacques Bourassa
président
Société Inter-Port

Josette Bourque
Cégep François-Xavier Garneau

Simon Bourque
consultant

Jean-Pierre Caron
directeur des Relations publiques et communications
Fédération de la construction du Québec

Pierre-Richard Clément
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Denis Colette
Dialogue Communications

Marc-Yvan Côté
député de Charlesbourg

Paul Coutu
Centre des dirigeants d'entreprises - Bell Canada

Michel Damphousse
directeur régional
OPDQ - Région du Saguenay

Pierre Deland
directeur régional
OPDQ — Région de l'Estrie

Jules Desrosiers
ministère de l'Éducation

Robert Desrosiers
consultant

James Donovan
vice-président aux Services professionnels et administratifs
Société de développement industriel du Québec

Raymond Dufour
directeur du Service de la consultation
Mallette, Major et Martin

André Forget
directeur
Xerox Canada ltée

Daniel Fortin
Conseil régional de la santé et des services sociaux

Marc Fortin
Pratt-Morissett inc.

Jacques Fournier
Commission de la santé et de la sécurité au travail - Région de Québec

Jean Frenette
Communauté urbaine de Québec

Yves-Chantal Gagnon
Communauté urbaine de Québec

Jean-Marie Goyette
Office de la construction du Québec

Raymond Gravel
député de Limoilou

Damien Guay
Société d'expansion Nouvelle-Beauce inc.

Jean-Denis Guay
Commission de la santé et de la sécurité au travail - Région de Québec

Normand Julien
économiste régional
Travail-Québec

Claude Labbé
directeur
Réseau Travail-Québec

Michel Lamontagne
Sirois, Blanchard, Beaudet, Watters, Lamontagne

Michelle Lapointe
Conseil de la coopération

Gaston Laverdière
directeur général
Société coopérative agricole de Bellechasse

Alphonse Lavoie
FTQ-Construction

Jean-Louis Lavoie
secrétaire
Coopérative laitière du sud du Québec

Michel Leclerc
ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Édouard Lépine
directeur général
Association des propriétaires de Québec inc.

Jean-Yves Lévesque
chargé de projet
Coopérative régionale d'intercoopération de la région de Québec

Michel Martin
étudiant

Léo Moisan
vice-président régional
Via-Québec

Michel Ouellette
conseiller au Service de placement des étudiants
Université Laval

Guy Poulin
Office de planification et de développement du Québec

Raymond Quirion
vice-président exécutif
Vieux-Port de Québec

Gilles Sasseville
agent de développement
Conseil régional de développement de la région de Québec

Gabriel Savard
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain

Marc-A. St-Amant
conseiller commercial
ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Vianney Tanguay
directeur
Expansion économique régionale et industrie-commerce

Jean Thibeault
Commission de la santé et de la sécurité au travail

Yvon Tremblay
Office de la pastorale sociale du diocèse de Québec

Jacques Turgeon
ministère des Transports

Paul-Eugène Vachon
maire du Village de Saint-Elzéar
MRC de la Nouvelle-Beauce

Mario Vallée
Services collectifs
Cégep de Sainte-Foy

Claire Verreault
Communauté urbaine de Québec

Jacques Vézeau
directeur général adjoint au
développement régional p.i.
Office de planification et de
développement du Québec

Jean-Guy Viel
Centre des dirigeants d'entreprises

Claude William
gérant
Société canadienne d'hypothèques et de
logement

Annexe III

La réalisation de la conférence

La coordination ministérielle

En avril 1982, le gouvernement du Québec formait un comité ministériel dans le but de préparer et de tenir cette conférence sur l'économie de la région de la capitale.

Ce comité a coordonné la représentation gouvernementale à la conférence. Il était composé des ministres suivants :

- François Gendron, ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional et président du comité;
- Jean-François Bertrand, ministre des Communications et leader parlementaire;
- Raymond Brouillet, député de Chauveau et président du Caucus des députés de la région de Québec;
- Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme;
- Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Pauline Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu;
- Jacques Parizeau, ministre des Finances et président du comité de Développement économique
- Clément Richard, ministre des Affaires culturelles.

Les orientations générales

Un comité d'orientation, composé d'élus et représentants des différents milieux socio-économiques de la région, avait pour mandat d'établir les objectifs de la conférence, d'en préciser les orientations et d'en superviser la préparation. Ce comité était présidé par monsieur Fernand Paré, président-directeur général de la compagnie d'assurances La Solidarité. Il comprenait :

- Jacques Bertrand, premier vice-président, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins;
- Jean-François Bertrand, ministre des Communications et leader parlementaire;
- Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme;
- Jean-René Bouchard, président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord;
- Paul-Guy Boucher, président, Conseil régional de développement de la région de Québec;
- Raymond Brouillet, député de Chauveau et président du Caucus des députés de la région de Québec;
- Julie Desrosiers, présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale inc;
- Yvon Dolbec, président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain;

- Martine Fortier, administratrice, Association coopérative d'économie familiale — Région de Québec;
- Gaston Gagnon, préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré;
- François Gendron, ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional;
- Jean Labbé, président, Association touristique régionale de Charlevoix;
- Michel Leblanc, président, Conseil du travail de Québec;
- Pauline Marois, ministre déléguée à la Condition féminine, vice-présidente du Conseil du Trésor;
- Georges Nadeau, préfet, MRC de L'Amiante;
- Simon Nolet, président, Conseil économique de Lévis-Lauzon;
- Marcel Pageau, président, Communauté urbaine de Québec;
- Jean-Guy Paquet, recteur, Université Laval;
- Jean Pelletier, maire, Ville de Québec;
- Roger Pelletier, premier vice-président, La Fédérée;
- Normand Piché, président, Conseil central de Québec (CSN);
- Charles Poulin, président, section de Québec, Association des manufacturiers canadiens;
- Clément Richard, ministre des Affaires culturelles;
- Michel Rivard, maire, Ville de Beauport;
- Fabien Roy, trésorier, Conseil économique de Beauce;
- Philippe Sauvageau, directeur général, Institut canadien de Québec;
- Roseline Sévigny, consultante;
- Roland Tapin, Centrale des syndicats démocratiques;
- P.-Maurice Vachon, préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce.

La coordination administrative

La coordination administrative de cette conférence était la responsabilité du Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec dont le directeur général est monsieur Gilles Châtillon. Le Secrétariat a confié la gestion de la conférence à la Direction de Québec de l'OPDQ.

Ce Comité de gestion, chargé de la préparation, de l'organisation et de la réalisation de la conférence, comprenait :

- Gaston Ouellet, directeur de la Direction de Québec de l'OPDQ, coordonnateur;
- Louis-Marie Bouchard, responsable du contenu;
- Alain Deschênes, responsable du déroulement et des invités;
- Lionel Tremblay, responsable des communications;
- Jean Demers, responsable de la logistique;
- Hervé Bélanger, collaborateur.

La présidence des délibérations

Rémi Gagné

La télédiffusion

Production Télé-Capitale ltée;
diffusion intégrale de la conférence sur
le canal 9 par Câblevision nationale,
Télécâble Vidéotron, Télécâble Saint-Damien.

L'édition des documents

Claude Sirard, responsable
André Labrie

Le secrétariat technique

Doris B. Poulin
Louise Girard
Johanne Gignac
Sylvia Lachance
Claire Ledoux
Céline Huot

Collaboration spéciale

Bureau régional de Communication-Québec:

Pierre Gignac
Claude Marinoff
Andrée Thouin
Lise Bélanger

Annexe IV

Les documents des conférences socio-économiques du Québec

En vente aux bureaux de l'Éditeur officiel du Québec

1. *1-Le travail, Point de vue sur notre réalité,* Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. 1,25 $
2. *2-L'économie, Point de vue sur notre réalité (une synthèse),* Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. (épuisé)
3. *3-L'économie, Document de référence: bilan et perspective (étude analytique),* Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. (épuisé)
4. *4-Rapport, Le Sommet économique du Québec,* Pointe-au-Pic, mai 1977. 2,00 $
5. *Le textile primaire, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie,* Les conférences socio-économiques, Drummondville, septembre 1977. 1,25 $
6. *Le vêtement et la bonneterie, Pour des politiques de stabilisation de l'industrie,* Les conférences socio-économiques, Montréal, septembre 1977. (épuisé)
7. *La chaussure, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie,* Les conférences socio-économiques, Québec, septembre 1977. (épuisé)
8. *Le meuble, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie,* Les conférences socio-économiques, Victoriaville, septembre 1977. (épuisé)
9. *L'agro-alimentaire, Pour une stratégie de développement,* Les conférences socio-économiques, Québec, avril 1978. 2,00 $
10. *L'agro-alimentaire, Rapport,* Les conférences socio-économiques, Québec, avril 1978. 2,00 $
11. *Les pêches maritimes, Pour une stratégie quinquennale,* Les conférences socio-économiques, Gaspé, avril 1978. 2,00 $
12. *Les pêches maritimes, Rapport,* Les conférences socio-économiques, Gaspé, avril 1978. 3,00 $
13. *Réforme fiscale, 1-Fondements et principes, la revalorisation du pouvoir municipal,* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00 $

14. *Réforme fiscale, 2-Le projet, la revalorisation du pouvoir municipal,* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00 $

15. *Démocratie, 1-Mécanismes électoraux, la revalorisation du pouvoir municipal,* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00 $

16. *Démocratie, 2-Mécanismes de décision, la revalorisation du pouvoir municipal,* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00 $

17. *Décentralisation, Perspective communautaire nouvelle, 1-Vue d'ensemble, la revalorisation du pouvoir municipal,* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. (épuisé)

18. *Décentralisation, Perspective communautaire nouvelle, 2-Expériences étrangères, la revalorisation du pouvoir municipal,* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. (épuisé)

19. *La revalorisation du pouvoir municipal, Rapport,* La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,75 $

20. *Le tourisme, Perspectives de relance,* Les conférences socio-économiques, Sherbrooke, octobre 1978. (épuisé)

21. *Le tourisme, Rapport,* Les conférences socio-économiques, Sherbrooke, octobre 1978. 3,75 $

22. *Les industries culturelles, Hypothèses de développement,* Les conférences socio-économiques, Québec, décembre 1978. 1,50 $

23. *Les industries culturelles, Rapport,* Les conférences socio-économiques, Québec, décembre 1978. 2,00 $

24. *L'état de la situation socio-économique,* La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. 2,00 $

25. *Le bilan des conférences socio-économiques, mai 1977 à décembre 1978,* La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. (épuisé)

26. *Rapport,* La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. 2,75 $

27. *Agro-alimentaire, L'industrie céréalière, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, octobre 1979. 2,00 $

28. *Agro-alimentaire, La viande bovine, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1979. 2,00 $

29. *Agro-alimentaire, La volaille et autres petits animaux d'élevage, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1979. 2,00 $

30. *Agro-alimentaire, L'industrie céréalière, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, décembre 1979. 3,00 $

31. *L'entreprise coopérative dans le développement économique, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00 $

32. *Agro-alimentaire, La viande bovine, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 3,00 $

33. *Agro-alimentaire, Les fruits et légumes et L'horticulture ornementale, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00 $

34. *Agro-alimentaire, L'industrie laitière, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00 $

35. *Agro-alimentaire, La volaille et autres petits animaux d'élevage, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, mars 1980. 3,00 $

36. *La réflexion des universitaires, L'entreprise coopérative dans le développement économique du Québec, Colloque,* publié par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, avril 1980. 5,00 $

37. *L'entreprise coopérative dans le développement économique, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, avril 1980. 5,00 $

38. *Agro-alimentaire, Les fruits et légumes et L'horticulture ornementale, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, juin 1980. 3,00 $

39. *Agro-alimentaire, L'industrie laitière, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, juin 1980. 3,00 $

40. *Le bilan des conférences socio-économiques du Québec, de mai 1977 à septembre 1980,* Québec, novembre 1980. 3,00 $

41. *Le grand Montréal, Île de Montréal — Laval — Rive-Sud, pôle de développement et centre international, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, février 1981. 3,00 $

42. *Le grand Montréal, Île de Montréal — Laval — Rive Sud, pôle de développement et centre international, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, mai 1981. 5,00 $

43. *Colloque «Les jeunes et le travail», Rapport,* publié par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, juin 1981. 5,00 $

44. *Les compressions budgétaires dans les secteurs de l'éducation et des affaires sociales, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, août 1981. 4,00 $

45. *L'intégration de la personne handicapée, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1981. 3,50 $

46. *L'intégration de la personne handicapée, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, mars 1982. 9,95 $

47. *L'état de la situation socio-économique, La conférence au sommet, Québec 1982,* Les conférences socio-économiques du Québec, mars 1982. 4,95 $

48. *La conférence au sommet, Québec 1982, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, juin 1982. 9,95 $

49. *Le vêtement, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, avril 1983.*

50. *Le meuble, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, mai 1983.*

51. *Le Québec et les communications, Un futur simple?,* document préparé par le ministère des Communications en vue de la Conférence des communications d'octobre 1983, deuxième trimestre 1983. 6,00 $

52. *Les mines de fer, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, deuxième trimestre 1983.*

53. *La grande région de la capitale, Québec, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, août 1983. 4,95 $

54. *Le bilan des conférences socio-économiques, de novembre 1979 à mai 1983,* publié par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, septembre 1983. 8,95 $

55. *La récupération et le recyclage du papier et du verre, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, octobre 1983. 4,95 $

56. *La révolution informatique : subir ou choisir, État de la situation,* Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1983. *

57. *La Conférence sur les communications, Rapport,* Les conférences socio-économiques du Québec, mars 1984. 12,95 $

58. *Le Québec dans le monde, État de la situation. Document de travail,* Les conférences socio-économiques du Québec, mai 1984.*

* Documents disponibles au Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec.

Index des intervenants

Allard, Roland
président, Fédération de l'UPA de Québec-Est
42, 43, 44, 45, 325.

Anctil, Pierre
président, Conseil régional des loisirs — Région de Québec
279, 282, 361, 368, 369, 370, 381.

Baribeau, André
directeur, Centrale des syndicats démocratiques (section agro-alimentaire)
47, 58, 60, 102, 104, 105, 169, 170, 239, 298, 299, 311, 318, 328, 370, 405.

Beaudoin, Marcel
président, Fédération de l'UPA de Québec-Ouest
51, 52, 53, 54, 61, 64, 65.

Beaupré, Jacques
président, Société d'expansion économique de Portneuf
123, 124, 202, 203, 235, 244, 246, 268, 282.

Bégin, Robert
Chambre de commerce régionale de la capitale
158, 162.

Bélanger, Jocelyn
commissaire industriel, Société de développement de Lotbinière
394.

Bélanger, Michel
Chambre de commerce régionale de la capitale
254, 256, 260, 269, 276, 295.

Belgue, David
vice-président, Association touristique Pointe-Lévy
269.

Bernier, François
directeur, École de musique du Domaine Forget
348.

Bernier, Jean
président, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud
69, 72, 76, 78, 79.

Bertrand, Guy
président-directeur général, Centre de recherche industrielle du Québec
113, 144.

Bertrand, Jacques
premier vice-président, Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins
21, 156, 157, 179, 298, 396, 415.

Bertrand, Jean-François
ministre des Communications
34, 143, 145, 146, 154, 160, 167, 171, 172, 173, 174, 178, 179, 184, 192, 194, 195, 196, 198, 199, 203, 204, 205, 206, 257, 262, 263, 271, 308, 315, 316, 336, 339, 353, 354, 362, 381, 396, 404, 409.

Bérubé, Guildo
Chambre de commerce régionale de la capitale
224, 225, 226, 230.

Biron, Rodrigue
ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
33, 95, 101 102, 106, 109, 110, 115, 117, 119, 120, 122, 126, 127, 131, 133, 252, 256, 259, 260, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 270, 273, 277, 279, 284, 286, 290, 292, 293, 295, 298, 300.

Bouchard, André
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
342, 344, 356.

Bouchard, Jean-René
président, Fédération de l'UPA de Québec-Nord
19, 55, 56, 57, 111, 147, 299, 415.

Boucher, Paul-Guy
président, Conseil régional de développement de la région de Québec
13, 55, 149, 184, 185, 189, 202, 205, 210, 211, 212, 236, 239, 244, 251, 252, 253, 259, 260, 273, 310, 316, 317, 318, 320, 321, 323, 332, 334, 336, 374, 381, 383, 396, 401, 402, 403, 414.

Boudreau, Louis
Association des manufacturiers canadiens
125, 130, 132, 224, 226, 328, 329, 330, 336.

Brassard, Jean-Paul
secrétaire général adjoint, Centre de recherche industrielle du Québec
169, 170.

Brouillet, Raymond
président du Caucus des députés de la région de Québec
221, 222, 281, 286.

Carpentier, Brigitte
animatrice — Région de Québec-Nord, Association des femmes collaboratrices
62, 324, 325, 326, 327, 412.

Chevrette, Guy
ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
253, 260, 265, 267, 270, 272, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 289, 290, 291, 350, 361, 362, 366, 367, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 377, 378, 379, 380, 382.

Clair, Michel
ministre des Transports
210, 211, 213, 214, 215, 217, 219, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 245.

Cloutier, Jean-Paul
président, Chambre de commerce de Sainte-Foy
42, 60, 62, 69, 92, 100, 101, 108, 126, 130, 132, 394.

Cossette, Marcel
préfet adjoint, MRC de Portneuf
254, 255, 267, 299, 367, 410.

Côté, France
Organismes féminins et directrice générale, Les Ateliers de l'Islet
299, 351.

Crête, Bertrand
directeur général, Conseil économique de Lévis-Lauzon
213, 223, 234, 242, 264, 265, 270, 331, 332, 333.

Dancause, Réjean
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
164, 165, 166.

Dean, Robert
adjoint parlementaire du ministre du Travail
111, 136.

Deblois, Noëlla
administratrice, Corporation des artisans de Québec
350, 351.

Desrochers, André
Chambre de commerce régionale de la capitale
178, 179, 180, 181, 182.

Desrosiers, Julie
présidente, Chambre de commerce régionale de la capitale
23, 142, 153, 154, 173, 331, 332, 378, 418.

Dionne, Jean-Guy
Association des manufacturiers canadiens
218.

Dolbec, Yvon
président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
25, 413.

Doyon, Donald
secrétaire, Conseil économique de Beauce
91, 93, 95, 96, 101, 387.

Drolet, Paul-Eugène
préfet, MRC de Portneuf
54.

Drouin, Jean
Chambre de commerce régionale de la capitale
220.

Ducharme, Claude
Travailleurs unis de l'automobile - FTQ
395.

Dufour, Julien
président, Corporation de développement industriel de Charlevoix - Est inc.
84.

Duhaime, Yves
ministre de l'Énergie et des Ressources
53, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 84, 86, 87.

Dupuis, Jean-Luc
président, Corporation du Musée régional Laure-Conan
283, 346, 347.

Du Sault, Jacques
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
250, 257, 258, 259, 264, 268, 271, 274, 282, 294, 295.

Dutil, Jean-Luc
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
188, 195, 199, 202.

Dutil, Robert
préfet, MRC de Beauce-Sartigan
205, 206, 229, 231, 237.

Faucher, Maurice
préfet, MRC de Lotbinière
366.

Fecteau, Bernard
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec
278.

Ferland, Jean-Roch
administrateur, Société économique Nouvelle-Beauce
149.

Fillion, Guy
Chambre de commerce régionale de la capitale
167, 168, 169.

Forcier, André
directeur général, Agrinove, Coopérative laitière du sud du Québec
103, 105, 173.

Fortier, Martine
administratrice, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec
14, 158, 177, 179, 180, 183, 381, 417.

Gagné, Rémi
président technique de la conférence
partie II et partie III, pp. 41-403.

Gagnon, Gaston
préfet, MRC de la Côte-de-Beaupré
30, 79, 269, 283, 293, 296, 352.

Garon, Jean
ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
33, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 61, 63, 65, 66, 116, 121, 150, 152, 270, 271, 275, 276, 300, 311, 312, 315, 333, 416.

Gauthier, Florent
vice-président, Conseil économique de Lévis-Lauzon
26, 93, 99, 118, 119, 120, 122, 124, 129, 174, 186, 203, 204, 266, 297, 320, 361, 383, 395, 405, 411.

Gendron, François
ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional
35, 124, 125, 187, 189, 191, 202, 273, 280, 281, 293, 296, 297, 306, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 334, 335, 402, 403, 404, 405, 406, 421.

Gingras, Claude
vice-président, Centrale des syndicats démocratiques
17, 135, 159.

Giroux, Michel
Chambre de commerce régionale de la capitale
183, 184, 191.

Giroux, Yves
vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche, Université Laval
204.

Harvey, Lucien
maire, Ville de La Malbaie
284, 285.

Hulbert, François
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec
93, 94, 99, 106, 113, 129, 190, 197, 220, 223, 224, 228, 230, 232.

Jean, Marc
président du conseil d'administration, Cégep de Lévis-Lauzon
144, 145, 147, 149.

Labbé, Françoise
directrice, Centre des métiers d'art de Baie-Saint-Paul
341.

Labbé, Jean
président, Association touristique régionale de Charlevoix
22, 254, 260, 294, 340, 419.

Lacroix, Laurent
président, Syndicat de la métallurgie de Québec - CSD
288.

Lacroix, Mario
administrateur, Conseil régional de développement de la région de Québec
74, 84, 284, 360, 361, 374.

Lafrance, Marcel
président, Les Chantiers Davie ltée
114, 116.

Lajoie, Jean
préfet, MRC de Charlevoix-Est
74, 84, 283, 285, 289.

Lamothe, André
directeur général, Fédération des Caisses d'établissement du Québec
179, 181, 186, 191, 328, 330, 379.

Lamothe, Claude
président, Société de développement du massif de Petite-Rivière-Saint-François
288, 289, 290.

Landry, Bernard
ministre du Commerce extérieur
162, 163, 164, 165, 166.

Laroche, Yves
vice-président, Conseil régional de développement de la région de Québec
106.

Lavoie, Louis-Marie
maire, Ville de Sainte-Foy
276.

Leblanc, Michel
président, Conseil du travail de Québec - FTQ
16, 60, 103, 107, 135, 158, 177, 182, 203, 258, 282, 294, 299, 343, 392, 393, 404, 407.

Lehoux, Gérard
président, Fédération de l'UPA de Beauce
47, 48, 49, 237.

Lemay, André
directeur général, Institut national de la recherche scientifique
147, 148, 153, 154.

Loignon, Jeanne
directrice, Syndicat des employés de la Caisse populaire de Saint-Georges - CSD
155, 156, 157.

Lortie, Raymond
secrétaire, Syndicat de la construction - CSD
199, 200, 201.

Lucchési, Fernand
préfet suppléant, MRC de la Jacques-Cartier
281, 372, 373, 418.

Marceau, Vincent
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
98, 99, 109, 113, 118, 121, 122, 123, 128, 129, 132, 389, 390.

Marois, Pauline
ministre déléguée à la Condition féminine
112, 137, 138, 324, 325, 326, 327, 329, 420.

Marois, Pierre
ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu
94.

Marquis, Léo-Jacques
administrateur, Association touristique du Pays de l'érable
254, 279.

Mireault, Réal
vice-président - Ressources humaines, Les Chantiers Davie ltée
134, 136.

Monette, Robert
président, Syndicat des travailleurs des chantiers maritimes Davie
18, 116, 117, 411.

Morasse, Michel
permanent régional, Fédération des travailleurs du Québec
58, 91, 97, 100, 103, 135, 158, 162, 181, 183, 191, 200, 201, 282, 328, 342, 345, 356, 358, 369.

Morency, Jean-Paul
vice-président du Conseil exécutif, Ville de Québec
114, 116, 126, 130, 132, 133, 134, 212, 213, 215, 216, 221, 222, 223, 229, 231, 232, 233, 235, 236, 343, 353, 355, 356, 357, 358, 359, 362, 363, 364, 370, 377, 378, 379, 380, 382.

Nadeau, Georges
préfet, MRC de L'Amiante
85, 145, 278.

Ouellet, Jean
Alliance de la Fonction publique du Canada - FTQ
381.

Ouellet, Pierre-Yvon
économiste, Centre de recherche de la CSD
336.

Ouellette, Adrien
ministre de l'Environnement
151.

Pageau, Marcel
président, Communauté urbaine de Québec
27, 113, 120, 130, 132, 180, 204, 212, 216, 225, 226, 227, 235, 236, 244, 245, 259, 263, 294, 296, 304, 313, 314, 345, 356, 370, 371, 372, 378, 382, 413.

Paquet, Jean-Guy
recteur, Université Laval
12, 48, 60, 64, 66, 141, 142, 143, 171, 355, 360, 406.

Paquette, Gilbert
ministre de la Science et de la Technologie
98, 103, 113, 141, 143, 146, 147, 151, 155, 156, 161, 162, 170, 172.

Paré, Fernand
président, Comité d'orientation de la conférence
11.

Pelletier, Jean
maire, Ville de Québec
27, 41, 43, 45, 46, 58, 64, 85, 87, 141, 149, 150, 153, 155, 157, 159, 160, 162, 163, 165, 167, 168, 169, 171, 178, 183, 184, 185, 187, 188, 190, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 203, 240, 241, 242, 245, 250, 251, 252, 255, 257, 258, 261, 262, 264, 266, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 281, 289, 291, 305, 311, 314, 316, 320, 322, 323, 332, 333, 334, 335, 336, 363, 364, 365, 391, 402, 404, 405, 407.

Pelletier, Roger
premier vice-président, La Fédérée
20, 249, 297, 298, 299, 419.

Picard, Claude
préfet, MRC de l'Île-d'Orléans
349, 350.

Picard, Jeannot
Centrale des syndicats démocratiques
393, 417.

Pomerleau, Hervé
vice-président, Association des entrepreneurs en construction du Québec
136.

Poulin, Charles
président, section de Québec, Association des manufacturiers canadiens
24, 103, 164, 390, 416.

Poulin, Jean-Denis
président, Conseil économique de Beauce
127.

Quesnel, Pierre
Chambre de commerce régionale de la capitale
165.

Racicot, Pierre
coordonnateur, Association coopérative d'économie familiale - Région de Québec
41, 43, 45, 46, 60, 62, 96, 107, 129, 243, 246, 294, 319, 331.

Racine, Pierre
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
209, 210, 211, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 237, 240, 241.

Richard, Clément
ministre des Affaires culturelles
32, 266, 274, 275, 277, 283, 292, 294, 296, 309, 335, 340, 341, 342, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 354, 355, 357, 358, 359, 362, 363, 364, 365, 366, 412.

Rivard, Michel
maire, Ville de Beauport
29, 43, 65, 79, 83, 96, 97, 127, 128, 160, 221, 223, 233, 321, 343, 351, 354, 358, 359, 420.

Robitaille, Jacques
président, Office du tourisme de Portneuf (Comité provisoire)
255, 256, 267, 268, 279, 280, 281.

Roy, Fabien
trésorier, Conseil économique de Beauce
22, 85, 87, 131, 404, 408.

Sarasin, André
vice-président des exploitations de pâtes et papier, Reed inc
71, 75, 76, 77, 78, 108, 109, 110, 111.

Sauvageau, Philippe
administrateur, Conseil régional de la culture -- Région de Québec
31, 339, 342, 343, 345, 348, 354, 355, 362, 411.

Sévigny, Roseline
consultante, organismes féminins
15, 95, 111, 137, 138, 144, 156, 212, 244, 254, 256, 327, 328, 329, 330.

Talbot, Pierre
vice-président, Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
44, 59, 60, 62, 63, 64, 303, 313, 324, 333, 405.

Tapin, Roland
directeur, Centrale des syndicats démocratiques
97, 210.

Tardif, Guy
ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur
181, 182, 186, 187, 188, 192, 193, 196, 198, 200, 201.

Tremblay, Fernand S.
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
143, 145, 153, 170, 172.

Tremblay, Jean-Pierre
directeur général, Corporation des artisans de Québec
352.

Tremblay, Pierre
directeur, Association touristique régionale de Charlevoix
268, 269, 285, 286, 287, 290, 291, 292, 293, 296, 340, 346, 348, 370.

Turcotte, Jean-Claude
préfet, MRC de Charlevoix-Ouest
284, 288.

Vachon, Philippe
président, Société économique Nouvelle-Beauce
149.

Vachon, Pierre-Maurice
préfet, MRC de la Nouvelle-Beauce
30, 148, 150, 152, 238, 279, 319.

II Index thématique ou des sujets traités

acériculture
approvisionnements en —, 48-50,
support aux inventaires de l'—, 48-50.

activités boréales
salon des —, 128.

aériennes
liaisons —, 226-229.

aéroports régionaux
promotion des —, 229-231.

aéroportuaire
parc —, 223-225.

affaires
table de concertation permanente du monde des —, 387-396.

agriculture
faculté d'—, 62-66;
moratoire sur les institutions d'enseignement en —, 63-66;
recherches en —, 50-51.

agro-alimentaire
conseil régional de l'industrie —, 59-62;
enseignement et recherche en —, 59, 406, 419;
sommet sur la recherche en —, 62.

aluminerie
implantation d'une —, 26.

amiante
redémarrage de l'industrie de l'—, 85-87.

Aquarium de Québec
265.

arbres
— pour brise-vents, 51, 53.

Artillerie
Parc de l'—, 363-366.

art(s)
Centre des métiers d'— de Baie-Saint-Paul, 340-342;
formation d'un conseil des —, 342-346, 411;
industrie des métiers d'—, 350-352.

assainissement des eaux
202-206.

aviation légère
promotion de l'—, 225.

baie de la Malbaie
mise en valeur de la —, 346-347.

battures de Beauport
220-223.

Beauce-Appalaches
couloir récréo-touristique —, 278-280.

Beauport
battures de —, 220-223.

biomasse
contrat de développement sur la —, 149-152;
formation d'un consortium sur la —, 146-148;
revalorisation de la —, 148-149, 407.

boréales
salon des activités —, 128.

bourgeon de l'épinette
tordeuse du —, 72-73.

brise-vents
arbres pour —, 51, 53.

bureautique
centre de recherche en —, 142-143;
projets-pilotes en —, 172.

capitale
Bâtir la —, 305-312;
conférence pour la mise en valeur de la —, 304-321;
fonds de compensation pour la —, 303-304;
L'État du Québec et sa —, 306-312;
revitalisation de la —, 185-195, 303-312.

Capitol
réfection du —, 198-199.

Carnaval de Québec
277.

centrale Delaney
201-202.

centre d'accueil touristique de Québec
261-264.

centre d'achats
moratoire sur les —, 167-169.

centre de commerce international
164, 165.

centres d'enseignement agricole
moratoire sur la création de nouveaux —, 63-66.

Centre d'étude et de recherche sur les transports
212-216.

Centre des métiers d'art
— de Baie-Saint-Paul, 340-342.

Centre municipal des congrès
274.

centre de planification des travaux de construction
199-201.

centre de recherche en informatique
142-144.

centre de recherche spécialisé en robotique
création d'un —, 144-146.

centre-ville de Québec
188-195, 306.

centres-villes
revalorisation des —, 182-185;
voir aussi *sites incendiés ou vacants*.

cercles d'exportation
formation de —, 165.

chantiers maritimes Davie
modernisation des —, 114-117, 411-412.

Charlevoix
géomorphologie de —, 285-286;
maison de la culture de —, 347-348.

chutes de la Chaudière
site des —, 269-270, 376.

civilisation
Musée de l'homme et de la —, 195, 354-355.

Code du travail
103, 134-137.

COEUR (Conseil d'optimisation de l'économie urbaine et régionale)
97, 313.

comité d'efficacité
— sur les transports, 218-219.

commerce international
centre de —, 164, 165.

comptes nationaux sur les loisirs
publication des —, 339.

concertation régionale permanente du monde des affaires
table de —, 387-396.

Conférence
— pour la mise en valeur de la capitale, 304-321;
suivi de la —, 318-320, 401-403.

congrès
Centre municipal des —, 274.

conjoint collaborateur
statut du —, 174, 326-327.

conseil des métiers d'art
formation d'un —, 342-346, 411.

Conseil d'optimisation de l'économie urbaine et régionale
97, 313.

conseil régional des transports
formation d'un —, 209-211, 216-217.

conseil régional de l'agro-alimentaire
création d'un —, 59-62.

conseils régionaux de concertation et d'intervention
35, 317.

consortium sur la biomasse
formation d'un —, 146-148.

construction
centre de la planification de la —, 199-201.

contrat de développement
— avec l'ATR de Charlevoix, 292-293, 419;
— avec la MRC de la Nouvelle-Beauce, 148-152;
— avec la Ville de Québec, 305, 419.

coopération agricole
20-21.

coopératives
éducation sur les —, 46-47, 298-300;
financement des —, 20-21, 46-47, 249, 297-298.

Corvée-habitation
programme —, 177-178, 185, 186.

Delaney
centrale —, 201-202.

développement
contrats de —, 292-293, 305, 419.

développement régional
Fonds de —, 321-323.

Domaine Forget
maison de la culture au —, 347-348.

droits de succession
abolition des —, 107-112.

eaux
assainissement des —, 202-206.

école
— de technologie supérieure, 170-171.

Écomusée de la Haute-Beauce
accréditation de l'—, 348-349.

Edmond-Joly
manoir —, 376.

emplois
caisse de stabilisation des —, 327-331;
création d'—, 388-389.

entreprise familiale
petite —, 324-326.

entreprises manufacturières
inventaire permanent des —, 110-111, 112.

ergonomie
169-170.

exportation
cercles d'—, 165.

faire-faire
politique du —, 157-163, 336.

faune (réserves et ressources fauniques)
— du fleuve Saint-Laurent, 376;
— des Laurentides, 376;
— de Portneuf, 376;
— de la rivière Jacques-Cartier, 280-282, 375-376;
— de la rivière du Gouffre, 376.

femmes dans l'entreprise
place des —, 137-138.

femmes au travail
condition des —, 155-157.

ferme expérimentale de Deschambault
54-55.

ferroviaires
liaisons —, 239-241.

Festival d'été
277.

financement des coopératives
249.

fiscalité
24-25, 106-110;
mesures spéciales pour Québec, 185-188.

Floralies
tenue des —, 275-276.

fonction publique
25-26.

Fonds de développement régional
321-323.

fonds de compensation
— pour la capitale, 303-304, 323.

forêts
— privées, 19, 69-71, 75-79;
gestion des sources d'approvisionnement en matière de —, 75-79;
reboisement des —, 69-71, 78-79;
routes d'accès aux —, 74.

Forget
Domaine —, 292, 347-348.

fosses septiques
épuration des —, 205-206;
vidange des —, 205-206.

froid
salon des technologies du —, 257-259.

gare intermodale
— de Lévis, 242, 297;
— de Québec, 195-197, 239-240.

GATIQ (Groupe d'action pour l'avenir technologique et industriel de la région de Québec)
13, 59-60, 99, 152-155, 406.

gaz naturel
avènement du —, 120, 124-125.

géomorphologie de Charlevoix
285-286.

goélettes du Saint-Laurent
339-340.

Gouffre
reconnaissance comme ZEC de la rivière du —, 286-287, 376.

gouvernementale
industrie —, 303-312, 334-336.

Grand-Fonds
développement du mont —, 284-285.

gravières
83.

habitation
programme Corvée- —, 177-178;
sommet sur l'—, 178-179, 181-185, 186.

Haute-Beauce
Écomusée de la —, 348-349.

historiques
arrondissements —, 358-359.

horticulture
développement de l'—, 54;
politique d'encadrement de l'—, 54;
recherche en —, 19, 54.

île d'Orléans
mise en valeur de l'—, 349-350.

industrialo-portuaire
zone —, 26, 118-122.

industrie
consolidation du secteur traditionnel de l'—, 106;
— agro-alimentaire, 59-62;
— de l'amiante, 85-87;
— gouvernementale, 303-312, 334-336;
maisons régionales de l'—, 125-127;
problème de la productivité dans l'—, 102-105;
secteurs modernes de l'—, 91-102.

informatique
centre de recherche en —, 142-144;
projets-pilotes en —, 142-146.

institut de technologie
170-171.

institut d'optique
création d'un —, 141-142.

Inter-Port
Société —, 96-101, 119, 128-131.

jeux olympiques d'hiver
tenue à Québec des —, 379-381.

jeux panaméricains
tenue à Québec des —, 381-383.

Lac Long — Montauban
parc —, 367, 376.

lac des Pas-Perdus
route d'accès au —, 74.

Laure-Conan
relocalisation du Musée —, 283-284, 346.

logements
allocation des —, 178-180.

Loginove
programme —, 198.

Loi 17
134-137.

loisirs
comptes nationaux sur les —, 339.

maison de la culture en Charlevoix (Domaine Forget)
347-348.

maison régionale de l'industrie
— de la Beauce, 125-127;
— de Québec, 125-127.

Malbaie
potentiel culturel et touristique de la baie de la —, 346-347.

manoir Edmond-Joly
376.

manoir de Pointe-Platon
366.

marchés publics
41-46, 417.

maritimes
modernisation des chantiers —, 114-117.

Martinière
Pointe- —, 119.

Massif du Sud
développement du —, 374.

massif de Petite-Rivière-Saint-François
développement du —, 288-291, 376, 419.

métiers d'art de Baie-Saint-Paul
Centre des —, 340-342.

métiers d'art
formation d'un conseil des — 342-346;
industrie des —, 350-352.

mines
83-84.

mines d'amiante
redémarrage des —, 85-87.

mont Grand-Fonds
développement du —, 284-285.

mont Orignal
développement du —, 279, 360-362.

Musée
Écomusée de la Haute-Beauce, 348-349;
— Laure-Conan, 283-284, 346;
— de l'homme et de la civilisation, 195, 274, 354-355.

muséologie
circuit d'établissements de —, 362.

muséologues
formation de —, 355.

office régional du tourisme
249-256.

Office du tourisme de Portneuf
251-256, 267-268, 410.

olympiques d'hiver à Québec
jeux —, 379-381.

OPDQ (Office de planification et de développement du Québec)
coordination du suivi du Sommet par l'—, 318-320, 401-403;
Fonds de développement régional de l'—, 321-323.

optique
création d'un institut d'—, 141-142.

Orléans
mise en valeur de l'île d'—, 349-350.

Palais Montcalm
réfection du —, 198-199, 355-358.

panaméricains
jeux —, 381-383.

parc(s)
— aéroportuaire, 223-225;
— de l'Artillerie, 363-366;
— de l'Auberivière, 270-271;
— de la Jacques-Cartier, 375;
— des Grands-Jardins, 376;
— Frontenac, 277-278. 376;
— industriels, 133-134, 306;
— Lac Long — Montauban, 367, 376;
— linéaires, 368-371;
— Saguenay, 376;
— Sainte-Anne, 376;
— technologique, 112-114.

patrimoine culturel
revalorisation du —, 352.

Petite-Rivière-Saint-François
développement du massif de —, 288-291, 376, 419.

pisciculture
commercialisation de la truite mouchetée d'élevage, 19, 55-57.

Place Royale
273-274.

planétarium
création d'un —, 353.

Pointe-Martinière
119.

Pointe-Platon
manoir de —, 366.

politique du faire-faire
157-163, 336.

politique du ski
284-285, 288-291.

porc
valorisation du lisier de —, 149-152.

port de Québec
aménagement et agrandissement du —, 219-223;
site Deschambault-Portneuf: complément du —, 122-124.

productivité
forum de la —, 103-105;
guide d'accroissement de la —, 102-105.

promotion industrielle
128-131.

publicité nationale
173.

recherche
— agricole, 59-62, 419;
— informatique et robotique, 142-146.

rivière du Gouffre
286-287, 376.

rivière Jacques-Cartier
base de plein air de la —, 372-373;
restauration de la —, 280-282.

robotique
création d'un centre de recherche spécialisé en —, 144-146.

routes
— d'accès en forêt, 74.

sablières
83.

Saint-Laurent
goélettes du —, 339-340;
ressources fauniques du —, 376.

salon des industries du froid et de la neige
tenue annuelle d'un —, 257-259.

Sept-Chutes
aménagement du site des —, 282-283.

services gouvernementaux
déconcentration des —, 331-335.

signalisation routière touristique
265-267.

silice
83-84.

sites incendiés ou vacants
réhabilitation des —, 192.

ski
coupon unique pour le —, 259-260;
massif de Petite-Rivière-Saint-François, 288-291, 376, 419;
politique du —, 284-285, 288-291;
station du mont Grand-Fonds, 284-285;
station du mont Orignal, 360-362.

Société Inter-Port
mandats et membership de la —, 96-101, 119, 128-131.

Société québécoise des transports
212.

sols organiques
compensation des —, 51-52.

Sommet
— sur les femmes et l'économie, 137-138;
— sur l'industrie manufacturière, 409;
— sur la recherche agro-alimentaire, 62;
suivi du —, 318-320, 401-403.

Sports internationaux
financement de —, 379-382.

stades
— intérieurs et extérieurs, 377-379.

succession
abolition des droits de —, 107-112.

suivi de la Conférence sur l'économie de la grande région de la capitale
318-320, 401-403.

table permanente de concertation
— pour le milieu des affaires, 388-396.

taxe d'affaires
167-169.

technologie
institut de —, 170-171;
— du froid, 257-259;
— et milieu de travail, 57-58;
— du travail (bureau régional), 105.

technologie supérieure
école de —, 170-171.

technologique
parc —, 112-114.

théâtre Capitol
réfection du —, 355-358.

tordeuse du bourgeon de l'épinette
pertes causées par la —, 72-73.

tourisme
centre d'accueil pour le —, 261-264;
office régional du —, 249-256, 267-268.
Office du — de Portneuf, 251-256, 267-268, 410.

trains
liaisons Québec-Montréal par —, 240-241.

«train des neiges» de Charlevoix
étude sur le —, 293-296.

tram Québec-Saint-Raymond de Portneuf
étude sur le —, 243-246, 417.

transports
Centre d'étude et de recherche sur les —, 212-216;
comité national d'efficacité en matière de —, 218-219;
formation d'un conseil régional des —, 209-211, 216-217;
Société québécoise des —, 212;
— par liaisons aériennes, 226-229.

travail
bureau régional de la technologie du —, 105;
Code du —, 103;
développement du milieu de —, 57-58.

traversiers
contrat pour la construction de deux —, 117.

truite mouchetée d'élevage
commercialisation de la —, 55-57.

vacances-familles (villages)
272.

vidéotex
implantation du service de — au Centre municipal des congrès, 171.

voies urbaines
amélioration des —, 231-234, 306.

voirie tertiaire
238-239.

ZEC à saumons
reconnaissance de la rivière du Gouffre comme —, 286-287, 376.

zone industrialo-portuaire
aménagement d'une —, 26, 118-122.

zoologique
Jardin —, 371-378.

zooscope
371-378.

Achevé d'imprimer au Québec,
en octobre 1984

Composition typographique et montage :
Composition Orléans inc.

Impression :
La Cie de l'Éclaireur ltée, Beauceville